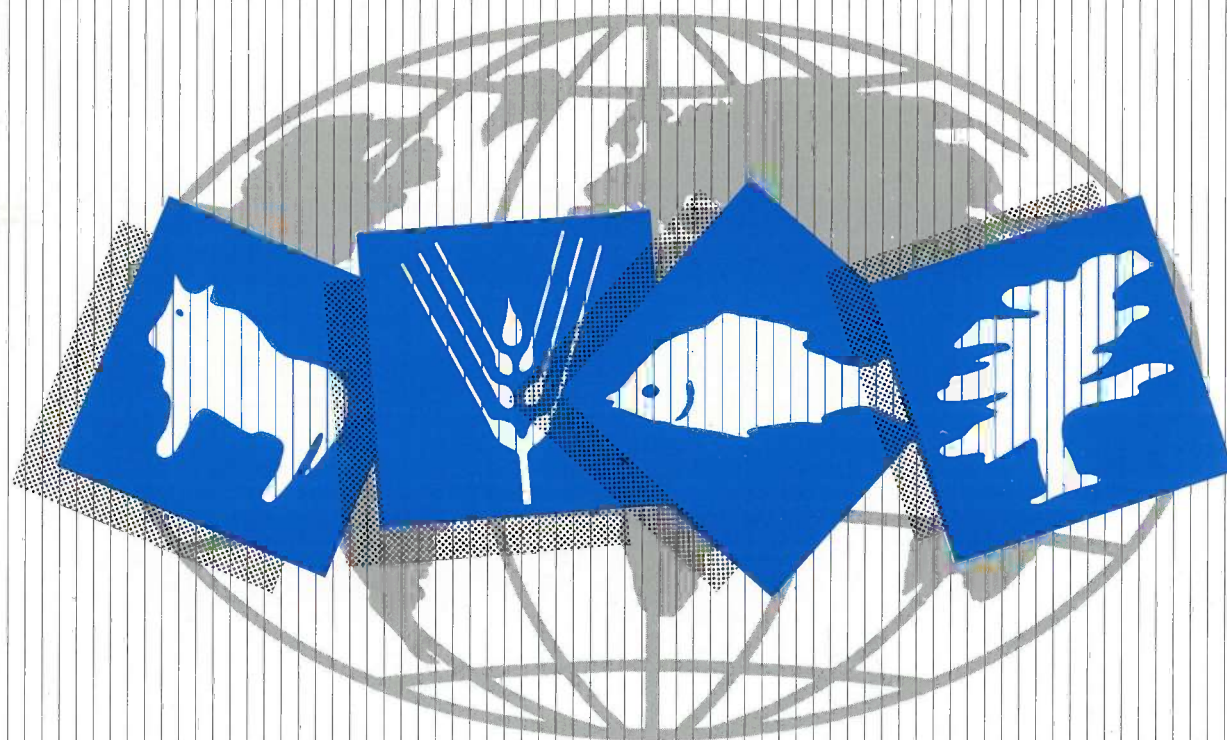


1 9 9 0

ISSN 0251-1460

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

Situation mondiale - Situation par région
Ajustement structurel et agriculture



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Chapitres spéciaux

Depuis 1957, ce rapport présente chaque année, outre l'étude habituelle récente de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, un ou plusieurs chapitres spéciaux consacrés à des problèmes d'intérêt plus permanent. Les sujets ainsi traités ont été les suivants:

1957

Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire.
Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture.

1958

Evolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara.
Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts du monde.

1959

Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades d'évolution économique.
Etude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-guerre.

1960

Les programmes de développement agricole.

1961

La réforme agraire et l'évolution des institutions. Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

1962

Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique.
La production animale dans les pays insuffisamment développés.

1963

Principaux facteurs influant sur le développement de la productivité agricole.
L'utilisation des engrais: à la pointe du développement agricole.

1964

Nutrition protéique: besoins et perspectives.
Les produits synthétiques et leurs effets sur le commerce des produits agricoles.

1966

Agriculture et industrialisation.
Le riz dans l'économie alimentaire mondiale.

1967

Mesures propres à stimuler ou à décourager la production agricole dans les pays en voie de développement.
Aménagement des ressources halieutiques.

1968

Progrès technique et relèvement de la productivité agricole dans les pays en voie de développement.
L'amélioration de l'emmagasinage et sa contribution aux disponibilités alimentaires mondiales.

1969

Programmes d'amélioration de la commercialisation agricole: quelques leçons tirées de l'expérience récente.
Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier.

1970

L'agriculture au seuil de la deuxième Décennie pour le développement.

1971

La pollution des eaux et ses effets sur les ressources biologiques aquatiques et sur les pêches.

1972

Education et formation en matière de développement.
Comment accélérer la recherche agricole dans les pays en développement.

1973

L'emploi agricole dans les pays en développement.

1974

Population, approvisionnement alimentaire et développement agricole.

1975

La deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement: examen et évaluation à mi-terme.

1976

Energie et agriculture.

1977

Situation des ressources naturelles et de l'environnement au regard de l'alimentation et de l'agriculture.

1978

Problèmes et stratégies des régions en développement.

1979

La foresterie et le développement rural.

1980

Les pêches maritimes à l'ère des nouvelles juridictions nationales.

1981

Le paupérisme rural dans les pays en développement et les moyens d'y remédier.

1982

La production animale: aperçu mondial.

1983

La femme dans le développement agricole.

1984

Urbanisation, agriculture et systèmes alimentaires.

1985

Consommation d'énergie en agriculture.
Aspects écologiques de la production alimentaire et agricole.
Commercialisation.

1986

Le financement du développement agricole.

1987-88

Nouvelles priorités de la science et de la technologie agricoles dans les pays en développement.

1989

Développement durable et aménagement des ressources naturelles

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 1990

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 1990

Matériel statistique préparé par la FAO sur la base des renseignements disponibles au 1^{er} octobre 1990.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les expressions pays développés et pays en développement sont utilisées pour des raisons de commodité statistique et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement atteint par tel ou tel pays ou région.

La troisième partie, «Ajustement structurel et agriculture», est basée sur les travaux de Diane Elton, Lawrence D. Smith, Marco Spinedi, John Weeks et Trevor Young, consultants.

Catalogage avant publication de la Bibliothèque
David Lubin

FAO, Rome (Italie)

La situation mondiale de l'alimentation et de
l'agriculture 1990.

(Collection FAO: Agriculture, n° 23)

ISBN 92-5-202989-3

1. Agriculture 2. Production alimentaire 3. Commerce

I. Titre II. Série

FAO code: 70 AGRIS: E16 E70

Avant-propos

Après la série d'événements extraordinaires qui ont marqué 1989 et en ont fait une étape mémorable dans le déroulement de l'histoire, l'année 1990 a été traversée par un souffle d'optimisme et d'espoir, tempéré toutefois, à bien des égards, par un sentiment de frustration.

Optimisme et espoir parce que les barrières dressées entre les pays et entre les régimes politiques et économiques continuent de s'effondrer. Un climat de détente s'est instauré dans les relations internationales à la place des affrontements idéologiques et politiques. En particulier, les changements radicaux survenus en Europe ont bouleversé — et continuent de bouleverser — la scène politique et économique, mais il ne faut pas oublier pour autant d'autres événements significatifs qui ont marqué le tiers monde, comme l'unification du Yémen et l'accession de la Namibie à l'indépendance. Malgré la complexité des problèmes soulevés par ce processus de réforme économique et politique, je suis convaincu que sa vocation fondamentale est d'ouvrir la voie à une ère de paix, de coopération internationale et de prospérité.

Mais cette année a également été une source de frustration, à cause de la persistance des problèmes et des injustices. Les événements du Proche-Orient ont quelque peu tempéré notre optimisme. Quelques mois seulement après la naissance de grandes espérances, cette paix tant attendue semble déjà illusoire. Bien des incertitudes continuent de planer sur la croissance économique mondiale, les échanges, ainsi que la solution des graves problèmes économiques et sociaux qui affectent le tiers monde.

Une autre cause de frustration est le bilan décevant qu'ont continué d'enregistrer, en 1990, de nombreux pays en développement sur le plan économique et agricole, en particulier en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes.

La détérioration des termes de l'échange, la faiblesse des marchés de produits non pétroliers, les problèmes financiers cruciaux liés à la dette extérieure et la montée de l'inflation — autant de facteurs dont l'effet conjugué a fait baisser les revenus et les salaires, contribuant ainsi à appauvrir les populations de nombreux pays en développement. Pour la plupart d'entre eux, la hausse rapide des prix du pétrole est venue aggraver encore une situation économique et sociale difficile.

En ce qui concerne la dette extérieure, je me félicite des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'une stratégie énergique et des différentes initiatives encourageantes signalées dans le présent document. Le problème demeure néanmoins critique. Les mesures prises pour réduire la dette et le service de la dette donnent des résultats lents et partiels, et les économies de nombreux pays endettés sont encore loin de donner des signes durables de reprise. Comme tous les ans depuis 1984, des transferts nets de ressources continuent d'aller des pays en développement vers les pays industrialisés dont ils sont débiteurs — au mépris du principe même d'équité et du processus de développement. Ces trans-

ferts ont atteint près de 43 milliards de dollars en 1989 et, entre 1984 et 1989, ils ont totalisé 168 milliards de dollars.

Quels que soient les efforts déployés pour aider les pays en développement à compenser leurs déséquilibres économiques et à réduire leur dette, aucune solution viable ne peut être trouvée à ces problèmes tant que l'environnement économique international ne leur offre pas la possibilité d'élargir leurs exportations. Tout aussi importante est la nécessité d'assurer à ces pays des prix rémunérateurs pour leurs produits agricoles. Toutefois, à mesure que l'échéance approche, il est désolant de constater que la volonté politique semble faire défaut pour porter à terme les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay, dont l'issue favorable est indispensable pour améliorer les perspectives des échanges agricoles pendant les années 90.

Si j'envisage maintenant la situation présente de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, je constate encore une fois avec la plus vive inquiétude qu'une personne sur cinq est sous-alimentée dans près de 100 pays en développement. Nous ne pouvons non plus rester indifférents au sort de millions de personnes menacées de famine dès que l'insuffisance des pluies et toute autre catastrophe naturelle ou provoquée par l'homme perturbe le ravitaillement ou empêche l'accès normal à la nourriture. C'est pourquoi la FAO a décidé de se joindre à l'Organisation mondiale de la santé pour parrainer une grande Conférence internationale sur la nutrition, qui se tiendra à Rome en décembre 1992. Cette importante conférence intergouvernementale devra définir une stratégie concertée, à l'échelle nationale et internationale, pour combattre la faim et la malnutrition, mobiliser les ressources nécessaires et mettre en place un système mondial d'information sur la situation nutritionnelle.

Les résultats récemment enregistrés par l'ensemble du secteur de l'alimentation et de l'agriculture sont inégaux et les perspectives demeurent incertaines. La croissance de la production agricole mondiale sera sans doute plus faible en 1990 qu'en 1989, tout en restant nettement supérieure aux faibles taux de 1986-1988. Toutefois, cette expansion générale continue d'être inégalement répartie. Comme en 1989, elle devrait être principalement le fait des pays développés, notamment en Amérique du Nord, en Europe orientale et en URSS. Dans la plus grande partie du tiers monde, il est probable que la performance du secteur agricole sera moins satisfaisante.

En fait, tant en Afrique que dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, la production alimentaire devrait être inférieure à la croissance démographique en 1990, ce qui ne laisse d'inquiéter étant donné les résultats déjà décevants enregistrés par ces deux régions au cours des dernières années.

On s'attend à un niveau record de la production céréalière mondiale en 1990. Comme l'année dernière,

c'est principalement aux pays développés — en particulier pays d'Amérique du Nord et URSS — qu'on devra cet accroissement, même si l'on prévoit également une hausse de la production pour l'ensemble des pays en développement. Pour la première fois en quatre ans, la production céréalière mondiale dépassera l'utilisation, ce qui aura probablement pour résultat une légère augmentation des stocks céréaliers d'ici la fin de 1990/91, d'où des perspectives un peu plus favorables pour la sécurité alimentaire mondiale.

Les échanges de produits agricoles se sont ralentis en 1989 et ont été nettement inférieurs non seulement à ceux de 1988, mais aussi au taux moyen de croissance des années 80. En outre, l'expansion modeste des exportations agricoles à l'échelle mondiale reflète principalement les gains enregistrés par les pays développés. Les recettes d'exportation des pays en développement n'ont augmenté que de façon marginale en 1989, à un rythme encore inférieur à la faible moyenne des années 80.

La persistance de ces tendances défavorables dans les pays en développement est un grand motif de préoccupation en raison des graves problèmes de balance des paiements avec lesquels ces pays se trouvent déjà aux prises, notamment ceux dont les exportations sont essentiellement agricoles. Tant en Afrique qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, les deux régions en développement qui se trouvent actuellement confrontées aux plus graves déséquilibres économiques et financiers et qui dépendent le plus des exportations agricoles pour y remédier, les recettes d'exportation provenant du secteur agricole ont diminué en 1989.

Un autre motif d'inquiétude est la dégradation des termes de l'échange des exportations agricoles constatée ces dernières années dans les pays en développement. Il faut craindre un nouveau fléchissement sensible en 1990 et peut-être même en 1991, en raison de la hausse des prix de l'énergie et notamment du pétrole. À l'encontre de cette tendance, les prix de certains grands produits d'exportation des pays en développement comme le sucre, le thé et le caoutchouc ont chuté brutalement l'année dernière, tandis que ceux d'autres produits comme le café et le cacao sont demeurés très faibles.

Dans la conjoncture actuelle, à une époque où les intérêts s'universalisent, il est plus que jamais nécessaire d'affirmer la solidarité entre Nord et Sud, riches et pauvres, qui doivent être des partenaires à part entière. La nécessité d'une coopération et d'une collaboration plus étroites a été réaffirmée à la dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à la coopération économique internationale, notamment à la relance de la croissance économique des pays en développement. Il apparaît toutefois que les déboursements nets de l'aide publique au développement accordée par les pays développés ont diminué en 1989, aussi bien en termes réels que par rapport au poids de leur économie. Les engagements en faveur de l'agriculture ont récemment augmenté en valeur

réelle, mais uniquement grâce aux efforts d'un seul pays — le Japon. En outre, les engagements multilatéraux à des conditions de faveur ont poursuivi leur tendance à la baisse en 1989, de même que la proportion des prêts multilatéraux consentis à l'agriculture. Je dois donc exhorter une fois de plus les pays donateurs à contribuer sans réserve à l'objectif commun — à savoir stimuler et soutenir la croissance des pays en développement, en prêtant une attention toute particulière aux moins favorisés d'entre eux. Quelles que soient les contraintes budgétaires des pays développés et quelle que soit la nécessité de fournir un effort financier pour aider les pays d'Europe de l'Est à surmonter leurs difficultés actuelles, les besoins en matière de développement des pays les plus pauvres doivent demeurer au centre de l'attention. Le Programme d'action pour les années 90, défini en septembre 1990 par la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, représente un outil précieux grâce auquel une réponse concrète pourra être donnée aux exigences particulières des pays les plus déshérités.

Devant cette toile de fond contrastée où se côtoient victoires, incertitudes et frustrations, point n'est nécessaire de souligner l'ampleur de la tâche qui nous attend à l'aube de cette nouvelle décennie. Néanmoins, un cadre d'action utile nous est offert par la Stratégie internationale du développement (SID) de la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement, qui analyse les problèmes et les perspectives des années 90 et définit les principaux objectifs à atteindre. L'alimentation et l'agriculture constituent un aspect privilégié du développement, et les politiques mises en œuvre pour réaliser les objectifs fixés dans ce secteur sont étroitement liées à celles d'autres domaines prioritaires.

Dans le cadre de sa contribution à la SID, la FAO a jeté les bases d'une stratégie à long terme dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture qui, si elle est couronnée de succès, pourra être décisive pour atteindre les objectifs fondamentaux visés — à savoir croissance dans l'équité, lutte contre la pauvreté, meilleure nutrition, santé et éducation, valorisation du rôle des femmes et participation populaire. Parmi les questions qui intéressent le plus directement la FAO, il faut rappeler l'objectif d'un développement agricole durable et équilibré sur le plan écologique — thème de la Conférence FAO/Pays-Bas sur l'agriculture et l'environnement prévue en avril 1991, qui apportera une importante contribution à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992.

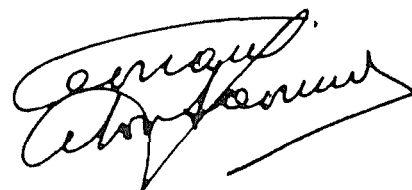
Cette année, le chapitre spécial de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* est consacré à l'ajustement structurel dans l'agriculture. Bien que le processus d'ajustement structurel soit au centre de l'attention des analystes, des institutions internationales et des responsables des politiques depuis près d'une dizaine d'années, c'est un sujet qui garde toute son actualité dans le panorama économique mondial.

Il se dégage de cette étude un bilan inégal, et souvent décevant, des résultats obtenus à ce jour par l'ajustement structurel. Mais il en ressort aussi que l'agriculture a joué un rôle généralement positif et, très souvent, irremplaçable pour aider les économies à surmonter les chocs extérieurs et pour servir de tremplin à une reprise et à une croissance soutenue. Avec des incitations appropriées et des investissements relativement modestes, l'agriculture peut apporter une contribution majeure quelle que soit l'étape du cycle économique d'un pays — croissance, crise, ajustement ou reprise. Ses qualités inhérentes lui permettent de servir de tampon pour absorber les chocs et d'agir comme moteur de la relance économique.

Il apparaît, d'après ce document, que l'agriculture a été et continue d'être une importante source nette de devises et qu'elle a sensiblement contribué au financement de la dette des pays en développement pendant les années 80. En outre, contrairement aux autres secteurs, l'agriculture a conservé un bilan positif en ce qui concerne les transferts nets de ressources. Très souvent, elle a aussi permis de juguler l'inflation et elle est restée un moteur de croissance et une source d'emplois même en période de ralentissement économique et de contraction du marché du travail. Une contribution aussi positive de ce secteur à l'ensemble des efforts de reprise et au bien-être social justifie d'autant moins la place secondaire qui lui est faite par certains gouvernements.

Si l'expérience acquise dans le cadre des programmes d'ajustement structurel fait entrevoir la possibilité d'améliorer certains de leurs aspects conceptuels et opérationnels, ce processus demeure un impératif pour la plupart des pays qui veulent favoriser leur croissance et leur reprise économiques. Toutefois, ces programmes

ont coûté aux pays débiteurs et à leurs populations des efforts et des sacrifices excessifs, d'où la nécessité d'une répartition plus équitable du fardeau. A l'intérieur même des pays endettés, il apparaît maintenant de façon nette que les programmes d'austérité ont tendance à pénaliser davantage les couches économiquement faibles de la population. Il est donc nécessaire d'évaluer avec le plus grand soin les retombées sociales de ces programmes, lesquels doivent être conçus, échelonnés et planifiés de manière à peser le moins possible sur les groupes vulnérables et démunis tout en les faisant participer activement au processus de développement. En fait, les plus pauvres parmi les pauvres sont ceux qui vivent dans les zones rurales des pays où un processus d'ajustement structurel est en cours. En collaboration avec les pays intéressés et avec d'autres institutions techniques du système des Nations Unies, la FAO s'efforce activement de mettre à profit ses compétences et son expérience en matière d'alimentation et d'agriculture pour faire en sorte que les programmes d'ajustement structurel atteignent leurs objectifs économiques essentiels tout en veillant au bien-être des populations les plus déshéritées.



Edouard Saouma
Directeur général

Événements qui ont marqué le secteur de l'alimentation et de l'agriculture

Mars 1989

Financement de la Banque interaméricaine de développement (BID)

Le Conseil des gouverneurs de la BID a finalement approuvé la septième augmentation générale d'un montant de 26,5 milliards de dollars, qui porte les ressources totales à 61 milliards de dollars. D'après les tendances précédentes, on pense qu'environ 30 pour cent de ces ressources seront affectés à l'agriculture au cours des quatre prochaines années.

10 mars 1989

Lancement du Plan Brady (Washington)

S'adressant à l'Institut Brookings et à la Conférence du Comité de Bretton Woods sur la dette du tiers monde, M. N. Brady, Secrétaire au Trésor des Etats-Unis, a lancé un plan qui a pour but d'encourager la réduction de la dette et du service de la dette sur une base volontaire, tout en reconnaissant l'importance de nouveaux prêts. Le FMI et la Banque mondiale ont été invités à donner leur soutien, dans le cadre de leurs programmes de prêts à l'appui de réformes, à des mesures de réduction de la dette et du service de la dette.

3-4 avril 1989

Réunion de printemps du FMI (Washington)

La réunion a décidé de fournir un complément de ressources pour des opérations de réduction de la dette aux pays membres qui entreprennent des réformes économiques «saines». Une partie des achats de ces pays bénéficieraient, à ce titre, de conditions de faveur.

5-8 avril 1989

Examen à mi-parcours des négociations d'Uruguay (Genève)

Le Comité de négociations commerciales (CNC) s'est réuni au terme de l'examen à mi-parcours des négociations d'Uruguay, entrepris à Montréal en décembre 1988. Les participants ont adopté quatre décisions portant respectivement sur l'agriculture, les textiles et l'habillement, les mesures de sauvegarde, ainsi que les aspects commerciaux des droits de propriété intellectuelle. Dans le domaine particulier de l'agriculture, il a été convenu d'adopter une «approche-cadre» englobant les éléments et les arrangements interdépendants, à long et à court terme, sur les réglementations sanitaires et phytosanitaires, les produits tropicaux, les produits dérivés des ressources naturelles, la stabilisation des marchés et les recettes d'exportation.

19 avril 1989

Accord concernant le Système global de préférences commerciales entre les pays en développement (SGPC)

L'accord définit un ensemble de règles fondées sur le «traitement de la nation la plus favorisée» et portant sur les mesures tarifaires, paratarifaires et non tarifaires applicables à tous les types de produits, les mesures commerciales directes et les accords sectoriels. Après la signature de l'accord par 15 pays représentatifs du Groupe des 77, des délibérations ont été entamées en vue d'un élargissement et d'un approfondissement du Système, grâce à un plus grand nombre d'adhésions des pays appartenant au Groupe des 77 et à une plus vaste couverture commerciale.

22-25 mai 1989

Réunion du Conseil mondial de l'alimentation (Le Caire)

A leur quinzième session ministérielle, les Etats membres du CMA ont adopté la Déclaration du Caire et le Programme d'action collective. Tout en reconnaissant qu'il incombe à chaque pays de prendre des initiatives dans le combat contre la faim et la pauvreté, la Déclaration du Caire insiste sur la nécessité d'une action concertée entre les pays.

20 juin 1989

Accord portant création du Fonds commun pour les produits de base (New York)

Le Fonds commun pour les produits de base est finalement entré en vigueur le 19 juin 1989, 13 ans après la première proposition formulée à ce sujet. Depuis le mois de juillet 1989, il fonctionne en qualité d'organisation internationale autonome, dont le siège se trouve à Amsterdam. Le Fonds a pour objectif général de favoriser la stabilité et la croissance des recettes d'exportation des pays en développement par le biais de deux comptes: le premier, qui sert à financer la constitution de stocks tampons dans le cadre d'accords internationaux sur les produits de base, restera probablement inutilisé dans un proche avenir; le deuxième compte permet de financer des mesures de promotion des produits ayant pour but d'améliorer les conditions structurelles sur les marchés de produits.

27 juin 1989

Réunion des ministres des finances du Groupe des 10 pays les plus industrialisés (Espagne)

Le Rapport Dini a approuvé le soutien accordé par le Groupe des Dix (G-10) aux nouvelles initiatives prises pour résoudre le problème de la dette, qui s'efforcent principalement d'accélérer la réduction de la dette et du service de la dette du tiers monde.

14-16 juillet 1989

Quinzième Sommet économique mondial du Groupe des Sept (G-7) (Paris)

Les dirigeants du Groupe des Sept ont défini comme suit les principaux objectifs à atteindre dans le cadre de la conjoncture économique mondiale: maintien de la croissance, essor et intégration des pays en développement dans l'économie mondiale et sauvegarde de l'environnement pour les générations futures. Les pays ayant des difficultés budgétaires et des déficits courants ont été vivement exhortés à prendre les mesures voulues pour y remédier, tandis que les pays ayant des excédents commerciaux ont été invités à appliquer des politiques favorisant une croissance non inflationniste de la demande intérieure.

22-23 juillet 1989

Accord entre le Mexique et les banques créancières (Washington)

Un accord important a été conclu entre le Mexique et les représentants de 500 banques créancières, applicable à un montant de 53 milliards de dollars sur les 107 milliards qui représentent la dette totale du Mexique. Les banques avaient le choix entre trois options: réduire le montant principal d'anciens prêts; échanger d'anciens prêts contre de nouveaux prêts à des taux d'intérêt fixes inférieurs à ceux du marché; consentir de nouveaux prêts. La solvabilité des nouvelles obligations devait être garantie par des ressources supplémentaires fournies par le FMI, la Banque mondiale, le Gouvernement mexicain et le Japon.

24-27 juillet 1989

Sommet de l'OUA (Le Caire)

A l'occasion du Sommet de l'OUA, les Etats africains ont examiné et adopté une solution africaine de rechange aux programmes d'ajustement structurel. La résolution recommande aux gouvernements africains d'utiliser ce cadre pour préparer leurs programmes nationaux et négocier une aide.

11 septembre 1989

Conférence sur l'environnement mondial (Tokyo)

La Conférence, parrainée par la Banque mondiale, a annoncé que celle-ci prendrait une série de mesures visant à consentir aux pays en développement des prêts pour un montant de 1,3 milliard de dollars au cours des trois prochaines années, afin de combattre la pollution et protéger l'environnement. En outre, une unité devrait être mise en place pour promouvoir la production, la consommation et l'exportation de gaz naturel. Par ailleurs, la Banque a fait savoir qu'elle triplerait ses prêts au secteur forestier dans le cadre du Plan d'action forestier tropical.

26 septembre 1989

Réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale (Washington)

La réunion a reconnu que les politiques axées sur l'économie de marché gagnaient du terrain dans le monde et que la nouvelle révolution industrielle liée à l'emploi des techniques informatisées avait eu pour résultat une croissance soutenue de 3 pour cent dans le monde développé, mais que l'écart se creusait toujours plus entre le Nord et le Sud. Les pays développés se montrent peu disposés à étendre les accords de Toronto sur l'allègement de la dette publique aux pays pauvres extérieurs à l'Afrique, et les Etats-Unis ont bloqué la reconstitution des fonds de l'IDA, filiale de la Banque mondiale qui consent des prêts à des conditions de faveur.

15 octobre 1989

Réunion des signataires du Traité de l'Antarctique (Paris)

Les 39 signataires du Traité sont convenus, à la quinzième réunion des parties consultatives, d'organiser en 1990 un cycle spécial de négociations afin de mettre en place un dispositif global de protection de l'environnement dans le continent Antarctique. Des négociations parallèles ont également lieu, dans le cadre de la Convention de Wellington, sur les responsabilités liées à la dégradation de l'environnement.

11-30 novembre 1989

Vingt-cinquième session de la Conférence de la FAO (Rome)

La vingt-cinquième session de la Conférence de la FAO a examiné les principales tendances et politiques dans le secteur de l'alimentation et de l'agriculture, notamment: situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture; rapport intérimaire sur les négociations commerciales multilatérales du GATT; Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides; plan d'action pour l'intégration des femmes dans l'agriculture et le développement; préparatifs de la Stratégie internationale du développement dans le cadre de la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement et contribution apportée par la FAO.

22 novembre 1989

La Communauté européenne et l'Association européenne de libre-échange (AELE) se réunissent pour chercher à créer une zone économique commune (Bruxelles)

La Communauté européenne a annoncé que les négociations entre la CEE et les six pays de l'AELE en vue de la création d'une zone économique commune commenceraient en 1990. L'objectif en est d'étendre à l'AELE les avantages d'un marché communautaire unique — libre circulation des marchandises, des ressources, des capitaux et des individus — sans compromettre l'autonomie de la Commission européenne en ce qui concerne la prise de décision.

15 décembre 1989

Signature de la quatrième Convention de Lomé (Lomé IV)

La nouvelle Convention a été conclue entre les 12 pays de la Communauté économique européenne et 68 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), y compris Haïti et la République dominicaine qui ont également adhéré au nouveau pacte. Par la suite, la Namibie est aussi devenue partie à la Convention en 1990. Les principales caractéristiques en sont les suivantes: accroissement des ressources financières, qui sont passées de 8,5 milliards d'ECU (Lomé III) à 12 milliards d'ECU pour la période 1990-1995; conditions plus favorables pour les mécanismes régulateurs Stabex et Sysmin, disponibles à titre de dons, évitant ainsi aux pays de contracter une dette; assistance aux programmes d'ajustement structurel dans les pays associés.

8 janvier 1990

Nouveau financement pour l'IDA

Trente-deux nations sont convenues d'accorder aux pays les plus déshérités 11,68 milliards de DTS au cours des trois prochaines années. Les négociations ont abouti en ce qui concerne la neuvième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale qui consent des prêts à des conditions de faveur aux pays en développement à faible revenu. Les fonds de l'IDA vont en priorité aux domaines suivants: lutte contre la pauvreté; appui aux politiques et aux programmes macro-économiques et sectoriels reposant sur des bases solides, y compris nouveau renforcement institutionnel; enfin, programmes environnementaux. Le financement porte sur trois ans, du 1^{er} juillet 1990 au 30 juin 1993.

5 février 1990

Réunion des ministres des affaires étrangères des pays de la Communauté européenne (Bruxelles)

L'avenir des relations entre la Communauté européenne et les pays d'Europe de l'Est a été le thème central de la réunion des ministres des affaires étrangères, le 5 février 1990 à Bruxelles. Les Etats membres se sont prononcés en faveur d'une proposition de la Communauté européenne visant à passer des accords de collaboration avec les pays d'Europe de l'Est, qui prévoient la mise en œuvre de programmes de réforme politique et économique et l'orientation vers une économie de marché.

9 février 1990

Le Gouvernement américain expose son projet de loi agricole

Les dernières propositions du Gouvernement des Etats-Unis sur le projet de loi agricole de 1990 ont été adressées au Congrès. La loi de 1985 venant à expiration à la fin de 1990, les nouvelles propositions de l'administration ont pour but de conférer au prochain texte davantage de souplesse de manière qu'il puisse s'adapter à l'évolution du marché mondial, tout en conservant les aspects positifs du projet de 1985.

23 février 1990

Proposition de la Commission européenne au GATT au sujet des politiques commerciales, monétaires et financières

La Commission européenne a soumis une proposition concernant une déclaration commune sur l'harmonisation des politiques commerciales, monétaires et financières, en vue de son adoption au niveau ministériel par le GATT. Ce projet de déclaration commune définit un certain nombre de principes directeurs concernant les politiques commerciales, le système monétaire international et les financements liés au développement.

12-16 mars 1990

Vingtième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient (Tunis)

La Conférence a eu notamment pour thème la coopération économique régionale au service du développement agricole du Proche-Orient, une alimentation équilibrée à la base d'une bonne nutrition et l'état d'avancement de la recherche agricole dans la région.

3 avril 1990

Dix-septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe (Venise)

Les principaux thèmes abordés ont été les incidences socio-économiques éventuelles de l'agriculture sur les politiques environnementales, la qualité des aliments et les conséquences des bouleversements survenus en Europe de l'Est. La FAO a offert de contribuer aux réformes en cours en Europe de l'Est par une assistance technique, des avis spécialisés et l'expérience acquise dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur agricole et rural d'autres pays.

7 avril 1990

Réunion des ministres des finances du Groupe des Sept (Paris)

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays — Canada, France, République fédérale d'Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, Japon et Etats-Unis — se sont réunis pour examiner les problèmes actuels de l'économie mondiale. Les ministres et les gouverneurs ont estimé qu'il était nécessaire de continuer à coordonner étroitement leurs politiques macro-économiques et structurelles afin d'assurer une croissance soutenue, un faible taux d'inflation et une plus grande stabilité des taux de change.

9 avril 1990

Création de la Banque européenne de reconstruction et de développement

La Communauté européenne, 14 autres pays développés et huit pays d'Europe de l'Est ont officiellement créé une Banque européenne de reconstruction et de développement, dont le siège est à Londres. La banque consentira des prêts essentiellement au secteur privé et aux investissements productifs.

17 avril 1990

Les ministres du commerce se réunissent pour examiner les progrès des négociations du GATT (Mexique)

Les ministres du commerce de 30 pays se sont réunis à Puerto Vallarta (Mexique) pour examiner l'état d'avancement des négociations d'Uruguay qui se déroulent dans le cadre du GATT. Une série d'accords devrait être conclue au plus tard d'ici le mois de juillet pour que les négociations puissent s'achever, comme prévu, en décembre 1990.

23-27 avril 1990

Vingtième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique (Beijing, Chine)

La Conférence a examiné notamment des programmes visant à combler certaines carences nutritionnelles spécifiques de la région, ainsi que les perspectives offertes par les progrès de la biotechnologie dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage en Asie et dans le Pacifique.

28 avril-1^{er} mai 1990

Dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (New York)

La session a été consacrée à la coopération économique internationale, en particulier à la relance de la croissance économique des pays en développement.

2 mai 1990

Conférence sur l'environnement (Bergen, Norvège)

La Conférence, qui a regroupé les participants de 35 pays industrialisés, a recherché un accord sur des mesures économiques visant à réduire la pollution et à éviter le réchauffement du globe à la suite de l'effet de serre. La Conférence, qui était parrainée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, a permis de jeter les bases d'une future coopération Est-Ouest sur l'environnement. Les pays occidentaux sont convenus d'arrêter des mesures permettant de stabiliser les émissions de gaz carbonique et de faire participer le tiers monde à des négociations internationales sur l'environnement.

2-4 mai 1990

Forum européen sur l'agriculture (Autriche)

Les principaux thèmes abordés dans le cadre de ce forum ont été le rôle du secteur agricole dans l'Europe unie et intégrée de demain, les problèmes auxquels doivent faire face les industries agricoles dans les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale et la recherche d'une démarche européenne commune dans les négociations commerciales multilatérales d'Uruguay entreprises sous l'égide du GATT.

21 mai 1990

Etudes de la Banque mondiale et de l'OCDE sur les conséquences des subventions accordées aux agriculteurs

Une série d'études publiées par la Banque mondiale et l'Organisation de coopération et de développement économiques fait apparaître que la réduction des subventions accordées aux agriculteurs permettrait d'économiser une part considérable des 200 milliards de dollars qu'elles coûtent chaque année aux consommateurs et aux contribuables de 24 pays industrialisés. Ces études ont estimé ce que coûtent aux pays en développement ces programmes de soutien agricole, qui se traduisent par une distorsion des marchés, une baisse des prix des produits et des économies agricoles sous-développées.

11-15 juin 1990

Seizième Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique (Marrakech)

La Conférence a eu pour thèmes principaux les stratégies visant à combattre la malnutrition en Afrique et un programme de conservation des sols.

27 juin 1990

Proposition visant à faire des Etats-Unis et de l'Amérique latine des partenaires économiques

Le président George Bush a lancé une proposition visant à instaurer une collaboration économique entre les Etats-Unis et l'Amérique latine, notamment: entamer un processus qui aboutirait à la création d'une zone de libre-échange dans tout l'hémisphère; adopter des mesures favorisant l'afflux de capitaux vers les pays d'Amérique latine participant à des programmes d'ajustement du FMI avec des prêts de la Banque mondiale, grâce à la création d'un fonds d'investissement multilatéral de cinq ans géré par la BID (qui consentirait des dons à l'appui de réformes spécifiques orientées vers une économie de marché); réduire de 12 milliards de dollars la dette due au Gouvernement des Etats-Unis.

28 juin 1990

Les quotes-parts du FMI sont augmentées

Suite aux recommandations du Comité intérimaire, le Conseil des gouverneurs du FMI a approuvé une augmentation de 50 pour cent des quotes-parts. Les Etats membres ont jusqu'au 31 décembre 1991 pour ratifier cette décision conformément à leur législation nationale ou à d'autres procédures.

9-11 juillet 1990

Réunion au sommet des sept pays occidentaux les plus industrialisés (Houston)

Le communiqué rejette le protectionnisme et affirme que, pour que les négociations du GATT sur l'agriculture aboutissent, il est nécessaire de réduire progressivement et considérablement les mesures de soutien et de protection accordées à l'agriculture sous toutes leurs formes. Il déclare qu'une aide sera fournie aux pays d'Europe centrale et orientale qui s'engagent résolument dans des réformes économiques et politiques, sans que cela n'affaiblisse en rien l'assistance accordée aux pays en développement, notamment les plus défavorisés. Le communiqué encourage les banques commerciales à conclure au plus tôt des accords prévoyant toute une série de mesures financières — notamment réduction de la dette et du service de la dette et nouveaux apports d'argent — en faveur des pays endettés qui ont le courage d'entreprendre des réformes. Face à la menace d'une dégradation irréversible de l'environnement, l'absence de preuves scientifiques certaines n'est certes pas une excuse pour différer l'action qui s'impose.

9-13 juillet 1990

Vingt et unième Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Santiago, Chili)

La Conférence a abordé notamment le thème du développement rural durable dans les écosystèmes fragiles de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que les causes et la prévention de la malnutrition dans la région.

23-26 juillet 1990

Réunion du Comité de négociations commerciales dans le cadre de l'Uruguay Round du GATT (Genève)

Le Comité de négociations commerciales (organe directeur de l'Uruguay Round) a fixé un calendrier de négociations selon lequel celles-ci devraient prendre fin à l'occasion de la réunion ministérielle qui se tiendra à Bruxelles du 3 au 7 décembre 1990. La date limite de soumission des offres concernant les négociations sur l'agriculture a été fixée au 15 octobre 1990.

2 août 1990

Crise du Golfe

L'invasion du Koweït par l'Iraq et l'embargo commercial décidé ensuite par le Conseil de sécurité des Nations Unies ont eu pour résultat une hausse considérable des prix mondiaux du pétrole. Les pays les plus directement touchés par la crise sont ceux du Proche-Orient et de l'Asie, qui comptent un grand nombre de travailleurs émigrés en Iraq et au Koweït. Mais la hausse des prix du pétrole a gravement compromis les perspectives de croissance, en particulier des pays en développement non exportateurs de pétrole et des pays d'Europe de l'Est qui se sont engagés dans un processus de réforme.

3-14 septembre 1990

Deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) (Paris)

La Conférence a examiné les nouvelles stratégies de développement des années 90. Les pays industrialisés se sont engagés à intensifier leur aide en faveur des pays en développement les plus défavorisés en se fixant pour objectif 0,15 pour cent de leur PNB. De leur côté, les pays les moins avancés se sont engagés à mettre en œuvre des politiques appropriées de développement national.

19 septembre 1990

Réunion des ministres des finances des pays du Commonwealth

Le Chancelier de l'Echiquier du Royaume-Uni a lancé le Plan de la Trinité-et-Tobago, prolongation des actuels accords de Toronto dont le but est de réaménager la dette des pays pauvres qui entreprennent des programmes d'ajustement économique. Le plan, qui vise les pays à revenu faible ou intermédiaire, prévoit de réduire la dette de 17 pays africains et deux pays sud-américains bénéficiant déjà des accords de Toronto.

24-28 septembre 1990

Dixième session du Comité des forêts de la FAO (Rome)

Le Comité a abordé notamment le problème de la biodiversité et il a examiné le Plan d'action forestier tropical.

27 septembre 1990

Réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale (Washington)

Le thème majeur de la réunion a été les réactions aux graves répercussions économiques des événements du Proche-Orient, notamment les stratégies d'aide en faveur des pays durement touchés par la crise. Mais le président de la Banque mondiale a également exhorté la communauté internationale à déployer autant d'énergie pour lutter contre la misère que pour affronter la crise du Golfe et il a indiqué les moyens par lesquels les pays pourraient unir leurs efforts dans un même combat contre la pauvreté.

29 octobre-7 novembre 1990

Deuxième Conférence mondiale sur le climat (Genève)

La Conférence a examiné le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude du changement climatique (IPCC). La session scientifique et technique a recommandé que, malgré les incertitudes qui subsistent, les nations prennent des mesures visant à réduire les émissions de gaz responsables de l'effet de serre, par des interventions à l'échelle nationale et régionale et des négociations en vue d'élaborer une convention mondiale sur le changement climatique. La session ministérielle n'a pas adopté d'objectif quantitatif pour stabiliser les émissions de gaz provoquant l'effet de serre, mais elle a accueilli favorablement l'engagement pris en ce sens par de nombreux pays développés.

Table des matières

Avant-propos	v	DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES ET NUTRITION	30
Événements qui ont marqué le secteur de l'alimentation et de l'agriculture	viii	Apport calorique	30
Sigles et abréviations	xx	Incidence de la sous-alimentation	30
Note explicative	xxi	Pénuries et crises alimentaires	31
Chapitre 1		ASSISTANCE EXTÉRIEURE À L'AGRICULTURE ET AIDE ALIMENTAIRE	34
SITUATION MONDIALE		Aide publique extérieure à l'agriculture	34
		Evolution récente des financements des organisations	35
LE PANAROMA ÉCONOMIQUE MONDIAL	3	Aide alimentaire	35
Conséquences pour l'agriculture	8	PÊCHES	37
TENDANCES DE LA PRODUCTION VIVRIÈRE ET AGRICOLE EN 1986-1989	10	Production	37
Production alimentaire et agricole en 1990	11	Commerce	38
Tendances de l'offre et de la demande de céréales	15	Perspectives	41
Engrais	16	FORÊTS	42
COMMERCE AGRICOLE, TENDANCES EN 1985-1988	20	Production et commerce	42
Commerce agricole en 1989	20	Questions d'actualité	42
Commerce mondial des céréales en 1990/91	24		
Termes de l'échange des produits agricoles	26	Chapitre 2	
L'agriculture dans les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round	28	SITUATION PAR RÉGION	
		AFRIQUE	49
		Vue d'ensemble	49

Problèmes et possibilités en Afrique australe	49
ASIE ET PACIFIQUE	54
Vue d'ensemble	54
L'Asie du Pacifique: les nouvelles économies agro-industrielles	54
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: L'EXPÉRIENCE DES PAYS DES CARAÏBES	59
Vue d'ensemble	59
Pays des Caraïbes	59
PROCHE-ORIENT	63
Vue d'ensemble	63
Pays à revenu intermédiaire du Proche-Orient	63
EUROPE ORIENTALE ET URSS	66
Vue d'ensemble	66
Récents changements des politiques concernant l'alimentation et l'agriculture	66
Réformes des politiques agricoles: l'exemple de la Pologne	68
PAYS DÉVELOPPÉS À ÉCONOMIE DE MARCHÉ	70
Vue d'ensemble	70
Questions de politique agricole	70
Etats-Unis: projet de loi sur l'agriculture pour 1990	71
Communauté économique européenne	72

Chapitre 3

AJUSTEMENT STRUCTUREL ET AGRICULTURE

Première partie – Examen des problèmes

POURQUOI UN AJUSTEMENT STRUCTUREL?	81
Le déroulement d'une crise	81
Ajustement et développement	85
Les politiques d'ajustement	86
AGRICULTURE, CRISE ÉCONOMIQUE ET AJUSTEMENT STRUCTUREL	91
Incidence de la crise économique sur l'agriculture	91
L'agriculture sous l'effet de l'ajustement structurel: les politiques agricoles et leur impact	92
PROBLÈMES LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL	101
Des résultats décevants	101
Stabilisation et enchaînement des mesures d'ajustement	101
L'enchaînement des mesures de libéralisation	101
L'enchaînement des mesures de libéralisation agricole	102
La composition des exportations: une théorie illusoire	103

PROBLÈMES SOCIAUX LIÉS AUX PROGRAMMES D'AJUSTEMENT	107	DÉSÉQUILIBRES, AJUSTEMENT ET AGRICULTURE	137
Acheteurs et vendeurs de denrées alimentaires	107	PIB et croissance agricole	137
Ajustement structurel et populations pauvres des campagnes	109	Agriculture et balances extérieures	138
Soulager la pauvreté en milieu rural pour atténuer les effets de l'ajustement structurel	111	Dette extérieure et agriculture	147
		Disponibilités et autosuffisance alimentaires	149
 INCIDENCES DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL SUR L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE; RÔLE DE LA FAO	 113		
Les premières leçons qu'on peut tirer de 10 ans d'ajustement structurel	113		
Evaluation des processus d'ajustement structurel: problèmes d'actualité	114		
Orientations futures des processus d'ajustement structurel et des stratégies	115		
 Deuxième partie – Déséquilibres macro-économiques et agriculture: un aperçu empirique			
 APERÇU MACRO-ÉCONOMIQUE	 126		
Balance intérieure (épargne moins investissement)	126		
Balances nationales et budget	128		
Balances extérieures (exportations moins importations)	130		
Ajustement et croissance	136		

TABLEAUX

1.1	Production agricole par produit, 1981-1985 et 1986-1989	11	3.3	Population non agricole en pourcentage de la population totale (acheteurs nets de produits alimentaires) en 1970, 1980 et 1985	108
1.2	Variations de la production vivrière et agricole (cultures et élevage) dans le monde et par région, 1988-1990	13	3.4	Impact probable à court terme des principales politiques sur les revenus du secteur rural	110
1.3	Production agricole par produit, 1989 et 1990	18	3.5	Répartition des pays en fonction des schémas d'évolution de leur balance extérieure (exportations/importations) et intérieure (épargne/investissements) pour les périodes 1981-1983 et 1985-1987	124
1.4	Stocks céréaliers de report, 1986-1991	19	3.6	Balances extérieure et intérieure (en pourcentage du PIB) de certains pays en développement — moyenne pour la période 1985-1987	128
1.5	Variations des exportations mondiales de produits de l'agriculture (cultures et élevage), des pêches et des forêts, aux prix courants, 1987-1989	22	3.7	Evolution moyenne de la production agricole totale et de certains produits agricoles, 1970-1980 et 1981-1989	139
1.6	Valeur des échanges mondiaux de produits agricoles (cultures et élevage) aux prix courants, par région, 1987-1989	23	3.8	Commerce total des marchandises et commerce agricole total en pourcentage du PIB, régions en développement, 1970-1980, 1981-1983 et 1985-1987	139
1.7	Disponibilités énergétiques alimentaires (DEA) et taux annuel de variation par région et groupe de pays, 1969-1971, 1979-1981 et 1986-1988	31	3.9	Commerce par opérations compensées et revenus des termes de l'échange, 1985-1987	144
1.8	Utilisation des captures mondiales, 1985-1988	40	3.10	Manque à gagner occasionné par l'évolution des prix à l'exportation, en millions de dollars et en pourcentage des exportations agricoles	145
1.9	Commerce halieutique, 1985-1988	40	3.11	Evolution annuelle moyenne des importations agricoles, tous pays en développement, 1971-1980 et 1981-1988	146
2.1	Variations annuelles de la Politique agricole commune en ECU et en monnaie nationale	74	3.12	Evolution annuelle moyenne des importations agricoles, échantillon de pays en développement, 1971-1980 et 1981-1988	146
2.2	Commerce extérieur de la CEE, 1987	77	3.13	Importations agricoles, en pourcentage des importations totales de produits et des exportations totales dans 65 pays en développement choisis	147
3.1	Politique de la Banque mondiale en matière de conditionalité des prêts dans le cas de 79 PAS et PIS entre 1980 et 1987	92			
3.2	Parts régionales des exportations mondiales de certains produits choisis et part représentée par ces produits dans la valeur des exportations agricoles de la région, entre 1985-1987	106			

3.14 Indicateurs de la dette extérieure agricole dans 65 pays en développement, moyennes pour 1974-1980, 1981-1983 et 1984-1988	148	FIGURES	
3.15 Transferts nets de ressources, moyenne pour 1974-1980, 1981-1983 et 1984-1988	149	1.1 Production économique mondiale	4
		1.2 Production mondiale et volume des échanges mondiaux, 1983-1991	4
3.16 Evolution de l'apport énergétique alimentaire, 1970-1980 et 1980-1985, moyenne annuelle pour 65 pays en développement	149	1.3 Prix à la consommation, 1983-1991	5
		1.4 Termes de l'échange, 1983-1991	5
		1.5 Production agricole, 1985-1989	12
		1.6 Variations annuelles de la production vivrière par habitant, 1985-1989	14
		1.7 Tendances de l'offre et de la consommation de céréales	16
		1.8 Commerce agricole (cultures et élevage), 1986-1989	21
		1.9 Termes de l'échange des exportations agricoles par rapport aux articles manufacturés et au pétrole brut, 1986-1989	25
		1.10 Prix à l'exportation de certains produits, 1985-1990	27
		1.11 Nombre de personnes sous-alimentées et pourcentage par rapport à la population totale, 1969-1971, 1979-1981 et 1983-1985	32
		1.12 Engagements d'aide extérieure à l'agriculture	34
		1.13 Produits halieutiques (captures et culture), 1985-1988	38
		1.14 Principales productions forestières, 1986-1989	43
		3.1 Balances intérieures (épargne/ investissement), 1970-1987	127
		3.2 Ratio déficit public/PIB, 1975-1986	129
		3.3 Déficit public et de comptes courants en pourcentage du PIB, 1975-1986	130
		3.4 Pourcentage de certaines dépenses du gouvernement central dans le total des dépenses publiques, 1975-1986	131

3.5	Evolution annuelle des prix à la consommation, 1976-1987	132	ENCADRÉS		
3.6	Balances extérieures (exportations/ importations) et balances des comptes courants, 1970-1987	133	1.1	Faits nouveaux concernant l'allègement de la dette	6
3.7	Indice des taux de change réels, 1970-1987	134	1.2	Céréales et sécurité alimentaire	17
3.8	Termes de l'échange et pouvoir d'achat tiré des exportations, 1975-1987	135	1.3	L'élevage de la crevette - Fleuron de l'aquaculture?	39
3.9	Evolution du PIB, importations et investissements en pourcentage du PIB, 1970-1987	136	1.4	Forêts et changements climatiques	44
3.10	Part de l'agriculture dans le PIB total, ensemble des pays, 1975-1987	141	2.1	Afrique	50
3.11	Croissance du PIB total et du PIB de l'agriculture, 1975-1987	142	3.1	L'accumulation de la dette et le transfert des ressources	82
3.12	Evolution du volume et de la valeur des exportations agricoles, 1975-1987	143	3.2	Taux d'intérêt	86
3.13	Termes de l'échange de l'agriculture et pouvoir d'achat tiré des exportations agricoles, 1975-1987	144	3.3	Banque mondiale et prêts à l'ajustement structurel	89
3.14	Autosuffisance en aliments de base, 1970-1988	150	3.4	Une agriculture frappée de discrimination	94
			3.5	La composition des exportations: une théorie illusoire	104
			3.6	Processus d'ajustement structurel: rôle et contribution de la FAO	116
			3.7	Ajustement structurel et environnement	118
			3.8	Deux études de cas	125
			3.9	Les dépenses dans l'agriculture	140
			3.10	Cadre analytique	151

TABLEAUX ANNEXES

1	Volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	155	16	Disponibilités énergétiques d'origine alimentaire par habitant dans certains pays développés et en développement	216
2	Indices de la production alimentaire	165	17	Part de l'agriculture (au sens large) dans les engagements publics en faveur de tous les secteurs, par sources multilatérales et bilatérales, 1980-1988	219
3	Indices de la production agricole	168	18	Ventilation des engagements publics multilatéraux et bilatéraux en faveur de l'agriculture (au sens large), 1989-1988	220
4	Volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	171	19	Pays du CAD: engagements bilatéraux d'aide publique au développement (APD) et part de l'agriculture (au sens large), 1983-1988	221
5	Valeurs unitaires moyennes des exportations mondiales de certains produits agricoles, halieutiques et forestiers	181	20	Ventilation des engagements publics en faveur de l'agriculture par affectation, 1981-1988	222
6	Volume des importations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	183	21	Répartition par régions et groupes économiques des engagements publics en faveur de l'agriculture au sens large, toutes sources confondues, 1981-1988	223
7	Indices de la valeur des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	193			
8	Indices du volume des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	195			
9	Indices de la valeur des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	197			
10	Indices du volume des importations de produits agricoles, halieutiques et forestiers	199			
11	Importance de l'agriculture dans l'économie	201			
12a	Les ressources et leur emploi dans l'agriculture	204			
12b	Les ressources et leur emploi dans l'agriculture	207			
13	Mesures de la production et de la productivité de l'agriculture	210			
14	Stocks de report de quelques produits agricoles	213			
15	Variations annuelles des prix à la consommation: tous articles et produits alimentaires	214			

Sigles et abréviations

ACP	Etats de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique	NDE	Système de notification de la dette extérieure (Banque mondiale)
AELE	Association européenne de libre-échange	NEAI	Nouvelles économies agro-industrielles
AMF	Accord multifibres	NEI	Nouvelles économies industrielles
APD	Aide publique au développement	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
BID	Banque interaméricaine de développement	OIT	Organisation internationale du travail
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement	OUA	Organisation de l'unité africaine
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)	PAC	Politique agricole commune (CEE)
CAEM	Conseil d'assistance économique mutuelle	PAM	Programme alimentaire mondial (ONU/FAO)
CARICOM	Communauté des Caraïbes	PANUREDA	Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique
CBI	Caribbean Basin Initiative	PAS	Prêt à l'ajustement structurel (Banque mondiale)
CEA	Commission économique pour l'Afrique	PIB	Produit intérieur brut
CEE	Communauté économique européenne	PIS	Préinvestissements sectoriels (Banque mondiale)
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes	PMA	Pays les moins avancés
CMA	Conseil mondial de l'alimentation	PNB	Produit national brut
CNC	Comité des négociations commerciales (GATT)	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	RAIU	Réserve alimentaire internationale d'urgence (PAM)
DEA	Disponibilités énergétiques alimentaires	SADCC	Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe
DTS	Droits de tirage spéciaux (FMI)	SGP	Système généralisé de préférence
ECOSOC	Conseil économique et social (ONU)	SGPC	Système global de préférences commerciales entre les pays en développement
ESP	Equivalent subvention à la production	SME	Système monétaire européen (CEE)
FIDA	Fonds international de développement agricole	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance		
FMI	Fonds monétaire international		
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce		
IDA	Association internationale de développement (ONU)		
IPCC	Groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude du changement climatique		
ITTO	Organisation internationale des bois tropicaux		
MB	Métabolisme de base		
MCM	Montant compensatoire monétaire (PAC)		
MGS	Mesure globale du soutien (GATT)		
NCM	Négociations commerciales multilatérales (GATT)		

Note explicative

Les signes conventionnels suivants sont utilisés dans les tableaux statistiques:

—	= néant ou négligeable
...	= renseignement non disponible
1988/89	= campagne agricole, campagne commerciale ou exercice à cheval sur les deux années indiquées
1987-1989	= moyenne des trois années civiles

Dans les tableaux statistiques, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres, certains d'entre eux ayant été arrondis. Les variations annuelles et les pourcentages de variation sont calculés à partir des chiffres non arrondis. Sauf indication contraire, on a utilisé partout le système métrique. Le dollar (\$) s'entend du dollar des Etats-Unis.

Indices de la production

La période de base est 1979-1981. Les données de production se rapportent aux produits primaires (par exemple canne et betterave, et non sucre). On utilise comme coefficient de pondération la moyenne des prix nationaux à la production. Les indices des produits alimentaires excluent le tabac, le café, le thé, les graines oléagineuses non comestibles, les fibres d'origine animale et végétale et le caoutchouc. Ils sont calculés sur la base des données de production pour l'année civile¹.

Indices du commerce

Pour les indices du commerce des produits agricoles, la période de base est également 1979-1981. Tous les produits et pays figurant dans l'*Annuaire FAO du commerce 1989* sont pris en compte. Les indices du total des denrées alimentaires comprennent les produits comestibles généralement classés comme «aliments».

Tous les indices représentent les modifications intervenues dans la valeur courante des exportations (f.o.b.) et des importations (c.a.f.), exprimées en dollars. Pour les pays qui évaluent leurs importations sur une base f.o.b., les chiffres sont ajustés afin de déterminer leur valeur c.a.f. approximative. Ces estimations divergent chaque fois que le fret et l'assurance n'évoluent pas dans le même sens que les prix unitaires des produits.

Les indices relatifs au volume et à la valeur unitaire indiquent les changements dans la somme des quantités, pondérée par les prix, et dans les valeurs unitaires, pondérées par le volume, des produits échangés entre les pays. Les coefficients de pondération sont, respectivement, les prix et les volumes de 1979-1981, période de base de tous les indices calculés par la FAO. La formule utilisée est celle de Laspeyres².

¹ Voir *Annuaire FAO de la production 1989*. Rome, 1990.

² Voir *Annuaire FAO du commerce 1989*. Rome, 1990.

Définitions «large» et «étroite» de l'agriculture

On utilise en général, pour l'aide extérieure à l'agriculture, les définitions de l'OCDE. Au sens **étroit**, l'agriculture s'entend des activités suivantes:

- Evaluation des ressources naturelles
- Mise en valeur et aménagement des ressources naturelles
- Recherche
- Approvisionnement en facteurs de production
- Engrais
- Services agricoles
- Formation et vulgarisation
- Production végétale
- Elevage
- Pêches
- Agriculture (non précisé)

Au sens **large**, elle englobe aussi les activités ci-après:

- Foresterie
- Production d'intrants
- Agro-industries
- Infrastructure rurale
- Développement rural
- Développement régional
- Mise en valeur des bassins hydrographiques

Pays développés et pays en développement

Par pays en développement, on entend: *i*) les pays à économie de marché d'Afrique, d'Amérique latine, du Proche-Orient³, d'Extrême-Orient et autres; et *ii*) les pays d'Asie à économie planifiée (Cambodge, Chine, Mongolie, République populaire démocratique de Corée et Viet Nam).

Par pays développés⁴, on entend: *i*) les pays à économie de marché d'Amérique du Nord, d'Europe de l'Ouest ainsi que la Yougoslavie, l'Océanie, Israël, le Japon et l'Afrique du Sud; et *ii*) les pays à économie planifiée d'Europe de l'Est (Bulgarie, Hongrie, Pologne, République démocratique allemande, Roumanie, Tchécoslovaquie) et l'URSS⁵.

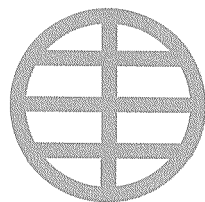
Les appellations des pays sont celles qui étaient en usage pendant la préparation de l'étude.

³ Le Proche-Orient se compose des pays suivants: Egypte, Jamahiriya arabe libyenne, Soudan, Afghanistan, Bahreïn, Chypre, République islamique d'Iran, Iraq, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Royaume d'Arabie saoudite, République arabe syrienne, Turquie, Emirats arabes unis, Yémen et Yémen démocratique.

⁴ Selon la définition du FMI (voir figures 1.1, 1.3 et 1.4), les pays industriels sont les suivants: Allemagne (République fédérale d'), Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse. (La Yougoslavie, la Grèce, Israël, l'Afrique du Sud, les pays à économie planifiée et quelques autres petits pays ne font pas partie de ce groupe.)

⁵ L'Albanie est exclue, faute de données.

CHAPITRE 1
SITUATION MONDIALE



SITUATION MONDIALE

LE PANORAMA ÉCONOMIQUE MONDIAL

Les événements récents au Proche-Orient ont rendu plus incertaine l'évolution du climat économique mondial, et donc les perspectives de l'agriculture. Ce qui ne fait aucun doute, c'est que les prix des produits dérivés du pétrole et les coûts de l'énergie sous toutes ses formes augmenteront fortement, avec des effets négatifs d'une durée indéfinie pour la plupart des pays¹. Les conséquences probables pour les pays importateurs de pétrole seront un ralentissement de l'activité économique, un renforcement des pressions inflationnistes et une aggravation des déséquilibres du budget et de la balance des paiements. Des politiques monétaires et financières plus restrictives seront vraisemblablement adoptées dans de nombreux pays, avec un durcissement des conditions du financement extérieur sur les marchés internationaux. Dans les pays de l'OCDE, le risque d'application de mesures susceptibles de provoquer une récession — en particulier un relèvement des taux d'intérêt — est politiquement plus acceptable que la promotion de la croissance économique au coût possible de taux d'inflation plus élevés. De fait, les taux d'intérêt internationaux augmentaient déjà dans plusieurs pays industrialisés pendant la première moitié de 1990 en réponse à la crainte de l'inflation; à la suite des événements du Proche-Orient, cette tendance s'est accentuée.

Les cours des actions ont fortement baissé sur tous les principaux marchés, en particulier dans les pays qui sont davantage tributaires de leurs importations de pétrole. En revanche, les modifications des parités de change ont été relativement sans à-coup, avec une érosion constante du dollar des États-Unis qui n'a connu qu'une brève interruption début août.

On ne peut que tenter de quantifier ces influences dans la situation changeante actuelle, mais il est probable qu'elles intéresseront les perspectives à court plutôt qu'à moyen terme. A moins que n'éclate un conflit majeur et en admettant qu'il n'y aura pas de nouvelles et fortes hausses des prix du pétrole, la plupart des pays membres de l'OCDE devraient être en mesure d'absorber le choc sans entrer dans ce que l'on peut technique-

ment appeler une récession. Plusieurs estimations préliminaires faites pour le court terme indiquent des degrés variables de décélération de la croissance économique dans les pays industrialisés, une montée des taux d'inflation et une détérioration de leur balance des paiements. Les estimations du FMI relatives à l'activité économique mondiale en 1982-1990 et les prévisions pour 1991 sont indiquées aux figures 1.1 à 1.4².

Pour ce qui concerne les pays industrialisés, les principaux points qui ressortent des estimations révisées du FMI pour 1990/91 sont les suivants:

- Le PIB réel devrait progresser de 2,5 pour cent en 1990 et en 1991, ce qui représenterait une forte décélération par rapport à une moyenne de près de 4 pour cent en 1988-1989. Une croissance relativement forte est projetée en Allemagne et au Japon, mais en Amérique du Nord et au Royaume-Uni, elle devrait dépasser tout juste 1 pour cent en 1990 et 1991.
- La croissance de l'emploi en 1990 devrait se ralentir à 1,2 pour cent, soit la plus faible progression enregistrée depuis 1985. Si la crise devait se prolonger et conduire à une augmentation du chômage, un renforcement du protectionnisme serait à craindre.
- Les prix de l'énergie augmentant et les taux d'utilisation de la capacité industrielle restant élevés, l'inflation devrait grimper à 4,8 pour cent en 1990 et diminuer légèrement en 1991.
- La baisse de l'activité économique et la hausse des taux d'intérêt devraient aggraver la situation financière de la plupart des pays industrialisés.
- L'ajustement des déséquilibres des paiements courants entre les grandes puissances commerciales devrait se poursuivre, quoique ces déséquilibres soient encore d'une ampleur insoutenable.
- Le déficit commercial global des pays développés devrait diminuer, malgré l'effet négatif de la hausse des prix du pétrole sur la balance commerciale des importateurs nets de ce produit. La balance commerciale des principaux pays industrialisés, qui était déficitaire en 1989, devrait devenir excédentaire en 1990. Toutefois, le

¹ Les prix du pétrole qui étaient tombés à 16 dollars le baril en juillet 1990 fluctuaient aux alentours de 30-40 dollars le baril en septembre.

² FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 1990. Les projections présentées dans ce rapport supposent que les prix du pétrole s'établiront en moyenne à 26 dollars le baril pendant le reste de l'année 1990 et diminueront ensuite progressivement pour atteindre 21 dollars le baril pendant le quatrième trimestre de 1991. Étant donné qu'en septembre/octobre les prix allaient jusqu'à 40 dollars le baril, ces projections risquent d'être trop optimistes.



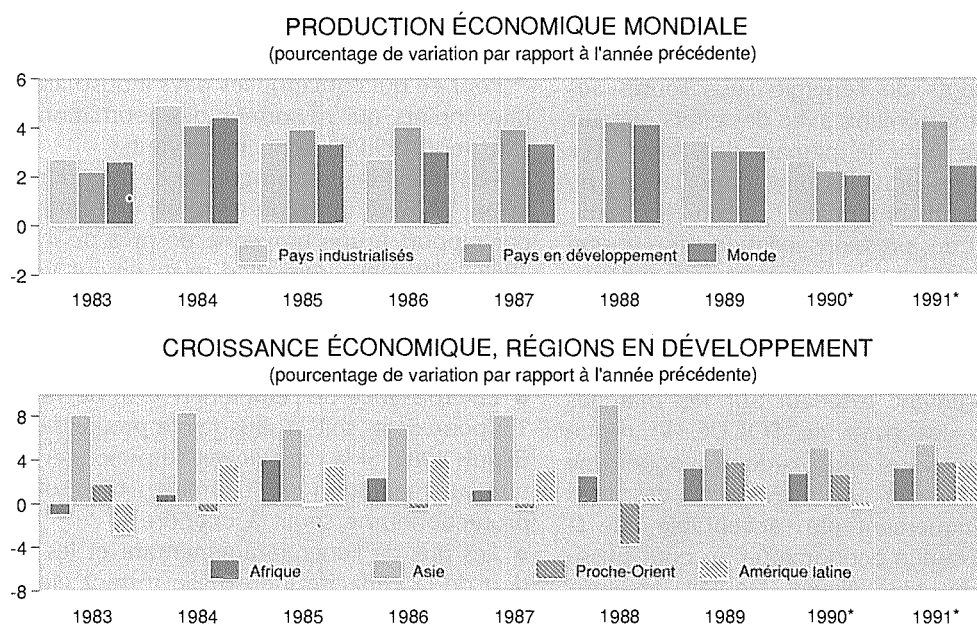
renchérissement du pétrole devrait aggraver le déficit commercial d'autres pays industrialisés en 1990.

• Les exportations et les importations des pays industrialisés devraient, selon les estimations, augmenter d'approximativement 6 pour cent en 1990, soit un point de moins qu'on ne l'estimait précédemment. On escompte maintenant une légère détérioration des termes de l'échange de ces pays en 1990.

En résumé, à la différence de ce qui s'est passé après la crise du pétrole du milieu des années 70 ou celle de

1979-1982, le monde industrialisé devrait échapper à la récession et la croissance pourrait reprendre à un rythme relativement vigoureux en 1992. Ce qui fait la différence entre le choc pétrolier actuel et les précédents, et permet de faire une prévision relativement optimiste pour les pays de l'OCDE, c'est la réduction remarquable de la dépendance de ces pays à l'égard du pétrole importé³. Un autre motif d'optimisme est que, à la différence de ce qui s'est passé au début des années 80 où les principales économies de l'OCDE se trouvaient

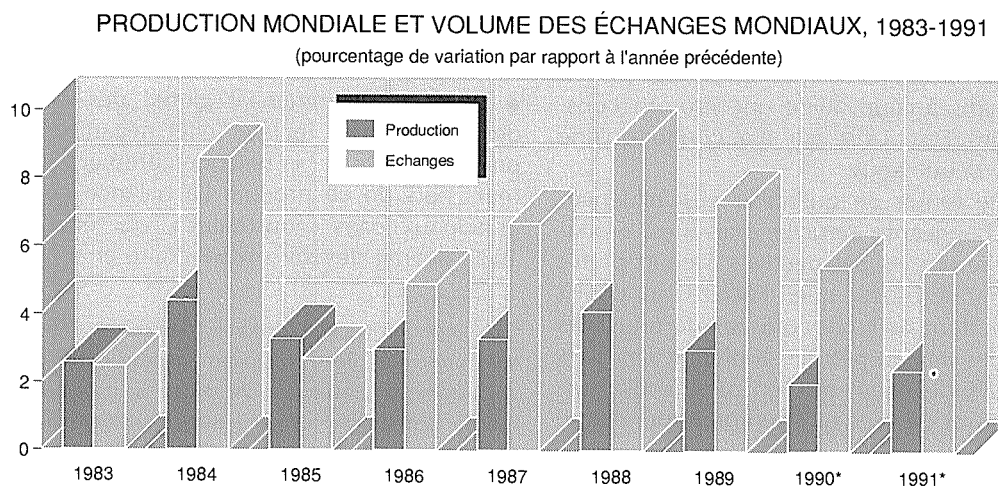
Figure 1.1



Source: FMI

* 1990: Estimations - 1991: Prévisions

Figure 1.2



Source: FMI

* 1990: Estimations - 1991: Prévisions



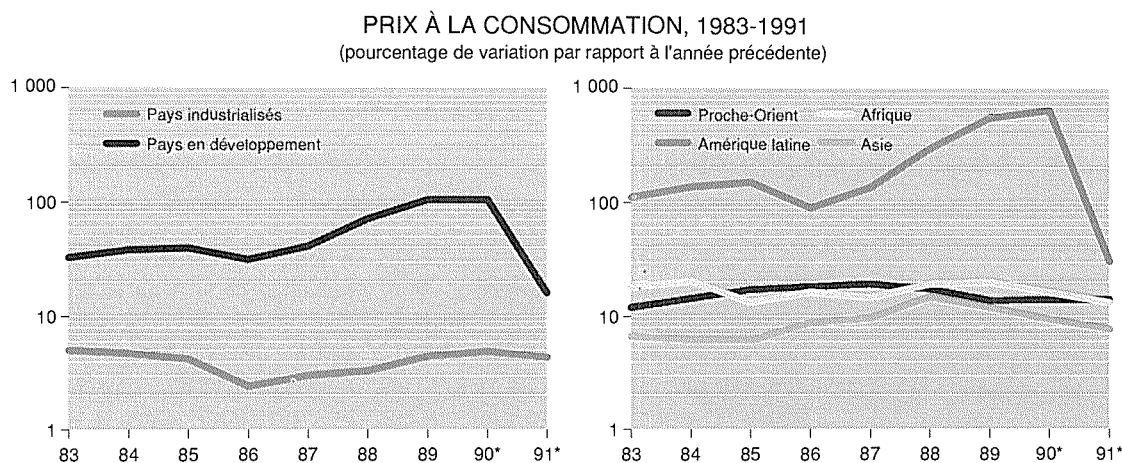
en position comparable sur le plan de la conjoncture — proches du plein emploi — et avaient adopté une attitude politique analogue — mesures restrictives pour

³ Les efforts pour utiliser rationnellement l'énergie et le recours à des énergies nouvelles ont permis aux pays de l'OCDE de réduire de presque un tiers leur consommation de pétrole exprimée en proportion du PIB depuis le début des années 80. En outre, les mesures d'urgence de grande envergure prises dans les pays de l'OCDE sont suffisantes pour faire face à la demande pendant trois mois.

lutter contre l'inflation —, la situation ces dernières années a été caractérisée par la diversité des positions conjoncturelles. Cela rend improbable l'adoption généralisée de politiques potentiellement récessives. En outre, les pays où la croissance est encore rapide, tels que l'Allemagne et le Japon, devraient assurer une forte demande pour les produits exportés par les pays à croissance plus lente.

Une période particulièrement difficile est à craindre pour les pays d'Europe de l'Est. Ils se heurtaient déjà à de

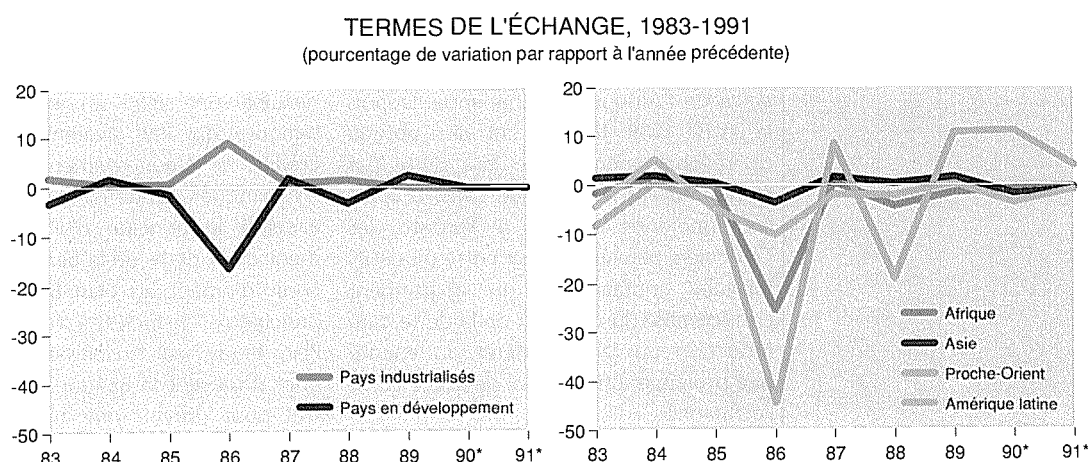
Figure 1.3



Source: FMI

* 1990: Estimations - 1991: Prévisions

Figure 1.4



Source: FMI

* 1990: Estimations - 1991: Prévisions



graves problèmes de restructuration de leurs économies, ils sont généralement extrêmement tributaires de sources importées d'énergie et il leur faudra payer en devises fortes leurs importations de pétrole en provenance de l'URSS suite à la rupture des arrangements de troc du CAEM. Ils sont aussi des utilisateurs d'énergie relativement inefficaces, avec une consommation par unité de production qui atteint à peu près le double des niveaux moyens dans les pays de l'OCDE. Enfin, les sanctions commerciales prises contre l'Iraq ont entraîné d'importantes pertes de marché pour certains pays d'Europe de l'Est. Tel a été le cas de la Yougoslavie et de la Roumanie, dont les exportations vers l'Iraq et le Koweït représentaient environ 2,5 pour cent de leurs exportations totales. Par ailleurs, pour l'URSS, la hausse des prix du pétrole pourrait avoir des avantages économiques importants dans la mesure où le bénéfice exceptionnel sera convenablement géré et réparti.

Les pays en développement devraient se trouver dans des situations contrastantes selon qu'ils sont exportateurs ou importateurs nets de pétrole. La hausse des prix du pétrole assurerait des gains variables au relativement petit nombre d'exportateurs nets, dont quelques-uns ont aussi annoncé un fort accroissement du volume de leurs expéditions⁴. Parmi les pays fortement endettés de ce groupe, seuls le Venezuela, l'Equateur, l'Algérie, l'Indonésie, le Nigéria et le Mexique devraient bénéficier de ce renchérissement; dans le cas du Mexique, toutefois, les gains escomptés devraient être en grande partie contrebalancés par les effets négatifs de la réduction de l'activité économique aux Etats-Unis. Pour ce qui est des importateurs nets de pétrole, beaucoup d'entre eux se

⁴ La Banque mondiale estime que seulement 11 pays en développement exportateurs de pétrole, autres que les pays du Golfe, profiteraient directement de la hausse des prix.

ENCADRÉ 1.1

Faits nouveaux concernant l'allègement de la dette

Les progrès réalisés ces dernières années dans l'allègement de la dette et du service de la dette ont été lents et inégaux en raison de la complexité des négociations, des divergences d'intérêts entre les créanciers et des incertitudes qui planent sur les efforts d'ajustement de certains débiteurs. Ces incertitudes se sont encore accentuées. La dégradation de l'environnement économique risque de miner la capacité et la volonté de nombreux pays en développement de persévérer dans leurs efforts vers la stabilisation et la réforme structurelle. Et pourtant, des initiatives et des expériences intéressantes ont récemment vu le jour, notamment:

Les accords annoncés à l'occasion du Sommet de Toronto, qui a réuni les sept pays les plus industrialisés en juin 1988, ont pour objet un réaménagement de la dette de l'Afrique subsaharienne. Depuis la fin de 1988, 18 pays ont ainsi obtenu un rééchelonnement de leur dette par l'intermédiaire du Club de Paris. D'après les conditions définies à Toronto, les créanciers peuvent choisir entre plusieurs formules, notamment un abattement considérable du montant de la dette, une réduction du taux d'intérêt ou encore une prolongation du délai de grâce et de l'échéance.

Le Plan Brady, lancé en mars 1989, a pour but d'alléger la dette, essentiellement commerciale, de 19 pays à revenu inter-

médiaire — et ce de différentes façons: réduction de la dette et du service de la dette, y compris rachat; rabais accordé sur des dettes anciennes en échange de nouvelles obligations assorties de garanties; politiques visant à encourager le rapatriement de capitaux illégalement exportés et les investissements étrangers directs. Les banques commerciales devraient consentir des réductions de la dette et de nouveaux prêts. Le FMI et la Banque mondiale déboursent probablement de 15 à 20 milliards de dollars. Ces différentes mesures devraient permettre de diminuer d'environ 6 milliards de dollars par an le service de la dette des pays à revenu intermédiaire fortement endettés entre 1990 et 1993. Vers le milieu de l'année 1990, quatre pays (Mexique, Philippines, Costa Rica et Venezuela) ont signé un accord avec les banques qui leur avaient consenti des crédits. Le Gouvernement marocain et les banques créditrices ont également accepté le principe d'un rééchelonnement de la dette de la Banque du Maroc conformément au Plan Brady. L'un des principaux obstacles à l'application du Plan Brady est l'insuffisance des fonds dont disposent la Banque mondiale et le FMI pour prévoir une réduction de la dette dans leur programme d'opérations. Un signe encourageant à cet égard est toutefois l'accord conclu en mai 1990,



heurteront probablement à de graves difficultés économiques, selon leur dépendance à l'égard de sources extérieures d'énergie. Indépendamment des effets directs de la hausse des prix sur leur balance des paiements et leurs coûts de production intérieurs, les économies des pays en développement importateurs seront probablement aussi confrontées à ses effets déprimants indirects. Leurs perspectives commerciales et leurs perspectives de croissance, déjà sombres dans de nombreux cas, particulièrement pour les pays qui exportent essentiellement des produits agricoles, devraient se ressentir encore d'un ralentissement de l'activité économique dans les pays industrialisés. Pour le grand nombre de pays endettés du premier groupe, le durcissement des politiques financières et monétaires, qui suppose en particulier une hausse des taux d'intérêt dans les pays créditeurs, est une perspective potentiellement désastreuse. Enfin, on escompte que plusieurs pays du Proche-

Orient et de l'Asie devront faire face à des difficultés majeures en raison du rapatriement massif de travailleurs revenant de l'Iraq et du Koweït, qui représentaient pour quelques-uns d'entre eux des sources importantes de revenu sous la forme de transfert de fonds, et en raison également de la réduction des échanges et des activités de réexpédition dans la zone plus directement affectée par l'embargo commercial: Jordanie, Turquie et Egypte. On estime que les pertes subies par la Jordanie à la suite de la hausse des prix du pétrole, du non-rapatriement des salaires des travailleurs et de l'interruption des échanges avec l'Iraq et le Koweït pourraient représenter 35 pour cent ou plus de son PIB en 1991. Ces pertes seraient inférieures à 5 pour cent en Egypte et en Turquie.

Cet assombrissement des perspectives pour une majorité de pays en développement ressort des estimations ci-après du FMI:

selon lequel les quotes-parts du FMI augmenteront de 50 pour cent. Par ailleurs, la substitution de la Banque mondiale et du FMI aux banques commerciales, envisagée par le Plan Brady, aura pour effet une moins grande souplesse à l'égard des pays en développement, du fait que les prêts du FMI et de la Banque mondiale ne peuvent être rééchelonnés. En outre, les pays contractant un emprunt au titre de la réduction de la dette obtiennent plus difficilement d'autres prêts de ces institutions.

Le Club de Paris, qui réunit les pays créanciers soucieux de réaménager la dette publique des pays en développement, a annoncé une nouvelle stratégie consistant à offrir des conditions plus favorables aux pays à revenu faible et intermédiaire. Quatre pays (Maroc, Honduras, El Salvador et Congo) ont bénéficié d'un rééchelonnement de leur dette sur une période de 15 ans, soit cinq ans de plus que prévu à l'origine.

Outre les accords de Toronto et le Plan Brady, plusieurs autres initiatives ont été prises pour aider les pays à faible revenu. Un très grand nombre de prêts consentis à l'Afrique subsaharienne au titre de l'aide publique au développement (APD) ont été annulés. Les Etats-Unis se proposent d'éliminer ainsi un montant de 1 milliard de dollars à dater du 1^{er} octobre 1989 et la France un mon-

tant de 2,3 milliards de dollars, tandis que la République fédérale d'Allemagne a déjà supprimé 1,5 milliard de dollars et le Canada envisage de suivre l'exemple avec plus de 425 millions de dollars.

En juin 1990, le Président des Etats-Unis a annoncé le lancement du plan «Enterprise for the Americas Initiative» visant à favoriser la réforme économique et le développement de l'Amérique latine, notamment par la réduction partielle de la dette de 12 milliards de dollars due aux Etats-Unis, sous réserve que soient entreprises les réformes prévues par le FMI et la BIRD.

Lors de la réunion des ministres des finances des pays du Commonwealth en septembre 1990, M. John Major, Chancelier de l'Echiquier du Royaume-Uni, a proposé le plan de la Trinité-et-Tobago, qui étend les conditions stipulées lors des accords de Toronto aux pays pauvres qui entreprennent des programmes d'ajustement économique. Le Plan, qui intéresse les pays à revenu faible ou intermédiaire, entraînera une réduction de la dette de 17 pays africains et de deux pays d'Amérique du Sud ayant déjà bénéficié des accords de Toronto. Il prévoit une remise de la dette publique pour un montant de 18,3 milliards de dollars, un réaménagement de l'ensemble de la dette de ces pays, la réinjection dans leur économie de 2,7 milliards de dollars provenant de la

capitalisation des intérêts pendant la première année et la prolongation du délai de remboursement (25 ans). Le plan de la Trinité pourrait être étendu par la suite à d'autres pays à faible revenu non visés, à l'origine, par les accords de Toronto.

Lors de la deuxième Conférence de la CNUCED sur les pays les moins avancés (PMA), on s'est inquiété des conséquences négatives que pourraient avoir les événements du Proche-Orient et l'altération du climat économique sur les efforts déployés pour résoudre le problème de la dette et sur l'aptitude de nombreux pays en développement à poursuivre leurs politiques de stabilisation et de réforme structurelle. La Conférence, qui s'est tenue à Paris du 3 au 14 septembre 1990, a estimé que les pays les plus défavorisés étaient les premières victimes de la crise. Il faut espérer que les initiatives encourageantes en faveur des PMA annoncées à la Conférence traduisent la volonté des pays riches de poursuivre et d'intensifier leur aide aux pays les moins développés, malgré la conjoncture économique difficile.



- La croissance du PIB réel dans le groupe des pays en développement devrait tomber de 3 pour cent en 1989 à 2,2 pour cent en 1990. A l'échelle régionale, les taux de croissance en 1990 seraient les suivants: Afrique, 2,7 pour cent; Asie, 5 pour cent; Proche-Orient, 2,6 pour cent; Amérique latine et Caraïbes, -0,4 pour cent. Toutefois, on prévoit pour toutes les régions une forte accélération de la croissance en 1991.

- On estime maintenant que l'augmentation des prix à la consommation en 1990 s'établit comme suit: 16 pour cent en Afrique, 9 pour cent en Asie, 14 pour cent au Proche-Orient, et 626 pour cent en Amérique latine et aux Caraïbes. Des taux beaucoup plus faibles sont escomptés en 1991 dans toutes les régions, exception faite du Proche-Orient.

- Pour les pays en développement non exportateurs de pétrole, la croissance en volume des exportations devrait se ralentir à environ 6 pour cent en 1990, soit la plus faible progression enregistrée depuis 1985, et accuser une nouvelle décélération en 1991 où elle devrait tomber à 5,6 pour cent. Une détérioration de 3,3 pour cent des termes de l'échange de ces pays est escomptée en 1990, et une nouvelle détérioration de 1,5 pour cent en 1991, par suite principalement d'une forte chute des prix des produits primaires non pétroliers (-8 pour cent en 1990).

- Le déficit courant du groupe des pays en développement non exportateurs de pétrole devrait augmenter de 12 milliards de dollars pour atteindre 22 milliards de dollars en 1991. Le financement des déficits de ces pays devrait être assuré en grande partie par des créanciers officiels.

- La dette extérieure totale des pays en développement (non compris les crédits du FMI) devrait augmenter de 9 pour cent en 1990-1991 pour atteindre 1,354 milliard de dollars à la fin de 1991. L'Amérique latine et les Caraïbes sont la seule région où, d'après les projections, la dette extérieure devrait rester à peu près inchangée (415 milliards de dollars).

L'effet perturbateur possible de la situation au Proche-Orient sur les tentatives incessantes pour résoudre le problème de l'endettement est préoccupant. Le ratio du service de la dette (paiement des intérêts et amortissement en proportion des exportations de biens et services) des pays en développement devrait passer de 19 pour cent en 1990 à 20 pour cent en 1991. Toutefois, la situation diffère selon les régions. Ainsi, en Amérique latine et aux Caraïbes, on s'attend à ce que le ratio du service de la dette passe de 37 pour cent en 1990 à 43 pour cent en 1991 (contre 33 pour cent en 1989). En Asie, où il était de 10 pour cent en 1990 et de 11 pour cent en 1989, on prévoit un léger fléchissement en 1991 (9 pour cent). En Afrique, le ratio du service de la dette devrait se stabiliser à 27 pour cent en 1990 et 1991, contre 25 pour cent en 1989. Au Proche-Orient, on prévoit un ratio de 26 pour cent en 1990 et en 1991 (25 pour cent en 1989).

Conséquences pour l'agriculture

La sensibilité de l'agriculture à l'environnement macro-économique varie en fonction de la situation de ce secteur dans les différents pays et de la mesure dans laquelle il est exposé aux influences externes.

Dans les pays industrialisés, l'importance de l'agriculture est limitée pour ce qui est de sa contribution directe au revenu et à l'emploi⁵, mais ses effets indirects sur l'activité économique sont considérables — en tant que source de matières premières pour les activités situées en aval telles que les industries alimentaires et en tant que débouché pour les industries d'amont qui lui fournissent intrants, machines et services. Toutefois, les rigidités et distorsions induites par les politiques ont empêché une transmission complète des signaux économiques au secteur agricole dans nombre de ces pays. Ces politiques ont attiré dans le secteur agricole des ressources qui auraient pu être mieux utilisées ailleurs; provoqué une hausse artificielle des prix intérieurs, nuisant au consommateur et faussant les rapports de concurrence dans toutes les activités d'amont et d'aval; isolé l'agriculture des marchés mondiaux par des mesures de protection à la frontière et rendu les excédents artificiellement compétitifs sur les marchés mondiaux par le recours massif aux subventions à l'exportation. Dans la mesure où le taux de change est aussi influencé par le soutien à l'agriculture, ces politiques ont en outre indirectement affecté la position concurrentielle des activités non agricoles. Bien que les effets indésirables de ces politiques et leur coût élevé pour les budgets nationaux et les contribuables soient connus, les progrès réalisés vers une plus grande orientation sur le marché n'ont pu, pour des raisons politiques et sociales, être que partiels et inégaux⁶.

Pour l'agriculture des pays en développement, l'environnement économique général et l'évolution des politiques dans les pays industrialisés ont une importance particulière. Les pays en développement non producteurs de pétrole dépendent en général de l'agriculture pour 20 à 40 pour cent de leur PIB, 60 à 80 pour cent de l'emploi et 50 à 70 pour cent des recettes d'exportation totales. Par ailleurs, les pays en développement offrent, dans une perspective mondiale à long terme, le plus fort potentiel de développement agricole fondé sur la demande. Toutefois, la situation économique et commerciale n'est pas depuis quelque temps favorable à la réalisation de ce potentiel. Compte tenu de l'augmenta-

⁵ Dans la zone de l'OCDE, la valeur ajoutée brute de l'agriculture représente 3 pour cent environ du PIB. Les emplois agricoles représentent 8 pour cent environ des emplois civils au Japon et dans la CEE et 3 pour cent aux Etats-Unis.

⁶ Selon une récente série d'études Banque mondiale/OCDE, le coût annuel des subventions aux agriculteurs pour les consommateurs et les contribuables de 24 pays industrialisés s'élève à quelque 200 milliards de dollars.



tion actuelle du revenu par habitant, on ne peut s'attendre à ce que la demande intérieure de denrées alimentaires dépasse 2 à 2,5 pour cent en 1989-1990 dans la plus grande partie de l'Afrique et de l'Amérique latine et des Caraïbes — soit bien peu par rapport à l'impulsion requise pour stimuler la croissance de la production. On ne peut pas non plus compter que le commerce agricole contribue sensiblement à la reprise économique vu les perspectives actuelles de la demande d'importation des pays industrialisés, les faibles prix de plusieurs importants produits agricoles exportables, la hausse des prix du pétrole et l'instabilité des marchés provoquée par la hausse des taux d'intérêt. C'est ce que montrent les estimations suivantes portant sur les 40 pays en développement que le FMI définit comme étant principalement exportateurs de produits agricoles:

- Pour les pays en développement principalement exportateurs de denrées agricoles, le PIB par habitant a diminué de 1,1 pour cent en 1989 et devrait perdre 0,8 pour cent en 1990. Ce pourcentage est à rapprocher de celui des pays en développement ayant une base d'exportation plus diversifiée où on estime que le PIB par habitant a augmenté de 1,1 pour cent en 1989 et de 0,2 pour cent en 1990.
- Dans ces pays, la formation brute de capital est tombée de quelque 17 pour cent du PIB au début des années 80 à moins de 14 pour cent en 1989 et 1990 — alors que le pourcentage correspondant dans les pays en développement ayant une base d'exportation diversifiée s'est stabilisé autour de 20 pour cent.
- Pendant toutes les années 80, l'inflation a été sensiblement plus élevée dans les pays en développement principalement exportateurs de denrées agricoles que dans ceux ayant des exportations diversifiées.
- Le volume des exportations a augmenté sensiblement moins dans les pays en développement principalement exportateurs de denrées agricoles que dans les pays exportateurs de biens manufacturés au cours de la plus grande partie des années 80, les termes de l'échange des premiers ayant perdu, selon les estimations, près d'un tiers entre 1985 et 1990.
- Le volume des importations a diminué de 11 pour cent au total entre 1982 et 1990 et l'on s'attend à une nouvelle contraction en 1991.

Cet état de choses soulève un certain nombre de questions importantes. Le commerce est considéré comme la courroie de transmission qui permet la propagation de la croissance économique des pays industrialisés aux autres pays. Or, dans les années 80, caractérisées par une longue période d'expansion dans les pays industrialisés, cet effet de transmission a inégalement joué dans les différents groupes de pays en développement. D'une part, un certain nombre de pays, en particulier d'Asie du Sud-Est, ont non seulement réussi à surmonter les chocs extérieurs et les contraintes de leurs marchés, mais aussi à asseoir leur rapide croissance sur

les exportations. D'autre part, nombre d'autres pays, dont les ressources en devises et la croissance dépendent surtout de l'agriculture, ont obtenu des résultats médiocres et doivent faire face à des perspectives plus sombres que la plupart des autres pays en développement, sur pratiquement tous les plans de l'économie. Ce qui distingue les pays du premier groupe, c'est qu'ils ont été aptes ou intrinsèquement capables de devenir des économies à forte intensité de main-d'œuvre, orientées vers l'exportation et ayant une base industrielle de plus en plus large.

Pour le deuxième groupe de pays, le fait qu'ils soient principalement exportateurs de denrées agricoles dans un environnement économique hostile n'explique peut-être pas entièrement leurs déboires. Dans certains cas, ces influences défavorables externes ont coïncidé avec des politiques gouvernementales de soutien à la croissance et au commerce peu saines et peu stimulantes pour l'activité économique ultérieure.

On peut également avancer que, à mesure que le développement progresse et compte tenu des perspectives commerciales qui s'offrent à l'agriculture, ce secteur perdra relativement de l'importance en tant que source principale de devises et qu'il doit être considéré de plus en plus comme une source d'approvisionnement local, un pourvoyeur d'emplois et un débouché pour l'industrie locale. Quels que soient les mérites de cette argumentation dans une perspective à long terme, de nombreux pays ne peuvent se permettre de laisser les exportations agricoles devenir trop rapidement une source marginale de croissance tant que les autres secteurs ne sont pas encore suffisamment développés. Pour la plupart d'entre eux, le secteur agricole devra rester pendant encore longtemps la source principale de recettes d'exportation, de sorte que l'influence de l'environnement extérieur garde, au même titre que les politiques et les efforts intérieurs, une importance prépondérante. Dans bien des cas, la réussite des réformes des politiques intérieures est étroitement tributaire d'une amélioration de l'environnement extérieur. Cette constatation fait ressortir la nécessité d'une action et de critères spéciaux. C'est dans cette optique qu'il est important de fournir à ces pays un meilleur accès aux marchés mondiaux; d'accorder un traitement différencié et plus favorable à leurs exportations; de garantir la réciprocité non automatique des concessions accordées par les pays industrialisés et d'assurer la continuité et l'amélioration des arrangements existants en matière de commerce préférentiel et d'aide.



TENDANCES DE LA PRODUCTION VIVRIÈRE ET AGRICOLE EN 1986-1989

Au plan mondial, la croissance de la production agricole s'est essoufflée au cours de la seconde partie des années 80. Cette tendance a été particulièrement marquée dans les pays développés, notamment en Amérique du Nord, où la production a perdu en moyenne 0,7 pour cent par an entre 1986 et 1989, soit trois années consécutives de déclin que la reprise de 1989 n'a pas intégralement compensé (figure 1.5). La production a aussi diminué entre 1986 et 1989 en Océanie, elle a stagné en Europe de l'Ouest et n'a que modérément progressé en Europe de l'Est et en URSS, où elle a connu d'importantes fluctuations annuelles.

La croissance de la production vivrière et agricole a été très variable dans les pays en développement durant la seconde moitié des années 80. Au niveau régional, le tableau général fait apparaître une croissance soutenue en Asie, bien que le rythme se soit ralenti par rapport à la moyenne de 1981-1985; des performances médiocres en Amérique latine et dans les Caraïbes où la production n'a pas suivi la croissance démographique; une instabilité marquée au Proche-Orient où les progrès ont été globalement nuls; un résultat inquiétant en Afrique où la croissance de la production est tombée au-dessous des niveaux déjà faibles du début des années 80.

Les conclusions ci-après se dégagent du tableau 1.1 qui donne la composition par produit des principaux groupes de denrées alimentaires:

- La *production céréalière* mondiale n'a que marginalement augmenté en 1986-1989 par suite d'un recul général dans les pays développés et d'un ralentissement de la croissance dans les pays en développement, où elle a diminué de moitié par rapport à la moyenne des années 1981-1985. Dans les pays développés, le recul est imputable à la sécheresse prolongée qui a sévi en 1988 en Amérique du Nord, à un déclin marqué de la production en Océanie, en ce qui concerne en particulier les céréales secondaires, et à une stagnation générale en Europe de l'Ouest. En revanche, la production céréalière aurait augmenté de près de 3 pour cent par an en Europe de l'Est et en URSS sous l'effet des récoltes abondantes rentrées en 1986 et d'une reprise de la production en URSS et en Bulgarie en 1989 après deux années de régression.
- En ce qui concerne les régions en développement, la production céréalière n'a été bonne qu'en Extrême-Orient, malgré les mauvaises moussons de 1986 et de 1987 qui ont entraîné un net ralentissement de la production de riz en 1986-1989 par rapport au niveau élevé des années précédentes. Pour toutes les autres régions en développement, la période s'est caractérisée par des récoltes généralement médiocres ou mauvaises, aussi bien par rapport aux besoins intérieurs — aucune

n'a permis une augmentation de la production céréalière par habitant — que par rapport au niveau moyen de 1981-1985.

- Le secteur des *huiles végétales* a été parmi les plus dynamiques malgré un ralentissement de la croissance de la production dans les pays développés au cours de la seconde moitié des années 80 par suite, d'une part, des mesures gouvernementales prises pour réduire les prix de soutien dont le niveau élevé encourageait la production dans certains pays importateurs et, d'autre part, des réactions des agriculteurs face au faible niveau des cours mondiaux dans certains pays exportateurs. L'accélération de la croissance dans les pays en développement a largement contrebalancé le ralentissement enregistré dans les pays développés et a permis aux premiers de voir leur part dans la production d'huiles végétales passer à près des deux tiers du total. Sur un plan régional, la croissance a été particulièrement marquée dans les pays exportateurs de l'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine ainsi que, parmi les pays importateurs, en Chine, et plus récemment, en Inde où les importations ont été renforcées. La croissance de la production est restée sensiblement inférieure à celle de la population en Afrique et au Proche-Orient.

- En ce qui concerne les autres produits alimentaires, la croissance de la production des *racines et tubercules* a été insuffisante en Amérique latine et en Afrique mais s'est quelque peu accélérée dans l'autre grande zone productrice et consommatrice, celle des pays d'Asie à économie planifiée. La croissance de la production de *légumineuses* a suivi de près celle de la population en Extrême-Orient et la production de haricots secs et de pois chiches a fortement progressé en Inde en 1986 et 1989. La production de légumineuses s'est aussi sensiblement accrue au Proche-Orient et en Afrique et légèrement améliorée en Amérique latine; elle a par contre diminué dans les pays d'Asie à économie planifiée. La production de *sucre* a modérément augmenté en 1986-1989 dans les pays aussi bien développés qu'en développement, le recul enregistré en Amérique latine et dans les Caraïbes, dans les pays d'Asie à économie planifiée et au Proche-Orient ayant été largement compensé par des augmentations dans les autres régions.

- La croissance de la production de *produits animaux*, en particulier de lait, s'est ralentie dans les pays développés au cours de ces dernières années par suite du prix relativement élevé des aliments pour animaux ainsi que des efforts accomplis pour réduire les excédents structurels dans la Communauté européenne et certains autres pays d'Europe. En revanche, les pays en développement ont enregistré des augmentations sensibles de la production tant de lait que de viande, particulièrement marquées dans les pays d'Asie à économie planifiée.

- Pour les produits tropicaux destinés à la préparation de boissons, les tendances ont été contrastées: la production de *fèves de cacao* a fortement repris dans

TABLEAU 1.1 Production agricole par produit, 1981-1985 et 1986-1989

	Pays développés		Pays en développement		Monde	
	Variation annuelle moyenne		Variation annuelle moyenne		Variation annuelle moyenne	
	1981-1985	1986-1989	1981-1985	1986-1989 (pourcentage)	1981-1985	1986-1989
Production céréalière totale¹	3,3	-0,5	3,8	1,6	3,4	0,4
<i>Blé</i>	0,4	1,3	6,4	2,3	2,5	1,7
<i>Riz (paddy)</i>	2,3	-0,9	3,6	1,9	3,4	1,7
<i>Céréales secondaires</i>	5,5	-1,1	2,6	0,6	4,1	-1,0
Plantes-racines et tubercules	3,5	-1,4	0,6	1,6	1,6	0,5
Légumineuses	9,6	6,8	2,9	2,0	4,6	3,3
Huiles végétales	3,9	2,2	4,8	6,8	4,4	4,9
Sucre centrifugé (brut)	-0,4	1,1	2,8	1,7	1,4	1,4
Fèves de cacao	—	—	3,5	6,3	2,9	5,9
Café	—	—	-0,8	3,8	-0,8	3,8
Thé	1,3	-0,9	5,8	3,0	5,2	2,6
Coton-fibre	3,9	4,1	6,9	—	5,3	1,5
Tabac	1,1	-2,5	9,4	3,1	6,3	1,4
Production totale de viande	1,3	1,8	4,4	4,3	2,4	2,8
Production totale de lait	1,4	0,3	3,8	3,3	2,0	1,1
Œufs de poule	0,9	0,5	8,2	4,4	3,6	2,2

Source: FAO, Division de la statistique et Division des produits et du commerce international.

Note: Les variations de pourcentage ont été calculées à partir de chiffres non arrondis.

¹ Y compris le riz en équivalent paddy.

certaines grands pays producteurs d'Afrique mais est restée stagnante en Amérique latine et dans les Caraïbes depuis 1986; celle de *café* a accusé de fortes fluctuations en Amérique latine et dans les Caraïbes sous l'effet principalement des mauvaises récoltes rentrées au Brésil en 1986 et 1988 par suite des conditions météorologiques, mais au plan mondial aucune tendance ne se dégage dans un sens ou dans l'autre. La production mondiale de *thé* a progressé à un rythme soutenu, en particulier au Kenya et dans les pays d'Asie à économie planifiée.

La croissance de la production vivrière est restée inférieure à celle de la population dans 49 des 72 pays en développement (68 pour cent) qui ont enregistré des variations sensibles de la production vivrière par habitant (supérieures ou inférieures à 1 pour cent) entre 1985 et 1989 (figure 1.6). Dans ces 72 pays, la production vivrière par habitant a sensiblement diminué dans 80 pour cent environ de ceux d'Afrique, 65 pour cent environ de ceux du Proche-Orient et de la région Asie et Pacifique tandis qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, les augmentations et les diminutions de la production par habitant se sont également réparties entre les pays. En revanche, la croissance de la production vivrière a dépassé celle de la population dans plusieurs des pays en développement les plus peuplés, par exemple la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Brésil et la

Colombie. En Afrique, au contraire, la production par habitant a diminué dans les pays qui représentent la plus grande partie de la population de la région.

Production alimentaire et agricole en 1990

Les premières estimations de la production agricole mondiale en 1990 indiquent une progression d'environ 2,4 pour cent (2,6 pour cent pour la production alimentaire), soit un taux de croissance moindre qu'en 1989 mais nettement supérieur aux moyennes très basses de la période de 1986-1988 (tableau 1.2).

De même qu'en 1989, quoiqu'à un degré moins net, l'augmentation globale de la production alimentaire et agricole en 1990 devrait être principalement imputable aux pays développés, particulièrement l'Amérique du Nord et l'Europe de l'Est et l'URSS. La production de l'Océanie et de la CEE n'augmentera peut-être que modérément.

Pour une grande partie de l'Afrique et de l'Amérique latine et des Caraïbes, il est probable que 1990 sera encore une année décevante pour l'agriculture. Dans les deux régions, la croissance de la production alimentaire devrait être inférieure à celle de la population pour la deuxième année consécutive. En Amérique latine et aux Caraïbes, le déficit global a résulté dans une large mesure des très mauvaises récoltes du Brésil et de quelques pays des Andes et des Caraïbes, qui ont plus



que contrebalancé les récoltes moyennes ou bonnes de la majorité des autres pays de la région. En Afrique, la production vivrière devrait être particulièrement médiocre au Libéria, en Zambie, au Maroc, au Botswana et au Sénégal. En outre, quoique l'on prévoie une forte augmentation de la production vivrière du Soudan après le fléchissement enregistré en 1989, cet accroissement sera insuffisant pour compenser les reculs marqués des années précédentes. L'Éthiopie, où les perspectives des approvisionnements alimentaires intérieurs sont très préoccupantes (voir section «Pénuries et crises alimentaires»), doit faire face à une situation analogue.

Pour ce qui est de l'Asie, on escompte un ralentissement notable de la croissance de la production alimentaire et agricole par rapport aux tendances récentes. La production alimentaire devrait progresser à un rythme légèrement plus rapide que la population en Inde, mais la production par habitant pourrait accuser une forte chute au Népal, au Bangladesh, en Thaïlande et en République de Corée. En revanche, la croissance de la production devrait être nettement supérieure à la croissance démographique et aux tendances récentes au Myanmar, au Laos, à Sri Lanka, en Malaisie, au Viet Nam et au Pakistan.

En Chine, les perspectives pour 1990 sont variables: les récoltes de certains produits, en particulier les cultures oléagineuses et le sucre, devraient être très abondantes et il devrait y avoir un certain redressement de la production de légumineuses; la production animale devrait par contre ne progresser que faiblement en raison principalement de la pénurie d'aliments pour animaux. Pour ce qui est des céréales, les perspectives sont généralement favorables et le record atteint en 1989 sera probablement dépassé.

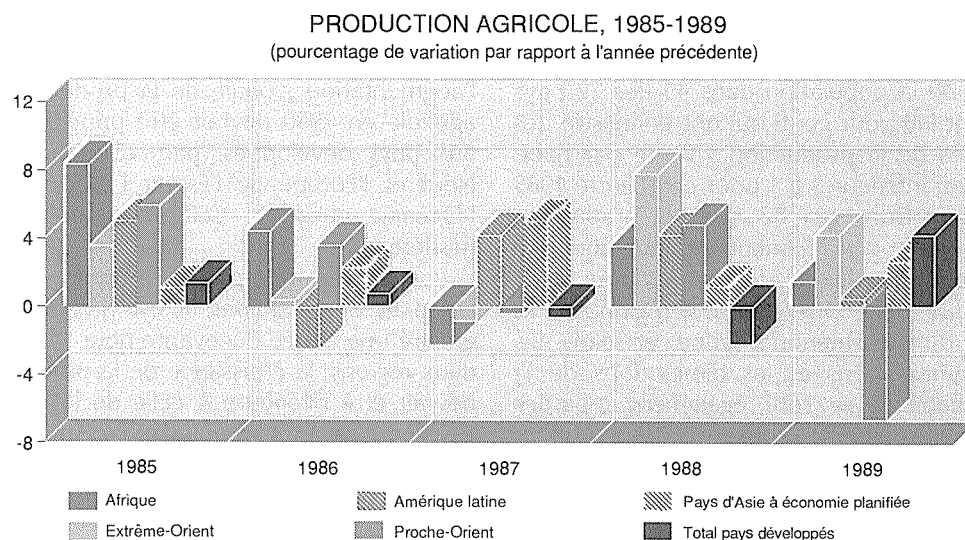
En ce qui concerne les divers produits, on prévoit maintenant pour la production mondiale de *céréales* un

niveau record de 1 941 millions de tonnes en 1990, soit approximativement 66 millions de tonnes de plus qu'en 1989 (tableau 1.3). La plus grande partie de cet accroissement sera imputable aux pays développés, en particulier l'Amérique du Nord et l'URSS, mais les prévisions indiquent aussi une augmentation de la production des pays en développement considérés dans leur ensemble. L'essentiel de la progression concernera le *blé*, dont la production devrait augmenter de 27 pour cent en Amérique du Nord et atteindre des niveaux records en URSS. Pour ce qui est des principaux pays producteurs en développement, la récolte sera probablement meilleure qu'en 1989 en Chine, au Pakistan, en Égypte et en Argentine; elle sera proche du record de 1989 en Inde; elle accusera une forte amélioration en Turquie où elle avait beaucoup souffert de la sécheresse en 1989; mais elle sera moins abondante au Mexique et au Brésil. Selon les prévisions, la production mondiale de *céréales secondaires* progressera de 12,7 millions de tonnes (1,5 pour cent), l'essentiel de cet accroissement intéressant dans ce cas aussi l'Amérique du Nord, l'URSS et la Turquie. Toutefois, la production de céréales secondaires devrait diminuer en Europe de l'Ouest et en Europe de l'Est, en Océanie, en Afrique et en Amérique du Sud. L'expansion globale de la production des pays en développement devrait être principalement attribuable aux meilleures récoltes rentrées en Asie, particulièrement en Chine et en Inde, ainsi qu'en Turquie. La production mondiale de *riz* (paddy) en 1990 devrait, avec plus de 515 millions de tonnes, dépasser d'environ 1 pour cent le niveau déjà exceptionnellement élevé de 1989, grâce aux récoltes très abondantes de l'Asie qui assurera une nouvelle fois la plus grande partie de l'accroissement.

Pour ce qui est des autres produits, les principaux faits à signaler sont les suivants:

- La production d'*huiles végétales* devrait diminuer

Figure 1.5



Source: FAO, Division de la statistique

TABLEAU 1.2 Variations de la production vivrière et agricole (cultures et élevage) dans le monde et par région, 1988-1990

	Production vivrière		Production agricole		Cultures		Élevage	
	1988 à 1989	1989 à 1990 ¹	1988 à 1989	1989 à 1990 ¹	1988 à 1989	1989 à 1990 ¹	1988 à 1989	1989 à 1990 ¹
	(pourcentage)							
Pays en développement à économie de marché								
<i>Afrique</i>	1,6	1,4	1,5	1,4	1,3	1,7	2,7	1,7
<i>Extrême-Orient</i>	1,1	1,4	1,5	1,5	1,4	—	2,7	2,1
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	4,4	1,1	4,2	1,0	5,2	0,7	4,1	3,5
<i>Proche-Orient</i>	0,9	0,6	0,5	0,8	-0,1	1,2	2,1	—
	-6,9	5,3	-6,6	5,4	-9,6	9,3	1,2	1,7
Pays d'Asie à économie planifiée	2,9	4,5	2,7	4,2	2,4	3,3	4,0	1,2
Tous pays en développement	2,0	2,3	1,9	2,3	1,7	2,2	3,1	1,5
Pays développés à économie de marché								
<i>Amérique du Nord</i>	4,6	2,2	4,1	2,3	9,5	2,5	-0,7	1,2
<i>Océanie</i>	11,6	3,4	10,3	3,6	18,9	6,1	0,3	1,3
<i>CEE (12)</i>	-2,7	0,9	-2,6	1,2	1,5	2,5	-3,0	2,3
<i>Autres pays d'Europe de l'Ouest</i>	—	1,8	—	1,8	1,8	-0,5	-1,5	1,1
	2,0	1,1	2,0	1,1	8,1	-1,1	-1,5	0,5
Europe de l'Est et URSS	2,7	4,5	4,1	2,9	4,6	5,3	1,2	—
Tous pays développés	4,1	2,9	4,2	2,5	7,8	3,4	—	0,7
Monde	2,9	2,6	2,8	2,4	3,9	2,7	1,1	1,1

Source: FAO (sur la base des informations disponibles jusqu'au 31 août 1990).

¹ Chiffres préliminaires.

légèrement dans les pays industrialisés en 1990 et augmenter à un rythme plus lent, mais néanmoins encore appréciable, dans les pays en développement. La production de l'Amérique du Nord et celle de l'Europe de l'Ouest se maintiendront probablement plus ou moins aux niveaux de 1989, celle de l'Europe de l'Est et de l'URSS baissera d'environ 4 pour cent. En revanche, la production de toutes les régions en développement devrait augmenter, plus particulièrement celle de l'Asie (la forte progression en Chine, en Malaisie et aux Philippines faisant plus que compenser le recul en Inde et en Thaïlande). En Amérique latine, des récoltes exceptionnelles sont escomptées en Argentine et au Paraguay, mais il est probable que la production du Brésil sera sensiblement inférieure aux niveaux exceptionnellement élevés de 1989, tout en représentant un record qui n'a été dépassé qu'une fois.

- Les perspectives indiquent une augmentation de la production mondiale de *sucre* qui, avec 108 millions de tonnes en 1990 (39,4 millions de tonnes de sucre de betterave, soit une progression de 4,5 pour cent, et 68,9 millions de tonnes de sucre de canne, soit une progression de 1,7 pour cent), devrait atteindre un chiffre record pour la troisième année consécutive. La plus grande partie de l'accroissement de la production sera imputable à l'Asie, car on escompte des récoltes particulièrement bonnes en Inde et en Chine et, pour ce qui est des pays développés, en Europe de l'Est et en URSS. En Amérique latine, une baisse de près de 6 pour cent de la production de sucre pourrait résulter en 1990 des défi-

cits de production au Brésil, au Mexique et en République dominicaine, qui feront plus que compenser les progrès enregistrés à Cuba, en Colombie et en Argentine. L'accroissement global de la production de sucre ne sera sans doute pas suffisant pour permettre de répondre aux besoins de consommation et, en 1989/90, les stocks devraient diminuer pour la cinquième campagne consécutive. Néanmoins, l'équilibre entre la consommation et la production pourrait s'améliorer en 1990/91, où l'on prévoit une nouvelle récolte record.

- La production de *racines et tubercules* pourrait augmenter de plus de 5 pour cent en Amérique latine et aux Caraïbes, soit une amélioration sensible par rapport aux tendances récemment observées dans la région. En Afrique toutefois, la production devrait continuer de stagner.

- Une forte expansion de la production mondiale de *légumineuses* est escomptée en 1990, en raison principalement de la continuité des bonnes performances de l'Asie où la production devrait atteindre un nouveau record. En Inde, la production de légumineuses devrait, selon les prévisions, dépasser 14 millions de tonnes, ce qui implique un accroissement cumulatif de 20 pour cent en 1989 et 1990. La production de légumineuses du Proche-Orient, qui avait reculé en 1989, pourrait également se redresser dans une large mesure tout en restant inférieure aux niveaux des années précédentes. Par ailleurs, en Afrique, les performances resteront sans doute au mieux médiocres dans la majorité des pays producteurs et consommateurs. En Amérique latine, des



Figure 1.6

VARIATIONS ANNUELLES DE LA PRODUCTION VIVRIÈRE PAR HABITANT, 1985-1989

	PAYS EN DÉVELOPPEMENT	PAYS DÉVELOPPÉS
Plus de 5 %	CAP-VERT, CHYPRE (2)	
De 3,01 % à 5 %	BHOUTAN, CHILI, MALAISIE, PARAGUAY, TRINITÉ-ET-TOBAGO (5)	
De 1,01 % à 3 %	ARABIE SAOUDITE, BÉNIN, BRÉSIL, CHINE, COLOMBIE, ÉQUATEUR, GUINÉE-BISSAU, INDE, INDONÉSIE, MAROC, NAMIBIE, NÉPAL, PÉROU, URUGUAY, RÉPUBLIQUE ARABE DU YÉMEN, ZAMBIE (16)	AFRIQUE DU SUD, BELGIQUE+LUXEMBOURG, HONGRIE, NORVÈGE, TCHECOSLOVAQUIE, URSS (6)
De 0,01 % à 1 %	BOLIVIE, RÉP. POP. DÉM. DE CORÉE, CUBA, ÉGYPTÉ, GHANA, GUATEMALA, HONDURAS, KAMPUCHEA DÉM., KENYA, MACAO, MALI, NIGER, PAKISTAN, PORTO RICO, CUBA, RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, SAMOA, THAÏLANDE, TOGO, VIET NAM (20)	AUTRICHE, BULGARIE ESPAGNE, PAYS-BAS (4)
De -0,01 % à -1 %	ARGENTINE, BANGLADESH, BELIZE, BURKINA FASO, CAMEROUN, CONGO, COSTA RICA, CÔTE D'IVOIRE, ÉTHIOPIE, GAMBIE, HONG KONG, LIBYE, MALAWI, MAURITANIE, MEXIQUE, PHILIPPINES, RÉUNION, SOMALIE, TCHAD, TONGA, TURQUIE (21)	ALBANIE, RÉP. FÉD. D'ALLEMAGNE, DANEMARK, FRANCE, ITALIE, POLOGNE, PORTUGAL, RÉP. DÉM. ALLEMANDE, ROUMANIE, YOUGOSLAVIE (10)
De -1,01 % à -3 %	ANGOLA, BARBADE, BOTSWANA, BURUNDI, RÉPUBLIQUE DE CORÉE, EL SALVADOR, GABON, GUADELOUPE, GUINÉE, JORDANIE, LAOS, LESOTHO, LIBÉRIA, MADAGASCAR, MAURICE, MONGOLIE, MOZAMBIQUE, MYANMAR, OUGANDA, PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE, SÉNÉGAL, SIERRA LEONE, SINGAPOUR, SOUDAN, SWAZILAND, TANZANIE, YÉMEN DÉMOCRATIQUE, ZAÏRE (28)	AUSTRALIE, CANADA, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FINLANDE, GRÈCE, IRLANDE, ISRAËL, JAPON, NOUVELLE-ZÉLANDE, ROYAUME-UNI, SUISSE (11)
De -3,01 % à -5 %	ALGÉRIE, BRUNÉI, FIDJI, GUYANA, HAÏTI, MARTINIQUE, NIGÉRIA, PANAMA, ÎLES SALOMON, SRI LANKA, VANUATU, VENEZUELA, ZIMBABWE (13)	MALTE, SUÈDE (2)
Baisse de plus de -5 %	IRAN, IRAQ, JAMAÏQUE, NICARAGUA, RWANDA, SURINAME, SYRIE, TUNISIE (8)	ISLANDE (1)

Source: FAO



récoltes très réduites au Brésil devraient être plus que compensées par des récoltes records dans plusieurs autres pays, notamment le Mexique et l'Argentine.

- Les perspectives de la *production animale* indiquent la poursuite des tendances récentes, avec une lente progression dans les principaux pays producteurs industrialisés, mais des performances assez dynamiques dans les pays en développement. La production de *lait* devrait rester pratiquement inchangée par rapport à l'année précédente en Europe de l'Ouest et n'augmenter que légèrement en Amérique du Nord, en Europe de l'Est et en URSS. En revanche, la production laitière des pays en développement progressera probablement de 4 pour cent, chiffre proche de ceux des années 80, mais la plus grande partie de l'accroissement devrait être imputable à un nombre limité de grands pays producteurs d'Amérique latine (en particulier le Mexique, le Brésil et l'Argentine) et d'Extrême-Orient (principalement l'Inde). La production de *viande* pourrait accuser seulement une légère progression en Amérique du Nord, rester dans l'ensemble inchangée en Europe de l'Ouest (quoique les pays de la CEE se heurtent à des difficultés de commercialisation dues au fait que l'offre est supérieure à une demande paresseuse et que les stocks de viande s'accumulent), et tomber au-dessous des niveaux de 1988 et 1989 en Europe de l'Est et en URSS. Pour ce qui est des régions en développement, la production de viande de l'Afrique pourrait augmenter de 3,7 pour cent, ce qui serait le meilleur résultat obtenu depuis de nombreuses années, mais celle de l'Amérique latine pourrait tomber légèrement au-dessous des niveaux élevés de l'année précédente.

- La production de *café vert* de l'Afrique pourrait diminuer de 2,5 pour cent pour tomber à son plus bas niveau depuis 1985, tous les principaux pays producteurs, à l'exception de l'Éthiopie et de l'Ouganda, participant à ce fléchissement. En Amérique centrale, dans les Caraïbes et au Brésil, on escompte un léger accroissement de la production, tandis qu'en Colombie elle devrait atteindre ses plus hauts niveaux depuis 1984. Les prévisions indiquent que la production mondiale de *fèves de cacao* ne variera pas beaucoup par rapport à 1989, en dépit de reculs importants en Côte d'Ivoire, au Nigéria et au Brésil. La récolte du Ghana restera stable, mais on escompte une progression spectaculaire en Malaisie, dont la production de cacao en 1990 sera probablement le double de celle du milieu des années 80. La production de cacao augmentera aussi probablement en Indonésie. La production de *thé* devrait, selon les prévisions, continuer de croître rapidement au Kenya, à Sri Lanka et en Inde, et les trois pays devraient faire une récolte record en 1990.

Tendances de l'offre et de la demande de céréales

La période 1986-1990 s'est caractérisée par un renversement de la situation sur le marché mondial des céréales.

Après la sécheresse exceptionnelle qui a frappé l'Amérique du Nord en 1988, la situation des marchés mondiaux s'est radicalement transformée en peu de temps, les stocks tombant pratiquement au niveau minimal nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire mondiale après une période d'abondance caractérisée par des prix déprimés et des stocks pléthoriques. La production céréalière mondiale ayant diminué de 3,5 pour cent en 1987 et de 3,2 pour cent en 1988, les besoins de la consommation n'ont pu être satisfaits que par de fortes ponctions sur les stocks (figure 1.7). La production a fortement repris en 1989 (7 pour cent selon les estimations) mais n'a pas suffi à empêcher une nouvelle baisse des stocks qui sont tombés à l'équivalent de 17 pour cent de la consommation mondiale.

Les perspectives favorables de la production céréalière mondiale en 1990, qui, selon les estimations, devrait être supérieure à la consommation pour la première fois depuis quatre ans, indiquent que les stocks céréaliers à la fin de la campagne 1990/91 dépasseront probablement de plus de 8 pour cent leur niveau d'ouverture (tableau 1.4). Cette progression résultera d'une augmentation prévue de 20 pour cent des stocks de *blé* et de 1,7 pour cent des stocks de *riz*, alors que les stocks de *céréales secondaires* devraient diminuer de 2,5 pour cent et tomber à leur plus bas niveau depuis 1983/84. Au niveau prévu de 324 millions de tonnes en 1990/91, les stocks céréaliers représenteraient 18 pour cent de la consommation mondiale estimative, soit la même proportion qu'en 1989/90, et ils seraient à peine supérieurs au niveau minimal jugé nécessaire par la FAO pour préserver la sécurité alimentaire mondiale.

A long terme, les niveaux tendanciels de la production et de la consommation pourraient entraîner de nouveaux excédents dans les principaux pays producteurs, tandis que les circonstances actuelles sont sans doute favorables à leurs finances et à leurs producteurs. Mais c'est la situation immédiate qui mobilise l'attention. La marge de sécurité alimentaire offerte par les stocks céréaliers est insuffisante, à l'heure actuelle, pour empêcher des pénuries et une escalade des prix au cas où la production de 1991 serait nettement insuffisante, même si celle de 1990 est relativement bonne.

Les projections indiquent que presque les deux tiers des stocks de blé supplémentaires détenus dans le monde en 1990/91 se trouveront dans les principaux pays exportateurs. Toutefois, le rapport de leurs stocks projetés (actuellement 54 millions de tonnes) à leur utilisation tendancielle (consommation intérieure plus exportations) resterait encore de seulement 24 pour cent en 1991/92, contre approximativement 30 pour cent pendant la période précédant l'accumulation de stocks excédentaires en 1982/83-1986/87.

Pour les céréales secondaires, le volume prévu des stocks en 1990/91 ne représenterait que 14 pour cent du niveau tendanciel de la consommation mondiale en



1991/92. La proportion était de 22 pour cent en moyenne au début des années 80. En outre, les stocks détenus par les principaux exportateurs (61,5 millions de tonnes d'après les projections actuelles) devraient tomber à un minimum qui n'a été dépassé qu'une fois depuis la crise alimentaire mondiale du début des années 70 et ne représenter que 16 pour cent de leur utilisation tendancielle totale en 1991/92, contre 22 pour cent en moyenne pendant la période plus typique du début des années 80.

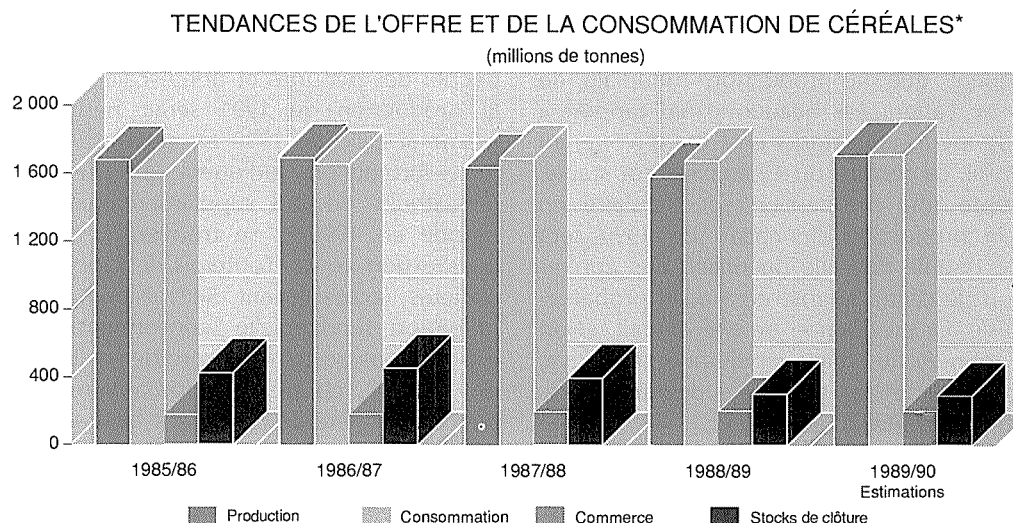
Quoique les prévisions relatives aux stocks reportés de riz soient encore tout à fait provisoires, on peut s'attendre à une nouvelle augmentation marginale des stocks de clôture en 1991, après l'important redressement de l'année précédente.

Pour ce qui concerne la répartition des stocks céréaliers, il apparaît qu'ils ont surtout diminué dans les principaux pays exportateurs développés entre 1986/87 et 1989/90. La légère amélioration prévue en 1990/91 serait principalement imputable à l'augmentation des stocks dans des pays autres que les grands exportateurs, y compris l'URSS. Les stocks détenus par les pays en développement se sont, selon les estimations, quelque peu reconstitués par rapport à la campagne précédente, mais il ne devrait pas y avoir de variation notable en 1990/91. Néanmoins, dans beaucoup de ces pays, les stocks se maintiennent à des niveaux dangereusement bas, surtout si on les considère dans l'optique des besoins de consommation croissants.

Engrais

Les graves difficultés économiques et financières auxquelles doivent faire face de nombreux pays en développement, et qui affectent leur capacité d'importer et de subventionner les engrais destinés aux agriculteurs à

Figure 1.7



Source: FAO, Division des produits et du commerce international

* Riz usiné



faible revenu, ont entraîné un net ralentissement de la croissance de la consommation d'engrais au début des années 80. Il est difficile d'évaluer les répercussions de cette situation sur la production, mais elles seront sans doute considérables. En moyenne, les engrais ont contribué pour 50 pour cent à l'augmentation des rendements des cultures. On a estimé qu'aux Philippines, par exemple, la valeur de la production céréalière perdue par suite d'une diminution des importations d'engrais pourrait représenter 10 fois le coût de ces importations. Depuis 1985, on constate une relative reprise de l'utilisation d'engrais, en particulier potassiques et phosphatés, mais la situation varie selon les régions. La Chine et les autres pays d'Asie à économie planifiée, c'est-à-dire la région en développement où l'utilisation des engrais était déjà la plus élevée par rapport aux terres arables (140 kg/ha au début des années 80), ont enregistré l'accroissement le plus marqué et le plus soutenu de l'utilisation d'engrais pendant toutes les années 80. En conséquence, la consommation dans les pays d'Asie à économie planifiée a dépassé 200 kg/ha au cours de ces

dernières années, se plaçant au deuxième rang après l'Europe de l'Ouest. Les pays d'Extrême-Orient ont également beaucoup développé l'utilisation des éléments fertilisants, portant le niveau de leur consommation à 60 kg/ha. Bien que cette progression ait touché toute la région, elle a dans une large mesure été le fait de l'Indonésie, de la Thaïlande et de l'Inde, la consommation ayant toutefois tendance à plafonner depuis quelques années dans ce dernier pays. L'utilisation d'engrais a fortement progressé entre 1985 et 1988 en Amérique latine et dans les Caraïbes après la période de quasi-stagnation du début des années 80 et a régulièrement augmenté, bien qu'à un rythme plus lent, au Proche-Orient. En revanche, elle n'a que très lentement augmenté dans l'ensemble de l'Afrique où la consommation a même diminué en 1986-1988 après la hausse exceptionnelle de 1985, qui succédait à la sécheresse.

L'augmentation de l'utilisation d'engrais dans les années 80 a été beaucoup moins rapide que dans les années 70, où elle avait été en moyenne de près de 10 pour cent par an dans tous les pays en développement.

ENCADRÉ 1.2

Céréales et sécurité alimentaire

L'évolution récente des marchés céréaliers doit être appréciée compte tenu de l'importance capitale de ces denrées de base pour la production, la consommation et le commerce des pays en développement et, par conséquent, pour leur sécurité alimentaire. Les céréales ne fournissent pas moins de 30 pour cent, parfois même 75 pour cent, de l'apport calorique total dans les pays en développement. Elles comptent pour un tiers environ du volume total de la production vivrière de ces pays (16 pour cent en Afrique et en Amérique latine, plus de 40 pour cent en Asie); enfin, dans nombre de ces mêmes pays, les importations céréalières tiennent une place de plus en plus grande dans l'alimentation nationale et les dépenses totales d'importation, représentant plus de 20 pour cent de la valeur totale des importations agricoles des pays en développement au cours de ces dernières années. En revanche, le poids des pays en développement dans les exportations céréalières mondiales est relativement faible (14 pour cent en-

viron), 10 d'entre eux au maximum étant normalement exportateurs nets de céréales.

Pour une grande majorité des pays en développement, le rétrécissement général des marchés céréaliers et les hausses de prix sont donc inquiétants. Il est vrai que certains d'entre eux sont excessivement et peut-être inutilement dépendants des importations céréalières car ils n'ont pas suffisamment exploité leur potentiel. De ce point de vue, le niveau élevé des prix pourrait se révéler un bien à long terme s'il a pour effet d'encourager l'agriculture de ces pays et de réduire leur dépendance à l'égard des importations. Il ne faut pas pour autant négliger les problèmes immédiats. Parmi les nombreux pays en développement importateurs nets de céréales, la FAO a identifié un groupe particulièrement vulnérable: celui des pays à faible revenu et à déficit vivrier. On a estimé que l'augmentation des prix des céréales en 1988/89 a alourdi la facture céréalière annuelle de ces pays de quelque 3 milliards de dollars — soit deux fois la valeur de l'aide alimentaire qu'ils reçoivent. Pour nombre de ces pays, une réduction — même peu marquée — des approvisionnements céréaliers — intérieurs, importés ou sous forme d'aide alimentaire — risque d'avoir

des répercussions catastrophiques. Une hausse des cours mondiaux peut avoir de graves conséquences qualitatives ou quantitatives sur la consommation alimentaire, sauf si le gouvernement est prêt et financièrement apte à protéger les consommateurs par le biais de subventions. L'estimation du Secrétariat de la FAO concernant les stocks céréaliers minimaux nécessaires pour garantir la sécurité alimentaire mondiale tient compte de la flambée des prix qui se produirait si les stocks tombaient sensiblement au-dessous de 17 pour cent de la consommation mondiale.

TABLEAU 1.3 Production agricole par produit, 1989 et 1990

	Pays développés			Pays en développement			Monde	
	1989 (millions de tonnes)	1990 ¹ (millions de tonnes)	Variation de 1989 à 1990 (%)	1989 (millions de tonnes)	1990 ¹ (millions de tonnes)	Variation de 1989 à 1990 (%)	1989 (millions de tonnes)	1990 ¹ (millions de tonnes)
Total céréales ²	878,6	928,7	5,7	995,9	1 012,1	1,6	1 874,5	1 940,8
Blé	316,7	357,4	12,9	225,5	232,8	3,2	542,2	590,2
Riz (paddy)	25,4	26,1	2,8	484,3	489,2	1,0	509,7	515,3
Céréales secondaires	536,5	545,1	1,6	286,0	290,1	1,4	822,5	835,2
Plantes-racines	203,9	206,2	1,1	387,6	389,9	0,6	591,5	596,1
Légumineuses	20,5	21,0	2,4	35,9	37,9	5,6	56,4	58,9
Graines oléagineuses	106,9	106,1	-0,7	172,5	178,7	3,6	279,3	284,8
Sucre centrifugé (non raffiné)	44,4	44,5	0,2	61,0	63,6	4,3	105,4	108,1
Fèves de cacao	—	—	—	2,4	2,4	—	2,4	2,4
Café	—	—	—	5,8	5,8	—	5,8	5,8
Thé	0,2	0,2	—	2,3	2,4	4,3	2,5	2,6
Coton-fibre	6,0	6,5	8,3	11,0	12,0	9,1	17,0	18,5
Tabac	1,7	1,8	5,9	5,3	5,1	-3,8	7,1	6,9
Total viande	103,1	103,3	0,2	66,2	66,8	0,9	169,3	170,1
Total lait	384,7	388,0	0,9	150,5	155,7	3,4	535,2	543,6
Œufs de poule	19,1	19,0	-0,5	16,4	16,9	3,0	35,5	35,9

Source: FAO (sur la base des informations disponibles jusqu'au 31 août 1990).

¹ Chiffres préliminaires.² Y compris le riz en équivalent paddy.

TABLEAU 1.4 Stocks céréaliers de report, 1986-1991

	Campagne se terminant en					
	1986	1987	1988	1989	1990	1991
	(millions de tonnes)					
Pays développés	289,6	319,7	276,7	184,2	165,5	185,9
<i>Canada</i>	14,4	18,5	13,5	9,7	10,8	14,3
<i>Etats-Unis</i>	181,2	203,8	169,4	86,1	61,5	69,6
<i>Australie</i>	6,1	4,1	3,1	3,2	3,1	3,7
<i>CEE</i>	36,1	31,6	28,7	28,5	28,5	28,3
<i>Japon</i>	5,2	5,8	5,6	5,4	5,1	5,1
<i>URSS</i>	31,0	38,0	39,0	36,0	39,0	46,0
Pays en développement	136,9	135,9	123,6	122,7	133,5	138,1
<i>Asie</i>	113,1	108,5	97,7	97,0	108,0	118,3
<i>Bangladesh</i>	1,0	0,7	1,5	1,2	1,1	1,1
<i>Chine</i>	52,0	46,3	47,5	42,8	42,3	44,8
<i>Inde</i>	17,0	15,0	5,4	4,4	11,1	13,6
<i>Pakistan</i>	2,0	3,1	1,6	2,5	2,5	2,6
<i>Turquie</i>	0,4	0,9	1,0	0,8	0,7	0,9
<i>Afrique</i>	11,8	14,6	10,4	12,3	12,0	10,2
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	11,8	12,6	15,1	13,2	13,2	9,4
<i>Argentine</i>	0,7	0,7	1,3	1,3	1,1	1,1
<i>Brésil</i>	3,0	4,6	6,5	5,3	5,5	2,4
Monde	426,5	455,6	400,3	306,9	299,0	324,0
<i>Blé</i>	160,2	167,1	142,3	114,5	118,9	143,0
<i>Riz</i>	58,0	54,5	45,0	46,2	52,2	56,2
<i>Céréales secondaires</i>	208,3	234,0	213,0	146,3	127,8	124,7
Stock mondiaux en pourcentage de la consommation	26	27	24	18	17	18

Source: FAO, Division des produits et du commerce international.

Les marchés des engrais étaient généralement calmes au milieu de 1990, les prix se situant à des niveaux proches de ceux d'un an plus tôt (une exception notable étant le sulfate d'ammonium, f.o.b. Europe de l'Ouest, dont les prix avaient baissé de presque un tiers). Toutefois, les événements récents au Proche-Orient ont été cause d'un resserrement des marchés et d'une pression à la hausse sur les prix, en particulier ceux de l'ammoniac et de l'urée. Le resserrement a résulté, d'une part, de la réduction de l'offre sur les marchés mondiaux par suite de l'embargo commercial imposé à l'Iraq (l'Iraq et le Koweït sont de gros fournisseurs produisant ensemble quelque 1,14 million de tonnes d'ammoniac et 785 000 tonnes d'urée) et, d'autre part, des effets de la hausse des prix du pétrole et produits connexes sur les coûts de production des engrais (plus de 90 pour cent de l'ammoniac produit dans le monde provient du gaz naturel).

Les hausses récentes des prix des engrais ont varié selon les marchés mais, dans certains cas, elles ont été notables. Par exemple, la hausse des prix à l'exportation f.o.b. de l'ammoniac entre le 26 juillet et le 27 septembre 1990 a été d'environ 44 pour cent pour les Etats-Unis ports du golfe du Mexique, 30 pour cent pour les Caraïbes et 22 pour cent pour le Proche-Orient. En ce qui concerne l'urée, la hausse des prix a été de l'ordre de

35 pour cent pour les Etats-Unis ports du golfe du Mexique, de 8 pour cent pour le Proche-Orient et de 39 pour cent pour les marchés des Caraïbes.



COMMERCE AGRICOLE, TENDANCES EN 1985-1988

La période 1985-1988 s'est caractérisée par le grand dynamisme du commerce agricole mondial par rapport au début de la décennie. Le commerce mondial de produits végétaux et animaux a augmenté au total de 28 pour cent entre 1985 et 1988 alors qu'il avait perdu plus de 5 pour cent au cours des quatre années précédentes (figure 1.8). Cette reprise des échanges a été particulièrement marquée dans les pays développés en 1987 et 1988, en ce qui concerne tant les exportations que les importations. En revanche, parmi toutes les régions en développement, seuls l'Extrême-Orient et les pays d'Asie à économie planifiée ont enregistré une expansion rapide du commerce. Les régions Afrique et Amérique latine et Caraïbes, qui sont celles où les exportations agricoles jouent un rôle prépondérant dans l'ensemble de l'économie, ont accusé la plus forte diminution des exportations.

Le commerce des produits de la pêche et des forêts est depuis quelques années encore plus vigoureux que celui des produits de la culture et de l'élevage (voir les sections Pêches et Forêts). En outre, contrairement à ces derniers, les exportations de produits halieutiques et forestiers ont fait preuve en 1985-1988 de plus de dynamisme dans les pays en développement que dans les pays développés.

La forte expansion des échanges de produits agricoles dans les pays développés à économie de marché est essentiellement attribuable à une intensification des échanges entre pays membres de l'OCDE. Par contre, les pays en développement ont relativement perdu de l'importance en tant que débouché pour les exportations agricoles de l'OCDE. En effet, ils représentaient 40 pour cent du total des exportations agricoles de la CEE au cours de ces dernières années contre 50 pour cent environ au début des années 80. Les achats des membres de l'OCDE à des pays en développement n'ont pratiquement pas augmenté pendant toutes les années 80 (0,7 pour cent par an en valeur courante) après une expansion annuelle de 14 pour cent au cours des années 70.

Les balances du commerce agricole des pays en développement ont accusé des variations considérables entre 1981-1984 et 1985-1988. Les rapports exportations/importations étaient les suivants (en pourcentage):

	1981-1984	1985-1989
Afrique	85,8	107,3
Amérique latine	250,7	293,3
Extrême-Orient	110,3	109,9
Proche-Orient	26,1	28,4
Pays d'Asie à économie planifiée	71,3	121,8

La région Amérique latine/Caraïbes a consolidé son excédent et les pays d'Asie à économie planifiée sont devenus d'importants exportateurs nets au cours de la deuxième période. Toutefois, alors que l'accroissement des excédents en Amérique latine durant les années 80 s'est fondé davantage sur une contraction des importations que sur une expansion des exportations, c'est le contraire qui s'est produit pour les pays d'Asie à économie planifiée. Malgré l'importance de l'agriculture dans leurs économies, les pays d'Afrique sont passés tour à tour de déficits nets à des excédents nets. L'amélioration des balances commerciales de l'Afrique entre 1985 et 1988 est essentiellement attribuable à une forte réduction des importations alimentaires en 1986 et 1987. L'Extrême-Orient a maintenu sa position légèrement excédentaire, tandis que les pays du Proche-Orient sont restés très dépendants des importations vivrières.

Le raffermissement général des prix des exportations agricoles en 1985-1988 par rapport à 1981-1984 n'a touché que peu de produits parmi ceux qui sont principalement exportés par des pays en développement. En outre, les prix des autres principaux produits échangés augmentent depuis quelques années sensiblement plus vite que les prix des produits agricoles. En conséquence, les termes nets de l'échange des produits agricoles par rapport à ceux des produits manufacturés et du pétrole brut ont perdu dans l'ensemble des pays en développement près de 7 pour cent par an entre 1985 et 1988 contre 0,3 pour cent par an entre 1981 et 1984. Toutes les régions en développement ont été touchées par cette tendance négative, en particulier l'Amérique latine et le Proche-Orient pendant toute la période 1981-1988.

De nombreux pays en développement se sont efforcés de compenser la baisse des prix agricoles par un effort d'exportation accru. Toutefois, l'expansion des quantités exportées n'a en général pas suffi à empêcher une baisse du pouvoir d'achat des exportations agricoles (termes de l'échange des revenus) entre 1985 et 1988. Ainsi, alors que les termes nets de l'échange de marchandises ont diminué de 6,1 pour cent par an au cours de la période considérée dans les pays en développement à économie de marché, les termes de l'échange des revenus ont perdu 4,5 pour cent par an. Pour ce qui est des régions en développement, l'expansion des exportations n'a largement compensé la dégradation des termes nets de l'échange de marchandises que dans les pays d'Asie à économie planifiée, où le pouvoir d'achat des exportations agricoles a sensiblement augmenté.

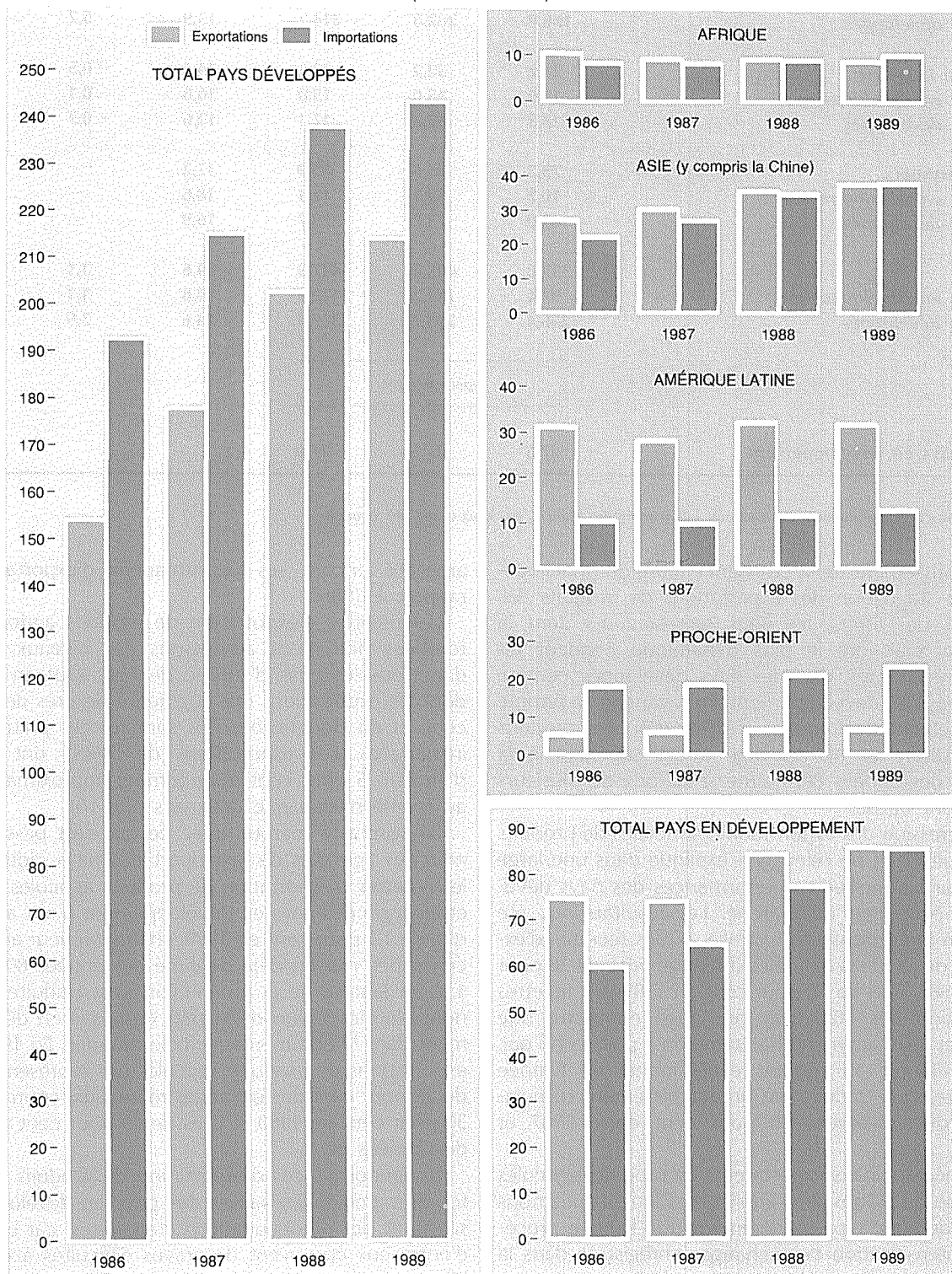
Commerce agricole en 1989

On estime qu'en 1989, la valeur des exportations mondiales de produits de l'agriculture, des pêches et des forêts a augmenté d'environ 3 pour cent (tableau 1.5). La progression n'a pas été seulement très inférieure à celle de 1988, elle a aussi été au-dessous de celle de la moyenne des années 80.



Figure 1.8

COMMERCE AGRICOLE (CULTURES ET ÉLEVAGE), 1986-1989
(milliards de dollars)



Source: FAO

TABLEAU 1.5 Variations des exportations mondiales de produits de l'agriculture (cultures et élevage), des pêches et des forêts, aux prix courants, 1987-1989

	1987	1988 (milliards de dollars)	1989	Variation		Variation annuelle moyenne
				1987 à 1988	1988 à 1989 (pourcentage)	1980 à 1988
Produits agricoles	252,11	287,3	300,0	13,8	4,4	3,0
<i>Total pays en développement</i>	<i>74,3</i>	<i>84,5</i>	<i>85,7</i>	<i>13,7</i>	<i>1,5</i>	<i>2,1</i>
<i>Total pays développés</i>	<i>178,0</i>	<i>202,8</i>	<i>214,2</i>	<i>13,9</i>	<i>5,7</i>	<i>3,5</i>
Produits de la pêche	28,2	32,2	32,1	14,4	-0,5	9,1
<i>Total pays en développement</i>	<i>12,9</i>	<i>15,0</i>	<i>15,0</i>	<i>16,6</i>	<i>-0,1</i>	<i>11,1</i>
<i>Total pays développés</i>	<i>15,3</i>	<i>17,2</i>	<i>17,1</i>	<i>12,6</i>	<i>-0,7</i>	<i>7,6</i>
Produits forestiers	73,3	85,8	85,9	17,2	—	5,5
<i>Total pays en développement</i>	<i>10,2</i>	<i>12,1</i>	<i>12,1</i>	<i>18,6</i>	—	4,0
<i>Total pays développés</i>	<i>63,0</i>	<i>73,7</i>	<i>73,7</i>	<i>16,9</i>	—	5,8
Total	353,8	405,4	417,9	14,6	3,1	3,8
<i>Total pays en développement</i>	<i>97,4</i>	<i>111,7</i>	<i>112,9</i>	<i>14,6</i>	1,1	3,0
<i>Total pays développés</i>	<i>256,4</i>	<i>293,7</i>	<i>305,1</i>	<i>14,6</i>	3,9	4,2
(pourcentage)						
Part des pays en développement	27,5	27,5	27,0			

Source: FAO.

Note: Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des chiffres, car ceux-ci ont été arrondis.

Le ralentissement de la croissance a été dû principalement à la stagnation des exportations de produits des pêches et des forêts, les deux sous-secteurs dont la croissance avait été le plus dynamique pendant les années précédentes, dans les pays développés comme dans les pays en développement. En revanche, le rythme d'accroissement des recettes d'exportation des produits de l'agriculture et de l'élevage a été supérieur à la moyenne des années 80, même si les prix de plusieurs produits ont baissé.

La progression des exportations mondiales de produits de l'agriculture et de l'élevage s'explique dans une large mesure par les meilleures performances des pays développés à économie de marché. Les résultats ont été particulièrement bons en Australie, où les recettes d'exportation de produits agricoles ont augmenté de 28 pour cent en 1988, puis de 16 pour cent en 1989. Les recettes d'exportation des Etats-Unis ont aussi enregistré une nouvelle et forte augmentation (environ 9 pour cent) qui, venant s'ajouter au résultat exceptionnel de l'année précédente, s'est traduite par un accroissement cumulatif d'approximativement 38 pour cent entre 1987 et 1989.

Les principaux pays exportateurs de produits agricoles de l'Europe de l'Ouest ont aussi accru leurs expéditions en 1989, quoique plus modérément que l'année précédente (l'intensification des échanges enregistrée dans la CEE a été de 9 pour cent en 1988 et de 5 pour cent en 1989). Le Canada est le seul des grands pays exportateurs développés à économie de marché à n'avoir pas

amélioré encore ses performances d'exportation par rapport à 1988.

Les recettes d'exportation de produits agricoles sont tombées nettement au-dessous des niveaux de 1988 dans tous les pays d'Europe de l'Est, sauf en Pologne, dont les exportations ont augmenté de près de 19 pour cent, et en Hongrie où elles sont restées pratiquement inchangées. Les exportations de l'URSS ont diminué d'environ 5 pour cent pour tomber approximativement au même niveau que deux ans plus tôt.

En contraste marqué avec ce qui s'est passé sur les marchés agricoles de la plupart des pays industrialisés, les recettes d'exportation de produits agricoles (cultures et élevage) des pays en développement n'ont augmenté que de 1,5 pour cent en 1989, chiffre inférieur au taux de croissance moyen déjà déprimé des années 80 (tableau 1.6). La lenteur de la progression s'est traduite par une nouvelle diminution de la part des pays en développement dans le commerce agricole mondial. En 1989, leurs exportations de produits agricoles ont représenté moins de 29 pour cent des échanges mondiaux, contre plus de 30 pour cent en 1980 et près de 40 pour cent au milieu des années 60.

Les performances d'exportation de produits agricoles toujours peu satisfaisantes des pays en développement suscitent des préoccupations croissantes, car beaucoup d'entre eux éprouvent de graves difficultés à équilibrer leurs comptes extérieurs, en particulier ceux qui exportent essentiellement des produits agricoles. Il en est plus particulièrement ainsi en Afrique et en Amérique latine

TABLEAU 1.6 Valeur des échanges mondiaux de produits agricoles (cultures et élevage) aux prix courants, par région, 1987-1989

	1987	1988 (milliards de dollars)	1989	Variation		Variation annuelle moyenne	
				1987 à 1988	1988 à 1989	Prix courants (pourcentage)	Volume
Afrique							
Exportations	9,2	9,3	8,9	0,6	-3,4	-1,2	-0,2
Importations	8,2	9,0	10,3	9,6	15,4	0,3	2,0
Extrême-Orient¹							
Exportations	30,5	36,0	37,8	18,3	4,2	5,4	5,7
Importations	27,2	34,8	38,1	28,0	9,5	5,5	4,1
Amérique latine							
Exportations	28,2	32,2	31,7	14,4	-1,5	0,2	2,9
Importations	9,9	11,6	12,9	17,7	10,5	-0,7	-1,5
Proche-Orient							
Exportations	6,0	6,5	6,7	8,5	3,7	3,4	7,7
Importations	18,6	21,2	23,4	13,8	10,4	3,3	5,2
Total pays en développement							
Exportations	74,3	84,5	85,7	13,7	1,5	2,1	3,8
Importations	64,7	77,5	85,6	19,7	10,5	2,9	2,8
Total pays développés							
Exportations	178,0	202,8	214,2	13,9	5,7	3,5	1,2
Importations	215,1	238,1	243,7	10,7	2,4	3,2	1,4
Total mondial							
Exportations	252,4	287,3	300,0	13,8	4,4	3,0	1,9
Importations	279,8	315,6	229,3	12,8	4,4	3,1	1,9
(pourcentage)							
Part des pays en développement							
Exportations	29,4	29,4	28,6				
Importations	23,1	24,6	26,0				

Source: FAO.

Note: Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des chiffres, car ceux-ci ont été arrondis. Les variations de pourcentage ont été calculées à partir de chiffres non arrondis.

¹ Y compris la Chine.

et Caraïbes, à savoir les deux régions en développement qui se heurtent actuellement aux plus grandes difficultés économiques et financières, et comptent le plus sur leurs exportations agricoles pour les surmonter⁷.

En 1989, les exportations agricoles de l'Afrique ont diminué de plus de 3 pour cent (avec une baisse cumulative de 11 pour cent en valeur courante et de 1,8 pour cent en volume entre 1980 et 1989), et celles de l'Amérique latine et des Caraïbes de 1,5 pour cent (avec une augmentation de 1,8 pour cent seulement en valeur

courante, malgré une augmentation en volume de 26 pour cent pendant la même période de neuf ans). La situation apparaît plus favorable dans les régions de l'Extrême-Orient et du Proche-Orient, aussi bien pour ce qui est des performances en 1989 que des tendances récentes.

Sur la base de ces tendances et caractéristiques générales, on peut faire ressortir les faits nouveaux ci-après dans les différentes régions.

Afrique. Le fléchissement des exportations de l'Afrique a été principalement imputable au ralentissement du commerce des boissons tropicales. Malgré l'augmentation en volume des échanges de plusieurs pays, la chute des prix, en particulier ceux du café et du cacao, a entraîné une réduction des recettes. Les performances

⁷ Les exportations agricoles représentent actuellement environ 21 pour cent des exportations totales des pays en développement d'Afrique et 29 pour cent des exportations totales de l'Amérique latine et des Caraïbes, contre 14 pour cent pour l'ensemble des pays en développement.



d'autres produits ont été inégales. Pour ce qui est du sucre, les exportations du Swaziland ont augmenté, mais celles de Maurice, qui est le plus grand exportateur de la région, sont restées relativement inchangées. Pour ce qui est du coton, les exportations du Soudan ont diminué, mais cette réduction a été compensée par l'accroissement des recettes d'exportation de la Côte d'Ivoire et du Mali. Le Nigéria et le Cameroun ont tous deux exporté davantage de caoutchouc, mais pour le Libéria, les recettes d'exportation de ce produit sont restées pratiquement inchangées.

Amérique latine et Caraïbes. La diminution globale de la valeur des exportations agricoles a résulté principalement de la réduction des échanges de café, sucre et tourteaux de soja, trois sources importantes de recettes agricoles dans la région, qui n'a pas été compensée par des gains réalisés grâce à d'autres produits. Tous les grands exportateurs de café, sauf le Mexique, ont enregistré une forte baisse de leurs recettes d'exportation de ce produit. Les exportations de sucre de Cuba et du Brésil ont également diminué. Si les exportations de tourteaux de soja du Brésil ont augmenté, celles de l'Argentine ont diminué, le résultat net étant un taux de croissance légèrement négatif pour ce produit. Dans le cas de la banane, les recettes d'exportation sont restées, selon les estimations, à peu près inchangées, au même niveau que l'année précédente.

Extrême-Orient (y compris la Chine). Une forte augmentation des recettes d'exportation de riz de la Thaïlande et, dans une moindre mesure, du Viet Nam, a fait plus que compenser la stagnation ou la réduction des expéditions de la plupart des autres pays exportateurs. Les exportations de sucre de la Thaïlande ont aussi nettement progressé. Les exportations de caoutchouc de la Malaisie, qui avaient été extrêmement dynamiques en 1988, ont enregistré une forte chute. Si les recettes d'exportation du café sont restées relativement satisfaisantes, par contre celles du cacao et de l'huile de palme ont été médiocres, bien que le volume des exportations de ce dernier produit ait continué de croître. Les exportations de coton du Pakistan ont fortement progressé.

Proche-Orient. Les performances d'exportation du coton-fibre n'ont pas soutenu la comparaison avec celles d'autres produits agricoles (en particulier les noix, les produits animaux et les légumineuses) et la part de ce produit dans les exportations agricoles totales du Proche-Orient a continué de baisser pour tomber, selon les estimations, à 12 pour cent (contre 23 pour cent au début des années 80). Les exportations de coton-fibre de l'Égypte et celles de la Turquie ont diminué en 1989.

L'évolution des dépenses consacrées aux importations alimentaires et agricoles en 1989 a été contrastée. La

croissance en valeur des importations alimentaires et agricoles du groupe des pays développés s'est beaucoup ralentie par rapport à la moyenne pour les années 80, tandis que le contraire s'est vérifié dans les pays en développement.

L'Afrique est, parmi les régions en développement, celle qui a enregistré la plus forte augmentation de ses importations alimentaires (plus de 15 pour cent en 1989 et 25 pour cent pour l'ensemble de la période 1987-1989). Un aussi large recours aux importations s'explique par la détérioration des approvisionnements intérieurs dans plusieurs pays africains. La même remarque vaut pour l'Amérique latine et les Caraïbes dont les importations ont augmenté de 10,5 pour cent en 1989 malgré des difficultés financières persistantes (la production alimentaire par habitant de la région a marqué un palier en 1988 et diminué en 1989). En Extrême-Orient, la forte croissance des importations agricoles en 1989 a été due principalement aux achats plus importants de la Chine qui a dépassé l'Égypte en tant que premier importateur de produits alimentaires des pays en développement. Au Proche-Orient, l'Égypte n'a que modérément accru ses importations alimentaires, mais d'autres grands pays importateurs, notamment l'Arabie saoudite, ont acheté beaucoup plus.

La croissance des importations dépassant celle des exportations dans toutes les régions en développement, les balances commerciales agricoles se sont fortement détériorées en 1989, particulièrement en Afrique et en Amérique latine et Caraïbes. L'Afrique et l'Extrême-Orient sont devenus des importateurs nets de produits agricoles et le rapport exportations/importations est tombé à 245 pour cent en Amérique latine et Caraïbes (contre une moyenne de 293 pour cent en 1985-1988).

Commerce mondial des céréales en 1990/91

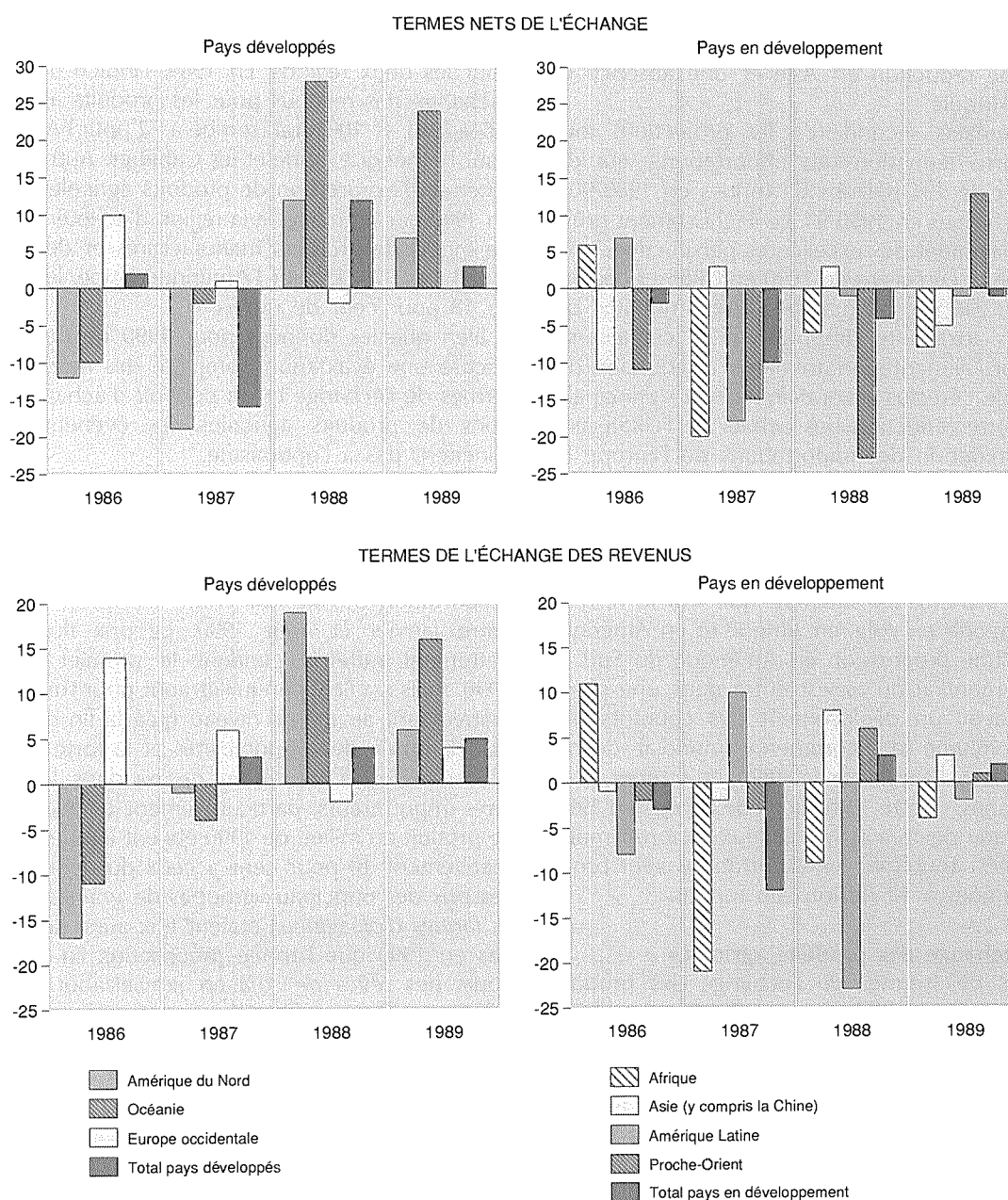
L'estimation préliminaire FAO du commerce mondial des céréales en 1990/91 est de 202 millions de tonnes, alors que l'estimation pour 1989/90 est de 209 millions de tonnes. Le fléchissement devrait être presque entièrement imputable aux céréales secondaires. La prévision reflète une réduction des importations céréalières totales des pays développés qui, de 88 millions de tonnes en 1989/90, devraient tomber à environ 81 millions de tonnes en 1990/91, tandis que les importations céréalières globales des pays en développement devraient rester pratiquement inchangées, à 120 millions de tonnes.

En 1990/91, les importations mondiales de blé devraient rester pratiquement inchangées, soit 96 millions de tonnes. Leur absence de progression s'explique principalement par les bonnes récoltes céréalières faites en 1990 par un certain nombre de pays importateurs, la stagnation économique des pays en développement et le fait que l'on n'escompte pas d'accroissement des expéditions au titre de l'aide alimentaire. Pour ce qui concerne les pays développés, une réduction marginale



Figure 1.9

**TERMES DE L'ÉCHANGE DES EXPORTATIONS AGRICOLES PAR RAPPORT
AUX ARTICLES MANUFACTURÉS ET AU PÉTROLE BRUT, 1986-1989**
(pourcentage)



Les termes nets de l'échange se rapportent aux prix unitaires relatifs des produits. Les termes de l'échange des revenus reflètent le pouvoir d'achat réel des exportations des pays, car ils tiennent compte des variations des volumes exportés: ils indiquent par conséquent les recettes totales d'exportation disponibles pour payer les importations.

Source: FAO



des importations de blé est escomptée pour l'URSS (quoique la prévision relative à ce pays reste tout à fait provisoire) parallèlement à un fléchissement en Europe de l'Est. Les achats totaux de blé de l'Europe de l'Ouest et du Japon devraient, selon les estimations, rester fondamentalement inchangés. Les projections indiquent une légère augmentation des importations des pays en développement, résultant d'une progression en Amérique latine, une réduction en Asie et une absence de variation en Afrique.

Pour les céréales secondaires, les projections indiquent une forte réduction des importations, qui devraient tomber de 101 millions de tonnes en 1989/90 à 94 millions de tonnes en 1990/91. Le fléchissement prévu résulte principalement des excellentes perspectives concernant la récolte céréalière de 1990 en URSS et des prix compétitifs du blé sur les marchés internationaux, qui rendent moins attrayante l'importation de céréales secondaires pour l'alimentation animale. La réduction des importations de céréales secondaires résulte principalement d'une forte réduction des achats de l'URSS ainsi que d'une diminution des importations de l'Europe de l'Est. Les importations globales de céréales secondaires des autres pays développés devraient se maintenir approximativement au même niveau qu'en 1989/90. Les importations totales des pays en développement devraient rester inchangées, situation qui sera le résultat net de légers reculs en Asie, en Afrique et en Amérique centrale, et d'une progression en Amérique du Sud.

Le marché mondial du riz est entré dans une phase d'incertitude avec un déplacement des courants d'échanges. Le volume du commerce mondial devrait diminuer pendant l'année civile 1990 et tomber à 11 millions de tonnes, contre 13 millions de tonnes en 1989. L'Asie et l'Afrique devraient toutes deux importer moins de riz. Pour 1991 toutefois, les exportations sont provisoirement estimées à 12 millions de tonnes.

Termes de l'échange des produits agricoles

Les tendances des termes de l'échange des produits agricoles sont indiquées à la figure 1.9. Les caractéristiques principales sont les suivantes: *i)* pour les pays en développement, une détérioration marquée des termes de l'échange des produits agricoles par rapport aux prix pondérés en fonction des échanges des produits manufacturés et du pétrole brut. En 1989, leurs termes nets de l'échange de marchandises étaient à leur plus bas niveau des années 80; *ii)* pour les pays développés, qui bénéficient d'une relativement meilleure situation du marché pour les exportations de produits de zones tempérées, un mode d'évolution relativement plus stable et une détérioration globale moins prononcée des termes de l'échange des produits agricoles; *iii)* des degrés variables de compensation de la baisse des prix d'exportation des produits agricoles par un accroissement du volume des exportations. Cela prend, dans de très nombreux grou-

pes de pays, la forme d'une relativement meilleure performance des termes de l'échange des revenus (ou du pouvoir d'achat des produits agricoles) compte tenu à la fois des modifications des prix et des quantités exportées; *iv)* des performances inégales d'une région à l'autre. Une fois de plus, ce sont l'Afrique et l'Amérique latine et les Caraïbes qui ont obtenu les plus mauvais résultats dans un secteur particulièrement important pour les deux régions. En 1989, l'indice des termes de l'échange des revenus pour les produits agricoles (base 1979-1981 = 100) était tombé à 72 pour l'Afrique et à 82 pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Autrement dit, les recettes d'exportation de produits agricoles de l'Afrique en 1989 permettraient à la région d'acheter 28 pour cent de moins de produits manufacturés et de pétrole brut qu'en 1979-1981; pour l'Amérique latine, le chiffre serait de 18 pour cent de moins.

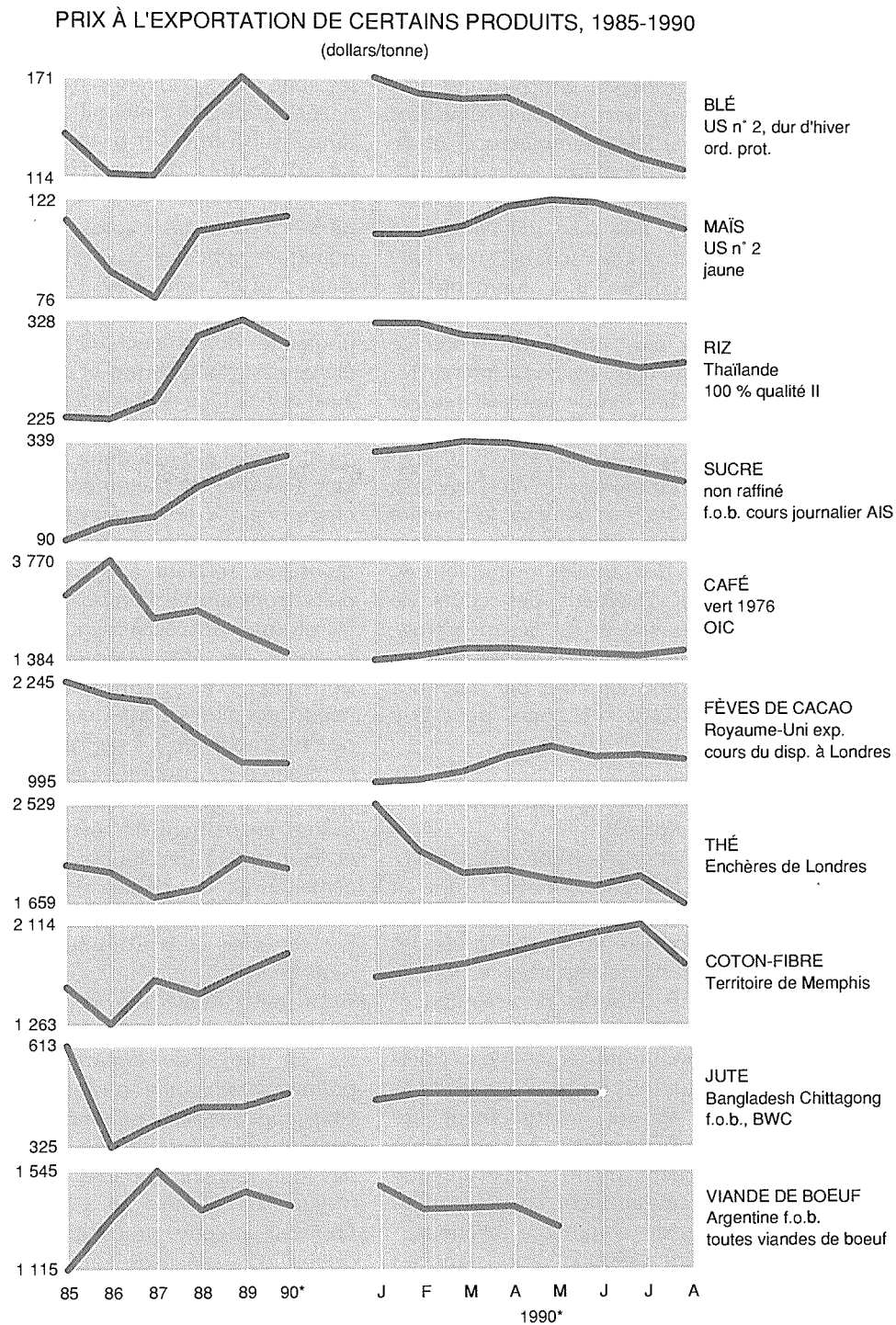
Bien que les données pour 1990 ne permettent pas encore une évaluation complète des modifications des termes de l'échange et du pouvoir d'achat des exportations de produits agricoles, les événements récents n'incitent pas à l'optimisme.

En 1990, les prix à l'exportation de la plupart des produits agricoles ont eu généralement tendance à baisser par rapport aux niveaux moyens de l'année précédente (figure 1.10). Pour les céréales, les prix à l'exportation du blé ont chuté d'environ 30 pour cent entre janvier et août 1990. Le prix du maïs s'était nettement raffermi pendant le premier semestre de 1990, mais il a fléchi en juillet/août pour tomber approximativement au même niveau qu'à la fin de 1989. Avec l'amélioration des disponibilités et la forte réduction de la demande d'importation de riz dans les principaux pays importateurs, particulièrement en Asie, les prix de ce produit au milieu de 1990 étaient inférieurs d'approximativement 10 pour cent à ceux du début de l'année. Les prix des principaux groupes de *graines oléagineuses* et *farines d'oléagineux* étaient eux aussi nettement plus bas en 1990 que l'année précédente. En moyenne, les cours des fèves de soja en janvier/août 1990 étaient inférieurs d'à peu près 10 pour cent à ceux de janvier/décembre 1989; pour l'huile de palme et la farine de soja, ils avaient baissé de 17 à 20 pour cent. Les cours de l'huile de soja restent proches de la moyenne de 1989.

Les prix des *boissons tropicales* (café, thé et cacao) ont accusé des fluctuations marquées en 1990 et les cours moyens en janvier/juillet sont restés inférieurs aux niveaux moyens de l'année précédente. Particulièrement frappant a été le fléchissement global des prix du café en 1990, qui ont été de 23 pour cent inférieurs aux niveaux moyens de 1989, malgré un certain raffermissement pendant le premier trimestre de l'année. Les prix du coton se sont beaucoup raffermis pendant le premier semestre de 1990. Ceux du sucre se sont encore raffermis pendant le premier trimestre, car les marchés mondiaux sont restés plus étroits et les stocks ont continué



Figure 1.10



Source: FAO

* Moyenne calculée sur 8 mois, sauf pour le jute (6 mois) et la viande de boeuf (5 mois)



de baisser. Toutefois, dans l'attente d'une récolte record en 1990/91 et d'une amélioration de l'équilibre entre la production et la consommation, les prix ont commencé à fléchir pendant le deuxième trimestre, et en août, ils avaient atteint les niveaux d'un an plus tôt.

Sur la toile de fond d'une baisse générale des prix agricoles, les perspectives suggèrent un accroissement du coût des importations d'articles manufacturés et de pétrole brut sur les marchés mondiaux. Alors que l'indice de valeur unitaire, exprimé en dollars, des exportations d'articles manufacturés des pays développés à économie de marché étaient restés inchangés en 1989 par rapport à l'année précédente, il a augmenté de presque 6 pour cent pendant le premier trimestre de 1990 par rapport à un an plus tôt. Cette tendance pourrait s'accroître. En particulier, les événements récents au Proche-Orient ont fait bondir immédiatement les prix du pétrole et, s'il n'est pas possible de prévoir à quels niveaux ils se stabiliseront, les perspectives indiquent, au moins pour le court terme, des niveaux nettement plus élevés qu'en 1989 et pendant le premier semestre de 1990. La hausse des prix du pétrole affectera aussi probablement les prix des articles manufacturés, car elle se répercutera sur l'élément des coûts de production qui intéresse l'énergie et est lié au pétrole. Par conséquent, une nouvelle détérioration notable des termes de l'échange des produits agricoles par rapport à ceux d'autres principaux produits échangés peut être escomptée en 1990.

L'agriculture dans les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round

La huitième série des négociations commerciales multilatérales (NCM) du GATT — l'Uruguay Round — devrait se terminer en décembre 1990. Le succès ou l'échec des négociations, étroitement tributaire du dernier stade des négociations, sera de la plus haute importance pour le commerce en général et pour celui des denrées agricoles dans les années à venir. L'enjeu est le suivant: soit un système commercial plus libre et plus équitable permettant une juste participation de tous les pays aux fruits de l'expansion du commerce, soit un renforcement des blocs commerciaux concurrents profitant à court terme à quelques pays, mais risquant d'être catastrophique pour de nombreux pays — notamment en développement — qui sont tributaires du commerce extérieur.

Plusieurs éléments ont été prépondérants dans les négociations de l'Uruguay Round. Parmi ceux-ci, il faut citer le rôle central de l'agriculture, qui lors des négociations précédentes était considérée comme une prérogative nationale. En effet, on estime maintenant que le succès même des négociations dépend crucialement d'un accord sur la libéralisation des échanges de produits agricoles et la réduction des subventions agricoles.

Une autre caractéristique importante des négociations en cours est leur vaste portée puisqu'elles englo-

bent non seulement les mesures de protection à la frontière, c'est-à-dire droits de douane, contingents d'importation et subventions à l'exportation, mais aussi les mesures de soutien à la production intérieure. Toutes les politiques affectant les échanges de produits agricoles sont donc couvertes par les négociations.

Les résultats ont été mitigés et des divergences importantes subsistent sur plusieurs questions clés. Les résultats décevants de l'examen à mi-parcours effectué à Montréal en novembre 1988 sont principalement imputables à des désaccords touchant en particulier les politiques agricoles et la réforme de l'agriculture. Repris à Genève en avril 1989, l'examen a débouché sur une série de mesures intérimaires qui servent de cadre à la poursuite des négociations. Celles-ci portent sur les éléments à long terme et à court terme de la réforme ainsi que sur les réglementations sanitaires et phytosanitaires. La situation particulière des pays en développement a aussi été reconnue, de même que la nécessité de leur accorder un traitement spécial et de compenser les effets négatifs de la réforme sur les pays importateurs nets de produits alimentaires. Des négociations supplémentaires, tendant à libéraliser le commerce des produits tropicaux, y compris à l'état transformé et semi-transformé, ont également été décidées. Plusieurs propositions ont été présentées depuis lors et des discussions intensives se sont poursuivies entre les principaux négociateurs: les Etats-Unis, la Communauté européenne, le Groupe de Cairns rassemblant 13 pays faisant le commerce de produits agricoles, les pays nordiques, le Japon et la Suisse — qui ont des préoccupations communes en matière de sécurité alimentaire nationale — et les pays en développement importateurs de denrées alimentaires. Les débats ont mis en relief le désaccord existant entre les deux grands protagonistes, c'est-à-dire les Etats-Unis et la Communauté européenne, sur différents points:

- La «tarification» des *obstacles à l'importation*, c'est-à-dire la conversion d'une partie des obstacles non tarifaires en droits de douane qui assureraient dans un premier temps une protection équivalente. Les Etats-Unis, appuyés par le Groupe de Cairns, ont proposé de convertir ces obstacles en contingents tarifaires consolidés qui seraient éliminés ou ramenés à un très bas niveau sur 10 ans. La Communauté européenne est opposée à cette proposition, sauf si elle prévoit des dispositions spéciales comportant notamment un élément de correction destiné à protéger les revenus des agriculteurs contre des variations brutales des cours mondiaux ou des fluctuations des taux de change. Des difficultés techniques liées à la mesure des prix intérieurs et des cours mondiaux et au choix de l'année de référence compliquent encore la question.

- La question du *soutien interne* est conditionnée par la façon dont il est mesuré. La Communauté européenne a proposé d'utiliser une mesure globale du soutien (MGS)



qui porte sur la totalité du soutien gouvernemental accordé à un produit agricole donné et de geler toutes les mesures globales du soutien à leur niveau actuel pour les réduire par la suite, de montants convenus, suivant un calendrier annuel. Il y aurait toutefois une «redistribution» du soutien, c'est-à-dire que pour certains produits, les subventions et droits de douane pourraient effectivement augmenter à condition que le soutien global à l'agriculture diminue. La position des Etats-Unis est que les mesures de soutien interne devraient être classées en trois catégories: «autorisées» (c'est-à-dire les mesures qui ne faussent pas les échanges), «contrôlées» (auxquelles la méthode MGS pourrait être appliquée) et «interdites». Selon cette formule, toutes les mesures de soutien interne affectant directement la production agricole et les prix pourraient être éliminées sur 10 ans. Cette proposition est appuyée par le Groupe de Cairns mais rejetée par la Communauté européenne.

- Les points de vue de la Communauté européenne et des Etats-Unis concernant les *subventions à l'exportation* sont encore plus difficiles à rapprocher. Les Etats-Unis préconisent l'élimination de ces subventions sur cinq ans, alors que la Communauté européenne estime que les restitutions à l'exportation font partie intégrante de son système actuel de prélèvement variable et de double prix. Ainsi, les restitutions à l'exportation seraient soumises à l'élément correcteur proposé par la CEE pour les charges à l'importation.

Plusieurs questions supplémentaires ont été soulevées par d'autres pays. Certains pays nordiques, la Suisse et le Japon ont exprimé l'avis que des considérations de sécurité alimentaire et autres préoccupations d'ordre non commercial telles que la protection de l'environnement devraient aussi être prises en compte dans les discussions sur la réforme de l'agriculture. Plusieurs de ces pays ont émis de sérieuses réserves concernant le recours à la MGS pour réduire le soutien à l'agriculture.

Un certain nombre de pays en développement ont souligné qu'il fallait tenir compte des effets négatifs qu'une réforme de l'agriculture pourrait avoir sur les pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires. Ils ont proposé plusieurs mesures destinées à corriger ces effets, notamment l'accès amélioré aux marchés, une aide financière et technique en faveur du développement agricole, l'aide alimentaire et les ventes à des conditions de faveur. La nécessité d'un traitement spécial et différencié pour les pays en développement dans l'application de la réforme a aussi été soulignée, compte tenu en particulier d'une proposition en ce sens présentée par le Brésil.

En avril 1990, les ministres du commerce de 30 pays se sont réunis au Mexique pour tenter de mobiliser la volonté politique nécessaire pour mener à bien les négociations commerciales multilatérales d'ici à la fin de l'année. Ils n'ont fait aucun progrès décisif sur les questions clés, mais ont fixé à juillet la date limite pour

mettre au point les grandes lignes d'une série d'accords. Ces accords couvrent les 15 thèmes de l'Uruguay Round, y compris la réduction du soutien à l'agriculture sur les trois principaux points — à savoir les obstacles à l'importation, les subventions à l'exportation et le soutien interne, ce qui n'est pas négligeable.

A la réunion au sommet tenue à Houston en juillet 1990, les responsables des sept principaux pays industrialisés sont parvenus à un compromis sur le soutien à l'agriculture. L'accord prévoit des réductions — mais pas l'élimination complète — de toutes les catégories de soutien agricole, selon une formule qui comporte un instrument commun de mesure de ce soutien et compte tenu des exigences de sécurité alimentaire. On espère que ce compromis donnera l'élan politique nécessaire à la conclusion d'accords de base sur la réforme de l'agriculture et d'autres problèmes commerciaux, préparant ainsi le terrain à une issue favorable des négociations d'Uruguay, en décembre 1990. Lors de la réunion successive du Comité des négociations commerciales (organe directeur de l'Uruguay Round), à la fin du mois de juillet, un calendrier de négociations accéléré a été établi, prévoyant la conclusion de l'Uruguay Round à l'occasion d'une réunion ministérielle qui se tiendrait à Bruxelles du 3 au 7 décembre 1990.



DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES ET NUTRITION

Apport calorique

Les disponibilités alimentaires des pays ou des régions peuvent être évaluées d'après les disponibilités énergétiques alimentaires (DEA), généralement mesurées en kilocalories par habitant et par jour. Les DEA, qui dépendent essentiellement des variations de la production alimentaire intérieure et du commerce net, révèlent non seulement la capacité d'un pays à répondre aux besoins de sa population par sa propre production alimentaire, mais aussi la mesure dans laquelle l'insuffisance des approvisionnements intérieurs est compensée par des importations de denrées alimentaires, à titre commercial ou sous forme d'aide alimentaire.

Entre le début des années 70 et la période récente, on a pu observer ce qui suit (tableau 1.7):

- Un écart de 900 calories par habitant et par jour dans l'apport calorique moyen sépare actuellement les pays développés des pays en développement. Cependant, du fait que l'apport calorique a augmenté plus vite dans les pays en développement, l'écart s'est sensiblement réduit depuis le début des années 70. Ainsi, le rapport entre les disponibilités énergétiques alimentaires des pays en développement et celles des pays développés, qui était de 65 pour cent en 1969-1971, atteignait 72 pour cent en 1986-1988.
- Alors que la croissance des disponibilités énergétiques alimentaires s'est poursuivie en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest entre les années 70 et 80, elles ont sensiblement diminué dans la plupart des régions en développement au cours des années 80, période où la conjoncture a été particulièrement défavorable à la croissance économique et agricole dans nombre d'entre eux, à l'exception notable de la Chine.
- Entre régions en développement, on constate un clivage très net. D'une part, au Proche-Orient, région en développement où les disponibilités énergétiques alimentaires sont le plus élevées depuis 1970, l'apport calorique a continué d'augmenter au cours de la première moitié des années 80 à un rythme que seule la Chine a dépassé. D'autre part, en Afrique, où la croissance et le niveau des disponibilités énergétiques alimentaires étaient déjà les plus bas au cours des années 70, l'apport calorique moyen a encore diminué (0,2 pour cent par an) entre 1979-1981 et 1986-1988.

Les deux facteurs qui déterminent les disponibilités alimentaires d'un pays sont, évidemment, sa capacité d'accroître la production intérieure et celle de financer des importations nettes. Pour les pays en développement dans leur ensemble, il existe un lien manifeste entre les disponibilités énergétiques alimentaires et les variations de la production, les exportations et les importations s'équilibrant plus ou moins. Par contre, au niveau

des régions, le rapport entre la production et les importations nettes est très variable. Ainsi, les deux régions en développement où l'augmentation des DEA a été la plus rapide (Asie et Proche-Orient) ont obtenu ce résultat par des moyens opposés. Les pays à économie planifiée d'Asie — groupe dans lequel la Chine tient une place prépondérante — ont compté pour l'essentiel sur la production intérieure de denrées alimentaires, leurs importations ne représentant qu'une part mineure et stable des disponibilités énergétiques alimentaires. Un phénomène analogue est observé en Extrême-Orient (pays d'Asie à économie non planifiée), bien que la croissance de la production et des disponibilités énergétiques alimentaires ait été moins spectaculaire. Par contre, la forte augmentation des DEA au Proche-Orient est pour l'essentiel attribuable aux importations, car la production calorique par habitant a diminué depuis le milieu des années 70.

Dans le cas de l'Amérique latine, l'extrême lenteur de la croissance des disponibilités énergétiques alimentaires au cours des années 80 s'explique par un ralentissement de l'expansion de la production et par une forte diminution des importations, attribuables l'un et l'autre à la crise profonde que traversent l'économie et l'agriculture des pays de la région depuis 1981-1982.

En Afrique, les résultats désastreux de la production vivrière depuis le début des années 70 ont dû être compensés par un accroissement des importations. La valeur calorique de celles-ci a cependant à peine augmenté au cours des années 80, essentiellement parce que l'absence de devises a limité les importations commerciales. En conséquence, l'Afrique est la seule région où les disponibilités énergétiques alimentaires, qui depuis longtemps déjà n'augmentaient que très lentement, ont diminué au cours des années 80.

Incidence de la sous-alimentation

En partant d'hypothèses sur la répartition de l'apport calorique et les besoins minimaux, les disponibilités énergétiques alimentaires permettent également d'estimer l'incidence de la sous-alimentation au niveau des pays et des régions. Des estimations concernant l'incidence de la sous-alimentation, basées sur des données de 1983-1985, ont été présentées au Conseil de la FAO en juin 1989⁸. Les principales conclusions étaient les suivantes:

⁸ *L'alimentation dans le monde*, CL 95/2, juin 1989. Cette évaluation s'appuie sur la méthodologie et les hypothèses utilisées pour la Cinquième enquête mondiale de la FAO sur l'alimentation. On a pris 1,4 MB comme besoins énergétiques minimaux pour les adultes et les adolescents. Le choix de ce seuil est évidemment déterminant pour l'estimation globale du nombre absolu des personnes sous-alimentées. Mais, comme il s'agit d'indiquer des tendances plutôt que des nombres absolus, le choix du seuil de 1,4 MB (au lieu du seuil plus modeste de 1,2 MB) ne porte guère à conséquence.

TABLEAU 1.7 Disponibilités énergétiques alimentaires (DEA) et taux annuel de variation par région et groupe de pays, 1969-1971, 1979-1981 et 1986-1988

Région/ groupe de pays	DEA			Variation annuelle moyenne	
	1969-1971	1979-1981	1986-1988	1969-1971 à 1979-1981	1979-1981 à 1986-1988
		(kcal/habitant/jour)		(pourcentage)	
Pays développés à économie de marché	3 186	3 300	3 389	0,3	0,5
<i>Amérique du Nord</i>	3 371	3 487	3 626	0,3	0,7
<i>Europe de l'Ouest</i>	3 233	3 371	3 445	0,4	0,4
<i>Océanie</i>	3 200	3 287	3 369	0,4	0,4
<i>Autres pays développés à économie de marché</i>	2 735	2 810	2 860	0,2	0,3
Pays en développement à économie de marché	2 158	2 317	2 352	0,7	0,2
<i>Afrique</i>	2 046	2 148	2 119	0,6	0,2
<i>Amérique latine</i>	2 514	2 675	2 732	0,7	0,3
<i>Proche-Orient</i>	2 399	2 794	2 914	1,6	0,5
<i>Extrême-Orient</i>	2 049	2 185	2 220	0,6	0,3
<i>Autres pays en développement à économie de marché</i>	2 222	2 347	2 379	0,4	0,2
Pays à économie planifiée	2 378	2 606	2 824	0,9	1,1
<i>Asie</i>	2 006	2 323	2 620	1,4	1,6
<i>Europe de l'Est et URSS</i>	3 318	3 401	3 418	0,3	0,1
Total pays développés	3 229	3 333	3 399	0,3	0,3
Total pays en développement	2 106	2 319	2 434	1,0	0,7
Monde	2 435	2 587	2 671	0,6	0,5

Source: FAO.

● Le nombre de personnes sous-alimentées dans les pays en développement à économie de marché a augmenté, selon les estimations, de 15 millions durant les 10 ans écoulés entre 1969-1971 et 1979-1981 et de 37 millions (passant à 512 millions au total) dans les cinq ans suivants, soit un bond de 11 pour cent. Malgré cet accroissement du nombre absolu des personnes sous-alimentées, leur proportion dans la population totale a diminué au cours des années 80, tombant à 21 pour cent, selon les estimations, en 1984-1986, du fait que la population dans son ensemble a augmenté plus vite (40 pour cent).

● La majorité des sous-alimentés des pays en développement à économie de marché se trouvent en Extrême-Orient, ce qui n'est guère étonnant si l'on considère que cette région est l'une des plus peuplées du globe. La part de cette région dans le nombre total de personnes sous-alimentées dans les pays en développement à économie de marché a toutefois diminué, tombant de 61 pour cent en 1969-1971 à 56 pour cent en 1983-1985 (figure 1.11).

● Rapportée à la population, l'incidence de la sous-alimentation est beaucoup plus forte en Afrique que dans les autres régions. En outre, contrairement à ce qui s'est passé ailleurs, la proportion des sous-alimentés a augmenté au cours des années 80 et leur nombre absolu s'est accru de 27 pour cent. On estime que près d'un Africain sur trois était sous-alimenté en 1983-1985, soit à peu près la même proportion qu'au début des années 70. Dans toutes les autres régions, la situation s'est améliorée à des degrés divers entre 1969-1971 et 1984-1986, le progrès le plus remarquable ayant été

accompli au Proche-Orient, où la proportion de la population sous-alimentée a diminué de moitié.

● Le Proche-Orient a également été la seule région où le nombre absolu des personnes sous-alimentées a diminué, encore que là aussi les progrès se soient arrêtés dans les années 80.

Le fait que plus de 20 pour cent de la population des 98 pays en développement étaient considérés comme sous-alimentés au milieu des années 80 porte à condamner sévèrement la quasi-totalité des aspects du développement. Le monde contemporain ne connaît pas de problème plus grave que celui des ravages humains causés par la persistance de la faim et de la malnutrition. Conscientes de cette réalité, la FAO et l'OMS organisent de concert une Conférence internationale sur la nutrition, qui se tiendra à Rome en décembre 1992. Cette conférence devrait aboutir à un accord sur une stratégie coordonnée d'action nationale et internationale visant à éliminer la faim et la malnutrition.

Pénuries et crises alimentaires

L'Afrique continue de souffrir de graves problèmes d'approvisionnement alimentaire. En *Ethiopie* et au *Soudan*, les récoltes de 1990 s'annoncent médiocres. Dans le nord et l'ouest de l'*Ethiopie*, l'insuffisance des précipitations en début de saison a compromis les perspectives dans des zones qui devaient déjà faire face à de graves pénuries alimentaires. Quoique les pluies tombées ensuite aient apporté un certain soulagement dans plusieurs zones, la situation reste critique. Les programmes internationaux de secours d'urgence ont jusqu'à maintenant permis d'éviter une famine généralisée, mais la situation

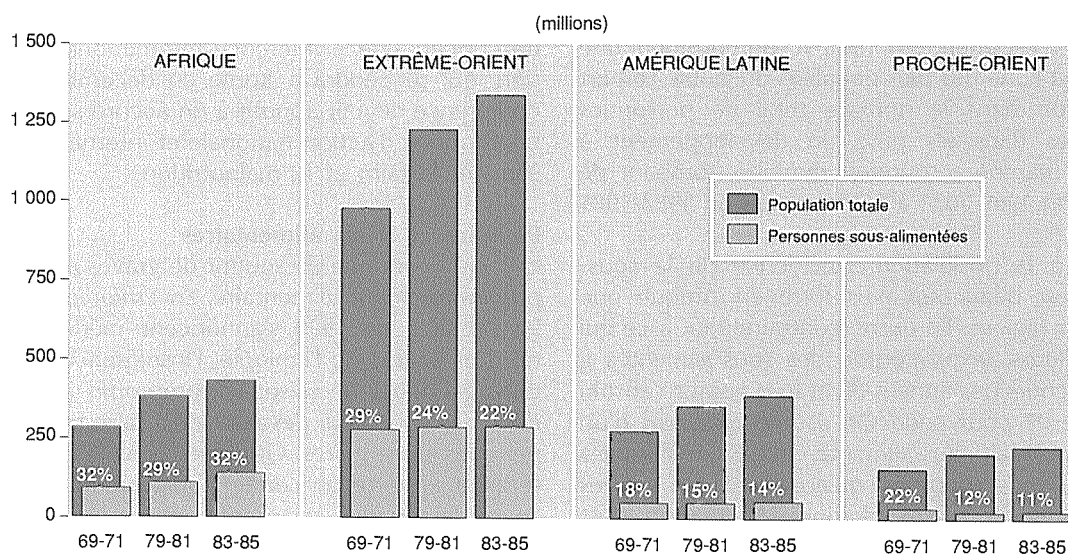


reste précaire et pourrait se détériorer encore pendant la période allant jusqu'à la récolte à la fin de l'année. Certaines zones du Soudan, déjà confrontées à des pénuries alimentaires après la sécheresse de l'année dernière, ont également été insuffisamment arrosées en début de campagne et la situation des disponibilités alimentaires dans les zones affectées continue à se dégrader. Dans les deux pays, les résultats de la récolte de la fin de l'année seront cruciaux. Dans le sud du Soudan, l'opération Survie Soudan Phase II visant à livrer plus de 100 000 tonnes de produits alimentaires se déroule actuellement avec toutes sortes de difficultés logistiques. On craint donc que l'aide alimentaire annoncée au titre de ce programme ne puisse être acheminée jusqu'à toutes les populations en danger, en raison du démarrage tardif de l'opération et de la détérioration des routes.

La situation des approvisionnements alimentaires reste aussi extrêmement critique en *Angola* et au *Mozambique*, où les livraisons au titre de l'aide alimentaire sont très inférieures aux besoins. Dans les deux pays, les troubles intérieurs persistants entravent gravement l'activité agricole et la commercialisation et empêchent la distribution des secours à la population en danger. Au Mozambique, malgré une récolte récente plus abondante grâce à l'amélioration des conditions météorologiques et de la sécurité dans certaines zones, la production de céréales couvrira encore seulement la moitié des besoins. En outre, des difficultés logistiques continueront à entraver la distribution des vivres dans les zones déficitaires. De graves pénuries alimentaires sévissent un peu

Figure 1.11

NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES ET POURCENTAGE
PAR RAPPORT À LA POPULATION TOTALE,
1969-1971, 1979-1981 ET 1983-1985



Source: FAO



partout et les présentes distributions de vivres ne sont pas suffisantes pour parer à la malnutrition et à la famine menaçantes. En Angola, le fléchissement enregistré pour la récente récolte céréalière en raison de la médiocrité des précipitations dans les provinces du sud et du centre a encore aggravé la situation. La production de 1990 permet de couvrir moins de 40 pour cent des besoins de consommation intérieure. Les besoins des populations urbaines, déplacées et éprouvées par la sécheresse, doivent être satisfaits entièrement par des importations, tandis que les annonces de contributions et les livraisons au titre de l'aide alimentaire sont à ce jour très inférieures aux besoins minimaux. Dans les deux pays, en août 1990, un renforcement de l'aide internationale s'impose, avec en particulier des mesures spéciales pour accélérer les livraisons d'aide alimentaire et un soutien logistique pour la distribution de cette aide à l'intérieur du pays, y compris des ponts aériens vers des zones sans cela inaccessibles.

Au *Libéria*, les troubles intérieurs ont été cause d'une détérioration rapide de la situation des approvisionnements alimentaires, empêchant la commercialisation et la distribution de produits de base et perturbant l'activité agricole: de graves pénuries alimentaires sont signalées partout dans le pays, tandis que le nombre de réfugiés fuyant vers des pays voisins continue de croître. D'importants secours alimentaires d'urgence sont nécessaires pour les populations éprouvées par la guerre et déplacées.

En septembre 1990, les autres pays africains ayant besoin d'une assistance exceptionnelle pendant la présente campagne pour faire face à des pénuries alimentaires étaient les suivants: Burundi, Cap-Vert, Malawi, Niger, Rwanda, Sierra Leone et Somalie. Simultanément, un certain nombre de pays connaissaient dans certaines zones des situations d'excédents exceptionnels, nécessitant une aide extérieure pour le transport vers des zones déficitaires du même pays ou de pays voisins (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, Kenya, Mali, Mauritanie, Niger, Ouganda, Soudan, Tchad, Togo et Zimbabwe).

Sur cet arrière-plan de difficultés d'approvisionnement alimentaire dans plusieurs pays africains, quatre aspects principaux doivent retenir immédiatement l'attention: *i)* la priorité doit être donnée à l'accélération des livraisons de secours d'urgence destinées aux populations en danger de l'Ethiopie du nord et du Soudan, ainsi qu'à la surveillance des cultures qui seront récoltées à la fin de l'année dans les deux pays; *ii)* de nouvelles annonces de contributions et un soutien logistique pour la distribution des vivres à l'intérieur du pays sont nécessaires pour assurer l'approvisionnement des populations éprouvées par les désordres intérieurs en Angola, au Mozambique et au Libéria; *iii)* de nouvelles annonces de contributions au titre de l'aide alimentaire en 1990/91 sont nécessaires pour 12 pays; *iv)* un soutien additionnel des donateurs

est requis pour l'achat et la distribution interne d'excédents locaux, ainsi que pour l'écoulement d'excédents exportables inutilisés.

Une grave insuffisance des disponibilités alimentaires est actuellement signalée dans neuf autres pays en développement non africains. En Asie, malgré une nouvelle amélioration prévue de la situation globale pour cette année, des difficultés d'approvisionnement sont signalées en Afghanistan et à Sri Lanka; il en est de même au Proche-Orient pour la Jordanie et le Liban. Des pénuries qui rendent nécessaires la fourniture d'une assistance exceptionnelle et/ou d'urgence sont en outre signalées dans quatre pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Bolivie, Haïti, Nicaragua et Pérou), ainsi qu'au Samoa-Occidental où une aide d'urgence est actuellement fournie aux victimes du cyclone Ofa qui a sévi au début de février.

Un autre problème, que l'on espère temporaire mais qui est actuellement très préoccupant, résulte des événements récents au Proche-Orient qui ont été cause d'exodes massifs. En l'absence de moyens de transport convenables pour rapatrier ces réfugiés, des dizaines de milliers d'entre eux se sont regroupés sous la tente dans des camps situés dans le désert à la frontière entre l'Iraq et la Jordanie, où ils vivent dans des conditions extrêmement précaires. De graves pénuries de nourriture et d'eau, ainsi que de services médicaux et autres, sont signalées. La situation dans ces camps reste critique malgré l'acheminement de certains secours sous la forme d'une aide extérieure, et malgré une certaine amélioration récente du rapport arrivées/départs. Toutefois, on signale que beaucoup attendent encore de pouvoir traverser la frontière et quitter l'Iraq.



ASSISTANCE EXTÉRIEURE À L'AGRICULTURE ET AIDE ALIMENTAIRE

Aide publique extérieure à l'agriculture

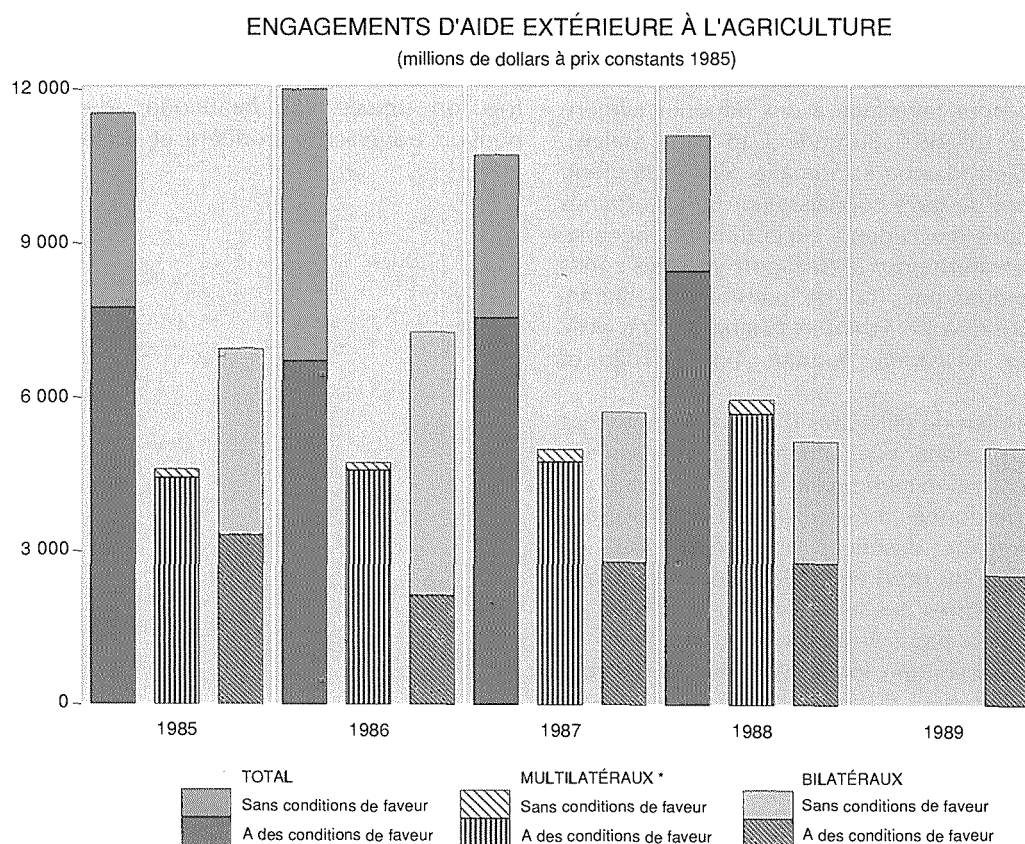
Le total des engagements au titre de l'assistance extérieure à l'agriculture a atteint quelque 16 milliards de dollars en 1988, dernière année pour laquelle on dispose d'estimations complètes. Aux prix courants, ce chiffre représente une augmentation de 10 pour cent par rapport à 1987 et de 39 pour cent par rapport à 1985 — ce dernier pourcentage étant pratiquement le même qu'en 1980-1981. Cependant, si ces chiffres sont déflatés par les prix des biens manufacturés, la diminution des engagements en 1988 a été de 4 pour cent en valeur réelle par rapport à 1985 (figure 1.12). Néanmoins, la part estimée des dons dans le total des engagements a régulièrement augmenté, passant de 19 pour cent en 1980-1981 à 24 pour cent en 1984-1985 et 31 pour cent en 1987-1988.

Un fait notable depuis 1986 est l'augmentation continue des engagements bilatéraux du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE qui a largement com-

pensé la diminution des engagements des institutions multilatérales. Ainsi, les engagements bilatéraux ont représenté en 1988 plus de la moitié du total contre 40 pour cent en 1985. L'augmentation des engagements bilatéraux CAD/CEE a été particulièrement marquée en 1988 (29 pour cent de plus qu'en 1985 et 19 pour cent de plus qu'en 1987 aux prix constants de 1985). Cette amélioration revient essentiellement au Japon qui a engagé un montant très élevé en 1988 — 2,3 milliards de dollars — contre 930 millions de dollars seulement en 1987. Une augmentation d'une ampleur analogue est prévue pour 1989 puisque le Japon entend accroître sa part de l'aide publique au développement dans l'aide totale du CAD pour l'aligner sur celle de son PNB dans le total des pays du CAD. Les prêts de la CEE ont aussi augmenté sensiblement en 1987 et 1988 (1,2 et 1,3 milliard de dollars respectivement contre un peu plus de 500 millions de dollars en 1986).

Les estimations pour 1989 ne portent que sur les prêts multilatéraux. Estimés à 7,2 milliards de dollars en 1989 — 5 milliards de dollars aux prix constants de 1985 —, les engagements multilatéraux d'assistance extérieure à l'agriculture ont diminué de près d'un tiers en valeur réelle par rapport au chiffre élevé de 1986. Les prêts de la Banque mondiale plafonnent à quelque 4 millions de

Figure 1.12



Source: FAO, Division de l'analyse des politiques et OCDE

* Pas de données pour 1989



dollars par an depuis 1987, malgré un accroissement des prêts à d'autres secteurs que l'agriculture. La part de cette dernière dans les engagements aussi bien de la BIRD que de l'IDA a continué de diminuer. Les prêts de la BIRD à l'agriculture ont représenté 27 pour cent du total en 1980-1982 contre 17 pour cent seulement en 1987-1989. L'une des raisons expliquant cette diminution de la part de l'agriculture a été l'importance croissante des prêts à l'ajustement structurel de la Banque mondiale, qui comportent souvent une composante agricole.

Les prêts des banques régionales ont fortement diminué en 1989, ce qui est essentiellement dû au très faible niveau des engagements de la Banque interaméricaine de développement (qui ne comprennent pas plusieurs prêts importants qui ont été approuvés au cours de 1989 mais n'étaient pas encore signés à la fin de l'année). En revanche, la Banque africaine de développement a considérablement accru ses engagements en faveur de l'agriculture en 1989.

Selon les estimations, les décaissements de prêts extérieurs en faveur de l'agriculture ont atteint 14,2 milliards de dollars en 1988, soit 15 pour cent de plus qu'en 1987 (7,5 milliards de dollars provenant de sources multilatérales et 6,7 milliards de dollars de sources bilatérales).

Une large part revient à la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement dans l'accroissement des décaissements multilatéraux en 1988. Les montants versés par la Banque mondiale, à savoir 4,7 milliards de dollars, ont reflété le niveau élevé des engagements pris au cours de la période de 1986 à 1988 (pour un total de 4,3 milliards de dollars) concernant des prêts à décaissement rapide pour des programmes d'ajustement agricole, de crédit et de facteurs de production. Les engagements pris en 1989 pour des projets de crédit et d'ajustement agricole se sont montés à 1,5 milliard de dollars, dont 267 millions, soit 18 pour cent du total, ont été décaissés pendant cette même année. Le restant devrait être versé en 1990 et 1991.

La forte progression du transfert de ressources par la Banque asiatique de développement (de 435 millions de dollars en 1987 à 885 millions en 1988) a été due principalement à l'augmentation des prêts rapidement décaissés au titre de programmes, ainsi qu'à l'amélioration du réseau de services.

Les décaissements multilatéraux au titre de l'aide extérieure en faveur de l'agriculture en 1989 sont provisoirement estimés à 6,2 milliards de dollars, soit approximativement 17 pour cent de moins que l'année précédente. On ne dispose pas encore d'informations sur les flux de l'aide bilatérale en 1989.

Evolution récente des financements des organisations

Les dernières informations concernant la Troisième reconstitution des ressources du FIDA font état d'un montant total de 566,3 millions de dollars. Ce chiffre,

supérieur aux 540 millions de dollars de la Deuxième reconstitution (1985-1987), reste au-dessous de l'objectif fixé à 750 millions de dollars. La Troisième reconstitution devrait entrer en vigueur le 30 juin 1990 pour une période allant jusqu'à juin 1992.

L'objectif de 300 millions de dollars fixé pour le Programme spécial du FIDA en faveur des pays de l'Afrique subsaharienne a été atteint en janvier 1988. Cependant, par suite des fluctuations du dollar, ce total représente actuellement 276 millions de dollars. La plus grande partie de ce montant a été engagée et le programme devrait s'achever d'ici à la fin de 1990 sauf si une prorogation est décidée.

En décembre 1989, 32 pays ont accepté de fournir 11,68 milliards de DTS (15 milliards de dollars) à l'IDA (IDA-9) pour la période allant du 1^{er} juillet 1990 au 30 juin 1993. En outre, le remboursement des fonds prêtés au cours des premières années de l'IDA permettra d'engager un montant supplémentaire estimé à 1,6 milliard de DTS pendant la même période, ce qui porte le montant total des ressources disponibles à 13,3 milliards de DTS (17 milliards de dollars). Par comparaison, l'IDA-8 avait totalisé 10,5 milliards de DTS (13,4 milliards de dollars). Les objectifs prioritaires de l'IDA sont l'atténuation de la pauvreté, le soutien à des politiques et programmes macro-économiques et sectoriels viables, et notamment la poursuite de l'effort en faveur du renforcement institutionnel et les programmes environnementaux. Les investissements classiques devraient représenter quelque 75 pour cent du total des prêts de l'IDA, ce qui laisse 25 pour cent environ pour les programmes d'ajustement à décaissement rapide.

La part des ressources de l'IDA-9 destinée à l'Afrique subsaharienne devrait se maintenir entre 45 et 50 pour cent.

En mars 1989, le Conseil des gouverneurs de la BID a enfin approuvé la proposition concernant la septième augmentation générale des ressources — 26,5 milliards de dollars, soit au total 61 milliards de dollars. L'accroissement des ressources permettra l'exécution d'un programme de prêts de 22,5 milliards de dollars entre 1990 et 1993. Si la part de l'agriculture reste de l'ordre de 30 pour cent, 6,5 milliards de dollars environ seront disponibles pour ce secteur en Amérique latine et dans les Caraïbes au cours des quatre prochaines années. Le montant alloué à l'agriculture entre 1986 et 1989 a été de 2,5 milliards de dollars.

Aide alimentaire

Pour 1989/90, l'aide alimentaire en céréales est estimée à 11,5 millions de tonnes contre 10,2 millions de tonnes en 1988/89. Cette augmentation est essentiellement attribuable à un accroissement des contributions en faveur de l'Europe de l'Est (surtout Pologne et Roumanie) accordées par la CEE, les Etats-Unis et d'autres donateurs. Le total des expéditions en faveur de pays à faible revenu



et à déficit alimentaire devrait s'élever à 8,6 millions de tonnes, soit un peu plus que le niveau de 1988/89 et 3 millions de tonnes environ de moins que les quantités expédiées en 1987/88.

Les contributions à la Réserve alimentaire internationale d'urgence (RAIU) se sont élevées en 1989 à 390 000 tonnes de céréales et 34 000 tonnes d'autres denrées alimentaires — soit nettement moins que l'objectif fixé à 500 000 tonnes. Environ 94 pour cent des contributions en céréales et l'intégralité des autres produits ont été acheminés par l'intermédiaire du PAM. En mai 1990, les contributions à la RAIU s'élevaient à 158 000 tonnes de céréales et 6 322 tonnes d'autres produits.

En 1989, le Programme alimentaire mondial a mené 46 opérations d'urgence, dont 29 en Afrique, cinq en Asie, huit au Proche-Orient et quatre en Amérique latine, pour un coût total de 93 millions de dollars. Plus des deux tiers de ce montant, soit 63,5 millions de dollars, provenaient de la RAIU et 29,5 millions de dollars de l'allocation annuelle d'urgence du PAM qui s'élève à 45 millions de dollars. Quelque 88 pour cent des fonds de toutes provenances destinés à des opérations d'urgence en 1989 sont allés à des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées. Fin avril 1990, 11 opérations du PAM avaient été approuvées (neuf en Afrique, une en Asie et une au Proche-Orient) pour un coût total de 23,9 millions de dollars.

En juin 1990, les contributions annoncées au PAM pour 1989-1990 par 77 donateurs s'élevaient à 1,152 milliard de dollars, soit 82 pour cent de l'objectif de contribution fixé à 1,4 milliard de dollars; cette proportion n'a guère varié par rapport à 1987-1988. Le montant total des contributions annoncées comprend 875,2 millions de dollars sous forme de produits et 276,9 millions de dollars en espèces — soit 24 pour cent —, alors que la composante en espèces attendue d'après les règles générales du PAM devrait atteindre un tiers au moins du total des contributions.

L'estimation préliminaire FAO de l'aide alimentaire totale en céréales en 1990/91 est de 9,8 millions de tonnes, soit quelque 1,7 million de tonnes de moins que pour la campagne précédente, où des expéditions d'un volume exceptionnellement important ont été faites vers des pays est-européens. Aucune allocation en faveur de ces pays n'est actuellement envisagée en 1990/91. L'aide alimentaire en céréales aux pays à faible revenu et à déficit alimentaire devrait augmenter d'approximativement 4 pour cent par rapport à l'année précédente, tout en restant très inférieure aux niveaux de 1984/85-1987/88. L'aide alimentaire en céréales représenterait environ 17 pour cent des importations céréalières totales des pays à faible revenu et à déficit alimentaire, chiffre identique à celui de l'année précédente à comparer avec une moyenne de quelque 20 pour cent pour les cinq campagnes précédentes. En 1990/91, le blé et le riz pourraient représenter une plus forte proportion des expéditions en

raison du fléchissement du cours mondial de ces produits par rapport à ceux des céréales secondaires.

Les crédits alloués en 1990/91 aux programmes d'aide alimentaire dans le budget des principaux donateurs devraient se maintenir à peu près au même niveau que pour la campagne précédente. Le montant des fonds affectés au programme PL 480 des Etats-Unis pour l'exercice financier 1990/91 est fixé à environ 1,5 milliard de dollars (846 millions de dollars en vertu du Titre II et le restant en vertu du Titre I), soit un peu moins que pour l'exercice financier 1989/90; néanmoins, le volume de céréales à expédier pourrait être plus important en raison de la baisse des prix des produits. Toutefois, l'aide alimentaire en maïs et en sorgho fournie par les Etats-Unis au titre de la Section 416, pour un total de plus de 1,6 million de tonnes au cours de l'exercice financier 1989/90, se montera probablement à 1,5 million de tonnes (500 000 tonnes de maïs et 1 million de tonnes de sorgho) pendant l'exercice financier 1990/91. En conséquence, les expéditions totales des Etats-Unis au titre à la fois du PL 480 et de la Section 416 représenteraient environ 6 millions de tonnes en 1990/91, soit à peu près le même niveau qu'en 1989/90.

L'aide céréalière fournie par la CEE en 1990/91, financée par le budget ordinaire de l'aide alimentaire, devrait également être maintenue au niveau de la campagne précédente, soit quelque 1,7 million de tonnes en équivalent grain. En 1989/90, 1,65 million de tonnes de plus ont été expédiées à titre extraordinaire vers des pays est-européens, avec un financement indépendant du budget de l'aide alimentaire. Des volumes importants d'aide alimentaire en céréales de la CEE continueront de faire l'objet d'opérations triangulaires.

Les expéditions au titre de l'aide céréalière faites en 1990/91 par le Canada, le Japon et d'autres pays donateurs devraient également se maintenir au niveau de la campagne précédente.

En juillet 1990, les contributions de 13 donateurs à la RAIU s'élevaient à 168 000 tonnes de céréales et 9 000 tonnes de produits alimentaires non céréaliers. Sur ce total, 120 000 tonnes de céréales et 9 000 tonnes de produits non céréaliers ont fait l'objet d'annonces de contributions au PAM pour acheminement par voie multilatérale. Outre les contributions au titre de la RAIU, des annonces de contributions de 417 000 tonnes de céréales et 42 000 tonnes d'autres produits alimentaires ont été faites au titre du compte subsidiaire du Programme ordinaire du PAM pour répondre aux besoins dans des situations prolongées d'approvisionnement de réfugiés.

En juillet 1990, 64 000 tonnes de céréales et 5 000 tonnes d'autres produits alimentaires ont été allouées à 22 opérations d'urgence du PAM dans 19 pays. Sur ce total, 32 000 tonnes ont été affectées à l'aide aux réfugiés et aux personnes déplacées, 21 000 tonnes à l'aide aux victimes de la sécheresse et des mauvaises



récoltes, et le restant aux victimes de soudaines catastrophes naturelles. En outre, à ce jour, 391 000 tonnes de céréales et 38 000 tonnes d'autres produits alimentaires ont été prélevées sur les ressources spécialement mises à disposition pour 22 opérations en faveur de réfugiés de longue date.

PÊCHES

Production

En 1988, la forte croissance de la production mondiale de poisson observée depuis le milieu des années 70 s'est poursuivie. La production mondiale de poisson a atteint en 1988 près de 98 millions de tonnes, soit près de 5 pour cent de plus que les résultats combinés de la pêche et de l'agriculture l'année précédente (figure 1.13). L'accroissement des captures a été général mais il est surtout attribuable à une augmentation des débarquements de petits pélagiques dans le sud-est du Pacifique et à une amélioration de la production en Chine.

Les captures de petits pélagiques du Chili, de l'Equateur et du Pérou ont souffert en 1987 du déplacement du courant El Niño. En 1988, par contre, les prises de ces pays ont augmenté de plus de 2,5 millions de tonnes, profitant surtout au Pérou dont les captures ont augmenté de près de 45 pour cent, pour passer à plus de 6,6 millions de tonnes. Cette augmentation a permis à ce pays d'accroître sa production de farine de poisson de plus de 50 pour cent, rattrapant ainsi celle du Chili qui s'élève à 1,1 million de tonnes. Au Chili, les captures, qui se sont ressenties des déplacements des stocks de poisson du nord vers le sud du pays, n'ont augmenté que de 8 pour cent. Malgré cela, elles ont atteint 5,2 millions de tonnes, chiffre qui n'a été dépassé qu'une seule fois.

La production halieutique de la Chine a encore augmenté de 1 million de tonnes, résultat dû comme l'année précédente au développement soutenu de l'aquaculture. En ce qui concerne les autres pays d'Asie, les prises du Japon, qui ont atteint 11,9 millions de tonnes, n'ont que légèrement augmenté par rapport à 1987, mais le pays maintient sa position de premier producteur de poisson. Plusieurs autres pays d'Asie ont enregistré une production record.

La production totale des pays d'Afrique a encore augmenté, mais les prises au large des côtes sud et sud-ouest du continent ont diminué de plus de 9 pour cent, tombant à 1,3 million de tonnes. En conséquence, la production aussi bien de farine de poisson que de poisson en boîte a baissé.

Les captures de l'URSS sont restées à peu près inchangées par rapport à l'année précédente à 11,3 millions de tonnes. La production des Etats-Unis est revenue à son niveau normal — 5,9 millions de tonnes —, alors que l'année précédente elle avait augmenté de 16 pour cent par suite d'une intensification des opérations dans le nord-ouest du Pacifique. En revanche, la production de la Nouvelle-Zélande, stimulée par l'expansion de ses opérations nationales et par la création de coentreprises, a progressé de 17 pour cent. Les prises canadiennes ont augmenté de quelque 34 000 tonnes pour passer à 1,6 million de tonnes, mais les captures de



poissons de fond à haute valeur commerciale ont légèrement diminué. La production de la Scandinavie et des pays de la Communauté européenne est restée au total à peu près inchangée par rapport à l'année précédente. Les pays où la production a diminué sont notamment la Norvège, où les prises de morue ont régressé, et le Royaume-Uni; une augmentation a par contre été observée au Danemark, en Islande, en France et en Espagne.

Les prises de petits pélagiques ayant augmenté, l'amélioration de la production halieutique en 1988 a surtout servi à la fabrication de farine de poisson. Les prix très favorables de la farine de poisson par rapport à ceux des tourteaux de soja ainsi que le faible niveau des stocks ont aussi encouragé une forte croissance de la production de farine de poisson, qui est passée à quelque 400 000 tonnes. En conséquence, bien que les disponibilités de poisson destiné à la consommation humaine directe aient continué d'augmenter en 1988, leur croissance (4,3 pour cent) a été moins forte que l'expansion de la production mondiale totale (tableau 1.8).

Comme l'année précédente, l'aquaculture a largement contribué à la production de coquillages et de poisson, en particulier carpe, tilapia, anguille, truite, saumon, mollusques et crevettes. La production aquacole a augmenté particulièrement vite en Asie.

Commerce

La rareté de certaines espèces importantes et la fermeté de la demande ont stimulé les prix et le commerce international du poisson (tableau 1.9). Les données disponibles indiquent que la valeur des échanges de poisson a augmenté de quelque 12 pour cent en 1988, dépassant largement 31 milliards de dollars. Les exportations des pays en développement ont dépassé 14 millions de dollars, soit le double de ce qu'elles étaient en 1984.

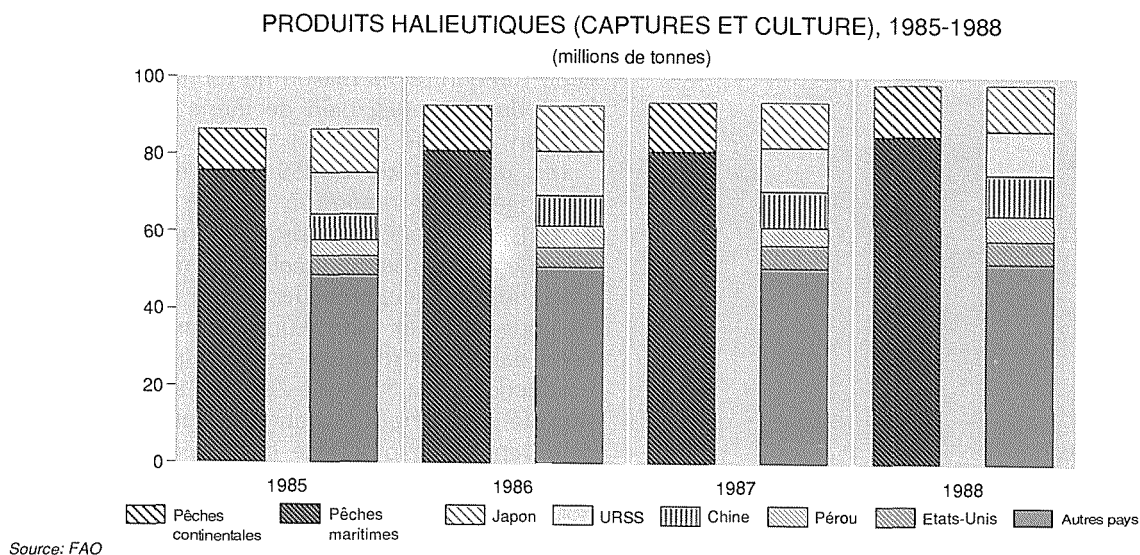
Les Etats-Unis sont passés au premier rang des exportateurs de produits halieutiques en 1988; compte tenu des 220 millions de dollars correspondant aux transbordements sur des navires étrangers dans le nord du Pacifique, les Etats-Unis ont enregistré une croissance considérable des exportations de poisson (33 pour cent) pour une valeur totale dépassant 2,4 milliards de dollars. Les autres grands exportateurs ont aussi sensiblement accru leurs ventes (Canada 5,5 pour cent, Danemark 5,9 pour cent, République de Corée 18,5 pour cent, Thaïlande 29,3 pour cent et Norvège 9 pour cent).

Le Japon reste de loin le premier importateur mondial de produits halieutiques, ses achats ayant encore augmenté de 28 pour cent en valeur, pour atteindre un total représentant près du tiers du commerce mondial de poisson. Les importations des Etats-Unis ont diminué aussi bien en volume qu'en valeur, alors que tous les autres grands pays importateurs ont sensiblement accru leurs achats. Parmi ceux-ci, la France (+10,5 pour cent) dont les importations ont doublé en valeur par rapport au début des années 80, l'Espagne (+30 pour cent) et le Royaume-Uni (+14 pour cent). La Thaïlande (+70 pour cent) et Taiwan, province de Chine (+18 pour cent), méritent également d'être mentionnées du fait que leurs importations de poisson ont rapidement augmenté ces dernières années pour approvisionner les industries de transformation travaillant pour l'exportation.

En ce qui concerne les disponibilités de poisson, les tendances générales caractérisant les pays développés et les pays en développement sont de plus en plus contrastées, en particulier pour certaines parties de l'Afrique et de l'Asie.

En général, pour les pays développés, l'offre est relativement abondante et les prix réels sont stables ou en baisse pour un certain nombre de produits. Le total des captures autorisées des espèces démersales les plus

Figure 1.13



ENCADRÉ 1.3

**L'élevage de la crevette -
Fleuron de l'aquaculture?**

L'un des faits marquants du développement récent de l'aquaculture est l'essor de la production de crevettes, principalement de l'espèce *Penaeus*. Dans les zones côtières tropicales, on parvient, au moyen de bassins en terre rudimentaires, alimentés par la marée ou par pompage, et de larves locales ou provenant d'écloseries ainsi que de simples méthodes de fertilisation ou d'alimentation, à élever en trois ou quatre mois seulement des crevettes commercialisables de 15 à 30 g. Les rendements annuels vont de 200 à 500 kg/ha en élevage extensif pratiqué dans de simples bassins de marée et tributaires de la productivité naturelle à 10 tonnes/ha en élevage intensif moderne avec apports de nourriture, aération et renouvellement régulier de l'eau. Vendue sur les marchés du Japon, des États-Unis et d'Europe de l'Ouest, la crevette est un produit d'exportation presque parfait, mettant à profit des ressources locales pour gagner des devises. Consciente des possibilités qu'elle offre, la FAO a grandement contribué à lancer et à soutenir cette industrie en fournissant assistance technique, formation, services d'information et soutien institutionnel.

À l'aune de la production, le résultat est remarquable. Alors qu'en 1981 la culture de la crevette représentait 2,1 pour cent de la production mondiale de crevettes, sa part est passée à 22 pour cent en 1988. La production a atteint quelque 450 000 tonnes en 1988, ce qui correspond à une valeur marchande à la sortie de l'exploitation d'environ 2,5 milliards de dollars. La production est concentrée dans les pays en développement, en particulier d'Asie du Sud-Est et d'Amérique latine. Au Bangladesh, la crevette, principalement d'élevage, est la deuxième denrée d'exportation. Aux Philippines, quelque 40 000 ha d'étangs sont affectés à la crevetteculture; on estime que la Chine a produit 100 000 tonnes en 1988, soit environ 50 pour cent de plus que l'année précédente. En Amérique latine, la crevette d'élevage représente près de la moitié de la production totale de crevettes de la région. L'Equateur, qui est maintenant le premier producteur de crevettes d'élevage de l'hémisphère occidental, a fourni 70 000 tonnes en 1988, soit plus de 80 pour cent de la production de la région.

Cette évolution a transformé l'économie de zones côtières rurales au potentiel agricole limité et considérées naguère encore comme sans grande valeur. L'élevage de la crevette offre aussi de nouvelles possibilités de revenus et d'emplois; les pêcheurs traditionnels exploitant les étangs ont une source de revenus supplémentaire; les communautés de pêcheurs peuvent trouver à s'employer dans la capture des larves et des géniteurs, et les élevages et écloseries des zones rurales offrent des possibilités d'emploi local et de formation pour les jeunes. De nouvelles activités de services voient le jour; en Asie du Sud-Est, les petites écloseries constituent des entreprises familiales idéales, dont les gains profitent à l'économie locale.

Outre la viabilité actuelle de cette activité, le potentiel qu'elle offre est aujourd'hui en grande partie remis en cause car, après une décennie de croissance de plus en plus rapide et rémunératrice, l'élevage de la crevette se trouve confronté au problème de son expansion quasi incontrôlée. Les marchés donnent des signes de plus en plus évidents de saturation. En 1988 et 1989, l'abondance des stocks et des approvisionnements ont entraîné une baisse des prix telle que de nombreux producteurs ont subi des pertes et parfois dû cesser leur activité. À Taiwan, entre 1987 et 1988, la production a brusquement diminué par suite de maladies liées à la dégradation de l'environnement imputable aux méthodes de production très intensives. L'Equateur, qui applique des systèmes moins intensifs, a connu des problèmes analogues un an plus tard. Les traitements sont encore à peu près inexistant.

Dans de nombreuses régions, l'accroissement de la demande de nourriture pèse sur les disponibilités, y compris de poissons à faible valeur marchande, propres à la consommation directe. Le défrichement des zones de mangrove et la destruction d'importants habitats, notamment pour les larves de poisson de mer et de crevettes, l'érosion des côtes et la salinisation des plaines alluviales côtières sont de plus en plus préoccupants. Enfin, la grande entreprise évince peu à peu les communautés traditionnelles de ce secteur. Lorsque cette activité était rentable et en expansion, tout cela passait inaperçu; aujourd'hui, il faut s'interroger sur le prix à payer.

Si l'on veut que l'élevage de la crevette apporte des avantages réels et durables

aux pays producteurs, il faudra trouver les moyens de le stabiliser, d'en accroître l'efficacité et d'en réduire les effets néfastes. Cela exigera un certain type de soutien commercial et technique, des conseils en matière de planification et de réglementation et une attention particulière à la gestion des ressources ainsi que des études sociales et environnementales. Les projets que mène actuellement la FAO en Asie et en Amérique latine commencent à s'attaquer à ces problèmes. Le soutien à la production continue, mais l'on s'attache davantage à assurer à l'élevage de la crevette un avenir sain et bien tracé.

TABLEAU 1.8 Utilisation des captures mondiales, 1985-1988

	1985	1986 (milliers de tonnes)	1987	1988	Variation			
					1984 à 1985	1985 à 1986 (pourcentage)	1986 à 1987	1987 à 1988
Total mondial	86 257	92 612	93 414	97 985	2,9	7,4	0,9	4,9
Consommation humaine	60 984	65 777	67 836	70 755	2,5	7,9	3,1	4,3
<i>A l'état frais</i>	16 381	19 498	20 908	23 015	5,3	19,0	7,2	10,1
<i>Congelé</i>	20 388	21 784	22 107	22 740	1,2	6,8	1,5	2,9
<i>Salé/séché</i>	12 745	13 045	13 191	13 220	4,5	2,4	1,1	0,2
<i>En boîte</i>	11 470	11 450	11 630	11 780	-1,2	-0,2	1,6	1,3
Autres usages	25 273	26 835	25 578	27 230	4,0	6,2	-4,7	6,5
<i>Farine</i>	24 273	25 835	24 578	26 180	3,7	6,4	-4,9	6,5
<i>Divers</i>	1 000	1 000	1 000	1 050	11,1	—	—	5,0

Source: FAO, Département des pêches.

TABLEAU 1.9 Commerce halieutique, 1985-1988

	1985	1986 (millions de dollars)	1987	1988	Variation			
					1984 à 1985	1985 à 1986 (pourcentage)	1986 à 1987	1987 à 1988
Total mondial								
<i>Exportations</i>	17 382	23 072	28 127	31 597	7,1	32,7	21,9	12,3
<i>Importations</i>	18 602	24 226	30 508	35 096	8,2	30,2	25,9	15,0
Total pays en développement								
<i>Exportations</i>	7 698	10 514	12 819	14 365	7,3	36,6	21,9	12,1
<i>Importations</i>	2 467	3 028	3 708	4 596	0,5	22,7	22,5	23,9
Total pays développés								
<i>Exportations</i>	9 684	12 558	15 308	17 232	6,8	29,7	21,9	12,6
<i>Importations</i>	16 135	21 198	26 800	30 500	9,5	31,4	26,4	13,8
Principaux exportateurs								
<i>Etats-Unis</i>	1 162	1 481	1 836	2 442	15,9	27,5	24,0	33,0
<i>Canada</i>	1 359	1 752	2 092	2 207	6,8	28,9	19,4	5,5
<i>Danemark</i>	953	1 341	1 751	1 854	6,0	40,7	30,6	5,9
<i>République de Corée</i>	797	1 171	1 506	1 784	1,9	46,9	28,6	18,5
<i>Chine (province de Taiwan)</i>	956	1 422	1 674	1 695	15,9	48,7	17,7	1,3
<i>Thaïlande</i>	675	1 012	1 261	1 631	6,6	49,9	24,6	29,3
<i>Norvège</i>	922	1 171	1 475	1 608	2,1	27,0	26,0	9,0
Principaux importateurs								
<i>Japon</i>	4 744	6 594	8 308	10 658	12,8	39,0	26,0	28,3
<i>Etats-Unis</i>	4 052	4 785	5 662	5 389	9,5	18,1	18,3	-4,8
<i>France</i>	1 040	1 510	2 022	2 234	6,6	45,2	33,9	10,5
<i>Italie</i>	985	1 265	1 738	1 894	32,7	28,4	37,4	9,0
<i>Espagne</i>	412	722	1 322	1 716	5,6	75,2	83,1	29,8
<i>Royaume-Uni</i>	941	1 216	1 387	1 577	7,5	29,2	14,1	13,7
<i>République fédérale d'Allemagne</i>	820	1 113	1 270	1 411	2,4	35,7	14,1	11,1
(pourcentage)								
Part des exportations dans les prises								
<i>Total pays en développement</i>	8,9	11,4	13,8	14,9				
<i>Total pays développés</i>	11,2	13,3	16,5	17,6				

Source: FAO, Département des pêches.



prises dans le nord-est de l'Atlantique a nettement diminué au cours de ces dernières années, mais elles sont remplacées de plus en plus par des espèces moins chères (par exemple merlu et lieu de l'Alaska), sauf dans les pays où leur importation est strictement réglementée. Les prix des produits de l'aquaculture, tels que le saumon et la crevette, sont aussi de plus en plus intéressants pour les consommateurs, et la surabondance de l'offre et, par conséquent, la baisse des prix des encornets profitent à de grands pays importateurs tels que l'Italie et le Japon.

Dans un certain nombre de pays en développement, particulièrement d'Afrique et d'Asie, où le poisson est souvent une composante importante du régime alimentaire et une source majeure de protéines animales, la consommation de poisson par habitant a diminué par suite de la hausse des prix. Les espèces les plus appréciées sont de moins en moins à la portée des groupes à faible revenu. L'insuffisance des disponibilités intérieures de poisson a parfois pour effet d'accroître la pression exercée sur les ressources par les unités de pêche industrielles et semi-industrielles qui exportent leurs captures vers des pays développés, soit directement, soit par le détour de l'aquaculture dont la production est elle-même destinée à l'exportation. Bien que les devises ainsi dégagées puissent indirectement contribuer à l'accroissement des approvisionnements alimentaires si elles sont utilisées pour financer les importations, l'effet immédiat est inévitablement de réduire l'offre de poisson sur le marché intérieur. En outre, ce type de pêche nuit souvent au sous-secteur de la pêche artisanale, dont l'importance économique globale est souvent sous-estimée par les gouvernements. Il est donc important de prendre en considération tous les aspects économiques et sociaux pour choisir entre promouvoir la consommation de poisson et encourager les activités de pêche génératrices de devises.

Perspectives

On peut s'attendre à une modeste expansion des captures de poisson de mer si les pays concernés appliquent des pratiques d'aménagement rationnelles, qui sont par ailleurs indispensables pour éviter les pertes et la surexploitation. On peut réduire dans une certaine mesure les pertes de poisson par une amélioration de l'utilisation, de la manutention et de la transformation du poisson. A long terme, toutefois, la croissance durable de la production halieutique mondiale dépendra vraisemblablement beaucoup d'un développement soutenu de l'aquaculture. Il existe en particulier un important potentiel de développement de l'aquaculture en Chine, qui assure déjà plus de la moitié de la production mondiale totale dans ce secteur. Tant les rendements que les superficies exploitées offrent indubitablement des possibilités de croissance. Le problème majeur risque d'être celui de la nourriture. En effet, l'aquaculture consomme de plus en

plus de farine de poisson. On estime que 650 000 tonnes environ de farine de poisson de haute qualité, dont la fabrication exige plus de 3 millions de tonnes (poids vif) de poisson, ont été absorbées par l'aquaculture en 1988.

Selon des indications préliminaires pour 1989, la production et le commerce ont encore augmenté. Ce résultat est notamment attribuable à l'aquaculture, car on suppose que la rapide croissance de l'aquaculture d'eau douce en Chine s'est poursuivie en 1989 et 1990. En 1989, par contre, la plupart des pays d'Europe du Nord ont enregistré une diminution des prises, alors que les captures mondiales de petits pélagiques destinés à la fabrication de farine et d'huile de poisson sont restées à peu près inchangées par rapport à l'année précédente, un nouveau déclin de la production de farine de poisson en Afrique australe ayant été compensé par une augmentation au Chili.

A long terme, les changements économiques qui se produisent actuellement dans les pays d'Europe de l'Est pourraient ouvrir de nouveaux débouchés au poisson frais et congelé.



FORÊTS

Production et commerce

En 1989, quelque 3 460 millions de mètres cubes de bois rond ont été produits dans le monde, dont 55 pour cent dans les pays en développement (figure 1.14). Le bois de feu occupe une place prépondérante avec 1 975 millions de mètres cubes. Sur ce total, 1 520 millions de mètres cubes environ sont produits et consommés dans les pays en développement en tant que source d'énergie pour une importante partie de la population rurale. On estime que le bois de feu assure 18 pour cent des besoins énergétiques des pays en développement, part qui atteint 80-85 pour cent dans quelques pays d'Afrique. La production de bois de feu dans les pays développés, en expansion rapide à la fin des années 70, a récemment diminué sous l'effet de la baisse des prix des combustibles fossiles.

Le secteur de la pâte et du papier a poursuivi sa croissance, la production et l'utilisation de la capacité atteignant des niveaux records dans tous les grands pays producteurs en 1988. Le commerce a été soutenu par l'augmentation de la demande dans quelques grands pays importateurs et les prix de la plupart des qualités de pâte et de papier ont sensiblement monté.

L'industrie a poursuivi sa croissance en 1989, bien que plus lentement qu'au cours des années précédentes, la production et la consommation européenne atteignant de nouveaux records pour presque toutes les qualités. Le marché européen des fibres est néanmoins resté tendu comme l'indique l'augmentation de 25 pour cent des importations de vieux papiers en 1989. La croissance de la production de pâte et de papier a été particulièrement marquée au Japon (9 pour cent). En revanche, l'expansion rapide du secteur en Amérique du Nord entre 1986 et 1988 a pris fin en 1989, la production diminuant légèrement par rapport au niveau record de 1988.

L'industrie de la pâte et du papier a également poursuivi son expansion dans les pays en développement, bien qu'à un rythme sensiblement plus lent que les années précédentes. La production de papier et de carton de la Chine n'a progressé que de 1 pour cent en 1989.

L'industrie des produits mécaniques du bois a atteint un nouveau record en 1989 après les bons résultats de 1988. L'expansion a été essentiellement le fait de l'Europe de l'Ouest où les hivers très doux de 1988 et 1989 ont stimulé les mises en chantier de logements et entraîné une augmentation considérable de la production et de la consommation de produits mécaniques du bois. La production de sciages de conifères, principal matériau utilisé dans le bâtiment, aurait atteint le record absolu de 56,5 millions de mètres cubes en 1989, soit quelque 3 pour cent de plus que le précédent record de 1980.

La production a stagné ou diminué dans la plupart des pays d'Europe de l'Est par suite des difficultés liées à l'introduction de réformes économiques et à la restructuration des industries. En Amérique du Nord, la croissance régulière de l'industrie des produits mécaniques du bois depuis 1983 a pris fin en 1988, le secteur du bâtiment ayant connu une baisse d'activité de 10 pour cent. Le recul de la production s'est poursuivi en 1989, à l'exception de deux types de panneaux, les panneaux de particules et les panneaux en fibres de densité moyenne. La baisse de la consommation en Amérique du Nord n'a été qu'en partie compensée par la croissance régulière des exportations des Etats-Unis en 1988-1989, par suite du fléchissement du dollar des Etats-Unis. Au Japon, le secteur de la construction de logements en bois a connu une nette expansion en 1989 après le léger déclin de 1988. Les importations de produits mécaniques du bois ont augmenté en 1989 par suite notamment de l'accroissement notable des achats de sciages et de panneaux en provenance de régions aussi bien tempérées que tropicales⁹.

Les importations de grumes tropicales du Japon, qui avaient diminué en 1988, ont légèrement augmenté en 1989, ce qui correspond à un souci de reconstituer les stocks tombés à un faible niveau.

La croissance de la production des produits mécaniques du bois dans les pays en développement s'est ralentie en 1988 après des années d'expansion soutenue mais a repris en 1989. Les pays disposant d'industries modernes axées sur l'exportation ont bénéficié du regain de la demande mondiale des produits mécaniques du bois.

Les exportations de bois d'œuvre tropicaux, source importante de devises pour certains pays en développement, ont augmenté de quelque 2,5 pour cent en volume en 1988. Leur valeur totale a atteint 7,6 milliards de dollars en 1988, soit 10 pour cent de plus qu'en 1987, la part des produits transformés à haute valeur marchande ayant augmenté. Les premières estimations pour 1989 indiquent une nouvelle expansion de ce commerce, et on prévoit une forte croissance des importations ouest-européennes de sciages tropicaux en provenance d'Asie du Sud-Est, de même qu'une nouvelle progression des exportations de contre-plaqués en provenance d'Indonésie, qui pourraient dépasser 8 millions de mètres cubes, dont la majeure partie à destination du Japon.

Questions d'actualité

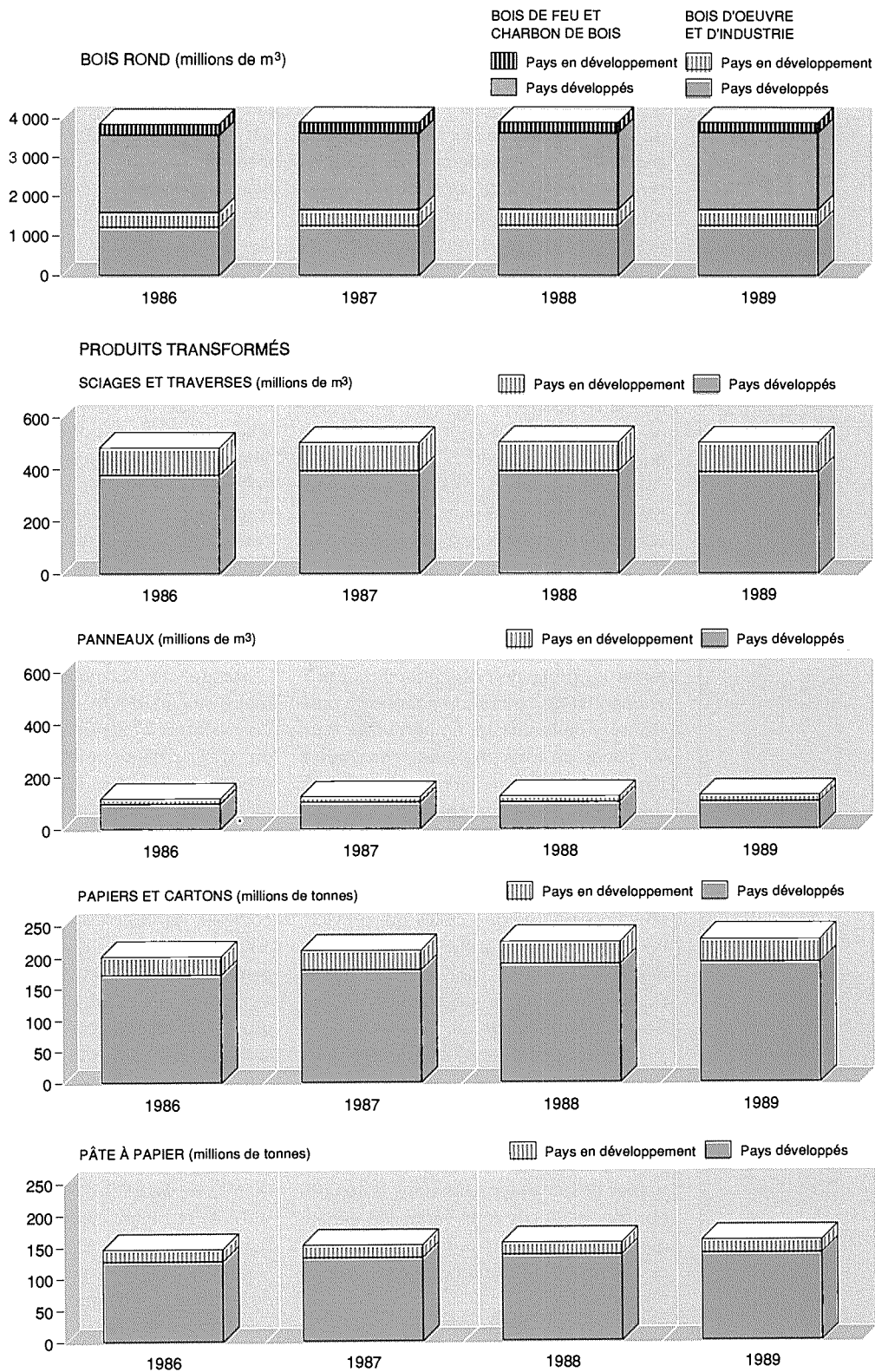
Préoccupations pour les forêts tropicales. L'opinion publique mondiale s'inquiète de plus en plus de la destruction des forêts tropicales. Le déboisement pourrait en-

⁹ Les importations de sciages du Japon ont doublé entre 1978 et 1989 tandis que les importations de contre-plaqués se multipliaient par 20 au cours de la même période, ce qui indique une demande d'importation croissante pour les produits manufacturés en bois.



Figure 1.14

PRINCIPALES PRODUCTIONS FORESTIÈRES, 1986-1989



Source: FAO

ENCADRÉ 1.4

Forêts et changements climatiques**Le problème: gravité et causes**

Les gaz entraînant ce que l'on a appelé un effet de serre, qui sont principalement l'anhydride carbonique (CO_2), le méthane (CH_4) et les composés azotés (N_2O , NO , NO_2), sont d'importants éléments régulateurs de la température de la planète. On a constaté de façon certaine une accumulation dans l'atmosphère de ces gaz au cours des dernières décennies et on prévoit que les quantités d'anhydride carbonique doubleront d'ici le milieu du vingt et unième siècle. Cela pourrait entraîner un réchauffement sensible du climat de la planète, dont les effets seront surtout notables aux hautes latitudes, et des modifications du régime des pluies.

La modélisation de ces changements potentiels est très complexe et le rythme et l'ampleur des modifications réelles restent à déterminer. Cependant, on pense que la température moyenne de la terre pourrait augmenter de 1 à 5°C au cours du siècle prochain.

L'accumulation de CO_2 est essentiellement attribuable à la combustion des combustibles fossiles, qui libèrent environ 5,2 milliards¹ de tonnes de carbone par an. Cependant, des changements dans l'utilisation des terres (culture itinérante et autres formes de défrichement des forêts au profit de l'agriculture), qui provoquent la disparition de quantités considérables de biomasse, en particulier dans les zones de forêt tropicale, contribuent aussi à cette accumulation. Les quantités de CO_2 rejetées au cours du déboisement seraient comprises entre 1 et 2 milliards de tonnes par an; celles qui se dégagent des sols à cette occasion sont plus importantes que celles qui proviennent du couvert végétal. Au plan mondial, on a estimé que le carbone de l'atmosphère augmente d'environ 3 milliards de tonnes par an.

Un réchauffement global de cet ordre de grandeur affecterait aussi la répartition géographique des forêts et terres boisées ainsi que le rythme de croissance et leur composition. Il pourrait aussi entraîner des changements dans la répartition des essences et la variabilité génétique ainsi qu'une diminution de la diversité biologique des forêts et autres écosystèmes naturels.

Par ailleurs, les forêts, plantations et arbres non compris dans les zones fores-

tières jouent un rôle actif en tant que réceptacles du carbone. Des quantités considérables peuvent être absorbées par le boisement et le reboisement, l'accroissement des peuplements et de la production des forêts existantes par des pratiques saines de gestion et une plus large utilisation des produits durables du bois.

Bien qu'il semble possible en théorie de capter temporairement une grande partie du carbone produit annuellement par une accélération des plantations d'arbres, son absorption complète serait beaucoup trop coûteuse en terres et en capitaux. En effet, il faudrait, selon les calculs les plus optimistes, établir sans délai des plantations à haut rendement sur quelque 500 millions d'hectares, pour un coût initial de 200 à 500 milliards de dollars, auquel viendraient s'ajouter des frais considérables d'entretien et de gestion. A titre de comparaison, 1,1 million d'hectares ont été boisés avec succès en 1980 dans les régions tropicales (non compris la Chine). Bien que le rythme de plantation ait sensiblement augmenté au cours des années 80, les chiffres sont sans commune mesure avec la superficie totale qui serait nécessaire pour absorber l'excédent de carbone dans l'atmosphère.

Malgré ces réserves, il ne fait néanmoins aucun doute que les forêts peuvent contribuer sensiblement au captage du CO_2 . Chaque mètre cube de bois produit ou sauvé de la destruction par le feu ou la décomposition absorbe 0,26 tonne de carbone. Il est donc important de freiner le déboisement et d'accroître le boisement/reboisement ainsi que d'encourager la régénération naturelle des arbres et arbustes; d'améliorer l'aménagement et la productivité des forêts existantes en leur assurant notamment une protection efficace contre le feu, les maladies et les ravageurs; et d'accroître la transformation des arbres adultes en produits ligneux durables.

Rôle et programme de la FAO

Le rôle de la FAO dans ce domaine est surtout et avant tout de coordonner l'exécution du Plan d'action forestier tropical. Celui-ci, dont l'objectif général est de renforcer et d'harmoniser la coopération internationale dans le secteur des forêts tropicales, s'attaque au problème du changement climatique, au plan national, mais aussi régional et mondial, en promouvant l'aménagement durable des

¹ 1 milliard de tonnes = 1 000 millions de tonnes = 1 gigatonne = 1 pétagramme.

forêts tropicales, le reboisement et les plantations, autant d'éléments essentiels pour limiter les quantités de gaz carbonique présentes dans l'atmosphère.

Pour aider les responsables des forêts et de la planification du développement des pays membres de la FAO et mieux comprendre la question complexe du réchauffement de la planète et le rôle que les forêts peuvent jouer, le Département des forêts de la FAO prépare actuellement un document sur les changements climatiques et les forêts qui fait le point des connaissances actuelles en la matière. Ce document sera publié durant l'automne 1990 et sera suivi d'une version abrégée.

Un groupe rassemblant neuf experts de haut niveau dans les domaines des forêts et questions connexes s'est réuni à Rome en mars 1990 pour étudier une version provisoire du document susmentionné et conseiller l'Organisation sur la manière de servir au mieux les intérêts de ses Etats Membres dans le domaine des changements climatiques et des forêts. Le groupe a reconnu que les prévisions concernant l'évolution du climat appelaient une action concertée de la communauté mondiale dans les domaines suivants: diffusion d'informations sur le rôle des forêts en tant que réceptacle et source de gaz carbonique ainsi que leur contribution potentielle à l'atténuation des changements climatiques; protection des forêts et des arbres contre la destruction et le dépeuplement provoqués par ces changements et adoption de stratégies mondiales et nationales tendant à une meilleure compréhension scientifique des phénomènes en cause. Il a néanmoins été souligné que le niveau actuel des connaissances n'était pas suffisant pour justifier des initiatives massives et coûteuses dans le seul dessein de capter l'anhydride carbonique.

Le Département des forêts collabore également aux travaux du Groupe d'experts intergouvernemental pour l'étude du changement climatique et a pris une part active aux réunions de son troisième groupe de travail sur les moyens de répondre à la menace des changements climatiques.

traîner des dégâts graves et étendus pour l'environnement sous diverses formes: disparition des ressources génétiques d'écosystèmes uniques, dégradation des sols, accélération de l'érosion, diminution de la fertilité et changements dans la qualité de l'eau et l'habitat aquatique. En outre, le mode de vie des indigènes des forêts risque d'être bouleversé.

On craint aussi que le déboisement contribue sensiblement au réchauffement global de la planète en entraînant le dégagement de gaz carbonique dans l'atmosphère ou en réduisant sensiblement la capacité d'absorption de la biomasse ligneuse.

Les gouvernements des pays tropicaux ont répondu à cette préoccupation mondiale par un certain nombre d'initiatives.

Les gouvernements des huit pays situés dans le bassin de l'Amazonie ont adopté en mai 1989 la déclaration commune de l'Amazonie qui vise à renforcer l'action concertée et la coopération dans le cadre du Traité de coopération de l'Amazonie. La déclaration témoigne d'un ferme engagement en faveur de la conservation et de l'aménagement durable des forêts et autres ressources naturelles du bassin dans l'intérêt des communautés locales.

Les pays concernés ont constitué une commission spéciale pour l'environnement de l'Amazonie chargée de concevoir des programmes conjoints pour étudier les mesures qui, dans le cadre de la gestion de l'environnement, favorisent la préservation des ressources naturelles de l'Amazonie; promouvoir la recherche; mettre au point des méthodologies; évaluer les impacts sur l'environnement; concevoir des programmes communs dans ce domaine pour obtenir des ressources financières et une coopération technique; s'efforcer d'harmoniser les législations environnementales et échanger des informations sur la protection de l'environnement en Amazonie.

Les efforts déployés récemment par les gouvernements de la région portent déjà leurs fruits. En 1989, le taux de déboisement de l'Amazonie brésilienne s'est considérablement ralenti, ce qui est essentiellement dû aux fortes pluies mais aussi à un contrôle beaucoup plus strict des défrichements imposé par les autorités compétentes et à l'élimination des subventions.

En Asie, une mission internationale a été organisée en 1989, sous les auspices de l'ITTO, pour étudier les possibilités d'utilisation durable et de conservation des forêts tropicales et leurs ressources génétiques ainsi que le maintien de l'équilibre écologique dans l'Etat de Sarawak (Malaisie). Sur la base de la dernière évaluation des ressources forestières des Philippines, qui indique que la zone boisée n'occupe plus que 40 pour cent au maximum des terres, le Parlement a présenté une proposition de loi limitant l'exploitation forestière aux stricts besoins de la transformation intérieure. En Thaïlande, où de graves inondations ont été attribuées à des abattages excessifs et incontrôlés, l'exploitation forestière a été



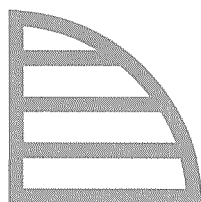
interdite par le gouvernement. Au Laos, une législation stricte a été introduite pour interdire les abattages incontrôlés et la pratique du brûlis.

Les forêts en Europe. En mai 1989, le Conseil des Communautés européennes a adopté un nouveau Programme d'action forestier centré sur quatre objectifs: la protection des forêts; la mise en valeur des forêts dans le cadre du développement des régions rurales et arriérées; la production et la commercialisation des produits forestiers et l'appui à l'afforestation des terres agricoles en tant que solution économique aux excédents agricoles.

La coordination doit être assurée grâce à la constitution d'un comité permanent et la création d'un système d'information sur les forêts. Le secteur forestier est important dans la Communauté puisqu'il emploie, selon les estimations, plus de 2 millions de personnes. Les forêts couvrent environ 20 pour cent des terres et produisent quelque 115 millions de mètres cubes de bois rond par an. La production intérieure assure quelque 50 pour cent de la consommation annuelle des pays membres de la Communauté.

CHAPITRE 2

SITUATION PAR RÉGION



SITUATION PAR RÉGION

Le présent numéro de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* adopte une nouvelle approche pour l'examen des régions en développement. Pour apporter à l'étude des tendances et problèmes de l'agriculture plus de profondeur et d'acuité que ne le permettrait une analyse au niveau régional, on a choisi de retenir certaines sous-régions: l'Afrique australe, l'Asie-Pacifique, les Caraïbes et les pays du Proche-Orient à revenu intermédiaire. Les prochains numéros couvriront d'autres sous-régions en développement.

Les regroupements de pays par sous-région répondent uniquement au besoin de l'analyse et ne correspondent pas nécessairement à une entité institutionnelle, politique ou territoriale.

AFRIQUE

Vue d'ensemble

La croissance du PIB africain s'est, en 1989, quelque peu accélérée pour atteindre 2,9 pour cent, contre 2,4 pour cent en 1988. Par habitant, l'augmentation de 1989 a été négative mais n'en a pas moins constitué le deuxième meilleur résultat depuis 1980. De fait, la situation économique de l'Afrique subsaharienne peut être considérée comme catastrophique. Les estimations varient quant à l'ampleur du déclin de l'économie africaine au cours de la décennie «perdue» qu'ont constituée les années 80 mais, selon les estimations du FMI, le PIB réel par habitant a diminué de 6 pour cent depuis 1981, alors qu'il avait déjà perdu un point durant la période 1972-1981. Selon la Banque africaine de développement, le revenu réel par habitant était en Afrique, en 1989, d'environ 15 pour cent inférieur à ce qu'il était en 1980. Quels que soient les chiffres, ils se traduisent dans les faits par un niveau de vie sensiblement plus bas, une détérioration des infrastructures et un amenuisement des parts de marché dans le monde. Selon le FMI, le montant total de la dette africaine s'est en 1988-1989 stabilisé juste en dessous de 200 milliards de dollars, mais le service de cette dette, après avoir diminué en 1987, a de nouveau augmenté pour atteindre 25-27 pour cent des recettes tirées de l'exportation de biens et services, ce qui constitue un retour aux niveaux élevés du milieu des années 80. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) estime à 5,5 milliards de dollars les sorties nettes de ressources de l'Afrique en 1989.

Les exportations africaines, qui ont repris en 1988 et 1989 et ainsi permis une augmentation des importations qui s'étaient effondrées du début au milieu des années 80, éclairent quelque peu ce sombre tableau. Bénéficiant de conditions climatiques plus favorables et d'une meilleure situation économique dans les pays qui ont mené résolument une politique de réforme, l'agriculture africaine a été relativement plus performante à la fin des années 80, même si la croissance de la production agricole reste inférieure à celle de la population.

Problèmes et possibilités en Afrique australe

L'Afrique australe offre un tableau contrasté dans lequel des problèmes redoutables côtoient des possibilités considérables de développement. Les problèmes sont une forte croissance démographique, des guerres et des troubles civils incessants et des difficultés économiques graves et généralisées. Les possibilités sont la richesse des ressources naturelles, un climat qui, bien que capricieux, est généralement favorable à toute une série d'activités agricoles, l'existence d'infrastructures de transport relativement bien développées et les éléments essentiels dans certains pays d'un cadre institutionnel fonctionnel.

La sous-région que constitue l'Afrique australe a une chance unique de se développer en raison de l'accession de la Namibie à l'indépendance, de la possibilité d'une cessation des hostilités en Angola et au Mozambique et d'un apaisement général des confrontations avec la République sud-africaine. La CEA estime que les neuf Etats de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) ont vu leur PIB diminuer de 60 milliards de dollars en 1980-1988 en raison des activités de déstabilisation menées par la République sud-africaine, ce qui représente plus du double du PIB de ces pays en 1988¹. Le développement passerait par le rétablissement de la stabilité dans la sous-région, des apports de capitaux, l'ouverture de certains marchés et une réduction importante des coûts des transports grâce à la réouverture de liaisons ferroviaires avec la côte.

¹ Les neuf Etats membres de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe sont l'Angola, le Botswana, le Mozambique, le Malawi, le Lesotho, le Swaziland, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Les chiffres sont extraits de *South African destabilization: the economic cost of frontline resistance to apartheid*, ONU/CEA, 1989.



La présente section examine brièvement certains problèmes actuels de l'agriculture et du développement dans deux pays qui bénéficieraient directement d'une amélioration de la situation: la Zambie et le Zimbabwe.

Zambie. Les réformes annoncées au milieu de 1989 en matière de politique économique et agricole marquent un tournant dans le développement économique de la

Zambie, qui était en proie à de nombreux problèmes. Une réévaluation de la monnaie et un contrôle des prix ont été introduits dans le cadre du nouveau Programme de redressement économique lancé en mai 1987 et qui a marqué l'abandon du programme du FMI de 1985. Depuis le milieu de 1989, les politiques visent de nouveau à satisfaire aux conditions énoncées par le FMI, ouvrant la voie à un dialogue avec les institutions de

ENCADRÉ 2.1

Afrique

«En Afrique, toujours du nouveau», écrivait Plin. Or, 2 000 ans plus tard, la publication de deux rapports témoigne des vicissitudes et frustrations de l'Afrique des temps modernes. Fin 1989, la Banque mondiale a brossé un tableau sombre de l'Afrique subsaharienne menacée d'être écartée du courant principal de l'activité économique mondiale¹. Les habitants de l'Afrique subsaharienne sont presque aussi pauvres qu'il y a 30 ans, la part de la région dans les échanges mondiaux a diminué de près de moitié et la désindustrialisation est flagrante. En avril 1989, les ministres africains de la planification et du développement économiques et les ministres des finances se sont réunis pour adopter un cadre d'analyse et de mise en application des stratégies qui constitue une évaluation réaliste de la crise économique actuelle, un schéma directeur pour l'action future et la base d'un dialogue constructif entre les pays africains et leurs partenaires en matière de développement².

Le rapport de la Banque mondiale insiste sur la nécessité d'une bonne administration, d'une fonction publique efficace, d'un système judiciaire fiable et d'un gouvernement responsable devant ses administrés; les citoyens doivent être davantage en mesure d'améliorer leur vie, les organisations de base doivent être encouragées et le secteur non structuré doit être développé. A l'aube d'une nouvelle ère technologique, si l'on ne veut pas marginaliser davantage l'Afrique sub-

saharienne, celle-ci doit progresser sur le plan des sciences et des techniques et de la formation et établir un nouveau partenariat avec les sociétés et organismes de recherche compétents, le rapport de la Banque mondiale insistant d'ailleurs sur la nécessité de promouvoir les activités du secteur privé. L'épargne et l'investissement doivent être accrus et, compte tenu de la très rapide expansion de la population, la politique démographique doit faire partie intégrante du développement. Il faut une agriculture et, en général, une économie plus productives, de meilleures infrastructures, des mesures d'incitation plus nombreuses et moins d'Etat, mais un Etat plus efficace.

Le CARPAS est issu de la préoccupation croissante accordée par les décideurs africains aux objectifs de développement à long terme de l'Afrique, non seulement du point de vue de la pertinence des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, mais aussi de leurs impacts sociaux, économiques et financiers. Des programmes de ce genre ont été entrepris par plus de 30 pays africains depuis 1980. Leur évaluation a mené à la conclusion que bien qu'ils visent à une relance de la croissance économique, en général en instaurant un équilibre budgétaire extérieur et en laissant les forces du marché répartir les ressources, ces objectifs ne peuvent être atteints sans s'attaquer aux carences structurelles fondamentales des économies africaines. C'est pour cette raison qu'au début de 1988, la Commission économique pour l'Afrique (CEA), avec le concours financier du PNUD, a entrepris de mettre au point un nouveau cadre conceptuel pour les programmes d'ajustement structurel, qui aborde les problèmes aussi bien d'ajustement que de

¹ *Sub-Saharan Africa: from crisis to sustainable growth*, Banque mondiale, 1989.

² *Cadre africain de référence au programme d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socio-économiques (CARPAS)*, CEA, 1989.



Bretton Woods et amenant une reprise des financements de sources bilatérales et multilatérales dans le cadre du quatrième plan national de développement (1989-1993), lancé en janvier 1989. Cette réorientation s'est appuyée sur une dévaluation drastique du kwacha, dont le taux, qui avait été fixé à 10 kwacha pour 1 dollar en novembre 1988, a été établi à 16 kwacha pour 1 dollar, et sur la suppression du contrôle des prix à la

consommation. L'introduction d'un double taux de change en février 1990 a en pratique entraîné une nouvelle dévaluation — massive — du kwacha. Le taux du marché est tombé à 40 kwacha pour 1 dollar, tandis que le taux officiel continuait d'être lié aux DTS, à 25 kwacha pour 1 dollar environ. Bien que la nouvelle politique des taux de change constitue une mesure d'incitation pour les exportateurs non traditionnels, le

structure qui se posent dans les pays africains. Cette initiative a reçu un large appui lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale de l'ONU, à l'occasion de l'examen à mi-parcours du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (PANUREDA).

Fruit d'une longue recherche en vue d'un accord entre responsables économiques africains, le CARPAS se caractérise par une démarche holistique selon laquelle le cadre macro-économique, les politiques et les stratégies destinées à en permettre l'application tiennent compte des relations dynamiques entre ajustement économique et transformation. L'objectif est d'éviter d'éventuels conflits entre l'ajustement structurel et le développement à long terme. En outre, le nouveau cadre met l'accent sur la mobilisation des ressources intérieures à des fins d'investissement, la création d'un environnement adéquat et l'instauration d'un juste équilibre entre les secteurs public et privé. Ce cadre repose sur la prise de conscience de la dimension humaine du développement qui, selon les adversaires des plans d'ajustement structurel habituels, n'est pas suffisamment prise en compte par ces derniers, ce qui ne fait que marginaliser davantage les groupes les plus défavorisés de la population. Cette prise de conscience implique une plus grande participation du peuple au pouvoir, la répartition équitable des revenus et une plus grande démocratisation des processus de décision et d'application.

Le CARPAS n'est pas un cadre rigide destiné à être appliqué uniformément à tous les pays africains, mais serait utilisé pour concevoir, exécuter et suivre des programmes nationaux d'ajustement

structurel dans une perspective de transformation et de croissance.

Le CARPAS a été officiellement adopté par la Conférence des ministres de la CEA en avril 1983³. Il a ensuite été soumis au Conseil des ministres de l'OUA, à la neuvième Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement des pays non alignés, à l'ECOSOC et à l'Assemblée générale des Nations Unies à sa quarante-quatrième session.

Pour rendre le CARPAS opérationnel, des études approfondies ont été entreprises au sujet de trois instruments controversés évoqués dans les propositions: les subventions à la production, les systèmes de taux de change multiples et les politiques de taux d'intérêt différenciés. En outre, le cadre général est affiné par des cadres de référence types qui peuvent par la suite être adaptés à la situation particulière de chaque pays. Le Lesotho est le premier pays dans lequel a été organisé une mission CARPAS.

Les détracteurs du CARPAS, tout en se félicitant de l'effort dont il témoigne de la part de l'Afrique pour mettre au point son propre modèle de développement et résoudre les graves problèmes économiques qu'elle connaît, font remarquer que certains éléments de la réforme économique sont incontournables et que la solution proposée fait fond sur une ressource dont l'Afrique manque cruellement: des gestionnaires expérimentés et compétents. Tous s'accordent par contre à dire que le «niveau social» ne doit pas régresser et que les groupes vulnérables doivent être protégés pendant la durée peut-être très longue de l'ajustement économique.

³ Résolution 676 (XXIX).



tourisme et les investisseurs étrangers privés et soulage la balance des paiements, elle a été critiquée pour ses effets inflationnistes. L'inflation est passée à plus de 120 pour cent par an au début de 1990, en partie du fait que tous les droits de douane et les taxes sur les ventes des produits importés sont calculés d'après la valeur des marchandises au taux de change du marché.

Néanmoins, le processus de réforme économique a été bien accueilli lors de la réunion du Groupe consultatif de la Banque mondiale pour la Zambie, qui s'est tenue en avril 1990. Les donateurs ont approuvé le programme de restructuration économique zambien et annoncé un soutien de 450 millions de dollars. Cet appui financier devrait dans une certaine mesure pallier la pénurie de devises qui freine en permanence les importations, entraînant une stagnation de l'économie et une détérioration du niveau de vie. On estime néanmoins que ce programme nécessiterait près de 1,9 milliard de dollars d'aide extérieure. Reste un problème majeur, à savoir la dette extérieure zambienne qui était d'environ 7,2 milliards de dollars au milieu de 1990 et dont 36 pour cent sont dus à des donateurs multilatéraux, ce qui rend son rééchelonnement difficile.

En même temps qu'il réformait radicalement sa politique économique au milieu de 1989, le Gouvernement zambien procédait à des réformes sectorielles de vaste portée, en particulier dans l'agriculture. La principale de ces réformes a été la suppression de l'Office national de commercialisation des produits agricoles (NAMBOARD), dont les fonctions de commercialisation des produits agricoles et de distribution des engrais ont été reprises par la Fédération des coopératives zambiennes (ZCF) et la société Nitrogen Chemicals of Zambia, respectivement.

Paradoxalement, les progrès de la production de maïs dans le secteur des petites exploitations ont contribué aux problèmes de commercialisation du pays. Un excédent de 5,5 millions de sacs (90 kg) a été dégagé de la récolte 1987/88 et, en 1988/89, l'offre a été de 18-19 millions de sacs, alors que 10-11 millions de sacs suffisaient pour la consommation. Ces bonnes récoltes ont non seulement entraîné une augmentation des coûts de commercialisation mais ont aussi créé de graves problèmes de transport et de stockage. La pénurie de sacs, de pièces détachées de camion et de bâches a, durant la dernière décennie, été un problème constant pour la commercialisation des produits agricoles, en particulier du maïs. Comme le gouvernement prend à sa charge la plus grande partie des coûts de transport à l'intérieur des provinces et entre celles-ci ainsi que les frais de stockage, le développement de la production de maïs hors des régions traditionnelles de production commerciale le long des voies ferrées a entraîné une augmentation des coûts de commercialisation.

L'autre élément du programme de subvention du maïs intervient au stade de la consommation. Pour

tenter d'en contrôler le coût, le gouvernement a, en 1989, introduit un système de rationnement dans lequel les ménages susceptibles de bénéficier d'une assistance (c'est-à-dire ceux dont les revenus étaient à l'époque inférieurs à 20 500 kwacha par mois pour six personnes) avaient droit à un maximum de six coupons de 14 kg de farine de maïs par mois. Aux prix alors en vigueur, la subvention représentait environ un tiers du prix de vente (qui était déjà artificiellement bas dans la mesure où le coût du transport et du stockage était aussi en grande partie couvert par des subventions). Même avec le système de rationnement, cette subvention à la consommation coûtait environ 250 à 300 millions de kwacha par an. Le coût total de la subvention du maïs dépassait 1 milliard de kwacha, soit un pourcentage important du déficit budgétaire de 1989 (3,5 milliards de kwacha). Pour tenter de réduire le coût de ces subventions, le gouvernement a doublé le prix de la farine de maïs à la mi-juin 1990, ce qui a entraîné de violentes protestations et des émeutes dans la capitale, Lusaka.

Les problèmes liés à la commercialisation du maïs en général et aux subventions en particulier pèsent lourdement sur la politique agricole zambienne. Le pays dispose d'un potentiel agricole considérable, qui était largement négligé jusqu'à ces dernières années, comme en témoignent les excédents de maïs récoltés au cours des deux dernières campagnes, relativement favorables. Pour les cultures autres que le maïs, les prix à la production ont été libérés, les agriculteurs pouvant négocier avec les acheteurs (meuniers et autres) le prix du blé, du riz et des oléagineux. En avril 1989, l'Australie et les Etats-Unis ont annoncé qu'ils allaient mettre fin aux livraisons d'aide alimentaire pour encourager la production nationale de blé. On s'attendait à des pénuries car la production nationale ne couvrait qu'un quart de la consommation annuelle — 120 000 tonnes —, mais la libéralisation des prix a entraîné une hausse très sensible du prix du pain qui a découragé la demande.

Le Gouvernement zambien, conscient du fait que les réserves de cuivre dont la Zambie demeure étroitement tributaire seront épuisées vers la fin de la décennie, entend intensifier son effort dans le cadre de la politique agricole. L'agriculture devra donc jouer un rôle beaucoup plus important dans le développement économique et, après avoir été négligée, elle s'est vu accorder une plus grande place dans le quatrième plan de développement (1989-1993). Les exportations non traditionnelles, notamment celles de produits agricoles tels que les produits horticoles expédiés par avion, font l'objet d'une intense promotion, mais il y a encore beaucoup de chemin à parcourir car elles constituent à peine 10 pour cent des exportations totales de marchandises. Pour compenser le déclin inéluctable du secteur minier zambien, le poids économique du secteur agricole devra plus que doubler.



Zimbabwe. Dans un climat économique général difficile, l'agriculture zimbabwéenne a obtenu de bons résultats, quoique irréguliers, depuis l'indépendance. La sécheresse a nui à la production en 1983/84 et en 1987, mais l'agriculture, jadis dominée par le tabac et le maïs, s'est considérablement diversifiée. L'augmentation de la production des petits exploitants et du secteur communautaire a été notable, en particulier pour le maïs et le coton, et a plus que compensé la diminution du nombre des grandes exploitations qui a immédiatement précédé et accompagné l'accession à l'indépendance. Avec une production agricole diversifiée, une densité de population qui se situe entre celle de la Zambie et celle du Malawi, le potentiel agricole du Zimbabwe demeure considérable. Plusieurs problèmes de fond subsistent toutefois.

Le premier de ces problèmes est celui de l'accès à la terre, qui soulève la question de la réforme agraire. La propriété foncière est extrêmement contrastée:

- 4 500 grandes exploitations agricoles occupent 13,5 millions d'hectares (3 000 ha/exploitation). A l'intérieur de ce secteur, la propriété présente de grandes disparités; les terres sont de types très différents et le secteur fait vivre environ 1,7 million de personnes composées des travailleurs agricoles et de leurs familles.

- 8 500 petites exploitations commerciales occupent 1,5 million d'hectares (un peu plus de 176 ha/exploitation); 800 000 unités familiales, soit quelque 4 millions de personnes, occupent 16 millions d'hectares (les terres communales), c'est-à-dire une moyenne d'environ 20 hectares par exploitation; 40 000 familles, soit environ 250 000 personnes, ont été réinstallées sur 2,5 millions d'hectares depuis 1980, ce qui représente des exploitations de 62,5 hectares.

La réinstallation a été une question d'importance politique majeure à l'indépendance, et un programme envisageant la réinstallation d'environ 162 000 familles pour le milieu de 1985 a été entrepris². Etant donné les difficultés de ravitaillement des familles réinstallées, en particulier pendant les années de sécheresse de 1983 et 1984, la qualité médiocre de certaines terres provenant de l'abandon ou de la cession de grandes exploitations et la pénurie ultérieure de terres, de 45 000 à 50 000 familles seulement ont été réinstallées, soit sur des exploitations individuelles, soit dans des coopératives³.

Les pressions se sont accrues, en particulier avant les dernières élections, pour que les promesses faites antérieurement en matière d'accès aux terres soient tenues. A cet égard, plusieurs problèmes doivent être résolus.

- Les recettes tirées de la production et des exportations sont encore largement attribuables aux grandes exploitations. Les investissements sont déjà faibles et

une nouvelle crise de confiance pourrait avoir de graves conséquences sur le ravitaillement et les exportations. Il s'agit donc d'obtenir la libération de suffisamment de terres sans mettre en péril la production et l'emploi. On a évoqué, dans le cadre de la présentation du budget pour 1989, la possibilité de créer un impôt foncier pour amener la mise en vente des terres sous-exploitées.

- Les familles réinstallées doivent être aidées au moins la première année. Les dépenses correspondantes devront être prises en charge par l'Etat, qui déploie actuellement des efforts considérables pour réduire de moitié le déficit budgétaire.

- La superficie des terres allouées à chaque famille réinstallée semble généreuse si l'on tient compte du bétail. Une plus grande diversité des systèmes associant l'agriculture et l'élevage, et pas seulement l'élevage extensif des bovins, est nécessaire.

- L'intégration des petits exploitants réinstallés dans le secteur de la grande exploitation semble aussi désirable, lorsqu'elle est possible, afin d'éviter la dualité persistante de l'agriculture, de permettre au secteur de la petite exploitation de bénéficier des infrastructures et des moyens de transport et de commercialisation plus modernes existant dans les principales régions commerciales, sans dépense additionnelle pour l'Etat, et d'offrir des possibilités d'emploi plus nombreuses hors du secteur agricole.

Le deuxième problème principal concerne la commercialisation et la fixation des prix des produits agricoles, ainsi que la fourniture d'intrants. Comme de nombreux autres pays d'Afrique, le Zimbabwe a une longue tradition d'intervention sur les marchés agricoles, encouragée par les colons et motivée par la nécessité d'assurer l'autosuffisance alimentaire du pays à la suite de la proclamation unilatérale d'indépendance de 1965. L'intervention sur les prix s'effectue par le biais de quatre organismes parapublics de commercialisation des produits agricoles (pour la viande bovine, le maïs et autres cultures alimentaires, les produits laitiers et le coton) sous la supervision d'une organisation de tutelle, l'Agricultural Marketing Authority⁴. Un système de contrôle des prix à la production est en vigueur pour le blé, le maïs et autres céréales secondaires, le soja, l'arachide, le tournesol, le coton, le bœuf et le lait entier, et l'Etat fixe le prix de détail de la farine de maïs, du pain, de l'huile de cuisson, du bœuf, du lait et des aliments pour animaux. Le Grain Marketing Board a le monopole des achats de maïs dans les régions de production commerciale. Des échanges interrégionaux sont autorisés dans une certaine mesure dans les zones communales, mais pas entre elles. La fixation des prix à l'échelle du territoire et pour la durée de la campagne décourage le secteur

² Le premier plan quinquennal (1986-1990) prévoyait la réinstallation de 15 000 familles par an.

³ Il y a, en fait, quatre principaux types de réinstallation.

⁴ Dix commissions statutaires sont placées sous la tutelle du Ministère de la propriété foncière, de l'agriculture et de la réinstallation.



privé de s'approvisionner en maïs dans différentes régions et d'assurer le stockage des céréales.

Les imperfections des marchés agricoles au Zimbabwe sont manifestes, le signe le plus évident en étant les très importantes subventions que nécessitent les organismes de commercialisation. Il est difficile d'établir dans quelle mesure ces organismes doivent être subventionnés parce qu'ils sont tenus de suivre une politique incohérente ou contradictoire en matière de prix ou parce qu'ils sont inefficaces; quoi qu'il en soit, le déficit des organismes parapublics de commercialisation des produits agricoles représentait, en 1984/85, 17 pour cent du déficit total de l'Etat et entre 1 et 2 pour cent du PIB. Comme indiqué lors de la présentation du budget, les pertes cumulatives (ou les subventions) des organismes de commercialisation des produits agricoles et de l'Agricultural Finance Corporation représentaient en 1989 environ 370 millions de dollars, soit 7 pour cent du total des dépenses courantes pour 1988/89 ou 37 pour cent du déficit budgétaire de l'année.

Les subventions alimentaires ont été réduites depuis 1980 au fur et à mesure que le gouvernement abandonnait sa politique de bas prix alimentaires, mais la viande bovine continue d'être subventionnée et doit être rationnée, étant donné que la Cold Storage Commission (Commission des entrepôts frigorifiques) ne peut faire face à la demande aux prix en vigueur.

ASIE ET PACIFIQUE

Vue d'ensemble

La croissance économique s'est ralentie en 1989 dans la région Asie et Pacifique, qui demeure néanmoins l'une de celles où la croissance a été le plus rapide. La croissance réelle du PIB est tombée de 9,4 pour cent en 1988 — une année record — à 5,3 pour cent en 1989. La croissance du PIB des deux plus grands pays de la région, la Chine et l'Inde, s'est ralentie assez nettement. En Chine, elle est tombée de 11,2 pour cent en 1988 à 3,9 pour cent en 1989, alors qu'en Inde la croissance a fléchi du taux record de 9,5 pour cent en 1988 à 4,5 pour cent en 1989. Le PIB agricole a augmenté de 4,5 pour cent en Chine et de 2 pour cent en Inde en 1989.

Dans toute la région, seuls le Népal, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Samoa-Occidental ont enregistré des taux de croissance du PIB inférieurs à 2 pour cent en 1989, et le taux n'a été négatif dans aucun pays de la région. Par contre, la République de Corée, Singapour, la Thaïlande, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, le Pakistan, Fidji, les Maldives et Taiwan (province de Chine) ont tous enregistré des taux de croissance du PIB supérieurs à 5 pour cent. Avec un taux supérieur à 10,8 pour cent, la Thaïlande est le pays du monde où l'économie a crû le plus rapidement en 1989.

De même, plusieurs pays ont obtenu de bons résultats en 1989 dans le secteur agricole. Au Népal, au Pakistan, au Myanmar (ancienne Birmanie), à Fidji et au Viet Nam, le PIB agricole a enregistré une croissance d'environ 6 pour cent ou plus en 1989. En Indonésie, au Laos, en Malaisie, en Thaïlande et aux Philippines, le taux de croissance du secteur agricole s'est situé entre 3,5 et 4 pour cent.

L'Asie a produit près de 90 pour cent de la production mondiale de riz en 1989 et 42 pour cent de la production mondiale de céréales. La Chine, l'Inde, le Bangladesh et la Thaïlande ont tous rentré des récoltes de riz records grâce à des conditions climatiques favorables, à l'utilisation accrue de variétés à haut rendement et à l'augmentation de la superficie cultivée.

L'Asie du Pacifique: les nouvelles économies agro-industrielles

L'Asie du Pacifique comprend une grande variété de pays très différents les uns des autres du point de vue des ressources naturelles, de la démographie, des caractéristiques géographiques et des systèmes économiques. Le Japon, une des premières puissances économiques, a l'un des secteurs industriels les plus développés et les plus stables. La Chine est le pays le plus peuplé du monde avec plus d'un quart de la population du globe. Les quatre nouvelles économies industrielles (NEI), pauvres en ressources naturelles, constituent une base industrielle secondaire dont les exportations de produits



manufacturés représentent environ la moitié des exportations japonaises ou américaines⁵. La région comprend aussi, en Asie du Sud-Est, de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire ayant un riche potentiel.

Durant les trois dernières décennies, les pays de l'Asie du Pacifique ont mis en œuvre des stratégies de développement extrêmement divergentes, qui ont débouché sur des types de croissance sensiblement différents. Les résultats économiques exceptionnels enregistrés par les NEI asiatiques depuis le début des années 60 ont fait l'objet de nombreuses études. Ces quatre économies ont constamment appliqué des politiques commerciales et macro-économiques qui ont stimulé le développement global par le biais d'une stratégie d'industrialisation entraînée par les exportations. Le développement rapide de ces exportations, initialement fondé sur un secteur manufacturier à forte intensité de main-d'œuvre, est à l'origine des bons résultats du secteur industriel qui ont tant contribué à la réalisation et au maintien des taux de croissance remarquables de ces pays.

Dans les années 80, deux autres pays de l'Asie du Pacifique, la Thaïlande et la Malaisie, ont réussi à créer des secteurs manufacturiers à forte intensité de main-d'œuvre et orientés vers l'exportation. Les exportations de produits manufacturés ont augmenté de plus de 30 pour cent par an en Thaïlande durant les années 80, et de plus de 20 pour cent par an en Malaisie. Ces deux pays sont devenus de gros exportateurs de textiles, de vêtements, de chaussures, de semi-conducteurs, de pièces d'ordinateur, de meubles et de produits en plastique.

À la différence des NEI asiatiques, toutefois, la Thaïlande et la Malaisie se dotent aussi d'agro-industries qui tirent parti de leurs abondantes ressources agricoles. La stratégie de diversification des exportations de produits agricoles a été appliquée avec succès par la Thaïlande à tous les sous-secteurs agricoles. Durant les années 80, le taux de croissance annuel de la valeur des exportations a été de 26 pour cent pour les volailles congelées; de 29 pour cent pour le poisson en boîte et les crevettes; de 21 pour cent pour les produits en bois, y compris les éléments de meubles; et de 14 pour cent pour les conserves d'ananas. Collectivement, la part que représentent ces produits dans la valeur totale des exportations (près de 13 pour cent) avait presque doublé à la fin de la décennie. De même, en Malaisie, la croissance annuelle de la valeur des exportations a été, durant les années 80, de 33 pour cent pour les produits manufacturés à base de caoutchouc, de 10 pour cent pour les produits dérivés du bois et de 10 pour cent également pour les produits alimentaires.

Le succès qu'ils ont connu dans le développement de la production et de la commercialisation de produits agricoles traditionnels, associé à la diversification vers de

nouvelles agro-industries destinées à exporter des produits de haute valeur, explique pourquoi ces deux pays sont fréquemment désignés comme les nouvelles économies agro-industrielles (NEAI).

Evolution de la structure du commerce et de l'industrie en Asie du Pacifique. Les années 80 ont été caractérisées par des taux d'intérêt records, une récession prolongée dans les pays industrialisés, une montée du protectionnisme, une baisse des prix des produits de base, une diminution des ressources consacrées au financement du développement, une intensification de la concurrence commerciale entre pays en développement et la tendance croissante des pays de l'OCDE à créer des groupements économiques régionaux et à pratiquer le «bilatéralisme commercial». Cette modification de la situation économique mondiale a contribué à une restructuration du commerce et de l'industrie en Asie du Pacifique, qui a à la fois avantagé et handicapé les efforts de développement en Thaïlande et en Malaisie.

Par exemple, en raison de l'augmentation des coûts de main-d'œuvre, de l'appréciation de leurs monnaies, de la perte du bénéfice du système généralisé de préférences et de la réduction des contingents d'importation dans certains pays de l'OCDE durant la dernière décennie, les NEI ont perdu l'avantage comparatif dont elles bénéficiaient en matière d'exportation de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre. Ces économies ont réagi en développant des industries à plus forte intensité de capital et de compétences, tout en investissant massivement pour relocaliser de nombreuses industries d'exportation à forte intensité de main-d'œuvre dans les pays d'Asie du Sud-Est où les salaires sont plus bas.

Bien que tous les pays aient dû faire face aux mêmes modifications de la situation économique mondiale, la Thaïlande et la Malaisie ont mieux réussi que les autres pays en développement d'Asie du Sud-Est à attirer, créer et développer des industries manufacturières tournées vers l'exportation. La Thaïlande et la Malaisie se sont aussi diversifiées dans la production de nouveaux produits agricoles de haute valeur et dans de nouvelles agro-industries. Enfin, en dépit de la détérioration des termes de l'échange pendant presque toutes les années 80, ces deux pays n'ont cessé d'augmenter leur production agricole et les recettes tirées de l'exportation des produits traditionnels.

Par le passé, la Thaïlande et la Malaisie fournissaient les NEI et le Japon en matières premières et en produits de base. Aujourd'hui, ces deux pays sont non seulement en passe de devenir de nouveaux pays industriels, mais ils sont aussi devenus d'importants investisseurs dans des projets commerciaux et de gros importateurs de ressources naturelles et de matières premières de pays moins industrialisés tels que le Myanmar, le Laos, le Cambodge et le Viet Nam.

⁵ Les quatre NEI asiatiques sont Singapour, le Territoire de Hong Kong, la République de Corée et la province chinoise de Taiwan.



Depuis le début des années 80, la Thaïlande et la Malaisie ont réorienté leurs politiques de développement économique par l'adoption d'une stratégie plus tournée vers l'extérieur. Cette réorientation se traduit par le maintien de taux de change plus compétitifs, l'ajustement des structures tarifaires, l'instauration de mesures d'incitation à l'exportation, la modernisation des systèmes fiscaux, des encouragements à l'investissement, la modification de la structure des dépenses publiques et la libéralisation du secteur financier. L'essor des exportations de ces pays, la stabilité des prix et le développement extraordinaire des investissements nationaux et étrangers incitent de plus en plus de pays d'Asie du Sud-Est à étudier attentivement les stratégies de développement et les politiques économiques suivies par ces deux nouveaux pays agro-industriels.

Performances et politiques agricoles: l'exemple de la Thaïlande et de la Malaisie

Thaïlande. En 1985, les produits textiles ont remplacé le riz en tant que principale exportation de la Thaïlande. En 1987, les premiers rapportaient deux fois plus que le second. Actuellement, la Thaïlande doit environ un quart de son PIB et deux tiers de ses exportations au secteur manufacturier, mais l'agriculture demeure le principal employeur. Le secteur agricole emploie près de 60 pour cent de la main-d'œuvre, représente 17 pour cent du PIB et fournit plus de 35 pour cent des exportations. Le stockage, le transport et la transformation des produits agricoles sont une source supplémentaire d'emploi et de recettes d'exportation dans le secteur des industries agro-alimentaires qui se développent rapidement.

La Thaïlande est l'un des premiers exportateurs de produits agricoles du monde. C'est ainsi qu'elle réalise plus d'un tiers des exportations mondiales de riz et est un des premiers exportateurs de tapioca, de caoutchouc, de produits de la mer, de sucre, de volaille et de conserves d'ananas. En valeur, ces exportations de produits agricoles ont augmenté de plus de 13 pour cent par an au cours des années 80.

Au cours des 10 dernières années, la pêche a sensiblement contribué aux exportations agro-industrielles. La Thaïlande est le premier exportateur mondial de thon en boîte, détient près de 20 pour cent du marché des crevettes fraîches et congelées et possède la troisième flotte de pêche d'Asie. Les exportations de produits de la mer ont augmenté de 24 pour cent par an au cours des années 80 et assurent actuellement près de 10 pour cent des recettes totales. Quelque 20 pour cent des importations agricoles consistent en poisson qui est transformé et mis en boîte pour l'exportation.

Le riz reste l'aliment le plus consommé du pays et la première denrée d'exportation. En 1989, il occupait 60 pour cent de la superficie cultivée et représentait 40 pour cent de la valeur totale des cultures, un peu plus

de 25 pour cent du budget alimentaire du Thaïlandais moyen et près de 20 pour cent des recettes tirées de l'exportation des produits agricoles.

Le riz permet d'illustrer la manière dont l'évolution des politiques commerciales a contribué à la forte croissance de l'agriculture thaïlandaise. Ainsi, les autorités thaïlandaises ont ramené le droit d'exportation sur le riz de 30 pour cent en 1980 à 5 pour cent en 1981, pour l'éliminer ensuite complètement, de même que les autres taxes sur les exportations de riz, en 1986. La politique menée en matière de change a permis de déprécier de 30 pour cent le baht par rapport au dollar dans les années 80, maintenant ainsi la compétitivité des exportations thaïlandaises. En outre, la restructuration du système des contingents d'importation, y compris l'abaissement des droits d'importation, a réduit le coût des intrants utilisés pour accroître les rendements et encouragé l'utilisation d'engrais et de pesticides. Enfin, le fait de supprimer les licences d'exportation a amélioré la situation de la concurrence entre acheteurs et négociants, réduisant les marges bénéficiaires et répercutant les augmentations de prix du riz sur les producteurs.

Ces changements, entre autres, ont entraîné une augmentation des prix relatifs perçus par les producteurs pour des denrées telles que le riz. Ces prix plus incitatifs ont encouragé l'investissement dans de petits ouvrages d'irrigation et l'adoption de variétés à cycle court et, au cours de ces deux dernières années seulement, ont entraîné une augmentation de 20 pour cent environ de l'utilisation d'engrais pour la culture de riz de saison sèche. Le riz cultivé durant la saison humide est destiné à la consommation locale, de sorte que des variétés traditionnelles nécessitant moins d'intrants sont utilisées. En outre, une augmentation marginale du coût des intrants a été contrebalancée par une amélioration des rendements, ce qui a entraîné un abaissement des coûts variables par unité produite. Les revenus agricoles ont augmenté de 8,8 pour cent en 1987, 19 pour cent en 1988 et 12,4 pour cent en 1989, alors que le PIB agricole réel s'est accru de 9,5 pour cent en 1988 et de 4,1 pour cent en 1989.

Les autres mesures de politique importantes prises pour promouvoir la production de l'agriculture et des secteurs connexes sont, notamment, un accès plus facile au financement des exportations, un soutien accru à la commercialisation, des exonérations fiscales spéciales et des investissements dans les routes, les ports et installations annexes. Parallèlement, les dépenses publiques dans les infrastructures rurales utiles à la production telles que les grands travaux d'irrigation, les projets de développement rural et les services de recherche et de vulgarisation ont déjà été accrues. En 1988, le gouvernement a annoncé des privilèges spéciaux et des incitations fiscales visant à promouvoir l'industrialisation des zones rurales et à encourager les agro-industries à s'implanter en dehors de la zone surpeuplée de Bangkok.



Le processus de croissance et le rythme de l'industrialisation posent aussi des problèmes considérables de développement et d'environnement aux responsables thaïlandais. Depuis 1970, le couvert forestier de la Thaïlande a diminué d'environ 38 pour cent. Au cours des 20 dernières années, quelque 380 000 hectares par an ont été déboisés alors que 70 000 hectares seulement ont été reboisés. Les services gouvernementaux compétents ont finalement retiré toutes les concessions d'abatage sur les forêts nationales au début de 1989, peu après que des inondations et glissements de terrain de grande envergure dans le sud eurent fait apparaître les risques potentiels du déboisement pour l'homme et l'environnement. Les pouvoirs publics s'interrogent sur la manière de faire respecter cette interdiction tout en accordant un appui aux industries du bois. La Thaïlande est importateur net de grumes tropicales depuis le milieu des années 70 et a récemment obtenu des concessions d'exploitation forestière au Myanmar.

De la même manière, la pêche extensive pratiquée aussi bien dans le golfe du Siam qu'au large de l'isthme de Kra a épuisé les stocks de poisson et le Gouvernement thaïlandais a négocié des droits de pêche au large du Myanmar. Les importations de poisson doivent augmenter pour alimenter les conserveries et la flotte de pêche thaïlandaise doit s'éloigner de plus en plus de ses eaux traditionnelles. L'épuisement des stocks de poisson et des autres ressources nécessaires à l'approvisionnement des agro-industries reste un problème majeur pour le Gouvernement thaïlandais.

D'autres problèmes se posent par suite de la concurrence toujours plus vive entre les secteurs industriel, urbain et agricole. Ainsi, bien que les précipitations aient été suffisantes, le niveau des réservoirs est de 17 pour cent inférieur à la moyenne du fait des besoins croissants d'électricité à Bangkok. Cette situation menace à brève échéance l'irrigation, comme en 1987. Enfin, selon un rapport de la Banque de Thaïlande, la pauvreté rurale, la répartition des terres et des revenus et l'absence d'une infrastructure urbaine et rurale satisfaisante continuent de poser des problèmes et de compromettre les efforts de développement.

Malaisie. Comme la Thaïlande, la Malaisie mène depuis 10 ans une stratégie de développement tournée vers l'extérieur et axée sur les exportations que se partagent de manière équilibrée le secteur manufacturier, l'agro-industrie et le secteur traditionnel. Depuis le début des années 80, les responsables malaisiens doivent faire face à l'instabilité des prix du pétrole, à la baisse des prix des principaux produits d'exportation, au ralentissement des importations des pays de l'OCDE et à un accès plus difficile à l'aide financière internationale.

La Malaisie connaît souvent de graves pénuries de main-d'œuvre rurale causées par la demande cyclique des industries urbaines et du bâtiment qui offrent des

salaires plus élevés. En outre, le pays a été victime d'une récession en 1985/86 due en partie à la faiblesse des prix des produits de base, mais il a bénéficié au cours des années suivantes d'une forte relance de l'économie. La croissance du PIB a atteint 8,8 pour cent en 1988 et 7,6 pour cent en 1989, tandis que depuis trois ans le taux annuel d'inflation ne dépasse jamais 3 pour cent. Le secteur agricole a bénéficié d'un taux de croissance de 7 pour cent en 1987 et de près de 4 pour cent en 1988.

Les mesures de politique, dont on dit souvent qu'elles aident le pays à surmonter ces problèmes, comportent une diminution des dépenses publiques, un assouplissement du régime des licences industrielles et du code des investissements étrangers, la création de nouveaux fonds d'investissement, l'introduction de programmes de refinancement des crédits à l'exportation, le maintien d'un taux de change compétitif et la réforme de la structure des droits d'exportation. Ainsi, les droits d'exportation ont diminué de 8 pour cent au cours des années 80, tombant de 18 pour cent des recettes publiques totales en 1980 à 6,5 pour cent en 1988. Le ringgit a perdu 20 pour cent par rapport au dollar et près de 100 pour cent par rapport au yen depuis 1980.

En 1989, le secteur agricole représentait 16 pour cent environ du PIB et 30 pour cent de l'emploi. La Malaisie est le premier producteur mondial d'amandes et de noix de palme et de caoutchouc, le premier exportateur d'huile végétale, de caoutchouc, de bois d'œuvre tropical et le troisième exportateur de cacao. Cinq produits provenant des ressources naturelles (caoutchouc, étain, pétrole, huile de palmiste et bois) assuraient 72 pour cent des recettes d'exportation en 1980 contre 41 pour cent seulement en 1988.

Plus de 80 pour cent des terres agricoles de la Malaisie sont consacrés à l'arboriculture — 36 pour cent d'hévéas et 34 pour cent de palmiers à huile. Au début des années 80, les pouvoirs publics ont commencé à prendre conscience de la valeur des forêts tropicales pour l'environnement et l'économie. La recherche et la vulgarisation se sont de plus en plus attachées à accroître la production en améliorant la productivité plutôt qu'en déboisant pour étendre la superficie cultivée. Au cours de cette période, les projets de développement ont été axés sur la rénovation des plantations, la construction d'ouvrages d'irrigation, l'expansion de la capacité d'assistance technique, l'introduction de nouvelles variétés et l'accroissement de l'utilisation d'engrais et de pesticides.

Des variétés à haut rendement d'hévéas, de palmiers à huile et de cacaoyers ont été replantées sur les grandes plantations aussi bien que les petites exploitations. La superficie plantée en palmiers à huile à haut rendement a augmenté de plus de 60 pour cent au cours des années 80. La plupart des cacaoyères sont composées de variétés à haut rendement, dont certaines ont été mises au point par l'Institut de recherche et de développement agricole malaisien; la plus grande



partie du riz cultivé dans le pays provient également de variétés à haut rendement. L'utilisation d'intrants s'est par ailleurs sensiblement accrue. La consommation d'engrais par hectare a augmenté de plus de 50 pour cent depuis 1980 et des projets expressément conçus pour accroître les applications d'engrais sur les petites exploitations sont en cours. Les importations de biens intermédiaires destinés à soutenir la production agricole ont augmenté de quelque 6 pour cent par an durant les années 80.

La stratégie d'intensification et les mesures de politique ont dans certains cas aidé la Malaisie à parer à la faiblesse des prix des produits de base. Ainsi, alors que le prix de l'huile de palme a perdu 2,9 pour cent par an pendant les années 80, les exportations ont augmenté de 8,5 pour cent en volume, entraînant un accroissement annuel de la valeur des exportations d'huile de palme de 5,8 pour cent par an.

Les efforts actuellement menés par les pouvoirs publics sont axés sur le renforcement des agro-industries utilisant les produits traditionnels aux fins de contribuer à l'atténuation de la pauvreté dans les zones rurales tout en assurant la promotion de nouveaux produits à haute valeur marchande destinés à l'exportation — fruits, légumes, viande et poisson — pour diversifier la base économique et développer le potentiel d'exportation. Récemment, la Malaisie est devenue exportateur net de viande de volaille et de porc, mais les droits d'importation élevés sur les ingrédients nécessaires à la fabrication d'aliments pour animaux freinent l'expansion de l'élevage.

Le rôle accru de l'agriculture dans le processus d'industrialisation. La Thaïlande et la Malaisie ont réussi à développer les exportations de produits aussi bien manufacturés qu'agro-industriels en suivant une stratégie de développement tournée vers l'extérieur soutenue par des mesures assez efficaces de substitution des importations. Une infrastructure sociale et politique stable s'ajoutant à des réformes de politique favorables à la croissance agricole ont permis à ces deux pays de tirer parti des possibilités offertes et de minimiser les problèmes soulevés par l'évolution des conditions économiques extérieures.

Par ailleurs, l'épuisement rapide des ressources naturelles et une répartition des revenus zones rurales/zones urbaines et zones rurales/zones rurales de plus en plus inégale constitue une menace potentielle pour le développement durable et la stabilité sociale à long terme.

Les deux pays ont un pari à gagner: maintenir la croissance tout en trouvant le moyen de faire profiter les pauvres des zones rurales des fruits de l'expansion. Les expériences des NEI en matière de développement montrent que l'accroissement des revenus des pauvres des zones rurales et urbaines contribue sensiblement à alimenter la croissance en stimulant la demande inté-

rieure de produits locaux et en encourageant la diversification de la production. La Thaïlande et la Malaisie semblent conscientes qu'il faut relever les revenus dans les zones rurales et soutenir le secteur agricole par un vaste réseau de services d'appui extérieur conjugué à des politiques commerciales et de prix offrant aux populations rurales pauvres des incitations et des débouchés économiques.



AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: L'EXPÉRIENCE DES PAYS DES CARAÏBES

Vue d'ensemble⁶

Comme la décennie touchait à sa fin, il est devenu généralement évident que le recul qui avait commencé dans la région au début des années 80 était loin d'être enrayé. La croissance du PIB de l'ensemble des pays de la région a augmenté cumulativement de 11,7 pour cent pendant la période 1981-1989, ce qui représente une baisse générale de 8,3 pour cent par habitant. Seuls cinq des 24 pays (Barbarede, Colombie, Cuba, Chili et République dominicaine) ont vu leur PIB par habitant s'accroître au cours des années 1981-1989. Après avoir diminué pour la deuxième année consécutive en 1989 (de 1 pour cent), le PIB par habitant se retrouvait au niveau de 1977-1978.

La production agricole a augmenté de 2,4 pour cent par an au cours de la période 1981-1988, soit légèrement plus que la population, mais en 1989 l'augmentation n'a été que de 1,9 pour cent. Au cours de cette même année, l'inflation a été en moyenne pour la troisième année consécutive proche de 1 000 pour cent, record absolu. Si l'on ne peut établir un lien direct de cause à effet entre l'inflation et la croissance du PIB, c'est toutefois dans les pays où les taux d'inflation ont été le plus élevés que la croissance a été la plus faible (par exemple, Pérou, Argentine, Venezuela et Nicaragua).

Le commerce extérieur a été moins favorable en 1989 qu'au cours des deux années précédentes. Si les exportations ont augmenté de 9 pour cent, ce taux a été inférieur à celui de 1987-1988 et, dans le cas des pays non exportateurs de pétrole, l'augmentation des recettes d'exportation a été largement annulée par l'accroissement des paiements d'intérêt. Les importations se sont accrues un peu plus lentement que les exportations en 1989, mais le déficit des opérations courantes est resté de l'ordre de 11 milliards de dollars pour la troisième année consécutive.

Le commerce agricole a partout stagné: les exportations n'ont augmenté que de 0,5 pour cent par an pendant la période 1981-1988 tandis que les importations ont régressé de 2,7 pour cent par an.

La dette extérieure totale a baissé de 5 pour cent en valeur réelle en 1989, mais les ratios dette/exportations et intérêts/exportations sont restés très élevés, dépassant d'environ 50 pour cent les niveaux antérieurs à la crise du début des années 80. La région est restée l'un des grands exportateurs de ressources, avec des chiffres estimés à quelque 17 milliards de dollars en 1987, 29 milliards en 1988 et 25 milliards en 1989.

⁶ Les estimations des résultats économiques présentées dans cette section proviennent de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

Pays des Caraïbes

Malgré des situations nationales diverses, la sous-région des Caraïbes a généralement connu de graves difficultés économiques communes provenant des mauvais résultats agricoles de la région au cours des années 80 et y contribuant également.

Tous les pays, à quelques exceptions près — en particulier Antigua-et-Barbuda, la Dominique et Saint-Vincent-et-Grenadines — ont connu un net ralentissement économique au cours des années 80 par rapport à la décennie précédente et plusieurs d'entre eux ont enregistré de fortes baisses de leur PIB. En raison de la diminution marquée des recettes d'exportation et des flux financiers extérieurs au début des années 80, le déficit des opérations courantes de la sous-région s'est aggravé, atteignant l'équivalent de 17 pour cent du PIB en 1982 - et plus du tiers dans plusieurs pays. Ce déficit a ultérieurement diminué mais il est resté en moyenne de 10 pour cent du PIB au cours des dernières années. Le problème de la dette extérieure a en général été moins aigu que dans le reste de la région Amérique latine, mais il a aussi atteint un point critique dans certains pays; par exemple, en 1989, la dette extérieure de la Jamaïque représentait 120 pour cent du PIB et le service de la dette 40 pour cent des exportations. En République dominicaine, les deux ratios correspondants étaient de plus de 70 pour cent et de près de 30 pour cent respectivement. A Trinité-et-Tobago, ils atteignaient respectivement 57 et 27 pour cent.

L'agriculture a contribué inégalement à la croissance économique et au commerce au cours des années 80 — la contribution de l'agriculture à l'expansion économique globale étant de toute façon modeste, en raison de la faible part, d'ailleurs appelée à régresser à long terme, de ce secteur dans le PIB total (8 pour cent environ du total dans les pays de la CARICOM et 18 pour cent dans les autres durant ces dernières années). La croissance agricole a néanmoins dépassé celle des autres secteurs dans la plupart des cas, tout en restant généralement bien inférieure à l'accroissement de la population. Les exportations agricoles ont stagné en valeur au cours des années 80, mais les résultats des autres secteurs du commerce extérieur ayant été encore plus mauvais, leur importance relative dans les exportations totales a nettement augmenté. Les recettes provenant des exportations agricoles ont contribué en moyenne à financer plus de 40 pour cent de la facture totale des importations au cours des dernières années, mais cette part a eu tendance à baisser dans certains pays, en particulier au Guyana, en République dominicaine et en Haïti. Les importations alimentaires n'ont augmenté que modérément en volume et baissé en valeur, mais elles ont néanmoins absorbé une plus grande part des recettes en devises au cours des années 80.

Eu égard à ces tendances, les récents résultats de la sous-région ont été relativement favorables, en parti-



culier pour ce qui est du secteur extérieur. Parmi les facteurs favorables, signalons le redressement des prix des produits non pétroliers, en particulier le sucre, et la fermeté relative de ceux du pétrole; l'essor du tourisme et l'affaiblissement du dollar, facteur d'importance considérable puisque plusieurs pays ont leur monnaie rattachée au dollar, ce qui leur procure d'importants gains de compétitivité depuis que celui-ci a commencé à s'affaiblir en 1988. Cette tendance n'a pas été uniforme, le PIB par habitant ayant diminué en 1989 en Jamaïque, à Trinité-et-Tobago, en Haïti, au Guyana et augmenté marginalement seulement en République dominicaine, malgré le boom des exportations de ce dernier pays.

On trouve à l'origine de ces résultats généralement décevants, les contraintes particulières et les désavantages comparatifs de la plupart des pays des Caraïbes: petites économies ouvertes aux ressources, à l'industrie manufacturière et à la base d'exportation limitées et aux coûts de production élevés. Très dépendants des importations et des exportations agricoles, nombre de ces pays sont particulièrement vulnérables aux changements de la situation économique agricole mondiale. Ainsi, l'environnement extérieur défavorable à l'agriculture au cours de la plus grande partie des années 80 (dégradation des termes de l'échange du secteur agricole, recul de la demande internationale de la plupart des exportations traditionnelles de la région et accès réduit aux marchés) a eu de profondes répercussions sur leurs performances économiques d'ensemble. Ces problèmes ont coïncidé avec l'effondrement de plusieurs accords internationaux de produits, avec des pertes de compétitivité sur les marchés internationaux liées au renforcement des monnaies rattachées au dollar jusqu'en 1987-1988 et aux résultats commerciaux décevants malgré le traitement préférentiel accordé par les pays industriels. Les catastrophes naturelles, dont la plus récente est l'ouragan Gilbert, qui ont causé des dégâts étendus, en particulier en Jamaïque en 1988, et une autre violente tempête, qui a dévasté plusieurs îles du nord-est des Caraïbes en septembre 1989, ont aussi pesé sur les résultats de plusieurs pays.

On décèle derrière ces facteurs temporaires un certain nombre de contraintes plus fondamentales. Les exportations traditionnelles — sucre, banane, produits de l'arboriculture — deviennent de moins en moins économiques, tout en restant les principales sources de devises et d'emploi⁷. Si certaines de ces denrées, notamment le sucre, pouvaient être produites de façon plus rentable par la mécanisation généralisée, la réduction de l'intensité du travail qui en résulterait serait une piètre solution dans certains pays souffrant de graves problèmes de chômage. La diversification des exportations

(vers les agrumes, les plantes ornementales, les fruits et produits exotiques, l'aquaculture, etc.) a ouvert des perspectives prometteuses dans certains cas; mais sans tenir compte de leur caractère risqué et de leur exploitation initialement coûteuse, ces produits ne sauraient remplacer les exportations traditionnelles que dans une mesure limitée. Malgré l'effort d'austérité et de substitution des importations, les importations alimentaires exercent une concurrence de plus en plus forte sur les marchés intérieurs — en fait elles ont crû plus rapidement dans de nombreux pays que la production alimentaire destinée à la consommation intérieure.

L'évolution récente du secteur extérieur recèle quelques facteurs encourageants à court et moyen termes (voir section suivante). Quoi qu'il en soit, les problèmes mentionnés ci-dessus exigent des solutions plus fondamentales à long terme, consistant à améliorer la productivité et la compétitivité extérieure; à promouvoir la diversification des exportations, en encourageant l'exportation de produits non traditionnels et de produits transformés et en réduisant la dépendance à l'égard des marchés traditionnels; à poursuivre l'effort de développement du secteur intérieur pour réaliser la sécurité alimentaire; à faire reculer la pauvreté rurale et à réduire la dépendance coûteuse et risquée à l'égard des importations alimentaires. Ces objectifs généraux, communs à de nombreux autres pays en développement, présentent des difficultés particulières pour les Etats des Caraïbes qui doivent développer ce secteur en partant d'une base de ressources et d'une situation concurrentielle plus défavorables que la plupart des autres pays⁸.

Evolution et problèmes du commerce. L'importance cruciale des marchés des pays développés pour les pays des Caraïbes contraste fortement avec le poids économique mineur et en voie de diminution du commerce des produits primaires des Caraïbes avec les pays industriels. Entre 1980 et 1986, la valeur des exportations de produits primaires des Caraïbes vers les Etats-Unis a régressé de 7 pour cent par an; à destination de la CEE de 2,9 pour cent; tandis qu'à destination du Canada, pays relativement moins important, elle a augmenté de 7 pour cent⁹. Néanmoins, la valeur des exportations de produits primaires des Caraïbes (non compris Cuba) vers ces régions industrielles représentait près du cinquième de leurs exportations totales de marchandises au cours de la période 1980-1986. En ce qui concerne les parts de marché dans les pays industriels, les importations de

⁷ Par exemple, le coût de production du sucre était en Jamaïque au début de 1989 de 19,5 cents/livre, alors que le cours mondial était de 10-11 cents/livre.

⁸ Un exposé détaillé de l'action au niveau régional est fourni dans *1989-91 Caribbean Community Programme for Agricultural Development*, préparé par le Secrétariat de la CARICOM.

⁹ Les exportations de produits primaires non pétroliers des Caraïbes vers les Etats-Unis ont été de l'ordre de 1 milliard de dollars par an au cours des années 80, tandis qu'elles étaient d'environ 700 millions de dollars vers la CEE et de 150 millions de dollars vers le Canada.



produits primaires provenant des Caraïbes ont représenté environ 3,5 pour cent des importations totales des Etats-Unis en 1980-1981, mais 1,8 pour cent seulement en 1985-1986. Cette part a diminué aussi légèrement, revenant de 0,6 à 0,5 pour cent dans la CEE, et elle n'a augmenté qu'au Canada, passant de 1,5 à 1,8 pour cent.

Les perspectives de débouchés dépendent en grande partie de l'évolution des accords commerciaux préférentiels avec les pays/régions industriels: accords d'aide et de commerce avec la CEE dans le cadre de la Convention de Lomé; initiative du Bassin des Caraïbes aux Etats-Unis; et Caribcan au Canada. En outre, les pays des Caraïbes bénéficient du Système généralisé de préférence (SGP) que les pays industrialisés accordent à la plupart des pays en développement. La valeur de ces accords préférentiels, du moins dans leur forme passée, a cependant été mise en doute à la suite des résultats commerciaux médiocres des pays des Caraïbes, qui sont en fait plus mauvais que ceux de la plupart des pays en développement — et, ce qui est plus fondamental, en raison de leurs effets à long terme. Ces arrangements aident-ils les pays agricoles fragiles à accroître leur autonomie ou sont-ils des mécanismes «d'accoutumance» générateurs d'une dépendance indéfinie? Ce qui semble sûr, c'est qu'ils constituent à court terme un moyen d'accès irremplaçable aux marchés vitaux des régions industrielles.

La Convention de Lomé (Lomé IV), récemment signée (décembre 1989), contient des dispositions d'une portée considérable pour les Caraïbes, qui répondent directement aux préoccupations souvent exprimées dans la région: à savoir que les possibilités, y compris les préférences, dont ils bénéficient actuellement, ne soient compromises par la réalisation d'un marché intégré dans la CEE en 1992; que l'ouverture de la Communauté vers l'Europe orientale puisse conduire à une réduction des ressources disponibles pour l'aide aux pays du tiers monde et que les concessions accordées par la Communauté européenne dans le cadre des principes du GATT n'entraînent une dilution de l'aide et des avantages accordés aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) adhérant à la Convention.

En ce qui concerne l'évolution au-delà de 1992, il est évidemment impossible d'en évaluer toutes les conséquences pour les pays des Caraïbes tant que le processus d'intégration du marché de la Communauté européenne ne sera pas achevé. Cependant, le fait que Lomé IV a une durée de 10 ans (sa renégociation est prévue pour l'an 2000) fournit des assurances, du moins à moyen terme. L'augmentation des ressources financières disponibles dans le cadre de la Convention est également un fait encourageant: l'enveloppe globale est passée de 8,5 milliards d'ECU pour Lomé III pour la période 1985-1990 à 12 milliards d'ECU pour Lomé IV pour la période 1990-1995, chiffre qui reste toutefois inférieur au minimum de 15,5 milliards d'ECU demandé

par les pays ACP. Le Stabex et le Sysmin, les deux instruments destinés à soutenir les recettes d'exportation de produits des pays ACP, ont tout deux été renforcés financièrement et leurs concours seront accordés sous forme de transferts non remboursables — éléments d'un intérêt considérable pour les pays de la région. Dans le passé, les pays ACP des Caraïbes ont bénéficié du Stabex dans le cas de produits agricoles tels que sciages (Belize), noix de coco (Dominique), noix de muscade, macis et cacao (Grenade) et banane (Dominique, Grenade, Jamaïque, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-et-Grenadines).

Les protocoles commerciaux spéciaux visant les exportations traditionnelles de la région constituent la plus importante des formes d'aide aux pays ACP des Caraïbes du point de vue du transfert de ressources. Le protocole sucre, en vertu duquel la CEE garantit l'achat annuel d'une quantité maximale de 1,3 million de tonnes de sucre ACP aux prix de la CEE, n'a pas été affecté par les négociations. En d'autres termes, le protocole a été maintenu indéfiniment, mais il ne prévoit pas d'augmentation des quotas, qui ne peuvent être modifiés qu'occasionnellement par la réallocation des quotas par pays. Pour la banane, le protocole reprend les dispositions dont bénéficient les fournisseurs traditionnels. Les îles du Vent, la Jamaïque, le Belize et le Suriname, en particulier, continueront à exporter au Royaume-Uni à des prix unitaires nettement supérieurs aux cours mondiaux. Il a été également convenu que le protocole sur la banane n'empêchera pas la Communauté d'établir des règles communes pour les bananes en consultation étroite avec les Etats ACP, pour autant qu'aucun Etat ACP, fournisseur traditionnel de la Communauté, ne soit placé, en ce qui concerne l'accès à la Communauté et les avantages qui en découlent, dans une situation moins favorable que dans le passé ou le présent.

Le nouveau protocole sur le rhum permet un accroissement des quantités qui peuvent être importées en franchise de droits et l'élimination progressive des contingents d'ici à 1995. Le protocole précédent n'autorisait l'accès en franchise de droits que dans le cadre d'un contingent global qui devait être réparti entre les Etats membres. Cela pourrait être profitable aux rhumeries des Caraïbes qui, bien qu'elles représentent plus du tiers de la production et du commerce mondiaux, ont connu une diminution de leurs exportations et ont fonctionné au-dessous de leur capacité pendant la plus grande partie des années 80. Actuellement, les Caraïbes détiennent environ 30 pour cent du marché du rhum dans la CEE.

Les événements qui ont eu une incidence sur le commerce avec les Etats-Unis et le Canada sont aussi d'une grande importance pour la région. La loi sur le redressement économique du bassin des Caraïbes (Caribbean Basin Economic Recovery Act), communément appelée Initiative du bassin des Caraïbes (Caribbean



Basin Initiative [CBI]), offre des incitations fiscales aux investissements étrangers dans les pays bénéficiaires et l'accès en franchise de droits sur le marché des Etats-Unis à une gamme de produits exportés par les 23 pays intéressés. La CBI a été lancée en janvier 1984 et se poursuivra jusqu'en septembre 1995. Le Congrès des Etats-Unis envisage actuellement une prorogation de 12 ans, connue sous le sigle CBI-II.

Toutes les exportations admises au titre de la CBI peuvent entrer aux Etats-Unis en franchise de droits s'il s'agit de denrées cultivées, produites ou manufacturées dans un pays bénéficiaire et si elles satisfont aux règles d'origine¹⁰. Les pays insulaires participants des Caraïbes ont doublé depuis 1983 leurs parts du marché des Etats-Unis pour les produits bénéficiant de l'initiative. Les exportations de ces produits ont crû de 33 pour cent par an entre 1983 et 1987, mais elles progressaient déjà à un rythme similaire au cours des quatre années précédant l'initiative. Plus de 90 pour cent de ces exportations n'ont porté que sur sept produits: viandes de bœuf et de veau, rhum, tabac, produits pharmaceutiques, alcool éthylique, fils et barres d'acier et accumulateurs.

L'initiative rencontre encore plusieurs problèmes. En particulier, le système généralisé de préférences des Etats-Unis permet l'accès en franchise de droits à de nombreuses exportations des Caraïbes depuis les années 70 et l'un des buts importants de l'initiative était de couvrir un plus grand nombre de produits. Toutefois, de nombreux produits intéressant les exportateurs des Caraïbes demeurent exclus de l'initiative, notamment les textiles et les vêtements qui relèvent de l'Accord multi-fibres (AMF), le thon en boîte, les produits pétroliers, les chaussures, certains articles en cuir, le caoutchouc et les gants en plastique, la bagagerie et les sacs à main. Néanmoins, en 1986, un accord spécial a autorisé l'entrée aux Etats-Unis en dehors de l'AMF de produits textiles comprenant 100 pour cent de matières premières des Etats-Unis.

La réduction des contingents sucriers des Etats-Unis et la forte baisse des prix du sucre pendant la plus grande partie des années 80 ont porté un coup sévère aux recettes d'exportation de nombreux pays — bien que les quotas aient été relevés ces dernières années par suite de la diminution de la production intérieure des Etats-Unis. Les quotas attribués aux pays des Caraïbes¹¹ sont tombés de 594 000 tonnes courtes environ en 1984/85 à 410 000 tonnes courtes en 1985/86 et en moyenne à

230 000 tonnes courtes en 1987 et 1988. Une importante augmentation a toutefois été annoncée pour 1989/90, pouvant atteindre 634 000 tonnes courtes pour la période de 21 mois allant du 1^{er} janvier 1989 à septembre 1990. Cette augmentation, toutefois, ne compense qu'en partie les réductions opérées entre 1985 et 1987. Les exportations de sucre des pays des Caraïbes vers les Etats-Unis sont tombées de 408 millions de dollars en 1980 à 93 millions de dollars en 1987. La flambée des prix du sucre ces dernières années a néanmoins procuré des augmentations considérables des recettes d'exportation de ce produit.

L'Accord de libre-échange entre les Etats-Unis et le Canada présente aussi quelques problèmes pour les pays du bassin des Caraïbes. Chaque pays ayant établi différents niveaux de valeur ajoutée pour les produits admissibles, les pays des Caraïbes se trouvent confrontés à deux marchés qui ne sont pas interchangeables. Les pays des Caraïbes craignent aussi de perdre des parts de marché au Canada au profit des exportateurs des Etats-Unis, et aux Etats-Unis au profit des exportateurs canadiens, lorsque les restrictions commerciales entre ces deux pays auront été supprimées. La réduction de l'accès au marché des Etats-Unis serait d'autant plus lourde de conséquences que plusieurs pays de la région dépendent fortement de ce marché¹²; mais on ne saurait sous-estimer l'impact des pertes possibles de parts de marché au Canada. Bien que les exportations des pays des Caraïbes vers le Canada soient relativement faibles et largement concentrées sur les produits minéraux, le Canada est, pour la région, un marché en expansion rapide. Les exportations de sucre, de café, de rhum, de fruits et de légumes représentent le quart environ des exportations totales des Caraïbes au Canada.

¹⁰ Les trois règles d'origine sont: 1. Le bien doit être importé directement d'un pays bénéficiaire; 2. Au moins 35 pour cent de la valeur du bien doit être ajoutée dans un ou plusieurs pays bénéficiaires, mais les composantes des Etats-Unis peuvent représenter 15 des 35 pour cent de valeur ajoutée requise; 3. Le produit doit être transformé substantiellement dans un ou plusieurs pays bénéficiaires.

¹¹ Barbade, Belize, Guyana, Haïti, Jamaïque, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Trinité-et-Tobago.

¹² Par exemple, les Etats-Unis ont absorbé près de 80 pour cent des exportations totales de la République dominicaine et fourni 56 pour cent de ses importations en 1988.



PROCHE-ORIENT

Vue d'ensemble

Le PIB a progressé de 3 pour cent par an dans l'ensemble de la région au cours de la période 1980-1989, chiffre légèrement supérieur à l'accroissement de la population, mais les taux de croissance varient grandement d'un pays ou d'un groupe de pays à un autre, s'échelonnant de 2,4 pour cent dans les pays à revenu élevé à 3,9 pour cent dans les pays à bas revenu. En 1989, la croissance du PIB a dépassé 5 pour cent dans cinq pays, tandis que dans sept autres elle a été inférieure à l'accroissement de la population.

La production agricole a augmenté de 2,8 pour cent entre 1981 et 1988, taux légèrement moins rapide que celui de l'accroissement de la population. Des progrès substantiels ont été relevés en Arabie saoudite, en Libye et en Jordanie, mais, rapportée au nombre d'habitants, la production n'a pas augmenté dans la majorité des autres pays. La production agricole a stagné en 1989, avec une diminution en Iran, en Turquie et en Jordanie, mais de bons résultats dans la plupart des pays à bas revenu de la région.

Le taux d'inflation s'est établi en moyenne à 13,9 pour cent en 1989 — c'est le plus faible que l'on ait enregistré depuis 1983 —, mais il devrait légèrement s'accélérer en 1990, pour atteindre 14,2 pour cent.

La valeur des exportations totales de marchandises a diminué de 9,3 pour cent par an entre 1981 et 1988, ce qui s'est traduit principalement par une baisse des recettes d'exportation des pays exportateurs de pétrole. Les importations de marchandises n'ont augmenté que de 1,3 pour cent par an. En cette période de graves difficultés des paiements extérieurs, seuls quelques pays — l'Égypte, l'Afghanistan et la Turquie en particulier — ont notablement accru leurs importations.

La plupart des pays non exportateurs de pétrole ont connu la stagnation, ou dans plusieurs cas une forte chute de leurs recettes d'exportations agricoles. La croissance des importations a subi une forte réduction par rapport au niveau très élevé de la décennie précédente. Néanmoins, et malgré quelques améliorations de la balance du commerce agricole au cours de la seconde moitié de la décennie, la valeur des exportations agricoles n'a représenté que 28 pour cent environ de celle des importations agricoles au cours des dernières années.

La dette extérieure de la région avoisinait les 100 milliards de dollars en 1988 et en 1989. La dette totale a représenté près de 80 pour cent du PIB au cours des dernières années, mais cette part est beaucoup plus élevée dans quelques pays: en 1988, le ratio dette/PIB de l'Égypte était de 142,5 pour cent; celui de la Jordanie de 110 pour cent; celui du Soudan de 134 pour cent et celui du Yémen démocratique de 212 pour cent. En pourcentage des exportations, le service de la dette s'est cons-

tamment accru de 1982 à 1985, année au cours de laquelle il a atteint un maximum de 13,6 pour cent. Ces dernières années, il s'est stabilisé autour de 12 pour cent.

Pays à revenu intermédiaire du Proche-Orient

La présente section est consacrée à cinq pays à revenu intermédiaire du Proche-Orient: Chypre, Égypte, Jordanie, Syrie et Turquie.

Au-delà de leur statut de pays à revenu intermédiaire, ils présentent des caractéristiques très variables. Les trois plus grands — Égypte, Turquie et Syrie — sont ceux où l'agriculture tient la plus grande place, ce secteur contribuant pour 18 à 20 pour cent du PIB, employant 30 à 40 pour cent de la population et fournissant une proportion variable mais généralement importante des recettes totales d'exportation (environ 10 pour cent en Syrie, 20 pour cent en Égypte et 25 pour cent en Turquie). Les plus petits ont une base agricole beaucoup plus réduite, encore qu'à Chypre les ruraux représentent plus du cinquième de la population et les exportations de produits agricoles soient une importante source de devises.

Malgré leurs diversités structurelles, ces pays ont en commun des difficultés économiques et financières, et les déséquilibres macro-économiques atteignent dans certains d'entre eux des proportions extrêmes. Ainsi, le déficit commercial net a représenté au cours des dernières années environ 5 pour cent du PIB à Chypre, 12 pour cent en Égypte et en Syrie et jusqu'à 40 à 45 pour cent en Jordanie. De tels déséquilibres n'ont pu être financés que par un recours massif aux capitaux extérieurs, fournis principalement par les pays exportateurs de pétrole voisins, sous forme d'aide ou de transferts de fonds des émigrés. Ces flux, qui ont dépassé 20 pour cent du PIB de ces pays à la fin des années 70, ont permis à l'investissement d'atteindre des niveaux élevés et soutenus, malgré le taux très bas de l'épargne intérieure. Toutefois, la fin du boom pétrolier et les rapatriements massifs ont provoqué une forte réduction des flux financiers extérieurs, mettant à jour les faiblesses profondes des économies de ces pays¹³. Les taux d'investissement ont chuté, de plus de 30 pour cent du PIB au début des années 80 à 20 pour cent environ en 1987, malgré un certain redressement de l'épargne intérieure; les importations sont tombées de l'équivalent de 50 pour cent du PIB à moins de 40 pour cent au cours de la même période; la dette extérieure a été proche de 100 milliards de dollars en 1988 et en 1989, ce qui représente plus de 70 pour cent du PNB de l'ensemble de ces pays; l'inflation s'est accélérée, en particulier en Égypte et en Turquie.

¹³ Les transferts de fonds des travailleurs émigrés sont cependant restés considérables. Les envois de fonds officiels des émigrés étaient de 3,4 milliards de dollars pour l'Égypte (1989), 742 millions de dollars pour la Jordanie (1987) et 2 milliards de dollars pour la Turquie (1987).



Ces déséquilibres se sont accompagnés de résultats économiques inégaux, à l'exception de la Turquie (qui représente près des deux tiers de la production de l'ensemble des pays à revenu intermédiaire)¹⁴. La production agricole a augmenté de moins de 2 pour cent par an au cours de la période 1981-1989 (production végétale 1,8 pour cent et élevage 2,3 pour cent) contre une moyenne de 3,2 pour cent au cours des années 70 — la Turquie fait de nouveau exception à la règle, avec une croissance agricole de 3,5 pour cent par an au cours des années 1981-1989. Les exportations agricoles, qui représentaient déjà une très faible part du PIB par rapport aux autres pays en développement (de 4 à 5 pour cent du PIB au cours des années 70) sont tombées à moins de 3 pour cent du PIB ces dernières années, à la suite de l'effondrement des termes de l'échange du secteur agricole. D'autre part, les valeurs unitaires des importations agricoles ont fortement baissé au cours des années 80. Cependant, comme les importations alimentaires de ces pays se sont aussi fortement accrues en volume, elles sont restées considérables du point de vue financier — elles ont représenté environ 20 pour cent des importations totales de marchandises de ces pays et 40 pour cent de leurs recettes totales d'exportation au cours des dernières années. L'Égypte, troisième importateur mondial de blé et de farine, importe actuellement de 40 à 50 pour cent de ses approvisionnements alimentaires totaux. Chypre plus de 70 pour cent, et la Jordanie jusqu'à 80 à 90 pour cent.

Evolution récente des politiques. Les politiques agricoles ont largement subi l'influence des mesures macro-économiques prises pour redresser les déséquilibres intérieurs et extérieurs. Tous les pays se sont lancés dans une forme ou une autre de programme de stabilisation et d'ajustement structurel ayant pour objectif général de réduire le déficit des opérations courantes et des budgets et l'intervention de l'Etat sur les marchés. Malgré leur approche similaire, ces programmes ont été mis en œuvre avec plus ou moins de rigueur: une grande austérité a caractérisé les récentes mesures prises en Syrie et en Jordanie, tandis qu'une approche plus nuancée a été suivie en Égypte et à Chypre. En Turquie, les mesures ont été conditionnées, d'une part, par une inflation galopante appelant une rigueur financière et

monétaire et, d'autre part, par la nécessité de relancer rapidement la croissance, qui avait fortement ralenti en 1989.

Plusieurs pays ont en commun d'avoir reconnu les distorsions introduites par la surévaluation de leur monnaie et pris des mesures pour amener les taux de change à un niveau plus réaliste. Ainsi, l'Égypte, la Turquie et la Jordanie ont procédé à une dévaluation substantielle de leur monnaie en 1989. L'Égypte et la Syrie s'orientent toutes deux vers un taux de change unifié, initiative encouragée par le FMI.

Outre l'adoption de taux de change plus réalistes, d'autres mesures ont été prises ou renforcées afin de promouvoir les exportations et de réduire les importations, y compris celles de produits agricoles. On peut citer à cet égard la révision de la structure des droits d'exportation (Jordanie, Syrie et Égypte) jointe, dans certains cas, à des subventions supplémentaires en faveur des exportateurs (Turquie). Les investissements privés dans les activités d'exportation de produits agricoles ont été encouragés, par exemple par de généreuses trêves fiscales et par d'autres incitations (Turquie). L'excédent commercial enregistré par la Syrie en 1989 — le premier depuis plus de 30 ans — a été dû dans une large mesure au succès de la promotion des exportations privées de produits alimentaires et textiles. À Chypre, un soutien important est accordé pour la production de primeurs destinées à l'exportation.

La réduction de la dépendance à l'égard des importations alimentaires, recherchée au moyen d'incitations en faveur de la production vivrière, reste l'une des principales préoccupations. Cependant, les changements imposés par les politiques d'ajustement ont rendu de plus en plus difficile l'octroi de telles incitations. Tous les pays font des efforts pour limiter les dépenses publiques, dont les subventions à la production et à la consommation représentent une large part. En Égypte, les prix de nombreux produits alimentaires subventionnés ont été sensiblement relevés et ils devraient encore augmenter aux termes d'un récent accord avec le FMI. En Turquie, la réduction des subventions aux facteurs de production amorcée en 1983 s'est poursuivie, et Chypre a décidé d'éliminer les subventions et de réduire le contrôle des prix. En revanche, on estime que dans le budget de la Jordanie les subventions alimentaires resteront à peu près au même niveau en 1990 qu'en 1989; et la politique des prix de la Syrie a été ajustée afin d'offrir de plus grandes marges bénéficiaires aux agriculteurs grâce à une intervention gouvernementale permanente sur les marchés de la plupart des produits végétaux et animaux.

Malgré les difficultés budgétaires, ces pays ont intensifié tous les cinq leurs efforts de bonification des terres — considérée dans certains cas comme le meilleur moyen d'atteindre l'autosuffisance alimentaire —, d'amélioration de la productivité des terres et d'accroissement des ressources en eau. Plusieurs projets de reboisement et

¹⁴ A la différence des autres pays du groupe, la Turquie a maintenu un taux d'investissement stable (21 pour cent environ du PIB en 1980-1987), financé en grande partie par l'épargne intérieure (19 pour cent du PIB). Combinée à la stabilité des termes de l'échange, la capacité d'importation du pays a fortement augmenté, tous ces facteurs ayant contribué à une croissance annuelle de 5 pour cent du PIB au cours de la période 1981-1988. Cependant, les mesures d'austérité introduites en 1988 pour lutter contre l'emballement de l'économie et une grave sécheresse ont ramené la croissance du PIB à 1,1 pour cent en 1989.



de conservation des sols (par exemple en Jordanie) et de mise en valeur de zones désertiques (en Egypte) ont été lancés. De grands projets d'irrigation sont en cours en Turquie (sud-est de l'Anatolie) et en Syrie-Jordanie pour la construction en commun du barrage d'Al-Wenhad qui permettra d'accroître l'approvisionnement en eau d'irrigation des deux pays. L'importance donnée à la préservation du milieu naturel est l'un des éléments importants de plusieurs programmes récents. Les gouvernements chypriote et jordanien ont pris les mesures les plus explicites dans ce sens.

Pour Chypre et la Turquie, la demande d'admission à la CEE est un autre élément de grande importance potentielle pour l'agriculture de ces deux pays.

Diverses mesures visant les produits ont récemment été prises:

- En Egypte, le gouvernement a donné aux agriculteurs plus de liberté dans le choix de leurs cultures. Les contrôles ont été assouplis pour la production de blé, de riz, de canne à sucre et de lentilles. Le coton reste la culture la plus réglementée, 100 pour cent des achats étant effectués par l'Etat. Les livraisons de blé sont devenues volontaires en 1987 et, depuis lors, les agriculteurs vendent leur blé sur le marché libre où ils bénéficient de prix plus élevés que ceux que leur offre l'Etat.
- En Jordanie, l'Etat continue d'intervenir largement sur les marchés agricoles et alimentaires, imposant un contrôle des prix sur les aliments de base, les produits animaux, les légumes, etc. En revanche, les restrictions visant les superficies dans le cadre du programme d'assolement ont été atténuées et sont maintenant limitées aux tomates et aux aubergines dans la vallée du Jourdain. Des mesures ont été prises pour améliorer le contrôle de la qualité afin d'élargir les débouchés hivernaux en Europe et la CEE a offert des conditions d'importation favorables. Des plans sont en place pour diversifier les cultures afin d'exploiter au maximum les ressources en terres et en eaux limitées du pays. L'accroissement du troupeau ovin a été entrepris pour réduire la dépendance à l'égard des importations de viande.
- En Syrie, les contrôles généralisés de l'Etat sur la production agricole sont progressivement relâchés. Pour stimuler la production, les prix officiels d'achat des principaux produits ont été fortement augmentés. Le secteur privé a été autorisé à jouer un plus grand rôle dans le commerce intérieur et les exportations, mais le gouvernement reste le seul acheteur de blé, d'orge et de pois chiches.
- Dans le cadre de son programme d'ajustement structurel, la Turquie a augmenté les prix de soutien des principaux produits pour les aligner sur les cours mondiaux, mais les prix de soutien d'un grand nombre d'autres produits ont été fortement abaissés. En mars 1989, le prix de soutien du blé a été augmenté de 80 pour cent et le paiement se fait intégralement à la

livraison au lieu d'être échelonné comme en 1988. La forte hausse des prix de soutien du blé est destinée à stimuler la production qui a baissé à la suite d'une grave sécheresse.



EUROPE ORIENTALE ET URSS

Vue d'ensemble

En 1989, et surtout pendant les trois derniers mois de l'année, des réformes politiques et économiques ont balayé tous les pays d'Europe orientale, bouleversant leurs systèmes socio-économiques et institutionnels. Pendant ce premier stade de réforme, des problèmes anciens et nouveaux se sont conjugués pour rendre la situation particulièrement difficile. De nombreux pays de la région étaient en butte depuis des années à des problèmes de stagflation et de déséquilibre économique qui, s'ils étaient masqués, n'en étaient pas moins semblables à ceux que rencontrent parfois les pays développés à économie de marché. Ces pays doivent maintenant faire face, en outre, à la complexité du passage de la planification à l'économie de marché, sans le secours d'une doctrine, ce qui rend l'expérience unique en son genre. Les réformes des politiques, en particulier celles qui concernent l'agriculture, secteur clé dans chacun de ces pays, sont toutefois très variables, à la fois par leur teneur et par leur portée. Ces différences sont imputables non seulement au poids économique et à la structure de l'agriculture de chaque pays mais aussi — et peut-être surtout — à la forme et à l'étendue de la réforme politique.

Il est encore trop tôt pour juger de l'impact de ces réformes sur les résultats globaux de l'agriculture de la région, généralement caractérisée par une croissance insuffisante et irrégulière. La croissance régionale de la production a dépassé en 1989 la moyenne des années 80, mais les performances varient grandement d'un pays à l'autre. La croissance globale correspond dans une large mesure à une relance de la production en URSS et en Bulgarie après deux années de revers. Dans tous les autres pays, 1989 a été une mauvaise année pour l'agriculture.

Récents changements des politiques concernant l'alimentation et l'agriculture

L'agriculture est un secteur clé de l'économie dans tous les pays d'Europe orientale et en URSS. Même en République démocratique allemande, le plus industrialisé de ces pays, 9 pour cent environ de la population travaillent dans l'agriculture, et les taux correspondants sont de 10, 13 et 14 pour cent en Tchécoslovaquie, Hongrie et URSS respectivement, et de 22 pour cent environ en Pologne et en Roumanie. Par comparaison, la population active occupée dans l'agriculture n'est que de 7 pour cent en Europe occidentale et de 2,5 pour cent aux Etats-Unis.

Le commerce agricole régional représente une part relativement réduite du commerce total des marchandises (5 pour cent en 1987, contre 10 pour cent en Europe occidentale et 15 pour cent aux Etats-Unis), mais c'est

une source capitale de recettes en devises et en monnaies fortes. En Hongrie, pays de la région le plus orienté vers les exportations agricoles, le cinquième environ des importations totales est financé par les exportations agricoles. Dans les autres pays, cette part va de 2-3 pour cent en République démocratique allemande et en URSS à 11 pour cent en Bulgarie.

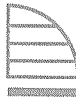
L'importance économique de ce secteur justifie l'attention particulière qu'il a reçue dans les récentes réformes de politique. On examine ci-dessous les principaux changements des politiques dans chaque pays.

Sur le front économique général, les réformes opérées en Hongrie comportaient la création d'une bourse des valeurs active et la poursuite de l'expansion d'un secteur bancaire commercial indépendant. La loi sur les entreprises mixtes permet la participation d'intérêts étrangers et le rapatriement des bénéfices par les sociétés étrangères — malgré la ponction que cela représente sur les réserves en devises fortes. Depuis 1988, les entreprises peuvent commercer librement avec des partenaires de la zone à monnaie convertible. Des mesures sont actuellement introduites pour rendre le forint partiellement convertible d'ici à 1992 ou 1993, et les restrictions visant l'utilisation de monnaies fortes pour l'importation d'un vaste groupe de produits ont été réduites. Pendant une période transitoire, le forint sera successivement dévalué par rapport aux monnaies convertibles et réévalué par rapport aux monnaies des autres pays d'Europe orientale.

Dans le cas de l'agriculture, la Hongrie a opéré des réformes importantes concernant la légalité de la propriété privée de la terre et la création d'un marché foncier. A compter du 1^{er} janvier 1990, le contrôle de la plupart des prix de détail et les subventions à l'agriculture qui restaient en vigueur ont été supprimés. Cette mesure a cependant eu pour effet immédiat d'alimenter l'inflation, qui devrait dépasser 20 pour cent en 1990. Vu le poids écrasant de la dette extérieure (le service de la dette absorbe 60 pour cent des recettes annuelles d'exportation en monnaie convertible), l'un des principaux objectifs est de développer les exportations agricoles à destination des pays à monnaie forte.

Le nouveau gouvernement élu en mars 1990 devra notamment résoudre les problèmes ci-après:

- une dette de 20 milliards de dollars, la plus forte par habitant des pays du CAEM, et un service de la dette de plus en plus lourd;
- un énorme déficit des opérations courantes (1,4 milliard de dollars en 1989);
- une inflation forte et croissante;
- une baisse du commerce total imputable à la réduction des échanges avec l'URSS, principal partenaire commercial de la Hongrie;
- un début de chômage appelé à croître du fait du relâchement des liens de coopération avec les pays du CAEM;



— des difficultés à élargir la privatisation, de 90 à 95 pour cent des entreprises étant sous le contrôle de l'Etat.

La Pologne a aussi introduit d'importantes réformes destinées à orienter vers le marché ses politiques économiques et agricoles. Ces réformes sont intéressantes à un certain nombre d'égards. Premièrement, elles ont été proposées rapidement, introduites sans délai et appliquées avec une grande détermination. Deuxièmement, elles ne se limitent pas à l'agriculture mais s'étendent à l'ensemble de l'économie. Elles signifient clairement aux agents économiques qu'ils doivent s'adapter à la nouvelle situation ou subir les conséquences de leur non-adaptation sans aucune aide de l'Etat. Troisièmement, les réformes bénéficient d'un soutien important de la population qui est convaincue que les difficultés actuelles déboucheront sur un avenir meilleur.

La politique agricole de l'URSS a subi en 1989 de nombreux changements destinés à revitaliser le secteur agricole, mais les progrès visant à aligner davantage l'agriculture de l'URSS sur les marchés mondiaux ont été inégaux. Les réformes se sont poursuivies dans le système administratif de l'agriculture. Le Comité agro-industriel de l'Etat (Gosagroprom), créé en novembre 1985, a été supprimé et remplacé par la Commission du Conseil des ministres pour l'alimentation et le ravitaillement, encore que certaines responsabilités aient été confiées à d'autres organes centraux tels que le Gosplan. Une plus grande autorité a été dévolue aux républiques, qui contrôlent maintenant le passage des commandes de l'Etat auprès des exploitations agricoles, la fixation des prix régionaux et l'utilisation des fonds d'investissement au niveau régional.

Depuis le 8 août 1989, un règlement permet de payer en monnaie forte aux producteurs certains produits au-delà du montant des ventes annuelles moyennes au cours de la période 1981-1985 ou 1986-1988 selon les produits. L'objectif est de stimuler la production intérieure et les ventes à l'Etat. Les paiements en monnaie forte ont été introduits pour permettre aux exploitations agricoles d'importer des intrants ou autres facteurs dont elles ont besoin pour la production. L'accroissement des ventes à l'Etat diminuerait les besoins d'importation et économiserait des devises. Le programme, qui a été lancé à titre expérimental pour deux ans, a été annoncé tardivement et, de ce fait, il ne semble pas devoir entraîner un accroissement appréciable de la production durant la campagne en cours.

Depuis le 1^{er} janvier 1990, une loi sur les baux qui se substitue à la législation antérieure est entrée en vigueur et une nouvelle loi sur l'utilisation des terres a été adoptée le 28 février 1990. Elles portent sur les principaux éléments suivants:

- droits de succession pour certaines utilisations des terres;
- la terre peut être utilisée par l'industrie, les coopératives ou les entreprises mixtes;

- les conditions de résiliation du droit d'utiliser la terre;
- un système de droit foncier;
- la protection de l'environnement.

Ces lois sont destinées à encourager la production, mais leur impact risque d'être limité car les fermes d'Etat et les fermes collectives dominent la négociation des baux; il n'existe pas de système satisfaisant de distribution des intrants nécessaires; et, ce qui est peut-être plus important, les preneurs hésitent à conclure un contrat qui leur ferait courir un risque alors que les fermes d'Etat et les fermes collectives leur assurent un revenu largement garanti.

La réforme des prix de gros et des prix de biens intermédiaires qui devait entrer en vigueur en janvier 1990 sera ajournée au moins jusqu'en 1991. La réforme envisagée actuellement n'a pas pour objet de déterminer la formation des prix par le marché, mais elle réduirait certains des inconvénients actuels de la politique soviétique des prix. Les prix de détail des produits agricoles sont encore fortement subventionnés et très éloignés des cours mondiaux.

Le rythme et la nature des réformes des politiques agricoles en République démocratique allemande, Tchécoslovaquie, Roumanie et Bulgarie dépendront dans une large mesure des résultats des élections prévues au printemps et au début de l'été 1990. Des changements importants ont cependant déjà été opérés dans ces pays.

En Bulgarie, le gouvernement a pris des mesures pour faire jouer les mécanismes du marché dans le secteur agricole. Le gouvernement précédent avait déjà introduit de vastes réformes permettant la libre fixation des prix de certains produits, la participation directe des entreprises au commerce extérieur, la création de petites entreprises privées, y compris dans le secteur agricole, et la possibilité de payer en partie en monnaie forte les éleveurs privés d'ovins et de bovins. Le gouvernement actuel vient de supprimer toute limite à la propriété foncière des exploitants agricoles privés, qui seront maintenant autorisés à exporter leurs produits directement et à toucher en devises fortes 20 pour cent de leurs ventes à l'exportation.

En Tchécoslovaquie, le Parlement examine actuellement des lois visant à élargir le secteur privé, à briser les monopoles d'Etat et à libéraliser le commerce extérieur. Il est également en train d'amender ses lois sur les entreprises mixtes pour permettre la participation à 100 pour cent du capital étranger. Le 12 avril 1990, diverses réformes économiques ont été adoptées, notamment:

- convertibilité interne de la couronne pour les sociétés d'ici à la fin de 1990;
- libération des prix par étapes d'ici à la fin de 1990, accompagnée de la suppression des subventions;
- élimination de la planification centrale.

Le gouvernement a proposé en mars un budget fortement déflationniste qui était destiné à obliger les usines, les exploitations agricoles et les bureaux à réduire



leurs coûts, à supprimer des emplois et à créer des conditions favorables à une économie de marché.

Les dépenses de défense et de sécurité ont été réduites de 12,5 pour cent et les subventions à l'industrie, à l'agriculture et à l'industrie alimentaire de 10,7 pour cent. On redoute toutefois certains «chocs extérieurs» qui pourraient frapper l'économie en 1990. Les approvisionnements en pétrole et en matières premières provenant d'URSS sont de plus en plus incertains en raison de la demande des importateurs de pétrole payant en devises fortes. Une autre incertitude est liée à l'union économique et monétaire entre la République démocratique allemande et la République fédérale d'Allemagne. La République démocratique allemande est le deuxième partenaire commercial de la Tchécoslovaquie après l'URSS et, du jour au lendemain pratiquement, elle fera partie de la zone commerciale à monnaie forte. Ses voisins, la Pologne et la Hongrie, devraient aussi lui acheter moins de produits industriels.

En République démocratique allemande, l'union économique et monétaire avec la République fédérale d'Allemagne aura un impact majeur sur l'agriculture. Les prix agricoles de la République fédérale d'Allemagne sont soumis à la politique agricole commune de la CEE et bénéficient d'un soutien élevé. Ils sont généralement supérieurs aux cours mondiaux. Les prix agricoles de la République démocratique allemande sont encore plus élevés et ils tendraient à diminuer en cas de libéralisation totale comme de récents éléments semblent l'indiquer. Cette menace pour les unités de production agricole de la République démocratique allemande (combinats) pourrait être évitée par un relèvement des prix de détail des produits alimentaires qui n'ont pas changé depuis 1952. La décision prise en février 1990 de supprimer les subventions massives à la consommation (30 milliards de marks) était un pas dans cette direction.

En Roumanie, le nouveau gouvernement a immédiatement aboli les mesures restrictives visant les exploitants privés qui étaient soumis à des quotas de livraisons obligatoires. Dernièrement, il a pris un décret rendant les coopératives aussi bien que les exploitations privées totalement libres de décider de leurs cultures et de vendre leur production à tout acheteur au prix qu'elles pourront négocier. Il a provisoirement approuvé le démantèlement des grandes fermes socialistes, mais compte procéder dans cette voie avec une grande prudence. L'actuel gouvernement a l'intention de conserver un important secteur étatique, mais cette politique pourrait changer après les élections.

Par suite de graves problèmes de ravitaillement intérieur, le nouveau gouvernement a suspendu toutes les exportations alimentaires et aiguillé vers le marché intérieur les stocks destinés à l'exportation. Au cours du premier trimestre de 1990, également, le gouvernement a autorisé l'importation de 150 millions de dollars de produits alimentaires.

Aucun de ces quatre pays n'a encore abordé la question des fortes subventions à la consommation, comme l'ont fait la Hongrie et la Pologne. D'une part, ces subventions grèvent lourdement les budgets nationaux; d'autre part, l'ouverture croissante des frontières et la libéralisation du commerce extérieur entraîneront certainement une intensification des pressions en faveur d'une forte réduction de ces subventions et de l'alignement des prix à la consommation sur les cours mondiaux. Ces gouvernements reconnaissent tous le danger inflationniste et ils souhaiteraient donc introduire les réformes nécessaires progressivement.

Réformes des politiques agricoles: l'exemple de la Pologne

Au début de 1989, le Gouvernement polonais a introduit une série de changements radicaux visant à transformer l'économie étatique de la Pologne en une économie régie par les mécanismes du marché. Les prix ont été libéralisés, la plupart des subventions supprimées, et des lois ont été votées pour démanteler et privatiser les monopoles d'Etat. Les conséquences immédiates de ces mesures pour le consommateur ont été une forte augmentation des prix alimentaires, mais aussi la disparition des pénuries qui étaient chroniques en Pologne. Les agriculteurs, de leur côté, se sont trouvés dans une situation très difficile, car les prix d'achat de leurs produits n'ont pas suivi l'envolée de ceux des intrants. Ils ont réagi en freinant la production, ce qui crée le risque de nouvelles pénuries. Un sérieux désaccord apparaît entre les agriculteurs qui veulent le rétablissement du soutien et le nouveau gouvernement qui est déterminé à poursuivre sa politique actuelle d'orientation vers le marché, qui implique l'élimination du soutien agricole, mesure également dictée par les contraintes budgétaires.

Les exploitations privées fournissent approximativement 80 pour cent de la production agricole polonaise. Ces exploitations sont petites, avec une superficie moyenne de 5 hectares et ont tendance à se morceler. Pendant la plus grande partie de la période qui s'est écoulée depuis la dernière guerre, le gouvernement a toutefois poursuivi au détriment des exploitants privés une politique favorable aux fermes d'Etat. Les réformes appliquées au début des années 80 ont relevé les prix officiels d'achat versés aux agriculteurs et quelque peu amélioré l'accès aux intrants. Néanmoins, au début de 1989, les agriculteurs restaient coincés entre deux monopoles d'Etat: celui de la livraison des intrants et celui de l'achat et la distribution des produits agricoles. Les agriculteurs privés connaissaient donc de graves problèmes de rentabilité et une érosion constante de leurs revenus.

En 1989, les mesures suivantes ont été prises pour ouvrir l'agriculture polonaise au marché:

— En janvier, un décret a aboli le monopole de l'orga-



nisme étatique d'achat. Tout individu ou entreprise peut désormais concurrencer l'Etat pour l'achat des produits agricoles. Parallèlement, le système des prix d'achat fixés par l'Etat a été supprimé. Le gouvernement l'a remplacé par la fixation de prix de gros minimaux, qui ont été relevés plusieurs fois depuis 1989.

— En août, un décret a levé toutes les restrictions légales qui pesaient sur les prix alimentaires de détail. Les subventions ont été bloquées au niveau où elles se trouvaient. Un plan garantissant une indexation des salaires de 100 pour cent pour toutes les hausses des prix alimentaires et de 80 pour cent pour les autres marchandises a été mis en place.

— En octobre, toutes les subventions à la consommation des produits alimentaires ont été supprimées, à l'exception de quelques denrées de base comme le lait à 2 pour cent de matière grasse et le pain de qualité inférieure.

Quels que soient les avantages escomptés à long terme, le décret d'août a eu pour effet négatif immédiat d'accélérer l'inflation, qui a atteint près de 600 pour cent sur l'ensemble de 1989, les prix alimentaires au détail faisant un bond de près de 1 000 pour cent. Dès octobre, en revanche, les pénuries de biens de consommation, endémiques en Pologne, avaient disparu.

Cependant, ces hausses des prix à la consommation ne se sont pas répercutées sur les revenus des agriculteurs, qui se sont retrouvés encore plus mal lotis qu'auparavant. Leurs coûts de production ont subi en effet une flambée hors de proportion avec les prix auxquels ils vendaient leurs produits. Malgré le décret de 1989, le nombre de nouvelles entreprises en concurrence avec l'Etat pour les achats restait limité. Le principal obstacle était l'absence de marché des capitaux privés nécessaires au financement des dépenses de premier établissement. Les organismes d'Etat n'ont que très lentement relevé leurs prix d'achat sous prétexte que les coûts extrêmement élevés de transformation et de commercialisation, qui n'étaient plus couverts par les subventions, et l'apathie de la demande de consommation les empêchaient d'offrir de meilleurs prix aux agriculteurs.

Les agriculteurs réagirent en refusant de vendre leur production à l'Etat. Les éleveurs, acculés à la vente par la cherté des provendes, finirent par livrer leurs animaux en plus grand nombre. Les céréaliculteurs, en revanche, continuèrent à stocker, jugeant que leurs céréales avaient plus de valeur que le zloty en voie de dépréciation rapide. Cette situation créa de graves pénuries de matières premières dans la meunerie et la boulangerie, de sorte que la Pologne dut recourir à des dons de blé occidentaux.

En janvier 1990, un programme de vaste portée a été mis en place avec l'accord du FMI pour lutter contre l'hyperinflation. Les principaux éléments de ce programme sont exposés ci-après:

— Un budget équilibré. La plupart des subventions qui

avaient été maintenues ont été supprimées, les investissements et autres dépenses de l'Etat ont été réduites et la perception des impôts s'est faite plus rigoureuse.

— Un strict contrôle monétaire, par la fixation de taux d'intérêt réels positifs.

— La dévaluation et la convertibilité limitée du zloty, ainsi que la suppression de la plupart des restrictions à l'importation et à l'exportation.

— Un strict contrôle des salaires. Les augmentations devaient se limiter à 5 pour cent du taux d'inflation et les entreprises accordant des hausses de salaires excessives étaient assujetties à de lourdes taxes.

— Une action plus énergique pour briser les monopoles. Les monopoles de la viande et du sucre étaient spécialement visés.

— Dans le domaine social, un filet de sécurité, comprenant une indemnité de chômage et une assistance alimentaire ciblée.

Le premier résultat de ce programme a été, avec la suppression de la plupart des subventions qui subsistaient, un bond de 78,6 pour cent des prix au mois de janvier 1990. Toutefois, les hausses de prix retombèrent à 23 pour cent en février et à moins de 10 pour cent en mars. A la fin du premier trimestre, l'inflation semblait maîtrisée, mais au prix d'une chute de 30 pour cent des ventes de l'industrie et de la menace croissante du chômage. Le pouvoir d'achat des ménages a reculé de 24 pour cent en janvier et de 17 pour cent en février.

Les autorités s'attendaient à ce que 30 pour cent environ des 2 620 fermes d'Etat fassent faillite, mais, en mars, de 10 à 20 pour cent seulement de ces exploitations avaient cessé leurs activités. D'après des indications officielles, la plupart de celles qui restent sont maintenant bien gérées et rentables. Elles sont parvenues à ce résultat en se spécialisant dans la production végétale et en éliminant les élevages non rentables.

Cependant, la situation des agriculteurs privés ne s'est pas améliorée en Pologne. Le fléchissement de la demande des consommateurs continue à peser sur les prix à la production, et pratiquement aucun progrès n'a été accompli dans le démantèlement du monopole étatique de livraison des intrants. Les céréaliculteurs continuent de stocker leur production. Les éleveurs réduisent leurs troupeaux parce que les nourrir coûte trop cher; en conséquence, la production de viande rouge devrait diminuer de 5 pour cent en 1990, après avoir reculé de 7 pour cent en 1989.

Confronté à la crise de plus en plus grave de l'agriculture, le Gouvernement polonais a récemment adopté des mesures qui rétablissent en partie le soutien aux producteurs. Un organisme de commercialisation des produits agricoles a récemment été créé. Il a pour fonction d'acheter au prix du marché lorsque l'offre est abondante et de vendre en cas de pénurie. Il a déjà commencé à acheter des porcs. Les subventions aux engrais ont été rétablies et le gouvernement offre des



crédits à faible taux d'intérêt pour l'achat de terres agricoles. Pour permettre aux agriculteurs de mieux avoir en main leurs propres affaires, le gouvernement a annoncé que des élections auraient lieu dans les coopératives, alors que sous le régime précédent la cooptation par l'Etat était en général de règle. En outre, les organismes APEX de tutelle des coopératives seront supprimés.

Les perspectives de l'agriculture polonaise sont incertaines. A long terme, la hausse des prix effectifs des produits alimentaires devrait stimuler l'offre tout en réduisant la demande intérieure et en dégagant des excédents exportables de produits agricoles. La Pologne dispose du potentiel voulu pour devenir un gros exportateur de produits agricoles (alors que de nombreux produits industriels polonais ne sont pas concurrentiels sur le marché mondial), mais de sérieux obstacles demeurent. Le morcellement des exploitations agricoles et les carences de l'infrastructure pèsent encore beaucoup sur les coûts de l'agriculture. Ces coûts doivent être abaissés pour que l'agriculture polonaise puisse affronter la concurrence sur le marché mondial, mais il faudra pour cela des capitaux considérables, dont la plupart devront venir de sources extérieures.

Actuellement, un grand débat est engagé au sein du Gouvernement polonais sur le type de politique agricole que le pays devrait adopter. Les agriculteurs demandent un important soutien de l'Etat, sans lequel ils se verraient contraints de réduire leur production. Mais la question est de savoir qui paiera ce soutien. Les consommateurs sont trop pauvres, une large part du revenu moyen étant déjà absorbée par l'alimentation, et les ressources dont dispose l'Etat sont extrêmement limitées.

PAYS DÉVELOPPÉS À ÉCONOMIE DE MARCHÉ

Vue d'ensemble

Alors que la situation économique généralement favorable soutient la demande, les marchés agricoles des pays développés à économie de marché sont tendus. Malgré une reprise de la production par rapport aux années précédentes pour certains produits essentiels tels que le blé, les céréales secondaires et les oléagineux, les prix se sont raffermis, permettant une réduction des subventions dans plusieurs pays. Les prix du sucre ont fortement augmenté, mais ne parviennent pas encore généralement à couvrir les frais de production. Dans l'ensemble, la production agricole a augmenté de 4,1 pour cent en 1989, compensant pratiquement la baisse cumulative de 5 pour cent des trois années précédentes. Toutefois, ce résultat est entièrement dû à la reprise enregistrée en Amérique du Nord après la sécheresse de 1988, puisque la production a stagné en Europe de l'Ouest et diminué en Océanie. Alors que les perspectives du commerce agricole mondial laissaient prévoir une certaine augmentation du volume des échanges en 1989, on ne s'attend pas à un accroissement des besoins d'importation des pays développés à économie de marché.

La situation des marchés de ces pays s'est caractérisée par la diminution de leurs stocks céréaliers, qui sont tombés à de très faibles niveaux, comme on le signale dans une autre partie du présent rapport.

Les changements survenus récemment sur les marchés agricoles de ces pays, sans découler d'une réorientation sensible des politiques agricoles, comportent certains éléments positifs à court terme, notamment une hausse des prix et des revenus agricoles, un abaissement des subventions et une diminution des coûts d'entreposage. Il convient néanmoins d'évaluer cette situation dans une perspective générale à plus long terme. L'équilibre est fragile entre le contrôle de la capacité inhérente de production excédentaire dans la région et le maintien de la sécurité alimentaire mondiale. Il l'est d'autant plus que les perspectives concernant la demande sont variables — stagnante, sauf pour la viande dans les pays industrialisés, potentiellement vive mais actuellement faible dans de nombreux pays en développement par suite de difficultés économiques et financières, et imprévisible dans les pays à économie planifiée.

Questions de politique agricole

Derrière les graves déséquilibres et distorsions affectant les marchés agricoles dans la plupart des pays à économie de marché se profilent souvent des politiques excessivement protectionnistes qui empêchent les signaux du marché d'être correctement transmis aux agriculteurs. Compte tenu de la taille des pays concernés, ces politiques faussent les échanges mondiaux.



Conscient de cette situation, le Conseil de l'OCDE a mis au point en mai 1987 une série d'initiatives axées sur le marché et de principes d'action, qui constituent un cadre de référence permettant de suivre régulièrement l'évolution des marchés agricoles et les politiques les régissant.

Le troisième rapport annuel de l'OCDE sur les politiques agricoles, les marchés et le commerce dans la région indique que, pour la deuxième année consécutive, le montant total et le taux des aides accordées à l'agriculture dans les pays de l'OCDE ont diminué en 1989¹⁵. Mesurées par l'équivalent subvention à la production (ESP), les aides sont tombées de 45 pour cent en 1988 à 39 pour cent en 1989 — l'ESP allant de 5 pour cent en Nouvelle-Zélande où la production est très axée sur le marché à 72 pour cent au Japon. Cependant, le déclin sensible des aides en 1989 est essentiellement dû à une hausse des prix agricoles mondiaux et à l'appréciation du dollar des Etats-Unis et n'est qu'en partie attribuable aux changements de politique en faveur d'une plus grande orientation vers le marché. Les échanges agricoles sont restés faussés par le niveau élevé des soutiens agricoles, les obstacles à l'importation et les aides à l'exportation, malgré des prix généralement plus élevés.

Les perspectives de l'agriculture dans les pays développés à économie de marché, et au plan mondial en général, dépendent crucialement de l'issue de trois processus en cours: les négociations d'Uruguay du GATT (voir section sur le commerce agricole); le projet de loi sur l'agriculture de 1990 des Etats-Unis; et l'intégration dans la Communauté européenne. Ces deux derniers points sont examinés ci-après.

Etats-Unis: projet de loi sur l'agriculture pour 1990

La plupart des programmes agricoles introduits en 1985 au titre du précédent projet de loi des Etats-Unis prendront fin en 1990, sauf s'ils sont prorogés ou modifiés. Ainsi, après consultation avec de nombreuses parties intéressées, le gouvernement a présenté en février 1990 un vaste éventail de propositions à soumettre au Congrès. Le gouvernement espère que les nouvelles lois seront promulguées avant la saison des semis de l'automne 1990 mais elles risquent de ne l'être qu'au début de 1991.

La loi sur la sécurité alimentaire (Food Security Act) de 1985 a été introduite alors que l'offre était supérieure à la demande pour de nombreux produits agricoles et que le dollar était fort, les principaux sujets de préoccupation étant à l'époque la diminution des exportations américaines et la dégradation de la situation financière de l'agriculture. Ses objectifs étaient donc de rendre l'agriculture plus compétitive tout en continuant à accorder

un soutien direct aux revenus jusqu'à ce que la situation du marché s'améliore. Les exportations agricoles des Etats-Unis ayant progressé, les revenus agricoles sont montés en flèche (le revenu agricole net a atteint le record absolu de 48 milliards de dollars en 1989) et la situation financière du secteur agricole s'est nettement améliorée (la dette agricole a diminué de 28 pour cent entre 1983 et 1989); la législation de 1985 a porté ses fruits, encore que la dépréciation du dollar ait contribué à ce résultat, de même que l'accroissement des prix qui a suivi la sécheresse de 1988. Par conséquent, les nouvelles propositions s'inspirent des principes de la loi de 1985 — aide par des subventions, production orientée vers l'exportation — compte tenu de l'évolution récente du marché.

La série de propositions couvre des questions très diverses telles que le soutien des prix et des revenus, l'environnement, les programmes d'assistance internationale et d'aide en cas de mauvaise récolte, les programmes d'alimentation et les services en faveur des consommateurs, le crédit agricole, la science et l'éducation, les services de commercialisation et d'inspection, etc. L'objectif central de la législation proposée est d'introduire une plus grande souplesse dans les programmes existants. En particulier, les agriculteurs prendraient leurs décisions en fonction des signaux du marché et non du soutien de l'Etat, ce qui permettrait une réduction supplémentaire des dépenses publiques consacrées aux programmes agricoles.

- La production devrait gagner en souplesse grâce à l'introduction du principe de la superficie cultivable normale (Normal Crop Acreage). Ce principe permettrait de définir les cultures de remplacement, autoriserait des programmes de réduction des superficies pour des cultures données et approuverait l'exploitation de zones en friche à condition de renoncer à certains paiements compensatoires. Cette approche flexible permettrait aux agriculteurs de décider des cultures à entreprendre en fonction des signaux du marché sans pour autant perdre les avantages des programmes agricoles. Elle entraînerait en outre un accroissement de la production des cultures dont l'offre est limitée, une diminution de la production de celles qui sont excédentaires et elle serait positive pour l'environnement.

- En ce qui concerne la politique des réserves et stocks céréaliers, l'un des inconvénients de la réserve fermière est que les agriculteurs sont encouragés à détenir des stocks dans des entrepôts financés par l'Etat alors que les produits manquent sur le marché. L'Administration américaine recommande d'établir un programme multi-annuel fondé sur des contrats annuels qui se caractérisent par plus de simplicité et de souplesse. Une partie des décisions sera déléguée à l'agriculteur. En outre, le droit de reconstituer la Réserve de sécurité alimentaire de blé sera prorogé.

- Les recommandations concernant le déclenchement

¹⁵ OCDE, *Politiques, marchés et échanges agricoles: suivi et perspectives*, 1990.



des programmes de réduction des superficies sont les suivantes: pour le blé et les céréales fourragères, le niveau de déclenchement sera défini pour chaque campagne de commercialisation d'après le rapport entre les stocks et l'utilisation. Si le rapport entre les stocks de clôture et l'utilisation totale est estimé supérieur à 40 pour cent pour le blé et à 25 pour cent pour le maïs, le niveau de déclenchement sera de 12,5 à 20 pour cent de la superficie de base. Si le rapport entre les stocks et l'utilisation est de 40 pour cent ou moins pour le blé et de 25 pour cent ou moins pour le maïs, le seuil de déclenchement sera de 0 à 12,5 pour cent. Pour le coton et le riz, les programmes de réduction des superficies seraient utilisés pour atteindre, dans la mesure du possible, un rapport stock/utilisation de 30 pour cent pour le coton et de 20 pour cent pour le riz.

- En ce qui concerne les prix garantis (loan rates) pour les cultures entrant dans le programme et pour le soja, les recommandations ci-après ont été faites: la formule des prix garantis définie dans la loi de 1985 pour le blé et les céréales fourragères serait élargie au coton à moyennes et longues fibres et au riz. La formule des prix garantis de 1985 applicable au soja serait prorogée. Il en résulterait en général des prix garantis équivalant à 75-85 pour cent des prix du marché. Les prêts seraient tous de neuf mois (10 mois pour le coton), mais le Secrétaire à l'agriculture pourrait les prolonger si les conditions du marché le justifiaient.

Le projet de loi agricole proposé envisage en outre la poursuite des programmes concernant les exportations. Ainsi, il est proposé de maintenir des dispositions du programme de promotion des exportations (Export Enhancement Programme) (sans toutefois fixer de niveaux obligatoires ni exiger une programmation de la production), ainsi que du programme d'assistance sélective à l'exportation (Targeted Export Assistance Programme). L'un des objectifs déclarés du gouvernement est de ne pas affaiblir la position des Etats-Unis lors des négociations d'Uruguay du GATT et de ne pas céder unilatéralement sur les subventions tant que les pays concurrents n'auront pris aucun engagement. Toutefois, les efforts se poursuivront pour accroître les exportations agricoles, mais une série d'accords acceptables sur la réduction des distorsions affectant les échanges fin 1990 permettrait d'envisager d'autres solutions.

Communauté économique européenne **Intégration économique: conséquences** **pour l'agriculture**

La Communauté économique européenne est en train d'achever l'intégration économique de ses membres envisagée il y a plus de 30 ans. Les Etats membres de la Communauté européenne ont signé en 1987 l'Acte unique européen par lequel ils s'engagent à éliminer tous les obstacles entravant le libre mouvement des biens, personnes, services et capitaux. En février 1988, ils

sont convenus d'éliminer ces obstacles d'ici à la fin de 1992 et ont rapidement avancé dans cette voie.

La réalisation d'un marché européen unique en ferait le premier du monde avec 322 millions d'habitants, un PNB de 4,6 billions (10¹²) de dollars et un budget alimentaire de quelque 450 milliards de dollars. La complexité politique et technique de l'entreprise est considérable mais, aujourd'hui, la volonté politique semble suffisante pour y parvenir. Les milieux commerciaux ont pris les hommes politiques au mot et œuvrent activement en faveur de la création d'un marché unique. Des milliers de coentreprises se sont créées en prévision de l'ouverture de nouveaux débouchés commerciaux. L'industrie de l'alimentation et des boissons a donné naissance à plus de 150 coentreprises dans les différents pays.

La création d'un marché unique exigera l'élimination des obstacles commerciaux physiques, techniques et fiscaux entre les 12 Etats membres de la Communauté. Ces obstacles devront être abolis et les règles, réglementations et normes devront être harmonisées de manière à ce que les frontières puissent être éliminées à l'intérieur de la Communauté. La ligne de force du processus d'harmonisation est la suppression des obstacles physiques au commerce qui prennent la forme de contrôles à la frontière. L'élimination des contrôles à la frontière exige une harmonisation des réglementations fiscales et techniques qui existent dans les Etats membres. La Communauté européenne a recensé 279 directives qui, si elles sont approuvées, permettront l'élimination des contrôles à la frontière.

Conséquences pour l'agriculture. La réalisation d'un marché interne aurait plusieurs effets sur la production et le commerce agricoles de la Communauté, notamment:

- Elimination des taxes à la frontière et des subventions (montants compensatoires monétaires ou MCM) sur les produits agricoles et alimentaires, qui devrait déboucher sur des prix agricoles véritablement communs et permettre aux avantages comparatifs dans la CEE de jouer pleinement;
- Harmonisation des réglementations sanitaires et phytosanitaires débouchant sur un marché des intrants et extrants agricoles plus compétitif et simplifiant l'accès au marché de la Communauté;
- Harmonisation dans des secteurs liés à l'agriculture tels que les transports et les services financiers, la taxe à la valeur ajoutée et les droits d'accise, qui devrait entraîner un abaissement des prix des intrants agricoles;
- Effets sur les revenus et l'emploi se traduisant par une amélioration des revenus agricoles dans la CEE et des possibilités d'emploi pour les agriculteurs marginaux;
- Pression visant à réduire les mesures de soutien agricole nationales et à parvenir à une agriculture plus compétitive;



- Importance accrue de l'environnement dans l'agriculture qui entraînerait des contraintes supplémentaires au niveau de la production.

La réalisation du marché interne pourrait entraîner, par le biais des facteurs susmentionnés, une évolution progressive mais notable de la structure de la production et des échanges agricoles dans la Communauté. Le programme de 1992 est étroitement lié aux négociations du GATT et aurait des conséquences particulières pour les échanges agricoles des pays en développement, l'aide publique au développement et l'investissement direct étranger.

Réforme des prix de la Politique agricole commune

L'élimination des contrôles internes à la frontière dans la Communauté pourrait entraîner la suppression des distorsions économiques actuelles internes dans la Politique agricole commune (PAC) — le système agrimonétaire. Le fonctionnement actuel du système agrimonétaire se traduit par des prix «non communs» pour les produits agricoles, qui sont en outre artificiellement élevés. La Commission des Communautés européennes s'efforce depuis plus de 20 ans de rétablir un véritable prix commun pour les denrées agricoles, et l'élimination des frontières intracommunautaires pourrait en être l'occasion.

Le centre du problème est que les Etats membres de la Communauté européenne ont été autorisés à fixer un taux de change pour l'agriculture (que l'on appelle communément «taux vert») différent du taux de change officiel. Dans le cadre de la PAC, les prix sont libellés en unités européennes (ECU). Avant l'introduction des taux verts en 1969, les agriculteurs étaient payés en monnaie nationale au taux de change officiel. Depuis 1969, les taux de change ont été réalignés dans la Communauté et les Etats membres ont fixé un taux de change distinct pour les produits agricoles, les agriculteurs étant payés en monnaie nationale au taux vert.

La conséquence des taux verts est que, primo, les prix agricoles varient d'un Etat membre à l'autre et, secundo, les Etats membres gardent dans une certaine mesure le contrôle sur les prix agricoles nationaux et, partant, sur les revenus agricoles et les prix des denrées alimentaires. Ainsi, dans la Communauté européenne, le prix de soutien durant la campagne de commercialisation 1988/89 était, pour le blé fourrager, de 179 dollars la tonne en Grèce et de 232 dollars la tonne en République fédérale d'Allemagne, alors que le prix commun en ECU s'établissait à 201 dollars la tonne. On parvient à ces écarts de prix en négociant des dévaluations ou des réévaluations du taux vert par rapport au taux de change officiel. Il existe même différents taux verts dans un même pays suivant les produits, si bien qu'il y a actuellement 40 taux verts dans la CEE.

Avec l'apparition des taux verts en 1969, d'abord en France puis en République fédérale d'Allemagne et par la

suite dans tous les Etats membres de la Communauté, il est apparu nécessaire de trouver un moyen de pallier les écarts de prix entre les Etats membres dus aux taux de change verts. En l'absence d'un mécanisme régulateur des prix à la frontière, les produits agricoles pourraient bénéficier du système d'intervention du pays appliquant le prix le plus élevé. Du fait que la PAC garantit que le système d'intervention s'applique à toutes les quantités remplissant les conditions requises, il en aurait découlé une distorsion très forte des échanges puisque les différences de prix entre les Etats membres dépassent 60 pour cent pour certains produits.

Le mécanisme mis en place pour prévenir cette distorsion du commerce a été une série de taxes à la frontière et de subventions qui compensent les différences de prix entre les Etats membres. Ces taxes et subventions sont appelées montants compensatoires monétaires. Les MCM changent lorsque les taux verts sont dévalués ou réévalués ou lorsque les taux de change officiels sont modifiés à la suite par exemple d'un réalignement des monnaies nationales par rapport à l'ECU dans le système monétaire européen (SME).

En 1984, un «coefficient de correction» spécial pour les taux verts a été introduit aux fins d'aligner effectivement tous les taux verts sur la monnaie qui s'apprécie dans le SME, ce qui a donné naissance à l'ECU vert. Cette mesure a été jugée nécessaire du fait que le deutsche mark a été — et était encore jusqu'à peu de temps — la monnaie forte du SME et qu'une réévaluation du taux vert allemand entraînait une diminution des prix pour les agriculteurs de ce pays. L'alignement des taux verts sur le deutsche mark a résolu ce problème précis puisque les prix allemands restent inchangés à la suite de réalignements dans le SME, mais toutes les monnaies dévaluées s'accompagnent d'une hausse des prix agricoles lorsque les taux verts correspondants sont dévalués. Le coefficient de correction est passé à 14,5 pour cent au début de 1990. Cela signifie que les prix agricoles dans la CEE pour les produits régis par la PAC ont augmenté d'au moins 14,5 pour cent depuis 1984 sous l'effet des réalignements au sein du SME.

Si l'intégration économique est terminée d'ici à la fin de 1992 et que les frontières sont abolies, il ne sera pas possible de percevoir des MCM à la frontière. D'autres méthodes sont techniquement possibles, mais elles sont rejetées soit en raison de leur coût, soit parce qu'elles pourraient donner lieu à des fraudes. Il semble donc que le système actuel devra être profondément modifié ou bien éliminé.

La décision de fixer les taux de change à l'intérieur d'une fourchette si étroite que les écarts de prix ne seraient pas suffisants pour provoquer des mouvements commerciaux fondés sur les différences entre les taux verts pourrait résoudre le problème. De véritables prix communs dans l'agriculture seraient alors possibles et l'on ne créerait pas de MCM. Les distorsions de la

TABEAU 2.1 Variations annuelles de la Politique agricole commune en ECU et en monnaie nationale

	Prix communs en ECU	Monnaies nationales aux taux verts (pourcentage)
1982/83	10,4	12,4
1983/84	4,2	6,9
1984/85	-0,5	3,3
1985/86	0,1	1,8
1986/87	-0,3	2,2
1987/88	0,2	3,3
1988/89	—	1,6
1989/90	-0,2	1,3
1990/91 ¹	-1,1	0,2

Source: *La situation agricole dans la Communauté*, Commission des Communautés européennes, divers numéros.

¹ Propositions.

production créées par les taux verts ne se produiraient plus s'il n'existait pas de mécanismes compensatoires. La production agricole de la Communauté pourrait alors se fonder davantage sur le principe des avantages comparatifs favorisant dans tous les pays de la Communauté les producteurs ayant les coûts les plus faibles.

Les négociations sur les prix agricoles dans la CEE seraient alors beaucoup plus transparentes et le problème que posent les taux verts et le facteur de correction disparaîtrait. Ainsi, l'accroissement moyen pondéré entre les prix PAC de 1982/83 et les prix proposés pour la campagne de commercialisation 1990/91 est de 12,8 pour cent lorsqu'ils sont exprimés en ECU; par contre, libellé en monnaie nationale, l'accroissement des prix pour les agriculteurs est en fait de 32,8 pour cent pour la même période (tableau 2.1).

A moyen et long termes, l'abolition du système agrimonétaire entraînerait une diminution des prix de soutien moyens et des interventions, ce qui se traduirait par une agriculture plus orientée vers le marché dans la CEE. Toutefois, une hausse des prix se produira vraisemblablement à court terme, du fait que la plupart des pays auront à dévaluer leur taux vert, entraînant ainsi une hausse des prix en monnaie nationale, pour revenir au taux de change officiel. Du fait que les prix sont négociés, il est impossible d'estimer la mesure dans laquelle les prix de la Communauté auraient été plus faibles s'il n'y avait pas eu de système agrimonétaire.

Harmonisation des réglementations sanitaires et phytosanitaires et sécurité alimentaire

La Communauté européenne n'entend intervenir dans le commerce des produits agricoles que lorsque la santé et la sécurité du consommateur sont menacées et que la libre circulation des produits se trouve compromise. En l'absence de règles normalisées, le principe de la reconnaissance mutuelle s'appliquerait, c'est-à-dire que les produits légalement fabriqués et vendus dans un pays membre pourraient être vendus dans tous les pays membres.

La réalisation d'un marché unique aura des effets considérables sur l'industrie des denrées alimentaires et

des boissons du fait des obstacles non tarifaires qui existent depuis longtemps et qui se sont renforcés ces dernières années. La Commission des Communautés européennes a réalisé une étude partielle sur les obstacles non tarifaires dans l'industrie des denrées alimentaires et des boissons dans la Communauté, selon laquelle ces obstacles coûtent à l'industrie plus de 1 milliard de dollars par an. L'harmonisation des normes nationales, qui permettrait d'appliquer dans toute la Communauté une seule norme au lieu de 12, pourrait permettre aux agro-industries de la Communauté de réaliser des économies d'échelle plus grandes dans la transformation et la distribution des aliments. Les industries alimentaires de la Communauté seraient plus compétitives sur le marché international ainsi que sur le marché intracommunautaire. Les consommateurs de la Communauté devraient bénéficier de la baisse des prix alimentaires, de la diversification et de l'amélioration de la qualité des denrées alimentaires.

Sur les 279 directives nécessaires pour éliminer les frontières intérieures, plus de 100 intéressent l'industrie agricole et alimentaire. Trente-deux directives porteront sur l'industrie alimentaire et les normes de sécurité alimentaire — notamment emballages, étiquettes, additifs, nutrition, etc. — et plus de 70 devront harmoniser les règles touchant à l'hygiène des plantes et des animaux et à la sécurité des produits alimentaires dans des domaines tels que les résidus de pesticides, les résidus de médicaments à usage vétérinaire, l'inspection et les contrôles de certification, etc. Des progrès notables ont été réalisés dans le processus d'harmonisation, puisque la plupart des directives touchant à l'agriculture ont déjà été approuvées par la Communauté européenne.

En ce qui concerne les importations de produits alimentaires et agricoles, l'accès à la Communauté pourrait être facilité si les importations étaient traitées de la même manière dans les 12 pays, puisqu'elles ne devraient satisfaire qu'à une seule série de normes au lieu de normes différentes pour chaque pays. Cependant, les normes pourraient être relevées dans certains Etats membres de sorte que l'accès aux marchés s'en trouverait parfois limité. En effet, la Communauté a expressément déclaré vouloir fixer les normes au niveau le plus haut qui pourra être adopté lors des négociations.

A ce stade, on ne sait pas exactement ce que sera ce niveau du fait qu'il existe des différences considérables entre les pays. Dans le cas des résidus de pesticides, il semble que les normes seront fixées à des niveaux inférieurs à ce qu'elles sont dans le pays appliquant les réglementations les plus strictes, mais beaucoup plus élevés que dans les pays les plus tolérants.

L'harmonisation des réglementations sanitaires et phytosanitaires rendra l'industrie des approvisionnements agricoles de la Communauté plus compétitive, réduisant ainsi le coût des intrants agricoles. Les structu-



res de la production pourraient s'en trouver modifiées, du fait que les coûts unitaires de production varient en fonction de la situation géographique dans la Communauté. Une industrie alimentaire plus compétitive pourrait aussi faire monter le prix des produits agricoles dans certains pays, puisqu'elle recherche des matières premières peu coûteuses dans toute la Communauté. L'industrie alimentaire fera vraisemblablement pression pour obtenir un abaissement des prix de la PAC du fait de la nécessité d'obtenir des matières premières au meilleur coût.

Les pays tiers exportant vers la Communauté s'inquiètent du traitement qui sera réservé à leurs produits. Leur principale préoccupation est de savoir comment les procédures d'essai et de certification des pays tiers et leurs résultats seront traités par la Communauté. L'évaluation de la conformité avec les réglementations de la Communauté et l'assurance de la qualité exigeront des procédures d'essais et de certification qui pourraient mener à l'utilisation exclusive des laboratoires de la Communauté. La série actuelle des négociations d'Uruguay pourrait jouer un rôle important dans le processus d'harmonisation de la Communauté européenne. Celle-ci est convenue, lors de l'examen à mi-parcours du GATT tenu en avril, de permettre à des instances scientifiques reconnues au plan international de fournir une expertise scientifique lors des différends commerciaux intéressant les réglementations sanitaires et phytosanitaires. La Communauté acceptera plus facilement des normes reconnues au plan international si un accord a été conclu dans le cadre du GATT. Faute de quoi, la Communauté pourrait fixer, pour ses pays membres, des normes qui seraient *de facto* appliquées dans le reste de l'Europe, ce qui risquerait d'entraîner un déplacement des courants commerciaux si les normes en question différaient sensiblement de celles qui sont acceptées ailleurs.

Harmonisation dans des secteurs liés à l'agriculture

Transports. L'élimination des restrictions à la frontière devrait réduire les coûts des transports de 30 à 40 pour cent puisque la vitesse moyenne des camions augmenterait très sensiblement par rapport à la moyenne actuelle dans la CEE, qui est de 12 km/heure. Lorsque la directive concernant les transports sera pleinement appliquée, ce qui facilitera les transports du fret en retour, les économies pourraient être encore plus substantielles. Ces économies pourraient permettre une redistribution des industries alimentaires et devraient avantager particulièrement les Etats membres méditerranéens de la CEE.

Services financiers. Le secteur bancaire se trouvera dans un environnement plus compétitif lorsque les banques nationales seront devenues des banques de la Communauté européenne et qu'elles fourniront leurs services

dans l'ensemble de la Communauté. Des taux d'intérêt plus compétitifs devraient entraîner une baisse des coûts du crédit et des prêts hypothécaires pour les agriculteurs de certains pays, permettant des dépenses d'équipement supplémentaires. La libre circulation des capitaux a été autorisée le 1^{er} juillet 1990 et devrait donner lieu à un environnement plus ouvert et plus compétitif pour les investissements et services financiers.

Taxes sur la valeur ajoutée (TVA). Le taux actuel des taxes sur la valeur ajoutée pour les denrées alimentaires varie considérablement selon les pays de la Communauté. L'harmonisation des TVA sera une tâche extrêmement difficile, et il est encore trop tôt pour dire quels taux seront appliqués après 1992. Les taux de TVA seront rapprochés mais ne seront pas nécessairement uniformisés, de sorte que les effets de la TVA sur les flux commerciaux et les recettes fiscales seront minimisés.

Droits d'accise. Il existe des différences considérables entre les droits d'accise sur les cigarettes, l'alcool et l'essence dans les Etats membres. Ainsi, la Grèce perçoit une taxe sur les cigarettes égale à 13 cents la cartouche contre 16,60 dollars pour le Danemark. Les taxes appliquées par l'Italie sur l'essence sont plus du double de ce qu'elles sont en Espagne. L'Irlande perçoit sur l'alcool pur une taxe 10 fois supérieure à celle qui est appliquée au Portugal. L'harmonisation de ces taux aura des conséquences sur la structure de la consommation et le coût des intrants agricoles.

Effets sur les revenus

L'accroissement du PNB qui résultera de la réalisation d'un marché interne se situera, d'après la Commission des Communautés européennes, entre 5 et 7 pour cent sur une période de cinq ans. De nombreux économistes jugent cette estimation excessive alors que d'autres pensent qu'elle est très au-dessous de la réalité. Tous conviennent que les revenus augmenteront. L'augmentation des revenus s'accompagnera d'un accroissement modeste mais sensible de la consommation alimentaire, en particulier de viande pour laquelle la consommation par habitant ne représente dans la Communauté que les deux tiers de la consommation de l'Amérique du Nord.

L'évolution de la distribution des revenus devrait se traduire par une augmentation des revenus dans les régions économiquement désavantagées de la Communauté économique européenne, où la consommation alimentaire est relativement faible. Les accords concernant les mesures de réforme de la PAC conclus en février 1988 prévoyaient un doublement des fonds structurels (de 8 à 16 milliards de dollars) en faveur des régions économiquement désavantagées, qui ne sont pas en position de supporter l'intensification de la concurrence après 1992.

On s'attend aussi généralement à ce qu'un flux d'in-



vestissement important vers les zones où les salaires sont bas se produise sous l'effet du processus d'intégration économique. Il s'ensuivrait un renforcement des effets de redistribution produits par l'accroissement des fonds structurels et de l'augmentation anticipée du PNB. Les prix des produits alimentaires devraient aussi diminuer après 1992, ce qui, conjugué aux effets de la distribution des revenus et de l'accroissement du PNB, pourrait considérablement relancer la consommation alimentaire dans la Communauté. Cela pourrait entraîner une diminution des excédents alimentaires de la Communauté et un ralentissement des exportations agricoles.

Effets sur l'emploi et les structures agricoles

La Commission des Communautés européennes estime que la réalisation du marché interne créera un supplément net de 5 millions d'emplois. Nombre d'entre eux seront créés dans l'industrie du bâtiment, où les compétences agricoles sont facilement adaptables. Il est probable que certains agriculteurs marginaux de la Communauté seront obligés d'abandonner leur activité si les prix de la PAC diminuent, tandis que d'autres renonceront à l'agriculture parce qu'ils se verront offrir d'autres possibilités d'emplois. En outre, de nombreux agriculteurs à temps partiel résident dans des régions économiquement désavantagées, où les fonds structurels seront doublés et où les investissements augmenteront.

Les effets macro-économiques à long terme du programme de 1992 devraient donc être bénéfiques pour la consommation alimentaire et les revenus agricoles. La possibilité d'ajustement structurel dans le secteur agricole est particulièrement intéressante. Si les agriculteurs abandonnent leurs exploitations pour des emplois plus rémunérateurs après 1992, les petites exploitations pourraient être regroupées en unités de taille plus rentable, ce qui contribuerait à résoudre le problème des revenus agricoles dans certaines régions de la Communauté. Une telle évolution renforcerait les effets nets sur les revenus agricoles de la baisse des prix des intrants, en attisant la concurrence entre industries alimentaires pour les matières premières.

Menace pour les programmes nationaux

L'élimination des frontières intérieures posera la question des contingents de production nationaux pour le lait et le sucre, ainsi que des contingents d'importation alloués sur une base nationale comme pour les bananes et la viande de bœuf. Le problème des contingents d'importation applicables à la viande de bœuf a déjà été résolu, mais le traitement préférentiel appliqué par certains Etats membres de la Communauté aux importations de banane devra être modifié après 1992.

Le régime des quotas laitiers sera vraisemblablement modifié après 1992, du fait que les laiteries les plus rentables feront pression pour que les quotas puissent

être transférés d'un pays à l'autre. Cette évolution sera conforme à l'objectif de 1992, qui est de promouvoir la concurrence, et pourrait entraîner une baisse des prix du lait. Elle rendrait aussi la Communauté plus compétitive sur le marché mondial des produits laitiers.

Le soutien agricole financé par les budgets nationaux représentait au moins un tiers de l'ensemble du soutien à l'agriculture dans la Communauté entre 1981 et 1986, si l'on tient compte des garanties et des dépenses d'orientation de la PAC. Les Etats membres riches dépensent davantage comme en témoignent les déboursements des trésors publics de la France et du Royaume-Uni, qui ont représenté 42 et 38 pour cent respectivement du total du soutien accordé à leurs agriculteurs entre 1981 et 1986.

Il est difficile d'estimer les effets des aides agricoles nationales sur la production du fait qu'elles sont en grande partie accordées sous forme de transferts directs qui n'accroissent pas la production. Les prestations de sécurité sociale — retraite et prestations maladies — et autres dépenses destinées à limiter la production intensive ne peuvent donner lieu à des objections sur le plan de la concurrence, mais les abattements, incitations fiscales, etc., qui offrent des avantages aux agriculteurs semblent incompatibles avec un marché économique sans frontière. La transformation de ces paiements favorables à la production en paiements directs serait acceptable aussi bien dans le cadre du GATT qu'en regard de l'objectif de 1992, qui est de promouvoir la concurrence.

L'agriculture et l'environnement

L'Acte unique européen de 1987 comporte une forte composante environnementale intéressant l'agriculture (l'agriculture intensive a été associée avec la pollution de l'eau souterraine, l'érosion et l'épuisement des sols et même les pluies acides, qui sont dues à des émissions de méthane et d'ammoniac provenant d'opérations d'élevage intensif). Le programme de 1992 offre aux groupes environnementaux et aux gouvernements le cadre juridique et les institutions communautaires nécessaires pour s'attaquer aux problèmes de l'environnement liés à l'agriculture. On a estimé que la production agricole de la Communauté diminuera dans 10 ans par suite des contraintes de l'environnement.

La création d'un organisme communautaire pour l'environnement a été approuvée, et les études ultérieures fourniront probablement une justification encore plus forte aux transferts en faveur des agriculteurs qui utilisent les intrants de façon moins intensive ou suivent d'autres pratiques agricoles respectant davantage l'environnement.

Le commerce après 1992

Il ressort clairement de ce qui précède que l'intégration de la Communauté après 1992 pourrait entraîner des changements assez profonds dans la structure de la

TABLEAU 2.2 Commerce extérieur de la CEE, 1987

	Destination des exportations (pourcentage)	Provenance des importations (pourcentage)
Etats-Unis	21	17
Japon	5	10
Amérique latine	5	7
Afrique	7	17
Asie	10	10
Proche-Orient	10	7
Autres	42	32
Total	100	100

Source: Ghosh, *European affairs*.

production et du commerce agricoles. Tout d'abord, les industries alimentaires — transformation et distribution — seront plus compétitives. Les industries alimentaires capables d'exercer leurs activités dans un marché communautaire sans entrave devraient réaliser des économies d'échelle d'efficacité économique. Les gains réalisés au sein de la CEE devraient entraîner une augmentation des exportations communautaires de produits alimentaires transformés.

Il est difficile de savoir si l'harmonisation des normes facilitera l'accès au marché de la Communauté. Les préférences nationales et régionales ne disparaîtront pas, ce qui signifie que la commercialisation aura un rôle important à jouer. La fixation de normes alimentaires plus strictes pourrait provoquer des conflits avec les pays non membres de la Communauté incapables de s'y conformer. La Communauté européenne accordera une attention particulière aux niveaux de tolérance pour les résidus de pesticides et de médicaments à usage vétérinaire. En outre, le système de préférence communautaire pourrait rester en place, auquel cas le système de prélèvements variables à l'importation continuerait de protéger la production de la Communauté des importations concurrentes.

L'accroissement de la demande de denrées alimentaires résultant d'une hausse et d'une redistribution des revenus devrait stimuler les importations d'aliments pour animaux. Les quantités importées dépendront de la mesure dans laquelle les prix des grains de la Communauté diminueront sous l'effet de l'élimination du système agrimonétaire.

Une diminution des exportations de grains de la Communauté devrait entraîner une baisse des prix dans la Communauté et un ralentissement de la production, ainsi qu'une augmentation de la consommation alimentaire réduisant les excédents agricoles. Ce résultat dépend de nombreux autres facteurs, notamment de l'accroissement des rendements dans la Communauté et des possibilités de financement des exportations de la PAC. Les difficultés budgétaires devraient se trouver atténuées par une agriculture plus orientée vers le marché, et la place accordée à l'environnement et à la sécurité des aliments devrait freiner les systèmes d'exploitation intensive et ralentir, par conséquent, l'accroissement des rendements pour certaines cultures.

L'échéance de 1992 et le GATT

Dans une certaine mesure, le sort de l'agriculture en 1992 dépendra de l'issue des négociations du GATT. La Communauté européenne aurait tout à gagner d'une libéralisation accrue du commerce mondial des biens industriels, des services et de la propriété intellectuelle — autant de secteurs auxquels l'échéance de 1992 sera propice. L'agriculture est un thème central des négociations commerciales multilatérales en cours au GATT. Un accord sur l'agriculture conclu dans le cadre du GATT

viendrait compléter les effets de libéralisation du commerce attendus au-delà de 1992. Faute d'un tel accord, la Communauté européenne pourrait se replier sur elle-même et se concentrer sur les aspects internes de l'effort d'intégration en ignorant les effets externes. Le processus d'harmonisation sanitaire et phytosanitaire pourrait alors devenir plus problématique pour certains pays non membres de la Communauté.

Un autre lien important avec le GATT est la possibilité d'un accord sur les réglementations sanitaires et phytosanitaires et l'innocuité des produits alimentaires. La fixation de normes par la Communauté pourrait s'inspirer du cadre proposé par le GATT. La Communauté européenne est convenue avec d'autres membres du GATT d'utiliser les normes reconnues au plan international pour régler les différends commerciaux concernant la sécurité des produits alimentaires et les réglementations sanitaires et phytosanitaires.

Les membres du GATT envisagent aussi de recourir aux organismes scientifiques internationaux compétents pour parvenir à un consensus scientifique sur les normes. Les trois organisations que les membres du GATT ont retenues sont la Commission du Codex Alimentarius FAO/OMS, la Convention pour la protection des végétaux de la FAO et l'Office international des épizooties. Un accord au sein du GATT sur un mécanisme de règlement des différends serait utile pour régler les litiges que les nouvelles normes de 1992 ne manqueront pas de soulever sur le plan externe.

Implications pour les pays en développement

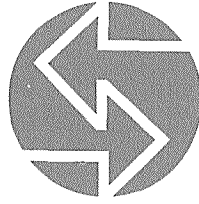
Le commerce de la Communauté avec les pays en développement occupe une place prépondérante, puisqu'il représente plus de 40 pour cent des exportations et importations de la Communauté (tableau 2.2). Une intégration économique plus étroite au sein de la Communauté pourrait avoir sur ces pays des effets considérables par la création de débouchés ou le déplacement des courants commerciaux. Ainsi, on a estimé que l'effet de déplacement pourrait entraîner un recul de 9 pour cent du volume total des exportations autres que le pétrole du Proche-Orient (y compris la Turquie) vers la CEE. La création de débouchés découlant de la croissance du marché intracommunautaire ne compensera vraisemblablement pas la diminution des exportations de la région du Proche-Orient.



Les effets les plus importants affecteront probablement l'agriculture des pays ACP, qui bénéficient d'un traitement spécial au titre de la Convention de Lomé. Ainsi, les pays ACP exportent quelque 100 000 tonnes de bananes par an vers la CEE dans le cadre d'arrangements préférentiels. Il pourrait être difficile de maintenir indéfiniment ce type de traitement spécial dans une Communauté sans frontière. Il est impossible de savoir dès à présent ce que sera exactement la solution adoptée, mais il est préoccupant qu'alors que les pays ACP sont passés de 44 en 1975 à 68 en décembre 1989 (Lomé IV), leur part dans les importations soit tombée de 8 à 3,8 pour cent durant cette période.

CHAPITRE 3
**AJUSTEMENT STRUCTUREL
ET AGRICULTURE**

Première partie
Examen des problèmes



AJUSTEMENT STRUCTUREL ET AGRICULTURE

Première partie - Examen des problèmes

POURQUOI UN AJUSTEMENT STRUCTUREL?

Le déroulement d'une crise

Dans les années 50 et 60, la croissance des pays en développement fut modérée, parfois même forte, ce qui s'explique dans une large mesure par un environnement économique mondial plutôt favorable. Si, dans la plupart des pays, les termes de l'échange se dégradèrent légèrement dans les 25 années qui suivirent la seconde guerre mondiale, cette tendance se trouva compensée par des injections de capitaux publics et privés. L'essentiel de ces apports financiers servit au lancement de projets non agricoles, notamment dans les secteurs minier et manufacturier et dans l'infrastructure. Les résultats obtenus dans l'agriculture restaient cependant satisfaisants, et les pays en développement bénéficiaient, dans l'ensemble, d'un système mondial d'échanges relativement stable, caractérisé par des taux de change fixes, des arrangements commerciaux préférentiels et l'entrée en vigueur d'un nombre croissant d'accords sur les produits de base.

Vers la fin des années 60, le taux de croissance des pays du tiers monde était si soutenu que l'on commença de se préoccuper de la répartition des fruits de la croissance, au point d'intégrer la notion d'équité dans la définition du «développement économique». Alors que les anciennes théories du développement établissaient un lien de causalité implicite entre croissance et inégalité des revenus, au début des années 70, c'est la thèse inverse qui prévalut. Cette conception des «besoins fondamentaux» faisait de l'atténuation de la pauvreté l'objectif premier du développement économique. L'accent mis sur une meilleure répartition privilégiait généralement l'agriculture, puisque c'est en milieu rural que l'on trouve le plus grand nombre de pauvres dans le monde en développement.

Au moment même où l'on prenait conscience de ce qu'une meilleure répartition était la clef du processus de développement, des chocs répétés vinrent ébranler le système international, qui modifièrent radicalement l'environnement économique. En 1971, la stabilité des échanges internationaux fut remise en question du fait de la décision du Gouvernement américain de suspendre la convertibilité-or du dollar. Cette mesure entraîna dans son sillage un nouvel ensemble de règles internationales — commerciales et financières — fondées sur

des taux de change variables (du moins pour les pays de l'OCDE). Ce nouveau régime de taux de change posa force problèmes à nombre de pays en développement en raison de la vulnérabilité de leurs économies aux fluctuations des prix internationaux, et du fait qu'ils manquaient de personnel qualifié doté des compétences nécessaires pour gérer des économies toujours plus complexes. Cet effondrement du système international de régulation, en place depuis la guerre, s'accompagna d'une période d'inflation croissante, caractérisée notamment par l'augmentation du prix du pétrole en 1973-1974, ce qui explique les excédents ou les déficits commerciaux enregistrés à l'époque par les pays en développement, selon qu'ils étaient ou non exportateurs de pétrole.

Bien avant que l'expression «ajustement structurel» ne devînt à la mode, ces deux chocs déclenchèrent dans les pays en développement l'adoption de mesures d'ajustement économique. L'une d'entre elles consista en l'augmentation de la dette extérieure (contractée aussi bien à des sources publiques qu'auprès de banques privées) aux fins de combler le déficit des comptes courants. Dans les années 70, la majorité soutenait généralement qu'un endettement croissant n'impliquait aucun danger à long terme. Bien au contraire, pensait-on, n'était cet endettement, les excédents de devises convertibles détenus par les pays exportateurs de pétrole n'auraient pas été «recyclés» sous forme de dépenses, de sorte qu'on n'aurait probablement pas pu éviter une récession mondiale.

En outre, en raison de l'inflation apparue dans les années 70 (elle-même alimentée par l'accroissement de la demande découlant des emprunts effectués), le fardeau réel de la dette resta — sauf dans un petit nombre de cas — peu important, même pour les pays les plus endettés. Les prêts consentis par les banques commerciales étaient le plus souvent assortis de taux d'intérêt réels négatifs; cette tendance était encore plus nette dans le cas des prêts publics, dont la plupart étaient consentis à des conditions de faveur. Parallèlement à l'enchérissement du pétrole, de nombreux autres produits de base bénéficiaient d'un marché mondial dynamique, ce qui renforçait la conviction de pouvoir gérer aisément la dette extérieure (voir encadré 3.1).

La notion de «fardeau de la dette» ne fut perçue comme telle qu'au début des années 80, quand la récession des pays développés aboutit — assez soudainement — à l'élimination souhaitée des pressions inflationnistes mondiales. A la différence des récessions

ENCADRÉ 3.1

L'accumulation de la dette
et le transfert des ressources

«Avec une inflation caractérisée et un dollar à la baisse, un pays en développement a bien plus intérêt à emprunter des dollars qu'à payer comptant. Face à de telles incitations financières, un ministre des finances qui répugnerait à emprunter serait comparable à un chef du service achats qui préférerait acheter au détail des marchandises vendues au prix de gros. Si on ne le licenciait pas, il mériterait de l'être.»

Alfred J. Watkins¹

Pourquoi les pays ont emprunté

Les chocs pétroliers de 1973-1974 et de 1979 entraînèrent des ajustements économiques fondamentaux. Les pays en développement consommateurs de pétrole, toujours en quête de capitaux importants pour accélérer leur développement, eurent besoin d'encore plus d'argent pour financer la hausse rapide des prix du pétrole. Pour ce faire, ils empruntèrent encore. Vers le milieu des années 70, vu la baisse du dollar, la hausse des prix des matières premières et des taux d'intérêt réels proches de zéro, il était profitable d'emprunter. Les responsables des finances publiques se tournèrent donc vers le marché privé pour se procurer des capitaux peu onéreux.

Pourquoi les banquiers ont prêté

Les pays de l'OPEP effectuèrent généralement d'importants dépôts à court terme (en dollars) dans des banques situées hors du territoire des Etats-Unis, donc échappant au contrôle des autorités bancaires américaines. Les banques n'étaient pas tenues d'avoir des comptes de réserve ne portant pas intérêt auprès de la Réserve fédérale pour leurs dépôts hors frontières ou leurs prêts à l'étranger. Elles pouvaient prêter la totalité des montants; les intérêts versés sur ces dépôts étaient plus élevés qu'aux Etats-Unis, mais elles faisaient des bénéfices plus importants en prêtant aux pays en développement.

Pour réduire au minimum les risques de manque à gagner dus aux variations des taux d'intérêt — selon qu'il s'agissait de dépôts à court ou à long terme — et à un taux d'inflation élevé, les banques lancèrent des prêts à taux flottant. Alors que les emprunteurs du marché intérieur américain boudaient ce type de prêt, les pays en développement les acceptèrent.

Les banques disposaient d'énormes

quantités de fonds à prêter. Quant aux pays en développement, ils avaient besoin d'argent, disposaient de vastes quantités de produits dont les prix étaient à la hausse, et se disaient prêts à accepter des prêts à long terme à des taux d'intérêt flottants. Du fait de l'inflation, ces pays paraissaient plus riches qu'ils n'étaient et leur dette semblait moins lourde.

Comment les dettes se sont accumulées

Avec l'apparition d'une récession au début des années 80, la crise de la dette éclata. Les économies des pays en développement importateurs de pétrole durent soudainement faire face au pire des concours de circonstances: la récession économique et la montée des protectionnismes avaient brutalement réduit la demande de leurs produits; les termes de l'échange s'étaient fortement dégradés, la hausse du pétrole et de ses dérivés s'étant accompagnée au début d'une baisse des autres produits de base; l'empressement des banques à consentir des prêts s'était mué en fièvre de recouvrement des créances; enfin, les taux d'intérêt augmentèrent abruptement en termes réels, d'où un service de la dette plus onéreux et un dollar en hausse. Les responsables politiques et les organisations internationales vouées au développement durent alors faire face à un environnement économique mondial radicalement différent. Désormais, les débats étaient dominés par deux grands thèmes: comment rembourser les emprunts? Comment ordonnancer l'ajustement économique pour les années 80?

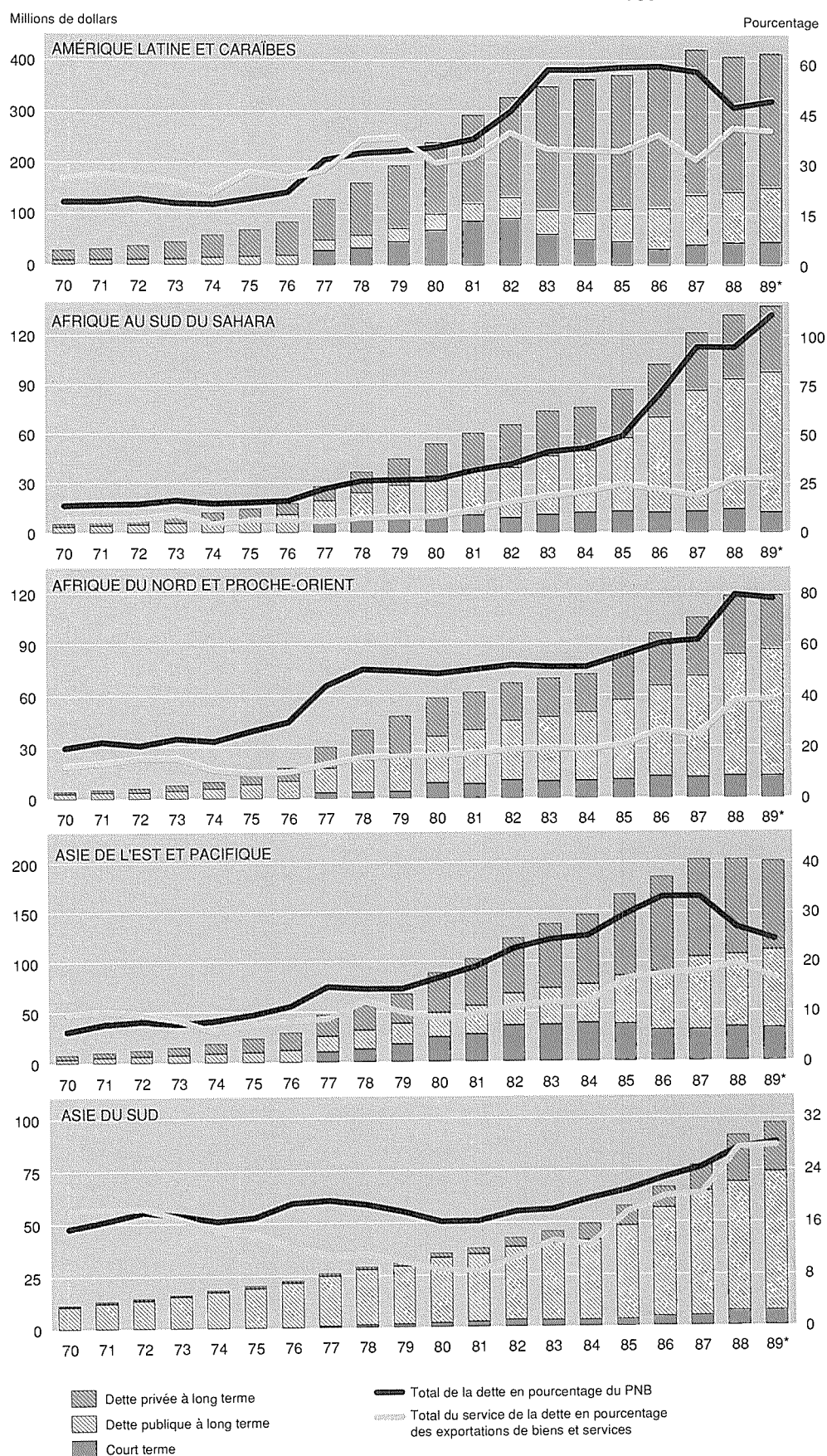
**Le tableau de la dette
dans les années 80**

C'est la région de l'Amérique latine et des Caraïbes qui détient généralement le record de l'endettement, avec une pointe à 440 milliards de dollars en 1987; ce niveau est resté à peu près constant depuis lors. C'est aussi la région qui a le plus emprunté à des sources privées. Le ratio service de la dette/exportations, qui était de l'ordre de 35 pour cent entre 1982 et 1986, a atteint près de 40 pour cent en 1988 et 1989.

C'est cependant en Afrique au sud du Sahara que le montant total de la dette exprimé en pourcentage du PNB est le plus élevé, puisqu'il atteignait 110 pour cent en 1989. Dans le portefeuille de la dette africaine, les prêts publics représentent à peu près le double des prêts

¹ A.J. Watkins, *Till debt do us part*, University Press of America, Lanham, Maryland, 1986.

COMPOSITION DE LA DETTE ENTRE 1970 ET 1989



Source: Banque mondiale

* Estimations

privés. Dans la région Afrique du Nord/Proche-Orient, le pourcentage de la dette exprimé en fonction du PNB a augmenté au cours des années 80, passant de 48 pour cent en 1980 à 78 pour cent en 1989.

Vers la fin des années 80, les pays de l'Asie de l'Est et du Pacifique sont parvenus à réduire le ratio dette/service de la dette exprimé en pourcentage du PNB. Le montant total de la dette en pourcentage du PNB est tombé de 33 pour cent en 1986 à moins de 25 pour cent en 1989. Dans les pays de l'Asie de l'Est, le service de la dette (en pourcentage des exportations) est resté inférieur à 20 pour cent, ce qui est très en deçà du ratio de toutes les autres régions. Comparée aux autres régions, l'Asie du Sud se distingue par le faible volume de sa dette totale. En revanche, les ratios service de la dette/exportations et dette totale/PNB ont régulièrement augmenté au cours des années 80.

La dette et le transfert des ressources

Sous l'effet conjugué de ces occurrences, on enregistra un transfert net de ressources des pays en développement vers les pays développés. Des pays qui, naguère encore, étaient des importateurs nets de capitaux, se muèrent en exportateurs nets, mais sans avoir atteint au préalable le degré de développement qui eût justifié une telle exportation de capitaux. Cela se manifesta quand la facture gonflée des intérêts dépassa les nouveaux prêts nets — en diminution dans les pays en développement, notamment chez les plus endettés. Si la dette résultant d'un versement annuel d'intérêts dépassant le montant des nouveaux emprunts ne constitue pas, en soi, une situation malsaine, elle le devient, en revanche, quand l'apport de capitaux frais ne suffit pas à payer les intérêts et qu'augmentent en même temps les investissements (et la consommation). Il se produit alors un transfert inverse de ressources jugé «anormal», dans la mesure où l'on juggle la consommation et l'investissement pour pouvoir payer (en sacrifiant les vraies ressources) des intérêts qui ne peuvent être financés à partir des apports nets de capitaux.

Le système de notification de la dette extérieure de la Banque mondiale permet d'estimer à quelque 20 milliards de dollars les transferts nets effectués vers les 111 pays en développement au début des années 80. Par la suite, cependant,

ces pays se muèrent en exportateurs nets de capitaux. Depuis 1984, on a enregistré chaque année un transfert net de ressources des pays en développement vers leurs créanciers, transfert qui a atteint quelque 37,6 milliards de dollars en 1988 et devait, selon les estimations, atteindre 42,9 milliards de dollars en 1989.



précédentes, cette sérieuse baisse d'activité traduisait — entre autres — la volonté délibérée des gouvernements de certains pays développés de juguler l'inflation par une politique monétaire d'austérité, fût-ce au prix d'une augmentation du chômage. Cette récession réduisit à néant les espoirs nourris dans les années 70, époque où l'on croyait qu'une baisse des prix du pétrole s'accompagnerait d'un regain de croissance énergique dans les pays de l'OCDE. Pourtant, dès le début de la décennie des années 80, la récession entraîna des taux d'intérêt réels élevés (positifs cette fois) sans précédent; en même temps, les cours des matières premières chutaient sérieusement en termes réels. C'est alors que les pays en développement, notamment les plus endettés d'entre eux, contractèrent des emprunts de crise à des conditions bien plus défavorables que celles dont ils avaient bénéficié lors de la précédente décennie (voir encadré 3.2).

Dans les années 70, les pays en développement ne furent pas également touchés par les problèmes d'ajustement et leur rythme de croissance ne fut pas non plus uniforme (voir la deuxième partie de ce chapitre 3 pour l'exposé de ces différences). D'une manière générale, les grands pays relativement développés et à revenus moyens parvinrent à maintenir un taux de croissance de la production supérieur à celui de l'expansion démographique, et ce par une multiplication des emprunts, notamment en Amérique latine, ainsi que dans un petit nombre de pays d'Afrique et d'Asie. En Afrique, par contre, l'ajustement aux chocs des années 70 se fit par un ralentissement des taux de croissance. Dans les pays au sud du Sahara, l'accroissement de la production couvrit à peine, pour l'ensemble de la décennie, l'expansion démographique. De même, les problèmes rencontrés au cours des années 80 ont varié selon les pays. Dans le cas des plus développés des pays d'Afrique et d'Asie (par exemple le Nigéria, en Afrique et les Philippines, en Asie), le service de la dette devint le problème numéro un, le développement se trouvant entravé par les exportations nettes de capitaux destinées à couvrir le service de la dette. Dans l'Afrique au sud du Sahara, le rôle de la dette fut également négatif et s'accompagna d'une détérioration des termes de l'échange.

Au cours des années 70, en réaction à la détérioration du climat économique international, de grands bouleversements politiques se produisirent dans les pays en développement; de même, les pressions en faveur de politiques d'ajustement augmentèrent fortement sous l'effet de la crise de la dette. Entre 1980 et 1982, les pays industrialisés glissèrent progressivement vers une récession, les taux de chômage atteignant des niveaux inconnus depuis l'après-guerre. Parallèlement, sous l'effet de la récession, les prix des matières premières chutèrent gravement, ce qui eut des répercussions néfastes dans la quasi-totalité des pays en développement. La crise de la dette parut brutalement sous les feux des projecteurs

quand, en 1982, le Mexique menaça de cesser ses paiements. Du fait de cette crise, pays donateurs et organismes d'aide multilatérale réordonnancèrent leurs priorités, la gestion de la dette prenant alors le pas sur le développement. Traduisant en partie la réorientation des politiques suivies par les grandes économies de marché, l'ajustement structurel devint pratiquement synonyme de libéralisation des échanges, de déréglementation des marchés, de privatisation et d'austérité budgétaire. Demandons-nous maintenant ce qu'est réellement l'ajustement structurel, et quel est son impact possible sur le développement.

Ajustement et développement

L'ajustement structurel est un processus dynamique qui vise à instaurer une relation viable entre économie intérieure et relations économiques internationales et à jeter les bases d'une croissance durable. Comme tel, il n'est pas tenu de se satisfaire d'un ensemble de réformes conçues par les principaux organismes de prêt internationaux. Dans l'idéal, les politiques d'ajustement devraient jouer à mesure qu'apparaissent les difficultés internes ou externes, donc avant que l'économie ne se soit détériorée au point de ne pouvoir rembourser dettes et emprunts et de devoir faire appel aux organismes de prêt. Un ajustement forcé peut avoir des conséquences désastreuses.

En outre, nombre des problèmes liés à l'ajustement structurel ont une incidence sur les problèmes généraux du développement. Un programme d'ajustement structurel ne saurait avoir d'impact neutre sur le développement. Il est clair aujourd'hui que l'ajustement est un processus à long terme, et que les obstacles d'ordre économique ou politique rencontrés dans sa mise en œuvre, ainsi que les conséquences institutionnelles, sociales et politiques des réformes engagées sont connus de longue date de ceux qui s'occupent de planification du développement. Un programme d'ajustement structurel établit — explicitement ou non — des priorités en termes de croissance sectorielle, de répartition des revenus, de productions destinées à la consommation et à l'exportation. De ce fait, il a une incidence directe sur les objectifs de développement que le pays s'est fixés, sur ses relations économiques internationales, sur ses objectifs sectoriels et sur sa sécurité alimentaire.

On peut raisonnablement avancer que si l'ajustement constituait, dans les années 80, un impératif économique pour les pays en développement, il a souvent modifié les priorités du développement. L'étude des programmes d'ajustement financés par des sources multilatérales prouve combien il est important de disposer de devises étrangères pour assurer le service de la dette. Jusque vers la fin des années 80, la Banque mondiale et le FMI soutenaient que les pays en développement devaient s'acquitter intégralement de leur dette et que tout désaccord sur ce point risquait de saper la stabilité



financière internationale¹. Ainsi, l'ajustement structurel est, dans une large mesure, axé sur le service de la dette et la nécessité connexe de se procurer des devises étrangères. On peut supposer que si les programmes de réduction de la dette avaient été lancés dès le début des années 80, la nature de l'ajustement, même dans le cadre de la libéralisation, eût été fort différente. Mais quoi qu'il en soit, ni les politiques de stabilisation et d'ajustement structurel apparues avec la détérioration de l'environnement économique, ni l'impérieuse nécessi-

té de rembourser les emprunts contractés n'ont permis d'élaborer une stratégie générale du développement.

Les politiques d'ajustement

Tous les pays sont présents, à des degrés divers, sur les marchés internationaux des produits et de la finance et sont, de ce fait, affectés par l'évolution de l'environnement économique mondial. Des conditions favorables, telles que le prix soutenu des produits de base et l'accès facile au crédit à des conditions de faveur, stimulent la croissance générale dans les pays en développement; si elle s'accompagne à l'intérieur de mesures appropriées, celle-ci peut atténuer la pauvreté et la malnutrition, l'analphabétisme, et peut-être même la dégradation de l'environnement². Mais en cas d'évolution défavorable de l'économie mondiale, atteindre ces objectifs écono-

¹ «Dans le cas d'un conflit débouchant sur une rupture des accords de prêt, la principale victime, celle aussi qui mettrait le plus de temps à se relever, serait la confiance indispensable à toute relation économique ou financière future... Ce qui est sans doute ici en jeu, ce n'est pas seulement l'avenir des flux financiers à destination des pays en développement, mais la sauvegarde du cadre international tout entier.» Banque mondiale, *Developing country debt: implementing the consensus*, Washington, 1987, p. x.

² Les questions relatives à l'environnement ont été traitées dans le précédent numéro (1989) de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture*, troisième partie.

ENCADRÉ 3.2

Taux d'intérêt

Pendant une bonne partie des années 70, les taux d'intérêt nominaux sur les prêts consentis aux pays en développement sont restés très en deçà de l'augmentation des prix à l'exportation, ce qui implique qu'ils étaient négatifs en termes réels. Cette tendance s'accroît encore après la première flambée du prix du pétrole en 1973-1974, la plus forte baisse des taux réels étant enregistrée dans les pays exportateurs de pétrole de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient. Les taux d'intérêt, très provisoirement positifs en 1975, restèrent négatifs jusqu'à la fin de la décennie. A la différence de ce qui s'était produit lors de la première flambée des prix du pétrole, et contrairement aux espoirs de nombreux pays qui continuaient à emprunter, la baisse des taux d'intérêt qui suivit la seconde flambée des prix du pétrole en 1979 fut de courte durée. En fait, sous l'effet des politiques d'austérité monétaire adoptées dans les pays industrialisés, les taux d'intérêt devinrent fortement positifs entre 1981 et 1983. L'essentiel de l'augmentation enregistrée tenait à la multiplication des emprunts à court terme et à taux d'intérêt flottant, ce qui obligea à des remboursements aussi considérables qu'imprévus. D'une manière générale, les taux d'intérêt nominaux accusèrent une tendance à

la baisse entre 1985 et 1987; ils se raffermissent en 1988 et au début de 1989 avant de se stabiliser par la suite. Quant aux taux d'intérêt réels, ils ont grandement varié, à l'instar des prix à l'exportation, mais d'une manière générale, ils ont accusé ces dernières années une tendance à la baisse, sauf en Afrique du Nord et au Proche-Orient. Ils sont néanmoins demeurés nettement supérieurs à ce qu'ils étaient avant la crise financière de 1981-1983.

Le niveau des taux d'intérêt réel est au cœur même du problème de la dette extérieure. De nombreuses études ont prouvé l'impact considérable qu'une modification, même mineure, des taux d'intérêt pouvait avoir sur le transfert net de ressources des pays endettés. Quelque avantage que l'on escompte des efforts entrepris pour diminuer la dette, ceux-ci peuvent être réduits à néant par une politique d'austérité monétaire dans les pays créanciers. La hausse des taux d'intérêt enregistrée dans les pays industrialisés depuis le dernier trimestre de 1989 augure mal de l'avenir proche.



miques et sociaux par le biais d'ajustements intérieurs est une entreprise nettement plus ardue.

Pour les pays en développement, les variables extérieures les plus cruciales sont les termes de l'échange et les barrières commerciales qui affectent leurs exportations, les taux d'intérêt des anciennes dettes et des nouveaux emprunts, ainsi que le montant et les conditions de l'aide officielle au développement³. Ces facteurs sont influencés principalement par les actions entreprises dans les pays développés, notamment chez les membres les plus importants de l'OCDE. Pour évidente qu'elle soit, cette vérité vaut d'être soulignée: les économies qui détiennent la part du lion dans la production et le commerce mondiaux dictent les conditions qui prévalent sur les marchés internationaux et déterminent, par

voie de conséquence, le sort des pays en développement. Pour l'écrasante majorité des pays en développement, l'essentiel du commerce et des emprunts se fait avec les pays développés, non avec d'autres pays en développement.

Les changements qui affectent l'environnement économique international ont une incidence sur chacune des économies nationales. Ces changements entraînent subséquemment une réaction de la part des producteurs et des consommateurs qu'ils ont touchés par le biais de la politique du gouvernement. L'«ajustement» comme tel, c'est le processus par lequel producteurs et consommateurs réagissent face aux changements extérieurs; quant aux «politiques d'ajustement», ce sont les mesures adoptées par le gouvernement pour intégrer et répercuter ces changements.

De 1950 à 1970, un argument qui était loin de faire l'unanimité sous-tendait la stratégie du développement, qui prétendait que les pays auraient avantage à opter pour des politiques visant à réduire l'impact des change-

³ L'essentiel de la dette bancaire des pays en développement a été contracté sur la base de taux d'intérêt variables, généralement indexés sur le taux interbancaire moyen (LIBOR) de Londres.

Taux d'intérêt nominaux et réels¹ dans les régions en développement de 1971 à 1980 et de 1981 à 1988

	Moyenne 1971-1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
	(pourcentage)								
Afrique au sud du Sahara									
Taux nominal	5,4	8,3	7,5	7,1	5,4	5,8	5,4	4,1	4,0
Taux réel	-7,6	16,8	15,5	9,3	1,6	9,5	11,4	2,4	-0,2
Amérique latine et Caraïbes									
Taux nominal	8,9	13,9	12,6	10,7	11,1	9,1	8,2	7,6	8,0
Taux réel	-9,4	15,0	20,3	17,1	8,7	13,9	21,4	2,7	2,3
Asie du Sud									
Taux nominal	3,2	4,9	5,8	5,0	5,5	5,0	5,3	4,6	5,3
Taux réel	-9,4	3,3	10,7	8,8	3,7	9,5	10,6	-5,7	-2,8
Asie de l'Est et Pacifique									
Taux nominal	7,7	10,2	9,9	8,8	8,8	8,0	6,8	6,3	6,2
Taux réel	-4,9	8,6	14,8	12,6	7,0	12,5	12,1	-4,0	-1,9
Afrique du Nord et Proche-Orient									
Taux nominal	5,9	7,2	8,2	8,9	8,5	7,5	6,9	7,1	6,9
Taux réel	-26,9	-4,3	10,5	20,7	10,4	13,5	46,1	25,7	20,3

Sources: FMI, *World Economic Outlook*, octobre 1989; Banque mondiale, *World Debt Tables 1989-90*, vol. 1.

¹ Taux d'intérêt moyens sur nouveaux engagements, nominaux et ajustés en fonction de l'évolution de la valeur unitaire des exportations.



ments extérieurs sur l'économie nationale, soit en les retardant (ce qui donnerait le temps de procéder aux ajustements nécessaires), soit en les contrecarrant. Les programmes de substitution des importations, la création d'offices de commercialisation des produits agricoles et le contrôle des changes sont autant d'exemples de politiques nationales d'ajustement par «l'isolation». La volonté de coopération internationale que traduisent les mesures prises par les pays consommateurs et producteurs pour formuler des accords de produits en est un autre exemple et reflète les grandes lignes de l'action multilatérale menée au sein de la CNUCED. Ces mesures de politique générale traduisaient l'idée qu'une plus grande ouverture à l'économie mondiale ne comporte pas que des avantages, et qu'elle se paie. D'une manière générale, les économies des pays industrialisés, à la fois plus souples, mieux intégrées et économiquement plus fortes, furent mieux à même que les pays en développement de profiter des avantages de l'ouverture, tout en minimisant le prix à payer.

Vers la fin des années 70, l'école de pensée qui proclamait la «vulnérabilité» des économies en développement face aux fluctuations internationales perdit du crédit dans le débat politique. Dans les années 80, «ajustement» prit un sens nouveau, celui d'une façon particulière de réagir face aux changements extérieurs et de répercuter, comme le ferait une courroie de transmission, le changement sur l'économie nationale. De sorte que par «ajustement» on entendit désormais libéralisation des échanges et diminution de l'intervention de l'Etat sur les marchés. Selon cette conception, la réorientation des politiques est jugée nécessaire, non seulement pour encaisser les chocs extérieurs mais aussi pour corriger les erreurs du passé. Il est difficile de faire la part des responsabilités et de savoir si les difficultés rencontrées par les pays en développement dans les années 80 résultaient de politiques de développement indéfendables et d'erreurs d'aiguillage (interventionnisme excessif de l'Etat, par exemple), ou si elles tenaient à l'impact des chocs extérieurs (fardeau de la dette, détérioration des termes de l'échange, montée des protectionnismes dans les pays développés). D'un côté, un certain nombre de pays réussirent à surmonter les chocs extérieurs et à maintenir, voire à restaurer, un certain équilibre macro-économique (voir la section «Aperçu macro-économique» dans la deuxième partie du présent chapitre), ce qui semble indiquer qu'une politique nationale bien conçue peut faire la différence entre l'échec et la réussite. Mais d'un autre côté, si les politiques «introverties» des années 60 et 70 furent préjudiciables à la croissance des pays en développement, la faute n'en incombe pas aux seuls gouvernements qui les appliquèrent. En effet, sans l'aide au développement accordée par les organismes donateurs internationaux et les agences bilatérales, la mise en œuvre de ces politiques n'eût pas été possible. Et de fait, il n'était pas rare dans les années 60 et 70 de voir

certaines de ces institutions recommander des politiques qu'elles condamnent aujourd'hui comme nocives.

La conception libérale de l'ajustement trouve ses antécédents dans les programmes de stabilisation du Fonds monétaire international, qui allait de pair avec les accords de crédit stand-by mis en place dès 1952. Ceux-ci consistaient en prêts à court terme accordés par le Fonds aux pays dont la balance des paiements était temporairement déficitaire. Caractérisés par des décaissements et des remboursements rapides, les crédits accordés au titre des «programmes de stabilisation» étaient assortis de conditions strictes, dont, généralement, la dévaluation de la monnaie et l'adoption de mesures de contraction de la demande. Dans les années 60 et 70, le FMI lança d'autres programmes de soutien de la balance des paiements dans le cadre général de la stabilisation⁴. Si, dans l'optique du FMI, ces programmes de stabilisation avaient pour objet de stimuler la reprise et de remettre sur pied l'économie d'un pays, il ne s'agissait pas pour autant de programmes de croissance ou de développement, et ils n'étaient pas conçus comme tels. A elles seules, leurs visées à court terme les cantonnaient dans un rôle de stabilisation. Vers le milieu des années 70, le FMI lança des programmes de soutien à la balance des paiements de plus longue durée (Facilité élargie du Fonds); vers le milieu des années 80, il mit en place des programmes triennaux (Facilité d'ajustement structurel).

Au début des années 80, l'écrasante majorité des pays en développement avait besoin d'une aide pour faire face à des problèmes — aigus ou catastrophiques, selon les cas — de balance des paiements. C'est alors que la Banque mondiale, suivant l'orientation donnée par le FMI, se mit à octroyer des prêts conditionnels au titre du soutien à la balance des paiements. La fonction primordiale de la Banque mondiale étant de stimuler le développement, ces prêts étaient accordés pour de plus longues durées que ceux du Fonds et assortis de conditions de faveur; ils étaient axés sur la croissance et la stabilisation (voir encadré 3.3).

Les conditions liées aux prêts préconisaient l'adoption de politiques d'ajustement structurel supposant à la fois une réorientation de la gestion économique à court terme et des réformes institutionnelles. L'objet de telles politiques était d'aider les pays à mieux répartir leurs ressources et d'étayer leur capacité de soutenir les chocs extérieurs. Entre autres moyens envisagés: la dévaluation, l'adoption de mesures d'austérité fiscale et monétaire (s'accompagnant d'une meilleure performan-

⁴ Notamment: le financement des stocks régulateurs (pour les pays qui avaient pris des dispositions relatives aux stocks régulateurs au titre des accords internationaux sur les produits), les facilités de financement compensatoire (pour les pays touchés par les fluctuations de prix des produits de base), et le mécanisme pétrolier (pour les pays importateurs de pétrole).



ce fiscale, d'une moindre intervention de l'État sur les divers marchés, notamment celui du travail) et la libéralisation du secteur extérieur. On attendait, entre autres, de cet ensemble de mesures qu'il favorisât une réaffectation des ressources vers des marchandises faisant — ou pouvant faire — l'objet d'un commerce international (produits d'exportation ou de remplacement des importations) et qu'il renforçât, ce faisant, la position des pays en matière de devises étrangères, grâce à l'augmentation des recettes et à l'épargne des devises.

Une importante caractéristique de ces prêts et des mesures concomitantes est qu'ils ne constituent pas un plan de croissance comme tel. Les plans de développement économique traditionnels comportent un ensemble de programmes et de projets plus ou moins complexes, assorti des moyens de leur financement, le tout s'inscrivant dans un cadre politique général. Par leur potentiel d'expansion de la capacité et leur gestion de la

demande globale, ces programmes et projets favorisent la croissance économique générale.

Dans la majorité des cas, la fonction primordiale des prêts consentis au titre de l'ajustement structurel n'est pas de créer directement des actifs; en d'autres termes, ces prêts ne sont pas affectés à des projets précis ou à l'acquisition de biens particuliers. Leur rôle premier est d'apporter un soutien à la balance des paiements afin de pallier le manque de devises étrangères. Cette stratégie part du postulat selon lequel, en modifiant la matrice des stimulants économiques, les réorientations de politique économique auxquelles ces prêts sont subordonnés encouragent les investisseurs — du petit agriculteur au patron de grande entreprise — à créer des actifs. Si l'ensemble du programme ne réussit pas (et il est arrivé que la Banque mondiale et le FMI mettent fin, de façon unilatérale ou bilatérale, à des programmes d'ajustement en interrompant les décaissements), le gouvernement

ENCADRÉ 3.3

Banque mondiale et prêts à l'ajustement structurel

A mesure que les termes de l'échange se détérioraient, les taux d'intérêt réels augmentèrent et la crise de la dette finit par éclater. Au cours des années 80, la Banque mondiale introduisit les prêts à l'ajustement structurel (PAS) et les préinvestissements sectoriels (PIS). En liant ces prêts à la réorientation des politiques et aux réformes institutionnelles, on entendait aider les pays en développement à mieux absorber l'impact des chocs extérieurs. En 1988, les prêts à l'ajustement consentis à 59 pays se montaient déjà à quelque 19,9 milliards de dollars; ils représentaient 25 pour cent du total des prêts consentis chaque année par la Banque mondiale.

Terminologie de l'ajustement utilisée par la Banque mondiale¹

Ajustement. Politiques conçues pour modifier les balances intérieure et extérieure,

ainsi que la structure des incitations ou des institutions, ou les deux. On parle de stabilisation quand l'effort porte sur les balances extérieures; en revanche, si l'accent porte sur les incitations et les institutions, on parle d'ajustement structurel.

Ajustement structurel. Politique — assortie de réformes institutionnelles — visant à mieux répartir les ressources, à rendre l'économie plus performante, à stimuler le potentiel de croissance et à se doter de plus de souplesse pour résister aux chocs extérieurs à venir.

Programme de stabilisation. Programme économique — souvent appuyé par le FMI — conçu en vue de la stabilisation. Les programmes de stabilisation entraînent l'adoption de politiques monétaires et fiscales particulières.

Prêts à l'ajustement structurel (PAS). Prêts consentis par la Banque mondiale pour appuyer l'ajustement structurel. Leur cadre macro-économique comporte fréquemment des objectifs de stabilisation, auxquels on surajoute des éléments structurels. A l'origine, les PAS furent conçus pour résoudre les problèmes de balance des paiements, à la condition que l'on adoptât des mesures de stabilisation et des politiques d'ajustement.

D'une manière générale, ces prêts ont permis de financer les importations.

Préinvestissements sectoriels (PIS). Prêts de la Banque mondiale visant l'ajustement d'un secteur donné, l'accent portant principalement sur une réorientation institutionnelle et micro-économique. Certains PIS ont permis le financement général des importations, mais d'autres n'ont porté que sur l'importation des produits nécessaires à certains secteurs particuliers.

Prêts hybrides (HL). Prêts consentis par la Banque en vue de l'ajustement d'un secteur donné, mais comportant un volet «investissement». Les prêts hybrides permettent aussi de financer une partie d'un programme d'investissement sectoriel, ou les dépenses courantes si le budget est particulièrement serré.

¹ Source: Banque mondiale, *Adjustment lending: an evaluation of ten years of experience*, Washington, 1989.



récipiendaire peut se trouver dans une situation précaire, puisque sa dette aura augmenté sans qu'il en ait retiré un quelconque avantage matériel. En cas d'échec, les programmes d'ajustement peuvent donc se révéler très onéreux.

Comme on l'indiquait ci-dessus, les pays en développement ont dû refondre en profondeur des politiques nationales insoutenables face au bouleversement du contexte économique international. L'ajustement obligeait les pays en développement à s'adapter aux conditions nouvelles découlant de circonstances extérieures sur lesquelles ils n'avaient aucune prise: récession du début des années 80, taux d'intérêt réels élevés, déficit budgétaire de certains pays développés (d'où un moindre volume de liquidités à répartir entre les pays). L'économie des pays développés étant généralement bien plus forte et plus souple, les pressions qu'ils exercent sur les pays en développement pour les pousser à ajuster leurs économies frappe par son asymétrie. Les pays développés auraient pu eux-mêmes concevoir des ajustements appropriés: baisse des subventions excessives à l'agriculture, libéralisation du commerce des produits primaires et adoption de mesures d'allègement de la dette publique et privée. Bien que certaines initiatives aient été lancées, comme les plans Baker et Brady d'aménagement de la dette, celles-ci n'ont pas abouti à un ajustement systématique des politiques des pays développés. Cette carence montre bien que, dans une certaine mesure, le système international manque de mécanismes propres à encourager l'ajustement dans les pays développés, notamment les plus grands.

Malheureusement, les programmes d'ajustement structurel ont suscité d'âpres débats — aussi abstraits qu'imprécis à force de généralisations — sur les diverses conceptions de l'économie. La tendance consistait trop souvent à vouloir justifier à posteriori des jugements normatifs, plutôt qu'à analyser la performance réelle des économies en développement. Pour les pays en développement, ces arguties autour de la notion d'ajustement étaient d'autant plus frustrantes que les pressions en faveur d'une réorientation des économies s'exerçaient de façon asymétrique. Ainsi, alors même qu'on poussait par tous les moyens les pays en développement à libéraliser leurs échanges commerciaux, les pays de l'OCDE se montraient de plus en plus protectionnistes pour nombre de produits agricoles et pour certains produits manufacturés exigeant un fort coefficient de main-d'œuvre.

Par-delà les controverses sur la question de savoir si tel ensemble de mesures a amélioré ou, au contraire, aggravé le contexte économique, un peu de recul permet de conclure que l'enseignement le plus important tiré de l'expérience des années 80 tient à l'extrême diversité des situations prévalant dans les pays en développement. Ainsi qu'on le verra en détail dans la deuxième partie du présent chapitre, cette diversité est parti-

culièrement marquée dans le cas de l'agriculture et il n'est guère aisé d'établir une corrélation entre les résultats de la croissance et les politiques suivies. En outre, dans le domaine agricole, la performance dépend des caprices de la nature. Ainsi, en Afrique, d'apparentes catastrophes se sont parfois muées abruptement en succès exemplaires avec l'arrivée des pluies, avant que de tourner à nouveau au désastre avec la venue de la sécheresse. D'aucuns soutiennent, en revanche, que les conditions climatiques défavorables et la baisse des cours des produits de base ont servi de révélateur aux problèmes structurels sous-jacents dont souffrent certains pays.

A l'exception notable de quelques pays d'Asie, les années 80 ont vu décroître le revenu par habitant dans la plupart des pays en développement. En termes de développement, on peut dire qu'il s'est agi là d'une décennie «perdue», et lorsqu'ils établissent le bilan des réalisations, gouvernements et décideurs des institutions de développement n'ont guère de quoi se réjouir. Au terme de trois décennies aux prises avec les problèmes de la croissance économique, il fallut, dans les années 80, s'atteler à la tâche plus consternante encore de freiner le déclin.



AGRICULTURE, CRISE ÉCONOMIQUE ET AJUSTEMENT STRUCTUREL

Incidence de la crise économique sur l'agriculture

Nous venons de voir comment la conjonction d'un environnement économique international défavorable et de politiques nationales mal inspirées avait abouti à des déséquilibres profonds et croissants dans nombre de pays en développement. Ainsi qu'on le démontre empiriquement dans la deuxième partie de ce chapitre, l'expérience a prouvé que cet état de choses et la crise économique connexe peuvent, de bien des façons, exercer une incidence néfaste sur l'agriculture.

En premier lieu, la récession économique qui s'ensuit voit diminuer la demande intérieure réelle en denrées alimentaires ou en autres produits agricoles, l'importance de la baisse étant fonction de l'élasticité de la demande par rapport aux revenus tirés de ces produits. L'effet de ces baisses de prix dépend de la capacité d'un pays d'écouler sur les marchés d'exportation les excédents qui en résultent ou, dans le cas de produits de substitution des importations, de sa capacité de remplacer les produits importés par des produits locaux. Dans la mesure où les petits exploitants produisent des marchandises essentiellement consommées dans le pays, ou des produits au potentiel d'exportation limité, la baisse de la demande réelle provoque une baisse des prix proportionnellement plus élevée. Ainsi, la diminution de la demande aggrave le problème de la répartition des revenus agricoles.

En second lieu, la pénurie généralisée de devises qui vient aggraver la crise économique a, elle aussi, un impact négatif sur l'agriculture. Le manque de devises étrangères empêche un pays d'acquiescer des facteurs de production modernes, tels que machines, engrais, produits chimiques, etc., dont — et c'est révélateur — la plupart doivent être importés. Cette pénurie a pour effet de diminuer les rendements et, selon que l'on peut ou non remplacer certains intrants par d'autres (le travail manuel par des herbicides, par exemple), de faire baisser la production totale. Bien que les grands exploitants agricoles soient les principaux usagers des facteurs de production importés, un certain nombre de petits et moyens exploitants s'en servent aussi; de sorte que ces pénuries peuvent affecter toute la gamme des exploitants agricoles.

La pénurie de devises étrangères peut également provoquer une détérioration de l'infrastructure. La survie des marchés, leur entretien, leurs voies d'accès exigent des dépenses récurrentes dans divers domaines: construction et/ou entretien des routes, installations de stockage, communications, inspection des denrées soumises à un contrôle de la qualité (comme le café). Si, arguant de la pénurie de devises, l'Etat restreint ses dépenses dans le secteur des biens et services, cela

risque de remettre en question les effets positifs et stimulants des changements relatifs de prix⁵.

Autre conséquence néfaste du manque de devises étrangères: la pénurie de biens de consommation qu'elle entraîne. Etant donné que, dans l'allocation des montants limités de devises disponibles, l'Etat donne souvent la priorité aux importations essentielles: denrées alimentaires, biens d'équipement ou pièces de rechange, les importations de biens de consommation peuvent s'en trouver fortement réduites. Il s'ensuit que la quantité et la qualité des biens accessibles aux populations rurales s'amenuisent, ce qui constitue un frein, une désincitation supplémentaire, alors qu'il s'agirait d'augmenter, ou plus simplement de maintenir la production agricole.

Troisièmement, les politiques (monétaires et fiscales) d'expansion liées à la crise économique, s'ajoutant à l'effet des taux de change nominaux, affectent différemment les divers secteurs de l'économie. Tout d'abord, les prix des biens et services principalement destinés au marché intérieur tendent à augmenter sous la pression d'une demande excessive découlant des politiques d'expansion. Par «services», on entend les différents secteurs du service public, les transports et les services de commercialisation, le logement et les terrains constructibles, mais aussi les biens protégés par un contingentement des importations ou les produits dont la valeur relative est négligeable par rapport au coût de leur transport. Mais pendant ce temps, les prix nominaux des produits exportables et des produits de remplacement des importations (commercialisables) ne varient pas dans la même mesure puisqu'ils sont liés aux cours en vigueur sur les marchés mondiaux. Ces produits englobent la plupart des produits agricoles, ainsi que toute une gamme de produits manufacturés. Ainsi, comparés aux produits non exportables, les produits commercialisables pâtissent généralement d'une baisse de prix relative. L'incidence sur les prix des denrées agricoles exportables (comparés à ceux des produits exportables non agricoles) dépend, entre autres, de leurs différents degrés de protection.

Ainsi, tout semble indiquer que les incitations de prix proposées aux exploitants agricoles font généralement les frais des crises économiques, comme celle qui sévit largement pendant les années 80. En outre, la mesure, dans laquelle les incitations à la production sont affectées varie grandement selon les pays et les produits.

⁵ «... les coupes effectuées dans les programmes de dépenses publiques au titre de l'ajustement structurel se font souvent sans discernement ... affectant l'approvisionnement en biens et services publics indispensables. Le résultat de cette étude montre que si ces coupes sont importantes, elles peuvent annuler l'effet escompté de meilleures incitations de prix... » Ajay Chhibber, «The aggregate supply response», in *Structural adjustment and agriculture: theory and practice in Africa and Latin America*, p. 66. S. Commander (éd.), Heinemann, Londres, 1989.

TABEAU 3.1 Politique de la Banque mondiale en matière de conditionalité des prêts dans le cas de 79 PAS et PIS entre 1980 et 1987

Domaine	Afrique	Asie	Proche-Orient et Afrique du Nord	Amérique latine et Caraïbes	Total
Fixation des prix des produits agricoles (facteurs de production et produits) ¹	30	3	3	9	45
Libéralisation des échanges	16	8	5	23	49
Réformes institutionnelles	29	5	7	15	56
Crédit et banque	11	3	1	9	24
Budget des investissements publics	21	1	5	10	37
Macro-économie	20	2	6	10	38
Environnement	3	1	1	2	7
Total des prêts évalués	36	11	9	23	79

Source: N. Ridley et C. Roberto (sans date). *Policy areas and trends in adjustment lending related to agriculture, FY 1980-87*, document polycopié, Division des politiques agricoles, Banque mondiale, Washington.

¹ Les subventions concernant les taux d'intérêt sont prises en compte dans la rubrique «Crédit et banque».

Enfin, le climat général d'instabilité lié à toute crise économique peut se révéler très débilitant pour l'agriculture, en raison notamment des longs cycles de production des récoltes et du bétail. La conjonction de chocs extérieurs imprévus et de réactions politiques intérieures inadaptées (qui amplifient l'onde de choc au lieu de l'atténuer) peut engendrer une grande instabilité, sous forme d'une inflation accélérée et de fluctuations brutales des prix relatifs. Ainsi, si les marges afférentes à la commercialisation et à la transformation demeurent relativement constantes, un changement du prix des produits agricoles consécutif à une variation des taux de change peut modifier encore plus, à court terme, les recettes des producteurs.

Dans la mesure où les politiques d'ajustement structurel parviennent à supprimer ou à atténuer les déséquilibres qui sont à l'origine de la crise économique, on peut s'attendre qu'elles auront une incidence bénéfique sur le secteur agricole, et ce: 1) en renversant la tendance à la contraction de la demande et en stimulant la demande en produits agricoles; 2) en favorisant par le biais de la dévaluation les produits exportables (plutôt que les produits non exportables); 3) en augmentant les disponibilités en devises étrangères; 4) en atténuant le climat général d'instabilité économique et d'incertitude politique.

L'agriculture sous l'effet de l'ajustement structurel: les politiques agricoles et leur impact *Cadre général des politiques agricoles*

Comme indiqué ci-dessus, les programmes d'ajustement structurel peuvent avoir des incidences positives sur l'agriculture — et donc bénéficier aux populations rurales — en atténuant, voire en supprimant les déséquilibres qui caractérisent l'ensemble de l'économie. Mais leur impact final dépend aussi des mesures qui, par leur incidence sur la production, la distribution, la commercialisation et la fixation des prix des intrants et de la production, influent directement sur le secteur agricole.

Au cours des années 80, «ajustement structurel» prit le sens de libéralisation, de déréglementation et de privatisation. Selon cette conception, l'objectif premier de

l'ajustement est d'assurer une meilleure répartition des ressources et d'atténuer, voire d'éliminer les obstacles découlant de l'intervention de l'Etat. Ainsi, ces programmes visent généralement à minimiser le rôle du gouvernement en matière de production, de fixation des prix et de commercialisation des produits agricoles.

En outre, les prêts consentis au secteur agricole au titre de l'ajustement structurel visent à stimuler la croissance en modifiant la structure des incitations de prix — aussi bien par rapport aux autres secteurs qu'au sein du seul secteur agricole — de façon à promouvoir une utilisation plus rationnelle des ressources. Dans la pratique, on a tenté d'atteindre cet objectif général au moyen de tout un éventail d'instruments politiques, le versement des fonds prêtés étant subordonné à leur mise en œuvre. Une étude récente des prêts conditionnels accordés par la Banque mondiale au titre de l'ajustement structurel — Prêts à l'ajustement structurel (PAS) et Préinvestissements sectoriels (PIS) — du secteur agricole énumère comme suit les grandes options politiques mentionnées dans plus de la moitié des 79 prêts accordés: réforme institutionnelle, commerce, fixation des prix des facteurs de production et des produits agricoles (tableau 3.1). L'importance relative accordée à ces différentes options variait grandement selon les régions, la fixation des prix agricoles étant considérée comme primordiale en Afrique, alors que l'Amérique latine et les Caraïbes accordaient plus d'importance à la politique commerciale.

Les politiques de fixation des prix: leurs objectifs et leur impact possible

Soixante pour cent de tous les prêts accordés au titre de l'ajustement structurel (80 pour cent dans le cas de l'Afrique) et quasiment tous les PIS étaient assortis de conditions relatives à la fixation des prix agricoles, ceux des facteurs de production et ceux des produits agricoles étant considérés comme également importants. D'après l'étude de la Banque mondiale, les conditions liées à la fixation des prix étaient considérées comme déterminantes dans un tiers des cas au moins. Cependant, ce n'est que dans deux tiers des cas (la moitié des cas



seulement en Amérique latine et aux Caraïbes) qu'elles ont porté leurs fruits. Assortir les prêts de conditions relatives aux prix avait pour objet la fixation de prix «raisonnables», autrement dit de les ajuster compte tenu des prix pratiqués de l'autre côté des frontières nationales.

Dans le secteur agricole, on conçoit généralement le prix relatif comme constituant une moyenne entre le prix pratiqué par l'ensemble du secteur agricole et celui des biens et services non agricoles. Dans la pratique, on l'exprime fréquemment par le ratio indice des prix perçus par les exploitants/indice des prix non agricoles, qui sert d'indicateur aux termes de l'échange (produits agricoles/non agricoles)⁶. Dans les pays en développement, on a usé de quatre instruments pour modifier les termes de l'échange entre secteurs agricole et non agricole: 1) contrôle direct des prix à la production; 2) protection du commerce (mesures tarifaires et non tarifaires); 3) fixation des prix et répartition des facteurs de production; et 4) régimes d'imposition différents selon les secteurs.

De nombreux pays en développement essaient d'exercer un contrôle direct sur les prix des produits agricoles, mais sans beaucoup d'efficacité, sauf dans le cas des récoltes destinées à l'exportation. La gestion d'un ensemble exhaustif de mesures de contrôle des prix dépasse les capacités financières d'un grand nombre de pays en développement. Même dans le cas des cultures d'exportation, la conjonction des mesures fiscales et des faibles prix payés par les offices de commercialisation a souvent constitué une incitation négative. Pour remédier à cet inconvénient, les programmes d'ajustement visent à relever les prix payés aux producteurs jusqu'au niveau des cours mondiaux, augmentant ainsi les revenus des exploitants. L'impact net de ces politiques sur les recettes fiscales de l'Etat dépend de la mesure dans laquelle la baisse de revenus découlant d'une diminution des taux d'imposition se trouve compensée par l'élargissement de l'assiette fiscale résultant d'une augmentation des exportations. En outre, même si le total des recettes tirées de la taxation des exportations diminue, l'effet net sur le budget de l'Etat dépend de la réorganisation des dépenses gouvernementales du fait du remodelage ou du démantèlement d'organes paraétatiques inefficaces, dans le cadre d'une politique générale de libéralisation des marchés.

Souvent, les gouvernements instaurent un contrôle des prix sur les principaux produits agricoles aux fins de stabiliser les prix à la consommation et à la production. Les arguments en faveur de l'intervention étatique et de la stabilité se fondent sur les risques et les incertitudes

que les variations de prix font courir à la production agricole. Bien que les débats sur les possibles effets bénéfiques d'une stabilisation des prix pour les producteurs et les consommateurs n'aient pas été concluants, l'importance que les gouvernements (qu'il s'agisse de pays développés ou en développement) attachent à la stabilité indique qu'ils n'y renonceraient pas volontiers si la condition imposée était une complète abolition des contrôles de prix. Cependant, les mesures adoptées par les gouvernements dans leur quête de stabilité peuvent — et doivent — minimiser les impairs et les coûts liés à ces interventions.

La libéralisation des échanges peut profiter — directement comme indirectement — à l'agriculture. L'abaissement ou la suppression des taxes commerciales améliore les prix relatifs des produits exportables. En outre, une moindre protection des produits manufacturés (généralement mieux protégés que les produits d'exportation agricoles) améliore les termes de l'échange entre agriculture et secteur manufacturier. La déréglementation et la privatisation du commerce et des circuits de commercialisation peuvent également bénéficier aux producteurs agricoles (voir ci-dessous la section consacrée aux réformes institutionnelles).

Cependant, certains facteurs peuvent réduire à néant — ou en partie — ces avantages. Ainsi, la libéralisation des échanges tend à faire baisser le prix relatif des produits agricoles qui étaient protégés contre les importations par des protections tarifaires⁷. L'effet net sur le prix de ces produits dépendra de leur degré de protection et de la mesure dans laquelle ladite protection aura été réduite.

Tout semble indiquer que la plupart des politiques qui précéderent le lancement des programmes d'ajustement structurel avaient opté pour des prix agricoles plutôt bas comparés à ceux pratiqués par les autres secteurs. Cette «taxation» directe ou indirecte (dite aussi protection négative) frappait généralement davantage les produits exportés que les denrées importées (voir encadré 3.4). Ainsi, en éliminant les distorsions causées par les incitations de prix, les politiques d'ajustement structurel amélioreraient les termes de l'échange des produits agricoles exportables; à l'intérieur du secteur agricole, ces ajustements profitent davantage aux exportations qu'aux produits de remplacement des importations. Cependant, le degré d'amélioration des prix relatifs dépend aussi des changements affectant les prix non agricoles, notamment ceux des facteurs de production. De sorte que si l'on veut que l'élément prix joue pleinement son rôle

⁶ Les gouvernements influent sur ce ratio, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement; en fait, il n'est pas sûr qu'il existe un seul pays où ce ratio reflète exclusivement les forces du marché.

⁷ Une étude approfondie des problèmes qui affectent les produits agricoles du fait de la libéralisation des échanges (opération que l'on qualifie parfois d'alignement des prix intérieurs sur les prix «frontières») figure dans l'ouvrage de C.P. Timmer, *Getting prices right: the scope and limits of agricultural price policy*, Cornell University Press, Ithaca, 1986, notamment chapitre 4.

ENCADRÉ 3.4

Une agriculture frappée de discrimination

On admet communément aujourd'hui que les politiques de nombreux pays en développement (aussi bien leurs politiques sectorielles que celles qui embrassaient l'ensemble de l'économie) ont pénalisé l'agriculture, d'où l'instauration d'un environnement négatif en termes de production agricole et d'occasions d'investir¹.

Les causes de cette discrimination étaient parfois directes, parfois indirectes. On peut classer parmi les manifestations de discrimination directe les politiques, largement appliquées par les offices de commercialisation, qui tendaient à établir un clivage entre les prix perçus par les exploitants et les prix frontières des produits exportables. La discrimination indirecte, en revanche, découle soit de politiques qui ne concernent pas directement l'agriculture (notamment la surévaluation des taux de change qui tend à abaisser le prix des denrées exportables et des produits de remplacement des importations), soit de politiques qui protègent l'industrie et privilégient le remplacement des produits industriels d'importation, ce qui élève le prix des produits non agricoles et fait baisser les prix agricoles en termes réels. L'effet des mesures de discrimination directe est aisément observable et peut se mesurer par la différence entre prix intérieurs et prix frontières aux taux de change en vigueur. La discrimination indirecte est plus difficile à mesurer, de même que le degré de surévaluation et les effets des mesures de protection commerciale sur les prix des produits non agricoles.

Les indications relatives au degré de protection effective de l'agriculture par rapport au secteur manufacturier, dans certains pays en développement choisis et pendant une période de 25 ans, montrent qu'à l'exception de la République de Corée, tous les autres pays ont des

ratios inférieurs à 1,00, ce qui révèle une discrimination effective contre l'agriculture. Néanmoins, le sort réservé au secteur agricole s'est quelque peu amélioré vers la fin de cette période. Les ratios de protection cités tiennent compte des politiques qui ont une incidence directe sur les intrants et les produits, mais ignorent les effets indirects résultant de taux de change surévalués.

Krueger, Schiff et Valdés² ont récemment préconisé une approche intégrée pour évaluer la protection et la taxation (directes ou indirectes) des produits exportables comparés aux produits agricoles importés. On mesure l'impact direct des actions entreprises en calculant la différence entre prix à la production et prix frontières, tandis que l'évaluation de l'ensemble des effets indirects s'obtient par le calcul de l'écart entre le prix à la production réel et le prix qui aurait normalement prévalu en l'absence de toute surévaluation et de toute ingérence politique. Les résultats de leur étude portant sur les importations et les exportations

de produits agricoles sont exprimés en moyennes pour deux périodes distinctes de cinq ans (voir tableaux). Les chiffres négatifs (pourcentages) expriment une protection négative, donc reflètent, en d'autres termes, le fait que le prix effectivement perçu par les producteurs était inférieur à celui qu'ils auraient normalement perçu dans un régime de libre-échange, à des taux de change réalistes et sans ingérence directe de l'Etat. Ainsi, en Côte d'Ivoire, le prix producteur du cacao a représenté le tiers (entre 1975 et 1979) et la moitié (entre 1980 et 1984) de ce qu'il eût été en l'absence de toute protection négative.

L'importance de la protection négative est frappante, surtout pour les produits exportables; ce qui frappe également, c'est que, dans la plupart des pays étudiés, cette protection négative a été plus marquée entre 1980 et 1984 que pour la période 1975-1979. On note aussi une augmentation de la protection négative indirecte, ce qui suggère que les gouvernements, même si ce n'est pas intentionnel, pénalisent l'agriculture.

Le degré de protection négative mérite d'être relevé, surtout quand on le compare au sort réservé aux produits alimentaires importés, qui, dans la plupart des pays, bénéficient d'une protection posi-

² A.O. Krueger, M. Schiff et A. Valdés, «Agricultural incentives in developing countries: measuring the effect of sectoral and economy-wide policies», *The World Bank Economic Review*, 2(3):255-271, 1989.

Protection de l'agriculture comparée à celle du secteur manufacturier dans certains pays en développement

Pays et période	Année	Ratio de protection relative ¹
Années 60		
Mexique	1960	0,79
Chili	1961	0,40
Malaisie	1965	0,98
Philippines	1965	0,66
Brésil	1966	0,46
République de Corée	1968	1,18
Argentine	1969	0,46
Colombie	1969	0,40
Années 70 et 80		
Philippines	1974	0,76
Colombie	1978	0,49
Brésil ²	1980	0,65
Mexique	1980	0,88
Nigéria	1980	0,35
Egypte	1981	0,57
Pérou ²	1981	0,68
Turquie	1981	0,77
République de Corée ²	1982	1,36
Equateur	1983	0,65

Source: Banque mondiale, *World development report*, 1986.

¹ Calculé comme $(1 + TEP_a)/(1 + TEP_m)$ quand TEP_a et TEP_m sont, respectivement, les taux effectifs de protection de l'agriculture et du secteur manufacturier. Un ratio de 1,00 indique que la protection effective est égale dans les deux secteurs; un ratio supérieur à 1,00 signifie que la protection privilégie l'agriculture; un ratio inférieur à 1,00 favorise l'industrie.

² Concerne le secteur primaire.

¹ On trouvera quantité d'exemples et de preuves à l'appui de cette assertion dans les ouvrages ci-après: FAO, *L'agriculture africaine: les 25 prochaines années*, 1986; FAO, *Potentials for agricultural and rural development in Latin America and the Caribbean*, 1988; Banque mondiale, *World development report*, 1986.

tive, le plus souvent par l'imposition de barrières tarifaires ou d'un système de licences. De plus, l'efficacité des offices de commercialisation est souvent limitée, notamment dans le cas des récoltes vivrières dont on vend de grandes quantités sur les marchés informels. De nombreux produits d'exportation — notamment les boissons à base de fruits tropi-

caux — se vendent médiocrement sur le marché intérieur et doivent être traités ou transformés avant d'être consommés, ce qui facilite leur écoulement par un circuit unique.

Taux de protection nominale directe, indirecte et totale des produits d'exportation

Pays	Produit	1975-1979			1980-1984		
		Directe	Indirecte	Totale (pourcentage)	Directe	Indirecte	Totale
Argentine	Blé	-25	-16	-41	-13	-37	-50
Brésil	Soja	-8	-32	-40	-19	-14	-33
Chili	Raisin	1	22	23	0	-7	-7
Colombie	Café	-7	-25	-32	-5	-34	-39
Côte d'Ivoire	Cacao	-31	-33	-64	-21	-26	-47
Republique dominicaine	Café	-15	-18	-33	-32	-19	-51
Egypte	Coton	-36	-18	-54	-22	-14	-36
Ghana	Cacao	26	-66	-40	34	-89	-55
Malaisie	Caoutchouc	-25	-4	-29	-18	-10	-28
Pakistan	Coton	-12	-48	-60	-7	-35	-42
Philippines	Coprah	-11	-27	-38	-26	-28	-54
Portugal	Tomates	17	-5	12	17	-13	4
Sri Lanka	Caoutchouc	-29	-35	-64	-31	-31	-62
Thaïlande	Riz	-28	-15	-43	-15	-19	-34
Turquie	Tabac	2	-40	-38	-28	-35	-63
Zambie	Tabac	1	-42	-41	7	-57	-50
Moyenne		-11	-25	-36	-11	-29	-40

Source: Krueger, Schiff et Valdés, *op. cit.*

Taux de protection nominale directe, indirecte et totale des produits alimentaires importés

Pays	Produit	1975-1979			1980-1984		
		Directe	Indirecte	Totale (pourcentage)	Directe	Indirecte	Totale
Brésil	Blé	35	-32	3	-7	-14	-21
Chili	Blé	11	22	33	9	-7	2
Colombie	Blé	5	-25	-20	9	-34	-25
Côte d'Ivoire	Riz	8	-33	-25	16	-26	-10
République dominicaine	Riz	20	-18	2	26	-19	7
Egypte	Blé	-19	-18	-37	-21	-14	-35
Ghana	Riz	79	-66	13	118	-89	29
République de Corée	Riz	91	-18	73	86	-12	74
Malaisie	Riz	38	-4	34	68	-10	58
Maroc	Blé	-7	-12	-19	0	-8	-8
Pakistan	Blé	-13	-48	-61	-21	-35	-56
Philippines	Maïs	18	-27	-9	26	-28	-2
Portugal	Blé	15	-5	10	26	-13	13
Sri Lanka	Riz	18	-35	-17	11	-31	-20
Turquie	Blé	28	-40	-12	-3	-35	-38
Zambie	Maïs	-13	-42	-55	-9	-57	-66
Moyenne		20	-25	-5	21	-27	-6

Source: Krueger, Schiff et Valdés, *op. cit.*



dans l'agriculture, on doit l'inclure dans une stratégie d'ensemble qui tienne compte non seulement des prix des produits agricoles, mais aussi de ceux des produits non agricoles et des biens et services.

Cependant, la libéralisation et l'absorption des changements extérieurs par le biais de l'ouverture de l'économie ont leur prix. Par définition, une telle ouverture réduit la portée des arrangements institutionnels qui amortissent l'impact des chocs externes sur la production et la consommation intérieures. Dans les années 80, la multiplication des risques extérieurs coïncida avec une détérioration des termes de l'échange des produits agricoles sur les marchés internationaux. En outre, dans une large mesure, les signaux d'incitation négative envoyés par les marchés mondiaux au secteur agricole des pays en développement reflètent les interventions sur les marchés ou les distorsions de prix introduites par les politiques protectionnistes de la plupart des pays industrialisés. S'il faut impérativement se demander ce qu'ignorer les prix internationaux coûterait, on peut aussi se demander dans quelle mesure les pays en développement doivent aligner leurs structures de prix sur les prix désordonnés des marchés mondiaux.

Réaction de l'offre face aux politiques d'incitation des prix

Rapprocher les prix intérieurs des prix frontières équivalents suppose souvent que l'on augmente à la fois les prix des facteurs de production et ceux des produits agricoles. L'effet des incitations consenties aux exploitants se reflète dans la rentabilité nette par unité de production. Même si la rentabilité nette est positive, la plupart des experts estiment que la libéralisation des prix peut modifier la composition de la gamme des marchandises produites, mais elle ne peut, à elle seule, déclencher à court terme une croissance sectorielle ou globale sensible.

Le rôle ainsi dévolu aux prix s'explique de trois façons. Premièrement, l'augmentation de l'offre globale du secteur en réaction aux prix des produits agricoles se trouve limitée par la relative inélasticité des ressources (notamment des ressources en terre) dans de nombreux pays. Cependant, quand les politiques en vigueur et l'intervention du gouvernement faussent les schémas d'utilisation des sols, l'adoption de mesures de libéralisation peut grandement augmenter la production globale. En outre, si important que soit le chômage saisonnier des travailleurs ruraux dans les pays en développement, il semble qu'on ne trouve guère de main-d'œuvre inemployée pendant les périodes de pointe des plantations et des récoltes. Ces pénuries expliquent en partie pourquoi nombre d'études empiriques insistent sur l'importance de facteurs autres que les prix pour expliquer la croissance dans l'agriculture. Une récente étude montre comment la minceur des stocks de denrées alimentaires influe à la fois sur l'importance des superficies plantées

et sur l'embauche d'une main-d'œuvre extérieure venant s'ajouter à la famille⁸. Les estimations de l'élasticité de l'offre sont plus élevées quand il y a conjonction des facteurs prix et non-prix, par exemple dans le cas de projets d'irrigation. L'investissement effectué dans les facteurs autres que les prix doit être conçu comme complémentaire de la politique des prix.

Il faut, en outre, de nombreuses années pour créer ou mettre en place des biens publics tels que routes, systèmes d'irrigation, services de recherche et de vulgarisation agricole, de sorte que leur contribution potentielle à la croissance agricole ne peut être mesurée qu'à long terme. Depuis les années 70, dans nombre de pays en développement, le manque d'infrastructures et leur mauvais entretien, joint à l'insuffisance des ressources humaines (savants, techniciens, planificateurs, gestionnaires, etc.), a aggravé les pénuries. De sorte que si l'on veut que la production réagisse favorablement aux incitations de prix, il va sans doute falloir multiplier ces biens et services publics. Ironie du sort: remplir les conditions exigées par la macro-économie a souvent aggravé les pénuries susmentionnées, du fait que les gouvernements ont dû réduire considérablement leurs investissements dans le secteur public et leurs dépenses de fonctionnement afin de diminuer les déficits fiscaux. Ce n'est là qu'un exemple des nombreuses contradictions qui peuvent apparaître lors de la conception et de la mise en œuvre de programmes d'ajustement structurel. A moins que l'agriculture ne reçoive une priorité suffisamment élevée lors de l'affectation des fonds publics, la croissance du secteur agricole peut, malgré une augmentation relative des prix à la production, se trouver ralentie par le processus d'ajustement.

En second lieu, l'ajustement des prix agricoles par une réduction directe de la taxation peut n'avoir qu'une incidence relativement mineure si la protection des autres secteurs est maintenue et si les taux de change demeurent surévalués. Une étude récente portant sur 18 pays en développement pendant la période 1975-1984 montre que la taxation indirecte due à la surévaluation des taux de change et aux politiques de protection de l'industrie dépasse généralement de beaucoup l'écart entre prix agricoles intérieurs et prix internationaux (voir encadré 3.4).

En troisième lieu, l'effet des ajustements de prix sera, en général, plus vivement ressenti par les grands exploitants. Les petits exploitants, eux, tendent à produire des denrées alimentaires dont ils consomment eux-mêmes la plus grande partie, surtout dans les pays en développement à revenus modiques. En outre, l'expérience montre que la capacité des petits exploitants d'accroître leur production est sérieusement limitée, vu que dans certains cas ils n'ont pas assez de terres cultivables et que,

⁸ S.K. Kumar, «Effect of seasonal food shortage on agricultural production in Zambia», in *World Development*, 16(9):1051-1063, 1988.



dans d'autres, ils manquent de main-d'œuvre. Indépendamment des mesures de réforme agraire, il faut, pour renverser ces obstacles, avoir accès au crédit et à une technologie appropriée. Pourtant, les programmes d'ajustement structurel instaurent généralement des politiques d'austérité monétaire en élevant les taux d'intérêt réels, ce qui réduit encore les possibilités d'emprunt des petits exploitants.

Autre goulet d'étranglement de l'offre: le manque de temps des femmes pour exécuter pendant la récolte des tâches considérées comme féminines. Le cas du sarclage et du désherbage est, à cet égard, exemplaire. Si l'on veut augmenter à court terme la production — mais sans exiger pour autant d'intrants supplémentaires —, il est vital que cette opération soit faite en temps opportun. Sarclage et désherbage sont parfois effectués par les hommes, mais le plus souvent par les femmes, même dans le cas de récoltes confiées aux hommes. Or, cette opération coïncide à la fois avec la saison des pluies, époque où les risques sanitaires encourus sont les plus grands, et avec la «période maigre», où les stocks alimentaires sont au plus bas. Pour pouvoir y consacrer plus de temps, les femmes réduisent d'autant celui qu'elles consacrent aux enfants, à la cuisine, au ramassage du bois de feu, au puisage de l'eau et aux occupations ménagères⁹. Il arrive donc qu'elles ne puissent ou ne veulent réduire encore le temps qu'elles consacrent à ces tâches (essentiels au maintien des normes de santé et de nutrition), simplement pour pouvoir consacrer plus de temps au désherbage.

En temps normal, il est déjà difficile aux femmes de doser judicieusement le temps qu'elles consacrent à leurs nombreuses activités, mais le problème se trouve aggravé par les éléments non-prix du processus d'ajustement. Ainsi, une réduction des dépenses sociales peut compliquer encore pour les femmes de campagne, dont la journée de travail est déjà fort longue, le maintien des normes de santé et d'hygiène. Les femmes rurales n'ont que fort peu de temps libre, parfois pas du tout, et ce n'est qu'en réduisant le temps qu'elles consacrent à leurs enfants ou au maintien des normes d'hygiène et de nutrition familiales qu'elles peuvent en consacrer davantage aux récoltes ou au bétail¹⁰.

Enfin, quand on analyse les facteurs susceptibles d'amplifier ou d'atténuer l'effet des incitations de prix sur la production, il importe de se souvenir que la situation des producteurs agricoles est, à bien des égards, très différente de celle des autres producteurs. Certes, les travailleurs du secteur manufacturier, les mineurs, les agents commerciaux doivent affronter les incertitudes de la demande et la concurrence, s'adapter aux changements de réglementation; s'ils sont patrons, il leur faut en outre tenir compte des arrêts de travail dus aux

grèves. Cependant, ces risques et incertitudes — également présents dans l'agriculture — ne sont rien en comparaison des fléaux naturels. Une inondation peut endommager une usine; une sécheresse peut occasionner, du fait du manque d'eau, la fermeture d'un moulin à papier. Ce sont là des accidents exceptionnels et contre lesquels on peut s'assurer, mais dans l'agriculture, ils sont si fréquents qu'ils conditionnent en permanence les décisions des producteurs.

Pour les petits exploitants, pêcheurs et éleveurs des pays en développement, les rapports avec la nature constituent, en fait, une lutte pour la survie car la nature exige une vigilance constante. Il convient donc de distinguer entre le comportement rationnel des producteurs de produits non agricoles, pour qui risques et incertitudes existent, certes, mais ne sont pas vitaux, et celui des producteurs agricoles pour qui ces dangers sont une hantise de tous les instants. C'est ce qui explique que, plus que quiconque, l'agriculteur déteste les risques et qu'il soit davantage obsédé par la survie. Ces comportements influent à leur tour sur l'impact que la situation des marchés peut avoir sur les décisions des agriculteurs. Il s'ensuit que les résultats des réformes lancées au titre de l'ajustement structurel se font attendre plus longtemps dans l'agriculture que dans les autres secteurs.

Subventions à la production et à la consommation

Quinze des 21 PIS analysés par la Banque mondiale incluaient des conditions relatives à la fixation des prix, encore que l'on constatât rarement une déréglementation totale ou l'arrêt de toute intervention de l'Etat¹¹. Cette situation reflète peut-être la réticence des gouvernements à supprimer les subventions à la production pour certains intrants vitaux, notamment les engrais, l'eau et le crédit. Parmi les motifs qui poussent les gouvernements à cesser de subventionner la production

¹⁰ Un exemple tiré d'une étude récemment effectuée en Zambie montre comment ce problème influe sur la capacité de réaction du secteur agricole. Sous couvert de stabilisation et d'ajustement agricole, les dépenses publiques réelles par habitant au titre de la santé ont été réduites de 16 pour cent entre 1983 et 1985. De ce fait, les soins sanitaires reposent de plus en plus sur les femmes. Le manque d'équipements et de personnels médicaux signifie notamment que ce sont les femmes qui doivent accompagner et nourrir pendant leur traitement les membres hospitalisés de la famille. Une femme disait avoir ainsi dû s'absenter pendant toute la saison des plantations (A. Evans et K. Young, *Gender issues in household labor allocation: the case of northern province, Zambia*, Rapport de recherche ODA/ESCOR, 1958).

¹¹ Dans certains cas, les conditions posées exigeaient la suppression de toute subvention et de toute intervention sur les prix sur tels marchés particuliers. Ainsi des arrangements passés entre la Banque mondiale et certains gouvernements africains, parfois au titre de programmes «virtuels» ou de préfinancement.

⁹ R. Chambers et al., *Seasonal dimensions to rural poverty*, Francis Pinter, Londres, 1981.



figure généralement le désir de réduire les dépenses budgétaires, celui aussi de mieux répartir les ressources.

Les engrais sont l'un des facteurs de production le plus fréquemment subventionnés et le coût de ces subventions est généralement négligeable en regard du budget total de l'Etat. L'un des arguments avancés en faveur d'une subvention des engrais repose sur le fait que, vu la minceur des incitations de prix ou autres visant à améliorer la productivité et l'offre agricoles dans nombre de pays en développement, le recours à un intrant particulier — en l'occurrence, les engrais — est parfaitement justifié. Les autres arguments avancés concernent la réduction des dépenses privées visant à atténuer les risques liés à l'innovation et la conviction que les engrais sont indispensables pour pallier la pauvreté du sol. En revanche, on a parfois prétendu que les engrais subventionnés ne parvenaient pas aux petits exploitants, d'où un risque de marché noir et de contrebande transfrontalière. Quoi qu'il en soit, la baisse du prix des engrais consécutive à l'élimination ou à la réduction des subventions retourne généralement les termes de l'échange contre les agriculteurs; en temps de restrictions du crédit, cela peut déboucher sur une baisse sensible de l'utilisation d'engrais. Il peut en résulter un conflit avec les objectifs de l'ajustement structurel, entre la «correction» des prix relatifs et l'augmentation de la production et des exportations agricoles. Il faut qu'à tout le moins l'élimination des subventions aille de pair avec l'octroi des crédits prévus afin de maintenir l'usage des intrants, notamment celui des engrais qui, vu leur faible taux d'utilisation dans les pays en développement, exercent une action bénéfique sur l'environnement.

En outre, les programmes d'ajustement découragent fréquemment les subventions au crédit. Mais leur suppression peut léser ceux même que l'ensemble des mesures d'ajustement est censé aider: les producteurs novateurs soucieux de moderniser leurs exploitations commerciales. Si la suppression des subventions au crédit permet une meilleure répartition et un usage plus rationnel des crédits existants, on ne peut que s'en féliciter; mais de ce fait, le crédit sera plus onéreux pour les producteurs. Si elle s'accompagne d'une politique d'austérité monétaire dont l'effet est de réduire l'offre générale de crédit, la suppression de ces subventions peut grandement affaiblir l'agriculture. C'est le cas notamment des offices de commercialisation — publics ou privés — qui, dans de nombreux pays, consentent aux agriculteurs des avances substantielles sur la prochaine récolte. L'élévation des taux d'intérêt réels, qui constituent fréquemment l'un des objectifs de l'ajustement structurel, peuvent, du moins à court terme, atténuer l'effet du prix élevé des récoltes. Mais ils peuvent, en revanche, provoquer à long terme une mobilisation de l'épargne nationale et rurale et promouvoir la création de sociétés ou de coopératives d'épargne et de crédit.

Plusieurs PAS et PIS ont préconisé l'imposition d'une taxe d'utilisation pour certains services d'Etat jusque-là fournis gratuitement ou à des tarifs fortement subventionnés. Certains de ces services, ceux notamment qui se servent de produits chimiques, de parasitocides et de médicaments pour lutter contre les parasites, les ravageurs et les maladies contagieuses, pourraient être considérés comme services publics, vu la gravité des problèmes qui se poseraient si, en l'absence de tout traitement, ces maladies se propageaient. Dans de tels cas, les subventions stimulent l'efficacité en apportant des avantages sociaux commensurables avec les coûts sociaux. Mais taxer d'autres services impliquerait des coûts administratifs susceptibles d'engloutir les recettes tirées du système de redevances. Il faut donc user de pragmatisme dans la perception de taxes d'utilisation.

Sur le plan de la consommation, la subvention des denrées alimentaires est un poste de dépenses important pour les gouvernements de nombreux pays; c'est donc une source importante de déficit budgétaire. Il serait toutefois naïf d'ignorer les graves troubles politiques que la suppression de ces subventions pourrait entraîner. La subvention des produits alimentaires illustre clairement le fait que tous les ensembles de mesures d'ajustement structurel ont une incidence sur la répartition des revenus, puisqu'ils visent la réaffectation et l'utilisation plus efficace des ressources. Du fait de l'ajustement, il y a des «gagnants» et des «perdants», tout comme pendant la période qui précéda la crise d'où naquit ce besoin d'ajustement. Le défi politique ainsi posé consiste à trouver des façons de régler le problème des subventions alimentaires qui protègent les plus vulnérables, stimulent l'efficacité économique, mais minimisent aussi les risques d'instabilité politique. On pourrait, pour y parvenir, envisager, entre autres mesures, de cibler certaines subventions, d'instaurer des programmes «vivres-contre-travail» et de multiplier les services éducatifs et sociaux.

Réformes institutionnelles

La stratégie originelle des prêts subordonnés à une réorientation des politiques suivies se fondait sur un recours aux PAS (ou aux PIS à base élargie) pour stabiliser l'économie et créer, ce faisant, un environnement favorable qui permît aux politiques sectorielles d'étayer les changements politiques de la phase de stabilisation. L'intention avouée était d'«institutionnaliser» le processus politique afin d'établir les bases qui permettraient à l'économie de maintenir sa stabilité, de viser une croissance à long terme et de réagir avec plus de souplesse aux chocs extérieurs. Pour la Banque mondiale, l'élément clef de la politique préconisée envers les institutions publiques n'était pas leur renforcement comme tel, mais plutôt le transfert de leurs fonctions au secteur privé. Cette approche témoigne de la volonté plus générale d'instaurer un contexte écono-



mique et politique plus favorable à l'investissement privé.

Dans cette optique, les organes paraétatiques du secteur agricole sont fréquemment cités comme responsables de l'inefficacité qui règne en matière de commercialisation et de production. Ces organes taxent souvent indirectement les agriculteurs en absorbant une bonne part du revenu tiré des marchandises qu'ils écoulent. Dans certains pays, le secteur paraétatique a été à l'origine de graves pertes financières et est l'un des grands responsables du déficit budgétaire. De ce fait, plusieurs PAS ont nécessité le recours à la concurrence du secteur privé, et parfois même la clôture des organes paraétatiques. Sauf dans quelques cas plutôt rares, les efforts entrepris jusqu'ici pour améliorer l'efficacité ou promouvoir la participation effective du secteur privé n'ont guère été couronnés de succès, ce qui peut s'expliquer par maintes causes économiques, institutionnelles ou politiques. Leur nature même empêche les offices de commercialisation de l'Etat de ne s'occuper que des seules activités commerciales. Ce sont généralement des instances d'intervention par l'intermédiaire desquelles le gouvernement applique ses doctrines en matière de répartition des ressources, d'absorption de la main-d'œuvre et d'affectation des revenus. Bien souvent, les lourdeurs et les pertes reprochées aux organes paraétatiques tiennent au fait qu'au lieu de se préoccuper exclusivement de commercialisation, ils ont été chargés de mettre en œuvre ces objectifs plus généraux. Ainsi, les organes chargés de gérer les récoltes vivrières se sont vu demander de financer sur leurs ressources propres la constitution de réserves stratégiques de denrées de base, ou bien de fonctionner avec des marges de manœuvre si étroites qu'elles eussent garanti l'échec de la mieux gérée des organisations.

Si l'on veut démêler l'écheveau embrouillé des questions — fort controversées — relatives aux organes paraétatiques, il faut se poser quatre questions. Premièrement, quels sont les objectifs du système de commercialisation? Deuxièmement, quels sont les moyens les plus efficaces permettant d'atteindre, à moindre coût, ces objectifs? La réponse apportée à ces deux premières questions en amène une troisième: quelle structure institutionnelle associant organismes publics et privés serait la mieux à même d'atteindre ces objectifs de la manière à la fois la plus efficace et la plus rentable? Quatrième question, enfin: comment opérer le plus efficacement la transition entre la situation actuelle et la nouvelle structure envisagée?

Comme condition du lancement d'un PAS ou d'un PIS, certains gouvernements ont accepté la réorganisation, l'abolition ou le dessaisissement des agences paraétatiques. Dans bien des cas, cependant, des réticences se sont manifestées, qui tenaient à la divergence des points de vue quant aux rôles respectifs des prêteurs potentiels et du gouvernement récipiendaire. Ces dis-

sensions étaient parfois d'ordre politique, mais il importe de savoir que de réelles divergences de vues existent quant au rôle approprié des offices de commercialisation et quant à la capacité des organismes privés de s'acquitter efficacement de leurs fonctions. Un prêteur sera peu enclin à encourager les instances paraétatiques s'il est avéré qu'elles entravent l'ajustement global et la croissance du secteur agricole. Mais il faut peser soigneusement aussi les arguments avancés en faveur du maintien d'une structure de commercialisation fondée sur le monopole d'Etat, surtout lorsqu'on a affaire à de petits pays où la structure du commerce privé est déjà — ou menace d'être — monopolistique et ne semble guère promettre de gains d'efficacité ou de compétitivité sur les marchés.

Parmi les principaux objectifs politiques de nombreux gouvernements figurent la sécurité alimentaire et la stabilité des prix. On tente souvent d'atteindre à la sécurité alimentaire par le biais d'un office paraétatique jouissant du monopole des importations et des exportations des principales denrées de base, ainsi que du monopole des achats intérieurs. Ces offices établissent d'ordinaire des stocks régulateurs et achètent et vendent localement à des prix fixés d'avance. Les causes d'échec sont le manque de ressources financières et d'infrastructures, l'absence de directives politiques claires, l'irrégularité qui caractérise, sur le plan local ou régional, la fixation des prix et les autres directives que les offices paraétatiques sont chargés d'appliquer, et la participation à des activités non commerciales mais présentant un intérêt social. La pérennité d'un commerce informel en denrées alimentaires, à l'intérieur comme au travers des frontières, a aggravé leur inefficacité¹². Ainsi, la privatisation de ces organes paraétatiques n'implique généralement rien de plus qu'une reconnaissance formelle de la position dominante du secteur privé. L'Afrique au sud du Sahara et les pays d'Amérique centrale, où les marchés ruraux sont très dispersés et dont l'infrastructure de transports est rudimentaire, en sont de bonnes illustrations. En revanche, la privatisation des importations et des exportations peut déboucher sur l'instauration d'un monopole du secteur privé. C'est surtout vrai des petits pays qui ont hérité de la période coloniale un nombre restreint de grands comptoirs commerciaux qui dominent le marché.

Le Ghana et le Nigéria illustrent des effets différents des réformes entreprises dans le secteur paraétatique. Au Ghana, le gouvernement a entièrement remodelé l'office de commercialisation du cacao (COCOBOD) en réduisant son personnel et en rationalisant ses opérations. Au Nigéria, l'abolition de l'office paraétatique de

¹² Voir FAO, *Food Security Assistance Programme: preparation of comprehensive national food security programmes: overall approach and issues*, document préparé pour la Seconde consultation *ad hoc* avec les donateurs PASA, Rome, 27 octobre 1989.



commercialisation du cacao a suscité de nombreux problèmes, le pire étant une grave baisse de qualité du cacao exporté.

En termes de sécurité alimentaire, l'expérience de certains pays en développement indique que la suppression de toute intervention de l'Etat dans le domaine des services agricoles a souvent eu pour effet de rendre les denrées moins accessibles, du fait des pénuries artificielles créées par l'accaparement et la spéculation des entrepreneurs privés. Dans certains pays, notamment en Afrique au sud du Sahara, on estime qu'un certain degré d'intervention étatique est nécessaire pour gérer d'éventuels excédents, afin d'éviter toute incidence négative sur les prix et sur la production, et pour garantir dans les années de pénurie la distribution d'aliments aux groupes à risque¹³. Vu qu'il n'est guère aisé de choisir le panache optimal entre organismes publics et sociétés privées, il faut se montrer pragmatique dans la claire détermination des objectifs d'avenir et l'évaluation des autres types d'organisations, comme les associations de producteurs et les coopératives.

Parmi les autres raisons qui poussent les gouvernements à garder le contrôle des systèmes de commercialisation figurent le crédit, les dotations agricoles et le maintien du contrôle de la qualité. Dans le cas d'un circuit de commercialisation unique — et notamment pour les cultures d'exportation — l'exploitant peut se voir accorder un crédit saisonnier sans donner d'autre garantie que sa récolte, donc sans avoir à hypothéquer ses terres. D'aucuns ont prétendu que ce système ne saurait fonctionner s'il était confié à des privés. L'expérience semble pourtant indiquer qu'on peut bel et bien acheminer le crédit par l'intermédiaire de négociants privés, qui seraient en contact direct avec leurs créanciers. A long terme, un système de commercialisation reposant sur le secteur privé pourrait se révéler plus efficace que les offices publics, mais cela prendra assurément beaucoup de temps. D'autres prétendent que les négociants privés ne voudraient (ou ne pourraient) pas distribuer les quantités — aussi limitées que variables — d'intrants agricoles dont les agriculteurs ont besoin. Cependant, la distribution de ces facteurs de production pourrait être associée à l'établissement d'un système efficace de crédit privé, ainsi que suggéré ci-dessus. De même, l'introduction d'agents commerciaux privés témoigne de ce que la fonction de régulation de l'Etat a changé. Il n'y a, en principe, aucune raison pour que les

gouvernements relâchent leurs normes de qualité; dans bien des cas, au contraire, ils devraient opter pour des normes plus sévères.

¹³ C'est ainsi qu'on lança à Madagascar, dans le cadre d'un PAS, un processus échelonné destiné à stimuler le secteur privé; celui-ci devait acheter et stocker du riz, l'hypothèse de départ étant qu'un système de stocks bien géré permettrait de stabiliser les prix au mieux. La première mesure prise par le gouvernement consista à ne plus intervenir dans les ventes ou les achats intérieurs, mais à constituer un stock régulateur de riz importé pour prévenir tout accroissement intempestif des prix du fait de la spéculation.



PROBLÈMES LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL

Des résultats décevants

Au terme d'une expérience portant sur près de 10 années, une conclusion — difficilement évitable — semble s'imposer, et c'est que la performance économique des programmes d'ajustement structurel a été, selon les pays, très inégale. D'aucuns avancent que ces disparités tiennent à la faiblesse du substrat théorique des ensembles de mesures préconisés¹⁴. Plus concrètement, d'autres arguent que les gouvernements ont mis en œuvre les PAS selon des modalités très différentes, mais sans avoir au préalable analysé en profondeur les conséquences de l'adoption des mesures prévues dans un enchaînement différent¹⁵.

Une étude récente de la FAO portant sur quatre pays du Sahel révèle qu'un seul de ces pays avait soigneusement pesé ces problèmes d'enchaînement avant de lancer son programme d'ajustement structurel¹⁶.

L'étude de la FAO portait sur un certain nombre de questions clefs, dont :

- i) l'enchaînement des politiques de stabilisation face aux mesures d'ajustement structurel;
- ii) l'enchaînement intersectoriel des mesures de libéralisation;
- iii) l'enchaînement des mesures de libéralisation au sein même du secteur agricole.

Si ces problèmes d'enchaînement sont, dans une large mesure, particuliers à chaque pays, il n'en est pas moins possible d'analyser avec profit la nature générale du problème.

Stabilisation et enchaînement des mesures d'ajustement

Selon les définitions usitées dans le présent ouvrage, une « politique de stabilisation » est l'ensemble des mesures monétaires et fiscales prises pour diminuer la demande globale, aux fins de juguler l'inflation et de corriger tout déséquilibre gênant de la situation des paiements. Par « politique d'ajustement structurel », on entend l'ensemble des mesures exerçant une action sur l'offre, soit

directement (par le biais d'une réforme agraire, par exemple, ou la multiplication des facteurs de production), soit indirectement par la libéralisation des marchés. Au sens large, l'enchaînement est l'ordre dans lequel ces diverses mesures sont appliquées. On estime généralement que, pour assurer à la fois le succès du processus d'ajustement et la croissance, les mesures de stabilisation doivent *précéder* les mesures de régulation de la demande.

Il faut un certain temps pour que les mesures censées influencer sur l'offre produisent leur effet; et à moins de réduire la demande, elles provoqueront un déficit de la balance des paiements courants. N'oublions pas que l'objet de ces mesures de stabilisation est de rétablir les déséquilibres internes ou externes et que la dévaluation des taux de change est un instrument capital pour ce faire. Le maintien des taux de change ajustés exige l'adoption de mesures monétaires et fiscales appropriées. Pendant la mise en place de ce processus, il faut impérativement assurer la stabilité économique afin d'assurer la croissance de l'épargne et des investissements et de juguler l'inflation. La stabilisation exige en outre une contraction de la demande globale; en retour, la libéralisation des échanges pousse l'industrie à concurrencer les importations. Mais un recours simultané à ces deux types de mesures peut multiplier les faillites commerciales, augmenter le chômage et provoquer une forte opposition politique.

Le débat sur l'enchaînement souhaitable des mesures a porté principalement sur deux thèmes: d'abord, la nécessité de faire précéder les mesures d'ajustement structurel par des programmes de stabilisation, et, pendant que se déroule le processus d'ajustement, la nécessité d'accompagner les mesures influant sur l'offre par des normes de stabilisation. Dans la pratique, il y a eu peu de désaccords sur cette interprétation de l'enchaînement. Les réformes macro-économiques doivent s'accompagner sur le plan sectoriel de certains éléments liés à l'offre, indispensables pour que l'ensemble des incitations macro-économiques mises en place donnent des résultats micro-économiques positifs. C'est au niveau micro-économique qu'on a décelé les plus grandes faiblesses dans l'enchaînement des politiques d'ajustement.

L'enchaînement des mesures de libéralisation

Les partisans de la libéralisation attribuent désordres et « distorsions » à l'intervention de l'Etat sur les marchés; selon eux, la cessation de ces interventions améliore la répartition des ressources une fois l'ajustement de l'économie pleinement réalisé. Si la question de l'enchaînement des séquences se pose, c'est en raison d'un problème bien connu: en supprimant une intervention dans une économie qui en subit bien d'autres, on risque de nuire à la répartition des ressources plutôt que de la corriger. La théorie économique offre peu de lumières quant à l'enchaînement optimal qui permettrait de

¹⁴ Les problèmes théoriques sont discutés dans l'ouvrage de A. Fishlow, « The state of Latin American economics », in *Economic and social progress in Latin America, 1985 Report*. BID, Washington, 1985.

¹⁵ La question de l'enchaînement est évoquée (de façon non théorique) dans l'ouvrage de J. Epstein, « Old wine in new bottles: policy based lending in the 1980s », in *Debt disaster?*, J. Weeks (éd.), New York University Press, 1989.

¹⁶ Cette étude couvrait le Ghana, la Gambie, le Kenya et le Malawi. N. Spooner et L.D. Smith, *Structural adjustment and policy sequencing in sub-Saharan Africa*, FAO, Rome, juillet 1989.



gommer les distorsions du marché. On peut néanmoins tirer certaines conclusions du principe général selon lequel l'objet de l'ajustement structurel est de parvenir à un taux de croissance raisonnable et pouvant être maintenu.

Aux fins de l'analyse, les mesures de libéralisation relèvent de cinq catégories: 1) le marché intérieur des biens et services; 2) le marché extérieur des biens et services; 3) le marché intérieur des facteurs de production — terre et main-d'œuvre; 4) les marchés financiers intérieurs; et 5) l'articulation de ces marchés avec le système financier international.

L'analyse des enchaînements se concentre pour une bonne part sur la libéralisation des comptes des transactions avec l'étranger. On estime généralement qu'il faut libéraliser d'abord le compte extérieur, le compte de capital ensuite. L'explication la plus plausible est qu'une libéralisation précoce du compte de capital, alors que l'économie n'est pas encore stabilisée, provoque une fuite de capitaux nocive. Pour la même raison, le marché financier intérieur doit être libéralisé avant le compte de capital extérieur afin d'aligner les taux d'intérêt intérieurs sur les taux internationaux¹⁷. Cependant, la libéralisation du marché financier intérieur exige l'allègement des pressions inflationnistes, ce qui suppose inéluctablement la réduction du déficit budgétaire. On parvient ainsi à énoncer la règle première de toute politique d'enchaînement: la libéralisation du marché monétaire intérieur exige la suppression du contrôle des changes sur les mouvements de capitaux, ce qui suppose qu'on accepte d'instaurer en retour un déficit budgétaire d'un niveau acceptable (non inflationniste).

Cette apparente tautologie ne concerne guère les pays aux marchés financiers très sous-développés, ce qui est le cas de presque tous les pays de l'Afrique au sud du Sahara, de nombreux pays d'Asie, et de certaines régions de l'Amérique latine et des Caraïbes. Dans les petits pays, principalement, mais aussi dans certains grands pays à faibles revenus, les marchés monétaires sont aussi étiés qu'inefficaces, en raison de la minceur et du manque de variété des avoirs et du petit nombre d'opérateurs. Dans ces pays, les marchés financiers officiels jouent un rôle mineur dans l'évaluation du stock national de capitaux. L'essentiel de ce stock n'est pas échangé sur les marchés locaux, soit parce qu'il ne s'agit pas, à proprement parler, d'un «produit» (par exemple, les terres cultivables en propriété collective dans de nombreux pays d'Afrique), soit parce qu'il s'échange sur les marchés extérieurs (avoirs locaux des sociétés multinationales, par exemple). En outre, la compétitivité des marchés des changes étrangers peut se trouver sérieusement compromise du fait de la présence d'un petit nombre d'institutions financières privées, généralement

affiliées à un réseau international, qui dominent les échanges.

Quel que soit leur degré de développement, les pays sont davantage concernés par la libéralisation des marchés des produits. On s'est peu préoccupé de l'enchaînement des mesures de libéralisation du marché intérieur, l'accent ayant principalement porté sur la libéralisation des relations économiques avec le reste du monde. Mais des mesures de libéralisation s'imposent sur les principaux marchés intérieurs si l'on veut que les incitations à la croissance des exportations puissent modifier la structure de la production. Si l'on ne commence pas par stimuler l'accroissement des exportations, la libéralisation des échanges exercera une pression insupportable sur les réserves de devises et le processus ne pourra se poursuivre jusqu'à son terme. Cela dit, l'accroissement de la production exportable exige que l'on augmente au préalable les importations de certains facteurs de production essentiels.

L'analyse de la FAO a révélé de forts contrastes dans la gestion des mesures de libéralisation des échanges commerciaux. Au Kenya, par exemple, la libéralisation des échanges constituait l'élément clef du premier PAS, mais les besoins connexes en devises étaient tels qu'ils en devinrent rapidement insupportables et qu'il fallut renoncer à la libéralisation. Le Ghana, en revanche, adopta pour l'affectation des devises — compte tenu des disponibilités — un système d'adjudication; le nombre des biens admis aux enchères augmenta progressivement, de pair avec l'augmentation des disponibilités de devises.

L'objet de l'ajustement étant une réaffectation des ressources, l'élasticité des facteurs doit faire partie intégrante du processus général de libéralisation. Quant aux marchés du travail, cette élasticité semble exister un peu partout dans les pays en développement et n'exiger aucun ajustement. Dans les années 80, les salaires réels en Afrique, en Asie et en Amérique latine étaient caractérisés par une élasticité orientée à la baisse, parfois à un degré extraordinaire¹⁸.

L'enchaînement des mesures de libéralisation agricole

Vu l'impérieuse nécessité de disposer de devises étrangères, et étant donné que le secteur agricole est, entre tous, celui qui peut rapporter le plus de devises aux économies à faibles revenus, il importe de stimuler la production agricole dès le lancement du programme de réformes. Cela implique que les mesures de stabilisation tiendront dûment compte des besoins en ressources du secteur. Si le secteur agricole est celui dont dépend au

¹⁷ S. Edwards, «Sequencing and economic liberalization in developing countries», in *Finance and Development*, 24(1), 1987.

¹⁸ Pour l'Afrique, voir V. Jamal et J. Weeks, *Rural-urban income trends in sub-Saharan Africa*, World Employment Programme Working Paper Series No. 18, Labour Market and Employment Planning Section, Genève, 1987.



premier chef l'accroissement des exportations, il convient de recenser les sous-secteurs où les conditions favorisent un accroissement de production rapide et d'éliminer les obstacles qui l'entravent. Ainsi, l'augmentation des prix intérieurs résultant de la dévaluation devra, pour une bonne part, être répercutée sur les producteurs et s'accompagner d'autres mesures permettant au secteur agricole (exportations) de faire face à l'augmentation des prix. En même temps, le rationnement du crédit — autre élément clef de la phase de stabilisation — doit être judicieusement administré pour ne pas gêner l'investissement privé.

Si les hypothèses relatives à la réforme du secteur agricole sont avérées, les retombées escomptées devraient être ressenties assez rapidement; elles précèderaient, dans l'enchaînement des mesures, la libéralisation des échanges. Les études de la FAO suggèrent cependant que la libéralisation de l'agriculture n'a pas toujours bénéficié de la priorité souhaitable. Au Kenya, aucune réforme du secteur agricole n'était prévue au titre du premier PAS; et au Malawi, le programme d'ajustement portait principalement sur le sous-secteur des petits exploitants, quand bien même ses apports en devises étaient infimes.

Dans la pratique, on ne pourra tirer avantage de la libéralisation et de la présence accrue du secteur privé sur les marchés des intrants et des produits agricoles, que si, comme nous l'avancions ci-dessus, les marchés financiers intérieurs sont suffisamment développés. En fait, la nécessité d'améliorer l'intermédiation financière a été relativement négligée dans les programmes d'ajustement. En ayant pris conscience, la Banque mondiale donne désormais une importance nouvelle aux réformes financières dans les derniers programmes PAS lancés en Afrique de l'Ouest. Mais en termes d'enchaînement optimal des mesures, cette prise de conscience ne suffit pas, vu le temps nécessaire à l'instauration de certaines des réformes financières préconisées. Dans l'intervalle, on peut s'attendre que le manque de ressources empêchera les opérateurs privés de réagir favorablement aux nouveaux régimes d'incitation instaurés en Afrique.

Sur la base de ce qui précède, on peut formuler comme suit l'enchaînement des mesures¹⁹. En premier lieu, relâchement des contrôles pesant sur l'importation des intrants indispensables à l'accroissement de la production. Deuxièmement, dévaluation aux fins d'établir un taux de change concurrentiel, ce qui suppose l'adoption simultanée de restrictions dans les domaines monétaire et budgétaire, pour juguler l'inflation et muer la dévaluation nominale en une dévaluation de fait. Troisièmement, affectation de devises à la restauration et

à l'entretien de l'infrastructure nécessaire à l'accroissement de production. Quatrièmement, lancement de mesures propres à amener les marchés du crédit à mieux réagir aux besoins des producteurs. Cinquièmement, stimulation de la production agricole par une diminution des interventions de l'Etat sur les marchés. La sixième phase du processus est celle de la libéralisation des échanges; elle est, le cas échéant, suivie d'un relâchement des contrôles sur les mouvements de capitaux extérieurs. Notons que les première et deuxième phases requièrent, soit l'existence de réserves de devises (vœu pieux, hélas peu plausible), soit un influx précoce d'aide étrangère.

La composition des exportations: une théorie illusoire

L'élément capital dans l'enchaînement des mesures de libéralisation, c'est la réduction des entraves commerciales et la baisse de la dévaluation. Celle-ci a pour rôle de stimuler la production de marchandises exportables. On s'est cependant interrogé sur la véracité de l'assertion selon laquelle la dévaluation — même soutenue en termes réels — peut sérieusement augmenter les volumes exportés. L'une des principales critiques formulées porte sur «l'illusion de la composition» et se fonde sur les contraintes pesant sur la demande: dans le cas où plusieurs pays produisant la même marchandise adopteraient conjointement une stratégie d'ajustement structurel axée sur les exportations, les marchés seraient incapables d'absorber ce volume accru d'exportations, à moins qu'on ne diminuât sérieusement le prix de ce produit²⁰. Ce qui est vrai d'un pays, argue-t-on, ne le sera pas forcément de plusieurs pris ensemble (voir encadré 3.5). On craint — indépendamment des contraintes qui pèsent sur l'offre — que le secteur agricole n'ait qu'une capacité de réaction limitée, surtout à court terme, face aux changements intervenus dans la structure des incitations.

Les chances de voir une vague de dévaluations se solder par des gains minimes — voire négatifs — pour l'ensemble des pays qui auraient dévalué leur monnaie dépendent de plusieurs facteurs: 1) taux de croissance de la demande mondiale pour chaque produit; 2) élasticité de la demande mondiale quant au prix de chaque produit; 3) parts de marché détenues par les pays qui dévaluent; et 4) réaction des pays face au rétrécissement de leur part des marchés d'exportation.

La promotion des exportations se trouve évidemment facilitée si la demande mondiale est raisonnablement soutenue. Au cours des années 80, ce ne fut pas le cas pour plusieurs produits agricoles cruciaux pour les pays en développement. Les taux de croissance annuels de la demande mondiale ont été, pour la période 1980-1990,

¹⁹ L'enchaînement ici décrit est une version modifiée de celui que décrivait J. Williamson dans «Discussion on Session One: Bank-Fund Papers», in *Growth-oriented adjustment programmes*, V. Corbo, M. Goldstein et M. Khan (éds), FMI et Banque mondiale, Washington, 1987.

²⁰ Voir, par exemple, J.N. Bhagwati, «Export promoting trade strategy: issues and evidence», in *OECD Research Observer*, 3(1), 1988; et Fishlow, *op. cit.*



de 1,6 pour cent pour le café et le cacao, de 0,7 pour cent pour les bananes, et de 1,7 pour cent pour le coton²¹. Et de fait, l'un des problèmes que les pays en développement d'Afrique ont eu à résoudre dans leurs tentatives d'ajustement structurel a été de mettre fin à la baisse de leur part du marché, celle-ci ne croissant que très lentement dans le meilleur des cas. Dans un tel cas, stabiliser sa part de marché serait le signe d'un succès dans la promotion des exportations. Une libéralisation des importations agricoles dans les pays importateurs — le plus souvent de grands pays développés — aiderait à l'élargissement des marchés, même si la demande ne croissait que faiblement. L'élimination des tarifs douaniers qui entravent les tentatives de diversification vers les agro-industries stimulerait aussi l'ensemble des exportations des pays en développement.

On ne saurait assez insister sur le fait que les marchés d'exportation qui intéressent les pays en développement assurent mal la répartition des contingentements. Bien au contraire, ils sont fréquemment caractérisés par de graves distorsions découlant des politiques protectionnistes appliquées, notamment dans les pays développés.

La faible élasticité-prix de la demande de nombreux

produits agricoles est au cœur même du débat sur le caractère illusoire de la composition des exportations. L'élasticité des prix de plusieurs produits tropicaux exportés en grandes quantités, comme le thé, le cacao et le café, est plutôt faible. Une fois de plus, le protectionnisme joue un rôle important puisqu'il peut réduire à néant les avantages d'une élasticité élevée, telle, par exemple, celle qui caractérise les produits horticoles. Pendant les années 80, les producteurs d'Amérique centrale avaient été encouragés par des accords commerciaux bilatéraux à exporter des fleurs ornementales, au prix élevé et aux revenus élastiques; mais ils pâtirent par la suite de restrictions commerciales.

L'illusion de la composition peut continuer à prévaloir dans le cas de produits dont un petit nombre de pays détient une grande part du marché, et si, dans le même temps, ces produits comptent pour beaucoup dans les rentrées de devises. Le tableau 3.2 expose la situation des trois grands groupes de pays en développement exportateurs: l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Asie. Vers le milieu des années 80, seuls le cacao (Afrique), le café (Afrique et Amérique du Sud) et le coton (Afrique et Asie) satisfaisaient aux deux critères. En d'autres termes, ces régions possédaient une part importante du marché mondial de ces produits, et ceux-ci représentaient une fraction importante des exportations agricoles de la

²¹ *Projections FAO relatives aux produits agricoles 1990*, Etude FAO: développement économique et social, n° 62, 1986.

ENCADRÉ 3.5

La composition des exportations: une théorie illusoire

Affirmer que la notion de composition des exportations est illusoire, c'est partir du postulat que les exportations des pays en développement — notamment mais pas exclusivement celles de l'Afrique — se limitent à un très petit nombre de produits agricoles de base. Ainsi, le café, le cacao et le thé ont représenté 61 pour cent des exportations agricoles de l'Afrique au sud du Sahara pendant la période 1981-1984¹.

L'argument vaut, en principe, pour toutes les exportations, mais on estime généralement que le secteur manufacturier est moins concerné, du fait d'une plus grande différenciation des produits. La composition des exportations des pays importateurs de pétrole à revenus moyens a été radicalement modifiée:

entre 1960 et 1981, la part des produits manufacturés est passée de 17 à 59 pour cent, les produits de base autres que l'énergie représentant désormais bien moins de 50 pour cent du total. Dans les pays à faibles revenus (sauf l'Inde et la Chine), les produits primaires comptaient pour 91 pour cent du revenu total des exportations en 1981 (ce qui constituait une baisse abrupte puisqu'en 1960 ils représentaient 95 pour cent de ce total). La baisse relative des produits de base non pétroliers dans les exportations des pays en développement témoigne d'une diversification qui devrait les rendre moins vulnérables à la théorie illusoire de la composition. Il convient cependant de se montrer prudent car les produits manufacturés ne sont pas à l'abri d'une saturation des marchés mondiaux. Selon certains critères, les textiles, par exemple, sont une marchandise très différenciée; cependant, si tous les pays exportateurs de textiles dévaluaient leur monnaie en même temps, il n'est pas sûr que les prix *ex post* de la demande globale en textiles

¹ Une bonne part des arguments ci-dessus est tirée de l'étude de G. Koester, H. Schafer et A. Valdés, «External demand constraints for agricultural exports: an impediment to structural adjustment policies in Sub-Saharan Africa», *Food Policy*, août 1989.



région. L'huile d'arachide et le sisal ne jouaient, en ce sens, qu'un rôle marginal. Certains produits satisfaisaient au premier critère, mais pas au second. Ainsi, l'Afrique détenait, entre 1985 et 1987, 68 pour cent des parts du marché mondial des amandes de palmiste, mais les recettes tirées de ces exportations ne représentaient ces années-là que 0,1 pour cent à peine du total de ses exportations agricoles.

Confrontés à la baisse de prix que provoque une augmentation de l'offre, les pays concurrents peuvent réagir de deux façons. Ils peuvent tenter de conserver leur part du marché, ou bien diversifier leurs exportations et quitter tel marché particulier. Au cours des dernières années, plusieurs pays en développement ont réussi à diversifier l'éventail de leurs exportations; certains sont même parvenus à pénétrer sur le marché des produits manufacturés.

Envisagé sous l'angle des parts de marché et de l'importance des exportations, l'argument qui juge fallacieuse la théorie de la composition des exportations ne vaut que pour le cacao et, peut-être, pour le café. Le pire danger qui guette les pays soucieux d'ajustement dans leurs tentatives d'accroissement des exportations agricoles provient sans doute de la concurrence accrue des pays qui ont fortement investi dans la production de nouvelles récoltes vivrières et les installations de trans-

formation ou de traitement. Ces investissements n'augmentent pas seulement l'offre, ils abaissent aussi les coûts de production. Tant que le revenu marginal n'est pas négatif, un pays a peut-être intérêt à continuer d'accroître le volume des exportations de ce produit. Cependant, il deviendra peut-être nécessaire de subventionner — implicitement ou explicitement — les exportations pour encourager les producteurs à continuer de produire, même si les prix ont chuté.

Le fait que les programmes d'ajustement structurel dépendent grandement de la dévaluation pose à la communauté internationale le problème plus général de la «composition». Il s'agit de savoir dans quelle mesure l'adoption par les pays en développement d'une stratégie commune axée sur les exportations (implicite dans les programmes à financement multilatéral) permettra d'apporter des solutions collectives aux problèmes du développement. D'après les derniers chiffres communiqués par la Banque mondiale, les exportations des pays à moyens et à faibles revenus ont crû en termes réels de 5 et de 7 pour cent respectivement, en moyenne, entre 1982 et 1988²². Il est amplement prouvé que ces taux

²² Banque mondiale, *World Development Report 1986*, p. 158. Washington, 1986; Banque mondiale, *World Development Report 1989*, p. 150. Washington, 1989.

feraient preuve d'une grande élasticité, vu, notamment, le protectionnisme pratiqué par les pays développés.

Un exemple hypothétique permet d'illustrer l'origine de «l'illusion». Supposons que 10 pays dévaluent simultanément leur monnaie et que, de ce fait, les producteurs soient poussés à accroître leur production de 10 pour cent dans chacun de ces pays. On peut imaginer deux situations. Dans le premier cas, chacun des 10 pays exporte un produit *différent* de ceux qu'exportent les neuf autres pays, et chacun compte pour un dixième du marché mondial de ce produit. Chaque pays n'augmenterait alors que de 1 pour cent (10 pour cent de 10 pour cent) l'offre mondiale de ce produit. Dans ce cas, si la demande restait inchangée, on pourrait escompter une légère baisse du prix mondial de chacun de ces produits; les producteurs — même si cette baisse se répercutait sur leur production — n'en seraient pas moins contents d'avoir augmenté leur production de 10 pour cent.

Supposons maintenant que chaque pays exporte le *même* produit. Un accroissement de production de 10 pour cent dans chacun des pays accroîtrait de 10 pour cent l'offre mondiale. Au pire des cas (du point de vue de l'exportateur), les prix mondiaux chuteraient et diminueraient, de ce fait, le total des recettes tirées des exportations, de sorte qu'une dévaluation collective irait à l'encontre des intérêts des producteurs (la demande, dans ce cas, étant qualifiée d'«inélastique»). Hypothèse moins dramatique mais néanmoins alarmante: le volume total des exportations augmenterait, mais la baisse de prix répercutée sur les producteurs les pousserait à freiner leur accroissement de production, du fait que les prix auraient chuté par rapport aux coûts. Dans un tel cas, même si la demande était «élastique» (les recettes tirées des exportations augmentent alors que les prix baissent), il se pourrait que l'accroissement de valeur net des exportations soit dérisoire une fois que tous les producteurs auraient procédé aux ajuste-

ments nécessaires et que les cours mondiaux auraient atteint un nouvel équilibre. Quant à la seconde situation possible, elle se caractérise par ce que l'on pourrait appeler «l'illusion relative à la composition des exportations»: si tous les producteurs tentaient, chacun pour son propre compte, d'augmenter leur production de 10 pour cent, ils découvriraient au bout du compte que, du fait de la chute des cours mondiaux, ils n'auraient augmenté leurs recettes que de moins de 10 pour cent.

TABLEAU 3.2 Parts régionales des exportations mondiales de certains produits choisis, et part représentée par ces produits dans la valeur des exportations agricoles de la région, 1985-1987

Produit	Exportations mondiales (millions de dollars)	Parts des régions dans les exportations mondiales			Part du produit dans les exportations agricoles de la région		
		Afrique	Amérique du Sud	Asie	Afrique	Amérique du Sud	Asie
		(pourcentage)					
Fèves de cacao	3 008	62	14	12	16	2	1
Café	12 307	21	38	10	22	25	4
Thé	2 194	15	2	68	3	0,2	4
Palmistes	16	68	9	15	0,1	—	—
Arachides	564	7	11	41	0,4	0,3	0,7
Huile d'arachide	242	28	22	23	0,6	0,3	0,1
Coton	5 992	18	5	25	9	2	4
Tabac	3 963	11	13	17	4	3	2
Sisal	57	38	44	4	0,2	0,1	—

Source: *Annuaire FAO du commerce 1987*, vol. 41, FAO, Rome, 1988. Adapté de Koester, Schafer et Valdés, *op. cit.* (tableau 2).

d'accroissement des exportations atteints par les pays en développement au cours de la plus longue période de croissance depuis la guerre ne suffisent pas (sauf dans un petit nombre de pays d'Asie) à assurer le service de la dette et à élever le revenu par habitant. Il est peu probable que les années 90 soient plus favorables que les années 80 aux exportations des pays en développement. La croissance des pays de l'OCDE ne semblait pas devoir dépasser la moyenne pendant la phase d'expansion soutenue des années 80, de sorte que la demande ne devrait pas augmenter. A ce stade, rien ne permet d'augurer que les marchandises des pays en développement bénéficieront d'un plus large accès aux marchés développés au cours des années 90. Chaque année cependant, un nombre croissant de pays en développement pâtissent de la subordination des prêts à la libéralisation des échanges.

La conjonction d'une croissance régulière des pays développés (sans aucune modification du protectionnisme) et des efforts d'exportation accrus d'un nombre croissant de pays en développement diminuerait peut-être les rentrées de devises tirées de l'ensemble des exportations des pays en développement. Dans ce cas, les efforts de libéralisation de ces pays pourraient déboucher sur une lutte permanente pour la redistribution des parts de marché. Ce serait en revenir à la situation des années 30, époque où les pays développés se livrèrent à une concurrence échevelée à la dévaluation, une politique dont on disait alors qu'elle consistait à «réduire son voisin à la mendicité». C'est précisément pour éviter des conflits si néfastes que les Nations Unies et leurs institutions spécialisées furent créées après la seconde guerre mondiale. Dans la recherche de cet objectif, les organisations multilatérales et l'ensemble des responsables du développement doivent analyser l'effet de la dévaluation sur le bien-être général des pays en développement. Si l'on dispose désormais des informations et des expertises nécessaires pour ce faire, il faut bien reconnaître que les efforts entrepris pour diffuser la politique de dévaluation dans l'ensemble du monde en développement se sont réduits jusqu'ici à de vagues formules d'encouragement. Le caractère falla-

cieux de la notion de «composition» des exportations suggère assurément que des arguments valides dans un pays ne le sont pas forcément pour un ensemble de pays, pris collectivement.



PROBLÈMES SOCIAUX LIÉS AUX PROGRAMMES D'AJUSTEMENT

Acheteurs et vendeurs de denrées alimentaires

Les programmes d'ajustement structurel cherchent à réaffecter les ressources et, ce faisant, redistribuer les revenus. L'effet de cette redistribution est très controversé: si, pour les uns, elle atténue les inégalités, pour les autres, au contraire, elle les aggrave. Quant à son impact sur les populations les plus démunies, il fait, lui aussi, l'objet de controverses passionnées. Cette section se propose de passer en revue les conséquences de l'ajustement sur les pauvres du milieu rural, qui constituent la grande majorité des pauvres dans les pays à faibles revenus. En l'absence de données systématiques, on se gardera de généraliser. On subdivisera, pour commencer, la population en fonction des politiques évoquées ci-dessus.

L'un des objectifs centraux de l'ajustement est d'élever la rentabilité des produits exportables, ce qui, si l'on y parvient, implique généralement une augmentation du prix des denrées alimentaires exportables par rapport à l'ensemble des prix (mais pas forcément par rapport aux autres produits exportés). D'aucuns prétendent que l'enchérissement relatif du prix des produits alimentaires, explicitement préconisé par certains programmes d'ajustement, a un effet bénéfique sur la répartition des revenus, dans la mesure où la plupart des pauvres vivent en milieu rural et où la production d'aliments constitue leur principale activité économique.

Cet argument suggère une importante question: toutes choses égales, l'enchérissement des prix alimentaires améliore-t-il ou aggrave-t-il le sort des gens? En termes d'impact direct sur le bien-être des populations, c'est sans doute là la plus grave question d'orientation politique qui se pose aux gouvernements. L'enchérissement des produits comestibles a pour conséquence première d'élever les revenus réels des vendeurs nets de denrées alimentaires et de diminuer celui des acheteurs nets. Même si les conséquences ultérieures (instauration d'un «équilibre général» impliquant, notamment, la répercussion des augmentations de revenus sur la production, la multiplication des possibilités d'emploi et l'augmentation réelle des salaires) atténuent cet effet, elles ne peuvent pour autant l'annuler si les prix alimentaires augmentent réellement par rapport aux autres prix²³. Ainsi, dans un pays où le gros de la population peut être considéré comme producteur net de produits alimentaires, une augmentation du coût des denrées comestibles est bénéfique pour la majorité, et vice versa.

Dans un scénario d'ajustement réussi, le conflit entre acheteurs et vendeurs de produits alimentaires n'est pas

inéluçtable. Des incitations agricoles bien conçues et des circuits de commercialisation efficaces peuvent stimuler l'accroissement de la productivité et de la production, d'où une baisse des prix qui ne nuit ni aux revenus des producteurs, ni aux intérêts des consommateurs. Cette discussion ne porte cependant que sur les premiers effets de l'enchérissement des prix alimentaires quand ceux-ci augmentent plus vite que les autres prix, mais elle ne tient pas compte des conséquences ultérieures.

Le tableau 3.3 fournit des estimations de la proportion d'acheteurs nets d'aliments dans 65 pays (divisés en quatre régions) en 1970, 1975 et 1985. L'acheteur net de denrées alimentaires est, selon une définition un peu simpliste, toute personne qui ne travaille pas dans l'agriculture. Ces pourcentages constituent donc une sous-estimation, dans la mesure où ils partent de l'hypothèse que tous les ménages ruraux sont au moins autosuffisants sur le plan alimentaire. Mais ce n'est pas forcément le cas en Amérique latine ou dans certaines régions d'Asie. Les chiffres du tableau 3.3 révèlent un changement frappant: en 1970, 20 seulement des 65 pays avaient une majorité non agricole; mais en 1985, ils étaient 31. Vu la sous-estimation inhérente à ce calcul, on peut raisonnablement supposer que dans plus de la moitié des pays, les acheteurs nets de produits alimentaires étaient en majorité vers le milieu des années 80. A cette époque, seule l'Afrique au sud du Sahara restait majoritairement agricole, Maurice constituant la seule exception de la région²⁴. Même dans cette région, cependant, la population non agricole franchira la barre des 50 pour cent dans plusieurs pays figurant dans le tableau, à commencer, sans doute, par le Nigéria, le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Cameroun.

Le tableau 3.3 indique que pour la majorité des pays en développement autres que les pays au sud du Sahara, l'augmentation du prix des produits alimentaires aggravera, au moins au début, le sort des populations si les autres facteurs demeurent inchangés. En outre, il y a de soi que dans ces pays l'augmentation du prix des aliments pénalise davantage les pauvres que les autres.

Il existe cependant plusieurs façons d'atténuer ces effets. Tout d'abord, l'enchérissement des prix alimentaires peut permettre d'augmenter les salaires et/ou de multiplier les emplois dans le secteur vivrier, d'où un transfert des revenus aux acheteurs nets. Cet effet reste probablement circonscrit aux populations rurales mentionnées au tableau 3.3, vu qu'une bonne partie de la main-d'œuvre agricole de l'Amérique latine et de l'Asie est constituée de familles classées comme acheteurs

²³ P. Hazel, *Agricultural growth linkages and the alleviation of rural poverty*, Cornell University Press, New York, 1987.

²⁴ Une analyse plus détaillée suggère que les pauvres de l'Afrique au sud du Sahara ne sont pas producteurs nets d'aliments dans la mesure où le tableau 3.3 le suggère. Voir M.T. Weber *et al.*, «Enforcing food security decisions in Africa: empirical analysis and policy dialogue», in *American Journal of Agricultural Economics*, 70(5), 1988.

TABLEAU 3.3 Population non agricole en pourcentage de la population totale (acheteurs nets de produits alimentaires) en 1970, 1980 et 1985¹

Région	Nombre de pays	Acheteurs nets de produits alimentaires ²			Nombre de pays où les acheteurs nets dépassent 50 pour cent du total		
		1970	1980	1985 (pourcentage)	1970	1980	1985
Proche-Orient et Afrique du Nord	9	49,1	61,3	65,2	4	7	8
Asie	8	40,4	47,6	51,2	1	3	5
Amérique latine et Caraïbes	20	58,1	65,0	67,8	13	16	17
Afrique au sud du Sahara	28	18,3	23,9	26,4	1	1	1
	65	37,2	44,5	48,7	19	27	31

Source: FAO.

¹ Les 65 pays de cet échantillon sont traités dans la seconde partie du chapitre 3 (tableau 3.5).

² Moyenne simple des pourcentages nationaux.

nets de produits alimentaires (micro-exploitations ou *minifundistas*).

Autre élément de mitigation: la possibilité de voir l'enchérissement des produits alimentaires stimuler à court terme l'investissement et l'innovation technique, lesquels, à long terme, permettront d'abaisser le coût de ces produits. L'expérience suggère que dans la plupart des pays en développement, l'offre alimentaire se caractérise par une certaine élasticité-prix de la demande, mais l'offre n'augmente pas du fait de la hausse des prix et l'on reste dans l'expectative. Il faudrait s'assurer que le programme d'ajustement qui introduit une hausse des prix ne réduit pas les dépenses publiques et ne restreint pas le crédit, de manière que l'offre puisse réagir de la façon souhaitée à moyen et à long terme. Même si, au bout du compte, l'offre finit par réagir favorablement, il n'en faut pas moins passer d'abord par une période de transition où le prix des aliments reste élevé, ce qui pénalise les pauvres dans la plupart des pays autres que ceux du Sahel. C'est pourquoi, il convient d'adopter pendant cette période de transition des mesures de soutien aux plus défavorisés, et de le faire avec la même conviction et le même zèle qu'on met à libéraliser les marchés ou à prôner l'austérité budgétaire. On pourrait, entre autres mesures, adopter des programmes qui utilisent l'aide alimentaire pour toucher les ménages et les groupes les plus vulnérables, en milieu rural comme en milieu urbain. En tous cas, il ne faut pas se leurrer sur l'effet d'une baisse des prix des produits alimentaires: à court terme, cette baisse aggravera forcément le sort des plus démunis.

Quant à l'impact d'une hausse des prix alimentaires sur la nutrition, on peut partiellement compenser la diminution de la consommation en remplaçant les nutriments onéreux par d'autres qui le sont moins. Mais l'impact négatif d'ensemble n'en sera pas moins considérable si l'on omet — comme l'on peut s'y attendre — tels éléments nutritifs indispensables. D'autre part, dans la distribution des aliments au sein de la famille, le favoritisme lié au sexe et au droit d'aînesse peut aggraver les risques de malnutrition pour les membres les plus vulnérables de la famille — souvent de très jeunes filles²⁵. Dans certains cas, les politiques de permutation

des dépenses peuvent réduire la production intérieure de produits alimentaires, notamment lorsque le panachage des produits favorise les cultures d'exportation aux dépens des denrées de base. L'impact sur les disponibilités alimentaires du pays dépendra de la mesure dans laquelle les recettes supérieures tirées des exportations permettront d'augmenter les importations de denrées alimentaires.

En même temps, l'impact sur la sécurité alimentaire des ménages dépend du niveau des revenus tirés de l'exploitation familiale et de l'utilisation qu'on en fait. Toute étude de l'incidence des changements de prix sur la sécurité alimentaire doit tenir compte des différences intrafamiliales en matière de répartition des aliments. Les divers membres d'une même famille n'ont pas forcément les mêmes niveaux de vie. Même si l'on pratique, dans une certaine mesure, la mise en commun et le partage des ressources, ce n'est pas toujours le cas, et en temps de pénurie, les membres les plus vulnérables de la famille risquent bien plus de souffrances. Des recherches récentes prouvent que dans maintes circonstances — dans nombre de pays en développement comme dans les pays développés — les hommes tendent à conserver l'essentiel de leurs revenus et en usent à leur gré pour leurs dépenses personnelles et leurs loisirs, alors que les femmes utilisent presque exclusivement leurs revenus pour défrayer les dépenses collectives du ménage²⁶. Hommes et femmes ont souvent des priorités différentes en matière de dépenses, et ce sont les femmes qui, le plus souvent, approvisionnent le ménage, quand bien même ce sont elles qui ont le moins de ressources. Qui plus est, la répartition inégale des aliments au sein des familles suggère que, dans bien des cas, on aurait tort de juger du bien-être de chacun des membres d'une famille en ne prenant pour indicateur que le seul revenu familial.

²⁵ La consommation globale et la nutrition au foyer sont traitées dans une étude de la FAO de R. Gaiha, *Structural adjustment and rural poverty in developing countries*, FAO, Rome, 1989.

²⁶ J. Bruce et D. Dwyer (éd.), *A home divided: women and income in the Third World*, Stanford University Press, Stanford, 1988.



Ajustement structurel et populations pauvres des campagnes

Au cours des années 80, la poursuite et l'amplification du processus d'urbanisation et la baisse des revenus réels (notamment les salaires) ont diminué, dans bien des pays, la part de pauvreté — jusque-là disproportionnée — du secteur rural. Il n'en reste pas moins que, dans la majorité des pays en développement, la plupart des ménages pauvres vivent encore en milieu rural. On estime que la grande majorité des pauvres des campagnes vit dans des fermes, mais on ne dispose que d'informations très insuffisantes sur l'origine de leurs revenus (travail à la ferme ou activités rurales non agricoles). Cet exposé porte surtout sur les «exploitants pauvres», à la fois parce qu'ils sont les plus nombreux et dans l'hypothèse où les mesures qui visent à les aider stimuleront la croissance du secteur agricole tout entier; cela donnerait un effet de boule de neige qui permettrait d'élever également les revenus des pauvres de la campagne qui ne vivent pas de l'agriculture.

Dans la mesure de l'impact des programmes d'ajustement sur la répartition des aliments, les facteurs clés sont: les revenus réels des pauvres, le prix des produits agricoles (notamment alimentaires), et l'accès aux services publics et aux transferts²⁷. Il importe également de reconnaître l'hétérogénéité des pauvres ruraux, différenciés par le sexe et par l'âge, et parmi lesquels on trouve des petits exploitants, des gens sans terre, des nomades, des pasteurs et des pêcheurs. En outre, nombre de ménages pauvres tirent une bonne part de leurs revenus d'activités non agricoles. Néanmoins, ils pâtissent de maux communs: revenus modiques, accès insuffisant aux ressources productives et aux services publics, et vulnérabilité à un environnement hostile.

Les considérations qui précèdent suggèrent que l'impact réel des réformes politiques sur le bien-être des individus dépend d'un certain nombre de facteurs spécifiques, pouvant varier selon les pays, dont:

- i) la structure du secteur agricole: composition de la production (produits exportables ou non), rôle des femmes dans la production, schéma des avoirs (terres et autres actifs);
- ii) le panachage (producteurs nets et consommateurs nets d'aliments) de la population rurale. Tout semble indiquer que la majorité des ménages d'exploitants des

pays en développement sont des acheteurs nets de denrées alimentaires²⁸,

iii) le fonctionnement des marchés des facteurs, notamment celui du travail. Dans nombre de pays en développement, notamment dans l'Afrique au sud du Sahara, le marché de la main-d'œuvre est très fragmenté, et ce pour toute une série de raisons. Le coût élevé des transports peut provoquer une segmentation géographique, que viennent exacerber les barrières tribales qui freinent l'intégration. Face aux plantations et aux grandes exploitations dont la main-d'œuvre se compose de salariés réguliers, existe un secteur de petites exploitations fondé sur une main-d'œuvre familiale, mais qui embauche ou fournit une main-d'œuvre saisonnière. Au sein de chaque marché fragmenté, la spécialisation par sexe et par groupe d'âge sera plus ou moins prononcée²⁹.

Tout en sachant que les résultats seront déterminés par les spécificités locales, on peut néanmoins brosser un tableau général de l'impact probable à court terme des mesures sociales sur certaines couches de la population rurale (tableau 3.4)³⁰. Prenons d'abord les producteurs agricoles gérant leurs propres terres. A court terme, on s'attendrait que les producteurs de denrées commercialisables³¹ (notamment les cultures destinées à l'exportation ou au remplacement des importations) bénéficient de la hausse des prix relatifs de leur production, surtout du fait de la dévaluation — si celle-ci déclenche une dépréciation réelle de la monnaie — et de la suppression des taxes à l'exportation et des prélèvements effectués au titre de la stabilisation des prix. Mais il faudrait pour obtenir ce résultat que gouvernements et commerçants répercutent la hausse des prix sur les exploitants, ce qui n'est pas toujours le cas quand des organes paraétatiques servent d'intermédiaires sur les marchés. Mais d'autres facteurs peuvent également freiner l'essor des revenus agricoles: hausse des prix des intrants consécutive à la dévaluation, libéralisation des échanges, suppression des subventions aux facteurs de production, augmentation des risques quand les programmes de stabilisation sont démantelés, ce qui tempère les réactions de l'offre. Dans l'ensemble, les revenus réels de ces producteurs devraient augmenter, mais la

²⁷ P. Pinstup-Andersen, «The impact of macroeconomic adjustment: food security and nutrition», in *Structural adjustment and agriculture: theory and practice in Africa and Latin America*, S. Commander, ODI, Londres, 1989.

²⁸ A. de Janvry, E. Sadoulet et L. Wilcox, «Rural labour in Latin America», document de travail 10/6WP79 de l'OIT, Genève, juin 1986; M.T. Weber et al., «Informing food security decisions in Africa: empirical analysis and policy dialogue», in *American Journal of Agricultural Economics*, 70(5), 1988.

²⁹ L.D. Smith, *Agricultural labour markets and structural adjustment in sub-Saharan Africa*, FAO, Rome, 1990.

³⁰ Voir Commander, *op. cit.*; Azam et al., 1989; Norton, 1987; et Pinstup-Andersen, *op. cit.*

³¹ La classification des produits agricoles en produits exportables ou non, pour commodité qu'elle soit, ne saurait être appliquée rigoureusement dans la pratique. Les produits agricoles ne sont pas également «vendables»; en d'autres termes, leur commercialisation dépend de l'incidence des prix mondiaux sur les prix intérieurs. En outre, un produit non exportable peut remplacer un produit importé et/ou devenir exportable ou importable quand se modifie le rapport entre prix intérieurs et prix mondiaux.

TABLEAU 3.4 Impact probable à court terme des principales politiques sur les revenus du secteur rural

Catégorie	Pourcentage de pauvres	Majorité d'hommes ou de femmes	Principales politiques	Impact à court terme	Impact global
I. Producteurs de produits exportables			Dévaluation réelle	Positif	
<i>Exportations</i>	Faible	Hommes	Libéralisation des échanges	Positif	Positif
<i>Denrées locales</i>	Elevé	Femmes	Suppression des subventions	Négatif	
II. Producteurs de produits non exportables	Elevé	Femmes	Dévaluation réelle	Négatif	
			Suppression des subventions (notamment crédit)	Négatif	Négatif
III. Main-d'œuvre utilisée dans la production de:					
<i>Denrées exportables</i>	Elevé	—	(voir catégorie I)		Positif
<i>Denrées non exportables</i>	Elevé	—	(voir catégorie II)		Négatif
IV. Acheteurs nets de produits alimentaires	Elevé	—	(voir texte)		Négatif

Source: D'après Commander, 1989, *op. cit.*; Azam *et al.*, 1989; Norton, 1987; et Pinstrup-Andersen, 1989, *op. cit.*

mesure de cette augmentation dépend de la sensibilité de l'offre aux changements de prix et des contraintes exercées par les facteurs autres que les prix.

Inversement, du fait de la dévaluation et de l'élimination des distorsions de prix, les producteurs de produits non exportables subissent des pertes, dues à la fois à la chute du prix relatif de leur production et à l'augmentation des coûts de production. Fréquemment, la fraction du secteur des petits exploitants axée sur les marchés s'engage à la fois dans la production de denrées exportables et non exportables; l'impact net de ces productions varie selon que les gains réalisés d'un côté compensent ou pas les pertes subies de l'autre. La ventilation intrafamiliale des gains et des pertes peut avoir des incidences considérables sur le bien-être des membres de la famille, notamment sur leur état nutritionnel. Des difficultés particulières surgissent quand les hommes exercent un contrôle direct sur le revenu des cultures de rapport et sur la façon dont on le dépense, alors que les femmes sont forcées d'administrer les dépenses du ménage avec le seul revenu tiré des produits non exportables³². Il se peut, en outre, qu'une fraction de la communauté des petits exploitants vive dans des régions à infrastructure insuffisante ou dans des zones impropres à la production de denrées exportables; de ce fait, le processus d'ajustement ne les touchera guère.

Passant maintenant à l'impact sur les travailleurs agricoles, on peut, cette fois encore, tenter certaines généralisations, tout en se souvenant que le mauvais fonctionnement des marchés risque de compliquer la situation. Les changements qui affectent la main-d'œuvre reflètent ceux qui sont intervenus dans la production. L'emploi et les salaires augmentant, on s'attendrait que les travail-

leurs du secteur des produits exportables bénéficient de la hausse de la demande en main-d'œuvre; parallèlement, la demande en main-d'œuvre diminuerait dans le secteur des produits non exportables. Cependant, les politiques de réduction des dépenses qui font baisser la demande en main-d'œuvre non agricole peuvent déclencher une hausse de l'offre de main-d'œuvre dans les campagnes. Cette migration inverse ferait à son tour baisser le niveau des salaires en milieu rural. L'idéal pour les travailleurs agricoles serait d'avoir un emploi dans le secteur des produits exportables et que la hausse de la demande en main-d'œuvre dépasse l'amenuisement de l'emploi qui frappe d'autres secteurs de l'économie. Une fois de plus, la clef c'est la demande globale.

Les pauvres du milieu rural peuvent pâtir d'autres effets des changements intervenus dans le secteur non agricole. Quand des politiques baissières réduisent l'emploi dans le secteur non agricole, les transferts effectués sous forme d'envois de fonds (une importante source de revenus pour les pauvres des campagnes) diminuent. Cependant, une agriculture en expansion peut stimuler la croissance du secteur non agricole en raison des besoins en services de commercialisation, de transformation et de distribution. Chaque fois que ces biens et services pourront être dispensés localement, des revenus nouveaux viendront gonfler l'économie rurale, dont une partie parviendra peut-être aux petits exploitants pauvres et indépendants.

Ce qui précède peut donner l'impression que l'ajustement a sur la pauvreté des effets aléatoires, d'où une source d'inquiétude quant aux conséquences probables pour les pauvres. Il n'en est rien. Toutes les formules qui ont permis d'améliorer le sort des pauvres exigeaient qu'il n'y eût pas contraction de la demande globale, ni du niveau général de l'emploi et des revenus. Car,

³² Voir note 31.



chaque fois que cela s'est produit, il s'est ensuivi une contraction correspondante de la demande en marchandises produites par les pauvres, et les marchés du travail où ces pauvres avaient trouvé un emploi ont été engorgés par un afflux de nouveaux venus en quête de revenus. Les programmes d'ajustement structurel cherchent tous, sans exception, à restreindre la demande en réduisant le déficit budgétaire de l'Etat, mesure souvent liée à une baisse de la valeur réelle des dépenses du gouvernement. Quand la part du gouvernement dans la demande globale décline en termes réels, la demande totale en biens et services diminue aussi, à moins que le secteur privé ne vienne compenser cette baisse. A court terme, en raison de la hausse des taux d'intérêt découlant d'un resserrement de la politique monétaire, il ne semble pas que l'investissement puisse jouer ce rôle. Il s'agit donc de savoir si la demande à l'exportation réelle augmentera suffisamment pour compenser, à la fois, la baisse des dépenses du gouvernement et la chute des revenus et le chômage découlant de la libéralisation des échanges, ce qui expose les producteurs locaux à une concurrence plus féroce.

Outre l'effet d'une réduction des dépenses de l'Etat sur les revenus et l'emploi, il se produit aussi un impact direct sur la distribution des biens et services. L'expérience prouve qu'une baisse des subventions aux denrées alimentaires touche davantage les pauvres que les autres catégories de population³³. Dans ce cas, le ciblage de groupes spécifiques a permis de réduire le total des subventions tout en maintenant les aides allouées aux pauvres³⁴. Les réductions de dépenses dans les secteurs de la santé et de l'éducation frappent notoirement les pauvres, même si, dès le départ, ces services étaient dispensés sans véritable équité. Cette apparente contradiction tient au jeu des influences politiques, les prestations, pourtant bien modiques, offertes aux pauvres se trouvant davantage réduites que les autres. Qui plus est, les non-pauvres sont mieux placés pour s'adresser au secteur privé afin de retrouver un accès à la santé publique et à l'éducation. Une étude des expériences récentes indique que la réduction des programmes de santé publique peut avoir des conséquences désastreuses sur la mortalité des nourrissons et des enfants³⁵. Dans la mesure où le travail gratuit des femmes supplée à la réduction des services publics, elles ont moins de temps à consacrer à la production de récoltes vivrières; ou bien, elles allongent encore leur journée de travail,

avec toutes les conséquences nocives que cela peut avoir pour leur santé.

Soulager la pauvreté en milieu rural pour atténuer les effets de l'ajustement structurel

L'expérience acquise et le bon sens indiquent que, dans un premier temps, les programmes d'ajustement structurel aggravent souvent le sort des pauvres³⁶. L'ajustement structurel entrant dans sa seconde décennie, il est sans doute grand temps d'adopter, de pair avec les efforts entrepris pour éponger les déficits de comptes courants et les dépassements de coûts, des mesures directes de protection des pauvres.

Par nature, les PAS et les PIS se concentrent sur le secteur agricole monétisé, l'accent portant principalement sur la politique de fixation des prix. De ce fait, les mesures de régulation de l'offre évoquées jusqu'ici sont, dans le meilleur des cas, sans intérêt pour les nombreux exploitants engagés dans la production des denrées non exportables, car leur accès aux ressources (terre, eau, facteurs de production importés, transports et technologie appropriée) est très limité. C'est aussi dans ce groupe d'agriculteurs que l'on trouve le plus grand nombre de femmes.

Les programmes d'ajustement structurel furent conçus comme mesures temporaires et l'on n'accorda pas suffisamment d'attention, à l'époque, aux problèmes d'équité. L'expérience acquise indique maintenant que le processus de macro-ajustement est parfois long et semé d'embûches. A moins d'adopter des mesures énergiques, le danger subsiste de voir PAS et PIS (dans leur forme actuelle) encourager les gouvernements à concentrer l'essentiel des ressources sur l'agriculture commerciale, aux dépens du reste de la population rurale. Ce risque est particulièrement élevé dans les cas où le service de la dette exige des rentrées de devises.

Si l'on n'entend pas méconnaître ces problèmes de pauvreté et d'équité, il faut voir dans l'ajustement structurel l'un des éléments du développement économique, et non pas une formule de remplacement. Dans la mesure du possible, l'ajustement structurel doit adopter des politiques propres à encourager le développement économique dans son ensemble, en s'occupant tout particulièrement de permettre aux petits exploitants et aux pauvres de participer au processus.

Il faudrait, en particulier, opérer un changement de cap: plutôt que d'essayer de remédier après coup à l'aggravation de la pauvreté, mieux vaudrait reformuler d'emblée les programmes d'ajustement de manière que l'atténuation de la pauvreté devienne partie intégrante du processus d'ajustement. Cela exige en contrepartie qu'on protège les pauvres pendant la période de tran-

³³ Pinstrup-Andersen a constaté que la suppression des subventions aggravait sensiblement la répartition des revenus réels dans tous les pays étudiés (Sri Lanka, Thaïlande, Egypte et Nigéria).

³⁴ Conclusion tirée d'une étude réalisée en Egypte par H. Alderman et J. Von Braun, *Egypt: implications of alternative food subsidy policies in the 1980s*, International Food Policy Research Institute, Washington, 1985.

³⁵ Gaiha, *op. cit.* p. 57.

³⁶ Voir, par exemple, l'article de R. Jolly et A. Cornia (éds), «The impact of the world recession on children», in *World Development*, mars 1984, ainsi que plusieurs travaux du FISE.



sition, mais aussi à long terme³⁷. Cette conception est discutée plus avant dans la section suivante.

On peut néanmoins protéger les groupes qui ne retirent aucun avantage positif du processus d'ajustement structurel en ciblant les transferts de revenus ou de consommation. Quand les programmes d'ajustement parviennent à accélérer la croissance du secteur agricole, ils peuvent aider à soulager la pauvreté. Mais les groupes défavorisés doivent être impliqués dans la restructuration de la production et participer directement au processus d'ajustement. Car on ne saurait partir du postulat que les avantages qu'on en retire s'appliqueront automatiquement aux pauvres.

Le ciblage concerté des groupes défavorisés est d'autant plus important que tout prouve aujourd'hui que ce sont les femmes pauvres qui supportent l'essentiel du poids de l'ajustement. En leur qualité de ménagères responsables de l'alimentation et des soins familiaux, c'est à elles qu'il incombe d'utiliser au mieux les maigres ressources disponibles. Le coût invisible de l'ajustement, c'est le temps supplémentaire qu'il prend aux femmes; or, ce temps n'est pas comptabilisé, car l'on n'a pas encore procédé à la collecte systématique de données sur le travail non rémunéré des femmes. Les études disponibles prouvent que les femmes pauvres n'ont pas de temps libre; en fait, leur journée de travail est considérablement plus longue que celle des hommes³⁸.

Cœuvrer en faveur des pauvres exige: 1) que l'on augmente leurs revenus par le biais d'une réforme agraire; 2) que l'on améliore leur productivité en leur offrant un meilleur accès aux facteurs de production (engrais, irrigation, crédit, services de vulgarisation agricole); 3) que l'on multiplie les possibilités d'emploi pour ceux qui ne possèdent pas assez de terres en veillant au bon fonctionnement des marchés du travail, en adoptant les technologies appropriées et en lançant des campagnes spécifiques pour l'emploi; et 4) que l'on conserve les services éducatifs et sanitaires. Trop souvent, on applique des politiques de prix agricoles sans disposer de suffisamment d'informations, sans même savoir ce que sera — selon toute vraisemblance — la réaction de l'offre. En fait, les informations recueillies dans un pays sont fréquemment utilisées dans un autre.

L'un des problèmes les plus graves tient au fait que les PAS sont souvent mis en œuvre en temps de crise. Les gouvernements s'efforcent de réaliser le consensus pour pouvoir entreprendre leurs réformes; quant aux divers «groupes d'intérêts», ils se sentent injustement pénalisés. Ce climat n'est guère propice au lancement de réformes

dans l'intérêt des pauvres. D'aucuns avancent que le sort de ces pauvres eût été pire si le PAS n'avait pas été lancé puisque, tôt ou tard, une crise économique encore plus grave se fût produite. Mais les politiques visant à corriger les déséquilibres devraient être appliquées de façon à en minimiser les effets sociaux négatifs. Il convient d'exploiter, au contraire, le climat de réformes et d'ajustement pour améliorer le sort des pauvres tout en rectifiant les déséquilibres. C'est là un choix qui relève de la politique intérieure du pays, mais la communauté internationale peut aider en améliorant, à l'extérieur, l'environnement économique.

³⁷ On trouvera des indications utiles dans l'article de T. Addison et L. Demery, *The economies of rural poverty alleviation*, in Commander, *op. cit.*

³⁸ N. Heyser, *Economic crisis, household strategies and women's work in Southeast Asia*, Workshop on Economic Crisis, Household Strategies and Women's Work, Cornell University, 1988.



INCIDENCES DE L'AJUSTEMENT STRUCTUREL SUR L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE: RÔLE DE LA FAO

Les premières leçons qu'on peut tirer de 10 ans d'ajustement structurel

Les sections qui précèdent décrivent le contexte dans lequel les décideurs nationaux et les institutions de crédit ont été amenés à introduire, depuis le début des années 80, des réformes structurelles en profondeur. Pendant cette période, le déclin de la productivité économique, la baisse des recettes d'exportation et le coût du service de la dette ont été au centre des débats portant sur la façon de procéder aux ajustements économiques. Au cours de la dernière décennie, les pays ont adopté, l'un après l'autre, des politiques d'ajustement structurel et de stabilisation pour tenter de réaliser l'équilibre macro-économique en adaptant les dépenses publiques aux revenus nationaux, d'améliorer la répartition des ressources par le biais de politiques mieux axées sur les marchés, et d'instaurer une conjoncture propice à une croissance économique soutenue.

Les pays en développement ont eu recours à un large éventail d'instruments politiques pour atteindre ces objectifs de stabilisation et d'ajustement. Au cours de la dernière décennie, les réformes institutionnelles, les mesures de libéralisation des échanges et la réorientation des prix se sont généralisées. Les programmes mis en œuvre n'ont guère varié d'un pays à l'autre malgré une grande diversité de situations, d'où des résultats mitigés au terme de 10 ans d'ajustement. Les réalisations de chaque pays ont été tributaires de divers facteurs internes ou externes. Au nombre des facteurs internes figurent l'importance donnée à certains objectifs, le choix des moyens politiques, la nature et l'ampleur des déséquilibres et des distorsions économiques et l'acceptabilité politique des orientations choisies. Au nombre des facteurs externes, on relève, à différentes époques, la détérioration des termes de l'échange, la montée des protectionnismes, la hausse sans précédent des taux d'intérêt, le déclin des marchés dû à la récession qui frappait les pays industrialisés, ainsi que tels autres événements échappant au contrôle des gouvernements, notamment des sécheresses prolongées. En fait, le bilan des années 80 montre clairement que des facteurs extérieurs peuvent, à eux seuls, faire dérailler le processus d'ajustement.

Si l'ajustement économique donne souvent des résultats particuliers à chaque pays et qui tiennent à son contexte spécifique, on peut néanmoins en tirer certains enseignements de caractère général, précieux pour les institutions de crédit et les pays en développement. Il est désormais admis que la stabilisation et l'ajustement

structurel sont des processus complexes, de longue haleine, dont on ne peut attendre de résultats qu'au bout de plusieurs années. Le processus est encore plus difficile lorsque les problèmes d'ajustement ont été trop longtemps ignorés et lorsque les déséquilibres ont atteint un niveau tel que le processus d'ajustement devient long et laborieux. On sait aussi que les politiques de stabilisation ne sauraient suffire, à elles seules, à stimuler la croissance et le développement économiques. Même les changements d'orientation macro-économiques associés à l'ajustement structurel et aux réformes sectorielles se sont jusqu'à présent avérés insuffisants dans bien des cas. Les décideurs ont tenté d'améliorer les procédures de mise en œuvre et adopté des mesures novatrices qui n'avaient pas été envisagées à l'origine; en outre, ils ont tiré deux importantes leçons de ces expériences.

Premièrement, vers le milieu des années 80, les programmes d'ajustement ont accordé plus d'importance aux problèmes de mise en œuvre et mis l'accent sur ce que la Banque mondiale appelle «une série de politiques réalistes bien définies, de préférence à des programmes de réforme généraux et rapides»³⁹. Pendant cette période, les institutions de crédit ont commencé à débloquer des fonds — à titre de prêts à l'ajustement — pour l'assistance technique, aux fins de former des cadres de gestion, de mieux définir la façon dont le secteur public pouvait promouvoir les activités du secteur privé et d'instaurer la confiance dans une structure économique à évolution rapide.

Deuxièmement, les difficultés, les problèmes sociaux et le stress économique découlant de l'ajustement structurel sont désormais mieux évalués et compris. Il est maintenant admis que le processus d'ajustement structurel a eu, dans le passé, des incidences négatives sur le «secteur chroniquement pauvre» et même engendré un «nouveau secteur pauvre», et que le fardeau de l'ajustement pesait de façon disproportionnée sur des catégories de population rurale déjà défavorisées, notamment les femmes, les groupes à faible revenu et les petits exploitants. Les PAS récents ont fait des questions sociales un objectif fondamental des programmes d'ajustement, pas seulement pour des motifs d'équité ou en vertu de considérations humanitaires, mais parce qu'on a tardivement pris conscience du fait que la détérioration des conditions de vie avait un impact inégal sur la croissance économique et la réussite globale du programme.

Des efforts particuliers sont désormais déployés pour minimiser les effets des réformes sur les pauvres et aborder directement les dimensions sociales des programmes d'ajustement. Ainsi, le programme «Dimensions sociales des projets d'ajustement» de la Banque

³⁹ P. Nicholas, *The World Bank's lending for adjustment*, Banque mondiale, Washington, 1988.



mondiale cherche à trouver l'exact panachage et l'enchaînement optimal des mesures d'ajustement qui permettraient d'atteindre un double objectif: croissance économique soutenue et recul de la pauvreté. Le PNUD et d'autres institutions du système de l'ONU, dont la FAO, sont en passe d'introduire, eux aussi, un programme permettant d'apprécier l'évolution des conditions de vie au cours du processus d'ajustement; ce programme prévoit notamment quatre monographies (études de cas) nationales. Les pays ont eux-mêmes expérimenté différentes formules politiques conçues pour effectuer l'ajustement tout en minimisant les conséquences défavorables. Au nombre de ces expériences figurent le PAMSCAD du Ghana et l'African Alternative Framework to Structural Adjustment Programmes for Socio-Economic Recovery and Transformation (AAF-SAP) lancé par la Commission économique pour l'Afrique en 1989.

L'expérience des années 80 a montré que, pour beaucoup de pays, la réalisation des objectifs d'ajustement souhaités (reprise économique, croissance économique soutenue et développement à long terme) dépendait essentiellement d'une solution viable au problème de la dette. A ce jour, en dépit de nombreuses initiatives, négociations et propositions d'allègement, et malgré les efforts paralysants parfois entrepris par les pays endettés pour tenter de rétablir l'équilibre économique tout en remboursant leurs dettes, on a enregistré peu de progrès dans la voie de l'amenuisement de la dette, ou même celui des intérêts. De nombreux pays en développement se sont mués, chaque jour davantage, en exportateurs nets de capitaux vers les pays bailleurs de fonds, pour la plupart des pays industrialisés.

De plus en plus, on s'accorde à penser que les divers programmes d'allègement de la dette devraient être définis dans un cadre politique élargi qui instaurerait un authentique partenariat entre pays industrialisés et pays en développement endettés et prévoirait la répartition équitable du fardeau que représentent l'endettement élevé et le remboursement de la dette. Comparées à celles des secteurs financiers des pays industrialisés, les pertes des pays endettés sont disproportionnées, qu'il s'agisse de défaut de remboursement, de réduction ou de remise de la dette.

De même, les efforts de remboursement fondés sur des politiques d'ajustement se sont faits à sens unique. Si beaucoup de nations débitrices ont entrepris des réformes politiques difficiles, les principaux pays industriels ont montré peu d'empressement à réduire leurs propres déséquilibres macro-économiques, à ouvrir leurs marchés aux exportations des pays débiteurs ou à alléger la charge des intérêts en remettant une partie de la dette. Au cours de la dernière décennie, de nombreux pays industrialisés ont, en fait, élevé leurs barrières non tarifaires. Les pays développés pourraient aussi s'employer à mieux expliquer à leurs opinions publiques la convergence d'intérêts entre nations débitrices et crédi-

trices. Cela ne dispense pas les pays débiteurs de l'obligation de poursuivre des réformes et des ajustements tout en recherchant les formules qui permettraient d'entreprendre des actions collectives coordonnées, susceptibles de renforcer leur position dans les négociations intragouvernementales.

Un autre enseignement tiré de l'expérience des 10 dernières années est qu'un rendement agricole élevé est souvent essentiel à la reprise économique et au processus d'ajustement. Les sociétés agraires de nombreux pays en développement continuent de dépendre de l'agriculture pour l'emploi, le revenu, l'alimentation et les rentrées de devises. Si l'agriculture a été défavorablement touchée par la crise économique qui a sévi dans les années 80, elle a aussi été le secteur économique le plus résistant pendant la période d'ajustement.

En Amérique latine, par exemple, les exportations agricoles ont augmenté d'environ 3 pour cent par an entre 1983 et 1988, contre 1,6 pour cent seulement pour le total des exportations. Parallèlement, les taux de croissance agricole de la région ont largement dépassé ceux du PIB pour la même période. Cette performance relativement meilleure de l'agriculture souligne l'importance de ce secteur dans les périodes de crise économique et de réforme structurelle. Dans le même temps, pourtant, la pauvreté rurale s'est accentuée, touchant plus de 60 pour cent des ménages ruraux. Paradoxalement, l'une des raisons de l'amélioration de la balance commerciale agricole dans de nombreux pays en développement a été la chute des revenus réels, qui a eu pour effet de réduire la demande en produits importés.

Aux fins de mieux comprendre le fonctionnement du secteur agricole dans différents pays et régions, nous avons consacré la seconde partie de ce chapitre spécial à l'analyse empirique et détaillée des changements ayant affecté un large éventail de variables économiques dans 65 pays en développement. L'exposé qui suit énumère les questions et les problèmes recensés par les chercheurs chargés d'évaluer les processus d'ajustement.

Evaluation des processus d'ajustement structurel: problèmes d'actualité

Le rapport entre rendement agricole, réformes politiques et objectifs d'ajustement est, pour diverses raisons, difficile à quantifier. Premièrement, il est difficile de s'entendre sur une base d'évaluation. Comparer les rendements de variables critiques avant et après l'introduction de mesures d'ajustement est un exercice assurément intéressant et utile, mais en tant que méthode de comparaison cette formule présente un fort risque de distorsions statistiques. On pourrait, par exemple, choisir d'évaluer ce qu'eussent été les performances de l'économie si les politiques d'ajustement n'avaient pas été introduites, puis comparer le résultat obtenu à la situation réelle. A ce jour, la plupart des études de ce genre ont reposé sur une extrapolation simpliste des tendances



révélées par des séries de données, réduisant ainsi l'utilité de telles comparaisons. En outre, le choix de la période a une grande incidence sur les résultats de telles comparaisons.

Il est tout aussi aléatoire de comparer des pays qui ont introduit des mesures d'ajustement à d'autres qui ne l'ont pas fait, puisqu'on ne tient aucun compte dans ces études des conditions qui prévalaient lors de la mise en œuvre des politiques d'ajustement, des différents contextes économiques, sociaux et politiques des pays, ni des différents types de mesures adoptés. Dans la seconde partie du présent chapitre, on avance que l'ajustement peut être effectué par le biais de processus «sains» ou «malsains». Un schéma d'ajustement sain se caractérise par une réduction des déséquilibres internes et externes qui ne compromet pas les perspectives de croissance; en d'autres termes, on réduit l'écart interne en augmentant l'épargne plutôt qu'en réduisant les investissements, et l'on réduit l'écart externe en privilégiant les recettes tirées des exportations plutôt qu'en réduisant les importations. Un ajustement malsain, en revanche, réduit le déséquilibre extérieur par le biais de mesures de restriction des importations et des investissements, menaçant de ce fait la capacité d'expansion à long terme de l'économie.

L'autre difficulté qui guette les analystes consiste à distinguer les effets du processus d'ajustement de l'incidence des facteurs extérieurs. Un examen superficiel des données peut conduire à attribuer à tort aux politiques d'ajustement les conséquences de facteurs non politiques, comme les conditions climatiques ou les fluctuations internationales des prix. Même quand les facteurs extérieurs sont connus et pris en compte, il reste à calculer l'importance de leur impact. Enfin, la difficulté de recueillir des données fiables continue de freiner la réalisation d'études empiriques crédibles.

Nonobstant ces réserves, la FAO n'en est pas moins favorable à l'élaboration de méthodologies plus commodées destinées à aider les pays en développement à mieux comprendre le processus d'ajustement, ainsi que son impact potentiel sur les différents groupes sociaux des campagnes et sur les rendements agricoles (voir encadré 3.5).

Des exercices de simulation (conception et évaluation de modèles) s'imposent si l'on veut aider les pays à déterminer les politiques et les ressources qu'exigent, d'une part, la réalisation des objectifs de développement et, de l'autre, la planification et la gestion efficaces de l'économie. Les modèles d'équilibre général calculable (EGC) constituent le mode d'évaluation le plus rigoureux et le plus précis des effets des programmes d'ajustement structurel sur l'agriculture. Les EGC permettent l'évaluation *ex post* des processus d'ajustement et l'examen *a priori* des effets à court terme et à long terme des politiques de croissance et de développement. Ces EGC permettent l'étude des rapports entre variables macro-

économiques et micro-économiques et renseignent sur le détail des interactions sectorielles. On peut incorporer à ces modèles d'autres éléments pertinents, comme la composition des marchandises faisant l'objet d'échanges internationaux, les caractéristiques institutionnelles, les schémas de production, les marchés interindustriels et la répartition des revenus.

Orientations futures des processus d'ajustement structurel et des stratégies

Alors même que l'on continue de concevoir des modèles à la fois plus utiles et plus perfectionnés, les décideurs doivent toujours faire face au défi que pose dans l'immédiat l'instauration d'un environnement économique favorable aux producteurs agricoles. Ainsi que nous l'avons souligné dans les sections qui précèdent, les différents types de politiques de stabilisation et d'ajustement structurel sont désormais bien définis. Au cours de la dernière décennie, la tâche principale des gouvernements a consisté à mettre au point le panachage approprié de directives politiques et l'enchaînement optimal des changements introduits.

De nos jours, les décideurs tentent d'optimiser les programmes d'ajustement en adoptant des stratégies et des mesures de développement destinées à en améliorer l'efficacité. L'un des défis à relever consiste à intégrer une plus large proportion de la société rurale au processus d'ajustement. Les femmes rurales, les ménages de petits exploitants, les ouvriers agricoles, les travailleurs migrants et les familles sans terre ont besoin de politiques mieux définies, conçues pour les aider à se débarrasser de leurs contraintes et pour étayer leur capacité de contribuer à la reprise économique.

Autre défi à relever: comment faire face aux pressions constantes en faveur d'une réduction des dépenses publiques? Il faut, de toute évidence, promouvoir une utilisation plus rationnelle des ressources publiques limitées et mettre en place des politiques économiques saines, n'exerçant aucune discrimination contre l'agriculture. Parallèlement, les producteurs agricoles ont besoin d'une infrastructure rurale et de services de recherche et de vulgarisation améliorés; ils doivent avoir accès au crédit pour adopter de nouvelles technologies. En outre, la lente progression de l'éducation rurale, obtenue au prix de tant de souffrances, doit se poursuivre.

On peut enfin tirer une dernière leçon de la nouvelle perception des principes et des instruments du développement économique et agricole. Au cours des 20 dernières années, les stratégies de développement ont été radicalement transformées. Ayant fait l'expérience — qui se révéla à *posteriori* désastreuse — du laxisme financier et de l'accumulation de la dette pendant les années 70, l'ajustement structurel devint la stratégie dominante. Qu'il ait été conçu à l'origine comme stratégie de développement ou bien comme stratégie de remboursement de la dette, les problèmes qu'il était

ENCADRÉ 3.6

Processus d'ajustement structurel: rôle et contribution de la FAO

Pourquoi la FAO s'intéresse-t-elle aux programmes d'ajustement structurel?

L'intérêt que la FAO porte au processus d'ajustement structurel tient essentiellement:

- Au mandat (et au large éventail d'activités) de l'Organisation: élever le niveau nutritionnel et le niveau de vie des populations; rationaliser la production et la distribution des produits agricoles et alimentaires; améliorer le sort des populations rurales et contribuer à l'expansion de l'économie mondiale.
- A l'importance économique majeure du secteur de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche dans les pays en développement, et, partant, au rôle essentiel que joue ce secteur dans le processus d'ajustement structurel.
- A l'impact majeur que le processus d'ajustement structurel a sur les populations rurales, la sécurité alimentaire, la production agricole, les ressources naturelles et l'environnement, ainsi qu'à la prise de conscience du fait que le processus peut avoir une incidence négative sur les conditions de vie, les niveaux de nutrition et les possibilités d'emploi des pauvres.
- A l'incidence du processus d'ajustement structurel sur l'ensemble des secteurs de l'économie, d'où une double obligation: consulter l'ensemble des services nationaux et assurer leur coordination, d'une part, et, de l'autre, instaurer une collaboration efficace entre ces services d'Etat et les partenaires — multilatéraux et bilatéraux — qui ont accordé les financements et l'assistance technique. Les programmes d'ajustement structurel sont, par essence, multisectoriels et interdisciplinaires et requièrent par conséquent l'aide technique de tous ces organes, nationaux aussi bien qu'extérieurs.

Activités de la FAO en matière d'ajustement structurel

Consciente de la nécessité d'un ajustement structurel, mais aussi des possibles incidences négatives des programmes d'ajustement, la FAO:

- A entrepris des études destinées à mieux comprendre le processus d'ajustement structurel et ses incidences socio-économiques, afin d'être mieux à même

d'aider efficacement les pays membres qui sollicitent services consultatifs et assistance.

- A fourni aux pays membres qui le lui ont demandé une assistance technique pour les aider à évaluer l'incidence socio-économique des programmes d'ajustement structurel; à se préparer aux négociations avec les institutions de crédit et les bailleurs de fonds en vue du lancement d'un programme d'ajustement structurel; à passer en revue les politiques et stratégies sectorielles ou sous-sectorielles; à collecter et à analyser les données nécessaires à la formulation des politiques; à étayer leur capacité de contrôle et d'évaluation permanents des effets socio-économiques des mesures adoptées, y compris celles qui régissent l'ajustement structurel par secteur, et ce par une assistance directe et une formation à l'analyse des directives politiques.
- A formulé pour le compte d'institutions multilatérales de financement, notamment la Banque mondiale, des projets d'investissement dans le secteur des ressources naturelles. Ces projets se fondent sur des programmes d'ajustement national agréés et mettent en œuvre tels aspects spécifiques de l'ajustement sectoriel dans l'agriculture, les pêcheries et la foresterie.
- A collaboré avec d'autres organisations à la réalisation d'études et d'évaluations portant sur l'ajustement structurel. La FAO participe en Afrique au projet «Dimensions sociales», qui vise à intégrer en profondeur les dimensions sociales aux prises de décisions dans les domaines économique et financier. La FAO participe aussi aux réunions des groupes officiels de représentants d'institutions multilatérales sur l'impact de l'ajustement économique sur la sécurité alimentaire et la nutrition dans les pays en développement; ces groupes ont été créés en mai 1987 à l'initiative du Conseil mondial de l'alimentation (CMA), en collaboration avec le FISE et l'OIT; le FMI et la Banque mondiale en sont également membres.

La FAO peut exécuter et épauler techniquement des projets de terrain pour renforcer la capacité nationale d'évaluer et de contrôler l'impact des politiques suivies — celles notamment qui sont associées aux programmes (géné-

raux ou sectoriels) d'ajustement structurel — dans les domaines suivants: sécurité alimentaire, état nutritionnel, emploi et conditions de vie des populations rurales, production agricole et commerce intérieur, compte commercial agricole extérieur et budget.

L'assistance technique de la FAO en matière de directives politiques peut présenter un intérêt tout particulier dans les domaines suivants:

- réforme ou mise en place d'institutions dans le secteur alimentaire et agricole, et formation du personnel local;
- lancement d'études d'évaluation et de contrôle, dont des études de surveillance de la nutrition pour évaluer l'impact de l'ajustement;
- établissement des liaisons nécessaires entre les offices publics de commercialisation et le secteur privé, et définition du rôle des coopératives dans la production et la commercialisation des produits agricoles;
- élimination des goulets d'étranglement dans l'infrastructure commerciale, notamment dans les services de crédit, d'entreposage, de manutention et de distribution;
- conception de stratégies d'investissement appropriées et mise en œuvre de politiques de prix destinées à stimuler les exportations agricoles et alimentaires, compte tenu des ressources limitées, des goulets d'étranglement institutionnels, de la nécessité de maintenir les prix à la consommation à des niveaux raisonnables et des distorsions existant sur les marchés mondiaux;
- conception de mécanismes de compensation (plans spéciaux d'intervention nutritionnelle et activités génératrices d'emplois), destinés à atténuer l'impact négatif à court terme de l'ajustement, tout en s'assurant que ces plans ne décourageront pas la production intérieure;
- évaluation des effets des facteurs macro-économiques — internes et externes — sur les secteurs alimentaire et agricole et, tout particulièrement, de leur impact sur la sécurité alimentaire des secteurs pauvres et vulnérables de la population.

Exemples d'activités récentes de la FAO

Les ouvrages ci-après sont indicatifs des études et rapports publiés par la FAO en 1990.

— *Structural adjustment and household welfare in rural areas — A Micro-economic perspective*, par R. Gaiha;

— *Guidelines for monitoring the impact of structural adjustment programmes on the agricultural sector*, par A.H. Sarris;

— *The impact of structural adjustment on smallholders*, par J.M. Boussard;

— *Structural adjustment policy sequencing in Sub-Saharan Africa*, par L.D. Smith;

— *Institutional changes in agricultural product and input markets and their impact on agricultural performance*, par A. Thompson;

— *Agricultural labour markets and structural adjustment in Sub-Saharan Africa*, par L.D. Smith;

— *The effects of trade and exchange rate policies on production in agriculture*, par C. Kirkpatrick;

— *The impact of stabilization and structural adjustment policies on the rural sector — Case studies of Côte d'Ivoire, Senegal, Liberia, Zambia and Morocco*, par Salin et Claassen.

La FAO participe également à de nombreuses activités de formation destinées à améliorer la capacité d'analyse des pays en développement. Des projets de formation sont actuellement exécutés dans différents pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et des Caraïbes.

Enfin, la FAO participe à un large éventail de projets d'analyse sectorielle des politiques suivies et d'assistance à la planification. Ces projets ont notamment pour objectifs de remodeler les politiques agricoles, de mettre à jour et d'évaluer l'impact de l'ajustement structurel sur la production alimentaire et agricole et sur les systèmes de commercialisation, et de mettre en œuvre de nouvelles directives politiques et de nouveaux processus de planification.

ENCADRÉ 3.7

Ajustement structurel et environnement

Indépendamment de l'incidence socio-économique des programmes d'ajustement structurel, les décideurs se préoccupent de plus en plus de l'impact potentiellement négatif des politiques macro-économiques sur les ressources naturelles des pays en développement. La crise de la dette a démontré comment les efforts déployés par certains pays pour rembourser leurs emprunts pouvaient conduire à des pratiques agricoles indéfendables. Par exemple, encourager l'abattage des arbres ou le défrichage de terres que l'on entend vouer à l'agriculture dans les basses terres tropicales humides, dans l'intention de tirer des recettes des exportations, ne peut constituer qu'une solution à court terme pour le remboursement de la dette. Si ces régions ne sont pas reboisées ou adéquatement mises en valeur, elles perdent rapidement leur potentiel économique. Trop souvent, des zones écologiquement sensibles ne peuvent recouvrer leur état initial après avoir été transformées par l'exploitation forestière ou la culture.

Les décideurs commencent à prendre conscience des effets que les politiques d'ajustement structurel peuvent avoir sur les ressources naturelles d'un pays; de ce fait, ils conçoivent désormais des programmes et des politiques qui tiennent mieux compte des problèmes écologiques. Tels programmes spéciaux, comme les accords de rachat de la dette en contrepartie d'efforts entrepris pour sauvegarder la nature, et l'analyse de l'impact potentiel des changements d'orientation sur l'environnement visent à trouver des solutions à ces graves problèmes. Ainsi, en 1987, une organisation non gouvernementale a racheté pour 100 000 dollars, sur le marché secondaire de la dette, une créance de 650 000 dollars de la Bolivie en contrepartie de la garantie du gouvernement de créer trois zones d'exploitation protégées dans la région de l'Amazonie. Ces trois zones bénéficient de la plus haute protection juridique existant en Bolivie et sont directement placées sous la protection du Congrès. A ce jour, cinq pays (Bolivie, Costa Rica, Equateur, Madagascar et Philippines) ont participé à de tels plans de rachat de leur dette en contrepartie d'efforts en faveur de la nature, réduisant ainsi leur dette extérieure de quelque 100 millions de dollars.

Les chercheurs étudient également l'incidence néfaste de l'échec des marchés de base de certains pays en déve-

loppement sur des politiques d'ajustement qui, sans cela, favoriseraient des pratiques agricoles saines, sans risques pour l'environnement. On peut ranger au nombre de ces échecs: des prix de marché qui ne tiennent pas compte des coûts écologiques; l'écart entre taux d'escompte privé et public, qui aboutit à une mauvaise répartition des ressources; et des droits fonciers qui débouchent sur des mesures d'incitation économique irrationnelles.

La structure des droits fonciers, par exemple, a une incidence non seulement sur l'accès aux terres, mais aussi sur la possibilité de les exploiter durablement. C'est ainsi que, les incohérences du marché foncier les empêchant d'accéder à des terres plus propices, des travailleurs agricoles sans terre peuvent se voir contraints de cultiver des terrains pentus à la stabilité précaire. Parallèlement, c'est de l'insécurité des droits fonciers que dépendra la plantation sur ces pentes de cultures arboricoles permanentes, ou, au contraire, de cultures annuelles responsables à la longue d'une grave érosion des sols.

Tout changement d'orientation découlant du processus d'ajustement structurel peut avoir une incidence sur l'environnement. Les politiques budgétaires (impôts, dépenses publiques et subventions) influent sur l'utilisation des terres, le choix des cultures, l'importance des facteurs de production, le crédit disponible et les investissements effectués dans l'infrastructure. Les politiques monétaires (niveau des taux d'intérêt, par exemple) influent sur les investissements et la demande. De même, les taux de change et les politiques commerciales ont une incidence sur le coût des facteurs de production importés — notamment les machines et les engrais — et sur la rentabilité, et, par conséquent, sur le volume des cultures destinées à l'exportation.

Si les décideurs ne savent pas encore très bien quel est l'impact — individuel ou global — des réorientations politiques sur les ressources naturelles, il est désormais admis que le processus d'ajustement structurel doit tenir compte de l'effet des politiques macro-économiques sur l'environnement.



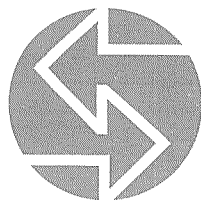
censé résoudre n'en sont pas moins restés sans solution. En termes de développement, les années 80 ont été considérées comme décennie perdue pour de nombreux pays, et le problème de la dette ne s'est pas atténué. L'agriculture a aidé à amortir les effets des chocs économiques, mais sa contribution à la reprise et à la croissance a été inégale. Parallèlement, nombre d'initiatives et de projets ont été lancés, mais aucune stratégie globale

de rechange n'a vu le jour. A l'aube des années 90, la communauté internationale (et, en particulier, les pays en développement concernés) doit encore trouver une stratégie globale capable de maintenir l'équilibre entre le souci d'efficacité économique, la volonté de réduire la dette et la nécessité de faire participer un large secteur de la population à faible revenu et de la société rurale au processus de croissance et de développement.

CHAPITRE 3

AJUSTEMENT STRUCTUREL ET AGRICULTURE

Deuxième partie
**Déséquilibres macro-économiques
et agriculture: un aperçu empirique**



AJUSTEMENT STRUCTUREL ET AGRICULTURE

Deuxième partie - Déséquilibres macro-économiques et agriculture: un aperçu empirique

L'objet de cette section est de présenter un aperçu empirique des données d'expérience de 65 pays en développement et d'étudier les cinq grandes questions ci-après:

- Comment les déséquilibres macro-économiques internes et externes des pays en développement ont-ils évolué après la crise de 1981-1983?¹
- Parmi les pays qui ont réussi à réduire ces déséquilibres, lesquels ont réussi à le faire d'une manière économiquement «saine»?²
- Quelles sont les caractéristiques générales de l'ajustement interne et externe dans les différents groupes de pays?
- Quel rôle l'agriculture a-t-elle joué à cet égard?
- Quel a été l'impact des différents schémas ajustement/stabilisation sur les performances économiques et agricoles?

Aux fins de l'analyse, les 65 pays en développement choisis (en raison, surtout, de la qualité des données fournies) ont été divisés en trois groupes: pays aux schémas d'ajustement intérieur et extérieur «sain», passée la période critique 1981-1983 (groupe A); pays aux schémas d'ajustement «malsain» (groupe B); pays où l'on a enregistré une détérioration continue des déséquilibres macro-économiques (groupe C). Ces groupes de pays sont présentés au tableau 3.5.

Chaque fois que l'on traite d'un ensemble ou d'un groupement de pays, certaines approximations sont inévitables et il importe, notamment, de recourir à des

périodes de référence servant d'étalon. Certains pays souffrent depuis longtemps de déséquilibres macro-économiques, alors que d'autres n'ont connu ces déficits insupportables qui exigent un ajustement qu'à certaines époques des années 80. C'est pendant la période critique 1981-1983 que les déséquilibres se sont accentués et que les performances se sont le plus notablement détériorées dans une grande majorité de pays, ce qui met en relief l'impact largement négatif du climat international de récession. Aux fins d'examen, on considère que ce sont les années 1981-1983 qui illustrent le mieux les déséquilibres macro-économiques dans les pires circonstances possibles; les années 1970-1980, elles, sont représentatives de la conjoncture antérieure; quant aux années 1984-1987, on les considère comme «années d'ajustement», étant bien entendu que le processus d'ajustement n'est pas terminé et qu'un laps de temps si court ne permet pas une évaluation définitive³.

Cet exercice n'a pas pour objet d'évaluer les résultats du processus d'ajustement structurel. Les pays ont été regroupés en fonction de simples calculs macro-économiques globaux, sans jugement normatif quant aux politiques appliquées ou à l'impact social des schémas d'ajustement, que ces politiques aient été ou non introduites dans le sillage d'un PAS appuyé par des agences internationales de financement.

Bien que la pertinence de ces groupements de pays varie selon les problèmes examinés, on les a conservés tout au long de cette étude car ils constituent un cadre d'analyse commode. Les résultats obtenus témoignent cependant d'une certaine cohérence, ce qui confirme l'incidence diffuse des déséquilibres macro-économiques sur la performance globale et sur celle de l'agriculture.

Les principales conclusions de cette étude peuvent s'exprimer comme suit:

- Les déséquilibres macro-économiques se sont sensiblement accentués au début des années 80, mais la grande majorité des pays a pu les atténuer ces dernières

¹ Déséquilibres macro-économiques: écarts importants et persistants entre les déficits de compte courant (épargne/investissement) et les entrées de capitaux à long terme.

² En termes de stabilisation et d'ajustement, un schéma «sain» est celui qui permet de réduire les déséquilibres internes (épargne/investissement) et externes (importations/exportations) sans compromettre les perspectives de croissance. Il s'agit, en d'autres termes, d'un schéma qui permet, d'une part, de combler l'«écart intérieur» grâce, notamment, à l'augmentation de l'épargne et non par la diminution des investissements, et, d'autre part, de réduire l'«écart extérieur» en engendrant des recettes d'exportation plutôt qu'en réduisant les importations. On parle, en revanche, d'un schéma de stabilisation et d'ajustement économiquement «malsain» quand celui-ci ne permet pas de réduire les dépenses au profit des investissements et des exportations et consiste à restreindre investissements et importations, mais sans disposer de la capacité intérieure qui lui permettrait de les remplacer efficacement.

³ 1987 est la dernière année pour laquelle on dispose de séries de données homogènes. En l'absence de séries complètes pour un pays donné, on a calculé des moyennes pour son groupe en excluant ce pays-là, ou bien on a procédé par extrapolation. Toutes les durées et moyennes intéressant ces groupes de pays sont de simples moyennes arithmétiques, compte tenu du principe que tous les pays doivent peser d'un poids égal. Quand, dans un ou plusieurs pays, des variations extrêmes faussaient les moyennes du groupe, ces pays n'ont pas servi au calcul des moyennes.

TABLEAU 3.5 Répartition des pays en fonction des schémas d'évolution de leur balance extérieure (exportations/importations) et intérieure (épargne/investissements) pour les périodes 1981-1983 et 1985-1987

Région	Nombre de pays	En voie d'amélioration		En voie de détérioration
		Groupe A (19)	Groupe B (29)	Groupe C (17)
Amérique latine et Caraïbes	20	Brésil ¹ Chili Colombie Guatemala Guyana Jamaïque Paraguay Venezuela ¹	Argentine ¹ Barbade Costa Rica Haïti Panama Pérou Trinité-et-Tobago	Bolivie Equateur Honduras Mexique ¹ Nicaragua
Afrique	31	Botswana Burkina Faso Gambie Madagascar Maroc Maurice Mauritanie Nigéria	Bénin Burundi Congo Côte d'Ivoire Kenya Libéria Malawi Rwanda Sénégal Sierra Leone Soudan Tunisie	Algérie ¹ Cameroun ¹ Ethiopie Gabon ¹ Guinée-Bissau Mali Niger Ouganda République centrafricaine Tanzanie Togo
Proche-Orient	6	Turquie	Chypre Egypte Jordanie Syrie Yémen	
Extrême-Orient et Pacifique	8	République de Corée Thaïlande	Bangladesh Fidji Malaisie Philippines Sri Lanka	Indonésie ¹

Source: FAO, à partir des données des *World Tables* de la Banque mondiale, édition de 1988-1989.

¹ Pays dont les balances sont le plus souvent positives.

années en faisant intervenir des mesures de stabilisation ou d'ajustement. Ces pays appartiennent aux groupes A et B.

● Parmi les 48 pays qui ont pu atténuer ces déséquilibres, 19 seulement ont pu le faire d'une manière économiquement saine; ces pays sont classés dans le groupe A.

● Au cours des dernières années, les pays du groupe A ont eu un profil plus favorable que les autres, du fait que les mesures adoptées (globalement ou dans l'agriculture) pour assurer la croissance et garantir de bonnes performances commerciales étaient le plus souvent traditionnelles. Par exemple:

i) la croissance de leur PIB a été notablement supérieure, globalement et par régions;

ii) ayant réussi à intensifier leurs exportations, ils ont pu atténuer les déséquilibres extérieurs. La forte augmentation du volume de leurs exportations a plus que compensé la détérioration marquée de leurs termes de l'échange, y compris pour les produits agricoles. Sur ce point, les pays des groupes B et C ont été nettement désavantagés;

iii) les investissements ont gravement pâti des mesures d'ajustement et de stabilisation. Pourtant, certains pays, notamment au sein du groupe A, ont fait des efforts remarquables en matière d'épargne intérieure après la période 1981-1983, ce qui a permis une certaine reprise des investissements. C'est en Amérique latine et aux Caraïbes que l'augmentation de l'épargne intérieure a été la plus spectaculaire; mais l'épargne nationale ayant servi, pour l'essentiel, à financer le service de la dette, les investissements potentiels en ont été fortement réduits;

iv) les déséquilibres fiscaux ont été réduits par le biais d'un schéma de gestion fiscale moins traumatisant pour le groupe A que pour les groupes B et C; ce schéma s'est accompagné d'une réduction mieux échelonnée des dépenses et d'une certaine augmentation des recettes. Si, dans de nombreux pays, une part considérable du budget a servi à payer les intérêts de la dette, les pays du groupe A sont parvenus ces dernières années à stabiliser leurs dépenses productives, encore que celles-ci fussent relativement faibles;

v) une meilleure performance relative de la production alimentaire et une moindre dépendance des approvi-



sionnements extérieurs ont permis aux pays du groupe A de progresser dans l'autosuffisance alimentaire, tout en maintenant le niveau des apports caloriques par habitant.

- La plupart des pays du groupe A ont fortement dévalué leurs monnaies en termes réels; la majorité des pays du groupe B ne l'ont pas fait, alors que dans ceux du groupe C, les monnaies se sont plutôt renforcées.

- L'agriculture a beaucoup contribué à atténuer, dans tous les groupes, les pires effets de la crise de 1980-1983. La baisse séculaire de la part du PIB dans l'agriculture a été enrayée au début des années 80 et, dans certains cas, la tendance a pu être inversée par la suite. Cette tendance a été manifeste dans tous les groupes. Le commerce des produits agricoles a paru plus touché par la récession du début des années 80 que celui des autres secteurs, mais sa part dans le commerce global des produits a récemment augmenté.

- Bien que les difficultés budgétaires aient obligé à pratiquer des coupes claires dans les investissements productifs publics, l'agriculture a été moins pénalisée que les autres secteurs dans les années 80. Dans la plupart des pays, les dépenses publiques au titre du développement de l'agriculture ont augmenté, aussi bien en pourcentage du PIB agricole qu'en pourcentage du total des dépenses de l'Etat au titre du développement.

- Agriculture et dette extérieure: les apports de fonds extérieurs destinés à l'agriculture n'ont guère pesé sur l'endettement des pays en développement, et ce secteur a poursuivi ses transferts nets positifs tout au long des années 80. En outre, dans la plupart des cas, l'agriculture a apporté une contribution positive aux balances extérieures. Les excédents du commerce agricole ont permis de financer une part importante du service de la dette total des pays en développement.

ENCADRÉ 3.8

Deux études de cas

Les expériences du Chili et de l'Égypte — deux pays aux contextes socio-économique et politique très différents — témoignent de schémas de stabilisation et d'ajustement radicalement opposés. Au Chili, la balance commerciale a été positive entre 1981 et 1983 et de 1984 à 1987, la croissance des exportations ayant nettement dépassé celle des importations. Les excédents commerciaux ont compensé les paiements nets, ce qui a permis de réduire le déficit des comptes courants en pourcentage du PIB. Du côté de la balance intérieure, on a enregistré une hausse sensible de l'épargne privée et une moindre augmentation des dépenses d'équipement (même si celles-ci restaient

importantes), et ce, bien que les dépenses publiques aient diminué par rapport aux recettes¹.

En Égypte, au contraire, le déficit commercial extérieur a diminué, en raison surtout d'une forte réduction des importations, sans capacité de substitution efficace et rapide. Le redressement de la balance intérieure s'est opéré avec des niveaux d'épargne et d'investissement intérieurs nettement plus bas (la contribution de l'investissement intérieur brut à l'augmentation des dépenses du PIB étant, en fait, négative en 1986 et 1987) et un déficit budgétaire légèrement moindre. Si, au Chili, la consommation privée en pourcentage du PIB est tombée de 75 à 68 pour cent, elle est passée en Égypte de 66 pour cent à 72 pour cent, ce qui reflète des tendances divergentes en termes de taux d'épargne. Le plein impact de ces données sur la croissance du PIB ne pourra être évalué qu'à long terme, mais on notera que ces schémas de stabilisation différents se sont accompagnés de schémas de croissance égale-

ment contrastés: au Chili, le PIB par habitant a diminué de 4,8 pour cent par an au cours de la période 1981-1983, mais il a augmenté de près de 3 pour cent l'an en 1985-1987, de plus de 5 pour cent en 1988 et de près de 7 pour cent en 1989. En Égypte, le taux de croissance annuelle du PIB par habitant est passé de 4,2 pour cent, en 1980-1983 à 1,4 pour cent en 1985-1987, et a été négatif en 1988 et 1989.

¹ Le Chili est l'un des rares pays qui soit passé d'un déficit budgétaire à une situation excédentaire entre 1981 et 1983 et entre 1985 et 1987.



APERÇU MACRO-ÉCONOMIQUE⁴

Les balances extérieure (exportations moins importations de produits et de services autres que les facteurs) et intérieure (épargne moins investissement) ont grandement varié d'un pays à l'autre: dans certains cas, les excédents ont représenté jusqu'à 5 pour cent du PIB, et dans d'autres, le déficit a atteint de 40 à 50 pour cent du PIB (tableau 3.6). Par delà cette diversité, ce n'est pas forcément l'importance de la balance, ou le fait qu'elle soit positive ou négative qui, en soi, détermine des situations de paiements critiques. Le tableau 3.6 montre que plusieurs pays, notamment en Amérique latine et dans les Caraïbes, ont eu, en fait, des balances commerciale et intérieure positives, représentant plus de 3 pour cent du PIB en 1985-1987 (et ce fut le cas pendant toutes les années 80), mais qu'ils n'en faisaient pas moins partie de ceux où les problèmes exigeant un ajustement s'étaient aggravés. On sait, désormais, que leurs problèmes étaient plutôt d'ordre financier (déficit de compte courant comblé grâce aux emprunts étrangers jusqu'au début des années 80, puis remboursement d'obligations qui ne pouvaient être financées par de nouvelles entrées de capitaux). Dans l'exposé qui suit, les changements des balances intérieure et extérieure sont donc examinés sous l'angle de la modification du revenu net des facteurs (paiement d'intérêts, bénéfices tirés des investissements à l'étranger et transferts de fonds depuis l'étranger).

Balance intérieure (épargne moins investissement)

— L'effort global d'épargne (épargne intérieure brute en pourcentage du PIB) a décliné bien plus abruptement en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes au cours des années 80 que dans les années 70 (figure 3.1). Dans ces régions, l'épargne a été sérieusement affectée par la récession économique et les facteurs connexes (baisse des revenus des ménages, taux d'inflation élevés, taux d'intérêt réels bas, voire négatifs, d'où une baisse des financements extérieurs influant sur le commerce et sur l'épargne publique). Cette tendance a été moins prononcée en Extrême-Orient, où le taux d'épargne intérieur, qui est pourtant descendu dans les années 80 au-dessous des moyennes élevées des années 1976-1980, est resté sensiblement plus élevé qu'au début des années

70. Dans le groupe des pays du Proche-Orient, lourdement tributaires pour leurs investissements de financements extérieurs, la composante nationale de l'épargne est demeurée très modique, ne marquant une petite augmentation qu'en 1984⁵.

— Dans toutes les régions, la part de l'épargne nationale brute (épargne intérieure brute plus revenu net des facteurs) affectée au financement des investissements a davantage diminué que l'épargne, du fait qu'une part croissante de l'épargne globale a dû être consacrée au remboursement de la dette extérieure.

— Alors que dans les années 70, les taux d'investissement (investissement brut en pourcentage du PIB) sont demeurés plutôt constants (23 pour cent environ en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes), ils ont marqué une tendance à la hausse en Extrême-Orient et au Proche-Orient, atteignant des pointes de 29 et 34 pour cent, respectivement, en 1981. Toutefois, au cours des années suivantes, le volume des investissements a fortement pâti, dans toutes les régions, des mesures de stabilisation et d'ajustement. Vers 1985-1987, les ratios investissement/PIB étaient, en moyenne, de 18 pour cent en Amérique latine et aux Caraïbes, de 23 pour cent au Proche-Orient, de 20 pour cent en Extrême-Orient et de 18 pour cent en Afrique.

Dans le groupe A, l'épargne intérieure et, dans une moindre mesure, l'épargne et les investissements nationaux ont marqué une reprise sensible après 1980-1983 tout en restant au-dessous des niveaux moyens des années 70. La hausse la plus remarquable fut celle de l'épargne intérieure dans la région Amérique latine/Caraïbes, qui permit aux huit pays du groupe de réduire l'écart épargne/investissement à la plus petite marge enregistrée depuis 1974. Quoi qu'il en soit, dans la mesure où cette hausse remarquable servit essentiellement à assurer le service de la dette, l'augmentation de l'épargne nationale demeura modeste et inégale. En Afrique, l'amélioration observée dans les huit pays du groupe A doit être considérée dans le contexte de la région dans son ensemble. Si l'épargne a connu une reprise, les taux d'investissement n'ont pu que se stabiliser aux niveaux fort bas où ils étaient tombés en 1983.

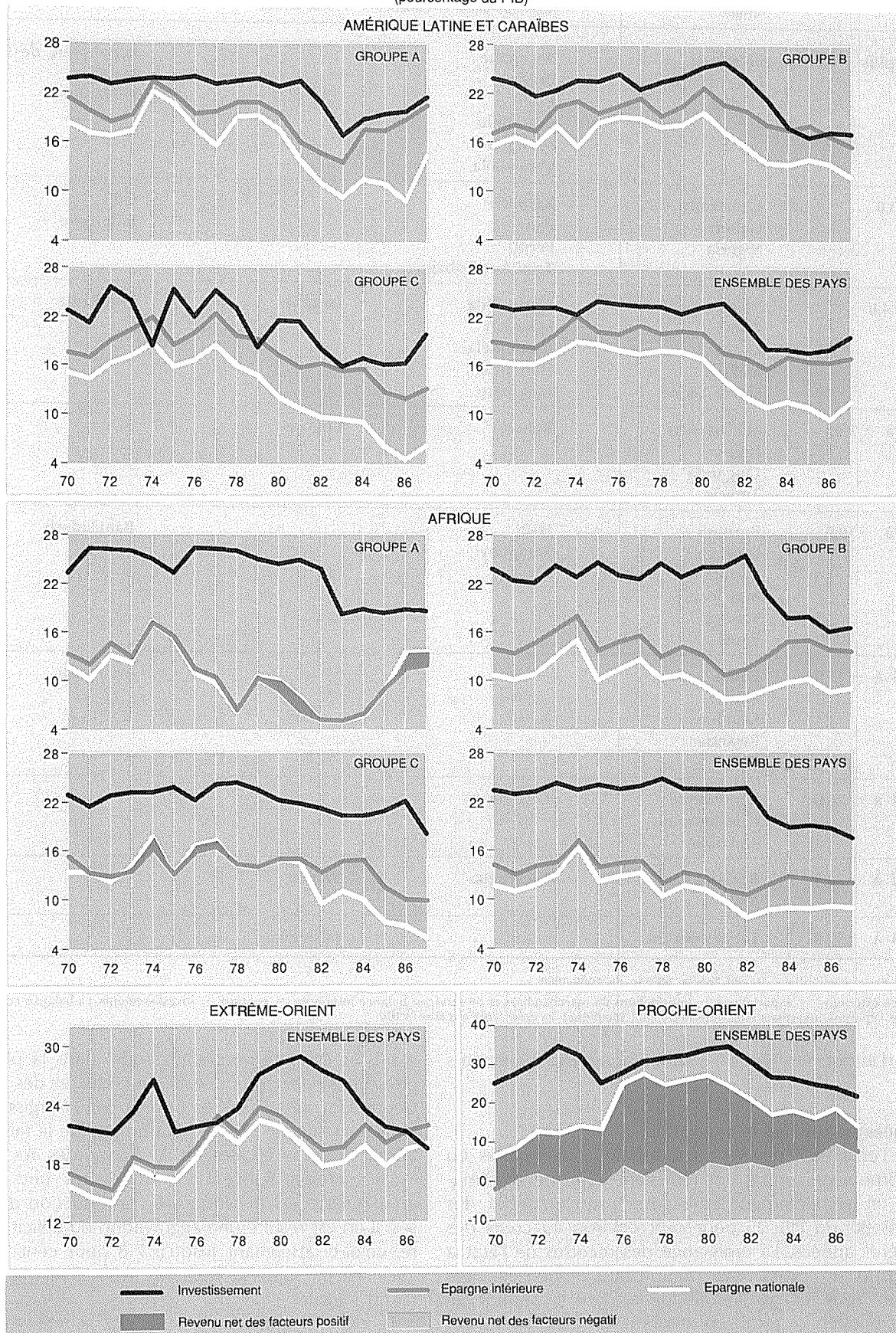
Parmi les pays qui ont réduit leurs déséquilibres intérieurs d'une manière économiquement malsaine (groupe B), les sept pays de la région Amérique latine/Caraïbes ont vu baisser les taux d'investissement et d'épargne de façon quasiment ininterrompue au cours de la période 1982-1987. En outre, l'écart entre revenus nets et paiements s'est accentué. En Afrique, un effondrement analogue des investissements a sévi depuis 1982, malgré une certaine reprise de l'épargne (essentiellement d'origine intérieure) au cours de la première moitié de la décennie. Enfin, les pays de la région Amérique latine/Caraïbes et de l'Afrique dont les déséquilibres s'accroissent (groupe C) ont connu le pire: grave déficit épargne/investissement, chute abrupte des

⁴ Comme cadre conceptuel pour cette section, on s'est servi d'une série d'unités comptables interdépendantes, indiquant les relations fondamentales entre les dimensions intérieure et extérieure de l'ajustement (voir encadré 3.10).

⁵ L'échantillon limité de pays pour les régions du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient/Pacifique ne saurait être dissocié en ses diverses composantes, tous les pays sauf quatre appartenant au groupe B. Les moyennes sont donc présentées pour l'ensemble de la région.

Figure 3.1

BALANCES INTÉRIEURES (ÉPARGNE/INVESTISSEMENT), 1970-1987 (pourcentage du PIB)



Source: FAO, d'après les World Tables de la Banque mondiale, édition de 1988-1989

Note: Le revenu net des facteurs apparaît aussi grosso modo dans la figure 3.6 (balances extérieures), comme écart entre balance commerciale nette et balance des comptes courants. Quoiqu'il en soit, les deux chiffres (dérivés d'estimations indépendantes) obtenus pour le revenu net des facteurs ne sont pas identiques.

TABLEAU 3.6 Balances extérieure et intérieure (en pourcentage du PIB) de certains pays en développement — moyenne pour la période 1985-1987¹

Balance en pourcentage du PIB	Région			
	Afrique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient	Extrême-Orient et Pacifique
3,1 et plus	Botswana Côte d'Ivoire Libéria	Argentine Brésil Chili Colombie Mexique Venezuela		République de Corée Malaisie Philippines
0,1 à 3,0	Cameroun Gabon Nigéria	Barbade Panama Pérou Trinité-et-Tobago		Fidji Indonésie
0 à -4,0	Algérie Congo Kenya Malawi Sierra Leone	Costa Rica Equateur Guatemala Honduras Jamaïque	Turquie	Thaïlande
-4,1 à -7,0	Madagascar Niger Ouganda Tunisie	Bolivie	Chypre	
-7,1 à -10,0	Burundi Ethiopie Maroc Mauritanie Sénégal Soudan	Haïti Paraguay		Bangladesh
-10,1 à -13,0	Bénin Egypte Gambie Rwanda Togo		Syrie	Sri Lanka
-13,1 à -20,0	République centrafricaine Tanzanie	Guyana		
-20,1 à -30,0	Burkina Faso Mali	Nicaragua	Yémen	
-30,1 à -50,0	Guinée-Bissau		Jordanie	

Source: Banque mondiale, *World Tables*, édition de 1988-1989.

¹ Balance extérieure = exportations — importations de marchandises et de services; balance intérieure = épargne — investissements. La balance commerciale et celle de l'épargne/investissements intérieurs sont identiques *ex post* (voir encadré 3.10).

taux d'investissement et augmentation des paiements nets.

Balances nationales et budget

Dans l'ensemble des 65 pays, les dépenses totales du gouvernement central ont représenté une fraction majeure (et régulièrement croissante jusqu'au début des années 80) du PIB: 25 pour cent environ au cours des dernières années. La croissance des recettes de l'Etat a enregistré un déficit par rapport aux dépenses dans presque tous les pays et pendant toute la période, le déficit budgétaire total représentant, en général, 5 pour cent environ du PIB. (Voir identité 3 de l'encadré 3.10.)

En 1981-1983, la récession économique et les mesures

d'ajustement interne ont engendré dans la plupart des pays un déclin prononcé des recettes et des dépenses. Cependant, les difficultés posées par l'élargissement de la base fiscale (en raison, notamment, de la faiblesse des administrations fiscales) et la baisse des recettes non fiscales et des subventions extérieures ont largement annulé les effets bénéfiques de la réduction des dépenses. Il en est résulté une aggravation du déficit budgétaire, celui-ci atteignant jusqu'à 7-8 pour cent du PIB en 1982. Par la suite, la situation s'est améliorée, mais de façon inégale.

Le déficit budgétaire a suivi des schémas analogues dans les trois catégories de pays. Toutefois, si les déficits par rapport au PIB sont restés comparables au cours des



années 70, tendances et schémas ont tendu à diverger au cours des dernières années (figure 3.2). Dans l'ensemble, le déficit des pays des groupes A et B a été réduit, mais celui des pays du groupe C s'est accentué.

Pour le groupe A, l'aggravation du déficit fut moins prononcée en 1981-1983 que pour les deux autres groupes de pays et le redressement ultérieur fut relativement plus marqué. Les variations des balances recettes/dépenses furent également différentes. Le groupe A enregistra une réduction plus progressive des dépenses, associée à une reprise des recettes en 1985-1986. Au sein du groupe B, la réduction du déficit a été réalisée, pour l'essentiel, par le biais d'une réduction des dépenses, bien que les recettes aient, elles aussi, sensiblement augmenté en 1986. Dans le groupe C, les dépenses publiques se sont, en fait, accélérées plus rapidement que l'augmentation des recettes en 1982-1985, entraînant en 1985 un déficit budgétaire représentant près de 9 pour cent du PIB. Ce n'est qu'en 1986, dernière année pour laquelle on dispose de données, que les dépenses publiques ont pu être réduites dans ce groupe de pays. Le tableau d'ensemble paraît confirmer la symétrie entre les schémas d'ajustement (réussis ou non) des balances macro-économiques et les ajustements réalisés par le biais d'une saine gestion budgétaire.

Il peut être utile de rappeler l'incidence des balances

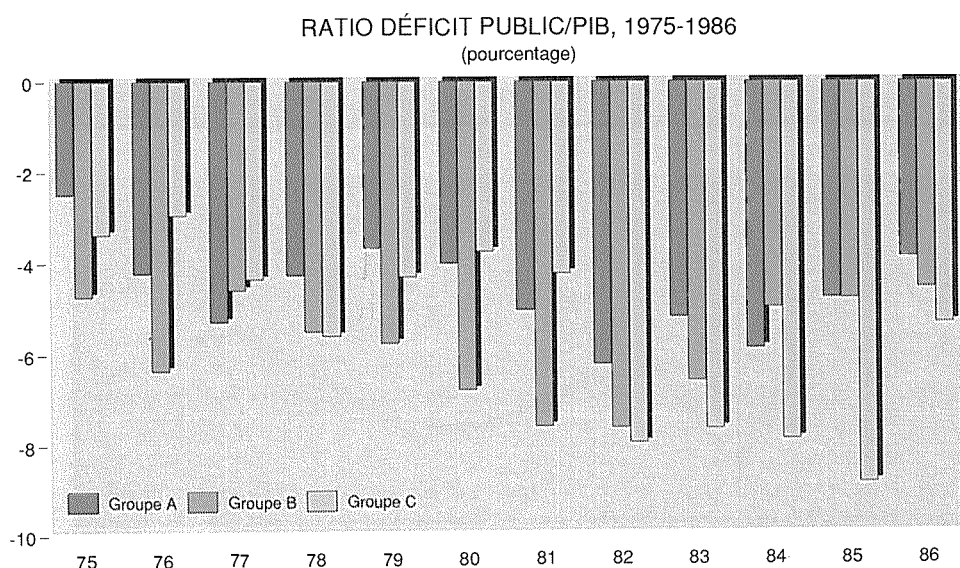
budgétaires sur les comptes extérieurs. Le déficit budgétaire ne pouvant être financé, de l'intérieur, que par le secteur privé (épargne dépassant l'investissement), ou bien par un déficit des comptes courants extérieurs, il faut s'attendre dans les périodes où l'épargne intérieure est déprimée à une corrélation marquée entre déficits budgétaires et déficits de compte courant (figure 3.3)⁶.

Les changements affectant la composition des dépenses publiques ont été plus marqués encore que ceux qui ont marqué les balances budgétaires. Dans nombre de pays, le paiement des intérêts de la dette publique a fini par prendre une ampleur disproportionnée dans les budgets publics. Ce fut notamment le cas du Brésil, du Mexique, de la Côte d'Ivoire et des Philippines. Cela tenait au fait que, dans ces pays, on s'est davantage fondé sur le financement intérieur du déficit budgétaire, encore que le remplacement de la dette extérieure par une dette intérieure n'ait que très peu allégé le fardeau de la dette. En contrepartie de paiements d'intérêts plus élevés, on a enregistré une réduction des dépenses sociales et de production dans le budget du secteur public (figure 3.4).

L'inflation est étroitement liée aux déficits budgétaires. Dans l'incapacité d'engendrer des ressources pour les financer, nombre de gouvernements ont frappé monnaie plus vite que ne l'exigeait l'accroissement de la demande, aux prix et aux taux d'intérêt en vigueur. L'inflation peut, en retour, aggraver le déficit dans la mesure où les dépenses suivent le rythme des augmentations de prix, mais les contribuables ont tendance à retarder leurs versements. Cela pousse l'Etat à émettre de la monnaie et le cercle infernal déficit fiscal/inflation des prix est ainsi bouclé. Dans de nombreux pays, ce processus n'est

⁶ Dans 21 pays (sur un échantillon de 35 pays), les deux tiers du déficit budgétaire ont été financés de l'intérieur et un tiers de l'extérieur, par des prêts et des subventions de l'étranger (données pour 1983). Voir le chapitre spécial sur le financement du développement agricole, dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1986*.

Figure 3.2



Source: FAO, d'après des données du FMI



devenu que trop familier au cours des années 80, surtout dans la région Amérique latine/Caraïbes, mais aussi en Afrique et dans certains pays asiatiques. Cependant, les données globales ne montrent pas de relation évidente entre l'évolution du déficit du gouvernement central et le rythme de l'augmentation des prix pendant la période d'ajustement. Les taux d'inflation se sont régulièrement accélérés dans toutes les régions et groupes de pays, même dans les pays du groupe A dont le profil budgétaire était relativement plus favorable (figure

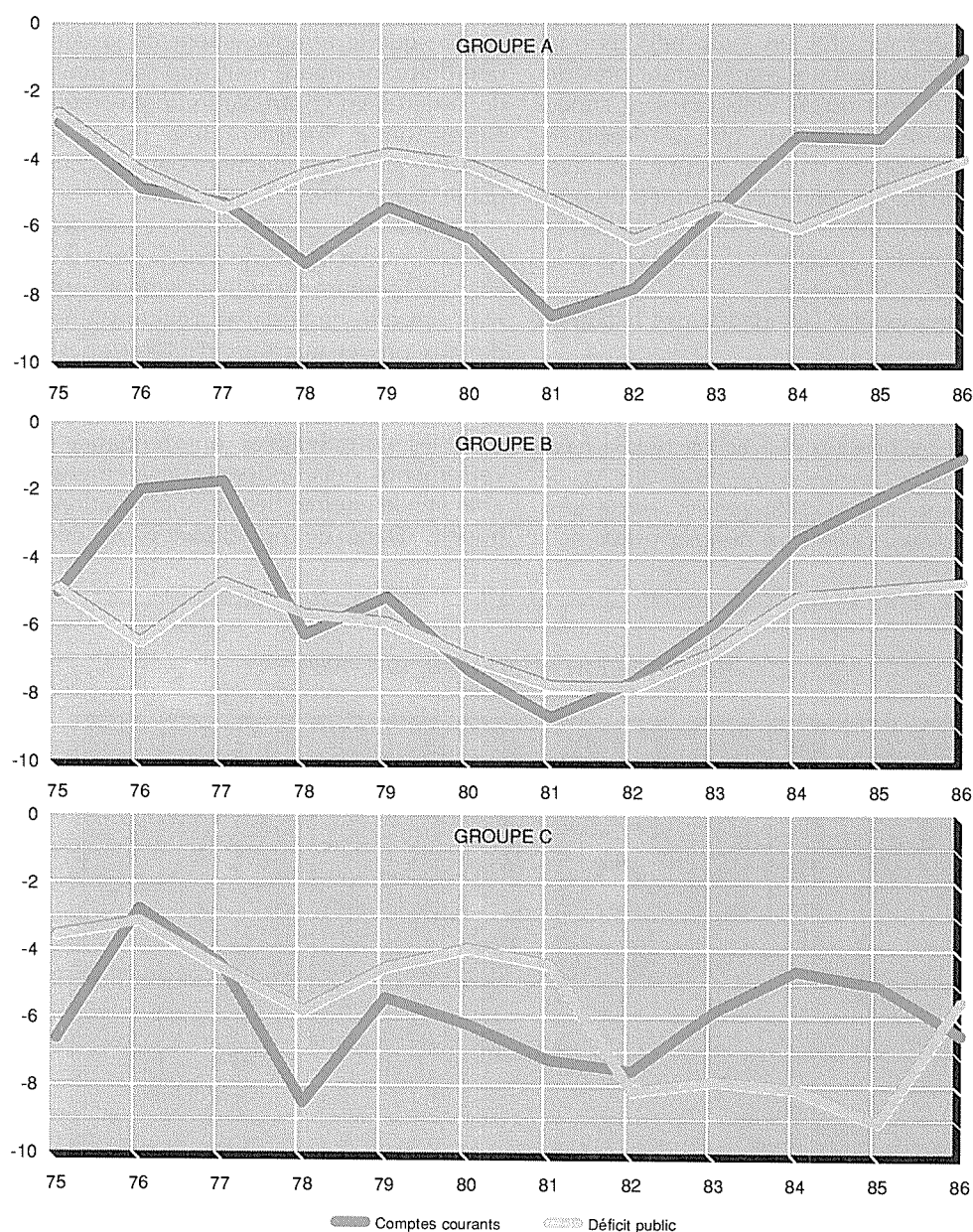
3.5). Comme de coutume, cependant, ces observations générales cachent des exceptions. Plusieurs cas de programmes anti-inflationnistes réussis ont été enregistrés, dont la plupart étaient fondés sur la réforme et l'austérité budgétaires. Parmi les exemples récents, celui de la Bolivie est le plus remarquable.

Balances extérieures (exportations moins importations)

Dans l'échantillon des 65 pays examinés (figure 3.6), les

Figure 3.3

DÉFICIT PUBLIC ET DE COMPTES COURANTS EN POURCENTAGE DU PIB, 1975-1986



Source: FAO, d'après des données du FMI



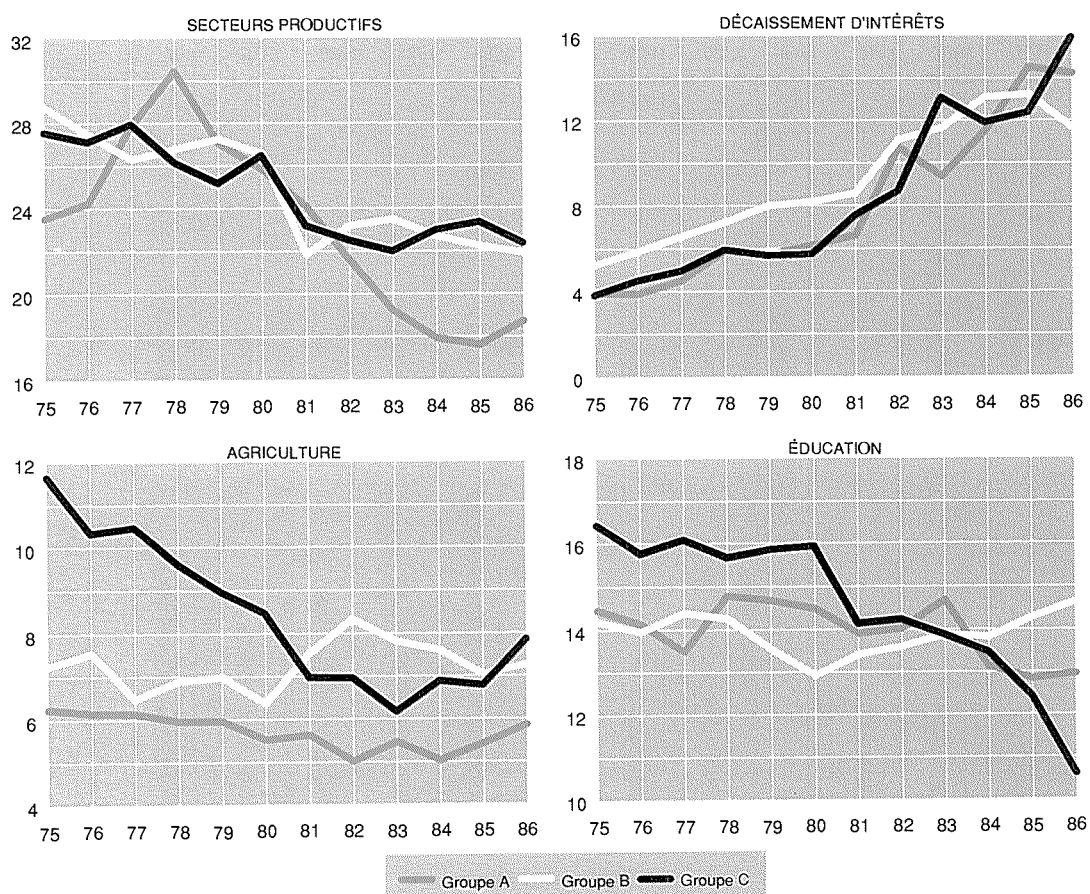
schémas d'exportation, d'importation et les balances de compte courant ont grandement varié. Le Proche-Orient et, dans une moindre mesure, l'Afrique ont connu des déficits de comptes commerciaux prononcés dans les années 70 et 80, alors que leurs comptes courants étaient relativement moins déséquilibrés (ce qui implique un excédent du revenu net des facteurs). C'est dû au fait que l'on trouve dans le groupe de pays du Proche-Orient plusieurs grands pays débiteurs-créditeurs, et, en Afrique, des économies à faible revenu bénéficiant de transferts interofficiels. Dans la région Amérique latine et Caraïbes, où les déficits des balances commerciales sont nettement inférieurs à ceux des comptes courants, l'écart a pu être comblé par les recettes sur les facteurs de production. Dans la région de l'Extrême-Orient, les balances commerciales et les comptes courants se sont rapprochés, ce qui montre que la région dépend relativement peu, pour ses investissements, des sources extérieures de financement.

Au cours des années 70, l'importance du commerce total en pourcentage du PIB a régulièrement augmenté dans les pays en développement. Ce fut le cas de toutes les régions en développement, malgré de grandes variations du degré dans l'ouverture de leurs économies. Les balances commerciales globales ont été généralement négatives pendant cette période, le déficit restant de l'ordre (relativement stable) de 1 à 5 pour cent du PIB, sauf au Proche-Orient où il s'est situé, en moyenne, aux alentours de 20 pour cent.

La récession économique du début des années 80 a entraîné un renversement de ces tendances. En dépit d'une ouverture économique variable, une aggravation généralisée des déficits extérieurs a été enregistrée dans toutes les régions; elle s'est accompagnée d'un déclin de la part des échanges commerciaux dans le PIB. Si l'aggravation des déficits, due surtout à la hausse des importations, était déjà apparente à la fin des années 70, cette tendance s'est accentuée en 1980-1983, alors que

Figure 3.4

POURCENTAGE DE CERTAINES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT CENTRAL DANS LE TOTAL DES DÉPENSES PUBLIQUES, 1975-1986



Source: FAO, d'après des statistiques financières du FMI, 1988

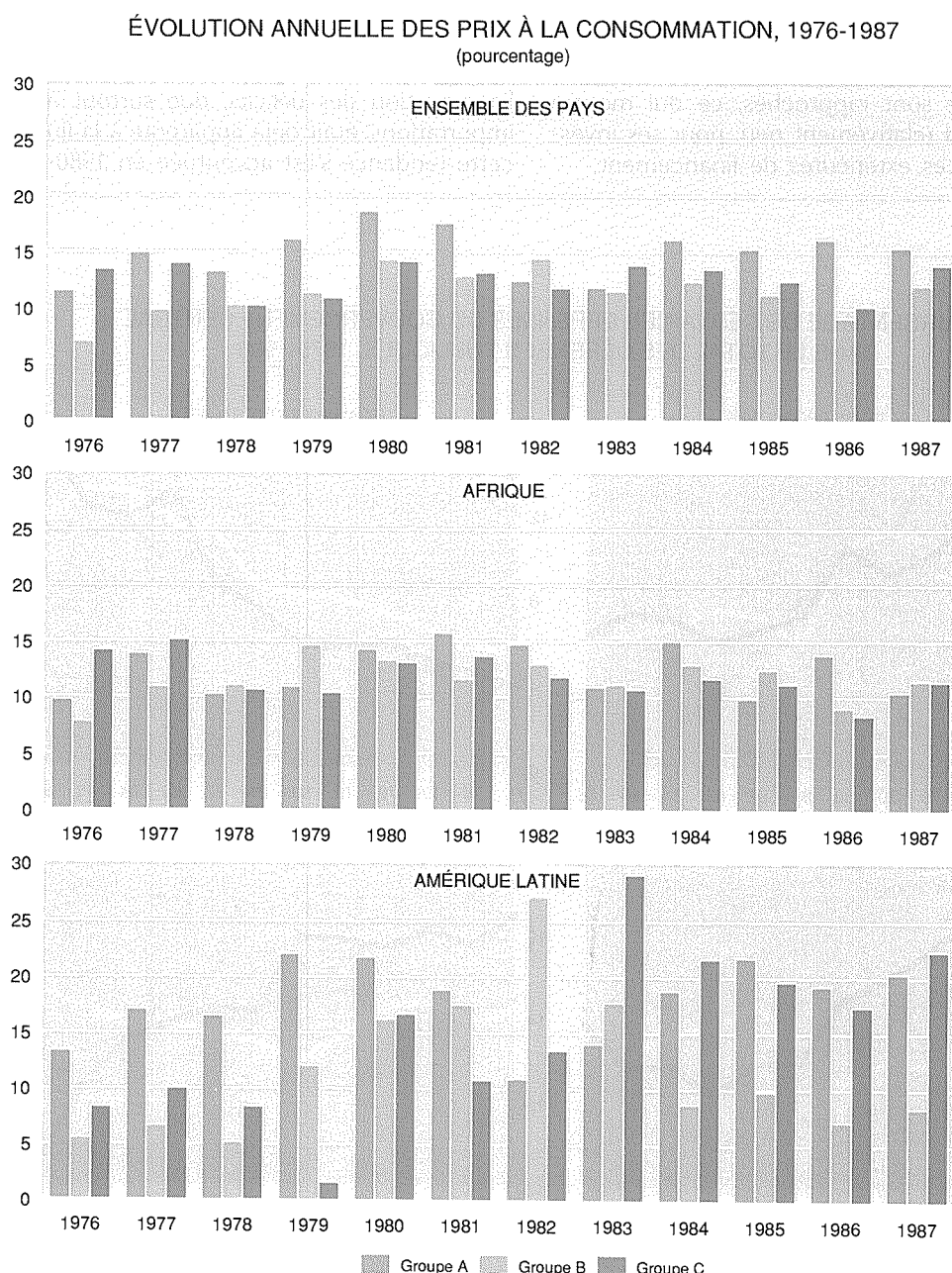


les importations continuaient d'augmenter et que la croissance des exportations se trouvait ralentie.

A leurs plus hauts niveaux, en 1981-1982, les déficits commerciaux en pourcentage du PIB ont atteint 6 pour cent dans la région Amérique latine/Caraïbes, 10 pour cent en Afrique, 8 pour cent en Extrême-Orient, et jusqu'à 30 pour cent au Proche-Orient. Cette conjoncture a obligé à réduire les déséquilibres extérieurs et à engendrer des excédents commerciaux, d'où l'adoption d'une série de mesures destinées à stimuler les exporta-

tions et à réduire les importations. Entre 1981 et 1983 et de 1985 à 1987, les balances commerciales se sont redressées dans les trois quarts des pays de la région Amérique latine/Caraïbes, dans les deux tiers des pays africains et partout (sauf en Indonésie) au Proche-Orient et en Extrême-Orient. En 1985-1987, on avait presque réussi à équilibrer les comptes commerciaux dans la région Amérique latine/Caraïbes et en Extrême-Orient, tandis qu'en Afrique et au Proche-Orient, ces déficits (en pourcentage du PIB) étaient tombés à leur niveau le plus

Figure 3.5

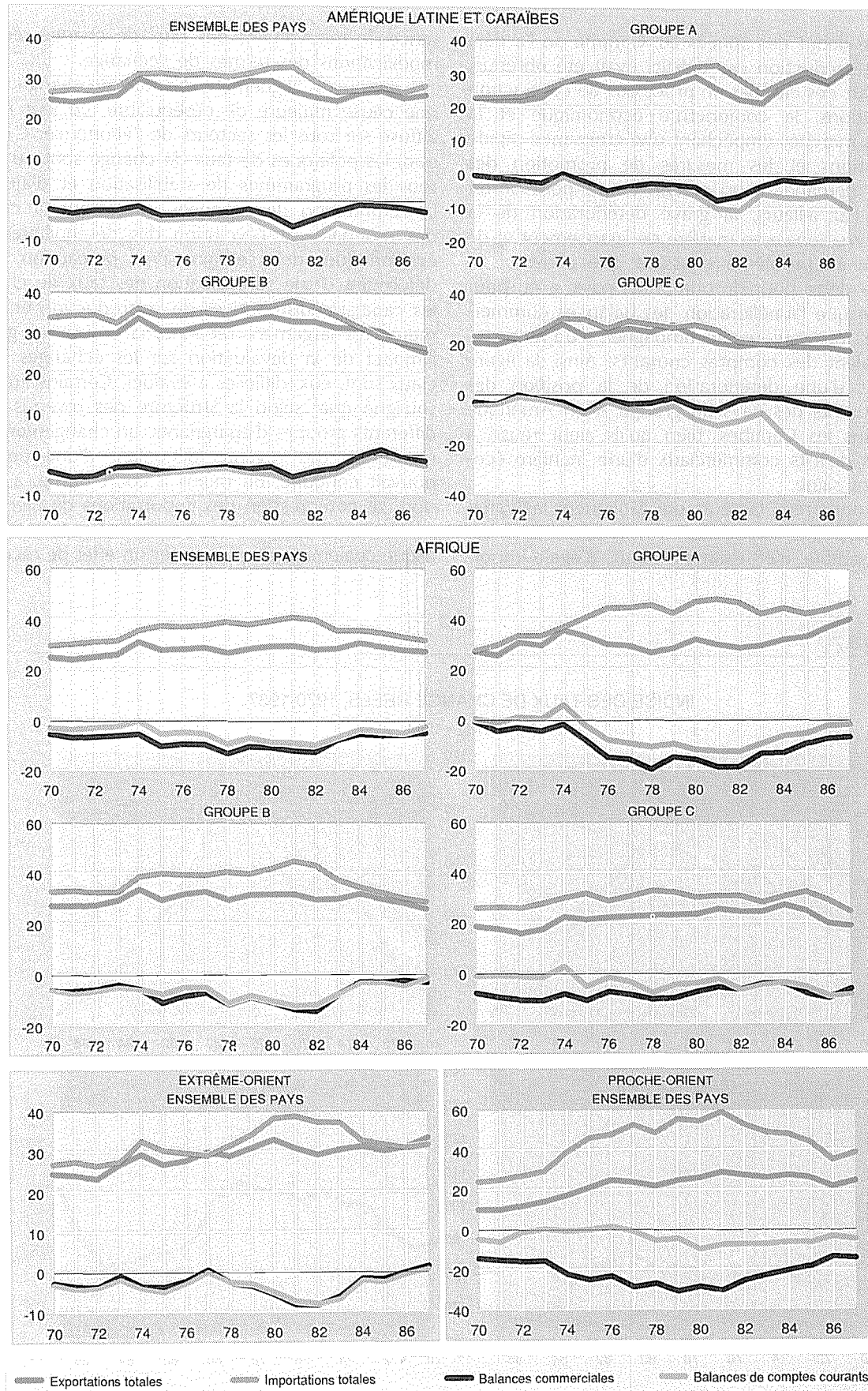


Source: FAO, d'après des données du FMI

Ont été exclus 10 pays dont les taux d'inflation étaient plus de deux fois supérieurs aux moyennes de leurs groupes respectifs.

Figure 3.6

BALANCES EXTÉRIURES (EXPORTATIONS/IMPORTATIONS)
ET BALANCES DES COMPTES COURANTS, 1970-1987



Source: FAO, d'après les World Tables de la Banque mondiale, édition de 1988-1989



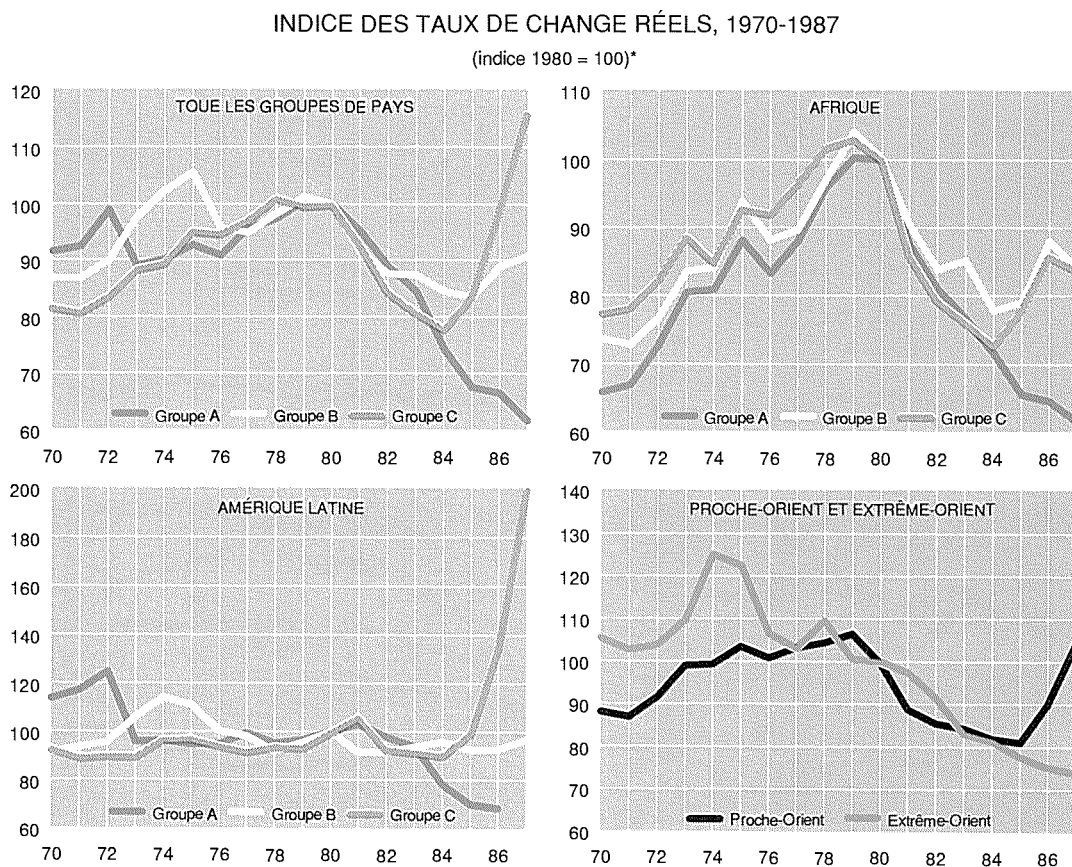
bas depuis le début des années 70. Comme on l'a déjà indiqué, cette réduction des déficits avait été obtenue, dans la plupart des cas, par un processus de contraction des importations, la conjoncture économique et la situation des marchés empêchant une croissance rapide des exportations et les mesures de promotion des exportations demandant un certain temps pour porter leurs fruits. Par ailleurs, la grave détérioration de la situation internationale en matière de financement et de crédit, jointe au problème croissant que constitue le service de la dette pour de nombreux pays, a eu pour conséquence que l'amélioration des balances commerciales ne s'est pas toujours accompagnée d'un redressement équivalent des comptes courants. Ainsi, la figure 3.6 fait état d'une détérioration de la position des comptes courants des pays du groupe A en Amérique latine et dans les Caraïbes, bien qu'ils aient réussi à réduire leurs déficits commerciaux d'une manière économiquement saine.

Parmi les nombreux facteurs qui expliquent les variations des balances extérieures, il convient, dans cet aperçu d'ensemble, d'en examiner deux, d'égale impor-

tance: le mouvement des taux de change réels et les modifications des termes de l'échange.

Un mauvais alignement des taux de change peut être une cause majeure de déséquilibre, vu leur incidence diffuse sur tous les secteurs de l'économie. C'est pourquoi les politiques de taux de change sont au cœur de tous les programmes de stabilisation et d'ajustement. L'interprétation des données intéressant la circulation des monnaies et l'évolution des déséquilibres macro-économiques doit se faire avec précaution. Si l'effet déformant d'une surévaluation des taux de change sur les capacités distributives de la production et du commerce est largement reconnu, la croissance globale et l'impact de la dévaluation sur les échanges commerciaux sont, eux, difficiles à évaluer. Certains auteurs ont souligné que, selon la structure des revenus dans les différents groupes d'épargnants, un changement dans la répartition des revenus découlant d'une dévaluation pouvait conduire, du moins à court terme, à la récession. La compression des importations de biens d'équipement et de facteurs de production intermédiaires risque également de provoquer un effet de récession. La

Figure 3.7



Source: FAO, d'après des données du FMI

* Ratio des taux de change nominaux vis-à-vis du dollar et des taux locaux vis-à-vis des taux d'inflation des États-Unis.



dévaluation n'aura d'incidence positive sur la croissance et le commerce que si l'on part d'hypothèses restrictives en matière de flexibilité intersectorielle, et que si l'on est en mesure de maîtriser l'inflation intérieure (dans les mêmes proportions que ses partenaires commerciaux) au moyen de politiques fiscales et monétaires.

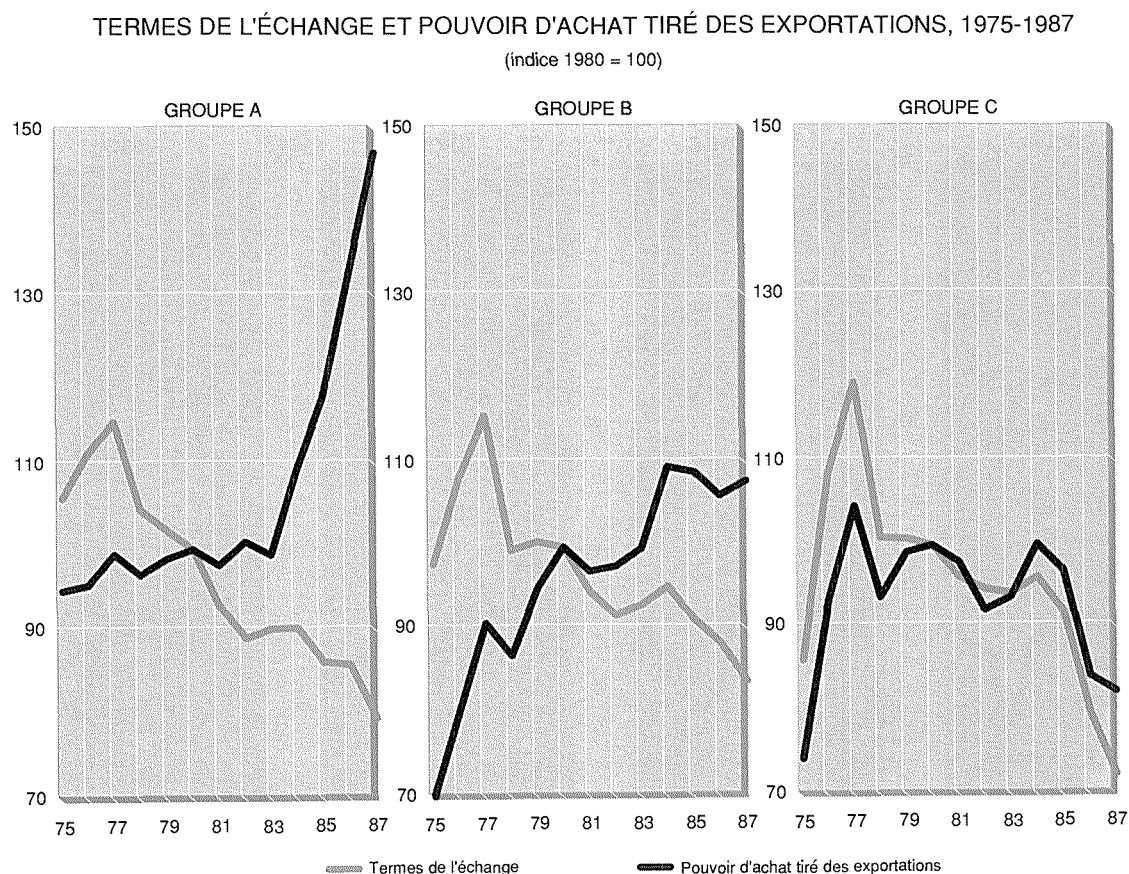
En dépit de ces réserves, les résultats des années 80 semblent indiquer l'existence d'une relation positive entre la dévaluation de la monnaie et la capacité de réduire les déséquilibres extérieurs. En Afrique comme en Amérique latine, les taux de change réels ont eu une évolution analogue dans les trois groupes de pays pendant les années 70, avec, en Afrique, une tendance marquée à la surévaluation des monnaies (figure 3.7). Cependant, depuis 1984, les tendances ont grandement divergé. Les pays du groupe A ont fortement dévalué leurs monnaies, ce que n'ont pas fait ceux du groupe B, tandis que les monnaies du groupe C augmentaient considérablement. Les taux de change réels des pays du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient ont, eux aussi, accusé une tendance à la baisse depuis la fin des années 70, mais si, en Extrême-Orient, cette tendance s'est

maintenue jusqu'en 1987, au Proche-Orient, en revanche, les monnaies ont pris de la valeur en 1986-1987⁷.

La disparité des résultats de l'ajustement extérieur tient aussi à la capacité de s'adapter à des mouvements défavorables des termes internationaux de l'échange. Quelles que fussent les différences dans la structure de leurs exportations, tous les pays et régions ont vu les prix de leurs exportations chuter gravement par rapport aux prix des importations (termes de l'échange compensés)

⁷ L'existence, au sein d'un même groupe, de cas extrêmes de réévaluation ou de dévaluation ont parfois influé sur les moyennes non pondérées du groupe. Ainsi, l'abrupte réévaluation des monnaies du groupe C en Amérique latine entre 1985 et 1987 était en grande partie due à la présence du Nicaragua dans le même groupe. De même, la réévaluation intervenue dans toute la région du Proche-Orient en 1986-1987 fut largement influencée par l'expérience de l'Égypte et de la Syrie. Cependant, même si l'on ne tient pas compte des cas extrêmes, la divergence des schémas des trois groupes, encore qu'un peu atténuée, reste évidente. En particulier, la forte dévaluation monétaire intervenue dans le groupe A a été ressentie dans la quasi-totalité des pays du groupe.

Figure 3.8





nets). Entre 1980 et 1987, cette baisse fut de l'ordre de 20 pour cent pour le groupe A, de 15 pour cent pour le groupe B et de 27 pour cent pour le groupe C. C'est la capacité des différents groupes de pays à accroître le volume de leurs exportations pour maintenir ou élargir leur pouvoir d'achat qui a permis d'établir leurs différences (figure 3.8). Les pays du groupe A ont, à cet égard, fort bien réussi, leurs termes de l'échange (ou le pouvoir d'achat tiré de leurs exportations) s'étant bonifiés de près de 50 pour cent entre 1980 et 1987. Dans les groupes B et C, en revanche, les opérations compensées nettes sont tombées presque au niveau des revenus des termes de l'échange, ce qui représente un faible redressement découlant d'une augmentation du volume des exportations. C'est en Afrique que le groupe A a le mieux amélioré le revenu des termes de l'échange, notamment en 1985-1987, bien que les pays du groupe B aient, eux aussi, connu une certaine amélioration. Le groupe A a généralement enregistré des profits importants, à l'exception notable du Nigéria où la chute des prix du pétrole a gravement réduit le pouvoir d'achat tiré des exportations. La hausse des revenus nets des termes de l'échange a été moins fréquente dans les pays du

groupe B (sauf en Asie), et plus rare encore dans ceux du groupe C.

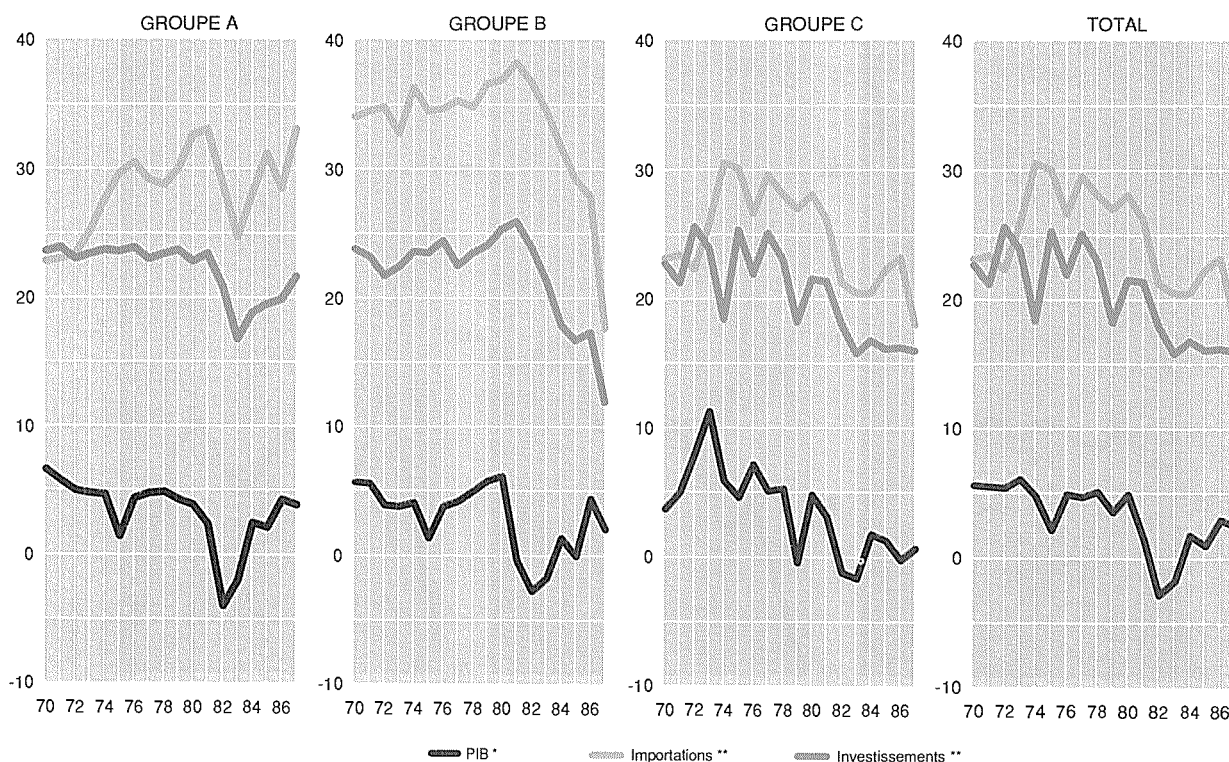
Ajustement et croissance

Dans la mesure où importations et investissements — victimes jumelles les plus probables de l'ajustement — sont les ingrédients de base de la croissance, il convient d'étudier leur rôle dans l'évolution du PIB, mais en se souvenant que tout changement affectant la répartition ou l'efficacité des investissements et la composition des importations influe également sur la croissance. Qui plus est, la reprise peut ne pas être perçue immédiatement, d'où le caractère purement indicatif de toute conclusion relative aux tendances récentes.

Ces réserves mises à part, le schéma type: croissance-déséquilibre-ajustement, commun à de nombreux pays en développement, peut être clairement établi à partir de la figure 3.9. Sur le plan régional, on a enregistré, au cours des années 70, une tendance générale (avec certaines variations) à la hausse des importations et des investissements, d'où un taux de croissance élevé et soutenu du PIB (sauf en Afrique), une baisse marquée des trois variables au début des années 80 et une reprise

Figure 3.9

ÉVOLUTION DU PIB, IMPORTATIONS ET INVESTISSEMENTS EN POURCENTAGE DU PIB, 1970-1987 AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES



Source: FAO, d'après des données de la Banque mondiale

* Evolution annuelle ** Pourcentage du PIB



très inégale au cours des dernières années, les trois variables restant inférieures aux niveaux enregistrés au cours des années 70. Derrière ce schéma d'ensemble, les situations varient au sein des régions. Dans le contexte de l'ajustement, les performances des divers groupes de pays enregistrées ces dernières années ont été particulièrement contrastées. Pour le groupe A de la région Amérique latine/Caraïbes, la croissance du PIB s'est située en moyenne à 3,1 pour cent par an entre 1985 et 1987, contre 2,2 pour cent pour le groupe B et 0,9 pour cent seulement pour le groupe C. En Afrique, les taux de croissance respectifs furent de 4,8 pour cent, 2,4 pour cent et 2,2 pour cent pour la même période de trois ans. Les comparaisons sont moins révélatrices pour les pays, moins nombreux, du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient, dont la plupart entrent dans la catégorie B. Cependant, la République de Corée, la Thaïlande et la Turquie — trois pays qui, dans ces régions, appartiennent au groupe A — sont parmi ceux dont les taux de croissance ont été les plus impressionnants ces dernières années.

DÉSÉQUILIBRES, AJUSTEMENT ET AGRICULTURE

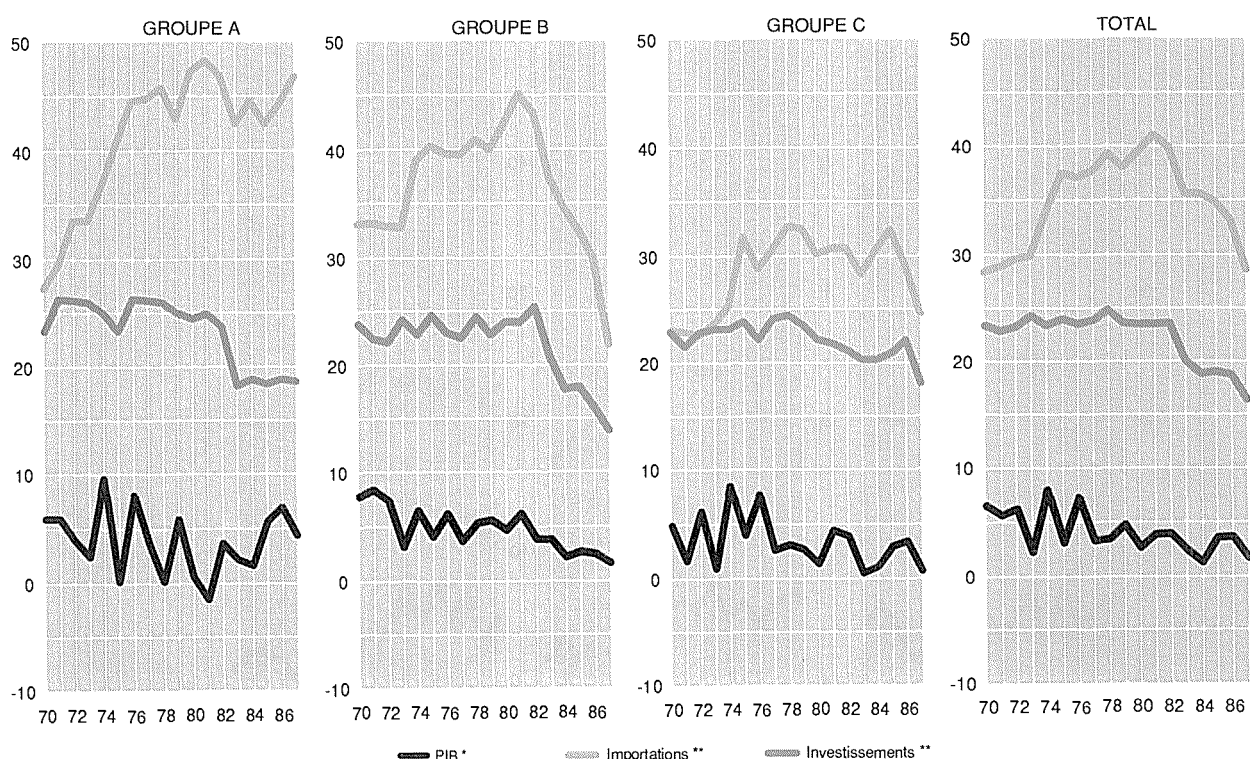
Nous entendons examiner ici le rôle de l'agriculture dans le processus d'ajustement, compte tenu de sa contribution à la croissance, de sa capacité d'engendrer des excédents commerciaux, et de la position qui est la sienne en matière de dette extérieure et de dépenses publiques. Nous étudierons aussi l'incidence nette des changements intervenus dans la production et le commerce agricoles sur les disponibilités et l'autosuffisance alimentaires.

PIB et croissance agricole

On peut se faire une première idée du rôle de l'agriculture dans le processus d'ajustement en étudiant l'évolution de la part qu'occupe le PIB agricole dans le PIB total (figure 3.10). Le déclin séculaire de cette part, conséquence prévisible du développement, a été interrompu pendant la crise économique du début des années 80;

Figure 3.9

AFRIQUE



Source: FAO, d'après des données de la Banque mondiale

* Evolution annuelle ** Pourcentage du PIB



on a même enregistré un renversement de la tendance au cours des années suivantes. Cette même tendance s'est retrouvée dans tous les pays d'Amérique latine et d'Afrique, y compris dans les sous-groupes; elle a été moins marquée dans les régions du Proche-Orient et de l'Extrême-Orient, où le ratio PIB agricole/PIB total s'est quelque peu nivelé après 1981-1983.

On peut approfondir l'examen en comparant l'évolution annuelle du PIB, du PIB agricole et de la part qu'occupe l'agriculture dans le PIB total dans les quatre régions en développement (figure 3.11). Le plus souvent, surtout pendant les années 70, la croissance agricole s'est trouvée en retard sur les autres secteurs, mais elle a exercé une contribution positive sur la croissance, sauf dans les années où la production avait baissé de façon exceptionnelle.

Cela tendrait à confirmer le rôle traditionnel de l'agriculture, qui est celui d'un soutien plutôt que d'un moteur de la croissance économique en période d'expansion; ce fut généralement le cas au cours des années 70. En période de dépression, sa force d'inertie permet au secteur agricole d'absorber les chocs et de conserver des ressources pour la reprise.

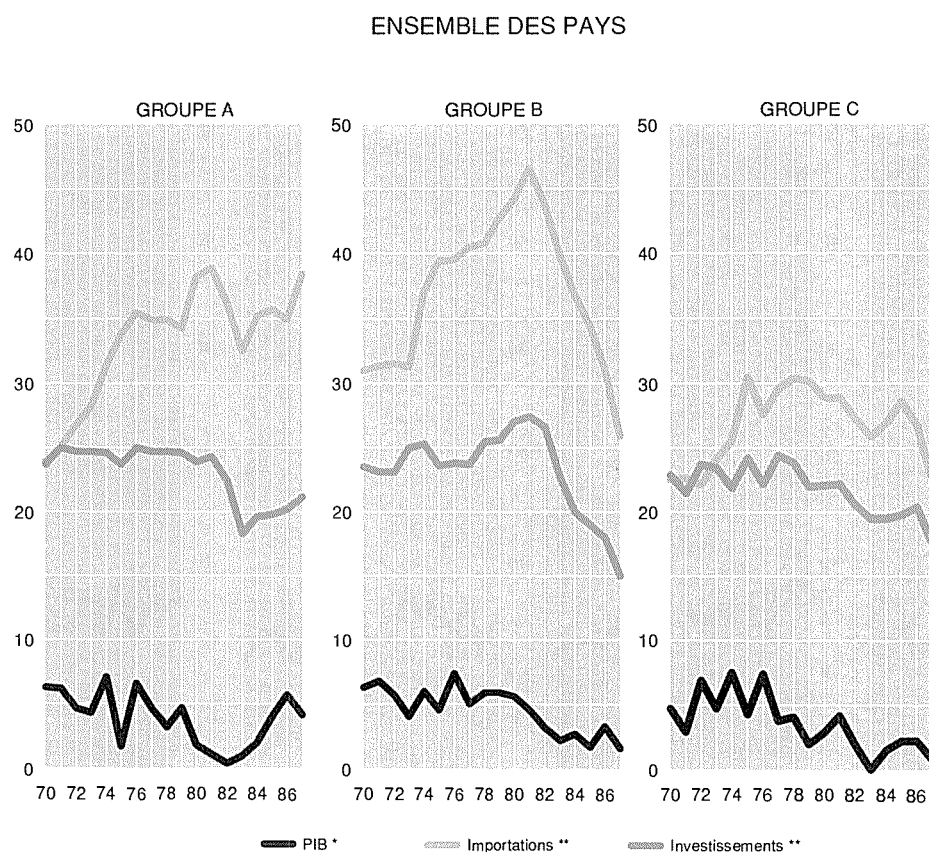
Quant aux performances de la production, on a enregistré dans les années 80, pour la plupart des pays et des produits agricoles, un ralentissement du taux de croissance de la production par rapport à la décennie précédente (tableau 3.7). Seule exception notable: le groupe A en Afrique, où la croissance de l'agriculture et de la production alimentaire a été plus rapide pendant les années 80. C'est dans le seul groupe A que, dans les années 80, le taux de croissance de la production alimentaire s'est rapproché, en Afrique, du taux d'expansion démographique, et qu'il l'a dépassé sensiblement dans la région Amérique latine/Caribbes.

Agriculture et balances extérieures

Exportations agricoles

Au début des années 80, dans le contexte d'échanges commerciaux généralement déprimés, l'agriculture est parvenue à prendre ou à maintenir une importance relative dans les échanges globaux de marchandises des pays en développement, entre 1981 et 1983 et de 1985 à 1987. Pour l'ensemble des pays en développement, on a relevé une légère augmentation de la part des exportations agricoles dans le total des exportations, qui sont

Figure 3.9 (fin)



Source: FAO, d'après des données de la Banque mondiale

* Evolution annuelle ** Pourcentage du PIB

TABLEAU 3.7 Evolution moyenne de la production agricole totale et de certains produits agricoles, 1970-1980 et 1981-1989

	Afrique			Amérique latine et Caraïbes						Proche-Orient			Extrême-Orient		
	1970-1980			1981-1989			1970-1980			1970-1980			1970-1980		
	A	B	C	A	B	C	A	B	C	Ensemble	Ensemble	Ensemble	Ensemble	Ensemble	Ensemble
Agriculture	1,1	3,1	1,5	2,7	2,5	1,8	3,6	1,2	3,5	3,0	0,9	2,2	3,2	1,9	3,5
Denrées alimentaires	1,1	3,3	1,8	2,7	2,3	1,8	4,1	1,3	3,8	3,1	0,9	2,3	3,4	2,1	3,8
Cultures	0,8	2,8	1,3	2,7	2,3	1,7	3,7	2,1	2,6	3,5	1,7	1,0	3,5	1,8	3,4
Céréales	0,9	1,5	2,6	5,2	3,4	3,1	4,8	0,8	3,9	3,3	2,4	1,4	3,4	—	2,9
Stimulants	-0,4	5,6	-0,6	1,5	5,4	1,5	5,2	3,1	3,9	5,7	2,3	4,0	9,8	8,1	3,7
Sucre	2,9	10,2	1,8	3,8	4,9	2,7	5,7	2,1	1,6	5,8	-1,2	0,2	5,1	5,0	2,9
Oléagineux	-2,9	4,2	-0,7	4,0	0,2	0,6	12,6	10,6	3,1	5,9	6,6	1,0	11,8	3,6	7,1
Bétail	2,5	4,1	1,9	2,7	3,2	2,1	3,6	0,6	5,1	2,2	0,2	3,7	2,3	2,3	4,7

Source: FAO.

TABLEAU 3.8 Commerce total des marchandises et commerce agricole total en pourcentage du PIB, régions en développement, 1970-1980, 1981-1983 et 1985-1987

	Période	Amérique latine et Caraïbes			Afrique			Extrême-Orient et Pacifique			Proche-Orient		
		Total			Total			Ensemble			Ensemble		
		A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
Exportations totales	1970-1980	21,9	21,7	22,6	21,3	21,2	21,9	21,9	23,4	18,0	22,2	10,2	10,2
	1981-1983	19,9	18,6	20,9	20,5	20,8	19,6	19,6	23,0	19,0	23,9	13,7	13,7
	1985-1987	18,2	21,0	15,8	17,2	22,0	24,7	24,7	26,0	15,7	25,1	11,4	11,4
Exportations agricoles	1970-1980	8,7	8,5	7,4	11,0	10,0	12,2	12,2	10,6	7,9	9,3	4,6	4,6
	1981-1983	6,8	6,6	6,5	7,7	7,4	7,7	7,7	7,6	6,8	6,7	4,0	4,0
	1985-1987	6,6	7,9	5,0	6,8	7,2	7,2	7,2	8,3	5,9	6,2	2,7	2,7
Importations totales	1970-1980	26,3	22,4	33,5	22,5	27,3	28,7	28,7	31,1	21,8	26,1	34,0	34,0
	1981-1983	25,9	23,3	31,9	19,7	30,0	33,2	33,2	33,9	23,2	31,3	45,2	45,2
	1985-1987	22,3	23,7	22,6	19,6	26,4	32,0	32,0	25,9	23,6	26,7	33,1	33,1
Importations agricoles	1970-1980	3,8	3,4	3,7	2,7	5,6	7,2	7,2	5,7	4,3	5,5	9,3	9,3
	1981-1983	3,6	3,1	4,7	2,9	6,4	10,0	10,0	6,0	4,7	4,5	10,0	10,0
	1985-1987	2,9	2,6	3,7	2,2	5,7	9,5	9,5	4,7	4,5	3,7	7,3	7,3

Source: FAO.



passées de 26 à 27 pour cent environ, une augmentation de la part des produits manufacturés (passés de 11 à 13 pour cent), et une chute prononcée de la part des carburants, qui sont tombés de 64 à 51 pour cent. Dans toutes les régions en développement (sauf en Extrême-Orient), la part de l'agriculture dans le total des recettes tirées des exportations a augmenté.

La récession économique du début des années 80 semble avoir touché tout particulièrement le commerce agricole. Par comparaison aux moyennes annuelles des années 70, la part des exportations agricoles dans le PIB

a proportionnellement diminué davantage que celle de l'ensemble des exportations de produits en 1981-1983 (tableau 3.8).

La situation a changé en 1985-1987. Alors que la part des exportations agricoles dans le PIB continuait à décliner dans toutes les régions considérées, la baisse a été moins marquée que dans d'autres secteurs. Cependant, cette tendance a grandement varié entre les différents groupes de pays. Dans la région Amérique latine/Caraïbes, le commerce agricole semble avoir joué un rôle majeur dans les tentatives — fructueuses ou non

ENCADRÉ 3.9

Les dépenses dans l'agriculture

Le nombre limité de données empêche d'analyser de façon exhaustive les effets de l'ajustement interne sur l'épargne et l'investissement agricoles, notamment sur l'investissement privé. On peut toutefois s'en faire une idée en examinant les investissements publics dans l'agriculture.

Les dépenses effectuées au titre du développement agricole représentent ordinairement une part modique des dépenses totales du gouvernement central (entre 6 et 7 pour cent du total) et une part également modeste du PIB agricole (voir tableau).

Au niveau régional, c'est dans les pays d'Extrême-Orient/Pacifique et du Proche-Orient que l'on a enregistré les pourcentages les plus élevés (8,5 pour cent environ dans les deux cas), ce pourcentage tombant à 7,5 en Afrique et à 6,5 en Amérique latine/Caraïbes.

Ces moyennes ont grandement varié d'un pays à l'autre; elles étaient, pour la période 1984-1986, de l'ordre de 20 à 25 pour cent au Guyana, au Botswana, à Chypre et à Sri Lanka, et de moins de 2 pour cent au Costa Rica, en Sierra Leone, en Bolivie et en Ouganda. Les tendances générales sont peut-être plus intéressan-

tes à observer que l'importance inégale des dépenses de développement. Si l'on compare les moyennes pour 1975-1980 et 1981-1986, le total des dépenses publiques au titre du développement de l'agriculture a augmenté dans 26 pays sur 43 (soit 61 pour cent); il n'a diminué que dans 14 pays et est resté stable dans trois. Les dépenses courantes du secteur agricole, en revanche, sont restées stables ou ont indiqué une tendance à la baisse, ce qui donnerait à penser que la plupart des gouvernements ont tenté de protéger l'élément investissement des dépenses agricoles. L'importance qu'attachent la plupart des pays aux investissements agricoles tient au fait qu'en dépit des fortes pressions qui s'exercent en faveur d'une compression des dépenses publiques et d'une réduction draconienne des montants consacrés aux activités de développement, l'agriculture a pu maintenir, voire augmenter sa part, tant en termes réels (en pourcentage du PIB agricole) qu'en comparaison avec les dépenses publiques des autres secteurs.

Dépenses publiques de développement dans l'agriculture en pourcentage du PIB agricole, 1975-1980, 1981-1983 et 1984-1986

Groupe (nombre de pays)	1975-1980	1981-1983	1984-1986
Groupe A (11)	7,5	9,1	7,9
Groupe B (12)	5,1	7,6	8,2
Groupe C (11)	4,9	4,5	5,2

Source: FMI, *Statistiques de financement des gouvernements* (divers numéros).



— d'ajustement et de stabilisation. Dans les pays du groupe A de l'Amérique latine, le ratio commerce agricole/PIB a augmenté, alors qu'il diminuait dans les groupes B et C. En Afrique, en revanche, le succès relatif de la performance commerciale globale des pays du groupe A a été dû surtout aux exportations non agricoles, alors que les ratios exportations agricoles/PIB et exportations agricoles/exportations totales de produits ont continué de chuter dans tous les pays du groupe. Dans les régions de l'Extrême-Orient/Pacifique et du Proche-Orient, les exportations agricoles ont été distancées par l'augmentation des exportations totales, et c'est dans ces deux régions que l'on a enregistré la baisse la plus abrupte de la contribution des exportations agricoles au PIB, par comparaison aux moyennes des années 70. Ce fut aussi bien le cas des pays où l'agriculture comptait pour beaucoup dans les recettes d'exportation (Sri Lanka, Fidji, Philippines) que de ceux où son rôle était moins important.

Cette performance inégale du secteur doit être considérée dans le contexte de la situation internationale des marchés agricoles pendant la période considérée. Il peut être utile de rappeler que la combinaison de divers facteurs d'ordre structurel et temporel a fortement déprimé le cours des produits pendant la plus grande partie de la décennie: offre excédentaire par rapport à la demande réelle; concurrence accrue par suite de l'arrivée de nouveaux exportateurs; subventions généralisées aux exportations et protectionnisme. La récession du début des années 80 a accentué les effets de ces

facteurs. Les prix à l'exportation des produits agricoles ont chuté, tant par rapport aux prix qui prévalaient au début des années 80 que par rapport aux prix des autres produits exportables.

Les observations générales relatives aux termes de l'échange s'appliquent largement aux termes de l'échange du secteur agricole, vu que, dans la plupart des pays considérés, le commerce agricole représente une part importante du commerce total. C'est dire que si une grande majorité de pays ont dû faire face à une détérioration du commerce agricole net par opérations compensées, beaucoup ont réussi à augmenter le volume de leurs exportations agricoles. Cela souligne bien la capacité de réaction du secteur du côté de l'offre, et la nécessité connexe d'engendrer des recettes d'exportations en dépit de conditions défavorables. Sur les 65 pays considérés, quatre seulement (Burkina Faso, Maurice, Sénégal et Bolivie) ont montré une nette tendance à l'accroissement des échanges agricoles entre 1980 et 1988. Dans tous les autres pays, on a enregistré une détérioration des termes de l'échange, partiellement compensée dans certains cas par un effort d'exportation accru, ainsi que l'indiquent d'évidentes disparités dans le volume et la valeur des exportations agricoles (figure 3.12). La figure 3.12 fait toutefois ressortir une différence notable entre les trois groupes. Le groupe A a vu augmenter le volume de ses exportations d'environ 40 pour cent entre 1980 et 1985-1987 (ce qui contraste avec la stagnation enregistrée les cinq années précédentes) et, en dépit de prix assez bas, la valeur des exporta-

Figure 3.10

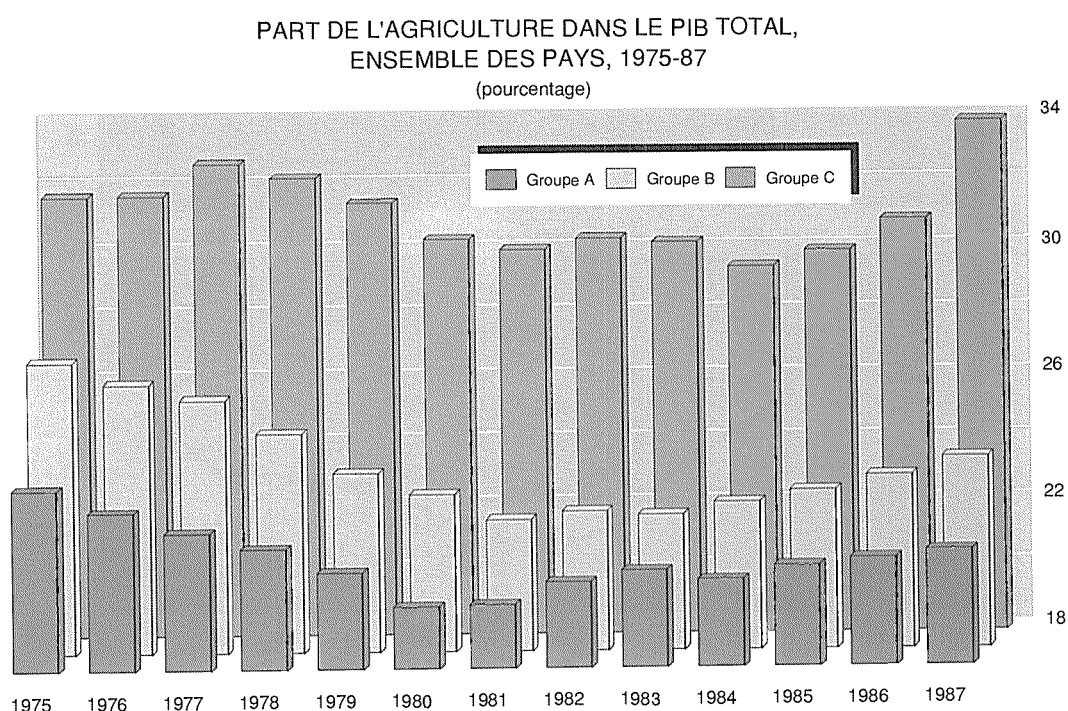
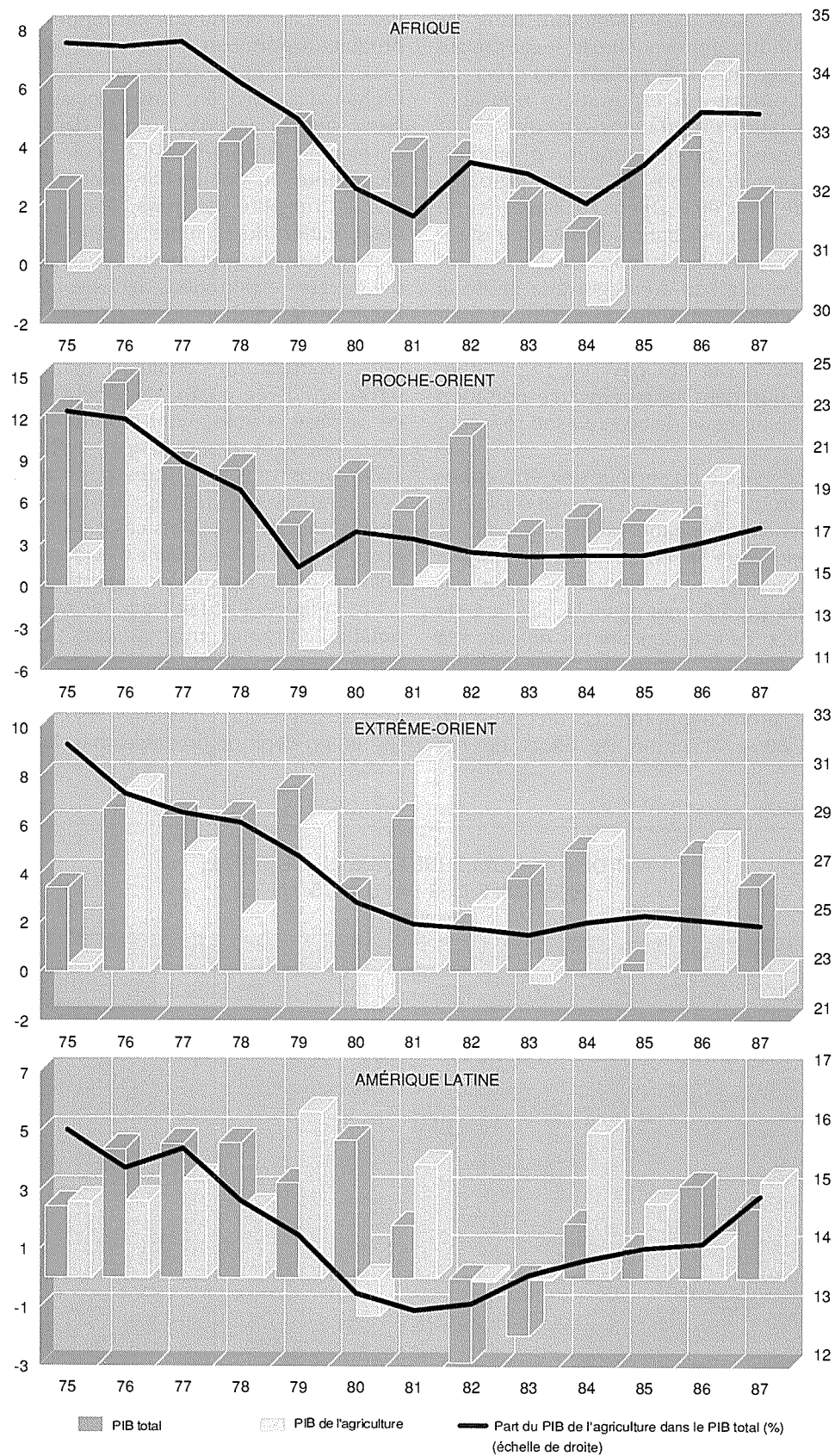




Figure 3.11

CROISSANCE DU PIB TOTAL ET DU PIB DE L'AGRICULTURE, 1975-1987
(pourcentage de variation par rapport à l'année précédente)





tions a, elle aussi, augmenté de 25 pour cent pendant la même période. Le groupe B a augmenté de 20 pour cent le volume de ses exportations, mais cela ne lui a pas permis pour autant d'augmenter les recettes tirées des exportations; dans le groupe C, enfin, le volume des exportations a montré un semblant de reprise au terme de nombreuses années de déclin, ce qui n'a pas empêché la valeur des exportations de baisser de 15 pour cent.

La situation du commerce net par opérations compensées et des revenus commerciaux présente une image analogue dans les trois groupes de pays (figure 3.13). On voit que si les performances du commerce net agricole par opérations compensées n'ont pas sensiblement différé d'un pays à l'autre, les différences de pouvoir d'achat ont été déterminées par leur capacité respective d'accroître le volume de leurs exportations. Sous certaines réserves, on peut affirmer que cette tendance générale a été également observée au niveau régional (tableau 3.9).

Quels montants aurait-on pu tirer, en principe, des exportations agricoles n'était la baisse des prix à l'exportation? En d'autres termes, quelle est la différence entre ce que les pays ont effectivement perçu pour leurs exportations agricoles pendant les années 80 et ce qu'ils auraient touché pour un même volume d'exportations si

les cours s'étaient maintenus aux niveaux de 1979-1981?⁸ On constate qu'en dépit d'importantes variations, les pertes ont été considérables dans toutes les périodes et pour toutes les régions (tableau 3.10). Les pertes potentielles les plus élevées ont été enregistrées dans les pays du Proche-Orient, où elles ont représenté de 30 à 60 pour cent des recettes effectivement tirées des exportations agricoles. Cependant, même dans la région Amérique latine/Caraïbes, où l'écart entre revenu potentiel et recettes réelles était moins élevé, le manque à gagner a été important, vu les problèmes financiers de la région. Par exemple, le total des versements effectués au titre du service de la dette (paiements sur le crédit total à long et à court terme et crédit FMI) s'est élevé, en 1987, à 46,208 milliards de dollars pour le groupe des 20 pays de la région Amérique latine/Caraïbes. Les revenus agricoles potentiels de cette année-là (4,831 milliards de dollars) auraient permis de couvrir plus de 10 pour cent de ces paiements.

⁸ Cet exercice théorique vise simplement à illustrer l'impact majeur d'une variation des cours sur les revenus tirés des exportations. Et de fait, vu l'inélasticité généralisée de la demande et l'augmentation des volumes exportés, les cours internationaux pouvaient difficilement se maintenir aux niveaux relativement élevés de 1979-1981.

Figure 3.12

ÉVOLUTION DU VOLUME ET DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS AGRICOLES, 1975-1987 (1980 = 100)

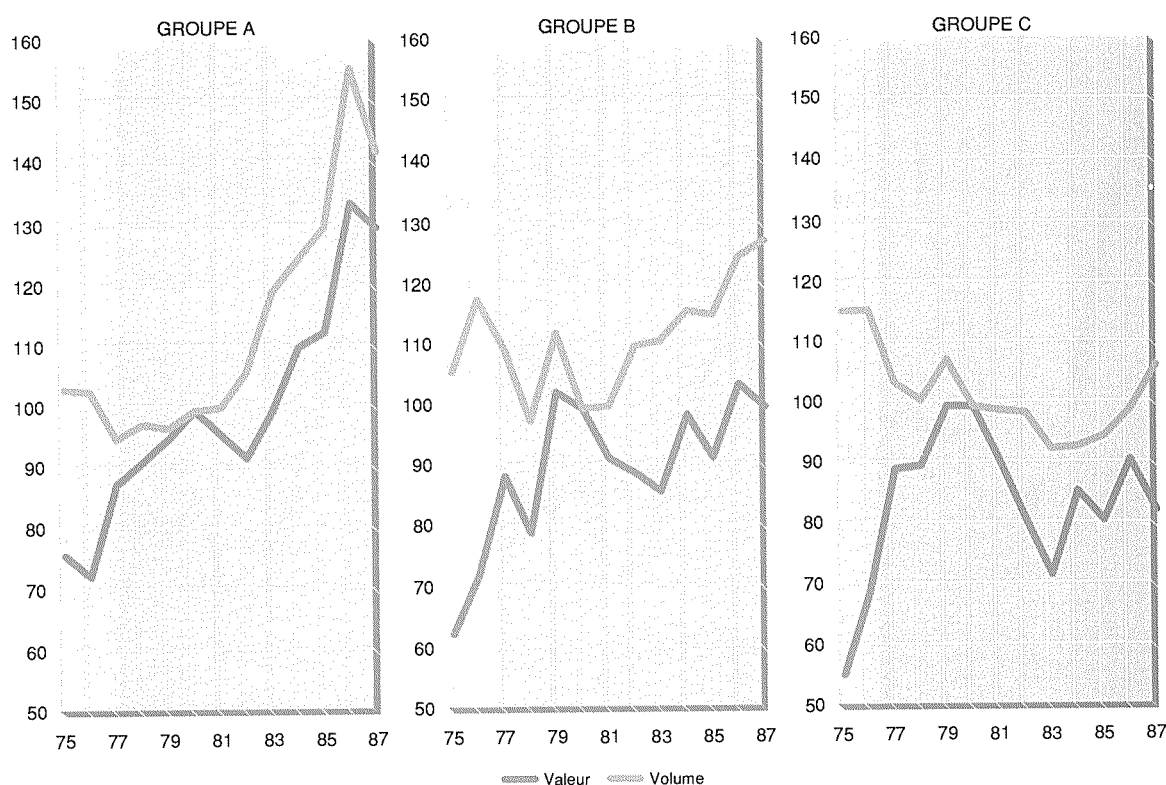


TABLEAU 3.9 Commerce par opérations compensées et revenus des termes de l'échange, 1985-1987
(base 1980 = 100)

Groupe de pays	Amérique latine et Caraïbes		Afrique		Proche-Orient		Extrême-Orient	
	Opérations compensées	Revenus	Opérations compensées	Revenus	Opérations compensées	Revenus	Opérations compensées	Revenus
A	95	130	122	147				
B	90	83	93	128	79	84	90	97
C	92	89	87	82				

Source: FAO.

Importations agricoles

L'autre dimension de l'ajustement du commerce agricole concerne les importations de produits agricoles et alimentaires. Fait commun à toutes les régions en développement (et, à quelques exceptions près, à tous les pays), la croissance de ces importations s'est considérablement ralentie dans les années 80, comparée aux moyennes des années 70 (tableau 3.11).

Ce ralentissement est intervenu bien que les valeurs unitaires des produits importés fussent nettement inférieures, ce qui montre bien que de nombreux pays se trouvaient dans l'incapacité financière de tirer parti d'une offre relativement abondante et de cours modiques. En outre, il s'est produit à une époque où l'approvisionnement intérieur était médiocre, l'accroissement de la production alimentaire en 1980-1988 se maintenant difficilement au niveau de la croissance démogra-

phique au Proche-Orient et n'arrivant pas même à s'y maintenir dans la plupart des pays de la région Amérique latine/Caraïbes et d'Afrique. Si l'on relevait, dans plusieurs pays, une certaine corrélation entre le niveau de la production alimentaire intérieure de l'année et le volume des denrées alimentaires importées l'année suivante, cette tendance diminua après 1981, ce qui semble indiquer que, dans de nombreux pays, les restrictions financières influant sur la décision d'importer avaient pris plus d'importance⁹.

Pour en revenir aux 65 pays de cet échantillon, le

⁹ Ainsi, la région Amérique latine/Caraïbes réduisit de 14 pour cent le volume de ses importations de denrées alimentaires entre 1983 et 1987, alors que la production alimentaire n'avait augmenté, en moyenne, que de 1,3 pour cent par an (soit 5,2 pour cent au total) pendant la même période.

Figure 3.13

TERMES DE L'ÉCHANGE DE L'AGRICULTURE ET POUVOIR D'ACHAT TIRÉ DES EXPORTATIONS AGRICOLES, 1975-1987 (1980 = 100)

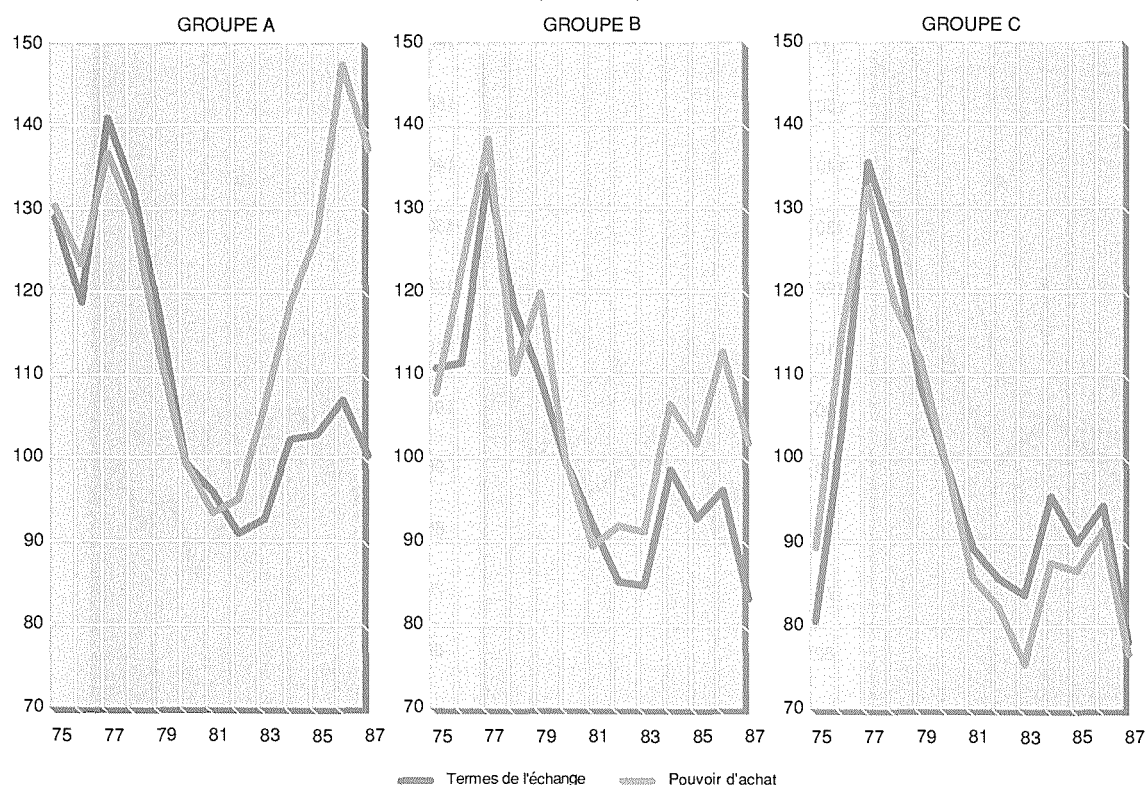


TABLEAU 3.10 Manque à gagner occasionné par l'évolution des prix à l'exportation, en millions de dollars et en pourcentage des exportations agricoles¹

Région et groupe de pays	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>							
A							
Millions de dollars	-1 957,7	-2 033,8	294,9	-2 579,5	-328,6	-2 486,8	-890,8
Pourcentage	17,6	17,3	2,2	20,3	2,7	21,0	6,8
B							
Millions de dollars	-1 029,1	-2 356,0	-1 403,0	-2 591,3	-1 968,5	-1 266,5	-511,0
Pourcentage	17,5	34,5	19,6	38,4	33,9	25,8	7,8
C							
Millions de dollars	-469,9	450,2	12,2	-510,3	11,9	-1 077,6	-1 141,7
Pourcentage	16,8	19,8	4,1	16,7	0,3	30,9	31,3
Ensemble des pays							
Millions de dollars	-3 456,7	-4 840,0	-1 819,0	-5 681,1	-2 285,2	-4 830,9	-2 543,5
Pourcentage	17,4	23,2	7,7	25,2	10,3	23,8	10,9
<i>Afrique</i>							
A							
Millions de dollars	-185,7	-75,2	-11,0	-6,5	66,0	42,4	-2,8
Pourcentage	16,2	5,9	1,0	0,6	5,1	3,2	0,2
B							
Millions de dollars	-835,9	-1 086,4	-193,8	-512,8	-335,9	-1 004,6	-792,0
Pourcentage	25,9	34,8	4,7	13,0	7,6	26,6	20,4
C							
Millions de dollars	-408,2	-397,7	-237,8	-392,6	-32,8	-531,2	-563,2
Pourcentage	22,1	22,7	11,9	21,7	1,5	30,0	31,1
Ensemble des pays							
Millions de dollars	-1 429,8	-1 559,3	442,6	-911,9	-302,6	-1 493,4	-1 358,0
Pourcentage	23,0	25,3	6,1	13,4	3,8	21,7	19,1
<i>Proche-Orient</i>							
Ensemble des pays							
Millions de dollars	-1 101,6	-1 594,2	-1 515,0	-854,2	-912,9	-991,1	-2 579,8
Pourcentage	30,0	46,4	43,2	27,4	28,0	28,5	65,1
<i>Extrême-Orient</i>							
Ensemble des pays							
Millions de dollars	-2 396,4	-1 801,8	-303,2	-2 798,7	-4 351,0	-3 766,1	-2 523,0
Pourcentage	34,8	22,5	3,1	34,1	57,0	43,5	23,8

Source: FAO.

¹ Différence entre les exportations agricoles totales aux prix courants et les exportations agricoles aux prix de 1979-1981. Les chiffres négatifs indiquent que, pour l'année considérée, les exportations auraient été supérieures de ce montant si les prix s'étaient maintenus aux niveaux de 1979-1981.

TABLEAU 3.11 Evolution annuelle moyenne des importations agricoles, tous pays en développement, 1971-1980 et 1981-1988

Région	1971-1980		1981-1988	
	Valeur	Volume (pourcentage)	Valeur	Volume
Afrique	22,3	7,3	-1,6	2,2
Proche-Orient	29,7	10,7	2,5	4,6
Extrême-Orient	18,0	5,5	5,1	5,1
Amérique latine et Caraïbes	21,5	10,4	-2,3	-1,7
Pays d'Asie à économie planifiée	28,9	5,5	2,8	5,6
Total pays en développement	22,4	8,7	1,5	2,9

Source: FAO.

TABLEAU 3.12 Evolution annuelle moyenne des importations agricoles, échantillon de pays en développement, 1971-1980 et 1981-1988

Région et groupe de pays	1971-1980		1981-1988	
	Valeur	Volume (pourcentage)	Valeur	Volume
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>				
A	17,6	7,1	-9,5	-3,9
B	15,4	5,0	-1,9	1,7
C	21,8	13,1	-6,3	-1,6
<i>Afrique</i>				
A	22,5	8,4	-6,0	1,8
B	17,4	5,1	-2,7	1,9
C	17,5	6,8	0,2	5,1
<i>Proche-Orient</i>				
Ensemble des pays	4,3	4,3	1,9	5,8
<i>Extrême-Orient</i>				
Ensemble des pays	5,8	5,0	-2,3	3,5

Source: FAO.

ralentissement de la croissance des importations agricoles enregistré dans les années 80 a été constaté dans la quasi-totalité des régions et des groupes de pays (tableau 3.12).

Des réductions draconiennes ont affecté le groupe A, notamment en Amérique latine où le volume des importations agricoles a été réduit de plus d'un quart en 1981-1988, alors que pour d'autres produits marchands, l'accroissement des importations restait relativement soutenu. On ne pouvait justifier de telles réductions par une amélioration spectaculaire de l'offre intérieure en produits alimentaires. Comme on l'a vu ci-dessus, l'accroissement de la production alimentaire a généralement été plus marqué dans les pays du groupe A que dans les autres, bien qu'il restât en deçà du niveau de la décennie précédente.

Au sein du groupe B, en dépit d'une médiocre production alimentaire d'ensemble, la croissance des importations alimentaires s'est ralentie à peu près autant que celle des autres importations, alors que dans le groupe C, caractérisé, lui aussi, par une production généralement insuffisante, la baisse de la croissance des importations alimentaires était encore plus visible.

Pour ce qui est des incidences financières, on a examiné: i) la position des importations alimentaires par rapport aux autres importations, qui permet d'évaluer la réorientation des priorités à l'importation; et ii) le poids financier des importations alimentaires sur les recettes tirées des exportations totales (tableau 3.13)¹⁰. Ce sont les régions de l'Extrême-Orient et du Proche-Orient qui, sur ce plan, ont obtenu les meilleurs résultats: pendant toutes les années 80, elles ont maintenu un taux de croissance relativement élevé des importations alimentaires, mais elles ont fortement réduit le poids de ces importations en 1985-1987, en pourcentage des importations totales et (surtout) des recettes tirées des exportations. En revanche, dans de nombreux pays des régions Amérique latine/Caraïbes et Afrique, la rigueur de

¹⁰ Ces coefficients sont approximatifs, dans la mesure où l'aide alimentaire est comprise dans les importations alimentaires. Dans l'ensemble des pays en développement, l'aide alimentaire a représenté 10 pour cent environ des importations totales de céréales au cours des dernières années, et entre 15 et 20 pour cent dans les pays à faible revenu souffrant d'un déficit alimentaire. Les trois quarts environ de cette aide étaient représentés par des dons.

TABEAU 3.13 Importations agricoles, en pourcentage des importations totales de produits (a) et des exportations totales (b) dans 65 pays en développement choisis

Région et groupe de pays	1969-1971		1973-1975		1979-1981		1985-1987	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
Afrique								
Ensemble des pays	16,1	17,8	18,1	18,4	15,6	16,4	17,2	18,2
A	16,4	16,3	18,1	12,6	15,2	13,6	15,7	14,2
B	18,9	22,1	18,0	22,6	14,7	20,8	16,3	17,8
C	13,1	14,9	18,2	20,0	16,8	14,7	19,5	22,7
Amérique latine								
Ensemble des pays	9,9	10,9	11,5	14,3	11,2	12,3	11,1	9,0
A	11,6	10,1	11,2	10,8	11,5	11,4	10,2	7,4
B	10,9	11,5	10,5	11,6	9,8	10,4	11,8	11,2
C	7,6	11,2	12,8	20,5	12,2	15,0	11,3	8,4
Proche-Orient								
Ensemble des pays	21,2	31,5	21,9	47,5	19,4	48,4	18,6	39,4
Extrême-Orient								
Ensemble des pays	24,2	29,1	22,1	22,7	14,2	13,4	10,8	9,5

Source: FAO.

la compression des importations agricoles a semblé disproportionnée en regard de l'allègement financier que pouvait représenter, le cas échéant, cette option socialement risquée. En Afrique, les groupes A et B ont quelque peu réduit les coefficients importations agricoles/commerce total en 1985-1987 par rapport aux années 70 en réduisant abruptement la valeur de leurs importations alimentaires.

Dans le groupe «déclinant», toutefois, l'effondrement des recettes tirées des exportations a largement oblitéré l'effet de la compression des importations; les importations agricoles ont représenté en 1985-1987 près d'un cinquième des importations totales et un quart du revenu total des importations. Dans la région Amérique latine/Caraïbes, où les importations de produits agricoles ont été réduites de façon draconienne, elles ont pourtant représenté 10 pour cent de la valeur totale des importations et des exportations en 1985-1987, bien que le ratio ait bien davantage chuté dans les pays du groupe A.

Dette extérieure et agriculture

Dans quelle mesure les apports de capitaux étrangers destinés au financement de projets agricoles ont-ils contribué à l'endettement des pays en développement? On peut s'en faire une idée en évaluant la part de l'agriculture dans la dette totale et dans les paiements effectués au titre du service de la dette, et en calculant les composantes intérêts et amortissement (tableau 3.14)¹¹. Aux fins d'évaluer ces indicateurs dans la perspective de la dette totale, le tableau indique également le ratio global du service de la dette (service total de la

dette en pourcentage des exportations totales de marchandises et de services).

On constatera que la dette extérieure de l'agriculture a représenté une proportion mineure du surendettement dans tous les groupes de pays, et cela bien que l'agriculture ait reçu une bonne part des apports financiers extérieurs générateurs de dettes. Dans un échantillon de 35 pays, on a constaté que la part brute des emprunts extérieurs consacrée à l'agriculture pendant la période 1980-1984 a représenté 7 pour cent environ des dépenses brutes. Toutefois, étant donné que les prêts à l'agriculture bénéficient généralement de conditions de faveur et proviennent plus souvent de sources publiques que de sources privées, le service de la dette sur les prêts agricoles n'a représenté que 4 pour cent environ du total des paiements effectués au titre du service de la dette¹².

Le tableau 3.14 confirme ces conclusions. La part du secteur agricole dans la dette totale s'est située entre 2 et 7 pour cent pour la période 1984-1988 (pourcentage le plus bas dans la région Amérique latine/Caraïbes et le plus haut en Afrique). La part du service de la dette agricole dans le total des paiements effectués au titre du service de la dette était encore plus faible. Par ailleurs, l'agriculture a bien moins contribué que d'autres secteurs à l'aggravation tragique du problème de la dette dans les années 80, sa part de la dette totale et du service de la dette ayant diminué par rapport aux années 70. Ces parts reflètent mal l'importance du secteur agricole dans les économies de ces pays. Comme on l'a vu précédemment, la part de l'agriculture dans le PIB est généralement dans ces pays de l'ordre de 25 pour cent, et la contribution des exportations agricoles au PIB de 7 pour cent.

¹¹ Les données se rapportent aux crédits officiels à long terme (bilatéraux et multilatéraux) et aux crédits privés officiellement garantis (crédits fournisseurs, nationalisations, institutions financières et prêts publics).

¹² Voir le chapitre spécial dans *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1986*.

TABLEAU 3.14 Indicateurs de la dette extérieure agricole dans 65 pays en développement, moyennes pour 1974-1980, 1981-1983 et 1984-1988 (en pourcentage)

Région et groupe de pays	Dette extérieure agricole totale/ dette extérieure totale			Service de la dette agricole/ service de la dette totale			Remboursement du principal (dette agricole)/ remboursement du principal (dette totale)			Remboursement des intérêts agricoles/ remboursement du total des intérêts			Mémorandum			
	1974-1980	1981-1983	1984-1988	1974-1980	1981-1983	1984-1988	1974-1980	1981-1983	1984-1988	1974-1980	1981-1983	1984-1988	1974-1980	1981-1983	1984-1988	1984-1988
<i>Afrique</i>																
Ensemble des pays	7,9	7,3	7,0	6,3	6,4	4,9	5,7	6,0	4,1	7,1	6,8	6,0	8,9	19,3	29,2	
A	9,4	7,7	7,7	9,2	9,3	6,8	7,4	8,6	5,0	11,2	9,5	8,6	7,8	17,9	23,2	
B	10,7	9,2	7,5	8,9	8,6	5,7	8,0	9,2	5,3	10,2	8,1	6,2	10,4	20,3	27,7	
C	4,8	4,9	5,5	3,2	3,0	3,0	3,5	3,2	3,0	2,7	2,6	2,9	8,0	19,3	35,2	
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>																
Ensemble des pays	3,0	2,2	2,5	3,1	1,9	2,3	3,4	2,4	2,9	2,7	1,5	1,9	22,0	32,6	31,9	
A	1,5	1,2	1,7	1,7	0,9	1,9	2,1	1,2	2,8	1,3	0,8	1,5	22,5	33,4	34,0	
B	3,5	1,9	2,0	3,9	2,1	1,1	4,1	3,4	1,3	3,6	1,4	0,9	19,2	24,2	24,7	
C	5,1	3,5	3,9	5,0	3,2	3,4	5,0	4,1	4,0	5,3	2,7	3,0	25,4	43,0	38,5	
<i>Extrême-Orient et Pacifique</i>																
Ensemble des pays	4,8	4,4	6,2	3,6	2,6	3,9	3,3	2,9	3,5	4,0	2,4	4,8	12,2	18,1	24,8	
<i>Proche-Orient</i>																
Ensemble des pays	3,1	3,0	3,3	3,2	2,5	3,9	3,4	3,2	4,7	3,2	1,9	3,0	12,2	15,9	20,8	

Source: Banque mondiale et FAO, Division de l'analyse des politiques.

TABLEAU 3.15 Transferts nets de ressources¹, moyenne pour 1974-1980, 1981-1983 et 1984-1988

Région	Agriculture			Total		
	1974-1980	1981-1983	1984-1988 (milliards de dollars)	1974-1980	1981-1983	1984-1988
Afrique	0,7	0,6	0,6	6,1	4,2	-0,9
Amérique latine	0,4	0,2	0,1	8,2	-4,2	-25,0
Asie	0,6	1,0	0,4	5,8	7,2	-4,0
Proche-Orient	0,1	0,2	0,1	2,8	1,4	0,2

Source: Banque mondiale et FAO.

¹ Les transferts nets représentent les flux nets moins les versements d'intérêts (ou décaissements moins total des paiements effectués au titre du service de la dette).

En outre, si les pays en développement sont devenus dans leur ensemble des fournisseurs nets de ressources depuis 1983 (voir encadré 3.1), des conditions d'emprunt plus favorables ont permis au secteur agricole de conserver, pendant toutes les années 80, un bilan positif en matière de transfert net des ressources (tableau 3.15).

Enfin, le rôle de l'agriculture dans le contexte de la dette doit également être considéré compte tenu de la contribution du secteur aux balances extérieures. Le fait que les pays en développement soient (collectivement, et dans la majorité des cas, individuellement) des exportateurs agricoles nets, implique que le secteur est un fournisseur net de devises étrangères et qu'il contribue au financement de la dette. Globalement, pendant la période 1982-1988, les excédents du commerce agricole ont représenté pour les pays en développement 10 pour cent du total de leurs versements au titre du service de la dette¹³. Cela en dépit du fait que les pays du Proche-Orient sont restés, comme groupe, les principaux pays à souffrir d'un déficit net, nonobstant le ralentissement prononcé des importations alimentaires au cours des années 80, alors qu'à la même époque l'Afrique était tantôt excédentaire, tantôt déficitaire, son bilan net étant finalement équilibré. Par contraste, dans d'autres régions en développement les excédents commerciaux de l'agriculture ont été une source majeure de financements extérieurs, ce qui a permis d'alléger la dette. Dans la région Amérique latine/Caraïbes, les excédents nets du secteur se sont élevés pour les années 1982-1988 à plus de 147 milliards de dollars, soit près de la moitié du total des paiements effectués au titre du service de la dette de la région pendant cette période. En Extrême-Orient, les excédents du commerce agricole se sont élevés à quelque 40 milliards de dollars, soit 20 pour cent des paiements effectués par la région au titre du service de la dette pour la même période.

Disponibilités et autosuffisance alimentaires

Examinons brièvement maintenant l'impact des changements affectant la production et le commerce intérieurs

¹³ Les données relatives au commerce agricole (FAO) et à la dette (Banque mondiale) des pays en développement ne se recoupent pas. Cependant, les 102 pays inclus dans le calcul du montant du service de la dette (111 pays de la NDE de la Banque mondiale, moins neuf pays d'Europe et de la région méditerranéenne) représentent plus de 95 pour cent du commerce agricole total des pays en développement, tel que défini par la FAO.

TABLEAU 3.16 Evolution de l'apport énergétique alimentaire, 1970-1980 et 1980-1985, moyenne annuelle pour 65 pays en développement

Région et groupe de pays	1970-1980 (pourcentage)	1980-1985 (pourcentage)
Amérique latine et Caraïbes		
A	0,5	0,0
B	0,4	0,7
C	0,5	0,5
Ensemble des pays	0,5	0,3
Afrique		
A	0,6	0,2
B	0,6	-0,4
C	0,8	-0,6
Ensemble des pays	0,6	-0,5
Proche-Orient		
Ensemble des pays	1,4	2,1
Extrême-Orient		
Ensemble des pays	0,6	0,8

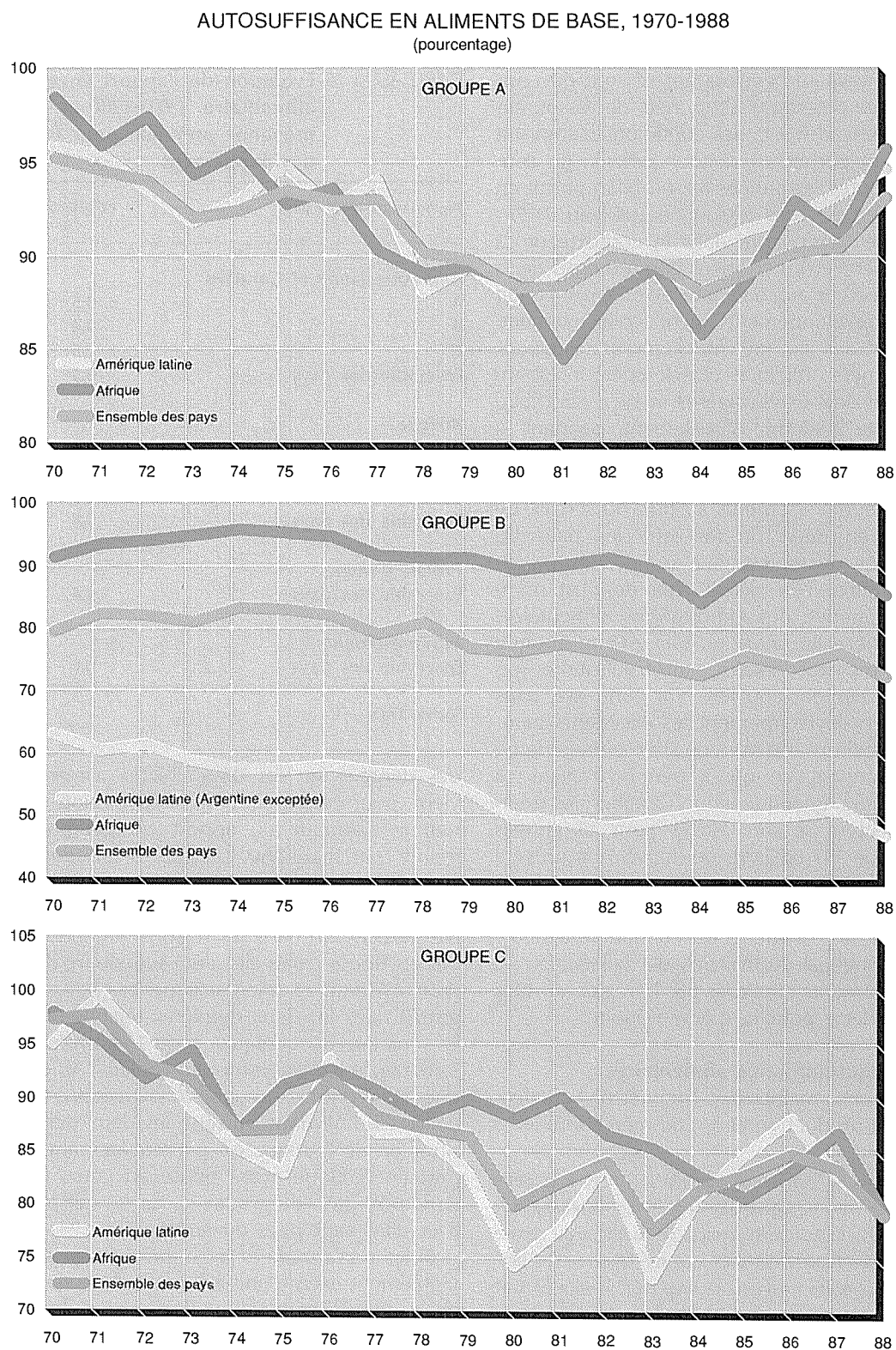
Source: FAO.

des denrées sur les disponibilités alimentaires; il convient, pour ce faire, d'étudier l'évolution de la consommation calorique ou apport énergétique (AE) des aliments par habitant (tableau 3.16). Pour la période 1980-1986, la croissance moyenne de cet apport énergétique a été généralement inférieure à celle de la décennie précédente dans les régions Amérique latine/Caraïbes et Afrique, mais elle a été supérieure dans les régions Proche-Orient et Asie/Pacifique. Les bons résultats enregistrés dans les deux dernières régions reflètent surtout la situation de quelques pays (notamment Chypre, la Jordanie, le Bangladesh et Sri Lanka), l'Afrique et l'Amérique latine ont connu une croissance plus faible, voire un déclin de l'AE dans presque les deux tiers des pays. La situation de l'Afrique est particulièrement précaire, l'apport énergétique ayant baissé au cours des années 80 dans trois pays du groupe A, dans neuf pays du groupe B et dans sept pays du groupe C.

Si les performances de la production alimentaire ont visiblement exercé une influence majeure sur l'évolution de l'apport énergétique, il est bon de rappeler que celui-ci dépend également de nombreux autres facteurs,



Figure 3.14





notamment de l'effet net des flux commerciaux de denrées alimentaires (en Amérique latine, par exemple, le groupe A a un peu augmenté sa production d'aliments par habitant en 1980-1985, alors qu'il réduisait considérablement le volume de ses importations alimentaires) et de l'évolution intervenue dans la composition et l'utilisation des approvisionnements alimentaires.

L'autosuffisance en aliments de base des différents

groupes a évolué selon plusieurs schémas¹⁴: dans le groupe A, elle a d'abord montré des signes de déclin jusqu'au début des années 80, mais elle a amorcé une

¹⁴ Aliments de base: céréales, racines et tubercules, et légumineuses convertis en équivalent grains. Autosuffisance = ratio entre la production intérieure et l'offre totale (offre = production + importations – exportations).

ENCADRÉ 3.10

Cadre analytique

La relation entre les composantes internes et externes de la balance macro-économique est exprimée par les identités comptables *ex post* ci-après:

$$1) (X - M) + R = S_n - I$$

où: X = exportations de biens et de services autres que les facteurs

M = importations de biens et de services non facteurs

R = rémunération nette des facteurs, c'est-à-dire paiements des intérêts de la dette extérieure; bénéfices et dividendes tirés des investissements étrangers directs; et fonds envoyés par les expatriés

I = investissement total, y compris les variations de stocks

S_n = épargne nationale, c'est-à-dire l'épargne des entreprises, des ménages (dans le pays ou à l'étranger) et de l'Etat.

Cette identité est dérivée de l'identité comptable nationale.

$$2) Y = C + G + I + (X - M)$$

où Y figure le revenu national, C les dépenses de consommation du secteur privé et G les dépenses courantes de l'Etat. L'épargne peut être définie comme $S = Y - C - G$. Si l'épargne est décomposée entre secteur privé (S_p) et secteur gouvernemental (S_g), ce dernier étant la différence entre les recettes fiscales (T) et les dépenses (G) ($S_g = T - G$), la relation

1) peut s'écrire:

$$3) (X - M) + R = S_p + (T - G) - I$$

Cette identité suppose, toutes choses égales par ailleurs, qu'une augmentation (ou, au contraire, une baisse) des dépenses courantes de l'Etat (par rapport aux impôts nets, à l'épargne privée et aux

investissements totaux) aura pour conséquence une détérioration (ou une amélioration) de la balance commerciale. Inversement, un déficit budgétaire peut également refléter des facteurs extérieurs: ainsi, la baisse des revenus tirés des exportations (X) en raison d'une détérioration des termes de l'échange peut se traduire par une diminution des recettes fiscales (T) et une détérioration de l'équilibre fiscal.

Considérons l'équation 1). Dans un pays qui souffre d'un grave déséquilibre macro-économique, les mesures de stabilisation et d'ajustement tendront généralement à combler le déficit du compte extérieur par un accroissement du volume des exportations et/ou la réduction des importations (partie gauche de l'équation), et à réduire l'écart investissement-épargne par une augmentation de l'épargne et/ou une réduction des investissements (partie droite de l'équation). Atténuer ces déséquilibres implique inévitablement à court terme des inconvénients plus ou moins graves dans les domaines économique et social. A plus long terme, la question de savoir si l'ajustement sera générateur de croissance ou bien s'il mènera à la récession dépendra de la capacité des différents pays à minimiser autant que possible la réduction des importations et des investissements et à réduire le déficit en privilégiant plutôt les exportations et l'épargne intérieure.



nette reprise au cours des dernières années; le groupe B a subi de grandes fluctuations et un déclin prononcé après 1985; le groupe C, enfin, a enregistré un déclin régulier, mais les fluctuations annuelles se sont accentuées au cours des années 80. Dans les régions Amériquedelatine/Caraïbes et Afrique, ces tendances ont été remarquablement homogènes pour les trois groupes de pays (figure 3.14).

Atteindre un certain degré d'autosuffisance alimentaire ne constitue pas forcément un résultat positif pour tous les pays. Cela dépend de l'avantage relatif qu'un pays donné trouvera à produire des denrées alimentaires, de sa capacité de financer des importations, et de l'impact qu'une modification des composantes de l'autosuffisance peut avoir sur l'offre intérieure de produits alimentaires. En d'autres termes, le progrès de l'autosuffisance ne contribue au succès de l'ajustement que s'il résulte d'une amélioration de l'offre intérieure de den-

rées alimentaires, ce qui permet d'exporter des volumes importants, de réduire les importations et d'accroître (ou, à tout le moins, de stabiliser à un niveau acceptable) l'offre alimentaire par habitant. Ces cas-là ont constitué l'exception plutôt que la règle dans les années 80, période où la conjonction de l'offre intérieure et des conditions prévalant sur les marchés a eu pour effet de diminuer l'apport calorique dans la plupart des pays. Quoi qu'il en soit, c'est le plus souvent dans le groupe A que l'on a enregistré des exceptions. En fait, comparé aux autres groupes, c'est le groupe A qui a obtenu les meilleurs résultats: production alimentaire accrue, associée à une baisse de l'approvisionnement extérieur (croissance moindre, voire déclin du volume des importations alimentaires et volume accru des exportations de denrées), ce qui lui a permis d'atteindre une plus grande autosuffisance, tout en maintenant des apports énergétiques stables.

TABLEAUX ANNEXES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUALES 1979-89
..... MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....												
..... POURCENT												
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	1553333	1565693	1650349	1709405	1643288	1802469	1839358	1855581	1789884	1740188	1870161	1.72
BLE	428368	445972	455081	481638	492958	516033	504618	535298	509719	505959	540229	2.06
RIZ, PADDY	376768	399221	412100	423670	451488	469460	472257	471326	464977	490013	508448	2.71
ORGE	158075	159876	151556	163984	161646	172155	176183	181461	179746	166477	168934	1.18
MAIS	420396	397898	452580	452259	349926	455098	485778	481091	452869	399892	472326	.96
MILLET ET SORGHO	91126	82327	100572	95625	94125	94762	105624	95498	91559	94255	88219	.19
TUBERCULES	588279	537014	556140	559274	562178	594059	579579	583186	586770	571591	591062	.50
POMMES DE TERRE	299125	241654	268543	266118	265432	292040	283709	291072	284698	269843	277111	.44
MANIOC	118915	124708	129244	129863	126499	132883	136616	133765	136881	141588	148067	1.75
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	41301	40701	41459	45685	47192	49289	50443	52668	54872	55227	57457	3.76
AGRUMES	53110	58822	59097	58124	62116	57587	60762	63553	66608	68234	71796	2.41
BANANES	35087	37072	37948	38056	37349	39414	40200	42072	44282	44357	44313	2.41
POMMES	36642	34197	32881	41622	39541	40182	38895	42098	38916	41784	40902	1.71
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	51366	50063	53820	57255	53469	59543	64664	64768	67670	67922	71523	3.70
GRAINES DE SOJA	88678	81036	88201	92088	79461	90718	101135	94389	100755	93453	107056	2.02
ARACHIDES NON DECORT.	18027	16908	20432	17929	19006	20002	20864	21121	21509	24968	23040	3.10
GRAINES DE TOURNESOL	15246	13648	14359	16429	15698	16609	18877	20820	20475	20318	21112	4.60
GRAINES DE COLZA	10646	10762	12485	15210	14146	16749	19244	19857	22688	22092	22484	8.77
GRAINES DE COTON	26434	26613	28652	28032	27401	34910	32202	28230	30954	33815	31102	2.00
COPRAH	4229	4439	4632	4786	4689	3874	4441	5446	5076	4510	4594	.87
PALMISTES	1634	1774	1795	2161	1991	2354	2599	2760	2714	2911	3358	7.13
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	88364	84222	93279	102817	98361	100090	99291	101225	101800	103686	104495	1.75
CAFE VERT	4947	4812	6038	4973	5567	5153	5840	5163	6350	5507	5657	1.36
FEVES DE CACAO	1676	1666	1740	1607	1602	1761	1953	2080	2045	2457	2411	4.25
THE	1818	1873	1875	1946	2043	2185	2299	2293	2422	2487	2483	3.62
COTON, FIBRE	13938	13848	15248	14931	14249	18220	17359	15171	16525	18282	17460	2.49
JUTE ET FIBRES SIMIL.	3702	3557	3610	3209	3429	3569	6328	4405	3502	3330	3704	.82
SISAL	509	533	495	497	408	446	492	469	401	381	426	-2.52
TABAC BRUT	5416	5305	5965	6894	5944	6490	7022	6076	6169	6817	7175	2.23
CAOUTCHOUC NATUREL	3838	3797	3785	3807	4110	4184	4338	4560	4732	4981	4984	3.21
VIANDE, TOTAL	130573	134598	136943	138146	142381	146011	151310	155364	160325	164984	168260	2.63
LAIT, TOTAL	456086	462465	464562	475418	495205	498605	509376	518795	517913	526717	533652	1.68
OEUFs, TOTAL	26526	27278	27928	28766	29276	30749	32456	33622	34512	35753	35487	3.32
LAINE EN SUIINT	2705	2774	2836	2867	2883	2867	2958	3003	3079	3152	3192	1.56
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	7699	8073	8598	8901	9746	10303	11241	11860	13103	13774	14453	6.83
POISSONS MARINS	55030	55317	56995	58353	57949	63267	64216	69458	68511	72062	73628	3.25
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	8211	8715	8867	9371	9359	9810	10147	10611	11930	12341	12711	4.46
MAMMIFERES AQUATIQUES	4	5	3	3	3	3	2	3	3	4	4	-1.14
ANIMAUX AQUATIQUES	203	126	220	280	434	264	306	380	386	328	334	7.78
PLANTES AQUATIQUES	3193	3354	3079	3126	3289	3605	3723	3467	3565	4156	4266	2.84
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	645129	614143	581111	561153	623527	661142	667199	697689	716754	722500	722541	2.16
GRUMES DE FEUILLUS	255853	263120	254221	242405	251516	259584	251903	265602	283337	286311	286311	1.29
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	357288	370764	372394	361990	369698	381536	377102	397280	410116	416036	416036	1.57
BOIS DE CHAUFFAGE	1422257	1482809	1524996	1558851	1590104	1638629	1672626	1707020	1735425	1764647	1764859	2.20
SCIAGES DE CONIFERES	346927	333769	315612	311543	327361	343331	349007	361553	377312	377842	377842	1.67
SCIAGES DE FEUILLUS	110244	113441	110788	107854	110839	114357	115428	118402	124006	124596	124596	1.42
PANNEAUX A BASE DE BOIS	106469	101115	100348	96212	105492	108526	111772	117393	121477	125381	125381	2.49
PATE DE BOIS POUR PAPIER	125869	128856	128808	123474	132359	140224	141214	146793	152701	157616	157674	2.63
PAPIERS ET CARTONS	169352	170220	170954	167272	177227	189954	192648	201990	215835	231131	231424	3.65

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

												VARIAT. ANNUELLES
	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1979-89
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	164363	177560	167233	181315	173598	211609	195691	191110	186279	195792	196074	1.67
BLE	60247	70024	66271	73690	73720	92695	80179	81148	80897	85193	88417	3.31
RIZ, PADDY	1831	1702	1597	1705	1519	1750	1933	2012	1925	1954	1968	1.88
ORGE	52830	57235	50636	53714	49748	62856	58834	53697	52899	57069	53022	.28
MAIS	32384	31280	32622	35505	34533	36438	37681	39890	36540	37629	37706	1.98
MILLET ET SORGH0	648	617	600	505	460	491	393	384	393	446	548	-3.66
TUBERCULES	52002	49186	48603	48371	42526	50514	51552	48645	48531	46965	47064	-.44
POMMES DE TERRE	51857	49040	48465	48240	42403	50406	51437	48542	48434	46871	46970	-.43
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	1791	1873	1639	1952	2140	2742	3337	4007	4899	5800	5573	14.99
AGRUMES	6495	6629	6777	6740	8650	6413	8036	8725	7787	8650	9108	3.34
BANANES	436	511	522	492	500	489	454	531	512	457	453	-.23
POMMES	10655	10701	7646	12696	9089	10924	9206	10741	9058	11090	9791	-.08
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	2677	3310	2930	3762	3642	4250	4675	4804	6707	5790	5810	8.86
GRAINES DE SOJA	102	66	118	233	300	389	523	1130	2044	1868	2244	45.25
ARACHIDES NON DECORT.	21	19	15	14	17	16	18	19	16	17	16	-1.03
GRAINES DE TOURNESOL	1276	1302	1219	1736	1895	2484	3008	3769	4753	4486	3988	16.44
GRAINES DE COLZA	1696	2543	2523	3295	3141	4160	4388	4371	6537	5966	5706	12.78
GRAINES DE COTON	284	333	366	285	329	363	419	527	484	660	625	8.51
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	15787	15732	19077	18002	14945	16551	16564	16790	15756	16467	17329	.03
COTON, FIBRE	146	178	196	156	176	196	238	291	254	354	311	8.41
TABAC BRUT	439	401	435	462	436	481	494	494	475	455	453	1.08
VIANDE, TOTAL	28488	29513	29686	29740	30200	31033	31169	31574	32398	32591	32155	1.30
LAIT, TOTAL	133805	135988	136329	139996	144287	142550	141084	142054	136940	133782	135045	
OEUFs, TOTAL	5395	5443	5536	5692	5562	5479	5562	5503	5425	5513	5314	-.14
LAINE EN SUINT	157	160	159	159	163	166	173	177	182	190	202	2.44
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	210	260	249	267	274	288	322	360	355	416	438	6.94
POISSONS MARINS	10042	9960	10017	9545	9747	10196	9917	9632	9488	9768	10009	-.20
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	1017	1136	1197	1264	1371	1279	1411	1436	1479	1397	1425	3.17
ANIMAUX AQUATIQUES	2	1	1	1	1	1	1	1				-12.52
PLANTES AQUATIQUES	278	250	208	226	222	242	249	264	272	319	331	2.83
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	96073	97381	90791	89591	94371	96228	95221	95420	94792	99057	99057	.44
GRUMES DE FEUILLUS	23882	24240	23838	22524	21723	22843	22796	23332	23281	24744	24744	.28
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	83932	83788	86401	84045	82462	86245	87144	91118	99243	102564	102564	2.25
BOIS DE CHAUFFAGE	35526	37305	38303	38905	39520	39921	40173	40483	39544	39478	39478	.86
SCIAGES DE CONIFERES	53613	54877	50554	50134	52307	53470	51566	51750	52395	53799	53799	.09
SCIAGES DE FEUILLUS	12724	12437	11472	11210	10631	11284	11228	11317	11307	11639	11639	-.62
PANNEAUX A BASE DE BOIS	26607	26602	24960	23577	23901	24225	24457	25236	26418	29556	29556	1.17
PATE DE BOIS POUR PAPIER	26736	26647	26489	25045	26880	29161	29299	30044	31403	32530	32603	2.53
PAPIERS ET CARTONS	45174	44736	44707	43738	45571	49971	50106	51867	54610	58748	58867	3.19

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF). NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELES 1979-89
..... MILLIERS DE TONNES METRIQUES..... POURCENT												
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	251009	264130	233882	269542	268617	260496	269375	297567	291638	275334	295624	1.69
BLE	113566	127688	107425	113780	107436	105104	110359	126687	117932	123249	131034	1.00
RIZ, PAOY	2584	2934	2666	2651	2818	2932	2815	2921	2940	3128	2821	1.08
ORGE	62927	59219	51413	59740	64483	58199	62261	70162	74216	61013	67035	1.67
MAIS	32920	30619	31776	40048	35967	37864	35077	39015	36012	32448	33018	.50
MILLET ET SORGHO	1744	2077	2035	2718	2709	2151	3154	2570	4267	3429	4377	8.40
TUBERCULES	163116	111251	135403	129664	135629	147334	134596	150729	136554	122498	128089	-.46
POMMES DE TERRE	163113	111249	135399	129661	135627	147332	134593	150725	136551	122496	128087	-.46
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	5052	7130	5290	7803	9872	10220	10808	9411	11543	10613	11282	7.95
AGRUMES	340	161	313	286	415	367	156	332	194	461	365	2.26
POMMES	11302	8567	10002	13278	13120	11931	11713	13824	8958	10539	10279	-.01
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	4435	4362	4363	4674	4555	4478	4760	5127	5319	5403	6036	2.97
GRAINES DE SOJA	1042	1118	907	1007	953	1001	864	1281	1446	1416	1547	4.37
ARACHIDES NON DECORT.	6	7	9	9	8	8	6	9	10	11	12	5.46
GRAINES DE TOURNESOL	7208	6324	6636	7350	6904	6528	7082	7605	8025	7915	9061	2.49
GRAINES DE COLZA	574	1226	1097	1064	1312	1718	1932	2330	2329	2550	2949	14.95
GRAINES DE COTON	5615	6095	5896	5685	5645	5276	5361	5046	4979	5319	5247	-1.52
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	12229	10842	10943	12450	13563	13434	12923	12706	13404	12204	14043	1.62
THE	118	130	137	140	146	151	152	146	156	123	143	1.16
COTON, FIBRE	2514	2813	2905	2800	2597	2354	2792	2660	2475	2770	2666	-.25
JUTE ET FIBRES SIMIL.	48	52	45	45	45	45	45	45	45	47	47	-.47
TABAC BRUT	627	545	574	637	670	704	698	713	628	537	455	-1.02
VIANDE, TOTAL	25283	25130	24866	24768	26073	26940	27333	28614	29425	30179	30480	2.31
LAIT, TOTAL	133738	131285	127674	129251	137219	140471	141472	144836	146133	149231	151874	1.66
OEUF, TOTAL	5513	5643	5834	5862	6062	6178	6298	6524	6636	6739	6680	2.12
LAINE EN SUINT	573	559	574	571	584	595	578	601	583	604	597	-.60
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	14	15	16	19	17	16	16	17	15	15	15	-.19
POISSONS MARINS	81	119	99	106	113	99	87	95	102	109	105	-.44
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	3	1				6	9	9	6	8		
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	154849	155724	155698	153520	156432	158709	157347	165092	168613	168855	164337	-.92
GRUMES DE FEUILLUS	33545	33594	33619	33109	33368	34357	33003	32610	33333	33545	32276	-.24
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	55277	55992	55666	56524	57323	58951	58714	61664	62292	65326	62390	1.61
BOIS DE CHAUFFAGE	91301	92415	96413	99038	95838	100756	103258	104366	103634	99438	95138	-.82
SCIAGES DE CONIFERES	102829	101494	100809	100153	100268	100630	101194	103222	103882	103849	100879	-.14
SCIAGES DE FEUILLUS	18638	18260	18269	18060	18272	18430	18202	17881	17417	17482	16680	-.81
PANNEAUX A BASE DE BOIS	17005	17464	17598	17988	18563	19480	19682	20662	20801	21471	21582	2.63
PATE DE BOIS POUR PAPIER	11489	11607	11774	12052	12869	13261	13432	13342	13339	14920	14610	2.60
PAPIERS ET CARTONS	13989	14102	14264	14356	14993	15387	15636	15783	15960	16754	16508	1.91

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUALES 1979-89
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....												POURCENT
AMERIQUE DU NORD DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	338733	311371	381975	386659	255330	357745	395569	372528	332299	242449	332202	-1.04
BLE	75277	84092	100608	101966	92323	91806	90227	88275	83353	65316	79789	-1.44
RIZ, PADDY	5985	6629	8289	6969	4523	6296	6122	6049	5879	7253	7007	.12
ORGE	16821	19257	24033	25198	21289	23324	25263	27926	25311	16525	20456	.82
MAIS	206659	174400	212895	215702	111972	201705	232415	214854	188157	130562	197597	-.93
MILLET ET SORGHO	20509	14716	22247	21212	12384	22004	28456	23829	18563	14648	15694	-.76
TUBERCULES	18895	16762	18680	19565	18253	19833	22137	19737	21222	19445	20077	1.36
POMMES DE TERRE	18285	16263	18097	18889	17702	19241	21460	19159	20692	18946	19553	1.44
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	1299	1676	1954	1720	1161	1373	1492	1699	2374	1649	1811	2.21
AGRUMES	12092	14954	13703	10938	12344	9790	9549	10012	10874	11571	11959	-1.99
BANANES	2	2	3	3	2	4	4	4	5	6	5	10.73
POMMES	4121	4553	3933	4162	4283	4213	4073	3953	5378	4628	5034	1.70
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	15756	11883	13250	14340	10893	13015	14190	13232	13393	11426	12732	-.98
GRAINES DE SOJA	62183	49612	54742	60459	45253	51592	58140	53840	54007	43306	53664	-1.18
ARACHIDES NON OECORT.	1800	1045	1806	1560	1495	1998	1870	1677	1640	1806	1811	2.11
GRAINES DE TOURNESOL	3528	1863	2201	2514	1497	1783	1512	1276	1235	861	882	-11.23
GRAINES DE COLZA	3411	2483	1849	2218	2593	3412	3498	3787	3850	4323	3152	5.02
GRAINES DE COTON	5242	4056	5803	4304	2791	4671	4789	3448	5234	5499	4242	-.05
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	5167	5438	5774	5384	5219	5476	5527	6197	6798	6377	6125	2.13
CAFE VERT	1	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1.66
COTON, FIBRE	3185	2422	3406	2605	1692	2827	2924	2119	3214	3355	2663	.34
TABAC BRUT	771	918	1048	975	760	873	782	596	601	691	716	-3.69
YANOE, TOTAL	26290	27156	27552	26933	27871	28141	28773	29184	29795	30777	31254	1.64
LAIT, TOTAL	63626	66099	68182	69691	71166	69490	72760	72845	72717	74069	74300	1.40
OEUF, TOTAL	4424	4463	4477	4456	4359	4382	4379	4419	4494	4434	4281	-.17
LAINE EN SUINT	49	49	51	50	48	45	41	40	40	42	42	-2.52
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE D'IAOR	433	476	502	485	501	493	577	527	662	665	686	4.43
POISSONS MARINS	3106	3153	3122	3518	3774	3949	4181	4482	5347	5311	5577	6.78
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	1376	1350	1558	1378	1324	1647	1452	1379	1515	1555	1584	1.17
ANIMAUX AQUATIQUES	10	2	2	10	10	9	11	17	24	31	34	25.06
PLANTES AQUATIQUES	195	191	78	103	29	63	109	82	126	113	114	-2.28
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	298266	260961	238884	220996	276510	304302	310133	333140	348289	348493	348493	3.71
GRUMES DE FEUILLUS	42727	43206	39834	29093	36240	37061	35511	42142	43671	44601	44601	1.22
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	157282	163894	164429	156026	161024	165399	158513	171356	175472	176865	176865	1.15
BOIS DE CHAUFFAGE	71933	95976	107410	107595	108119	120638	125203	126047	123102	123102	123102	4.23
SCIAGES DE CONIFERES	122060	109483	98688	94908	109365	122153	127361	136114	149275	147711	147711	3.95
SCIAGES DE FEUILLUS	18432	18650	17087	12357	14415	15957	15376	18365	20167	20202	20202	1.96
PANNEAUX A BASE DE BOIS	36649	31026	32011	28338	34842	36378	38250	40834	40782	40641	40641	2.90
PATE DE BOIS POUR PAPIER	63750	65241	65672	61122	65863	69877	68364	72386	75621	77914	77914	2.31
PAPIERS ET CARTONS	70896	70229	71502	67307	72157	76588	75407	79703	83589	86225	86225	2.44

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUALES 1979-89
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES,TOTAL	24143	17159	24472	15066	31940	29719	26361	25941	21107	22976	23163	1.29
BLE	16483	11162	16686	9168	22317	18981	16477	17158	12706	14260	14455	.42
RIZ,PADDY	692	613	728	854	519	634	864	716	613	751	805	1.10
ORGE	3967	2910	3721	2295	5236	6125	5513	4167	3878	3657	4417	2.60
MAIS	348	307	325	382	282	392	466	465	383	345	340	1.58
MILLET ET SORGHO	1162	936	1231	1355	987	1929	1395	1448	1458	1683	1188	3.18
TUBERCULES	1012	1091	1089	1168	1127	1327	1277	1250	1316	1390	1338	2.95
POMMES DE TERRE	1001	1071	1075	1157	1117	1314	1264	1239	1301	1376	1322	2.98
LEGUMINEUSES SECHES,TOT.	175	209	225	315	322	617	860	921	1602	1563	1659	29.36
AGRUMES	489	566	509	534	525	587	637	643	614	508	525	.97
BANANES	125	124	130	140	146	145	134	178	181	165	167	3.67
POMMES	525	510	549	520	534	513	629	632	686	694	714	3.69
HUILES VEG.EQUIV.D'HUILE	159	120	126	118	105	157	266	223	186	213	219	6.83
GRAINES DE SOJA	99	82	73	77	53	89	110	105	90	75	113	2.07
ARACHIDES NON DECORT.	62	39	43	58	23	47	42	43	48	39	32	-2.67
GRAINES DE TOURNESOL	186	142	139	115	104	170	293	215	137	179	170	2.52
GRAINES DE COLZA	41	18	15	7	18	33	88	84	89	66	100	21.66
GRAINES DE COTON	79	136	161	191	164	190	410	382	330	445	449	17.69
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	2963	3330	3435	3536	3170	3548	3379	3371	3440	3679	3793	1.47
COTON,FIBRE	53	83	99	134	101	141	249	258	214	284	286	17.64
TABAC BRUT	19	18	17	15	15	16	14	12	13	14	12	-4.01
VIANDE,TOTAL	4102	3799	3812	3855	3923	3583	3777	3816	4063	4233	3975	.37
LAIT,TOTAL	12202	12248	12079	12203	12593	13711	14089	14440	13625	13948	13944	1.83
OEUFs,TOTAL	268	265	278	274	275	264	250	249	251	254	254	-.92
LAINE EN SUINT	1025	1066	1082	1080	1073	1091	1188	1188	1237	1255	1277	2.25
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	5	5	4	4	4	6	5	5	5	6	6	3.98
POISSONS MARINS	171	227	257	253	289	308	308	381	477	563	597	12.17
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	93	113	121	150	158	166	152	136	149	135	140	2.87
PLANTES AQUATIQUES	18	15	16	11	11	18	14	13	16	18	18	1.27
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	7021	8443	8607	8357	7703	7308	8267	8297	8398	9392	9392	1.71
GRUMES DE FEUILLUS	5846	5881	6077	5725	4569	4556	4911	4784	4795	5173	5173	-1.91
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	8330	9890	10177	9513	9865	10455	11137	11577	11577	11577	11577	2.93
BOIS DE CHAUFFAGE	1447	1458	1818	2118	2524	2924	2924	2930	2930	2936	2936	8.10
SCIAGES DE CONIFERES	2743	3101	3370	3414	3141	3163	3496	3595	2996	3297	3297	.93
SCIAGES DE FEUILLUS	1986	2069	2145	2013	1790	1739	1830	1801	1838	1881	1881	-1.19
PANNEAUX A BASE DE BOIS	1073	1166	1215	1228	1053	1210	1292	1330	1498	1521	1521	3.51
PATE DE BOIS POUR PAPIER	1699	1824	1913	1896	1794	1917	2065	2032	2039	2246	2246	2.48
PAPIERS ET CARTONS	1942	2104	2151	2188	2101	2214	2316	2267	2192	2401	2401	1.66

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUALES 1979-89
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....												POURCENT
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	45585	47492	46693	50495	47398	44028	59653	62559	57370	62961	63011	3.72
BLE	4655	5419	4391	5613	4592	4717	6586	6989	6444	6468	7158	4.47
RIZ, PADDY	5828	6226	6307	6528	6631	6719	7209	7573	7734	7649	7995	3.14
ORGE	3769	4464	2866	4435	2882	3113	5522	5873	3974	5063	5238	4.03
MAIS	13621	13295	15192	15204	14495	14572	18441	19321	16498	20535	20874	4.50
MILLET ET SORGHO	16063	16424	16516	17005	17425	13755	20565	21378	21359	21856	20335	3.44
TUBERCULES	82173	83715	86912	91100	88436	93664	98950	100531	95335	97621	100050	2.01
POMMES DE TERRE	3210	3367	3118	3466	3759	3384	4609	4286	4201	4116	4368	3.58
MANIOC	47178	48128	50860	53363	52287	55264	58156	58707	58366	59864	62258	2.74
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	5105	4580	4626	5204	4947	4276	4857	5943	5042	5907	5893	2.06
AGRUMES	2504	2753	2663	2585	2481	2631	2453	2779	2617	2894	3122	1.26
BANANES	4164	4478	4597	4605	4581	4567	4797	4991	5185	5420	5509	2.51
POMMES	97	116	134	154	194	233	262	278	333	389	402	15.83
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	3672	3831	3810	3910	3832	3847	4096	4469	4465	4408	4581	2.28
GRAINES DE SOJA	178	204	184	202	170	182	202	204	238	260	262	3.58
ARACHIDES NON DECORT.	3334	3204	3603	3664	3189	3239	3392	3983	4036	3899	4107	2.20
GRAINES DE TOURNESOL	150	140	134	136	139	155	170	184	230	246	253	6.82
GRAINES DE COLZA	46	52	64	60	74	73	83	93	110	113	118	9.98
GRAINES DE COTON	888	888	842	853	920	1080	1172	1325	1334	1499	1526	6.87
COPRAH	181	179	175	189	203	201	213	218	228	237	238	3.32
PALMISTES	649	700	682	685	594	654	690	692	642	615	645	-5.51
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	3498	3534	3761	3900	3984	3967	3967	4192	4224	4410	4321	2.23
CAFE VERT	1091	1152	1270	1196	1109	994	1183	1240	1255	1232	1244	.94
FEVES DE CACAO	1030	1026	1072	882	887	1058	1033	1134	1182	1442	1349	3.38
THE	197	186	195	208	218	225	260	251	255	273	291	4.52
COTON, FIBRE	485	504	469	489	551	605	673	733	761	825	874	6.94
JUTE ET FIBRES SIMIL.	8	8	8	9	9	9	9	9	10	10	10	1.74
SISAL	159	168	146	142	124	115	103	106	102	94	105	-5.48
TABAC BRUT	259	275	214	234	253	296	277	274	301	301	321	2.64
CAOUTCHOUC NATUREL	198	201	206	202	207	228	238	250	280	294	340	5.32
VIANDE, TOTAL	4469	4559	4674	4797	4800	4887	5058	5142	5183	5308	5431	1.91
LAIT, TOTAL	8693	8725	8912	9307	9579	9659	9960	10827	11111	11505	11741	3.34
OEUF, TOTAL	611	644	674	731	798	810	869	950	994	1038	1078	6.11
LAIN EN SUINT	70	73	76	82	95	98	109	112	117	122	124	6.57
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	1322	1287	1258	1323	1393	1435	1393	1508	1535	1582	1639	2.54
POISSONS MARINS	1516	1530	1702	1654	1749	1657	1671	1848	1856	1927	1967	2.45
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	71	95	115	133	183	184	185	197	204	197	200	10.12
ANIMAUX AQUATIQUES	1	1	1			1	1	1				-5.61
PLANTES AQUATIQUES	5	5	5	5	5	5	5	5	5	6	5	.42
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1032	1279	1266	1305	1129	1250	1261	1353	1492	1502	1543	3.08
GRUMES DE FEUILLUS	16418	17462	17224	16246	15963	16528	16579	16340	16019	16275	16275	-4.45
BOIS DE TRITUR. +PARTIC.	2171	2002	2008	2037	2109	2297	2380	2171	2616	2944	2944	3.80
BOIS DE CHAUFFAGE	301712	314197	323016	333971	345313	355742	365746	377111	388575	400673	401134	3.00
SCIAGES DE CONIFERES	542	592	624	642	591	666	654	681	766	791	791	3.60
SCIAGES DE FEUILLUS	4432	5211	5259	5015	4729	4999	5398	5486	5798	5810	5810	2.20
PANNEAUX A BASE DE BOIS	937	1119	1122	1179	1213	1197	1283	1374	1396	1428	1428	3.80
PATE DE BOIS POUR PAPIER	409	435	471	359	381	387	415	424	465	471	471	1.27
PAPIERS ET CARTONS	344	378	399	400	417	449	505	574	613	642	644	7.01

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES 1979-89
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	84007	88456	104496	105151	99688	106768	110655	105876	111920	108539	105772	2.11
BLE	15103	14874	15202	22727	20133	21917	20201	21675	22321	20160	23080	4.08
RIZ, PADDY	14348	16401	15676	17475	14754	16940	16990	17609	18187	19989	19396	2.67
ORGE	1330	1302	1262	1147	1161	1331	1262	1276	1596	1429	1629	2.19
MAIS	39751	45242	55311	47806	47098	50817	55808	52593	56377	53767	51235	2.18
MILLET ET SORGHO	12281	9572	16059	14785	15083	14233	15234	11621	12024	11891	8972	-1.84
TUBERCULES	45631	43830	46239	45677	41863	44034	44945	46954	46243	46589	48231	.59
POMMES DE TERRE	10988	10355	11862	11801	10100	12161	11602	11213	11796	13674	12809	1.74
MANIOC	30941	29940	30956	30469	28305	28145	29616	32062	30591	29212	31506	.09
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	4569	4310	5329	5448	4335	5113	5061	4857	4573	5220	4762	.40
AGRUMES	16360	19223	20161	20739	20722	21624	23212	22492	24462	25009	26719	4.04
BANANES	15678	16184	16340	16596	15884	16960	17038	17370	18556	18284	17901	1.55
POMMES	1704	1702	1769	1816	1801	2239	2209	2064	2635	2666	2895	5.70
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	5868	6525	6350	6207	6634	7426	8652	7967	7919	9142	9709	4.93
GRAINES DE SOJA	15464	19814	20499	18655	20331	24445	27170	22254	26472	30089	33768	6.56
ARACHIDES NON DECORT.	1389	1099	1012	867	799	890	995	828	949	875	631	-4.37
GRAINES DE TOURNESOL	1551	1757	1353	2068	2463	2268	3521	4280	2381	3149	3423	9.32
GRAINES DE COLZA	75	96	64	32	17	17	46	111	112	139	129	8.89
GRAINES DE COTON	3125	2948	2727	2552	2256	3018	3419	2737	2364	3457	2664	-.03
COPRAH	214	235	227	281	282	244	248	263	258	295	271	2.03
PALMISTES	324	325	311	306	290	301	317	301	302	316	331	-.02
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	26274	26391	27202	28920	29379	29707	28863	28508	27780	28454	27028	.42
CAFE VERT	3257	2981	4075	3064	3747	3509	3881	3168	4254	3464	3463	1.04
FEVES DE CACAO	572	552	561	607	572	535	733	725	568	677	684	2.17
THE	44	51	39	49	54	56	63	59	63	53	58	3.15
COTON, FIBRE	1730	1634	1519	1423	1251	1673	1917	1504	1321	1948	1523	.17
JUTE ET FIBRES SIMIL.	108	107	129	89	95	106	95	90	92	87	56	-4.51
SISAL	339	352	339	347	276	307	365	336	275	262	297	-2.03
TABAC BRUT	797	732	690	758	708	721	703	692	689	751	754	-.33
CAOUTCHOUC NATUREL	43	46	51	54	57	58	62	58	58	64	63	3.49
VIANDE, TOTAL	14580	15079	15821	15825	15884	15438	16038	16128	16847	17584	18090	1.77
LAIT, TOTAL	33749	35445	35857	36600	36401	36767	38152	38782	40693	42876	43347	2.35
OEUF, TOTAL	2429	2578	2619	2739	2698	2912	3123	3456	3570	3684	3504	4.46
LAINE EN SUINT	301	306	314	317	314	297	293	311	317	317	317	.30
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	235	297	323	338	444	469	461	455	581	567	581	9.02
POISSONS MARINS	9129	8605	9274	10338	8007	10756	12359	14697	12586	14925	15575	6.50
CRUSTACE MOLLUSQ CEPHALOP	630	539	532	570	602	656	668	670	737	746	764	3.39
ANIMAUX AQUATIQUES	54	50	49	36	30	46	77	57	33	31	33	-3.35
PLANTES AQUATIQUES	129	124	152	222	213	213	235	181	167	199	207	3.91
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	26802	29294	28493	29038	30038	31453	32405	31529	31810	31868	31868	1.63
GRUMES DE FEUILLUS	27100	30174	29789	29631	30049	31057	31493	33678	34431	34478	34478	2.28
BOIS DE TRITUR. +PARTIC.	26641	29274	29132	29006	30745	31331	31606	32064	32246	32251	32251	1.72
BOIS DE CHAUFFAGE	229893	236060	239855	244625	250845	256862	261960	266721	272330	278171	278171	2.03
SCIAGES DE CONIFERES	12149	11671	11498	11174	12064	12575	12972	12684	13466	13472	13472	1.73
SCIAGES DE FEUILLUS	12167	13708	14479	14006	14353	15073	15180	15968	16244	16349	16349	2.62
PANNEAUX A BASE DE BOIS	3737	4283	4421	4362	4472	4596	4548	4755	5192	5316	5316	3.04
PATE DE BOIS POUR PAPIER	4439	5408	5261	5566	6106	6192	6516	7055	7152	7577	7562	5.10
PAPIERS ET CARTONS	7026	7730	7451	7723	7962	8764	9093	9951	10514	11290	11106	5.11

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELES 1979-89
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	53834	55760	59162	57852	55061	54887	62229	65377	63600	73814	56986	1.83
BLE	30726	30702	31755	31880	30225	30684	33146	36266	36820	39416	32467	1.90
RIZ, PADDY	4739	4705	4862	5036	4565	4591	4988	4983	5025	4445	4932	.13
ORGE	8234	9573	10471	10587	10146	10281	11604	12399	11804	15445	9138	2.99
MAIS	5309	5546	5536	5721	6004	6218	6662	6077	6378	7256	6848	2.76
MILLET ET SORGH0	3625	4160	5502	3732	3294	2324	5047	4912	2807	6649	3156	.13
TUBERCULES	6497	7217	7503	7773	7747	8044	9211	9759	10198	9503	8084	3.46
POMMES DE TERRE	6008	6756	7039	7279	7282	7605	8755	9333	9825	9160	7789	3.89
MANIOC	127	122	125	125	125	100	90	80	80	65	15	-13.35
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	1685	1855	1917	2282	2474	2331	2623	3259	3401	3737	3002	7.72
AGRUMES	3740	3602	3703	4272	4431	4325	4031	4670	4993	4909	5122	3.51
BANANES	260	291	315	356	361	391	419	460	514	534	507	7.44
POMMES	2359	2539	2513	2966	3212	3539	3475	3444	3377	3507	3386	4.05
HUILES VEG.EQUIV.OLEHUILE	1395	1667	1338	1550	1319	1413	1344	1605	1571	1816	1479	1.11
GRAINES DE SOJA	195	145	209	319	340	301	357	425	476	371	389	9.80
ARACHIDES NON DECORT.	977	814	840	610	524	495	398	477	582	726	366	-6.36
GRAINES DE TOURNESOL	634	794	630	652	763	758	867	1008	1161	1217	1325	7.77
GRAINES DE COLZA	43	12	6	2						1	3	-27.81
GRAINES DE COTON	2332	2284	2226	2335	2460	2520	2479	2339	2274	2435	2286	.21
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	2587	2492	3104	3748	3803	3707	3682	3758	4069	3554	3413	3.32
CAFE VERT	5	5	5	4	4	5	5	5	5	6	6	2.78
THE	133	128	76	103	137	160	179	196	187	209	182	7.36
COTON, FIBRE	1372	1360	1334	1392	1441	1504	1465	1374	1327	1422	1382	.17
JUTE ET FIBRES SIMIL.	13	13	13	10	10	10	10	10	10	10	10	-2.82
TABAC BRUT	274	295	238	277	305	242	245	230	249	273	309	-.16
VIANDE, TOTAL	3287	3448	3645	3887	3980	4128	4283	4211	4285	4318	4395	2.83
LAIT, TOTAL	15239	15668	16545	16654	16809	14839	16711	16377	16461	16613	16377	.49
OEUFs, TOTAL	708	741	837	904	965	1028	1100	1165	1159	1234	1269	6.15
LAINE EN Suint	179	183	189	194	195	176	185	180	187	186	180	-.12
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	161	174	176	185	197	207	202	209	294	292	302	6.58
POISSONS MARINS	699	772	811	880	968	978	996	1024	1105	1143	1061	4.57
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	36	47	36	40	42	51	47	49	55	56	50	3.66
MAMMIFERES AQUATIQUES	2	3	1									
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	4718	4964	5218	5214	4190	4150	4059	4393	4054	4053	4053	-2.43
GRUMES DE FEUILLUS	1523	1315	1366	1366	1371	1353	1340	1144	1339	1339	1339	-.91
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	1043	672	714	712	765	513	380	740	726	726	726	-1.87
BOIS DE CHAUFFAGE	40693	41838	40973	41413	41810	40947	38304	39100	39764	40486	40486	-.41
SCIAGES DE CONIFERES	4114	4127	4107	4101	3787	3794	3792	3791	3786	3784	3784	-1.06
SCIAGES DE FEUILLUS	1146	1139	1121	917	1142	1719	1725	1722	1722	1722	1722	6.23
PANNEAUX A BASE DE BOIS	797	652	629	623	654	888	978	979	980	980	980	4.95
PATE DE BOIS POUR PAPIER	463	494	487	487	517	588	588	588	588	588	588	2.73
PAPIERS ET CARTONS	737	774	832	821	674	808	763	762	786	748	748	-.23

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES 1979-89
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
EXTREME-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	250762	273697	290004	276050	317477	318663	323716	325577	310946	349054	367171	3.17
BLE	46459	44140	49540	50449	57213	58446	57997	62820	58334	60801	70401	3.99
RIZ, PADDY	162613	186944	193463	184162	209545	211011	222091	216890	209735	236207	244529	3.33
ORGE	3819	2592	3366	2937	2901	2810	2302	2591	2361	2290	2402	-3.89
MAIS	17060	19227	20325	18141	22257	23852	22313	24476	20476	26816	25910	3.74
MILLET ET SORGHO	20766	20746	23266	20303	25514	22486	18953	18739	19975	22889	23870	.16
TUBERCULES	54697	57900	60337	59122	59556	63885	64979	56826	64029	70193	73767	2.25
POMMES DE TERRE	12458	10923	12430	12818	12997	15353	16046	13876	16057	17661	18579	4.70
MANIOC	33735	39291	40231	39162	39121	41100	41650	36238	41503	46071	48717	2.28
LEGumineUSES SECHES, TOT.	14252	11679	13368	13914	15561	15745	15374	16579	15145	14549	16358	2.09
AGRUMES	3326	3719	4179	4263	4654	4711	4743	5588	5400	5551	5693	5.24
BANANES	12177	13095	13597	13200	13140	13919	13909	14377	14273	14284	14478	1.45
POMMES	1208	1179	1462	1586	1684	1660	1708	1667	2084	1760	1815	4.47
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	11650	11924	13762	14300	14064	15440	16332	17331	17434	19964	22126	6.10
GRAINES DE SOJA	1351	1442	1480	1408	1602	2270	2481	2714	2647	3570	3974	12.05
ARACHIDES NON DECORT.	7153	6441	8677	6831	8639	8085	6892	7709	7507	11283	10142	3.30
GRAINES DE TOURNESOL	47	75	184	306	377	569	441	653	924	660	583	28.74
GRAINES DE COLZA	2351	1942	2797	2872	2699	3087	3599	3198	3054	3888	4877	6.76
GRAINES DE COTON	4229	4214	4436	4421	3357	5077	5612	5143	5251	5963	6286	4.36
COPRAH	3394	3760	3782	3770	3711	3041	3450	4522	4154	3589	3415	.38
PALMISTES	601	691	738	1086	1021	1301	1486	1659	1672	1879	2266	13.89
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	12841	9665	12019	17965	16832	13935	14180	14586	16424	17668	19278	4.45
CAFE VERT	528	602	616	648	630	578	686	668	730	722	851	3.49
FEVES DE CACAO	44	54	71	90	111	132	147	184	295	292	378	23.83
THE	890	911	923	887	919	1020	1048	1015	1082	1117	1102	2.54
COTON, FIBRE	2114	2007	2201	2211	1680	2540	2808	2574	2589	2981	3141	4.52
JUTE ET FIBRES SIMIL.	2950	2792	2748	2485	2704	2598	4037	3491	2722	2548	2957	.64
TABAC BRUT	1002	950	990	1082	1135	1074	1100	1083	1010	897	1054	.05
CAOUTCHOUC NATUREL	3431	3380	3346	3342	3611	3644	3770	3958	4105	4287	4171	2.69
VIANDE, TOTAL	5581	5818	6017	6149	6485	6908	7226	7415	7863	8304	8658	4.56
LAIT, TOTAL	41870	43542	46627	48560	52170	55549	58903	61235	62560	66438	70220	5.36
OEUFs, TOTAL	1937	2090	2152	2296	2432	2495	2640	2802	2914	3094	3212	5.11
LAINE EN SUINT	75	80	77	80	83	86	89	93	99	102	90	2.76
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	698	697	705	724	763	806	817	824	812	843	864	2.38
POISSONS MARINS	583	608	632	643	649	591	625	620	1211	1231	644	4.81
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	99	111	118	123	118	133	149	167	144	141	150	4.19
ANIMAUX AQUATIQUES									2	4		16.66
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	3631	3382	3463	3524	3744	3752	3868	3867	3987	3957	3986	1.59
GRUMES DE FEUILLUS	78791	81434	78401	79735	82966	83444	77696	82821	97759	101753	104206	2.73
BOIS DE TRITUR. +PARTIC.	3388	3436	3168	3123	3430	3433	2789	2769	3128	3070	2687	-1.89
BOIS DE CHAUFFAGE	456678	466779	476791	486977	498079	508847	519085	530149	541226	552325	563468	2.13
SCIAGES DE CONIFERES	3454	3148	3864	4032	4610	4260	4500	5109	5540	5769	6064	6.35
SCIAGES DE FEUILLUS	23401	26184	25388	28810	30287	30472	31642	31954	35556	35967	37922	4.60
PANNEAUX A BASE DE BOIS	6047	5654	6286	7200	8331	8549	9230	10198	11269	12624	13682	9.36
PATE DE BOIS POUR PAPIER	1842	2065	2652	2790	3116	3300	3478	3533	3584	3640	3621	6.70
PAPIERS ET CARTONS	3764	3831	4254	4253	4772	5250	5464	6210	7075	7781	8191	8.66

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (1/n)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUALES 1979-89
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	314278	303442	310397	341926	373276	394775	369530	381802	390483	388679	403389	2.89
BLE	63093	55566	60058	69042	82195	88478	86696	90907	88521	86610	91699	5.04
RIZ, PAOY	163772	160820	165518	185638	193628	203691	194491	197993	199211	198315	209523	2.54
ORGE	3825	2847	3278	3418	3229	3537	2982	2816	3052	3250	3459	-1.59
MAIS	63980	67244	63934	65363	73171	78791	69194	76247	85235	85723	84733	3.22
MILLET ET SORGH0	13900	12318	12514	13665	15994	14853	11754	10104	10150	10569	9672	-3.54
TUBERCULES	156128	158102	143702	148940	159350	155562	143028	139838	154265	147456	148856	-1.49
POMMES DE TERRE	27905	28352	26874	27892	29821	30345	28945	27379	29317	34087	33796	1.73
MANIOC	6496	6863	6691	6640	6876	7002	6698	6532	6089	6232	5855	-1.13
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	7131	7169	6885	6782	6492	6833	6019	5944	5900	6601	5366	-2.30
AGRUMES	1163	1353	1475	1688	2077	2260	2665	3410	4252	3578	5624	16.29
BANANES	1128	1235	1281	1429	1385	1587	2002	2602	3489	3383	3528	13.89
POMMES	3331	2843	3501	2941	4083	3515	4208	3953	4906	4987	5152	5.67
HUILES VEG.EQUIV.0#HUILE	5066	5691	7066	7710	7779	8829	9566	9247	9923	8912	8493	5.57
GRAINES DE SOJA	7843	8339	9747	9480	10217	10182	11022	12151	12997	12162	10795	4.22
ARACHIDES NON DECORT.	2993	3784	4018	4122	4145	5073	6959	6174	6518	5993	5661	7.35
GRAINES DE TOURNESOL	340	910	1332	1286	1341	1705	1733	1544	1241	1180	980	6.33
GRAINES DE COLZA	2404	2386	4067	5657	4288	4206	5607	5882	6605	5044	5440	8.41
GRAINES DE COTON	4425	5425	5948	7210	9290	12534	8313	7102	8514	8323	7604	4.99
COPRAH	61	64	65	70	98	112	115	119	116	123	132	8.97
PALMISTES	43	40	41	45	47	46	48	49	50	52	53	2.65
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	3690	3840	4486	5176	4841	5744	6657	6686	5542	6332	6609	5.97
CAFE VERT	31	46	37	39	42	40	73	125	137	196	248	23.21
THE	325	349	389	446	451	466	484	514	564	601	593	6.22
COTON, FIBRE	2212	2712	2974	3605	4645	6267	4157	3551	4257	4162	3802	4.99
JUTE ET FIBRES SIMIL.	574	583	666	572	564	796	2114	772	645	630	609	2.24
SISAL	8	8	3	3	3	19	18	19	17	17	16	16.81
TABAC BRUT	1025	995	1591	2279	1485	1908	2553	1832	2070	2749	2953	9.77
CAOUTCHOUC NATUREL	162	164	177	204	232	249	258	284	315	321	318	8.09
VIANDE, TOTAL	14032	15537	16345	17476	18309	19965	22412	24203	25193	27862	29342	7.72
LAIT, TOTAL	3178	3380	3559	3964	4267	4730	5221	5796	6404	6894	6521	8.69
OEUFs, TOTAL	2988	3151	3258	3472	3756	4771	5815	6036	6419	7460	7742	11.31
LAINE EN SUINT	174	196	210	223	214	202	197	201	224	238	254	2.36
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE 01A0R	1067	1178	1305	1492	1772	2185	2872	3281	3950	4423	4819	18.00
POISSONS MARINS	2129	2171	2181	2413	2336	2552	2595	3117	3247	3351	3496	5.63
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	845	877	874	1004	1087	1171	1291	1576	2090	2553	2713	13.36
ANIMAUX AQUATIQUES	13	9	18	18	19	20	21	26	59	32	32	13.63
PLANTES AQUATIQUES	1507	1590	1387	1408	1524	1664	1714	1346	1354	1645	1657	.52
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	30973	30984	27923	28442	29419	33965	34591	35011	34977	34520	32041	1.70
GRUMES DE FEUILLUS	20031	19665	18473	18779	19383	22283	22670	22957	22916	22626	23372	2.33
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	4991	5172	4652	4786	4981	5690	6610	6921	6888	7178	7440	5.13
BOIS DE CHAUFFAGE	179790	183295	186901	190662	194541	198483	202491	206570	210729	211423	212133	1.80
SCIAGES DE CONIFERES	13318	13887	14511	15162	15695	17410	18270	17819	17788	17748	16887	3.00
SCIAGES DE FEUILLUS	8025	8323	8652	9019	9291	9432	9898	9653	9637	9615	9152	1.61
PANNEAUX A BASE DE BOIS	2328	2320	2475	2523	2709	2524	2593	2881	3443	3877	3696	5.20
PATE DE BOIS POUR PAPIER	4697	4930	4967	4940	5412	5974	7229	7511	8149	8218	9676	7.81
PAPIERS ET CARTONS	6392	6942	7017	7576	8461	9624	11270	12019	13135	14280	15472	9.91

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES

2. INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	TOTAL						PAR HABITANT					
	1985	1986	1987	1988	1989	VARIATION DE 1988 A 1989	1985	1986	1987	1988	1989	VARIATION DE 1988 A 1989
	1979-81:100						1979-81:100					
	POURCENT						POURCENT					
MONOE	114	116	116	118	121	3.21	105	105	103	102	104	1.43
PAYS DEVELOPPES	108	109	108	106	110	4.15	104	105	103	100	103	3.51
EUROPE OCCIDENTALE	107	108	109	108	108	.56	105	107	107	105	105	.25
COMMUNAUTE ECON. EUROP.	107	108	110	108	109	.46	106	107	108	106	106	.18
BELGIQUE-LUXEMBOURG	107	116	114	116	118	1.85	107	116	113	116	118	1.80
DANEMARK	123	120	118	119	123	3.20	123	120	118	119	122	3.16
FRANCE	107	106	109	110	107	-2.79	105	104	106	106	102	-3.15
ALLEMAGNE, REP. FED. OF	108	116	111	114	112	-1.44	109	117	111	114	112	-1.72
GRECE	111	107	99	103	105	1.23	108	104	95	100	101	1.11
IRLANDE	113	114	115	109	104	-4.56	108	109	109	102	97	-5.29
ITALIE	101	101	104	101	102	.79	100	99	103	99	100	.64
PAYS-BAS	108	119	115	112	125	12.00	106	116	111	107	119	11.38
ROYAUME-UNI	110	110	108	106	105	-1.59	109	109	107	105	103	-1.85
AUTRICHE	107	108	108	114	112	-1.81	107	108	107	114	111	-2.02
FINLANDE	114	113	99	102	115	12.32	111	110	96	99	111	11.98
ISLANDE	108	101	98	90	88	-2.22	102	95	91	83	80	-3.08
MALTE	114	118	110	104	106	1.77	120	123	115	108	109	.90
NORVEGE	107	100	108	112	112	-.01	106	98	105	108	108	-.44
PORTUGAL	107	105	112	87	113	28.86	103	100	106	83	107	28.63
ESPAGNE	110	107	121	114	113	-.61	107	104	116	109	108	-.97
SUEDE	108	106	95	93	101	8.15	108	105	94	92	99	7.40
SUISSE	108	110	106	107	107	-.03	106	107	102	103	103	-.50
YOUgoslavie	100	112	106	101	101	.10	96	107	101	96	95	-.48
URSS ET EUROPE ORIENTALE	110	118	116	117	119	2.41	106	112	110	110	111	1.73
EUROPE ORIENTALE	109	115	111	113	113	-.34	107	112	108	110	109	-.52
ALBANIE	108	109	110	112	115	1.99	98	97	96	96	96	.20
BULGARIE	95	107	101	101	104	3.76	94	106	100	99	103	3.62
TCHECOSLOVAQUIE	117	119	121	125	127	1.60	116	117	119	123	124	1.40
REP. DEMOCR. ALLEMANDE	116	115	117	112	114	1.38	117	116	118	113	114	1.32
HONGRIE	107	109	108	115	112	-3.01	107	109	109	116	113	-2.83
POLOGNE	109	117	111	114	113	-.89	105	111	105	107	107	-.87
ROUMANIE	108	118	111	116	112	-3.68	106	115	108	112	107	-4.19
URSS	110	118	119	119	122	2.90	106	112	112	110	113	2.02
AMERIQUE DU NORD DEVELOP.	109	104	101	93	104	11.38	103	98	94	87	96	10.46
CANADA	113	123	116	104	114	9.27	107	117	109	97	104	7.99
ETATS UNIS	108	102	100	94	103	9.78	102	96	93	87	94	8.91
OCEANIE DEVELOPPEE	107	108	106	110	107	-2.88	100	100	97	100	96	-3.88
AUSTRALIE	106	108	104	108	108	-.31	99	100	94	97	96	-1.48
NOUVELLE-ZELANDE	116	111	112	117	109	-7.36	111	106	107	111	103	-7.61
AUTRES PAYS DEVELOPPES	104	105	106	105	108	3.50	99	99	99	97	99	2.65
ISRAEL	126	115	129	113	118	4.30	115	104	115	99	101	2.65
JAPON	109	109	104	99	101	2.09	105	104	99	95	96	1.67
AFRIQUE DU SUD	94	97	103	106	112	5.71	85	85	88	89	92	3.42

2. INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE (suite)

	TOTAL					PAR HABITANT					VARIATION DE 1988 A 1989								
	1985	1986	1987	1988	1989	1985	1986	1987	1988	1989									
	1979-81=100					POURCENT					1979-81=100					POURCENT			
PAYS EN DEVELOPPEMENT	120	123	125	130	133	2.42	108	108	108	110	111	.29							
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT	114	119	116	120	122	1.66	98	100	94	94	93	-1.46							
AFRIQUE DU NORD-OUEST	126	133	127	127	132	3.46	109	112	104	102	102	.67							
ALGERIE	127	126	131	122	124	1.70	110	105	106	95	94	-1.43							
MAROC	126	154	125	161	159	-1.65	110	131	104	130	125	-4.09							
TUNISIE	135	114	138	100	118	18.08	119	98	115	82	94	15.43							
AFRIQUE OCCIDENTALE	117	124	119	124	126	1.43	100	103	95	96	94	-1.84							
BENIN	133	140	127	147	161	9.45	114	117	103	115	122	6.01							
BURKINA FASO	128	143	131	147	143	-2.75	113	123	109	120	113	-5.33							
COTE-D'IVOIRE	120	122	128	139	132	-4.50	97	95	96	99	91	-8.35							
GAMBIE	106	119	111	106	128	20.73	92	100	91	84	99	17.39							
GHANA	132	133	138	142	151	6.42	111	107	108	108	111	3.34							
GUINEE	105	109	109	108	109	.54	93	95	92	89	88	-1.95							
LIBERIA	116	117	122	124	121	-2.46	99	97	97	96	91	-5.50							
MALI	110	119	112	125	129	2.95	96	100	92	99	99	-.02							
MAURITANIE	100	104	106	110	111	.65	88	89	88	89	87	-2.09							
NIGER	99	103	91	121	107	-11.75	86	87	75	96	83	-14.40							
NIGERIA	122	130	120	123	126	2.23	104	107	95	94	93	-1.25							
SENEGAL	122	127	139	121	137	13.34	108	109	117	99	109	10.22							
SIERRA LEONE	102	111	109	105	108	3.31	91	96	93	87	87	.74							
TOGO	106	108	109	121	132	9.13	91	90	88	95	100	5.84							
AFRIQUE CENTRALE	109	113	114	116	116	.40	95	95	93	92	90	-2.52							
ANGOLA	102	103	104	103	101	-1.74	90	89	87	84	80	-4.48							
CAMEROUN	112	116	117	120	121	1.58	98	99	97	96	96	-.99							
REP CENTRAFRICAINE	98	106	104	108	110	2.05	87	92	89	90	89	-.46							
TCHAD	116	116	114	126	120	-4.47	103	101	97	104	97	-6.83							
CONGO	113	113	119	122	122	.53	99	97	99	99	97	-2.21							
GABON	103	106	108	110	110	.57	84	84	82	81	79	-2.78							
ZAIRE	115	118	119	120	121	.62	98	99	96	94	92	-2.57							
AFRIQUE ORIENTALE	110	113	111	116	118	1.84	95	95	90	91	90	-1.30							
BURUNDI	116	121	125	131	118	-10.15	101	102	103	104	91	-12.65							
ETHIOPIE	97	106	100	102	105	2.42	89	95	88	88	89	.26							
KENYA	120	135	131	142	149	4.95	98	106	98	102	103	.58							
MADAGASCAR	112	116	117	117	121	3.03	97	97	94	91	91	-.20							
MALAWI	104	105	103	111	115	3.40	89	87	83	86	86	-.01							
MAURICE	111	119	120	110	110	.19	102	108	108	98	97	-1.01							
MOZAMBIQUE	99	101	100	103	104	1.02	87	87	84	84	82	-1.66							
RWANDA	112	103	104	102	95	-6.42	95	84	82	78	70	-9.55							
SOMALIE	116	125	124	131	135	3.29	97	101	97	98	98	-.05							
TANZANIE	113	114	117	119	126	5.65	94	91	90	88	90	1.89							
DUGANDA	111	105	113	113	115	1.66	94	86	89	86	85	-1.83							
ZAMBIE	114	119	119	144	145	.95	93	94	90	105	102	-2.67							
ZIMBABWE	130	128	92	129	119	-7.69	112	107	75	102	91	-10.58							
AFRIQUE MERIOIONALE	100	104	109	113	112	-.39	86	86	87	88	84	-3.52							
BOTSWANA	94	90	83	93	99	6.04	78	73	65	70	72	2.37							
LESOTHO	99	92	95	113	93	-18.29	87	78	78	90	72	-20.58							
SWAZILANO	111	130	125	128	125	-2.12	94	106	99	98	93	-5.45							
AMERIQUE LATINE	114	113	117	123	125	1.80	102	99	100	104	103	-.28							
AMERIQUE CENTRALE	111	114	113	117	122	4.49	99	98	96	96	98	2.11							
COSTA RICA	104	107	109	109	114	4.88	90	90	90	87	89	2.21							
EL SALVADOR	99	102	96	106	102	-3.44	94	95	88	95	90	-5.43							
GUATEMALA	118	123	122	129	135	5.01	103	104	100	103	105	2.02							
HONDURAS	103	104	113	115	120	4.44	86	84	88	87	88	1.24							
MEXIQUE	114	113	112	117	121	3.78	101	98	95	97	99	1.57							
NICARAGUA	91	90	90	80	80	.05	77	73	71	61	59	-3.25							
PANAMA	110	112	116	105	106	1.59	99	98	100	88	88	-.46							
CARAIRES	104	106	107	110	113	2.50	97	97	97	98	99	1.00							
BARBADE	79	88	78	81	76	-6.55	78	86	76	79	73	-7.19							
CUBA	109	110	107	113	116	3.12	106	107	103	108	110	2.28							
REPUBLIQUE DOMINICAINE	107	107	108	109	123	12.76	95	92	92	90	99	10.32							
HAITI	110	112	114	111	112	.69	101	100	101	96	95	-1.20							
JAMAIQUE	111	113	115	102	91	-10.46	103	104	104	91	80	-11.84							

2. INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE (fin)

	TOTAL					PAR HABITANT					VARIATION	
	1985	1986	1987	1988	1989	DE 1988 A 1989	1985	1986	1987	1988	1989	DE 1988 A 1989
	 1979-81=100.....					POURCENT	 1979-81=100.....					POURCENT
AMERIQUE DU SUD	116	114	119	126	127	1.09	104	100	102	106	105	- .95
ARGENTINE	97	95	100	108	100	-7.58	91	88	91	97	88	-8.72
BOLIVIE	117	116	123	131	128	-1.81	103	98	102	105	101	-4.49
BRESIL	124	119	129	139	143	2.65	111	104	110	117	117	.58
CHILI	106	112	115	121	129	6.89	98	101	102	106	111	5.13
COLOMBIE	106	115	117	125	136	8.31	96	101	101	106	112	6.13
EQUATEUR	117	119	124	134	142	5.57	101	100	101	107	110	2.69
GUYANE	84	88	82	79	69	-11.84	76	78	72	68	59	-13.31
PARAGUAY	130	117	133	153	160	4.60	111	97	107	119	121	1.62
PEROU	110	110	120	128	124	-3.50	97	94	100	104	98	-5.88
URUGUAY	106	106	106	114	124	8.47	102	101	100	108	116	7.64
VENEZUELA	106	118	112	118	106	-9.91	92	99	92	94	83	-12.19
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP	114	118	118	124	115	-6.83	99	100	97	99	90	-9.46
PROCHE-ORIENT EN AFRIQUE	112	113	118	125	124	-1.03	97	95	96	99	96	-3.60
EGYPTE	120	126	134	135	138	2.36	105	107	110	109	108	-.14
LIBYE	147	130	148	150	159	6.14	118	101	110	108	110	2.53
SOUDAN	109	103	91	121	96	-20.75	93	86	74	95	73	-22.95
PROCHE-ORIENT EN ASIE	114	119	119	124	113	-8.80	100	101	98	99	87	-11.46
AFGHANISTAN	92	78	82	82	82	-.66	101	86	90	88	84	-4.50
CHYPRE	96	90	95	111	110	-.58	91	84	88	102	100	-1.58
IRAN	120	125	127	116	113	-3.12	99	99	97	85	80	-6.21
IRAK	146	141	133	127	136	7.21	122	114	103	96	99	3.58
JORDANIE	151	137	158	168	145	-13.35	125	109	121	124	103	-16.63
LIBAN	119	121	140	133	141	6.03	119	120	138	128	132	3.14
ARABIE SADUDITE	292	301	313	370	368	-.62	234	232	232	263	252	-4.45
SYRIE	109	123	106	145	84	-41.86	92	100	84	110	62	-43.91
TURQUIE	109	115	116	122	114	-6.64	96	99	98	101	93	-8.33
REP.ARABE DU YEMEN	98	118	108	125	117	-6.81	85	99	89	99	90	-9.64
YEMEN DEMOCRATIQUE	101	103	106	102	103	.71	88	87	87	81	79	-2.38
EXTREME-ORIENT EN DEV.	121	123	122	132	138	4.53	108	107	104	110	113	2.37
ASIE DU SUD	122	124	123	135	142	4.74	108	107	104	112	115	2.43
BANGLADESH	112	113	112	113	121	6.65	97	96	93	91	95	3.85
INDE	124	126	124	139	146	5.07	111	110	107	117	120	2.96
NEPAL	118	112	124	138	140	1.68	104	96	104	112	111	-.77
PAKISTAN	121	130	131	139	147	5.33	100	104	101	103	105	1.94
SRI LANKA	111	109	97	101	101	-.06	102	99	86	89	88	-1.27
ASIE EST ET SUD-EST	121	122	121	127	133	4.03	109	107	105	108	111	2.15
BIRMANIE	139	140	141	140	142	1.30	126	124	122	119	118	-.80
INDONESIE	129	139	139	146	150	2.33	117	124	122	126	127	.76
COREE,REPUBLIQUE DE	111	110	101	108	105	-2.87	103	101	91	97	93	-3.96
LAO	138	141	137	135	148	9.84	123	123	117	112	120	7.14
MALAISIE	146	151	156	170	190	11.96	130	131	133	141	154	9.41
PHILIPPINES	100	102	102	105	110	5.03	88	87	85	85	87	2.51
THAILANDE	121	111	111	122	127	4.05	109	99	97	106	108	2.56
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF	128	133	139	140	144	3.30	120	123	127	126	128	1.74
CHINE	128	134	139	140	144	3.28	121	124	128	127	129	1.78
KAMPUCHEA DEMOCRATIQ	168	169	167	187	182	-2.59	148	146	140	153	145	-4.95
COREE,REP.POP.DEM.DE	114	117	119	122	124	1.89	101	101	101	100	100	-.46
MONGOLIE	109	117	112	114	116	1.89	95	99	92	91	90	-1.31
VIET NAM	123	124	130	132	138	4.30	110	109	111	111	113	1.99
AUTRES PAYS EN DEVELOPP.	110	113	108	109	115	5.11	97	98	91	89	92	2.54

3. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	TOTAL					VARIATION DE 1988 A 1989	PAR HABITANT					VARIATION DE 1988 A 1989
	1985	1986	1987	1988	1989		1985	1986	1987	1988	1989	
	1979-81=100.....					POURCENT	1979-81=100.....					POURCENT
MONDE	114	115	116	118	121	2.99	105	104	103	103	104	1.21
PAYS DEVELOPPES	108	109	108	106	110	3.70	104	104	103	100	103	3.06
EUROPE OCCIDENTALE	107	109	109	108	108	.51	105	107	107	105	106	.20
COMMUNAUTE ECON. EUROP.	107	108	110	109	109	.41	106	107	108	106	106	.13
BELGIQUE-LUXEMBOURG	107	116	113	116	118	1.91	107	116	113	116	118	1.87
DANEMARK	123	120	118	119	123	3.20	123	120	118	119	122	3.16
FRANCE	107	106	109	110	106	-2.84	104	103	106	106	102	-3.20
ALLEMAGNE, REP. FED. DE	108	116	110	114	112	-1.44	109	117	111	114	112	-1.72
GRECE	113	111	102	107	108	1.14	110	107	98	104	105	1.02
IRLANDE	113	114	115	109	104	-4.41	108	109	109	102	97	-5.15
ITALIE	101	101	104	102	102	.81	100	99	103	100	100	.66
PAYS-BAS	108	119	115	112	125	11.94	106	116	111	107	120	11.33
ROYAUME-UNI	110	110	109	107	105	-1.50	109	109	107	105	103	-1.76
AUTRICHE	107	108	108	114	112	-1.81	107	108	107	114	111	-2.01
FINLANDE	114	113	99	102	115	12.32	111	110	96	99	111	11.98
ISLANDE	107	101	98	90	88	-2.15	101	95	91	83	80	-3.02
MALTE	114	117	110	104	106	1.76	119	123	115	108	109	.89
NORVEGE	107	100	108	112	112	-.01	106	98	105	108	108	-.44
PORTUGAL	107	105	111	87	112	28.72	102	100	106	83	107	28.49
ESPAGNE	110	107	121	115	113	-1.32	107	104	116	110	108	-1.68
SUEDE	108	106	95	93	101	8.15	108	105	94	92	99	7.40
SUISSE	108	110	106	107	107	-.12	106	107	102	103	102	-.58
YOUgoslavIE	100	112	106	101	101	.18	97	108	101	96	95	-.39
URSS ET EUROPE ORIENTALE	110	117	115	116	118	2.16	106	112	109	109	110	1.49
EUROPE ORIENTALE	109	115	111	113	112	-.61	107	112	108	109	108	-.79
ALBANIE	109	111	110	114	114	.11	98	98	96	97	95	-1.65
BULGARIE	95	105	100	98	98	.15	94	104	99	97	97	.01
TCHECOSLOVAQUIE	117	119	121	125	127	1.74	116	117	119	122	124	1.54
REP. DEMOCR. ALLEMANDE	116	115	118	113	114	1.31	117	116	118	113	115	1.26
HONGRIE	107	108	108	115	111	-3.00	107	109	109	116	113	-2.82
POLOGNE	110	117	111	114	112	-1.34	105	111	105	107	105	-1.32
ROUMANIE	108	118	111	116	112	-3.57	106	115	108	112	107	-4.09
URSS	110	117	117	117	120	2.65	105	111	110	109	111	1.78
AMERIQUE DU NORD DEVELOP.	108	102	101	94	103	10.05	103	97	94	87	95	9.14
CANADA	113	123	116	103	113	9.07	108	116	109	96	103	7.79
ETATS UNIS	107	100	99	94	102	8.29	101	94	93	87	93	7.43
OCEANIE DEVELOPPEE	109	110	109	113	111	-2.06	102	102	100	102	99	-3.06
AUSTRALIE	110	112	109	114	115	.24	103	103	99	103	102	-.94
NOUVELLE-ZELANDE	113	108	109	112	105	-6.28	109	104	103	106	99	-6.53
AUTRES PAYS DEVELOPPES	103	103	105	103	106	3.09	98	97	98	96	98	2.25
ISRAEL	124	109	119	107	107	.63	114	99	105	93	92	-.97
JAPON	107	106	102	97	99	1.65	103	102	97	93	94	1.23
AFRIQUE DU SUD	95	97	102	106	111	5.35	85	85	87	89	91	3.07

3. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE (suite)

	TOTAL					VARIATION DE 1988 A 1989	PAR HABITANT					VARIATION DE 1988 A 1989
	1985	1986	1987	1988	1989		1985	1986	1987	1988	1989	
	1979-81=100.....					POURCENT	1979-81=100.....					POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT	121	122	125	130	133	2.42	109	108	108	110	110	.29
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT	114	119	117	121	123	1.86	98	100	94	95	93	-1.26
AFRIQUE DU NORD-OUEST	127	134	129	129	134	3.43	111	113	106	103	104	.64
ALGERIE	128	127	132	123	125	1.71	110	106	107	96	95	-1.42
MAROC	126	154	126	162	159	-1.57	111	131	104	131	126	-4.01
TUNISIE	134	114	138	100	118	17.78	118	98	115	82	94	15.14
AFRIQUE OCCIDENTALE	117	124	119	123	126	2.16	99	102	95	95	94	-1.14
BENIN	137	146	130	153	166	8.48	118	122	106	120	126	5.08
BURKINA FASO	129	146	133	149	144	-2.95	114	126	111	121	115	-5.53
COTE-D'IVOIRE	117	118	125	131	129	-1.46	95	92	93	94	89	-5.43
GAMBIE	107	119	110	106	127	20.57	92	100	90	84	98	17.24
GHANA	131	131	136	140	149	6.42	109	106	106	106	110	3.34
GUINEE	105	109	109	109	111	1.55	93	95	93	90	90	-.96
LIBERIA	115	117	122	121	122	.20	98	97	98	94	91	-2.93
MALI	111	120	114	126	132	4.45	96	101	94	101	102	1.43
MAURITANIE	100	104	106	110	111	.65	88	89	88	89	87	-2.09
NIGER	99	103	91	121	107	-11.73	86	87	75	96	83	-14.38
NIGERIA	122	130	120	123	126	2.41	103	106	95	94	93	-1.08
SENEGAL	122	127	139	121	136	12.76	108	109	117	99	108	9.66
SIERRA LEONE	101	112	111	104	107	2.72	90	97	94	86	86	.16
TOGO	108	111	113	125	135	8.69	93	93	92	98	103	5.41
AFRIQUE CENTRALE	109	114	114	117	116	-.87	95	96	93	93	90	-3.76
ANGOLA	99	101	100	100	98	-2.12	87	86	84	81	78	-4.85
CAMEROUN	111	117	115	122	119	-2.43	97	100	95	98	93	-4.90
REP CENTRAFRICAINE	98	107	104	109	112	2.08	88	93	89	91	90	-.44
TCHAD	116	116	116	128	123	-4.41	104	101	99	106	99	-6.78
CONGO	113	112	119	121	122	.56	99	96	99	98	96	-2.17
GABON	103	106	108	110	111	.58	84	84	82	81	79	-2.77
ZAIRE	115	119	120	121	122	.62	99	99	97	94	92	-2.57
AFRIQUE ORIENTALE	110	113	112	117	120	2.09	95	95	91	92	91	-1.05
BURUNDI	116	119	126	129	116	-9.82	101	101	103	103	90	-12.33
ETHIOPIE	96	104	100	101	104	3.41	88	94	88	87	88	1.23
KENYA	122	134	130	143	146	2.34	100	105	98	103	101	-1.92
MADAGASCAR	112	116	116	116	120	3.44	96	97	93	91	91	.19
MALAWI	110	109	106	115	120	4.08	94	90	85	89	90	.65
MAURICE	112	119	120	111	110	-.51	103	109	108	98	97	-1.69
MOZAMBIQUE	96	101	100	102	103	.69	85	86	84	83	81	-1.98
RWANDA	113	106	108	106	101	-5.10	96	87	86	81	75	-8.28
SOMALIE	116	125	124	131	135	3.29	97	101	97	98	98	-.05
TANZANIE	110	114	116	119	125	5.28	91	91	89	88	89	1.53
UGANDA	111	106	114	114	116	1.63	94	86	90	87	86	-1.85
ZAMBIE	115	120	122	146	149	1.59	94	95	93	107	104	-2.05
ZIMBABWE	133	130	108	134	128	-4.37	114	109	87	105	98	-7.36
AFRIQUE MERIDIONALE	100	104	108	111	111	-.45	85	86	86	87	84	-3.58
BOTSWANA	94	90	83	93	99	5.99	78	73	65	70	72	2.32
LESOTHO	101	95	97	114	94	-17.30	88	80	80	91	73	-19.61
SWAZILAND	111	128	124	126	123	-1.94	94	105	98	97	91	-5.27
AMERIQUE LATINE	114	111	116	121	122	1.10	102	97	99	102	101	-.97
AMERIQUE CENTRALE	108	110	110	113	116	2.32	95	95	93	93	93	-.01
COSTA RICA	106	110	113	115	119	3.68	92	92	93	92	93	1.04
EL SALVADOR	86	83	83	79	70	-10.34	81	77	76	70	62	-12.19
GUATEMALA	110	111	111	117	126	6.90	95	94	91	94	97	3.86
HONDURAS	102	103	110	116	119	2.84	86	83	86	88	88	-.31
MEXIQUE	113	112	112	116	118	1.84	100	98	95	96	96	-.33
NICARAGUA	91	85	83	75	73	-3.57	77	69	65	58	54	-6.74
PANAMA	111	113	118	107	109	1.11	100	99	101	90	90	-.93
CARAIBES	104	105	106	109	111	1.68	98	97	97	98	98	.19
BARBADE	79	88	78	81	76	-6.55	78	86	76	79	73	-7.19
CUBA	109	110	107	113	116	3.16	107	107	104	108	111	2.32
REPUBLIQUE DOMINICAINE	109	107	108	109	114	4.50	97	93	92	90	92	2.24
HAITI	108	110	110	108	109	.46	99	99	97	94	92	-1.42
JAMAIQUE	111	114	115	103	92	-10.61	103	104	104	91	80	-11.99

3. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE (fin)

	TOTAL						PAR HABITANT					
	VARIATION						VARIATION					
	1985	1986	1987	1988	1989	DE 1988 A 1989	1985	1986	1987	1988	1989	DE 1988 A 1989
	 1979-81=100.....						 1979-81=100.....					
	POURCENT						POURCENT					
AMERIQUE DU SUD	116	112	118	124	125	76	104	98	101	104	103	-1.28
ARGENTINE	97	96	100	108	100	-7.71	91	88	90	97	89	-8.85
BOLIVIE	116	114	121	129	126	-2.16	101	97	100	104	99	-4.84
BRESIL	125	115	129	135	138	2.24	112	100	111	113	113	.17
CHILI	106	112	115	121	129	6.78	98	101	102	105	111	5.03
COLOMBIE	103	111	113	120	127	6.58	93	98	97	101	105	4.44
EQUATEUR	118	120	123	136	142	4.11	102	101	101	108	110	1.27
GUYANE	84	88	82	79	69	-11.82	76	78	72	68	59	-13.30
PARAGUAY	137	120	129	159	169	5.87	117	99	104	124	128	2.86
PEROU	109	109	117	125	122	-2.40	96	94	97	102	97	-4.80
URUGUAY	105	108	109	115	123	6.84	102	103	103	109	116	6.03
VENEZUELA	107	118	113	119	107	-9.30	92	99	92	95	84	-11.60
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP	113	116	117	122	115	-6.38	98	98	96	98	89	-9.02
PROCHE-ORIENT EN AFRIQUE	111	110	114	119	119	-.38	96	93	93	95	92	-2.96
EGYPTE	116	120	125	125	129	2.90	101	102	103	101	101	.39
LIBYE	146	130	148	150	159	6.11	118	101	110	107	110	2.50
SOUOAN	112	104	94	120	97	-19.13	96	87	76	95	74	-21.38
PROCHE-ORIENT EN ASIE	114	118	118	123	113	-8.39	99	100	97	99	88	-11.06
AFGHANISTAN	91	78	83	83	81	-3.02	100	86	91	89	83	-6.77
CHYPRE	96	90	95	111	110	-.51	91	84	88	101	100	-1.52
IRAN	120	125	127	116	113	-2.64	98	99	97	85	80	-5.74
IRAK	146	141	132	126	135	7.40	122	114	103	95	98	3.76
JORDANIE	149	134	156	166	145	-12.97	124	107	120	123	103	-16.27
LIBAN	117	119	138	130	138	6.00	118	118	135	126	130	3.11
ARABIE SAOUDITE	289	299	311	366	364	-.62	232	230	230	261	249	-4.44
SYRIE	111	124	107	144	88	-38.86	94	101	84	110	65	-41.02
TURQUIE	109	114	115	122	114	-6.55	96	98	97	101	93	-8.25
REP.ARABE DU YEMEN	98	117	109	125	117	-6.57	86	99	89	99	90	-9.40
YEMEN DEMOCRATIQUE	101	104	107	103	104	.68	88	88	88	82	80	-2.41
EXTREME-ORIENT EN DEV.	121	122	121	131	137	5.09	108	106	103	109	112	2.92
ASIE DU SUD	122	123	123	134	142	5.73	108	107	104	111	115	3.40
BANGLADESH	113	115	113	112	119	6.10	99	97	93	90	93	3.32
INDE	124	124	123	137	146	6.08	111	109	105	116	120	3.95
NEPAL	117	112	122	135	138	1.78	103	96	102	110	109	-.68
PAKISTAN	124	134	136	143	150	4.97	103	107	105	106	108	1.59
SRI LANKA	109	107	96	101	99	-1.97	100	97	86	89	86	-3.15
ASIE EST ET SUD-EST	120	121	121	127	132	3.81	108	107	105	108	110	1.93
BIRMANIE	138	139	139	138	140	1.24	125	123	120	117	116	-.86
INDONESIE	128	138	138	145	148	2.41	116	123	121	125	126	.84
COREE,REPUBLIQUE DE	109	109	100	107	104	-2.60	101	100	90	95	92	-3.69
LAO	137	140	136	135	148	9.83	122	122	116	112	120	7.12
MALAISIE	133	138	142	153	165	7.25	118	120	121	128	134	4.80
PHILIPPINES	100	103	103	106	111	5.30	88	88	86	86	88	2.78
THAILANDE	123	114	113	124	129	4.58	111	101	99	107	110	3.08
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF	131	134	141	142	147	3.05	123	124	128	128	130	1.49
CHINE	131	134	141	143	147	3.00	124	125	130	129	131	1.51
KAMPUCHEA DEMOCRATIO	171	173	171	191	187	-2.24	151	149	143	156	149	-4.60
COREE,REP.POP.OEM.DE	114	117	120	122	125	1.99	101	101	101	101	100	-.37
MONGOLIE	107	114	109	111	114	1.86	93	97	89	89	88	-1.34
VIET NAM	123	125	130	133	138	4.30	110	109	111	111	113	1.99
AUTRES PAYS EN DEVELOP	110	111	109	110	116	5.59	97	96	91	90	93	3.00

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUELLES 1978-88
	MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....											POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.OE BLE	84921	81565	99524	105209	104988	111830	116426	105130	96408	110680	119210	2.69
RIZ USINE	9559	11634	12956	13061	12047	11502	12872	11408	13019	12946	12185	1.33
ORGE	14585	14104	16226	20278	18346	17755	23006	21899	26231	22292	21069	5.12
MAIS	68794	76097	80303	79442	70049	69087	68679	69725	57640	64450	66681	-1.89
MILLET	315	296	215	242	196	191	165	193	158	177	202	-5.15
SORGHO	10923	11365	11166	14466	13725	11732	12438	13337	8579	7946	9279	-2.95
POMMES DE TERRE	4037	4632	4919	4948	5182	4783	4788	5009	5476	6245	6480	3.54
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	26139	26687	27505	29347	30744	29480	28558	28380	27714	28568	29124	.63
LEGUMINEUSES SECHES	2116	2350	2810	3148	2960	3195	3363	3706	4824	5369	6042	10.14
GRAINES DE SOJA	24062	25489	26877	26219	28928	26592	25790	26152	27637	29245	26122	.84
HUILE DE SOJA	2610	2953	3196	3489	3405	3652	4030	3503	2992	4019	3914	2.99
ARACHIDES DECORTIQUEES	746	744	723	831	739	782	740	851	951	895	934	2.52
HUILE D'ARACHIDE	418	503	477	322	450	529	302	320	367	359	338	-3.21
COPRAH	709	440	461	415	438	252	287	388	405	333	291	-5.75
HUILE DE COPRAH	1334	1142	1216	1357	1270	1325	984	1236	1650	1470	1331	1.35
PALMISTES	181	160	201	138	136	120	131	98	110	120	135	-4.58
HUILE DE PALMISTE	2404	2846	3617	3229	3776	4017	4318	5221	6242	5781	5927	9.59
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	21875	23221	25689	27792	27625	32126	28496	30547	33969	36650	39062	5.40
BANANES	7044	6954	6956	6996	7210	6335	6937	6807	7353	7631	7779	.86
ORANGES+TANGER+MANDAR.	5182	4945	5104	4941	4955	4807	5269	4926	5928	5464	5302	.93
CITRONS+LIMES	970	917	986	923	1000	935	996	1040	1066	1061	1027	1.23
CAFE VERT+TORREFIE	3440	3792	3738	3732	3959	4031	4229	4425	4086	4469	4250	2.19
FEVES DE CACAO	1086	930	1065	1336	1252	1208	1354	1386	1504	1566	1636	4.96
THE	886	903	984	951	927	975	1080	1082	1089	1101	1159	2.63
COTON,FIBRE	4472	4359	4828	4263	4430	4272	4235	4131	4699	5518	4805	1.02
JUTE ET FIBRES SIMIL.	496	559	519	573	512	508	495	384	524	510	342	-2.72
TABAC BRUT	1439	1374	1353	1491	1430	1338	1390	1384	1332	1348	1353	-.55
CAOUTCHOUC NATUREL	3317	3422	3329	3148	3115	3450	3642	3647	3707	4071	4207	2.44
LAINE EN SUINT	890	937	907	952	874	893	882	904	945	1011	996	.82
BOVINS 1/	7580	7409	7042	7187	7687	7108	6769	6490	7121	7125	7154	-.67
OVIENS ET CAPRINS 1/	14776	15269	18641	17608	18437	20576	19631	18725	19348	21607	21965	3.39
PORCINS 1/	7951	8421	10746	9846	9357	9583	10119	10277	11862	12239	12672	3.97
VIANDE,TOTAL	7097	7828	8084	8853	8576	8929	8777	9035	9880	10127	10743	3.48
LAIT SEC	602	662	872	868	816	743	822	839	872	1044	1117	4.51
OEUF EN COQUILLE	606	656	746	806	825	794	839	766	755	781	764	1.66
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	3853	4249	4437	4569	4630	5094	5295	6019	7010	7067	7236	6.81
POISSON,SECHE,SALE,FUME	392	428	441	464	431	408	406	426	442	442	446	.51
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	993	1157	1076	1147	1248	1437	1601	1654	1751	1812	1852	6.91
POISSON EN CONSERVE	853	891	1027	1075	943	916	994	1034	1137	1156	1156	2.62
CRUST ET MOLL EN CONSERV	113	115	138	150	162	184	196	205	229	240	257	8.93
HUILES DE POISSON	693	724	741	727	686	730	949	994	792	780	771	1.82
FARINES DE POISSON	2051	2313	2332	2124	2639	2302	2639	3206	3236	3087	3140	4.74
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	29768	31748	27904	22480	26310	29382	30884	32586	32744	35793	38822	2.94
GRUMES DE FEUILLUS	48311	45958	42006	32978	33265	32252	29597	29980	28870	33026	32084	-4.27
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	32616	35824	39944	38596	33427	33657	37527	38919	41056	44881	50198	3.02
BOIS DE CHAUFFAGE	1894	2243	2780	2248	2392	2784	2653	2097	2068	2196	2270	-.09
SCIAGES DE CONIFERES	65879	68743	65938	60656	61439	70576	72754	73472	73656	78824	81354	2.29
SCIAGES DE FEUILLUS	11994	13380	12545	10952	10923	12507	12579	11888	12813	14933	17555	2.50
PANNEAUX A BASE DE BOIS	16401	16680	16323	16758	15443	17388	18233	19284	20606	23451	25544	4.39
PATE DE BOIS POUR PAPIER	17489	18709	19756	18755	17314	19810	20334	20599	22090	23399	24192	2.95
PAPIERS ET CARTONS	30210	33294	35108	35370	33688	36744	39803	40915	43385	46974	51011	4.74

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUELLES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	13773	16091	19923	23693	22408	23811	27408	29646	27688	29590	30525	7.60
RIZ USINE	839	874	943	999	933	941	984	1198	1190	1156	945	2.61
ORGE	8634	7197	8052	10796	7416	8390	11526	12791	13762	11050	13249	5.84
MAIS	4869	5050	5474	4808	5743	7705	7809	7025	9310	9529	8248	7.38
MILLET	12	13	16	20	20	26	21	24	18	15	23	4.49
SORGH0	262	308	206	240	269	159	165	190	124	191	134	-6.80
POMMES DE TERRE	2798	3016	3455	3543	3666	3517	3526	3778	4174	4773	4522	4.55
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	4448	4632	5628	6147	6466	6078	5631	5261	5561	6569	7152	3.03
LEGUMINEUSES SECHES	353	450	458	448	419	606	814	1240	1205	1430	1477	17.12
GRAINES DE SOJA	237	353	327	160	207	127	88	95	153	287	304	-3.37
HUILE DE SOJA	1099	1208	1204	1272	1380	1387	1427	1323	1271	1446	1148	1.11
ARACHIDES DECORTIQUEES	28	14	18	24	25	17	24	24	33	41	57	8.96
HUILE D'ARACHIOE	45	64	79	68	74	99	62	61	56	51	63	-5.58
COPRAH	4	1	2		1							-37.57
HUILE DE COPRAH	119	61	43	58	87	60	57	51	54	67	64	-2.47
PALMISTES	1	2	3	1	2					1	1	-13.62
HUILE DE PALMISTE	97	92	123	114	94	123	131	141	171	156	149	5.64
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	3438	3957	4247	4921	5330	6420	6112	6364	5589	6819	5734	5.81
BANANES	41	43	43	48	46	35	47	35	81	113	49	5.64
ORANGES+TANGER+MANDAR.	1921	1907	1799	1659	1880	1702	2439	1957	3024	2512	2385	4.02
CITRONS+LIMES	505	483	512	433	574	449	532	542	597	566	518	1.46
CAFE VERT+TORREFIE	102	130	106	122	126	142	165	202	209	232	265	9.91
FEVES DE CACAO	34	31	44	48	52	52	66	76	78	74	43	6.98
THE	50	46	43	44	43	51	56	56	52	55	52	2.12
COTON,FIBRE	71	60	57	55	75	69	69	98	78	156	107	7.45
JUTE ET FIBRES SIMIL.	19	16	17	17	15	16	14	14	13	11	12	-4.51
TABAC BRUT	223	234	197	210	247	249	265	243	254	309	281	3.13
CAOUTCHOUC NATUREL	21	21	16	14	15	16	23	23	22	28	42	6.61
LAIN EN SUIJT	60	65	69	61	57	69	65	62	63	79	81	1.99
BOVINS 1/	3322	3291	3412	3620	3546	3493	3537	3422	3779	3731	3370	.70
OVINS ET CAPRINS 1/	1732	1384	1418	927	784	1196	1142	1415	1553	1926	2033	3.34
PORCINS 1/	3421	4004	4777	4747	4537	4737	4688	4751	6685	7109	6837	6.38
VIANDE,TOTAL	2822	3173	3673	3900	3788	4076	4303	4453	5027	4968	5203	5.79
LAIT SEC	450	515	660	673	599	531	641	624	616	773	832	4.08
OEUFs EN COQUILLE	382	444	506	538	601	596	586	541	548	557	559	2.79
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	1395	1691	1652	1796	1885	1993	1956	2124	2283	2318	2423	5.00
POISSON,SECHE,SALE,FUME	253	275	275	302	271	265	269	281	284	289	295	.82
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	263	277	277	325	312	346	406	409	378	366	380	4.28
POISSON EN CONSERVE	263	267	261	277	268	272	276	289	293	284	282	.96
CRUST ET MOLL EN CONSERV	36	38	42	47	57	72	75	83	82	84	90	10.62
HUILES DE POISSON	270	296	333	335	270	265	270	392	274	267	257	-.85
FARINES DE POISSON	869	948	918	843	822	930	1003	925	852	783	829	-.76
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1899	2395	2937	2735	2429	2494	2786	3282	2906	3423	3490	4.60
GRUMES DE FEUILLUS	2017	2055	2257	2128	1928	2011	2335	2458	2639	2873	3929	5.25
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	6846	8321	10313	10737	9666	8772	10596	12087	13595	13671	12955	5.93
BOIS DE CHAUFFAGE	551	797	965	745	1010	1241	1172	940	910	1004	1086	4.42
SCIAGES DE CONIFERES	18051	20349	19783	17142	18334	20620	20377	19637	19183	19395	19498	.44
SCIAGES DE FEUILLUS	2756	2514	2395	2037	1896	2017	2428	2261	2240	2524	2676	.11
PANNEAUX A BASE DE BOIS	6737	7386	7047	6696	6312	6459	6894	7153	7450	7835	8345	1.55
PATE DE BOIS POUR PAPIER	6705	6857	6661	6219	5616	6749	7086	7197	7298	7775	7936	1.97
PAPIERS ET CARTONS	15659	17385	17423	18108	17770	19661	21939	22707	23381	26048	28815	5.81

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUALES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	3969	5002	4170	4380	5092	4042	3680	4758	3847	3585	4169	-1.34
RIZ USINE	13	24	33	25	28	38	64	41	89	76	27	12.53
ORGE	222	232	336	247	276	276	277	276	226	314	289	1.44
MAIS	1493	554	1325	1770	1326	860	694	977	961	848	628	-4.82
MILLET	3	5	6	3	5	4	3	2	4	5	12	3.92
SORGH0	7	7	5	9	6	4	4	6	9	23	25	11.18
POMMES DE TERRE	371	655	322	323	299	185	141	268	302	497	722	.83
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	953	717	738	631	807	762	871	1024	1240	1083	824	3.25
LEGUMINEUSES SECHES	135	145	122	122	112	118	193	231	274	361	399	12.86
GRAINES DE SOJA	6	30	5	4	5	5	11	6	5	33	15	6.28
HUILE DE SOJA	7	10	17	14	20	15	35	25	12	7	2	-6.63
ARACHIDES DECORTIQUEES		1	1				2					
HUILE DE COPRAH		1	1									
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	53	20	27	91	115	120	64	205	174	323	226	25.57
ORANGES+TANGER+MANDAR.			1	2	2	1	1	2	2	1		
FEVES DE CACAO						5	12					
THE	17	17	20	18	17	26	30	19	6	5	7	-10.68
COTON,FIBRE	865	807	863	928	970	847	695	720	769	813	776	-1.53
JUTE ET FIBRES SIMIL.										1	5	
TABAC BRUT	89	102	103	90	88	85	81	80	89	79	90	-1.49
CAOUTCHOUC NATUREL											1	
LAINE EN SUINT	2	3	3	1		1	1	1	1	1	1	-10.45
BOVINS 1/	544	676	577	460	607	705	707	658	676	785	925	4.27
OVINS ET CAPRINS 1/	3800	4719	4598	3720	3654	4179	4232	3166	3075	3776	4453	-1.34
PORCINS 1/	1158	1152	1144	1713	1091	973	857	1120	1151	1177	1218	-.66
VIANDE,TOTAL	620	744	738	779	715	758	832	889	942	912	933	3.71
LAIT SEC											1	
OEUFs EN COQUILLE	114	104	90	78	59	55	65	42	38	44	42	-10.42
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	559	591	612	493	418	543	540	607	823	844	867	4.82
POISSON,SECHE,SALE,FUME	15	21	17	11	6	18	6				1	-42.58
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	19	26	11	24	51	114	135	113	78	93	85	22.47
POISSON EN CONSERVE	37	33	37	36	30	38	39	66	68	69	69	8.76
CRUST ET MOLL EN CONSERV	1	1	2	1	2	2	1	1	2	2	2	3.97
HUILES DE POISSON	1	1	1									
FARINES OE POISSON	21	20	22	12	9	12	8	11	12	12	12	-6.29
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	10281	8774	7430	6783	7025	7762	8085	8271	9791	9327	8881	.80
GRUMES DE FEUILLUS	296	404	384	285	289	315	232	193	194	214	236	-5.93
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	11375	11667	11463	11529	9631	10909	12616	12617	12948	13922	15141	2.72
BOIS DE CHAUFFAGE	141	143	183	94	70	92	121	132	149	171	201	2.86
SCIAGES DE CONIFERES	10782	9956	9513	9363	9630	9697	9476	9701	10238	9978	10571	.17
SCIAGES DE FEUILLUS	752	600	597	539	487	536	564	389	338	488	361	-5.92
PANNEAUX A BASE DE BOIS	1875	1842	1827	1683	1548	1598	1437	1488	1623	1818	1721	-1.05
PATE DE BOIS POUR PAPIER	926	827	895	896	982	1162	1217	1227	1366	1326	1292	5.28
PAPERS ET CARTONS	1779	1664	1732	1697	1745	1775	1806	1795	1927	1999	2035	1.72

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUALES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
AMERIQUE DU NORD DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	50841	47174	54495	61342	61264	63319	65263	43528	42833	55214	62600	.30
RIZ USINE	2279	2301	3054	3133	2540	2385	2141	1940	2392	2472	2260	-1.46
ORGE	4249	4654	4195	6853	7097	7258	5876	2938	7586	8468	4873	2.74
MAIS	50550	59414	63923	56067	49658	48083	49584	44345	27473	41097	46815	-4.32
MILLET	23	15	60	24	28	41	55	39	74	58	47	10.79
SORGO	5184	5950	8050	8032	6051	5325	6828	7239	4149	5009	6532	-1.45
POMMES DE TERRE	282	289	344	395	461	363	296	321	319	353	442	1.81
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	149	135	654	1187	154	323	397	436	544	673	358	8.73
LEGUMINEUSES SECHES	390	470	913	1141	854	679	635	646	851	930	1030	5.54
GRAINES DE SOJA	20794	20951	21882	21980	25652	22791	19641	17671	21576	21513	18124	-1.20
HUILE DE SOJA	916	1110	1081	809	911	786	1043	588	540	624	892	-4.46
ARACHIDES DECORTIQUEES	381	356	285	146	201	224	266	311	276	221	159	-4.07
HUILE D'ARACHIDE	40	5	18	20	10	2	7	17	35	3	3	-11.32
HUILE DE COPRAH	9	5	19	14	13	11	21	19	18	39	40	16.18
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	6793	6845	8009	7471	6917	7517	5551	5599	7379	8258	8652	.84
BANANES	201	197	205	217	210	188	202	197	163	188	180	-1.50
ORANGES+TANGER+MANDAR.	356	318	482	443	353	497	374	412	417	403	357	.40
CITRONS+LIMES	237	173	171	176	135	163	148	144	148	152	146	-3.31
CAFE VERT+TORREFIE	59	79	79	70	60	46	63	52	77	60	76	-.38
FEVES DE CACAO	9	9	7	14	14	16	12	11	14	17	14	6.28
THE	5	5	5	4	4	5	5	13	22	15	3	9.29
COTON,FIBRE	1347	1527	1823	1269	1392	1126	1367	1001	662	1195	1173	-4.62
JUTE ET FIBRES SIMIL.	1										1	-2.65
TABAC BRUT	364	299	293	300	290	264	275	274	247	226	240	-3.53
CAOUTCHOUC NATUREL	20	21	28	18	16	20	35	41	37	37	56	10.27
LAINE EN SUINT				1	1	1	1	1	1	1	1	8.47
BOVINS 1/	592	436	424	441	563	440	479	506	355	399	868	1.05
OVIENS ET CAPRINS 1/	153	135	144	225	287	226	332	382	145	67	204	-.16
PORCINS 1/	201	145	254	171	342	483	1362	1171	515	435	960	19.48
VIANDE,TOTAL	721	777	973	1073	987	926	956	1013	1150	1285	1443	5.44
LAIT SEC	7	5	36	37	29	37	19	49	30	12	21	8.05
OEUF EN COQUILLE	39	30	61	87	64	31	25	22	19	35	49	-4.80
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	383	424	480	638	801	918	1167	1465	1913	1895	1922	20.20
POISSON,SECHE,SALE,FUME	63	64	76	87	89	70	65	70	79	70	77	.67
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	93	133	115	88	80	80	71	83	95	96	104	-1.38
POISSON EN CONSERVE	63	64	81	93	68	82	96	85	100	102	88	4.04
CRUST ET MOLL EN CONSERV	11	11	11	11	11	4	3	3	6	6	15	-5.61
HUILES DE POISSON	110	101	137	117	98	191	188	133	92	94	95	-1.19
FARINES DE POISSON	58	21	86	50	22	76	25	38	39	43	35	-2.23
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	15565	17865	15135	11676	15269	17395	18441	19320	18316	21212	24104	4.31
GRUMES DE FEUILLUS	522	630	784	751	506	755	761	602	779	879	1163	4.92
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	8216	9463	9887	8382	6605	6422	5846	5613	5933	6249	8001	-3.79
BOIS DE CHAUFFAGE	170	98	63	108	85	85	90	89	82	76	104	-2.75
SCIAGES DE CONIFERES	34492	35407	33612	31770	31423	38296	40879	42219	42232	47162	49090	4.11
SCIAGES DE FEUILLUS	1341	1025	1190	1209	1083	1340	1373	1172	1513	2174	3663	8.46
PANNEAUX A BASE DE BOIS	2061	2053	2312	2533	2088	2401	2668	2754	2948	3295	4384	6.38
PATE DE BOIS POUR PAPIER	8132	8906	9838	9261	8531	9428	9611	9791	10917	11909	12307	3.49
PAPIERS ET CARTONS	11062	12336	13742	13149	11941	12846	13288	13378	14558	15455	16105	2.85

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUELES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
OCEANIE DEVELOPEE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	11134	6933	14955	10677	10998	8312	10647	15782	16171	14898	12285	4.21
RIZ USINE	277	241	457	281	596	405	246	341	178	186	298	-3.59
ORGE	1375	1757	3047	1650	1599	852	3231	5482	4399	2345	1530	5.50
MAIS	32	75	37	52	24	73	30	164	117	103	29	6.31
MILLET	15	18	14	11	25	19	18	16	16	24	46	7.03
SORGHO	385	516	580	463	1271	445	772	1594	1234	818	415	6.05
POMMES DE TERRE	20	18	23	21	23	26	21	24	19	19	20	-1.12
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	2481	1842	2203	2563	2502	2551	2361	2529	2760	2481	2786	2.17
LEGUMINEUSES SECHES	36	45	72	64	71	106	78	100	219	480	441	27.02
HUILE DE SOJA						1						
ARACHIDES DECORTIQUEES	2	2	12	4	4	8		5	3	3	3	-3.11
HUILE D'ARACHIDE					1				1			
HUILE DE PALMISTE									2			
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS		1	1		1	1	2	1	13	16	1	54.11
ORANGES+TANGER+MANDAR.	22	25	38	32	28	32	25	30	36	48	51	5.96
CITRONS+LIMES			4	1	2	1	1	1	5	4	2	15.02
FEVES DE CACAO						1	1	1			1	2.57
THE	1											-3.80
COTON,FIBRE	10	24	49	59	79	129	81	140	241	251	176	31.95
TABAC BRUT	1		1	1		1						-16.39
CAOUTCHOUC NATUREL			1					1	2	3	1	20.58
LAINE EN SUINT	630	705	650	680	642	660	659	709	733	799	784	1.89
BOVINS 1/	71	107	74	109	121	120	96	67	181	125	153	5.56
OVIENS ET CAPRINS 1/	4143	3898	6172	5763	6097	7035	6350	6262	6554	8416	7748	6.18
PORCINS 1/	1	1	2	1		1	3				2	-4.16
VIANDE,TOTAL	1664	1814	1494	1602	1493	1666	1351	1323	1361	1642	1639	-1.12
LAIT SEC	125	123	157	137	157	146	148	152	202	227	214	5.63
OEUFS EN COQUILLE	1	1	1	1	1	3	6	2	2	1	1	-3.63
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	32	54	81	95	88	98	94	97	119	122	120	10.63
POISSON,SECHE,SALE,FUME			1	1	2	1		1	3	3	3	20.26
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	20	32	65	57	70	68	78	70	61	62	66	8.58
POISSON EN CONSERVE		1	3	2	4	5	4	4	4	4	4	19.76
CRUST ET MOLL EN CONSERV	2	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	6.60
HUILES DE POISSON	5	4					2	2	1	1	1	19.59
FARINES DE POISSON				1			4	1	2	2	2	
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	936	1236	971	529	479	508	452	361	389	429	820	-7.40
GRUMES DE FEUILLUS	2	1	4	4				1	1	22	22	17.10
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	5074	5357	7064	6647	6240	6105	7345	7376	7188	8069	9381	4.78
SCIAGES DE CONIFERES	367	509	617	546	515	401	381	489	401	348	411	-2.49
SCIAGES DE FEUILLUS	30	41	54	35	34	35	41	36	34	16	26	-5.16
PANNEAUX A BASE DE BOIS	52	104	142	138	99	113	93	79	98	167	169	5.09
PATE DE BOIS POUR PAPIER	435	464	475	518	421	471	459	428	504	483	483	.52
PAPIERS ET CARTONS	332	359	418	447	340	361	342	353	336	330	330	-1.34

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUELES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....												POURCENT
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	46	31	17	19	23	9	8	3	6	4	45	-13.87
RIZ USINE	13	12	22	18	14	8	20	13	12	4	15	-4.47
ORGE		2									263	
MAIS	652	365	70	245	380	782	262	352	792	785	523	9.14
MILLET	31	78	46	41	6	1	2	2		4		-44.56
SORGHO		53	12	3	15	25	30	11	5	21	5	11.59
POMMES DE TERRE	58	50	55	36	30	49	63	60	84	72	56	3.98
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	1296	1659	1586	1491	1683	1683	1569	1628	1806	1779	1677	1.90
LEGUMINEUSES SECHES	150	149	220	127	166	191	123	71	123	156	135	-3.20
GRAINES DE SOJA	36	1	1	1		1		3	1	1	4	-2.25
HUILE DE SOJA	2	1								1	1	-3.12
ARACHIDES DECORTIQUEES	65	82	86	36	56	96	56	45	55	53	74	-1.80
HUILE D'ARACHIDE	94	160	92	38	162	210	109	48	95	119	149	1.20
COPRAH	52	45	32	22	20	14	11	18	18	20	14	-10.70
HUILE DE COPRAH	9	14	15	18	21	21	23	32	34	29	29	12.21
PALMISTES	152	123	140	107	97	87	98	50	87	108	117	-4.27
HUILE DE PALMISTE	96	64	140	85	84	70	75	92	135	157	96	3.28
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	457	667	480	362	492	490	336	386	439	442	585	-1.84
BANANES	344	292	243	205	187	193	193	211	193	183	191	-4.80
ORANGES+TANGER+MANDAR.	878	679	855	715	662	594	582	640	642	577	670	-2.88
CITRONS+LIMES	2	2	1	1	2	7	6	7	3	3	2	11.06
CAFE VERT+TORREFIE	925	1011	895	965	1053	939	914	973	1076	910	959	.17
FEVES DE CACAO	778	601	759	976	826	783	894	831	957	930	945	2.93
THE	182	197	180	168	190	200	195	226	224	231	241	3.04
COTON,FIBRE	312	324	336	340	316	349	372	377	482	491	515	5.23
JUTE ET FIBRES SIMIL.		1										
TABAC BRUT	139	132	172	189	148	144	173	175	173	174	179	2.21
CAOUTCHOUC NATUREL	145	142	138	146	151	156	186	185	204	215	254	5.93
LAINE EN SUINT	4	3	4	4	4	4	5	3	2	1	1	-11.72
BOVINS 1/	1181	1271	1415	1461	1461	1206	1136	974	812	751	691	-6.60
OVINS ET CAPRINS 1/	3066	3049	3646	3412	3574	3001	2488	3397	3087	3007	2649	-1.49
PORCINS 1/	1	1	1			1			3	3		-1.53
VIANDE,TOTAL	98	96	47	44	44	48	52	45	36	52	47	-5.95
LAIT SEC	2	4										-17.65
OEUFs EN COQUILLE			1				2	1				-4.33
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	128	117	113	144	154	146	164	187	171	175	179	4.76
POISSON,SECHE,SALE,FUME	12	12	13	11	12	9	12	15	14	18	11	1.89
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	48	34	34	74	76	130	135	140	152	157	149	17.90
POISSON EN CONSERVE	62	77	79	94	82	101	100	105	105	104	104	4.70
HUILES DE POISSON	6	7	4	10	1	8	5		4	4	4	-11.34
FARINES DE POISSON	31	24	20	22	6	15	9	8	3	3	3	-22.69
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2	2										
GRUMES DE FEUILLUS	6211	6175	5971	4599	4723	4547	5076	4217	3658	3596	3741	-5.54
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	75	112	84	173	173	173	173	173	173	412	673	18.17
BOIS DE CHAUFFAGE	51	51	5				28					
SCIAGES DE CONIFERES	116	126	108	105	81	79	82	77	79	89	83	-4.08
SCIAGES DE FEUILLUS	706	680	611	522	554	598	681	794	777	818	828	3.05
PANNEAUX A BASE DE BOIS	261	236	272	283	265	288	300	307	286	283	266	1.15
PATE DE BOIS POUR PAPIER	218	240	240	229	192	202	252	244	244	264	284	2.00
PAPIERS ET CARTONS	16	24	21	11	19	12	14	13	7	14	7	-8.30

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUALES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	1833	4427	4620	3964	4042	10410	7491	9762	4125	4326	3905	5.38
RIZ USINE	702	563	525	606	510	512	530	559	571	482	468	-2.27
ORGE	18	58	72	32	24	59	95	86	51	36	150	10.59
MAIS	5927	5990	3556	9198	5837	7321	5733	7129	7422	4001	4235	-1.46
MILLET	196	139	63	136	101	96	58	93	32	60	67	-10.38
SORGH0	4625	3899	1545	5075	5369	5332	4278	3332	1960	1005	1511	-9.82
POMMES DE TERRE	67	77	61	45	44	32	50	55	56	33	30	-6.33
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	12429	12726	12025	12702	13052	12953	12851	12321	11385	11007	11978	-9.91
LEGUMINEUSES SECHES	464	395	336	286	281	358	412	349	391	306	322	-1.44
GRAINES DE SOJA	2845	3814	4493	3909	2877	3270	5170	7171	4469	5577	5999	6.60
HUILE DE SOJA	570	609	840	1355	1024	1369	1413	1510	1103	1734	1700	10.51
ARACHIDES DECORTIQUEES	52	97	98	86	61	101	104	138	138	131	145	8.38
HUILE D'ARACHIDE	155	209	207	80	113	104	57	109	50	104	75	-9.37
COPRAH		2			5			1				-20.61
HUILE DE COPRAH	9	8	4	5	6	6	17	4	5	5	7	-1.51
PALMISTES	9	7	5	1	4	4	3	2	1	1	1	-18.34
HUILE DE PALMISTE	4	5	3	7	15	17	27	35	31	33	32	30.75
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	7676	7497	8891	10912	10498	12344	12163	13506	12750	13486	15516	7.08
BANANES	5520	5366	5358	5471	5652	5082	5493	5371	5896	6175	6323	1.34
ORANGES+TANGER+MANDAR.	269	312	306	316	383	418	409	479	536	532	521	7.56
CITRONS+LIMES	47	74	53	51	34	56	65	154	113	130	141	12.38
CAFE VERT+TORREFIE	1960	2179	2232	2148	2259	2426	2533	2622	2108	2691	2343	1.91
FEYES DE CACAO	211	226	183	201	241	229	211	289	239	257	260	2.71
THE	41	39	44	35	43	54	54	53	49	48	46	2.54
COTON,FIBRE	903	733	636	600	599	509	481	637	372	435	551	-5.54
JUTE ET FIBRES SIMIL.	1	2	2		1		1	2				
TABAC BRUT	274	276	255	271	273	274	290	305	270	262	299	.63
CAOUTCHOUC NATUREL	6	4	3	2	3	3	2	2	4	2	3	-4.79
LAINE EN SUINT	107	80	105	125	108	88	79	67	78	75	67	-4.52
BOVINS 1/	1551	1277	754	716	962	717	451	556	1022	1057	838	-3.74
OVIENS ET CAPRINS 1/	125	98	65	312	195	634	462	14	89	20	310	-5.50
PORCINS 1/	24	16	1			10	4	6	55	17	13	18.66
VIANDE,TOTAL	840	815	738	992	1027	983	778	806	805	627	818	-1.46
LAIT SEC	10	4	4	11	19	17	2	1	2	3	14	-7.90
OEUFs EN COQUILLE	2	4	12	14	6	3	4	6	10	5	2	-4.49
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	346	362	419	375	401	380	368	485	413	397	397	1.31
POISSON,SECHE,SALE,FUME	4	6	8	5	5	5	5	5	5	5	5	.04
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	144	168	137	125	165	174	178	173	171	175	174	2.31
POISSON EN CONSERVE	79	81	143	170	95	55	65	49	72	77	77	-4.69
CRUST ET MOLL EN CONSERV	2	5	4	6	4	6	7	7	8	7	7	9.42
HUILES DE POISSON	71	108	103	76	137	25	139	207	187	180	180	10.05
FARINES DE POISSON	830	1020	1052	962	1495	1022	1292	1901	1962	1875	1875	9.12
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	689	968	1029	377	906	1024	902	1271	1162	1271	1400	6.98
GRUMES DE FEUILLUS	60	86	114	65	54	55	68	47	37	43	83	-4.41
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.									323	1347	2737	
BOIS DE CHAUFFAGE	152	214	167	71	23	57	10	7	6	60	6	-28.05
SCIAGES DE CONIFERES	1477	1678	1718	1319	1102	1172	1217	1004	1153	1342	1208	-3.17
SCIAGES DE FEUILLUS	727	1121	1130	994	892	851	911	894	774	861	813	-1.64
PANNEAUX A BASE DE BOIS	487	488	625	606	608	584	650	651	655	697	869	4.34
PATE DE BOIS POUR PAPIER	715	1024	1318	1374	1302	1566	1532	1515	1511	1407	1598	5.66
PAPIERS ET CARTONS	276	351	398	497	404	651	939	778	920	828	1327	15.16

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUALES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
PROCHE-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	2131	877	540	652	717	1145	1046	804	873	2025	4621	8.98
RIZ USINE	223	211	259	159	59	78	158	121	226	214	159	-1.46
ORGE	50	88	229	424	1026	662	321	100	171	48	678	5.34
MAIS	43	111	155	40	53	10	6	12	7	13	15	-22.24
MILLET	4	2	2	3	8	2	4		2	5	2	-4.47
SORGH0	66	197	286	256	423	186	25		31	534	237	
POMMES DE TERRE	291	316	453	393	463	456	511	355	377	357	495	2.29
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	55	37	45	71	224	341	629	369	78	127	76	12.03
LEGUMINEUSES SECHES	256	304	299	500	573	658	609	386	560	800	1278	12.88
HUILE DE SOJA			3	5	16	11	11	5	1		1	22.21
ARACHIDES DECORTIQUEES	111	52	51	108	101	24	31	19	6	10	77	-16.21
HUILE D'ARACHIDE	35	16	33	16	18	2	12	3	2	22	9	-14.35
HUILE DE COPRAH				1								-11.51
HUILE DE PALMISTE					1				5	27	17	
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	225	214	261	145	105	104	133	29	73	111	192	-8.87
BANANES	4	14	19	20	11	10	12	12	13	14	14	4.22
ORANGES+TANGER+MANDAR.	609	592	591	698	637	617	611	558	434	494	441	-3.36
CITRONS+LIMES	138	144	191	190	191	202	199	137	152	159	174	.24
CAFE VERT+TORREFIE	3	3	2	6	5	5	8	4	4	2	5	4.29
THE	10	16	15	17	5	7	5	6	2	2	1	-22.47
COTON,FIBRE	768	669	608	532	584	623	648	488	611	425	409	-4.45
TABAC BRUT	84	77	94	138	110	75	72	105	85	114	81	.17
CAGOUTCHOUX NATUREL									1			85.86
LAINE EN SUINT	9	8	7	3	6	6	5	5	8	11	14	4.68
BOVINS 1/	12	21	13	60	112	77	51	18	13	2	1	-20.09
OYINS ET CAPRINS 1/	1209	1421	2026	2858	3505	3710	3866	3353	4039	3713	4217	12.11
PORCINS 1/	1	3										
VIANDE,TOTAL	15	15	22	74	96	78	97	70	58	55	48	13.58
LAIT SEC		1	1		1	1						18.46
OEUF EN COQUILLE	7	10	13	17	27	42	70	73	52	51	31	22.10
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	6	17	15	28	27	28	31	29	30	30	30	11.81
POISSON,SECHE,SALE,FUME	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1.86
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	8	9	10	5	7	7	8	9	9	9	10	2.00
POISSON EN CONSERVE	4	5	8	3	2	1	1	1	1	1	1	-17.60
CRUST ET MOLL EN CONSERV	1	2	3	4	5	7	8	5	7	7	7	16.40
HUILES DE POISSON				1	1	2	9	7	5	5	5	77.60
FARINES DE POISSON			1				1					
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1	1	1	2	7	11	20	15	24	1	5	18.98
GRUMES DE FEUILLUS	5	3	4	36	36	35	100	76	24	23	18	23.21
BOIS DE CHAUFFAGE	22	20	31	24	16	24	11	11	11	11	11	-9.22
SCIAGES DE CONIFERES	60	103	84	96	94	126	107	82	48	50	82	-2.88
SCIAGES DE FEUILLUS		2	3	6	12	7	8	5	8	57	26	38.24
PANNEAUX A BASE DE BOIS	26	24	19	19	24	27	19	19	19	18	25	-1.26
PAPIERS ET CARTONS	10	16	21	35	35	41	71	56	65	65	65	20.11

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUALES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
EXTREME-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.OE BLE	967	801	510	295	157	250	359	447	241	495	273	-7.72
RIZ USINE	3031	4965	5331	6033	6050	5525	7018	5888	6913	6717	6913	5.81
ORGE	13	73	259	275	907	250	1655	130	2		1	-38.08
MAIS	2198	2146	2342	2721	3030	2861	3476	2933	4101	1779	1467	-1.73
MILLET	1	6	2	2	1		2	11	3	1	2	2.49
SORGH0	166	170	208	288	317	248	327	339	270	149	28	-7.31
POMMES DE TERRE	55	99	106	72	69	61	60	55	65	60	77	-2.28
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	2822	3269	2722	2930	4093	3580	2970	2968	2663	2797	2661	-1.15
LEGUMINEUSES SECHES	245	291	312	338	376	345	337	492	582	456	421	6.58
GRAINES DE SOJA	30	27	27	27	27	33	34	43	40	99	126	14.29
HUILE DE SOJA	7	6	27	32	49	78	89	47	62	201	154	35.53
ARACHIDES DECORTIQUEES	24	40	55	113	106	89	66	72	84	91	84	9.01
HUILE D'ARACHIDE	6	16	5	5	6	28	8	10	10	10	11	4.17
COPRAH	445	193	234	172	232	75	72	153	193	157	116	-8.27
HUILE DE COPRAH	1112	976	1061	1192	1064	1144	779	1045	1448	1255	1126	1.31
PALMISTES	13	23	45	24	15	14	13	25	5	3	1	-23.56
HUILE DE PALMISTE	2168	2638	3303	2963	3487	3709	3951	4811	5755	5299	5514	9.74
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	2582	3291	3054	3091	3220	3553	2876	2932	4090	3497	3231	1.85
BANANES	832	920	971	922	982	683	841	826	892	816	903	-1.63
ORANGES+TANGER+MANDAR.	65	89	78	50	62	75	74	65	64	68	62	-1.17
CITRONS+LIMES	1	2	1	7	2	2	2	3	2	3	2	7.36
CAFE VERT+TORREFIE	339	335	370	371	403	405	482	517	544	490	538	5.45
FEVES DE CACAO	24	32	41	65	88	91	121	143	177	246	330	28.49
THE	459	445	539	546	488	475	554	544	533	544	583	1.91
COTON,FIBRE	128	133	396	415	326	410	204	351	841	943	583	16.58
JUTE ET FIBRES SIMIL.	466	520	465	514	451	457	432	290	425	431	278	-4.26
TABAC BRUT	224	212	198	259	238	202	193	166	174	136	132	-5.22
CAOUTCHOUC NATUREL	3080	3179	3101	2924	2886	3205	3340	3339	3376	3721	3785	2.14
LAINE EN SUINT	1			1	1			1	5	2		11.66
BOVINS 1/	78	66	60	36	39	76	40	58	53	50	57	-1.86
OVIENS ET CAPRINS 1/	70	100	120	60	26	155	241	232	257	196	246	15.86
PORCINS 1/	15	19	18	24	130	160	113	222	329	468	611	49.43
VIANDE,TOTAL.	68	95	90	103	127	97	107	128	163	201	255	11.14
LAIT SEC	7	10	13	10	10	10	10	13	20	27	33	12.99
OEUF EN COQUILLE	6	5	5	11	8	6	16	17	18	23	25	18.39
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	579	586	625	581	496	591	519	597	762	790	803	3.25
POISSON,SECHE,SALE,FUME	30	27	28	27	29	28	36	38	39	42	40	4.69
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	317	362	314	329	379	385	448	474	548	594	625	7.49
POISSON EN CONSERVE	49	47	55	80	100	113	144	177	261	281	294	22.87
CRUST ET MOLL EN CONSERV	35	35	50	55	61	68	73	77	91	101	102	11.71
HUILES DE POISSON	3	2	2	1	1	1	2	2	2	3	3	2.27
FARINES DE POISSON	141	164	153	151	141	153	155	160	193	195	211	3.33
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	270	396	327	291	127	109	107	38	129	102	102	-14.57
GRUMES DE FEUILLUS	38457	35843	31534	24005	24286	23128	19372	20789	19848	23616	21284	-5.76
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	860	736	1003	1033	963	1122	793	927	796	1111	1210	2.07
BOIS DE CHAUFFAGE	731	799	1181	1164	1086	1229	1146	842	832	798	784	-1.18
SCIAGES DE CONIFERES	425	481	410	254	197	138	186	214	272	407	362	-2.77
SCIAGES DE FEUILLUS	5463	7236	6415	5511	5838	7003	6469	6239	7043	7914	9080	3.26
PANNEAUX A BASE DE BOIS	3342	3159	2933	3590	3428	4772	5290	6027	6763	8571	9062	12.50
PATE DE BOIS POUR PAPIER	2	6	6	10	8	9	16	16	13	20	55	26.26
PAPIERS ET CARTONS	154	153	298	309	228	223	249	327	549	879	1068	18.55

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUELES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.OE BLE	8	9	4	9	6	67	75	19	124	32	105	34.32
RIZ USINE	2096	1836	1637	948	994	1279	1603	1305	1447	1640	1099	-2.63
ORGE	1	2	1			7		58	34	31	30	
MAIS	230	240	104	141	96	92	1043	6388	5656	3945	3976	53.93
MILLET	30	20	5	1	2	2	2	5	9	5	3	-10.06
SORGH0		10	1		3	4	4	564	752	186	384	
POMMES DE TERRE	62	81	77	80	89	78	72	61	52	48	83	-2.29
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	493	514	657	440	463	258	189	405	463	505	284	-4.40
LEGUMINEUSES SECHES	76	90	71	111	103	134	159	188	595	438	531	24.31
GRAINES DE SOJA	113	306	140	139	160	367	847	1162	1393	1736	1550	34.80
HUILE DE SOJA	6	4	4		1	2	9	1	1	3	10	10.48
ARACHIDES DECORTIQUEES	30	49	84	250	136	201	180	214	325	328	309	23.48
HUILE D'ARACHIDE	13	18	21	57	55	72	39	57	108	41	19	9.21
COPRAH					1	2	2	11	9		3	
HUILE DE COPRAH						4	4	7	3	1	2	
PALMISTES					1			1	2			
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	31	49	87	208	339	1135	961	1321	3182	3380	4529	68.36
BANANES	101	117	109	103	112	134	135	143	104	136	109	1.56
ORANGES+TANGER+MANDAR.	81	73	70	54	57	62	52	67	79	91	99	2.39
CAFE VERT+TORREFIE	5	5	4	1	10	15	13	11	13	17	14	17.58
FEVES DE CACAO									3	3	3	
THE	109	126	125	107	126	148	169	157	192	193	217	7.04
COTON,FIBRE	33	22	2	1	17	131	218	261	558	755	468	69.03
JUTE ET FIBRES SIMIL.	8	20	35	42	44	36	48	77	85	66	47	17.67
TABAC BRUT	35	35	32	28	30	35	32	27	24	25	42	-1.28
CAOUTCHOUC NATUREL	41	50	39	38	41	47	50	50	55	60	59	4.08
LAINE EN SUINT	22	24	23	21	16	16	14	13	19	14	15	-4.88
BOVINS 1/	181	224	272	263	257	252	257	220	225	225	251	.65
OVINS ET CAPRINS 1/	443	463	448	330	312	438	515	502	547	487	105	-4.49
PORCINS 1/	3129	3079	4548	3189	3256	3217	3091	3007	3123	3030	3031	-1.37
VIANDE,TOTAL	210	246	251	250	274	271	284	295	327	374	344	4.95
LAIT SEC									1	1	1	
OEUFs EN COQUILLE	42	51	54	56	57	57	60	56	64	60	50	1.88
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	129	134	146	169	168	183	189	199	229	229	229	6.37
POISSON,SECHE,SALE,FUME	5	9	8	6	7	6	8	7	7	7	7	.13
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	57	72	70	76	75	90	102	137	205	205	205	14.95
POISSON EN CONSERVE	22	33	43	34	38	42	38	41	39	39	39	3.36
CRUST ET MOLL EN CONSERV	14	10	10	12	9	11	13	13	17	17	17	4.35
HUILES DE POISSON							1					-3.02
FARINES DE POISSON	1	1	1	1		1	2	1	2	2	2	9.92
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	32	27	21	33	29	38	35	5	1	1	1	-33.68
GRUMES DE FEUILLUS	42	45	45	33	35	36	59	39	14	12	10	-12.80
SCIAGES DE CONIFERES	28	19	10	12	13	13	12	12	12	16	12	-3.99
SCIAGES DE FEUILLUS	103	48	34	26	56	55	53	56	56	55	59	.71
PANNEAUX A BASE DE BOIS	1244	1096	885	957	834	884	614	565	513	560	515	-8.76
PATE DE BOIS POUR PAPIER	44	46	49	86	81	64	30	68	92	81	106	6.72
PAPIERS ET CARTONS	116	89	149	174	165	139	217	304	386	440	485	17.56

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

5. VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUELES 1978-88
DOLLARS U.S. LA TONNE												POURCENT
PRODUITS AGRICOLES												
BLE	131	163	186	188	173	162	157	145	135	114	140	-2.42
FARINE DE BLE	199	225	284	294	245	197	215	208	195	179	198	-2.58
RIZ USINE	346	325	383	445	344	309	296	283	249	240	315	-3.60
ORGE	137	145	175	175	161	144	147	121	107	103	130	-3.51
MAIS	117	128	150	154	128	142	149	126	117	104	127	-1.26
POMMES DE TERRE	157	188	185	178	186	168	209	124	151	172	164	-1.21
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	341	355	538	505	403	422	415	389	419	381	383	-.34
GRAINES DE SOJA	250	271	264	282	243	256	278	218	200	200	263	-1.96
HUILE DE SOJA	617	675	625	542	483	498	715	644	411	356	466	-3.98
ARACHIDES DECORTIQUEES	661	679	698	964	668	621	733	601	594	603	566	-2.32
HUILE D'ARACHIDE	946	965	781	998	647	568	986	919	658	563	612	-4.09
COPRAH	374	587	400	312	261	354	583	332	139	225	316	-6.09
HUILE DE COPRAH	627	937	651	536	461	556	1028	591	290	397	539	-4.98
PALMISTES	262	357	267	235	222	263	331	232	111	102	154	-8.61
HUILE DE PALME	554	617	563	528	441	442	660	505	290	327	425	-4.90
HUILE DE PALMISTE	617	896	653	540	450	574	908	535	261	391	501	-5.67
HUILE D'OLIVE	1364	1638	1983	1808	1782	1504	1362	1174	1631	1950	1946	.69
GRAINES DE RICIN	318	341	318	324	284	291	376	275	192	200	304	-3.51
HUILE DE RICIN	801	803	970	856	825	908	1119	709	586	703	910	-1.33
GRAINES DE COTON	177	183	179	199	136	130	175	141	106	119	146	-4.16
HUILE DE COTON	607	682	628	627	529	526	751	639	446	429	498	-3.12
GRAINES DE LIN	217	281	311	326	285	275	287	266	206	173	276	-2.12
HUILE DE LIN	380	543	611	662	533	417	527	625	477	305	395	-2.67
BANANES	156	168	186	199	204	214	213	220	242	254	266	4.97
ORANGES	266	345	357	347	330	326	299	334	343	397	408	2.21
POMMES	408	399	435	409	432	336	329	323	401	426	440	-.31
RAISINS SECS	1080	1563	1677	1477	1212	1079	941	923	1070	1185	1255	-2.60
DATTES	387	390	415	588	654	712	881	809	757	641	748	7.58
CAFE VERT	3168	3149	3290	2238	2307	2285	2552	2535	3673	2245	2407	-1.84
FEVES DE CACAO	3138	3283	2663	1771	1590	1636	2099	2076	2181	2041	1698	-4.42
THE	2058	1937	2060	1906	1772	1993	2649	2186	1863	1939	1897	-.02
COTON, FIBRE	1357	1528	1623	1719	1443	1521	1693	1457	1135	1205	1571	-1.32
JUTE	338	383	378	313	284	263	333	503	283	229	315	-1.95
FIBRE SIMIL. AU JUTE	247	248	259	190	235	310	304	259	219	184	263	-.45
SISAL	378	483	601	558	516	433	418	405	425	409	404	-2.01

5. VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUALES 1978-88
	DOLLARS U.S. LA TONNE.....POURCENT											
TABAC BRUT	2630	2740	2822	2952	3239	3129	2972	2919	2929	2914	3043	.89
CAOUTCHOUC NATUREL	945	1243	1296	1162	871	1018	1058	851	906	1146	1730	1.10
CAOUTCHOUC NATUR SEC	915	1180	1312	1066	797	963	965	755	788	903	1115	-1.90
LAINE EN SUINT	2221	2463	2825	2956	2919	2517	2626	2514	2445	2668	4271	2.51
BOVINS 1/	355	418	439	423	400	379	365	375	428	463	533	1.85
BOEUF ET YEAU	2160	2390	2514	2377	2443	2213	1954	1863	2028	2681	2936	.58
MOUTON ET AGNEAU	1390	1592	1761	1863	1809	1597	1515	1421	1469	1570	1795	-.04
PORCINS 1/	104	111	106	108	113	99	94	88	93	96	96	-1.79
BACON, JAMBON	2247	2630	2894	2744	2640	2345	2226	2236	2741	3057	3256	1.57
VIANDE DE VOLAILLE	1295	1361	1430	1338	1162	1031	1072	1032	1206	1258	1259	-1.41
VIANDE PREPAREE	1607	2105	2529	2414	2150	2106	1983	1845	2010	2354	2144	.53
LAIT CONDENSE ET EVAPORE	746	849	931	926	939	898	785	775	969	1068	1071	2.13
LAIT ECREME EN POUDRE	742	843	1047	1106	1055	864	786	783	1021	1182	1617	3.88
BEURRE	2246	2281	2468	2631	2704	2395	2006	1683	1844	1746	1983	-3.36
FROMAGE	2532	2769	2933	2663	2568	2429	2188	2237	2807	3261	3454	1.43
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	1135	1242	1254	1288	1208	1090	1057	1046	1205	1345	1364	.52
POISSON, SECHE, SALE, FUME.	1868	2114	2450	2584	2249	2029	1815	1871	2536	3143	3180	3.22
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	3375	3686	3921	3809	3792	3575	3297	3383	4275	4428	4608	1.99
POISSON EN CONSERVE	2038	2301	2349	2401	2313	2400	2264	2323	2635	2825	2883	2.59
CRUST ET MOLL EN CONSERV	3797	4490	4694	4354	4201	4350	4065	3963	5110	5512	5695	2.65
HUILES DE POISSON	434	426	432	399	343	344	347	301	260	256	280	-5.57
FARINES DE POISSON	427	401	469	473	371	429	391	294	347	359	378	-2.56
PRODUITS FORESTIERS												
GRUMES DE CONIFERES 2/	62	83	89	81	73	63	63	61	65	74	83	-.64
GRUMES DE FEUILLUS 2/	57	93	105	88	87	85	72	70	76	87	91	.38
BOIS DE TRIT+PART 2/	25	27	36	40	35	30	30	29	32	36	41	2.37
BOIS DE CHAUFFAGE 2/	21	27	34	34	29	25	26	26	29	33	33	1.66
SCIAGES DE CONIFERES 2/	108	131	138	127	114	114	110	105	117	128	137	.16
SCIAGES DE FEUILLUS 2/	164	216	245	223	209	215	201	195	226	233	236	1.45
PANNEAUX BASE DE BOIS 2/	228	283	316	294	280	268	248	251	264	309	321	1.00
PATE DE BOIS POUR PAPIER	282	361	444	451	411	356	416	353	386	502	582	3.75
PAPIERS ET CARTONS	454	505	571	567	556	504	521	528	594	688	759	3.44

1/ DOLLARS U.S. PAR TETE

2/ DOLLARS U.S. LE METRE CUBE

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUALES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.OE BLE	80117	85545	98025	103071	107888	105897	114863	103281	96536	108017	117523	2.64
RIZ USINE	10155	12146	13059	13838	11489	11902	11456	12432	12745	12274	11408	.30
ORGE	14749	14767	15086	18682	18655	17746	23004	21788	23503	21538	19695	4.46
MAIS	68112	75185	79538	80423	69530	69481	67666	68760	58588	64361	66351	-1.81
MILLET	386	366	285	223	283	267	227	281	200	202	216	-5.41
SORGHO	10433	10195	11037	13691	13569	11017	13152	11762	8421	7660	8705	-2.86
POMMES DE TERRE	3906	4569	4665	4697	5145	4844	4817	5298	5572	6237	6513	4.18
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	24539	26474	27374	28330	29577	27894	28176	27384	26658	28057	28164	.66
LEGUMINEUSES SECHES	2066	2356	2924	3210	3167	3270	3537	3907	4843	5180	6021	10.03
GRAINES DE SOJA	23411	26125	27048	26294	28702	26871	25696	25906	27169	29588	26881	.97
HUILE DE SOJA	2404	2873	3239	3255	3792	3677	4028	3449	3017	3903	3907	3.34
ARACHIDES OECORTIQUEES	805	777	713	727	814	766	755	814	902	916	950	2.15
HUILE D'ARACHIDE	475	474	513	359	416	516	323	333	358	372	383	-3.16
COPRAH	804	458	465	393	477	251	306	366	407	339	282	-6.52
HUILE DE COPRAH	1255	1198	1125	1400	1291	1294	1052	1136	1493	1434	1373	1.28
PALMISTES	169	161	182	161	123	127	125	99	106	117	93	-6.03
HUILE DE PALMISTE	2318	2701	3408	3220	3686	3917	3901	4873	5973	5762	5914	9.80
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	21972	23854	25374	27075	28471	33091	29271	31853	34160	37693	39296	5.59
BANANES	6882	7044	6742	6786	6796	6190	6643	7145	7303	7561	7840	1.15
ORANGES+TANGER+MANOAR.	4969	5071	5239	5018	5158	5105	5259	4950	5299	5427	5555	.78
CITRONS+LIMES	961	965	991	970	1049	1003	997	1008	1017	991	1044	.57
CAFE VERT+TORREFIE	3438	3915	3794	3815	3886	3988	4048	4210	4231	4548	4263	2.06
FEVES DE CACAO	1096	1026	1063	1242	1270	1259	1325	1464	1400	1470	1542	4.02
THE	832	891	908	883	888	915	1051	1010	1069	1026	1167	2.94
COTON,FIBRE	4503	4521	5069	4421	4503	4356	4496	4593	4805	5604	5049	1.23
JUTE ET FIBRES SIMIL.	492	572	574	531	572	518	461	380	523	527	343	-2.95
TABAC BRUT	1425	1394	1410	1443	1410	1369	1434	1382	1361	1407	1325	-1.46
CAOUTCHOUC NATUREL	3350	3492	3392	3279	3132	3428	3696	3660	3711	4074	4310	2.33
LAINE EN SUINT	883	919	852	857	818	823	820	909	923	991	926	.82
BOVINS 1/	7212	7208	6672	6919	7287	6786	6658	6620	7034	7003	6789	-1.40
PORCINS 1/	7749	8084	10498	9715	9020	9357	9987	10218	11821	12230	12576	4.30
VIANDE,TOTAL	6942	7572	7909	8425	8698	8669	8541	9019	9900	9946	10307	3.57
LAIT SEC	538	592	677	695	677	645	724	708	813	932	1064	5.49
OEUFs EN COQUILLE	636	674	740	780	825	820	847	785	745	778	767	1.44
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	3698	4058	4144	4388	4445	4695	4842	5309	5986	6271	6533	5.76
POISSON,SECHE,SALE,FUME	330	371	400	424	364	434	424	465	432	462	475	3.00
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1061	1224	1121	1143	1241	1347	1494	1600	1756	1877	1948	6.52
POISSON EN CONSERVE	871	904	1020	1078	950	920	942	1011	1090	1138	1147	2.17
CRUST ET MOLL EN CONSERV	162	163	174	184	201	223	238	257	276	292	307	7.31
HUILES DE POISSON	653	762	752	732	796	731	951	1098	819	803	863	2.62
FARINES DE POISSON	2089	2471	2263	2052	2599	2324	2520	3104	3243	3221	3307	4.87
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	29858	31516	28054	23842	26400	30362	31057	33089	32712	35992	37152	2.67
GRUMES DE FEUILLUS	47694	48277	42243	34891	32704	32986	30879	29890	31104	31942	33548	-4.18
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	34187	39249	43086	41400	36495	37710	41454	42094	44786	48926	50209	2.84
BOIS DE CHAUFFAGE	2769	2908	3112	2533	3158	3545	3924	4096	3878	3844	3494	3.81
SCIAGES DE CONIFERES	65298	67388	63311	58325	59443	67704	70499	72550	73756	76203	77620	2.23
SCIAGES DE FEUILLUS	11669	13257	12662	11264	10847	11941	12330	12316	12674	15609	15914	2.31
PANNEAUX A BASE DE BOIS	15866	16789	15657	16649	15469	16855	17820	18786	20453	23809	25172	4.55
PATE DE BOIS POUR PAPIER	17563	18800	19316	18517	17299	19597	20441	20746	22105	23942	24685	3.20
PAPIERS ET CARTONS	30472	32181	33797	34193	33844	35678	39315	40224	43370	47557	50705	4.97

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUELES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	13384	12981	14122	13336	13943	10586	12635	15531	16641	14965	15487	1.83
RIZ USINE	1460	1299	1290	1490	1687	1559	1702	1901	1796	1665	1597	2.70
ORGE	6567	5105	5247	5966	6194	6665	5119	4562	5022	5076	5362	-1.71
MAIS	24755	25117	23448	21740	21102	18873	15992	15035	10940	10468	11443	-9.24
MILLET	234	186	120	130	162	129	145	142	127	128	126	-3.87
SORGH0	1453	1196	1273	1103	2149	685	1145	244	174	771	619	-13.25
POMMES DE TERRE	2565	2808	3051	3026	3228	3167	3235	3629	3936	4492	4384	5.31
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	3521	3460	3139	3063	3195	3148	3789	3151	3112	3289	4690	1.31
LEGUMINEUSES SECHES	907	1055	1014	924	1067	1306	1429	1867	2094	2887	2946	13.36
GRAINES DE SOJA	14201	15311	16249	14414	16454	15009	13575	13843	13802	15420	13387	-.93
HUILE DE SOJA	559	580	675	643	681	743	702	682	604	634	619	.62
ARACHIDES DECORTIQUEES	541	528	414	389	431	386	396	424	459	464	480	-.64
HUILE D'ARACHIDE	325	407	446	297	349	396	255	274	273	299	303	-3.15
COPRAH	515	294	253	184	280	113	132	133	148	123	100	-12.47
HUILE DE COPRAH	395	390	414	561	537	512	372	419	591	573	550	3.05
PALMISTES	153	137	147	140	106	96	100	81	97	110	84	-5.49
HUILE DE PALMISTE	781	856	831	723	735	859	717	828	1159	1100	1105	3.68
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	15320	16704	17396	18205	19294	21471	19780	22424	23715	23749	23506	4.57
BANANES	2526	2459	2221	2172	2178	2018	2183	2306	2458	2629	3019	1.45
ORANGES+TANGER+MANDAR.	3141	3228	3228	2969	3186	3117	3299	3010	3415	3618	3642	1.31
CITRONS+LIMES	428	432	429	416	452	451	431	449	459	479	480	1.18
CAFE VERT+TORREFIE	1703	1955	1930	1999	1997	2062	1999	2098	2151	2319	2305	2.41
FEVES DE CACAO	590	569	611	664	721	649	738	793	778	790	860	3.99
THE	250	278	296	244	287	266	306	277	290	262	281	.56
COTON,FIBRE	1216	1150	1259	1017	1148	1246	1232	1343	1344	1518	1289	2.04
JUTE ET FIBRES SIMIL.	157	182	132	120	97	85	88	54	74	54	54	-11.66
TABAC BRUT	785	743	701	679	670	683	670	678	636	672	635	-1.58
CAOUTCHOUC NATUREL	861	925	892	838	844	830	865	929	923	958	978	1.01
LAINE EN SUINT	437	444	399	394	353	316	395	422	409	430	409	-.12
BOVINS 1/	3473	3530	3405	3211	3478	3401	3335	3695	3840	3856	3546	-.97
PORCINS 1/	3875	4382	5202	5496	4680	4889	4877	4973	7253	7221	7000	5.41
VIANDE,TOTAL	3776	3790	3761	3504	3778	3889	3835	4198	4388	4548	4708	2.46
LAIT SEC	116	137	156	133	145	147	146	136	131	197	233	4.18
OEUFs EN COQUILLE	366	399	431	431	444	441	467	466	482	526	506	3.01
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	1335	1474	1599	1604	1711	1564	1616	1803	1898	2206	2404	4.88
POISSON,SECHE,SALE,FUME	168	193	199	176	174	217	214	249	227	255	260	4.28
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	345	367	413	407	468	509	586	623	648	751	797	9.01
POISSON EN CONSERVE	285	311	333	335	315	347	359	380	425	465	477	4.93
CRUST ET MOLL EN CONSERV	73	80	87	86	90	97	97	107	120	135	142	6.44
HUILES DE POISSON	584	666	666	637	706	607	813	957	702	691	750	2.31
FARINES DE POISSON	1102	1241	1182	1026	1288	1230	1163	1462	1525	1502	1495	3.38
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	4094	4547	5103	4507	4660	4456	4356	4756	4391	5062	5333	1.23
GRUMES DE FEUILLUS	7715	8044	8424	6889	6139	6174	6337	6034	6112	5986	7461	-2.29
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	15037	17463	20877	22039	19447	19140	22527	23775	24526	27926	28059	5.39
BOIS DE CHAUFFAGE	1673	1784	2016	1539	1851	2238	2490	2631	2390	2276	2088	3.67
SCIAGES DE CONIFERES	23684	27274	25507	21507	22714	23839	22948	21753	24888	26258	27521	.51
SCIAGES DE FEUILLUS	5620	6724	6088	4933	4891	5386	5322	5516	5643	6588	6696	.80
PANNEAUX A BASE DE BOIS	8440	9652	8951	8956	8462	8980	9484	9981	11074	11713	12758	3.52
PATE DE BOIS POUR PAPIER	9435	10034	10014	9531	8807	9611	10063	10301	11028	11745	11958	2.20
PAPIERS ET CARTONS	13602	15046	15107	15728	15742	17301	18745	18578	20632	23134	25319	5.87

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUALES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.OE BLE	13101	16167	21293	24583	27316	26829	31394	24387	18252	21841	25471	3.88
RIZ USINE	710	940	994	1599	1127	601	490	586	734	844	728	-3.62
ORGE	4137	4559	4311	6019	3258	3531	3326	5907	6573	4326	4360	1.19
MAIS	17809	20175	18863	22097	14985	7861	13431	18014	9566	10747	13555	-5.69
MILLET	1	1	1	1	1	1		1	7	3		1.27
SORGHO	830	229	1567	3967	2709	2078	1990	1452	39	155	400	-15.54
POMMES DE TERRE	301	512	297	330	481	158	131	245	265	482	733	1.81
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	4668	4933	5825	6397	8146	7029	6939	5843	6356	6380	5451	1.58
LEGUMINEUSES SECHES	39	41	62	85	60	35	77	39	80	41	59	1.38
GRAINES DE SOJA	1409	2360	1707	1653	1906	1938	1205	1113	2533	2229	1730	.66
HUILE DE SOJA	103	126	154	198	313	255	203	401	137	293	143	5.25
ARACHIDES DECORTIQUEES	57	46	54	61	67	54	76	74	82	83	91	5.98
HUILE D'ARACHIOE		2	1		1	1		1		1	1	-1.24
COPRAH	26	18	20	10	14	14	5	2	5	4	4	-19.38
HUILE DE COPRAH	66	58	89	77	99	79	68	60	67	83	61	-1.64
PALMISTES	4	3	4									
HUILE DE PALMISTE	58	113	112	184	384	329	292	250	249	279	190	11.84
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	3699	4033	4599	5331	5069	6664	4010	4187	3930	6898	7177	3.96
BANANES	299	298	269	232	155	167	200	206	119	174	186	-6.14
ORANGES+TANGER+MANDAR.	719	690	748	688	645	599	616	697	690	641	641	-1.02
CITRONS+LIMES	326	309	333	308	363	289	272	272	275	232	257	-3.08
CAFE VERT+TORREFIE	181	203	232	211	210	215	247	256	222	246	262	2.80
FEVES DE CACAO	202	198	201	199	178	243	246	253	252	247	241	3.01
THE	71	79	102	116	107	110	129	151	146	174	173	8.95
COTON,FIBRE	681	718	743	638	693	764	841	868	731	695	777	1.18
JUTE ET FIBRES SIMIL.	70	79	93	111	122	93	45	57	87	85	65	-2.32
TABAC BRUT	135	133	178	196	201	189	202	185	167	140	122	-1.53
CAOUTCHOUC NATUREL	433	437	441	418	360	446	435	374	341	362	262	-3.62
LAINE EN SUINT	182	188	182	174	173	219	135	153	157	177	164	-1.54
BOVINS 1/	77	169	173	162	160	183	209	167	166	138	209	4.07
PORCINS 1/	507	442	479	844	565	637	519	732	536	969	846	5.29
VIANDE,TOTAL	267	645	956	1226	1091	1132	923	848	896	758	714	4.15
LAIT SEC	29	42	71	78	90	47	58	70	85	74	59	5.43
OEUFs EN COQUILLE	43	47	43	34	36	31	28	21	24	14	13	-11.80
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	204	236	280	180	151	433	524	585	626	685	695	16.09
POISSON,SECHE,SALE,FUME	15	15	20	26	20	40	30	36	33	37	43	10.73
CRUSTACES ET MOLLUSQUES		2										
POISSON EN CONSERVE	39	34	38	39	37	34	33	48	56	67	63	6.08
HUILES DE POISSON	6	5	23	13	26	24	32	46	37	31	28	19.13
FARINES DE POISSON	384	476	310	233	291	218	283	341	337	339	399	-1.18
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	960	720	1050	960	498	655	629	598	711	610	560	-4.66
GRUMES DE FEUILLUS	442	416	454	487	385	367	375	405	301	300	331	-3.92
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	1345	1446	1583	1390	1248	1286	1323	1248	1222	1205	1179	-2.09
BOIS DE CHAUFFAGE	27	25	25	25	20	25	25	12				
SCIAGES DE CONIFERES	3228	2644	2665	2884	2544	2685	2983	3671	3165	2856	2491	.15
SCIAGES DE FEUILLUS	326	268	274	331	213	226	222	214	187	152	150	-7.13
PANNEAUX A BASE DE BOIS	1132	1045	1137	1115	939	832	766	797	897	938	920	-2.74
PATE DE BOIS POUR PAPIER	1053	1021	1173	1093	1031	1101	1067	1063	1015	1124	1133	.27
PAPIERS ET CARTONS	1709	1784	2044	1968	1965	1732	1689	1717	1566	1513	1571	-2.07

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUALES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
AMERIQUE DU NORD DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	1	6	8	11	74	63	110	282	279	392	487	76.89
RIZ USINE	82	91	94	106	126	128	141	174	207	221	264	12.39
ORGE	108	157	140	127	198	141	146	105	135	201	256	4.22
MAIS	476	849	1228	1276	807	352	541	567	937	348	527	-5.22
MILLET											2	7.19
SORGH0	1				2		7				2	-1.46
POMMES DE TERRE	235	242	212	340	344	280	303	330	305	388	405	5.14
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	4833	5401	4587	5453	3466	3654	4150	3662	3199	2265	2125	-8.09
LEGUMINEUSES SECHES	43	39	43	61	47	48	55	51	56	64	72	4.79
GRAINES DE SOJA	325	351	483	382	468	315	285	247	166	247	131	-9.12
HUILE DE SOJA	35	22	12	9	4	35	17	42	15	26	297	16.29
ARACHIDES DECORTIQUEES	66	63	55	72	61	67	69	69	79	73	61	1.19
HUILE D'ARACHIDE	6	5	5	4	4	6	5	4	6	9	19	7.66
COPRAH										1	1	
HUILE DE COPRAH	503	527	422	476	427	475	400	474	558	534	470	.45
HUILE DE PALMISTE	173	163	137	138	132	168	161	251	288	199	169	4.02
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	426	491	431	443	457	536	701	763	797	888	987	9.45
BANANES	2543	2659	2669	2794	2935	2785	2922	3352	3350	3367	3212	2.91
ORANGES+TANGER+MANDAR.	303	297	320	326	304	325	301	295	325	325	283	-1.15
CITRONS+LIMES	34	36	38	43	38	40	51	66	61	66	80	8.87
CAFE VERT+TORREFIE	1195	1277	1190	1104	1150	1089	1178	1233	1283	1319	1051	-1.04
FEVES DE CACAO	226	179	162	264	213	233	218	292	224	283	259	3.44
THE	91	101	107	107	103	97	109	97	110	93	106	.35
COTON,FIBRE	59	61	65	63	52	61	59	57	54	42	41	-3.44
JUTE ET FIBRES SIMIL.	17	23	10	18	18	17	11	17	16	16	15	-1.61
TABAC BRUT	173	188	191	176	167	153	214	177	207	220	168	.93
CAOUTCHOUC NATUREL	846	862	695	759	713	773	906	927	874	934	960	2.10
LAINE EN SUINT	15	11	14	20	16	20	23	17	24	32	31	8.83
BOVINS 1/	1337	758	731	816	1085	1004	801	894	1407	1295	1401	3.91
PORCINS 1/	204	137	248	147	295	448	1322	1227	502	447	839	19.56
VIANDE,TOTAL	875	912	854	766	866	808	866	1010	1064	1170	1190	3.46
LAIT SEC						2	3	4	4	5	6	
OEufs EN COQUILLE	18	21	12	12	11	22	30	19	20	14	12	-1.39
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	800	776	699	735	676	700	688	760	810	823	798	.68
POISSON,SECHE,SALE,FUME	34	31	26	35	33	32	33	32	33	33	34	.66
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	146	155	146	156	175	213	222	235	261	261	263	7.37
POISSON EN CONSERVE	89	95	99	104	112	126	153	187	218	224	229	11.58
CRUST ET MOLL EN CONSERV	40	41	39	47	54	69	73	84	76	77	84	9.19
HUILES DE POISSON	9	9	12	10	8	9	8	10	11	11	14	2.38
FARINES DE POISSON	40	82	45	56	79	68	81	234	171	172	181	17.15
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2043	2458	2146	1674	1772	2683	2887	2837	2826	2710	2705	3.86
GRUMES DE FEUILLUS	409	502	471	415	335	424	585	576	645	757	844	6.98
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	2516	2504	2249	2348	2000	2409	2173	1976	2805	2142	2527	-1.18
BOIS DE CHAUFFAGE	352	377	268	137	113	113	161	160	154	160	172	-7.04
SCIAGES DE CONIFERES	28675	26582	22839	22542	21694	28483	31316	34407	33653	34403	33648	3.90
SCIAGES DE FEUILLUS	1431	1571	1422	1557	912	1246	1407	1432	1496	2072	1630	2.00
PANNEAUX A BASE DE BOIS	3956	3336	2378	2851	2283	3366	3548	3956	4268	4392	4678	4.45
PATE DE BOIS POUR PAPIER	3522	3857	3528	3563	3245	3645	4085	4069	4150	4489	4419	2.51
PAPIERS ET CARTONS	8394	8220	8314	7773	7538	8434	10381	10973	11622	12494	12786	5.41

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUELLES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE		32	54	53	51	71	126	67	73	45	137	49.56
RIZ USINE	8	8	8	9	10	12	15	19	21	29	33	16.55
ORGE											7	51.86
MAIS	3	3	4	5	11	14	9	11	9	9	6	11.55
MILLET		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
SORGHO					4							
POMMES DE TERRE							1					
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	166	172	151	120	147	157	169	172	149	182	167	.98
LEGUMINEUSES SECHES	13	12	14	13	16	16	22	12	11	8	10	-3.31
GRAINES DE SOJA	15		13	41	10	23	36	38			31	-3.81
HUILE DE SOJA	29	26	32	29	45	53	48	31	21	36	40	1.60
ARACHIDES DECORTIQUEES	12	4	5	9	12	6	13	8	9	9	7	1.60
HUILE D'ARACHIDE	2	3		1	1	1	1	1	1	1	1	-3.36
COPRAH	5	7	4	6	6	4						
HUILE DE COPRAH	18	19	17	16	20	20	22	20	19	19	24	2.10
HUILE DE PALMISTE	23	28	26	24	20	4	7	9	15	48	72	2.73
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	30	7	12	19	10	52	11	38	33	60	26	11.74
BANANES	38	35	37	36	36	40	30	60	37	45	45	2.54
ORANGES+TANGER+MANDAR.	18	14	16	16	17	18	24	21	18	25	21	3.80
CITRONS+LIMES		1	1	1	1	3	3	4	2	2	2	21.29
CAFE VERT+TORREFIE	26	35	41	38	42	39	37	37	39	36	43	2.14
FEVES DE CACAO	17	15	14	15	13	13	10	7	6	2	1	-20.84
THE	30	30	32	28	30	28	28	27	26	25	25	-2.26
COTON,FIBRE	4	2	2	2	1	1	1	3	1			-19.56
JUTE ET FIBRES SIMIL.	11	12	9	11	8	8	6	8	9	7	8	-3.88
TABAC BRUT	16	13	15	15	14	14	14	14	14	16	16	.23
CAOUTCHOUC NATUREL	52	53	54	50	47	40	40	44	43	45	47	-2.07
LAIN EN SUINT	1	1										-10.06
BOVINS 1/	1	1	1				1	2			1	-1.20
VIANDS,TOTAL	1	2	4	4	4	5	8	7	5	6	6	13.38
LAIT SEC	1			1		1		1	1		2	28.99
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	21	22	29	33	33	29	35	41	38	40	42	6.76
POISSON,SECHE,SALE,FUME	3	5	4	4	4	4	5	5	5	4	5	2.75
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	2	4	4	6	6	8	8	9	10	13	12	17.87
POISSON EN CONSERVE	26	22	27	27	28	25	31	30	31	31	27	1.92
CRUST ET MOLL EN CONSERV	7	6	5	7	8	8	8	9	9	9	9	5.26
HUILES DE POISSON	1	1		1	1		1	1	1	1	1	3.21
FARINES DE POISSON	3	4	14	8	8	11	8	13	8	12	15	11.68
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2					1						-2.81
GRUMES DE FEUILLUS	17	11	2	1	7	1	1	1	2	4	4	-13.29
BOIS DE CHAUFFAGE	2	2	1	1	1	1						
SCIAGES DE CONIFERES	638	682	697	781	881	642	823	1113	1044	860	1304	5.95
SCIAGES DE FEUILLUS	311	304	317	306	290	210	282	317	265	257	265	-1.76
PANNEAUX A BASE DE BOIS	89	99	88	104	111	79	102	112	121	106	106	2.01
PATE DE BOIS POUR PAPIER	239	280	281	286	262	220	243	208	239	280	280	-.35
PAPIERS ET CARTONS	584	671	739	736	794	558	670	899	813	817	841	2.88

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUALES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....												POURCENT
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.OE BLE	7963	7752	9067	8979	9371	9423	10187	11047	10115	9326	10805	2.85
RIZ USINE	1877	2227	2299	2573	2829	2725	2535	2759	2903	2932	2230	2.48
ORGE	647	419	302	459	680	397	743	583	129	133	1096	-3.52
MAIS	1154	1288	2329	2358	2336	1732	2804	2711	2123	2057	2258	5.05
MILLET	83	101	106	35	55	71	31	85	29	29	21	-12.34
SORGH0	150	133	113	155	161	232	411	382	104	60	213	.95
POMMES DE TERRE	233	307	237	211	269	448	347	425	312	230	284	2.13
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	2043	2100	2265	2320	2101	2399	2093	2192	2671	2943	2310	2.15
LEGUMINEUSES SECHES	118	210	219	161	153	221	232	226	245	186	291	5.07
GRAINES DE SOJA	22	31	25	11	35	16	20	22	18	27	13	-3.03
HUILE DE SOJA	312	357	329	339	448	403	368	289	246	272	259	-3.06
ARACHIDES DECORTIQUEES	27	13	20	17	11	8	6	35	32	25	25	4.52
HUILE D'ARACHIDE	10	10	16	16	21	28	11	4	28	7	3	-8.03
COPRAH	4	4	3	2	2	3	5	2	2	3	2	-4.77
HUILE DE COPRAH	10	9	7	14	12	10	17	10	9	9	7	-1.54
HUILE DE PALMISTE	106	99	166	241	289	259	187	209	352	232	238	8.53
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	122	157	188	241	260	230	298	298	491	498	526	14.98
BANANES	31	17	18	26	57	26	29	10	13	8	9	-11.04
ORANGES+TANGER+MANDAR.	12	12	10	9	10	9	9	7	10	9	9	-2.70
CITRONS+LIMES	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	.52
CAFE VERT+TORREFIE	83	76	80	103	67	115	97	103	58	134	74	.97
FEVES DE CACAO	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2	1	6.11
THE	56	70	57	69	52	60	61	70	78	70	78	2.62
COTON,FIBRE	42	48	44	64	83	91	98	98	79	101	98	9.50
JUTE ET FIBRES SIMIL.	58	58	64	50	49	59	40	58	52	89	32	-1.68
TABAC BRUT	64	63	58	49	49	52	46	56	72	57	60	.21
CAOUTCHOUC NATUREL	21	20	21	26	23	23	23	24	26	26	31	3.12
LAINE EN SUINT	4	3	2	2	1	2	2	2	4	1	2	-3.10
BOVINS 1/	776	835	824	894	839	920	1007	730	599	480	454	-5.37
PORCINS 1/	1	1	1	2	2	3	4	1	1	1	1	-11.36
VIANDS,TOTAL	139	137	141	147	220	186	216	224	251	222	234	6.66
LAIT SEC	35	35	51	73	53	69	92	106	112	122	127	14.60
OEufs EN COQUILLE	44	35	50	52	71	78	49	47	20	11	7	-14.20
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	589	695	764	894	792	832	685	690	758	664	670	-.21
POISSON,SECHE,SALE,FUME	33	48	56	95	40	50	28	43	41	41	41	-2.09
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	4	3	3	3	3	1	4	3	2	2	2	-3.00
POISSON EN CONSERVE	147	127	136	155	114	102	54	59	62	54	53	-11.61
HUILES DE POISSON	3	2			1	1						-23.75
FARINES DE POISSON	27	24	24	25	32	36	51	28	38	38	38	5.08
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	32	73	94	84	110	169	139	91	52	59	59	.67
GRUMES DE FEUILLUS	197	204	326	225	241	321	318	325	323	335	343	5.35
BOIS DE CHAUFFAGE				1	41	43	33	33	33	33	33	
SCIAGES DE CONIFERES	763	1019	905	1409	1541	1859	1817	1505	1433	1041	1262	3.96
SCIAGES DE FEUILLUS	202	203	194	232	193	183	187	209	236	243	252	1.99
PANNEAUX A BASE DE BOIS	263	316	359	332	261	294	202	206	153	131	131	-9.35
PATE DE BOIS POUR PAPIER	102	104	120	135	116	149	147	148	132	109	118	1.48
PAPIERS ET CARTONS	519	529	537	662	577	569	539	553	564	613	619	1.08

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUALES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.OE BLE	10792	10718	12098	12067	11126	11928	12276	11391	9133	10045	8895	-1.88
RIZ USINE	431	1339	1064	794	612	908	662	1062	2114	867	689	3.07
ORGE	358	323	551	448	339	531	537	466	398	402	436	1.30
MAIS	4714	3954	8988	7027	3417	8162	5499	4059	5674	6611	5789	-.99
MILLET	4	6	3	2	3	4	1	1			24	-9.66
SORGH0	1442	1876	2927	3578	3226	3830	3168	3383	1562	1655	3019	1.08
POMMES DE TERRE	205	251	336	198	190	184	197	162	269	185	168	-2.94
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	898	717	1912	1620	1409	1604	1200	392	430	706	788	-7.18
LEGUMINEUSES SECHES	291	284	816	878	739	527	526	607	567	454	477	2.01
GRAINES DE SOJA	971	952	1205	2235	2198	1385	2858	2122	1432	2089	1809	6.50
HUILE DE SOJA	351	372	432	433	675	551	791	580	586	445	541	4.20
ARACHIDES DECORTIQUEES	14	11	13	13	19	10	19	24	7	11	41	4.27
HUILE D'ARACHIDE	85	9	2	4	1	2	2	1	1	1	4	-25.36
HUILE DE COPRAH	39	15	25	19	21	16	15	10	22	46	47	3.38
PALMISTES		2	1	1	1	3	2					
HUILE DE PALMISTE	8	6	14	10	5	5	8	6	14	14	21	7.09
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	647	710	966	964	1131	1142	1214	1225	1245	1528	2031	9.61
BANANES	287	391	435	446	325	231	227	217	268	265	256	-4.78
ORANGES+TANGER+MANDAR.	22	44	57	33	26	20	18	17	19	22	28	-5.59
CITRONS+LIMES	6	4	3	5	2	3	5	5	3	3	2	-4.94
CAFE VERT+TORREFIE	58	93	49	56	64	49	56	44	43	44	49	-4.35
FEVES DE CACAO	3	2	3	10	13	3	6	9	5	5	5	6.89
THE	16	19	16	14	15	14	13	15	14	14	13	-2.28
COTON,FIBRE	71	91	79	94	79	79	122	119	200	221	230	12.67
JUTE ET FIBRES SIMIL.	12	18	36	34	14	14	14	4	47	46	29	4.40
TABAC BRUT	16	17	29	24	20	19	16	16	18	17	19	-1.48
CAOUTCHOUC NATUREL	181	181	187	181	158	165	201	197	218	248	262	3.69
LAINE EN SUINT	7	9	13	12	13	8	9	12	8	8	6	-2.91
BOVINS 1/	583	926	417	463	427	158	224	179	116	113	306	-15.11
PORCINS 1/	32	21	10	26	55	16	8	9	4	7	205	-1.74
VIANDE,TOTAL	374	366	342	415	338	264	298	373	878	599	563	6.09
LAIT SEC	139	122	161	161	150	126	153	120	171	183	302	4.74
OEUF EN COQUILLE	11	18	19	18	26	13	10	10	12	14	21	-1.15
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	109	134	111	97	100	84	65	84	136	135	136	.96
POISSON,SECHE,SALE,FUME	46	47	56	53	53	51	48	47	49	47	48	-.51
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	9	12	11	14	13	10	12	11	12	12	11	.67
POISSON EN CONSERVE	61	75	93	88	75	43	53	65	58	58	58	-3.29
CRUST ET MOLL EN CONSERV	1	2	2	2	1		1	1	1	1	1	-8.81
HUILES DE POISSON	36	67	43	64	35	69	62	34	24	24	24	-7.48
FARINES DE POISSON	107	138	163	126	103	61	86	47	58	58	59	-10.14
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	34	54	128	156	162	160	69	48	58	58	58	-2.29
GRUMES DE FEUILLUS	105	65	57	30	29	30	75	82	73	76	49	.42
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.		31	35	24	16	16	8	8	8	8	8	
BOIS DE CHAUFFAGE	4	4	5	7	5	3	4	6	6	6	6	2.87
SCIAGES DE CONIFERES	1715	1524	2184	1874	1477	1666	1944	1479	1548	1492	1730	-1.15
SCIAGES DE FEUILLUS	679	692	917	642	652	597	734	596	700	599	337	-4.38
PANNEAUX A BASE DE BOIS	304	401	493	499	482	479	399	349	342	381	401	-.75
PATE DE BOIS POUR PAPIER	530	653	740	762	735	645	766	774	809	970	926	4.39
PAPIERS ET CARTONS	1869	1856	2395	2437	2278	1958	1798	1732	1876	1925	1868	-1.36

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

VARIAT.
ANNUELES

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....												POURCENT
PROCHE-ORIENT EN OEY.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	10319	10698	12860	14011	14156	16474	19465	17514	16007	19273	18166	6.19
RIZ USINE	1548	1887	1821	2025	2006	2251	2362	2313	2302	2756	2085	3.83
ORGE	852	1493	2364	3292	4988	3871	9213	7762	9001	9004	5887	23.47
MAIS	1850	2369	2685	3753	3711	4087	4190	4694	4841	5087	3968	8.73
MILLET	4	4	2	2	3	4	4	5	1	1	1	-13.19
SORGH0	255	121	133	133	340	71	317	34	43	3	36	-24.41
POMMES DE TERRE	231	282	353	426	462	420	430	334	300	303	359	1.32
SUCRE,TOTAL[EQUIV.BRUT]	2401	3465	3263	3405	3946	3429	3925	3280	3254	3563	3016	1.07
LEGUMINEUSES SECHES	213	258	257	359	339	304	332	261	328	339	367	3.60
GRAINES DE SOJA	138	180	99	116	108	94	79	226	185	267	347	8.61
HUILE DE SOJA	281	381	442	504	529	717	667	630	656	670	456	6.12
ARACHIDES DECORTIQUEES	6	8	16	9	8	7	7	7	6	11	8	-5.56
HUILE D'ARACHIDE	1	1	3	1	1	1						-16.39
COPRAH	1										1	
HUILE DE COPRAH	7	4	14	12	16	13	13	14	50	22	23	16.35
PALMISTES									1			
HUILE DE PALMISTE	164	187	148	291	378	420	465	511	676	562	660	17.00
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	459	442	406	543	674	860	1122	1260	1288	1185	1550	15.33
BANANES	294	324	306	322	292	276	277	205	183	174	250	-5.13
ORANGES+TANGER+MANDAR.	472	512	545	622	634	631	644	531	421	354	507	-1.98
CITRONS+LIMES	45	77	79	77	80	88	102	84	76	56	87	2.73
CAFE VERT+TORREFIE	42	40	46	56	74	75	63	63	49	62	65	3.90
FEVES DE CACAO	4	1	2	5	5	6	5	5	7	7	5	13.72
THE	205	188	168	171	168	194	239	216	230	204	302	3.71
COTON,FIBRE	21	41	22	24	27	27	29	55	71	154	100	18.07
JUTE ET FIBRES SIMIL.	24	41	20	25	37	34	32	34	28	29	30	1.29
TABAC BRUT	52	60	47	61	75	77	83	70	69	68	76	3.64
CAOUTCHOUC NATUREL	46	37	41	52	65	86	82	80	82	89	97	10.03
LAINE EN SUINT	17	18	18	19	13	18	25	26	22	29	28	5.66
BOVINS 1/	393	386	507	739	735	632	650	496	432	574	348	-3.38
VIANDE,TOTAL	582	676	992	1328	1323	1272	1262	1208	1126	1084	1053	4.65
LAIT SEC	23	40	39	44	48	43	56	45	53	58	58	6.97
OEUFS EN COQUILLE	84	75	107	153	153	153	171	131	91	92	89	.35
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	69	55	77	107	121	137	151	114	133	134	134	8.36
POISSON,SECHE,SALE,FUME	3	3	3	6	5	9	5	7	6	6	6	9.57
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1	2	2	2	2	2	2	4	1	2	2	5.20
POISSON EN CONSERVE	55	51	70	64	56	55	49	53	43	44	44	-3.33
CRUST ET MOLL EN CONSERV	1	1	1	2	3	2	2	1	1	1	1	4.62
HUILES DE POISSON	1	1	1	1	1		2					-21.25
FARINES DE POISSON	56	58	77	147	113	106	163	101	131	131	131	8.24
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	176	126	173	205	275	319	316	435	214	1211	1089	20.45
GRUMES DE FEUILLUS	68	42	57	46	5	6	11	41	109	144	173	11.66
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	36	40	14	38	52	69	57	42	106	47	47	7.91
BOIS DE CHAUFFAGE	163	119	126	146	183	169	198	156	212	212	212	5.03
SCIAGES DE CONIFERES	2441	2689	3242	3498	3938	4179	4563	4139	3144	3099	2747	1.42
SCIAGES DE FEUILLUS	620	469	630	550	630	758	811	838	610	587	618	1.73
PANNEAUX A BASE DE BOIS	804	931	1072	1425	1588	1324	1450	1510	1260	1253	1224	3.51
PATE DE BOIS POUR PAPIER	127	113	121	111	110	178	171	196	169	189	227	7.12
PAPIERS ET CARTONS	889	905	975	1042	1008	1006	1205	1119	1048	1052	1827	4.40

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUALES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....POURCENT												
EXTREME-ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	8058	8808	8897	7811	9709	11447	10313	9985	11678	10287	14378	4.54
RIZ USINE	3465	3392	4497	4404	2083	3121	2426	2553	1201	1353	2681	-8.57
ORGE	107	106	206	270	916	451	1624	97	7	123	41	-13.45
MAIS	3360	4328	4120	4740	5051	6442	5071	5651	5573	6771	7301	6.51
MILLET	1	2	3	3	6	4	5	4	5	5	7	15.76
SORGH0	49	144	62	178	445	234	421	391	296	36	69	2.24
POMMES DE TERRE	117	143	155	145	147	160	149	150	164	138	150	1.24
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	1866	1935	2607	2807	2310	2138	2273	4393	3895	4570	3420	8.08
LEGUMINEUSES SECHES	167	207	207	377	380	438	535	559	1125	900	1434	23.07
GRAINES DE SOJA	489	728	874	1093	1219	1137	1354	1459	1678	1790	2022	12.89
HUILE DE SOJA	583	841	1004	981	976	856	1155	721	537	1058	1354	2.58
ARACHIDES DECORTIQUEES	28	39	67	93	152	144	82	110	165	179	180	17.58
HUILE D'ARACHIDE	42	36	38	34	36	55	38	44	41	44	44	1.61
COPRAH	163	74	115	110	81	46	84	135	146	108	80	-7.79
HUILE DE COPRAH	158	91	58	151	83	90	88	71	99	92	104	-1.68
PALMISTES	6	10	15	6	3	12	5	4	1	1	3	-18.84
HUILE DE PALMISTE	847	1058	1757	1436	1561	1679	1865	2560	2791	2824	2775	12.12
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	804	965	1005	1026	1339	1550	1755	1252	2041	2203	2417	11.12
BANANES	57	69	59	49	59	51	71	69	74	80	81	3.56
ORANGES+TANGER+MANDAR.	222	208	238	273	249	287	253	254	275	295	296	2.89
CITRONS+LIMES	4	6	7	8	8	9	10	13	14	14	16	12.54
CAFE VERT+TORREFIE	19	27	19	36	51	72	96	91	107	80	86	19.46
FEVES DE CACAO	12	17	27	45	60	61	50	57	58	78	107	19.27
THE	77	84	86	97	94	110	127	114	113	125	124	5.00
COTON,FIBRE	860	827	888	775	791	863	993	972	1131	1380	1308	6.17
JUTE ET FIBRES SIMIL.	64	80	119	109	165	151	180	136	152	160	101	5.94
TABAC BRUT	64	69	82	88	69	63	68	66	63	68	84	-0.06
CAOUTCHOUC NATUREL	193	215	182	208	226	199	271	249	295	322	399	6.80
LAINE EN SUINT	29	30	33	39	34	38	40	46	67	65	63	9.05
BOVINS 1/	324	355	356	366	359	353	301	294	287	315	319	-1.63
PORCINS 1/	3123	3095	4552	3194	3414	3357	3250	3268	3518	3579	3679	.57
VIANDE,TOTAL	279	297	228	266	352	360	329	326	320	357	428	3.93
LAIT SEC	143	159	161	163	151	171	173	179	197	225	223	4.22
OEUFs EN COQUILLE	68	75	76	75	80	79	89	88	94	104	115	4.65
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	185	229	210	258	280	294	410	443	663	660	720	15.60
POISSON,SECHE,SALE,FUME	21	21	28	22	26	24	53	40	32	33	32	5.70
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	119	180	123	116	132	140	143	164	191	206	231	5.55
POISSON EN CONSERVE	84	79	96	78	92	51	59	47	53	57	59	-5.50
CRUST ET MOLL EN CONSERV	16	14	18	16	21	22	23	18	20	21	21	3.47
HUILES DE POISSON	4	5	2	2	3	3	5	22	19	20	21	25.61
FARINES DE POISSON	131	164	148	158	251	171	183	191	210	202	223	4.26
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2426	2128	1536	1186	1548	2116	2073	2217	2432	2795	3217	5.05
GRUMES DE FEUILLUS	9371	9355	6526	5985	5415	5789	4986	4337	6152	5548	6335	-4.40
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.		2	2	1		3	117	118	83	30	71	
BOIS DE CHAUFFAGE	489	519	560	588	741	749	727	773	721	698	628	3.44
SCIAGES DE CONIFERES	235	80	87	72	45	46	49	37	37	34	60	-12.09
SCIAGES DE FEUILLUS	1829	2345	1850	1762	1910	1840	1778	1361	1492	2176	2724	.42
PANNEAUX A BASE DE BOIS	575	610	724	821	680	794	652	583	683	1103	1168	4.66
PATE DE BOIS POUR PAPIER	696	735	728	815	791	1090	1055	1124	1305	1319	1376	7.97
PAPIERS ET CARTONS	1830	1995	2072	2247	2349	2313	2537	2504	2612	3133	3388	5.48

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	VARIAT. ANNUALES 1978-88
.....MILLIERS DE TONNES METRIQUES.....												POURCENT
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	10271	11756	13243	15688	15565	12643	11234	6620	7623	15547	17157	- .02
RIZ USINE	250	619	652	441	578	205	535	619	941	1043	595	7.66
ORGE	336	704	402	354	509	481	430	369	477	536	410	.32
MAIS	3064	5412	4438	3287	4117	5569	3015	3108	3714	5249	4593	.86
SORGH0	473	517	417	840	767	534	597	564	810	726	98	-4.93
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	1587	1368	1114	1294	2373	2130	1456	2088	1433	2067	3943	6.99
LEGUMINEUSES SECHES	68	58	72	91	124	88	92	89	108	97	95	4.22
GRAINES DE SOJA	1172	1696	1529	1682	1516	1420	1361	1503	2098	2314	2332	4.94
HUILE DE SOJA	137	143	136	56	63	36	25	43	192	424	156	4.28
ARACHIDES DECORTIQUEES	2	1			6				1			
COPRAH		1	3	3	7	1	3	7	17	15	12	36.77
HUILE DE COPRAH	19	27	31	26	31	26	27	33	49	32	61	7.73
PALMISTES				2	1							
HUILE DE PALMISTE	14	48	63	26	24	24	23	70	216	277	427	31.23
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	55	1	9	14	15	33	50	48	41	66	65	25.11
BANANES						20	20	40	36	41	21	
ORANGES+TANGER+MANOAR.	1		2	1	1	5	2	3	4	11	10	34.38
CITRONS+LIMES									1			
CAFE VERT+TORREFIE	6	5	6	7	17	30	17	19	6	6	27	10.31
FEVES DE CACAO	15	17	17	4	23	10	12	6	27	14	17	1.66
THE	6	5	5	4	4	5	6	6	19	17	21	16.25
COTON,FIBRE	818	835	1235	1023	824	521	369	362	464	608	458	-8.68
JUTE ET FIBRES SIMIL.	39	36	47	24	43	36	24	3	42	29	1	-21.09
TABAC BRUT	19	22	32	54	46	21	28	45	29	34	49	4.89
CADUTCHOUC NATUREL	300	333	358	220	232	337	312	256	328	473	572	4.62
LAIN EN SUI NT	28	51	58	78	95	94	74	115	119	120	113	12.60
BDVINS 1/			2		1	1	4	10	7	7	5	55.89
PORCINS 1/	4	3	3	5	3	3	2	2	2	2	3	-7.13
VIANDE,TOTAL	11	18	16	23	27	28	32	38	49	62	77	19.33
LAIT SEC	44	45	28	30	28	29	32	37	50	56	49	3.34
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	4	4	2	3	3	3	5	5	3	3	3	1.24
POISSON,SECHE,SALE,FUME	1	1	1	2	2	2	3					-6.87
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	9	14	20	2	5	5	4	8	9	9	9	-2.46
POISSON EN CONSERVE	1	1	2	2	2	2	3	3	3	3	3	10.34
CRUST ET MOLL EN CONSERV		1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	18.99
HUILES DE POISSON	2	2	1	1	1	1	3	3	3	3	3	11.96
FARINES DE POISSON	142	168	155	162	312	263	370	507	526	526	526	16.97
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	389	422	630	1181	3115	5391	6776	7576	5976	5574	7580	39.25
GRUMES DE FEUILLUS	7170	6810	6509	5286	4762	5431	4634	4630	4310	4703	4732	-4.52
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	728	1069	843	1957	1192	2005	1563	1912	2752	2719	1946	11.95
SCIAGES DE CONIFERES	29	29	31	10	6	11	15	9	8	22	33	-3.20
SCIAGES DE FEUILLUS	56	96	139	197	293	423	519	529	800	1158	1160	34.88
PANNEAUX A BASE DE BOIS	24	36	51	260	287	314	710	551	592	1280	990	47.28
PATE DE BOIS POUR PAPIER	208	210	427	525	440	683	672	737	823	1088	1267	18.52
PAPIERS ET CARTONS	411	427	650	662	510	678	634	987	1401	1641	1206	13.66

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

7. INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUALES 1979-89
.....1979=100.....												POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	91	105	105	95	93	98	92	99	108	122	128	2.29
ALIMENTATION HUMAINE	88	104	107	96	92	97	90	96	105	119	125	2.00
ALIMENTATION ANIMALE	85	101	114	108	114	100	83	103	116	142	140	3.23
MATIERES PREMIERES	97	103	100	93	93	100	93	95	114	137	146	3.36
BOISSONS	105	110	85	88	89	103	106	132	113	118	116	2.39
PRODUITS FORESTIERS	94	107	98	89	91	97	96	111	140	164	165	5.64
PAYS DEVELOPPES												
PRODUITS AGRICOLES	89	105	106	96	92	95	88	96	110	125	133	2.52
ALIMENTATION HUMAINE	87	105	107	96	91	93	85	93	106	120	127	2.04
ALIMENTATION ANIMALE	88	102	110	108	116	96	84	98	110	120	114	1.32
MATIERES PREMIERES	98	102	100	98	94	102	98	100	122	146	156	4.15
BOISSONS	101	103	96	96	93	98	107	134	149	162	165	5.97
PRODUITS FORESTIERS	93	107	100	91	92	99	98	115	144	169	169	6.01
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	92	105	103	97	94	96	97	119	140	150	157	5.08
ALIMENTATION HUMAINE	90	106	104	96	92	94	95	117	137	148	156	4.98
ALIMENTATION ANIMALE	86	96	118	128	133	118	107	105	131	125	133	2.72
MATIERES PREMIERES	105	100	96	96	97	104	106	124	151	158	160	5.54
BOISSONS	101	103	96	95	93	98	109	139	156	169	174	6.62
PRODUITS FORESTIERS	93	109	98	89	88	96	97	120	157	183	183	7.12
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	98	102	100	94	86	81	80	87	93	101	99	-1.41
ALIMENTATION HUMAINE	99	102	99	90	80	79	77	81	84	93	93	-1.30
ALIMENTATION ANIMALE	113	96	91	116	106	71	95	105	199	154	100	3.06
MATIERES PREMIERES	93	103	104	104	96	83	86	98	110	121	119	1.64
BOISSONS	104	103	94	97	103	96	94	106	113	113	95	.53
PRODUITS FORESTIERS	97	104	99	97	100	100	99	109	113	113	113	1.57
AMERIQUE DU NORD DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	86	104	110	95	94	99	76	69	76	98	104	-1.15
ALIMENTATION HUMAINE	84	104	112	95	94	98	73	63	68	91	96	-2.21
ALIMENTATION ANIMALE	88	107	105	93	107	83	69	95	96	119	102	.45
MATIERES PREMIERES	95	104	101	96	92	109	96	83	108	130	143	2.65
BOISSONS	94	110	95	91	79	91	88	123	105	127	125	2.74
PRODUITS FORESTIERS	93	105	102	91	96	104	100	111	140	169	169	5.89
OCEANIE DEVELOPEE												
PRODUITS AGRICOLES	82	107	111	103	88	91	95	94	98	123	142	2.58
ALIMENTATION HUMAINE	77	109	114	104	88	90	94	89	87	96	113	.32
ALIMENTATION ANIMALE	127	74	100	103	95	73	60	74	103	144	145	2.16
MATIERES PREMIERES	95	103	102	99	90	93	99	105	124	184	208	6.61
BOISSONS	74	94	132	139	157	177	158	182	283	527	607	20.23
PRODUITS FORESTIERS	83	106	111	94	83	89	85	87	114	128	128	2.60

7. INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUALES 1979-89
.....1979-81=100.....POURCENT												
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	94	104	102	92	94	106	100	105	103	117	118	1.79
ALIMENTATION HUMAINE	90	102	108	95	95	108	103	102	104	116	119	1.85
ALIMENTATION ANIMALE	83	100	117	109	112	104	82	109	122	163	164	4.87
MATIERES PREMIERES	97	104	99	85	92	97	87	88	101	124	129	2.00
BOISSONS	107	113	80	85	87	106	105	131	94	95	90	-1.01
PRODUITS FORESTIERS	101	110	89	82	88	83	84	92	121	143	143	3.61
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	105	105	90	83	78	90	88	105	93	93	89	-1.60
ALIMENTATION HUMAINE	102	106	92	81	73	84	81	95	98	90	84	-1.91
ALIMENTATION ANIMALE	132	92	76	79	82	52	46	47	51	77	83	-5.17
MATIERES PREMIERES	92	100	108	92	93	106	92	96	110	131	141	3.08
BOISSONS	114	106	80	84	81	95	98	126	78	80	76	-2.00
PRODUITS FORESTIERS	91	124	85	71	68	69	66	73	82	94	94	-1.93
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	93	104	102	91	97	105	101	102	91	104	102	.32
ALIMENTATION HUMAINE	90	101	109	92	99	108	105	95	89	102	102	.19
ALIMENTATION ANIMALE	79	95	125	104	122	109	85	104	115	171	169	5.12
MATIERES PREMIERES	95	100	104	93	82	85	81	61	67	87	96	-2.46
BOISSONS	107	116	77	86	87	102	104	133	95	94	85	-1.27
PRODUITS FORESTIERS	81	111	109	90	96	115	98	107	130	181	181	6.46
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP.												
PRODUITS AGRICOLES	88	100	112	110	104	110	96	104	114	127	130	2.54
ALIMENTATION HUMAINE	80	99	120	124	116	119	105	122	144	159	158	5.29
ALIMENTATION ANIMALE	94	121	85	60	49	68	21	38	54	81	67	-5.67
MATIERES PREMIERES	100	100	100	91	89	98	85	78	69	77	86	-2.90
BOISSONS	103	84	112	72	73	81	62	52	44	60	118	-3.89
PRODUITS FORESTIERS	78	86	136	152	164	205	156	134	140	148	148	4.78
EXTREME-ORIENT EN DEVEL.												
PRODUITS AGRICOLES	91	105	104	92	94	110	95	99	107	129	136	2.84
ALIMENTATION HUMAINE	87	100	112	100	94	118	102	96	105	129	141	2.94
ALIMENTATION ANIMALE	87	105	108	114	99	98	78	105	115	126	143	2.76
MATIERES PREMIERES	95	109	95	75	91	91	79	89	106	136	136	2.93
BOISSONS	95	115	90	81	95	137	121	132	108	114	108	2.18
PRODUITS FORESTIERS	109	107	84	81	89	76	83	90	125	143	143	3.56
ASIE A ECOM.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES	92	105	103	100	106	125	140	168	186	205	210	9.39
ALIMENTATION HUMAINE	90	106	104	96	95	112	132	155	162	169	181	7.52
ALIMENTATION ANIMALE	20	103	177	152	198	161	165	348	452	711	526	29.33
MATIERES PREMIERES	110	102	87	114	145	172	176	206	263	295	305	13.59
BOISSONS	106	105	89	107	116	151	141	164	179	195	202	8.39
PRODUITS FORESTIERS	101	96	103	87	93	85	84	95	118	139	139	3.28

8. INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELES 1979-89
.....1979-81=100.....												POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	92	101	106	105	105	109	108	107	114	117	120	1.94
ALIMENTATION HUMAINE	92	102	106	104	104	108	106	104	111	114	116	1.61
ALIMENTATION ANIMALE	89	99	113	121	119	116	124	126	134	147	154	4.65
MATIERES PREMIERES	100	101	99	97	99	102	102	108	116	111	118	1.75
BOISSONS	100	98	103	104	103	110	115	105	111	111	117	1.52
PRODUITS FORESTIERS	101	102	97	93	103	107	109	114	124	135	135	3.45
PAYS DEVELOPPES												
PRODUITS AGRICOLES	91	103	106	103	102	106	101	100	111	112	114	1.36
ALIMENTATION HUMAINE	91	104	106	102	101	106	100	98	109	111	113	1.29
ALIMENTATION ANIMALE	91	99	109	119	125	109	114	116	131	125	121	2.50
MATIERES PREMIERES	100	102	99	99	98	101	101	102	110	108	114	1.20
BOISSONS	100	96	104	105	103	111	115	105	106	110	114	1.24
PRODUITS FORESTIERS	100	102	98	95	104	110	112	117	126	137	137	3.68
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	91	99	110	109	116	125	132	136	143	142	150	4.92
ALIMENTATION HUMAINE	91	100	109	106	114	124	131	139	145	146	153	5.28
ALIMENTATION ANIMALE	90	90	119	151	151	141	160	126	149	126	140	3.59
MATIERES PREMIERES	98	98	104	100	109	121	124	126	137	127	134	3.72
BOISSONS	101	94	105	106	102	111	117	106	107	110	116	1.38
PRODUITS FORESTIERS	101	100	99	97	107	116	118	121	132	144	144	4.30
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	104	98	98	100	96	95	100	97	103	109	101	.38
ALIMENTATION HUMAINE	103	99	99	100	96	98	105	103	107	115	110	1.24
ALIMENTATION ANIMALE	112	96	92	105	104	71	131	133	238	165	79	3.65
MATIERES PREMIERES	97	101	102	106	101	88	96	100	104	110	105	.60
BOISSONS	99	100	101	104	113	113	107	96	102	97	84	-.98
PRODUITS FORESTIERS	103	100	97	98	102	104	104	112	113	115	115	1.67
AMERIQUE DU NORD DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	92	103	104	100	98	99	80	75	91	97	96	-1.16
ALIMENTATION HUMAINE	92	103	105	100	98	99	79	72	89	95	94	-1.45
ALIMENTATION ANIMALE	90	106	104	99	111	92	88	113	123	128	112	2.19
MATIERES PREMIERES	98	105	97	96	91	95	90	86	93	95	102	-.53
BOISSONS	87	111	102	98	95	96	104	113	116	134	147	3.84
PRODUITS FORESTIERS	99	104	98	92	102	105	106	114	126	138	138	3.74
OCEANIE DEVELOPEE												
PRODUITS AGRICOLES	78	123	99	105	94	107	140	139	135	119	112	3.31
ALIMENTATION HUMAINE	75	125	100	106	93	108	142	141	135	118	110	3.33
ALIMENTATION ANIMALE	150	67	83	102	98	67	74	96	124	128	115	1.91
MATIERES PREMIERES	110	98	93	100	106	100	110	122	134	127	129	3.15
BOISSONS	86	100	115	113	160	165	157	191	274	382	338	15.54
PRODUITS FORESTIERS	94	105	101	87	88	89	88	89	93	104	104	.27

8. INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS
(fin)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUALES 1979-89
.....1979-81=100.....												POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	95	97	108	110	114	116	125	124	121	131	135	3.33
ALIMENTATION HUMAINE	97	96	107	108	115	116	126	123	117	123	124	2.61
ALIMENTATION ANIMALE	87	98	115	123	115	120	131	133	136	163	178	6.01
MATIERES PREMIERES	101	101	99	94	101	102	103	115	123	116	123	2.40
BOISSONS	99	100	101	103	102	109	115	107	117	113	120	1.91
PRODUITS FORESTIERS	107	102	91	87	94	94	93	98	113	123	123	2.18
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	100	101	99	101	96	86	94	98	96	94	98	-1.52
ALIMENTATION HUMAINE	98	103	99	102	98	86	94	99	97	93	95	-1.67
ALIMENTATION ANIMALE	129	95	76	89	97	56	73	69	70	89	93	-2.65
MATIERES PREMIERES	100	98	102	95	96	105	104	116	120	128	147	3.67
BOISSONS	104	94	102	104	88	88	100	98	86	89	93	-1.15
PRODUITS FORESTIERS	108	106	86	85	84	93	86	78	78	82	82	-2.56
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	98	92	111	104	121	116	127	109	106	114	113	1.45
ALIMENTATION HUMAINE	100	89	111	103	120	114	126	105	98	105	99	.32
ALIMENTATION ANIMALE	85	98	117	113	132	129	142	134	139	157	172	5.91
MATIERES PREMIERES	103	102	95	85	83	80	89	70	74	80	87	-2.61
BOISSONS	100	102	98	103	110	117	122	104	135	118	128	2.66
PRODUITS FORESTIERS	92	105	103	94	113	128	117	123	120	156	156	4.89
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	88	97	115	136	137	135	112	125	145	193	173	6.08
ALIMENTATION HUMAINE	85	96	119	143	143	141	118	131	156	209	187	7.05
ALIMENTATION ANIMALE	101	122	77	53	54	67	20	44	53	88	79	-4.47
MATIERES PREMIERES	107	99	94	99	100	105	88	101	82	77	75	-2.96
BOISSONS	102	85	112	91	89	100	82	65	44	52	104	-4.90
PRODUITS FORESTIERS	90	85	124	138	163	219	173	166	188	189	189	8.08
EXTREME-ORIENT EN DEVEL.												
PRODUITS AGRICOLES	94	100	106	113	108	119	119	131	130	137	156	4.44
ALIMENTATION HUMAINE	92	101	106	118	110	128	122	140	133	136	157	4.58
ALIMENTATION ANIMALE	88	99	113	132	101	115	123	120	118	143	174	4.66
MATIERES PREMIERES	98	101	101	97	105	106	107	124	136	128	143	3.94
BOISSONS	89	105	106	100	100	117	120	121	119	129	131	3.37
PRODUITS FORESTIERS	111	101	88	84	90	84	87	95	117	122	122	2.11
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES	96	110	94	99	109	123	178	214	201	199	191	9.64
ALIMENTATION HUMAINE	102	111	87	93	99	113	171	185	165	154	162	7.05
ALIMENTATION ANIMALE	23	97	180	165	205	190	220	470	512	658	450	28.88
MATIERES PREMIERES	106	98	96	121	190	244	264	477	601	453	308	19.97
BOISSONS	105	105	91	112	130	145	136	162	168	189	191	7.55
PRODUITS FORESTIERS	107	93	101	93	95	84	88	90	100	102	102	-1.03

9. INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUALES 1979-89
.....1979-81=100.....												POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	91	104	104	96	92	97	93	99	108	121	126	2.19
ALIMENTATION HUMAINE	89	104	107	97	92	96	92	96	105	119	126	2.01
ALIMENTATION ANIMALE	88	100	113	109	113	100	88	101	120	148	137	3.36
MATIERES PREMIERES	98	104	98	91	90	100	95	95	115	134	137	3.06
BOISSONS	104	109	87	88	87	97	99	125	108	111	110	1.70
PRODUITS FORESTIERS	95	108	97	94	91	97	96	111	140	158	158	5.19
PAYS DEVELOPPES												
PRODUITS AGRICOLES	95	104	101	94	90	95	93	103	113	124	126	2.47
ALIMENTATION HUMAINE	93	104	103	95	89	94	92	101	115	126	130	2.70
ALIMENTATION ANIMALE	88	100	112	107	110	93	83	96	116	138	126	2.46
MATIERES PREMIERES	102	103	96	90	90	99	95	93	110	124	125	2.14
BOISSONS	104	110	86	87	86	95	98	125	107	109	110	1.61
PRODUITS FORESTIERS	98	108	94	91	88	94	94	111	142	161	161	5.38
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	99	106	96	93	88	90	91	109	124	134	132	3.26
ALIMENTATION HUMAINE	98	106	96	93	87	87	89	108	128	137	138	3.62
ALIMENTATION ANIMALE	89	101	110	110	105	95	85	100	113	127	111	1.55
MATIERES PREMIERES	104	104	91	89	88	99	102	101	116	128	128	2.75
BOISSONS	104	110	86	86	86	92	95	130	117	122	119	2.71
PRODUITS FORESTIERS	94	110	96	89	84	88	87	112	146	168	168	5.95
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	84	102	114	99	94	97	90	82	84	94	101	-1.66
ALIMENTATION HUMAINE	80	101	119	101	90	97	90	79	78	86	95	-1.38
ALIMENTATION ANIMALE	82	94	124	100	133	78	64	68	127	170	187	4.70
MATIERES PREMIERES	98	105	98	92	101	98	94	89	97	107	104	-1.21
BOISSONS	96	112	92	90	94	102	102	107	97	96	107	-1.43
PRODUITS FORESTIERS	87	106	107	99	90	90	93	88	91	86	86	-1.42
AMERIQUE DU NORD DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	98	102	100	92	86	104	103	110	108	112	115	1.80
ALIMENTATION HUMAINE	94	100	106	94	90	109	110	111	118	124	129	3.05
ALIMENTATION ANIMALE	104	93	103	91	114	142	118	128	143	206	200	7.66
MATIERES PREMIERES	99	95	105	90	79	99	79	81	92	103	112	-1.24
BOISSONS	106	109	85	89	80	95	97	119	92	87	86	-1.85
PRODUITS FORESTIERS	103	97	100	102	115	134	137	143	167	189	189	7.67
OCEANIE DEVELOPEE												
PRODUITS AGRICOLES	90	106	104	111	99	118	117	115	113	132	161	3.94
ALIMENTATION HUMAINE	91	103	106	128	111	136	134	129	128	154	198	5.86
ALIMENTATION ANIMALE	48	87	165	75	338	107	192	171	309	164	372	15.39
MATIERES PREMIERES	88	107	105	90	78	90	82	78	85	103	111	-1.12
BOISSONS	90	114	96	92	87	103	111	116	101	105	116	1.63
PRODUITS FORESTIERS	85	104	110	122	83	103	117	115	130	142	142	4.20

9. INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUALES 1979-89 POURCENT
..... 1979=100.....												
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	81	105	114	102	98	103	93	88	93	113	126	1.41
ALIMENTATION HUMAINE	79	105	117	104	98	102	90	83	85	102	117	.34
ALIMENTATION ANIMALE	81	100	119	123	141	163	132	154	164	253	243	10.09
MATIERES PREMIERES	89	106	106	93	91	102	97	102	131	160	171	5.43
BOISSONS	104	99	97	89	96	111	108	116	118	125	118	2.57
PRODUITS FORESTIERS	84	104	112	108	105	106	103	112	133	147	146	4.39
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	81	105	114	99	93	92	92	84	80	89	104	-1.76
ALIMENTATION HUMAINE	79	106	115	101	93	92	91	82	74	85	101	-1.28
ALIMENTATION ANIMALE	78	98	124	115	92	123	114	152	179	224	255	10.60
MATIERES PREMIERES	95	100	105	103	101	105	110	104	111	121	121	2.06
BOISSONS	93	105	102	71	86	77	82	87	120	89	102	.59
PRODUITS FORESTIERS	82	94	124	108	111	98	94	92	94	102	102	.11
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	78	110	112	87	84	86	76	76	71	85	95	-1.58
ALIMENTATION HUMAINE	74	111	114	87	85	85	76	73	66	77	91	-2.26
ALIMENTATION ANIMALE	82	103	115	118	121	123	93	107	127	221	145	5.35
MATIERES PREMIERES	95	106	99	82	73	101	90	96	113	134	135	3.35
BOISSONS	130	89	80	75	52	51	52	76	63	67	68	-4.52
PRODUITS FORESTIERS	75	111	115	114	89	83	79	86	92	95	90	-1.95
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP.												
PRODUITS AGRICOLES	76	101	123	117	113	127	110	99	101	115	129	2.05
ALIMENTATION HUMAINE	73	102	124	118	111	125	106	94	95	108	125	1.43
ALIMENTATION ANIMALE	83	87	130	135	199	240	250	239	222	377	345	15.65
MATIERES PREMIERES	90	95	116	106	124	132	122	120	144	139	151	4.67
BOISSONS	99	102	99	105	115	151	131	122	121	162	132	4.05
PRODUITS FORESTIERS	78	103	119	116	107	111	108	106	111	109	109	1.37
EXTREME-ORIENT EN DEVEL.												
PRODUITS AGRICOLES	86	103	112	100	104	113	104	99	111	146	158	4.12
ALIMENTATION HUMAINE	84	103	113	100	103	107	99	89	96	127	135	2.25
ALIMENTATION ANIMALE	84	105	111	124	141	166	102	162	170	233	277	10.15
MATIERES PREMIERES	92	101	107	98	100	121	113	116	157	208	231	8.64
BOISSONS	95	97	108	112	136	182	195	213	176	169	171	7.82
PRODUITS FORESTIERS	92	104	104	101	111	118	115	133	174	205	205	8.36
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES	86	106	108	102	83	73	61	68	91	120	134	1.03
ALIMENTATION HUMAINE	88	101	111	110	89	75	58	63	83	109	130	-1.19
ALIMENTATION ANIMALE	51	94	155	99	121	185	204	94	115	205	258	10.26
MATIERES PREMIERES	81	117	102	83	70	67	66	78	108	139	140	-3.15
BOISSONS	94	94	112	67	117	93	118	125	207	368	274	13.46
PRODUITS FORESTIERS	77	109	114	111	147	160	168	204	264	276	276	13.57

10. INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUALES 1979-89
..... 1979-81=100.....												POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	94	100	105	106	105	109	109	106	114	117	118	1.86
ALIMENTATION HUMAINE	94	101	105	105	103	108	106	104	111	114	116	1.54
ALIMENTATION ANIMALE	93	96	111	125	121	116	131	128	141	153	141	4.45
MATIERES PREMIERES	99	102	99	96	98	103	104	108	116	112	117	1.81
BOISSONS	100	98	102	103	103	108	112	107	110	110	117	1.52
PRODUITS FORESTIERS	102	101	97	95	101	106	108	115	126	132	132	3.33
PAYS DEVELOPPES												
PRODUITS AGRICOLES	97	99	104	105	100	104	107	104	109	112	112	1.25
ALIMENTATION HUMAINE	97	99	103	102	97	102	104	100	104	107	109	.84
ALIMENTATION ANIMALE	94	95	111	125	119	111	127	122	135	142	129	3.50
MATIERES PREMIERES	102	100	98	96	98	104	106	105	108	104	105	.79
BOISSONS	100	98	102	103	102	107	112	107	110	109	116	1.44
PRODUITS FORESTIERS	104	101	95	92	99	105	107	115	125	132	132	3.31
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	99	100	101	108	101	100	107	108	113	114	111	1.37
ALIMENTATION HUMAINE	100	101	98	102	97	96	101	103	108	109	108	.94
ALIMENTATION ANIMALE	94	95	111	128	115	113	128	124	132	133	118	2.78
MATIERES PREMIERES	104	100	96	95	97	103	108	111	112	104	106	1.05
BOISSONS	102	97	102	103	101	102	109	106	111	113	120	1.67
PRODUITS FORESTIERS	103	101	96	95	102	106	106	117	127	137	137	3.67
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	89	97	114	105	94	103	102	83	91	98	103	-1.27
ALIMENTATION HUMAINE	88	96	116	107	91	106	105	83	88	95	100	-1.55
ALIMENTATION ANIMALE	86	99	115	114	156	86	97	92	159	186	199	6.39
MATIERES PREMIERES	98	102	101	96	108	106	103	93	95	92	87	-1.12
BOISSONS	95	103	102	99	98	105	108	85	85	85	89	-1.66
PRODUITS FORESTIERS	93	105	103	95	90	90	95	87	85	84	84	-1.84
AMERIQUE DU NORD DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	100	96	104	99	101	117	121	123	121	124	134	3.29
ALIMENTATION HUMAINE	99	96	105	98	99	115	119	122	118	122	134	3.16
ALIMENTATION ANIMALE	106	94	100	100	126	164	173	167	188	231	206	9.66
MATIERES PREMIERES	105	90	106	93	97	111	113	106	112	112	126	2.19
BOISSONS	99	100	101	106	108	120	126	125	127	115	123	2.60
PRODUITS FORESTIERS	106	97	96	88	107	122	130	136	144	145	145	5.07
OCEANIE DEVELOPEE												
PRODUITS AGRICOLES	94	107	99	114	120	128	128	118	132	148	175	5.02
ALIMENTATION HUMAINE	94	109	97	119	122	139	133	121	136	161	191	5.82
ALIMENTATION ANIMALE	56	94	150	85	393	82	298	259	461	205	375	17.75
MATIERES PREMIERES	99	103	98	91	84	87	95	86	87	90	93	-1.05
BOISSONS	94	104	102	111	102	105	112	111	102	118	125	1.87
PRODUITS FORESTIERS	96	100	104	113	83	100	125	117	115	128	128	2.95

10. INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUALES 1979-89
.....1979-81=100.....												POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	89	103	108	109	114	118	111	112	124	127	132	3.00
ALIMENTATION HUMAINE	89	103	108	109	114	117	110	110	121	124	128	2.64
ALIMENTATION ANIMALE	86	100	114	132	150	180	188	212	221	292	291	13.11
MATIERES PREMIERES	92	106	102	98	97	100	98	115	133	130	145	3.94
BOISSONS	100	96	105	103	108	114	112	109	116	120	123	2.19
PRODUITS FORESTIERS	93	101	106	104	111	112	111	116	130	134	133	3.49
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	90	102	108	110	109	117	123	113	110	115	121	2.02
ALIMENTATION HUMAINE	90	103	107	110	109	117	122	112	109	114	119	1.84
ALIMENTATION ANIMALE	80	96	124	129	115	148	152	246	239	250	273	13.06
MATIERES PREMIERES	97	102	101	102	104	109	116	117	125	122	128	2.87
BOISSONS	90	96	114	99	110	109	118	106	118	99	121	1.74
PRODUITS FORESTIERS	90	93	117	105	116	106	101	95	90	98	98	-.47
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	81	111	108	92	106	102	93	90	93	94	94	-.54
ALIMENTATION HUMAINE	81	111	108	91	106	101	91	87	89	88	90	-1.05
ALIMENTATION ANIMALE	82	109	109	126	127	133	136	139	171	227	158	7.40
MATIERES PREMIERES	96	106	98	91	87	109	109	143	144	146	158	5.66
BOISSONS	114	93	92	88	68	66	65	71	74	72	77	-3.72
PRODUITS FORESTIERS	84	110	106	99	88	83	78	84	89	87	83	-1.75
PROCHE-ORIENT EN DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	87	99	114	122	128	151	137	135	147	135	151	4.68
ALIMENTATION HUMAINE	87	99	114	122	127	150	135	134	146	133	149	4.52
ALIMENTATION ANIMALE	92	89	118	146	186	260	270	269	255	312	315	14.64
MATIERES PREMIERES	87	96	117	113	130	129	124	117	144	123	138	3.67
BOISSONS	100	95	104	117	119	137	119	115	114	147	123	2.73
PRODUITS FORESTIERS	86	101	113	121	122	134	129	108	112	120	120	2.02
EXTREME-ORIENT EN DEVEL.												
PRODUITS AGRICOLES	92	104	104	107	120	120	119	127	134	158	155	4.98
ALIMENTATION HUMAINE	92	105	102	107	120	118	118	121	125	150	142	4.09
ALIMENTATION ANIMALE	88	101	111	138	159	184	163	240	256	336	365	15.21
MATIERES PREMIERES	96	100	104	101	106	118	113	132	159	158	177	6.33
BOISSONS	94	96	109	118	137	165	161	169	169	172	197	7.73
PRODUITS FORESTIERS	101	98	101	99	116	119	122	142	169	175	175	6.91
ASIE A ECON.CENTR.PLANIF												
PRODUITS AGRICOLES	97	99	104	112	102	83	71	81	125	133	128	1.95
ALIMENTATION HUMAINE	98	97	105	113	102	83	68	80	126	133	125	1.73
ALIMENTATION ANIMALE	59	90	152	102	131	239	530	190	141	367	482	18.40
MATIERES PREMIERES	87	119	94	88	77	64	65	85	104	97	115	.61
BOISSONS	96	100	103	141	249	117	146	185	258	380	326	13.75
PRODUITS FORESTIERS	87	104	110	106	145	155	173	206	257	243	243	12.15

1 1. IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS L'ÉCONOMIE

PAYS	POPULATION AGRIC EN % DE LA POPULATION TOTALE 1988	EXPORT. AGRICOLES EN % DES EXPORT. TOTALES 1988	IMPORT. AGRICOLES EN % DES IMPORT. TOTALES 1988	EXPORT. AGRICOLES EN % DE LES IMPORT. TOTALES 1988
ALGERIE	25		31	
ANGOLA	71	1	20	2
BENIN	63	65	21	21
BOTSWANA	65	3	14	4
BURKINA FASO	85	63	17	21
BURUNDI	92	97	12	61
CAMEROUN	63	56	16	41
CAP-VERT	45	41	27	1
REP. CENTRAFRICAINE	65	29	8	15
TCHAD	77	79	5	27
COMORES	80	85	32	35
CONGO	60	1	15	2
COTE D'IVOIRE	58	74	20	86
DJIBOUTI	78	26	32	2
EGYPTE	42	12	22	3
GUINEE EQUATORIA	58	31	15	24
ETHIOPIE	76	82	30	30
GABON	69		17	1
GAMBIE	82	27	48	12
GHANA	51	58	13	43
GUINEE	76	5	18	5
GUINEE-BISSAU	80	36	45	14
KENYA	78	69	7	37
LESOTHO	81	16	20	2
LIBERIA	71	29	25	41
LIBYE	14		23	
MAADAGASCAR	77	53	19	40
MALAWI	77	92	6	66
MALI	82	77	17	39
MAURITANIE	65	7	55	13
MAURICE	24	36	11	28
MAROC	38	16	15	12
MOZAMBIQUE	82	56	24	7
NAMIBIE	37			
NIGER	88	15	22	13
NIGERIA	65	4	9	6
REUNION	12	82	19	10
RWANDA	92	98	11	29
SAO TOME ET PRINCIPE	65	73	28	29
SENEGAL	79	19	25	14
SEYCHELLES	78	2	15	
SIERRA LEONE	64	28	60	20
SOMALIE	72	83	26	16
AFRIQUE DU SUD	16	7	5	8
SOUOAN	63	95	26	45
SWAZILAND	68	42	11	37
TANZANIE	80	68	7	22
TOGO	70	30	29	26
TUNISIE	26	8	18	5
UGANDA	82	98	5	66
ZAIRE	67	15	26	22
ZAMBIE	70	1	4	2
ZIMBABWE	69	35	4	50
BARBADE	7	28	19	9
BELIZE	34	56	21	38
BERMUDES	3		16	
CANADA	4	8	6	8
COSTA RICA	26	58	10	54
CUBA	20	85	11	58
DOMINIQUE	29	79	18	58
REP. DOMINICAINE	38	45	13	22
EL SALVADOR	39	64	14	38
GRENADE	29	74	22	26
GUADELOUPE	11	84	21	11
GUATEMALA	52	68	8	51
HAITI	61	29	45	16
HONOURAS	58	69	13	66
JAMAIQUE	31	25	16	14
MARTINIQUE	9	70	19	12
MEXIQUE	31	12	15	12
NICARAGUA	40	92	14	25
PANAMA	26	39	15	19
TRINITE-ET-TOBAGO	8	6	19	7
ETATS-UNIS	3	13	5	9

11. IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS L'ÉCONOMIE (suite)

PAYS	POPULATION AGRIC	EXPORT. AGRICOLES	IMPORT. AGRICOLES	EXPORT. AGRICOLES
	EN % DE LA	EN % DES	EN % DES	EN % DE LES
	POPULATION TOTALE 1988	EXPORT. TOTALES 1988	IMPORT. TOTALES 1988	IMPORT. TOTALES 1988
ARGENTINE	11	62	5	104
BOLIVIE	43	10	19	10
BRESIL	26	28	7	59
CHILI	14	13	6	19
COLOMBIE	29	47	9	48
EQUATEUR	32	28	8	36
GUYANE FRANCAISE	27	4	19	1
GUYANA	23	39	14	41
PARAGUAY	48	91	9	84
PEROU	38	10	21	9
SURINAME	17	15	13	14
URUGUAY	14	42	9	51
VENEZUELA	11	1	14	1
AFGHANISTAN	56	45	26	31
BANGLADESH	70	12	31	5
BHOUTAN	91	8	11	4
BRUNEI DARUSSALAM	54	1	21	1
MYANMAR	48	18	8	12
CHINE	69	16	10	14
CHYPRE	22	28	11	11
HONG-KONG	1	5	9	5
INDE	63	17	12	12
INDONESIE	46	17	10	25
IRAN	28	4	20	4
IRAK	22	1	21	1
ISRAEL	5	10	8	8
JAPON	7		14	1
JORDANIE	7	9	21	4
CAMBODGE	71	83	23	12
COREE, REP. POP.	35	7	14	5
COREE, REP. DE	24	2	10	2
KOWEIT	1	1	20	1
LAOS	72	4	15	1
LIBAN	10	24	33	7
MALAISIE	32	24	11	31
MALDIVES	65		9	
MONGOLIE	32	20	5	13
NEPAL	92	37	17	12
OMAN	42	1	20	2
PAKISTAN	54	28	17	19
PHILIPPINES	47	17	11	14
KATAR	2		20	
ARABIE SAUDITE	41	2	17	2
SINGAPOUR	1	6	7	5
SRI LANKA	52	43	19	28
SYRIE	25	13	20	8
THAILANDE	62	32	5	26
TURQUIE	46	26	7	21
EMIRATS ARABES UNIES	3	1	15	2
VIET NAM	62	18	9	8
YEMEN, REP. ARABE	64	32	33	1
YEMEN DEMOCRATIQUE	34	3	13	1

11. IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS L'ÉCONOMIE (fin)

PAYS	POPULATION AGRIC EN % DE LA POPULATION TOTALE 1988	EXPORT. AGRICOLES EN % DES EXPORT. TOTALES 1988	IMPORT. AGRICOLES EN % DES IMPORT. TOTALES 1988	EXPORT. AGRICOLES EN % DE LES IMPORT. TOTALES 1988
AUTRICHE	5	4	7	3
BELGIQUE-LUXEMBOURG	2	10	11	10
BULGARIE	13	10	7	10
TCHÉCOSLOVAQUIE	10	3	9	3
DANEMARK	5	25	11	26
FINLANDE	9	3	6	3
FRANCE	5	16	10	15
REP. DEMOCR. ALLEMANDE	9	2	8	2
ALLEMAGNE, REP. FED.	3	5	12	7
GRECE	23	30	19	15
HONGRIE	13	21	9	23
ISLANDE	6	2	9	2
IRLANDE	14	26	13	31
ITALIE	7	7	15	6
MALTE	4	4	12	2
PAYS-BAS	4	23	16	24
NORVEGE	6	2	6	2
POLOGNE	20	9	15	11
PORTUGAL	18	7	14	4
ROUMANIE	19	5	4	6
ESPAGNE	11	17	10	11
SUEDE	5	2	7	2
SUISSE	4	3	7	3
ROYAUME-UNI	2	7	10	5
URSS	14	3	17	3
YOUgoslavie	21	9	10	9
AUSTRALIE	5	35	5	35
FIDJI	40	45	15	35
POLYNESIE FRANCAISE	14	5	18	
KIRIBATI	14	66	38	17
NOUVELLE-CALÉDONIE	47		16	
NOUVELLE-ZÉLANDE	10	58	7	62
PAPOUASIE NOUVELLE	69	20	12	21
ILES SALOMON	47	23	18	26
TOKELAU	14			
TONGA	14	43	25	6
VANUATU	47	65	16	19

12A. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	TERRES ARABLES EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1987	TERRES IRRIGUEES EN % DES TERRES ARABLES 1987	FORETS EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1987	POPULATION AGRIC. PAR HA DE TERRE ARABLE 1987	MAIN-D'OEUVRE AGRIC. EN % DE LA POPULATION AGRIC. 1987
ALGERIE	3	5	2	.8	23
ANGOLA	3		43	1.8	42
BENIN	17		33	1.5	48
BOTSWANA	2		2	.6	34
BURKINA FASO	11	1	25	2.3	54
BURUNDI	52	5	3	3.4	53
CAMEROUN	15		53	1.0	39
CAP-VERT	10	5		4.0	37
REP. CENTRAFRICAINE	3		58	.9	49
TCHAD	3		10	1.3	35
COMORES	44		16	3.9	45
CONGO	2	1	62	1.6	40
COTE D'IVOIRE	11	2	20	1.8	38
DJIBOUTI					46
EGYPTE	3	100		8.2	27
GUINEE EQUATORIALE	8		46	1.0	42
ETHIOPIE	13	1	25	2.4	43
GABON	2		78	1.6	45
GAMBIE	17	7	17	3.8	46
GHANA	12		36	2.5	37
GUINEE	6	4	41	3.1	46
GUINEE-BISSAU	12		38	2.2	47
KENYA	4	2	6	7.2	41
LESOTHO	11			4.2	47
LIBERIA	4	1	22	4.5	38
LIBYE	1	11		.3	25
MADAGASCAR	5	29	25	2.8	44
MALAWI	25	1	46	2.5	44
MALI	2	10	7	3.4	32
MAURITANIE		6	15	6.2	32
MAURICE	58	16	31	2.4	39
MAROC	19	15	12	1.1	30
MOZAMBIQUE	4	3	19	3.9	53
NAMIBIE	1	1	22	1.0	30
NIGER	3	1	2	1.6	52
NIGERIA	34	3	16	2.1	38
REUNION	22	9	35	1.3	37
RWANDA	45		20	5.3	49
SAO TOME ET PRINCIPE	39			1.8	39
SENEGAL	27	3	31	1.0	44
SEYCHELLES	22		19	8.7	44
SIERRA LEONE	25	2	29	1.4	35
SOMALIE	1	12	14	5.3	40
AFRIQUE DU SUD	11	9	4	.4	32
SOUDAN	5	15	20	1.2	32
SWAZILAND	10	38	6	3.0	41
TANZANIE	6	3	48	3.8	49
TOGO	26		25	1.6	41
TUNISIE	30	6	4	.4	32
UGANDA	34		29	2.0	45
ZAIRE	3		77	3.3	38
ZAMBIE	7		39	1.0	32
ZIMBABWE	7	7	52	2.2	40
BARBADE	77			.6	51
BELIZE	2	4	44	1.1	33
BERMUDES			20		49
CANADA	5	2	38		50
COSTA RICA	10	22	32	1.4	34
CUBA	30	26	25	.6	41
DOMINIQUE	23		41	1.4	47
REP. DOMINICAINE	30	14	13	1.8	31
EL SALVADOR	35	16	5	2.6	31
GRENADE	38		9	2.2	47
GUADELOUPE	25	7	42	.9	45
GUATEMALA	17	4	37	2.4	28
HAITI	33	8	2	4.2	48
HONDURAS	16	5	31	1.5	30
JAMAIQUE	25	13	17	2.8	44
MARTINIQUE	19	30	25	1.5	46
MEXIQUE	13	21	23	1.1	34
NICARAGUA	11	7	31	1.1	31
PANAMA	8	5	52	1.0	36
TRINITE-ET-TOBAGO	23	18	43	.8	39
ETATS-UNIS	21	10	29		44

12A. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE (suite)

PAYS	TERRES ARABLES EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1987	TERRES IRRIGUEES EN % DES TERRES ARABLES 1987	FORETS EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1987	POPULATION AGRIC. PAR HA DE TERRE ARABLE 1987	MAIN-D'OEUVRE AGRIC. EN % DE LA POPULATION AGRIC. 1987
ARGENTINE	13	5	22	.1	36
BOLIVIE	3	5	51	.9	31
BRESIL	9	3	66	.5	37
CHILI	7	23	12	.3	34
COLOMBIE	5	9	49	1.7	32
EQUATEUR	10	21	43	1.2	30
GUYANE FRANCAISE			83	3.9	35
GUYANA	3	26	83	.5	36
PARAGUAY	5	3	39	.9	33
PEROU	3	33	54	2.1	30
SURINAME		84	92	1.0	32
URUGUAY	8	7	4	.3	39
VENEZUELA	4	8	35	.6	36
AFGHANISTAN	12	33	3	1.0	30
BANGLADESH	68	24	16	8.2	29
BHOUTAN	3	26	55	10.0	44
BRUNEI DARUSSALAM	1	14	48	18.8	42
MYANMAR	15	11	49	1.9	44
CHINE	10	46	12	7.7	59
CHYPRE	17	20	13	1.0	46
HONG-KONG	8	38	12	10.0	52
INDE	57	25	23	3.0	40
INDONESIE	12	35	67	3.8	42
IRAN	9	39	11	1.0	30
IRAK	12	32	4	.7	27
ISRAEL	22	63	5	.5	38
JAPON	13	61	67	1.9	52
JORDANIE	5	11	1	.5	23
CAMBODGE	17	3	76	1.8	48
COREE, REP. POP.	20	49	74	3.2	45
COREE, REP. DE	22	59	66	5.0	46
KOWEIT		25		7.1	38
LAOS	4	13	56	3.1	48
LIBAN	29	29	8	.9	30
MALAISIE	13	8	60	1.2	42
MALDIVES	10		3	42.5	36
MONGOLIE	1	3	10	.5	47
NEPAL	17	28	17	7.0	42
OMAN		85		12.0	29
PAKISTAN	27	77	4	2.9	27
PHILIPPINES	27	19	37	3.5	36
KATAR				1.7	45
ARABIE SAUDITE	1	36	1	4.5	29
SINGAPOUR	5		5	10.0	48
SRI LANKA	29	28	27	4.6	37
SYRIE	31	12	3	.5	25
THAILANDE	39	20	28	1.7	55
TURQUIE	36	8	26	.9	47
EMIRATS ARABES UNIES		26		2.4	51
VIET NAM	20	28	40	6.1	47
YEMEN REP. ARABE	7	18	8	3.5	24
YEMEN DEMOCRATIQUE		49	5	6.6	26

12A. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE (fin)

PAYS	TERRES ARABLES EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1987	TERRES IRRIGUEES EN % DES TERRES ARABLES 1987	FORETS EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1987	POPULATION AGRIC. PAR HA DE TERRE ARABLE 1987	MAIN-D'OEUVRE AGRIC. EN % DE LA POPULATION AGRIC. 1987
AUTRICHE	18		39	.3	55
BELGIQUE-LUXEMBOURG	25		21	.3	41
BULGARIE	37	30	35	.3	51
TCHECOSLOVAQUIE	41	4	37	.3	53
DANEMARK	61	16	12	.1	55
FINLANDE	8	3	76	.2	50
FRANCE	35	6	27	.2	48
REP. DEMOCR. ALLEMANDE	47	3	28	.3	57
ALLEMAGNE, REP. FED.	31	4	30	.3	57
GRECE	30	29	20	.6	44
HONGRIE	57	3	18	.3	48
ISLANDE			1	2.0	61
IRLANDE	14		5	.5	39
ITALIE	41	25	23	.3	47
MALTE	41	8		1.1	37
PAYS-BAS	27	58	9	.7	41
NORVEGE	3	11	27	.3	47
Pologne	48	1	29	.5	58
PORTUGAL	30	23	40	.7	43
ROUMANIE	46	31	28	.4	57
ESPAGNE	41	16	31	.2	38
SUEDE	7	4	68	.1	45
SUISSE	10	6	26	.6	59
ROYAUME-UNI	29	2	10	.2	49
URSS	10	9	42	.2	50
YUGOSLAVIE	30	2	37	.7	50
AUSTRALIE	6	4	14		47
FIDJI	13		65	1.2	34
POLYNESIE FRANCAISE	20		31	.3	32
KIRIBATI	52		3	.3	36
NOUVELLE-CALÉDONIE	1		38	3.8	31
NOUVELLE-ZÉLANDE	2	51	27	.6	44
PAPOUASIE NOUVELLE	1		84	6.7	47
ILES SALOMON	2		91	2.4	33
TOKELAU					32
TONGA	67		11	.4	32
VANUATU	12		1	.5	31

12B. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

PAYS	FCCB AGRICOLE \$ PAR HA DE TERRE ARABLE 1987	FCCB AGRICOLE \$ PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1987	CONSOMMATION ENGRAIS PAR HA DE TERRE ARABLE KG/HA 1987	NOM. DE TRACTEURS PAR 1000 HA DE TERRE ARABLE 1987	ENGAG. OFFIC. POUR L'AGRICULTURE \$ PAR HABITANT 1988
ALGERIE			32	11	.6
ANGOLA			3	3	4.1
BENIN			5		20.2
BOTSWANA	3.1	17.2	1	2	25.3
BURKINA FASO	.3	.3	6		12.0
BURUNDI			2		5.6
CAMEROUN			7		16.2
CAP-VERT			3		38.7
REP. CENTRAFICAINE					9.2
TCHAD			2		17.1
COMORES					12.1
CONGO			3	1	14.5
COTE D'IVOIRE			9	1	12.4
DJIBOUTI					14.2
EGYPTE	532.1	239.7	351	18	9.9
GUINEE EQUATORIA					5.0
ETHIOPIE			4		3.5
GABON			5	3	6.8
GAMBIE			15		24.5
GHANA			4	1	5.8
GUINEE			1		13.3
GUINEE-BISSAU					14.4
KENYA	54.8	18.9	42	4	5.9
LESOTHO			13	5	31.2
LIBERIA			9	1	2.9
LIBYE	400.0	5934.0	42	14	
MADAGASCAR			2	1	7.6
MALAWI			20	1	7.4
MALI			6		16.2
MAURITANIE			6	2	21.7
MAURICE	92.5	100.0	307	3	11.5
MAROC			38	4	17.1
MOZAMBIQUE			2	2	5.6
NAMIBIE				4	
NIGER			1		16.4
NIGERIA			9		.1
REUNION			261	38	
RWANDA			2		4.3
SAO TOME ET PRINCIPE				3	
SENEGAL			4		23.4
SEYCHELLES				6	1.5
SIERRA LEONE					1.6
SOMALIE			4	2	10.8
AFRIQUE DU SUD	38.6	282.7	54	14	
SOUDAN	8.1	22.1	4	2	14.5
SWAZILAND	61.7	46.8	40	20	4.4
TANZANIE	3.4	1.8	9	4	8.7
TOGO			8		4.1
TUNISIE	72.9	526.1	22	6	10.7
UGANDA				1	6.6
ZAIRE			1		2.4
ZAMBIE			18	1	11.6
ZIMBABWE	22.1	26.7	50	7	9.3
BARBADE			94	18	2.4
BELIZE			74	19	101.0
CANADA	46.7	4386.9	48	16	
COSTA RICA	175.1	366.9	181	12	11.8
CUBA			197	18	.1
DOMINIQUE			176	5	41.9
REP. DOMINICAINE			56	2	2.0
EL SALVADOR	12.7	15.1	126	5	6.9
GRENAD				2	38.7
GUADELOUPE			143	37	
GUATEMALA	35.0	51.5	66	2	8.5
HAITI			3	1	2.8
HONDURAS	61.8	162.2	19	2	21.1
JAMAIQUE			91	11	12.9
MARTINIQUE			1150	40	
MEXIQUE			75	7	10.9
NICARAGUA			43	2	13.4
PANAMA			66	11	
TRINITE-ET-TOBAGO	75.4	228.2	45	22	22.3
ETATS-UNIS	65.9	3977.8	94	25	

12B. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE (suite)

PAYS	FCCB AGRICOLE \$ PAR HA DE TERRE ARABLE 1987	FCCB AGRICOLE \$ PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1987	CONSUMMATION ENGRAIS PAR HA DE TERRE ARABLE KG/HA 1987	NOM. DE TRACTEURS PAR 1000 HA DE TERRE ARABLE 1987	ENGAG. OFFIC. POUR L'AGRICULTURE \$ PAR HABITANT 1988
ARGENTINE			5	6	10.2
BOLIVIE			2	1	13.1
BRESIL			49	9	2.4
CHILI			54	7	.1
COLOMBIE			94	6	4.5
EQUATEUR			23	3	9.2
GUYANE FRANCAISE			167	30	
GUYANA			27	7	7.7
PARAGUAY			7	5	10.4
PEROU			62	4	4.1
SURINAME			161	18	.1
URUGUAY			42	24	22.1
VENEZUELA	118.7	573.1	158	12	.6
AFGHANISTAN			10		
BANGLADESH			77	1	6.3
BHOUTAN			1		9.4
BRUNEI DARUSSALAM			57	10	
MYANMAR			12	1	.6
CHINE	10.3	2.3	232	9	.9
CHYPRE	718.4	1644.9	135	86	65.4
HONG-KONG				1	
INDE	39.5	32.5	52	4	1.0
INDONESIE			107	1	3.3
IRAN	120.3	419.5	66	7	
IRAK	223.4	1171.6	40	8	1.6
ISRAEL	651.4	3562.0	224	56	5.8
JAPON			433	404	
JORDANIE			36	14	3.2
COREE, REP. POP.			312	31	.5
COREE, REP. DE	994.1	422.2	392	9	.8
KOWEIT			82	28	
LAOS			1	1	12.3
LIBAN			67	10	.3
MALAISIE	193.1	418.5	160	3	5.3
MALDIVES					45.5
MONGOLIE			18	9	.3
NEPAL			23	1	13.8
OMAN			41	3	
PAKISTAN	30.4	38.4	83		9.3
PHILIPPINES			61	7	9.9
KATAR			173	22	
ARABIE SAOUDITE			368	2	
SINGAPOUR			1833	19	
SRI LANKA			109	15	13.9
SYRIE	111.7	870.0	40	9	.1
THAILANDE			29	7	3.3
TURQUIE			64	23	1.0
EMIRATS ARABES UNIES	1434.2	2369.6	163		
VIET NAM			65	6	.3
YEMEN REP. ARABE	31.7	38.6	6	2	9.8
YEMEN DEMOCRATIQUE			12	26	2.9

12B. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE (fin)

PAYS	FCCB AGRICOLE \$ PAR HA DE TERRE ARABLE 1987	FCCB AGRICOLE \$ PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1987	CONSUMMATION ENGRAIS PAR HA DE TERRE ARABLE KG/HA 1987	NOM. DE TRACTEURS PAR 1000 HA DE TERRE ARABLE 1987	ENGAG. OFFIC. POUR L'AGRICULTURE \$ PAR HABITANT 1988
AUTRICHE	850.6	5465.5	221	216	
BELGIQUE-LUXEMBOURG	628.8	5570.7	510	147	
BULGARIE			180	13	
TCHECOSLOVAQUIE			303	27	
DANEMARK	516.5	8853.0	233	63	
FINLANDE	620.4	6532.3	216	100	
FRANCE	286.7	3609.9	299	78	
REP. DEMOCR. ALLEMANDE			337	33	
ALLEMAGNE, REP. FED.	810.4	4961.1	421	197	
GRECE	97.3	366.2	154	47	
HONGRIE			260	10	6.6
ISLANDE	2332.5	1866.0	2917	1638	
IRLANDE	340.9	1655.3	681	165	
ITALIE	865.2	5239.0	189	108	
MALTE	346.2	900.0	46	34	
PAYS-BAS	2502.5	9286.3	688	208	
NORVEGE	1276.3	8740.0	270	176	
POLOGNE			222	71	
PORTUGAL	80.0	278.6	103	29	1.7
ROUMANIE			130	17	
ESPAGNE			99	34	
SUEDE	331.6	5292.4	136	62	
SUISSE			431	262	
ROYAUME-UNI	190.2	2192.7	355	74	
URSS			118	12	
YOUgoslavie	108.2		133	131	
AUSTRALIE			29	7	
FIDJI	36.6	89.7	90	18	35.1
POLYNESIE FRANCAISE			12	2	10.2
KIRIBATI					44.6
NOUVELLE-CALEDONIE			60	64	64.1
NOUVELLE-ZELANDE	576.0	2060.6	709	153	
PAPOUASIE NOUVELLE			38	3	18.0
ILES SALOMON					48.1
TONGA	87.2	683.3		2	56.9
VANUATU					26.7

13. MESURES DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITÉ DE L'AGRICULTURE

PAYS	IND. DE LA PRODUCT.	IND. DE LA PRODUCT.	DISPONIB. ENERGET.	IND. DE LA VALEUR
	ALIMENTAIRE PAR	AGRIC. TOTAL PAR	ALIMENT. PAR HABIT.	OES EXPORT. AGRIC.
	HABIT. 1979-81:100	HABIT. 1979-81:100	1986-88	1979-81:100
	1987-89	1987-89		1986-88
ALGERIE	97	98	2786	98
ANGOLA	84	81	1806	63
BENIN	114	117	2164	84
BOTSWANA	68	68	2296	144
BURKINA FASO	115	117	2036	90
BURUNDI	98	98	2338	75
CAMEROUN	96	95	2180	154
CAP-VERT	126	125	2703	119
REP. CENTRAFICAINE	90	90	2050	111
TCHAO	101	103	1840	188
COMORES	110	110	2067	115
CONGO	98	98	2577	125
COTE D'IVOIRE	96	92	2449	96
DJIBOUTI				117
EGYPTE	109	102	3343	153
GUINEE EQUATORIA				99
ETHIOPIE	91	90	1715	352
GABON	81	81	2521	115
GAMBIE	92	92	2357	161
GHANA	109	107	2201	99
GUINEE	90	91	2029	130
GUINEE-BISSAU	137	137	2543	123
KENYA	101	101	2117	97
LESOTHO	80	81	2308	102
LIBERIA	95	93	2408	83
LIBYE	109	109	3479	86
MADAGASCAR	93	92	2258	62
MALAWI	85	87	2098	67
MALI	97	99	2147	153
MAURITANIE	88	88	2621	135
MAURICE	100	100	2749	81
MAROC	120	120	2856	73
MOZAMBIQUE	83	83	1622	162
NAMIBIE	95	93	1890	110
NIGER	86	86	2372	92
NIGERIA	96	96	2106	30
REUNION	72	72	2967	133
RWANDA	77	81	1831	133
SAO TOME ET PRINCIPE	70	70	2352	103
SENEGAL	106	106	2208	92
SEYCHELLES			2337	124
SIERRA LEONE	89	89	1838	100
SOMALIE	97	97	2009	92
AFRIQUE DU SUD	90	89	3082	130
SOUDAN	87	88	2071	84
SWAZILAND	97	95	2587	111
TANZANIE	90	89	2229	78
TOGO	89	93	2149	119
TUNISIE	96	96	2971	97
UGANDA	87	87	2068	68
ZAIRE	94	94	2115	114
ZAMBIE	97	99	2066	35
ZIMBABWE	90	97	2283	97
BARBADE	76	76	3188	105
BELIZE	92	92	2627	87
BERMUDES			3004	122
CANADA	103	103	3451	116
COSTA RICA	89	93	2781	89
CUBA	106	107	3103	89
DOMINIQUE	147	147	2884	119
REP. DOMINICAINE	94	91	2359	117
EL SALVADOR	90	69	2396	74
GRENADINE	89	89	2959	125
GUADELOUPE	116	116	2713	132
GUATEMALA	103	94	2327	90
HAITI	93	91	1992	116
HONOURAS	88	87	2138	55
JAMAIQUE	92	92	2579	93
MARTINIQUE	116	116	2844	132
MEXIQUE	98	97	3123	75
NICARAGUA	63	59	2373	85
PANAMA	92	94	2484	99
TRINITE-ET-TOBAGO	86	84	2983	78
ETATS-UNIS	92	91	3644	120

13. MESURES DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITÉ DE L'AGRICULTURE (suite)

PAYS	IND. DE LA PRODUCT.	IND. DE LA PRODUCT.	DISPONIB. ENERGET.	IND. DE LA VALEUR
	ALIMENTAIRE PAR	AGRIC. TOTAL PAR	ALIMENT. PAR HABIT.	DES EXPORT. AGRIC.
	HABIT. 1979-81:100 1987-89	HABIT. 1979-81:100 1987-89	1986-88	1979-81:100 1986-88
ARGENTINE	91	91	3168	56
BOLIVIE	102	101	2096	88
BRESIL	115	112	2703	69
CHILI	107	106	2581	29
COLOMBIE	102	98	2544	81
EQUATEUR	106	106	2302	82
GUYANE FRANCAISE			2778	152
GUYANA	70	70	2423	44
PARAGUAY	115	118	2784	57
PEROU	101	99	2277	121
SURINAME	91	91	2775	103
URUGUAY	106	108	2746	61
VENEZUELA	88	89	2534	68
AFGHANISTAN	88	88	2110	120
BANGLADESH	93	92	1925	135
BHOUTAN	121	121		228
BRUNEI DARUSSALAM	115	115	2839	171
MYANMAR	120	119	2545	41
CHINE	128	130	2637	75
CHYPRE	99	99		108
HONG-KONG	61	61	2883	139
INDE	113	112	2104	123
INDONESIE	124	122	2645	74
IRAN	87	87	3124	81
IRAK	98	98	2950	100
ISRAEL	106	97	3133	95
JAPON	97	94	2822	117
JORDANIE	117	116	2884	105
CAMBODGE	146	150	2162	36
COREE, REP. POP.	108	109	3172	90
COREE, REP. DE	96	94	2867	116
KOWEIT			3127	113
LAOS	116	116	2614	42
LIBAN	107	106	3275	85
MALAISIE	142	127	2665	110
MALDIVES	98	98	2140	102
MONGOLIE	91	89	2481	97
NEPAL	107	106	2034	205
OMAN				153
PAKISTAN	103	106	2167	130
PHILIPPINES	86	87	2238	114
KATAR				112
ARABIE SAOUDITE	249	247	2805	90
SINGAPOUR	86	86	2882	128
SRI LANKA	87	87	2297	90
SYRIE	86	87	3142	75
THAILANDE	104	105	2288	131
TURQUIE	97	97	3084	350
EMIRATS ARABES UNIES			3489	113
VIET NAM	111	112	2217	71
YEMEN, REP. ARABE	98	98	2277	75
YEMEN DEMOCRATIQUE	83	83	2314	86

13. MESURES DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITÉ DE L'AGRICULTURE (fin)

PAYS	IND. DE LA PRODUCC.	IND. DE LA PRODUCC.	DISPONIB. ENERGET.	IND. DE LA VALEUR
	ALIMENTAIRE PAR	AGRIC. TOTAL PAR	ALIMENT. PAR HABIT	DES EXPORT. AGRIC.
	HABIT 1979-81=100 1987-89	HABIT. 1979-81=100 1987-89	1986-88	1979-81=100 1986-88
AUTRICHE	109	109	3476	126
BELGIQUE-LUXEMBOURG	116	116	3901	120
BULGARIE	100	98	3650	160
TCHÉCOSLOVAQUIE	121	121	3540	97
DANEMARK	120	120	3605	120
FINLANDE	101	102	3120	106
FRANCE	105	105	3312	120
REP. DEMOCR. ALLEMANDE	114	115	3855	79
ALLEMAGNE, REP. FED.	112	112	3528	120
GRECE	100	103	3702	202
HONGRIE	113	112	3635	76
ISLANDE	85	85	3361	124
IRLANDE	105	106	3688	114
ITALIE	100	101	3571	133
MALTE	105	105	3258	82
PAYS-BAS	110	110	3303	135
NORVEGE	109	109	3266	104
POLOGNE	106	105	3434	50
PORTUGAL	100	100	3284	115
ROUMANIE	109	109	3327	45
ESPAGNE	111	112	3494	125
SUEDE	94	94	3031	116
SUISSE	102	102	3623	121
ROYAUME-UNI	105	105	3218	111
URSS	112	111	3382	93
YOUgoslavie	98	98	3570	81
AUSTRALIE	95	101	3347	127
FIDJI	80	80	2785	85
POLYNESIE FRANCAISE	77	76	2856	138
KIRIBATI			2952	84
NOUVELLE-CALÉDONIE	95	92	2919	112
NOUVELLE-ZÉLANDE	107	103	3476	122
PAPOUASIE NOUVELLE	97	97	2227	87
ILES SALOMON	82	82	2140	118
TONGA	87	87	2964	119
VANUATU	80	79	2533	86

14. STOCKS DE REPORT DE QUELQUES PRODUITS AGRICOLES

	1986	1987	CAMPAGNE PRENANT FIN EN 1988	1989	1990
	 EN MILLIONS DE TONNES				
CEREALES					
PAYS DEVELOPPES	289,6	319,7	276,0	184,3	167,2
CANADA	14,4	18,5	13,5	9,7	10,9
ETATS-UNIS	181,2	203,8	169,4	86,1	61,1
AUSTRALIE	6,1	4,1	3,1	3,2	3,2
CEE	36,1	31,6	28,7	28,5	30,6
JAPON	5,2	5,8	5,6	5,4	5,1
URSS	31,0	38,0	39,0	36,0	39,0
PAYS EN DEVELOPPEMENT	136,8	135,3	121,5	123,0	131,9
EXTREME-ORIENT	98,8	90,9	81,7	82,5	93,3
BANGLADESH	1,0	0,7	1,5	1,2	1,1
CHINE	52,0	46,3	47,5	43,4	42,3
INDE	17,0	15,0	5,4	4,4	11,1
PAKISTAN	2,0	3,1	1,6	4,4	11,1
PROCHE-ORIENT	16,9	19,7	16,2	17,0	14,6
TURQUIE	0,4	0,9	1,0	0,8	0,7
AFRIQUE	8,8	11,6	8,7	10,3	10,6
AMERIQUE LATINE	12,0	12,9	14,6	13,0	13,0
ARGENTINE	0,7	0,7	1,3	1,3	0,7
BRESIL	3,0	4,6	5,7	4,8	5,1
TOTAL MONDIAL DONT:	426,4	455,0	397,5	307,4	299,1
BLE	160,2	166,5	140,1	113,2	116,0
RIZ (USINE)	58,1	54,5	45,0	46,8	52,3
CEREALES SECONDAIRES	208,2	233,9	212,3	147,4	130,8
SUCRE (BRUT)					
TOTAL MONDIAL AU 1 ^{er} SEPTEMBRE	39,0	36,2	33,4	29,7	29,3
	 EN MILLIERS DE TONNES				
LAIT ECREME EN POUDRE					
ETATS-UNIS	311,5	80,3	24,1	22,5	...
CEE	824,7	524,0	81,2	101,4	...
TOTAL	1 136,2	604,3	105,3	123,9	...
FROMAGE					
ETATS-UNIS	357,9	204,5	180,4	149,5	...
CEE	357,5	407,8	307,1	211,3	...
TOTAL	715,4	612,3	487,5	360,8	...
BEURRE					
ETATS-UNIS	113,7	66,8	97,5	124,6	...
CEE	1 394,8	1 835,2	163,2	108,2	...
TOTAL	1 508,5	1 902,0	260,7	232,8	...

15. VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX À LA CONSOMMATION: TOUS ARTICLES ET PRODUITS ALIMENTAIRES

REGION ET PAYS	TOUS ARTICLES				PRODUITS ALIMENTAIRES			
	1970	1975	1980	1988	1970	1975	1980	1988
	A	A	A	A	A	A	A	A
	1975	1980	1985	1989	1975	1980	1985	1989
..... EN POURCENTAGE ANNUEL								
PAYS DEVELOPPES								
EUROPE OCCIDENTALE								
AUTRICHE	7,4	3,8	4,8	2,5	6,7	4,4	4,1	1,3
BELGIQUE	8,3	6,4	13,3	3,1	7,5	4,6	7,5	3,1
DANEMARK	9,5	10,4	7,9	4,8	10,7	...	8,1	3,8
FINLANDE	2,0	10,6	8,5	6,6	12,4	10,8	9,3	3,6
FRANCE	8,8	10,4	9,6	3,6	9,6	10,0	9,7	4,3
ALLEMAGNE, REP. FED. D'	6,2	4,0	3,8	2,8	5,6	3,3	3,2	2,3
GRECE	13,1	16,3	20,5	13,7	14,7	17,6	20,6	18,2
ISLANDE	24,8	42,0	50,5	21,1	28,3	41,0	53,1	19,2
IRLANDE	13,0	12,9	12,1	4,0	14,3	13,7	10,0	4,7
ITALIE	11,4	3,0	13,8	6,3	11,6	15,6	12,5	3,9
PAYS-BAS	8,6	6,1	4,0	1,1	6,9	...	3,3	0,8
NORVEGE	8,3	8,4	8,9	4,5	8,3	7,4	6,6	2,7
PORTUGAL	15,3	...	23,9	12,6	16,3	21,0	24,2	14,4
ESPAGNE	12,0	18,6	12,3	6,8	12,1	16,0	12,3	7,7
SUEDE	7,8	10,5	8,9	6,4	7,9	10,7	11,7	5,7
SUISSE	7,9	2,4	4,1	3,2	7,3	2,9	4,9	1,7
ROYAUME-UNI	12,3	14,4	6,8	7,7	15,1	13,9	5,5	5,7
YUGOSLAVIE	19,3	18,2	45,7	1251,8	19,1	19,4	47,1	1207,0
AMERIQUE DU NORD								
CANADA	7,4	8,4	7,3	5,0	11,1	9,9	5,9	3,7
ETATS-UNIS	6,7	8,9	5,2	4,8	9,5	7,6	3,8	5,7
OCEANIE								
AUSTRALIE	10,2	10,6	8,4	7,6	9,8	12,0	7,8	8,8
NOUVELLE-ZELANDE	9,8	14,8	11,3	5,7	9,4	16,8	9,6	...
AUTRES PAYS DEVELOPPES								
ISRAEL	23,9	60,0	193,7	20,2	25,1	65,0	192,9	20,5
JAPON	12,0	6,5	2,6	2,2	13,0	5,5	2,6	2,2
AFRIQUE DU SUD	9,3	12,0	13,7	14,7	11,7	13,0	12,9	10,9
PAYS EN DEVELOPPEMENT								
AMERIQUE LATINE								
ARGENTINE	59,5	100,0	207,9	3 079,5	58,0	...	327,0	3 050,8
BAHAMAS	9,5	6,9	5,5	...	11,8	7,7	5,1	...
BARBADE	18,6	10,0	6,1	6,2	21,0	9,1	6,1	9,1
BOLIVIE	23,7	17,0	51,6 ¹	15,2	27,2	16,4	...	14,3
BRESIL	23,5 ²	46,0	133,7	1 430,9	25,9 ²	49,0	142,8	1 344,9
CHILI	225,4	70,0	41,0	17,0	245,5	70,0	18,0	20,7
COLOMBIE	19,5	23,0	21,9	...	24,0	25,0	22,5	...
COSTA RICA	13,7	8,1	36,3	16,5	3,7	9,6	38,5	17,9
REPUBLIQUE DOMINICAINE	11,1	8,3	10,6 ¹	51,2 ³	13,3	3,4	8,6 ¹	60,3
EQUATEUR	13,7	11,7	27,2	75,6	18,4	11,2	35,6	87,9
EL SALVADOR	8,4	...	14,0	17,7	8,8	...	14,3	26,9
GUATEMALA	2,9	10,7	...	11,4	3,3	9,4	...	10,9
GUYANA	8,2	12,8	19,6 ¹	4,0	12,2	14,1	26,5 ¹	4,1
HAITI	13,7	8,0	8,8	7,0	15,5	9,3	6,6	7,5
HONDURAS	6,5	9,2	7,1	10,2	8,0	9,6	4,2	12,0
JAMAIQUE	14,9	22,0	...	...	17,2	24,0	15,7	20,0
MEXIQUE	12,4	21,0	18,9	20,0	13,9	19,5	63,7	20,3
PANAMA	7,8	6,9	9,6	-0,1	9,9	6,6	3,6	-1,4
PARAGUAY	12,6	14,7	3,1	...	15,4	14,9	...	...
PEROU	12,1	37,0	100,2	3 398,6	13,9	50,0	87,8	2 632,7
PORTO RICO	8,8	5,6	2,9	3,7	12,6	5,5	2,8	5,1
SURINAME	8,2	11,5	6,4	...	9,5	12,2	4,8	...
TRINITE-ET-TOBAGO	13,7	12,9	13,1	11,4	17,1	11,1	14,8	22,5
URUGUAY	73,4	55,0	43,7	80,4	76,0	55,0	43,1	80,5
VENEZUELA	5,5	11,4	10,5	84,5	8,5	15,7	13,6	125,8
EXTREME-ORIENT								
BANGLADESH	39,0 ⁴	7,6	10,1	10,0	42,0 ⁴	5,0	10,9	8,8
MYANMAR	17,8	3,8	4,5	37,8 ⁵	21,0	2,6	4,2	45,8
INDE	13,2	1,3	6,9	7,9	14,2	0,8	6,7	8,1
INDONESIE	21,3	...	10,1	6,4	25,2	...	8,4	8,0
COREE, REP. DE	14,3	17,2	6,3	5,7	16,8	17,2	5,4	6,8
MALAISIE	6,7	4,6	4,5	2,8	10,4	3,7	2,5	3,7
NEPAL	10,3	6,7	11,6	8,8 ⁵	9,8	6,1	4,1	...
PAKISTAN	15,2	9,0	7,6	7,8	16,6	8,0	7,5	8,7
PHILIPPINES	18,7	12,0	20,6	10,6	20,1	11,0	20,2	12,9
SRI LANKA	8,0	9,9	12,6	11,6	9,1	10,7	12,6	10,3
THAILANDE	9,8	10,4	4,6	6,3	11,9	10,6	3,0	10,2

15. VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX À LA CONSOMMATION: TOUS ARTICLES ET PRODUITS ALIMENTAIRES (fin)

REGION ET PAYS	TOUS ARTICLES				PRODUITS ALIMENTAIRES			
	1970	1975	1980	1988	1970	1975	1980	1988
	A	A	A	A	A	A	A	A
	1975	1980	1985	1989	1975	1980	1985	1989
..... EN POURCENTAGE ANNUEL								
AFRIQUE								
ALGERIE	5,1	12,4	7,1 ¹	9,3	7,2	15,7	4,0 ¹	9,0
BOTSWANA	...	12,4	8,5	11,7	...	13,8	...	10,2
BURKINA FASO	...	...	5,5 ⁶	-0,5	...	...	6,5 ⁶	-4,1
BURUNDI	...	18,3	8,9	...	...	16,2	9,4	...
CAMEROUN	10,2	10,7	11,6	...	11,5	11,8	...	...
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	...	...	10,1 ⁷	0,7	...	...	10,1 ⁷	1,0
ETHIOPIE	3,7	15,7	6,6	7,5	2,7	19,2	6,8	6,7
GABON	11,4	12,9	10,1	...	2,7	...	...	...
GAMBIE	10,5	10,2	12,0	8,2	12,8	9,7	13,4	6,9
GHANA	17,4	70,0	118,5	24,2	20,3	45,0	51,3	23,7
COTE D'IVOIRE	8,2	16,7	11,7	1,3 ⁸	9,3	19,3	4,2	1,4 ⁸
KENYA	13,9 ⁴	9,8	15,3	10,9	14,7 ⁴	10,2	12,9	10,4
LESOTHO	14,7 ⁴	15,1	13,7	...	16,4 ⁴	18,6	13,1	...
LIBERIA	12,1	8,8	3,4	5,8	13,7	8,1	2,1	10,9
MADAGASCAR	9,7	9,2	20,0	9,0	12,0	9,0	19,8	9,2
MALAWI	8,9	9,2	...	12,4	10,7	9,5	...	15,7
MALI	...	...	...	0,1	12,7	16,1	9,0	-3,1
MAURICE	13,1	16,9	...	12,6	14,7	16,3	...	14,0
MAROC	5,4	9,7	9,7	3,1	7,2	9,3	10,3	2,0
NIGER	7,9	14,6	6,8	1,6	10,6	14,8	8,4	-6,0
NIGERIA	11,5	14,4	19,9	40,8	13,1	20,0	21,3	39,7
SENEGAL	13,0	6,8	12,3	0,4	16,5	6,4	11,5	0,8
SIERRA LEONE	8,4	13,8	45,0 ¹	...	11,0	12,9	43,1 ¹	...
SOMALIE	7,8	...	40,0	...	9,0	...	33,0	...
SWAZILAND	9,3	13,2	13,9	20,5	9,8	14,0	13,7	12,8
TANZANIE	13,1	14,5	30,2	25,8	17,7	13,4	30,5	24,5
TOGO	8,9	8,1	6,3	-1,2	9,7	9,9	5,3	-17,6
TUNISIE	4,8	...	10,2 ¹	7,3	5,2	...	10,8 ¹	8,4
ZAIRE	18,6	...	...	...	21,2	...	...	...
ZAMBIE	7,1	15,2	19,4	124,7	7,4	13,7	19,9	131,2
ZIMBABWE	...	9,8	15,9	12,9	...	8,4	17,8	14,2
PROCHE-ORIENT								
CHYPRE	8,0	...	6,4	3,8	10,2	...	7,2	4,6
EGYPTE	5,8	12,9	14,9	21,8	8,6	14,4	15,9	26,6
IRAN	9,6	16,1	16,1	...	10,0	18,9	15,4	...
IRAQ	11,3	...	14,5	...	18,1	...	...	...
JORDANIE	6,0	11,6	...	25,7	9,2	9,8	...	20,8
KOWEIT	10,1	7,1	4,6	3,3	15,4	6,1	2,6	3,9
ARABIE SAOUDITE	...	11,3	-0,1	0,9	...	9,5	0,9	2,0
SOUDAN	11,6	16,8	27,2 ¹	66,1	12,0	14,2	26,6 ¹	44,7
SYRIE	16,7	10,9	12,0	11,4	18,2	...	11,2	-11,9
TURQUIE	6,2	50,0	30,0 ⁷	90,1	7,7	47,0	18,7 ⁷	70,6

¹ 1980-1984

² 1972-1975

³ Janvier-juin

⁴ 1973-1975

⁵ Janvier-juillet

⁶ 1983-1985

⁷ 1981-1985

⁸ Janvier-août

Source: Bureau international du travail, *Bulletin des statistiques du travail*.

16. DISPONIBILITÉS ÉNERGÉTIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT DANS CERTAINS PAYS DÉVELOPPÉS ET EN DÉVELOPPEMENT

PAYS	1972-74	1975-77	1978-80	1981-83	1986-88
CALORIES PAR HABITANT PAR JOUR					
ALGERIE	2004	2239	2528	2618	2786
ANGOLA	2001	2008	2162	2012	1806
BENIN	2090	2050	2154	2082	2164
BOTSWANA	2124	2138	2153	2199	2296
BURKINA FASO	1667	1786	1801	1795	2036
BURUNDI	2205	2392	2355	2395	2338
CAMEROUN	2245	2245	2244	2145	2180
CAP-VERT	2044	2283	2552	2610	2703
REP. CENTRAFRICAINE	2251	2193	2108	2039	2050
TCHAD	1801	1789	1805	1562	1840
COMORES	2199	2025	2060	2112	2067
CONGO	2256	2310	2405	2475	2577
EGYPTE	2566	2727	2941	3184	3343
ETHIOPIE	1600	1575	1750	1754	1715
GABON	2173	2361	2374	2387	2521
GAMBIE	2074	2015	2018	2130	2357
GHANA	2182	2111	1980	1839	2201
GUINEE	2067	2086	2052	2056	2029
GUINEE-BISSAU	1925	1869	1878	2046	2543
COTE D'IVOIRE	2342	2322	2498	2543	2449
KENYA	2249	2253	2242	2187	2117
LESOTHO	1961	2173	2374	2326	2308
LIBERIA	2226	2312	2396	2372	2408
LIBYE	2885	3343	3445	3510	3479
MADAGASCAR	2458	2502	2464	2452	2258
MALAWI	2425	2375	2282	2251	2098
MALI	1737	1807	1717	1806	2147
MAURITANIE	1877	1947	2090	2168	2621
MAURICE	2430	2606	2702	2740	2749
MAROC	2534	2611	2729	2736	2856
MOZAMBIQUE	1772	1802	1794	1742	1622
NAMIBIE	1979	1922	1906	1884	1890
NIGER	1978	2046	2277	2317	2372
NIGERIA	2065	2130	2241	2186	2106
REUNION	2590	2658	2821	2908	2967
RWANDA	1822	1995	1989	2026	1831
SAO TOME ET PRINCE	2043	2042	2290	2277	2352
SENEGAL	2266	2291	2358	2355	2208
SEYCHELLES	2199	2163	2312	2305	2337
SIERRA LEONE	2025	2010	2077	2005	1838
SOMALIE	1707	1746	1895	2052	2009
AFRIQUE DU SUD	2867	2929	2934	2997	3082
SOUDAN	2098	2224	2340	2256	2071
SWAZILAND	2371	2480	2480	2564	2587
TANZANIE	1857	2194	2270	2238	2229
TOGO	2104	1959	2123	2127	2149
TUNISIE	2510	2616	2718	2782	2971
UGANDA	2273	2228	2141	2213	2068
ZAIRE	2297	2264	2115	2099	2115
ZAMBIE	2255	2340	2220	2157	2066
ZIMBABWE	2179	2146	2198	2214	2283
ANTIGUA-ET-BARBUDA	2119	2015	2000	2136	2178
BAHAMA	2440	2225	2246	2539	2680
BARBADE	2925	2969	3085	3159	3188
BELIZE	2575	2618	2732	2615	2627
BERMUDES	2971	2904	3032	3102	3004
CANADA	3254	3259	3255	3273	3451
COSTA RICA	2500	2591	2604	2640	2781
CUBA	2641	2647	2783	2970	3103
DOMINIQUE	2163	2289	2404	2599	2884
REP. DOMINICAINE	2140	2191	2249	2273	2359
EL SALVADOR	1910	2141	2246	2330	2396
GRENADE	2445	2389	2552	2739	2959
GUADELOUPE	2332	2375	2423	2564	2713
GUATEMALA	2105	2151	2154	2224	2327
HAITI	1989	2006	2015	2057	1992
HONDURAS	2119	2162	2201	2166	2138
JAMAIQUE	2623	2682	2613	2557	2579
MARTINIQUE	2422	2544	2622	2751	2844
MEXIQUE	2680	2780	2948	3099	3123
ANTILLES NEERLANDAISE	2550	2735	2882	2983	2794
NICARAGUA	2370	2406	2339	2326	2373
PANAMA	2309	2335	2288	2409	2484
SAINT CHRISTOPHE ET SAINT-LUCIE	2246	2289	2310	2378	2822
SAINT-LUCIE	2149	2149	2310	2458	2760

16. DISPONIBILITÉS ÉNERGÉTIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT DANS CERTAINS PAYS DÉVELOPPÉS ET EN DÉVELOPPEMENT (suite)

PAYS	1972-74	1975-77	1978-80	1981-83	1986-88
----- CALORIES PAR HABITANT PAR JOUR -----					
SAINT-VINCENT	2336	2284	2416	2517	2764
TRINITE-ET-TOBAGO	2619	2660	2843	2940	2983
ETATS-UNIS	3392	3423	3489	3499	3644
ARGENTINE	3171	3239	3259	3163	3168
BOLIVIE	1958	2027	2068	2063	2096
BRESIL	2487	2514	2595	2621	2703
CHILI	2640	2534	2628	2626	2581
COLOMBIE	2270	2383	2455	2544	2544
EQUATEUR	2090	2188	2228	2198	2302
GUYANE FRANCAISE	2478	2420	2506	2611	2778
GUYANA	2333	2336	2427	2445	2423
PARAGUAY	2673	2723	2798	2791	2784
PEROU	2272	2239	2184	2195	2277
SURINAME	2327	2380	2527	2616	2775
URUGUAY	2912	2842	2754	2737	2746
VENEZUELA	2336	2529	2656	2584	2534
AFGHANISTAN	2272	2298	2279	2184	2110
BANGLADESH	1907	1910	1911	1933	1925
BRUNEI DARUSSALAM	2439	2603	2742	2846	2839
MYANMAR	2050	2113	2254	2411	2545
CHINA	2029	2087	2275	2460	2637
HONG-KONG	2680	2713	2758	2790	2883
INDE	2003	1999	2100	2113	2104
INDONESIE	2187	2194	2368	2546	2645
IRAN	2540	2924	2877	3037	3124
IRAK	2264	2405	2606	2788	2950
ISRAEL	3066	3073	2999	3024	3133
JAPON	2802	2766	2785	2806	2822
JORDANIE	2455	2400	2563	2753	2884
CAMBODGE	2098	1758	1740	1829	2162
COREE, REP. POP.	2591	2787	2980	3054	3172
COREE, REP. DE	2680	2783	2839	2837	2867
KOWEIT	2673	2788	3009	3004	3127
LAOS	2166	1993	2297	2502	2614
LIBAN	2475	2526	2788	3017	3275
MACAO	2278	2278	2278	2284	2233
MALAISIE	2516	2574	2655	2619	2665
MALDIVES	1703	1766	1917	2019	2140
MONGOLIE	2379	2405	2457	2453	2481
NEPAL	1957	1964	1953	1987	2034
PAKISTAN	2049	2188	2232	2208	2167
PHILIPPINES	1863	2108	2268	2267	2238
ARABIE SAOUDITE	1899	2036	2685	2835	2805
SINGAPOUR	2730	2709	2710	2717	2882
SRI LANKA	2157	2207	2292	2240	2297
SYRIE	2517	2542	2843	3152	3142
THAILANDE	2263	2296	2310	2291	2288
TURQUIE	2904	2987	3039	3017	3084
EMIRATS ARABES UNIES	3136	3371	3383	3362	3489
VIET NAM	2094	2003	2037	2161	2217
YEMEN, REP. ARABE	1981	2066	2176	2224	2277
YEMEN DEMOCRATIQUE	1969	1908	2075	2220	2314

16. DISPONIBILITÉS ÉNERGÉTIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT DANS CERTAINS PAYS DÉVELOPPÉS ET EN DÉVELOPPEMENT (fin)

PAYS	1972-74	1975-77	1978-80	1981-83	1986-88
----- CALORIES PAR HABITANT PAR JOUR -----					
ALBANIE	2568	2584	2727	2769	2743
AUTRICHE	3272	3271	3350	3420	3476
BELGIQUE-LUXEMBOURG	3507	3511	3577	3765	3901
BULGARIE	3494	3551	3591	3660	3650
TCHÉCOSLOVAQUIE	3408	3396	3406	3491	3540
DANEMARK	3372	3339	3486	3504	3605
FINLANDE	3178	3117	3086	3080	3120
FRANCE	3124	3162	3249	3216	3312
REP. DEMOCR. ALLEMANDE	3370	3486	3609	3711	3855
ALLEMAGNE, REP. FED.	3210	3208	3345	3327	3528
GRECE	3400	3458	3499	3612	3702
HONGRIE	3375	3438	3478	3524	3635
ISLANDE	3041	2987	3077	3192	3361
IRLANDE	3603	3544	3607	3675	3688
ITALIE	3522	3401	3600	3479	3571
MALTE	3098	3123	3081	3013	3258
PAYS-BAS	3253	3228	3320	3286	3303
NORVEGE	3118	3135	3318	3242	3266
POLOGNE	3473	3570	3584	3345	3434
PORTUGAL	3029	3068	3051	3158	3284
ROUMANIE	3199	3377	3397	3292	3327
ESPAGNE	3080	3248	3323	3338	3494
SUEDE	2883	2990	3016	3059	3031
SUISSE	3577	3466	3567	3585	3623
ROYAUME-UNI	3264	3255	3227	3170	3218
URSS	3319	3369	3378	3370	3382
YOUgoslavie	3370	3508	3529	3597	3570
AUSTRALIE	3109	3280	3286	3257	3347
FIDJI	2729	2720	2780	2781	2785
POLYNESIE FRANCAISE	2746	2737	2776	2812	2856
KIRIBATI	2632	2719	2862	2921	2952
NOUVELLE-CALÉDONIE	2865	2882	2895	2912	2919
NOUVELLE-ZÉLANDE	3479	3401	3373	3404	3476
PAPOUASIE NOUVELLE	2082	2077	2143	2190	2227
SAMOA	2168	2340	2390	2435	2474
ILES SALOMON	2124	2131	2145	2172	2140
TONGA	2720	2819	2896	2937	2964
VANUATU	2554	2552	2543	2526	2533

**17. PART DE L'AGRICULTURE (AU SENS LARGE) DANS LES ENGAGEMENTS PUBLICS EN FAVEUR DE
TOUS LES SECTEURS, PAR SOURCES MULTILATÉRALES ET BILATÉRALES, 1980-1988**

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988 ¹
	 EN POURCENTAGE								
TOTAL ENGAGEMENTS									
INSTITUTIONS MULTILATERALES ²	38	34	35	35	29	31	33	29	29
BANQUE MONDIALE ³	35	32	32	38	27	28	32	22	24
BANQUES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT ³	44	38	36	25	26	32	34	40	32
OPEP ³	15	11	17	21	25	28	35	23	19
SOURCES BILATERALES									
CAD/CEE	10	10	10	11	11	12	12	12	11
OPEP	...	...	...	...	...	...	...	...	...
TOUTES SOURCES	...	...	...	...	...	...	...	...	...
ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR UNIQUEMENT									
INSTITUTIONS MULTILATERALES ²	51	54	49	48	47	55	42	55	52
BANQUE MONDIALE ³	46	56	45	52	49	54	29	35	37
BANQUES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT ³	63	61	56	38	33	51	51	63	65
OPEP ³	30	16	30	26	47	65	45	73	21
SOURCES BILATERALES									
CAD/CEE	13	14	16	14	15	15	15	(15)	(16)
OPEP	16	18	17	17	17	16	16	16	(16)
OPEP	1	4	12	4	6	5	6	4	6
TOUTES SOURCES	19	21	22	20	21	22	19	(20)	(21)

¹ Données préliminaires.

² Y compris PNUD, GCRAI, FAO(FF/PCT) et FIDA.

³ Non compris les engagements en faveur du GCRAI.

18. VENTILATION DES ENGAGEMENTS PUBLICS MULTILATÉRAUX ET BILATÉRAUX EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE (AU SENS LARGE), 1980-1988

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988 ¹
	 EN POURCENTAGE								
TOTAL ENGAGEMENTS									
INSTITUTIONS MULTILATERALES	60	60	59	63	55	59	61	53	46
BANQUE MONDIALE ²	35	35	35	44	29	36	38	28	25
BANQUES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT ²	16	17	15	11	17	15	15	18	15
OPEP ²	1	1	2	2	3	2	3	2	1
AUTRES ³	8	6	7	6	6	6	5	5	5
SOURCES BILATERALES	40	40	41	37	45	41	39	47	54
CAD/CEE	39	37	35	35	43	39	37	46	53
OPEP	1	3	6	2	2	2	2	1	1
TOUTES SOURCES (MULTILATERALES + BILATERALES)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR UNIQUEMENT (APD)									
INSTITUTIONS MULTILATERALES	45	42	40	41	37	42	31	37	33
BANQUE MONDIALE ²	21	21	20	18	19	24	11	14	14
BANQUES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT ²	12	12	7	11	7	8	9	14	11
OPEP ²	1	1	2	2	2	2	3	2	2
AUTRES ³	11	9	11	10	8	8	8	7	6
SOURCES BILATERALES	55	58	60	59	63	58	69	63	67
CAD/CEE	53	54	51	56	60	56	66	62	66
OPEP	2	4	9	3	3	2	3	1	1
TOUTES SOURCES (MULTILATERALES + BILATERALES)	100	100	100	100	100	100	100	100	100

¹ Données préliminaires.

² Non compris les engagements en faveur du GCRAI.

³ Y compris PNUD, GCRAI, FAO(FF/PCT) et FIDA.

Source: FAO et OCDE.

19. PAYS DU CAD: ENGAGEMENTS BILATÉRAUX D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) ET PART DE L'AGRICULTURE (AU SENS LARGE), 1983-1988

	APD BILATÉRALE POUR TOUS LES SECTEURS						PART DE L'AGRICULTURE					
	1983	1984	1985	1986	1987	1988 ¹	1983	1984	1985	1986	1987	1988 ¹
	EN MILLIONS DE DOLLARS						EN POURCENTAGE					
AUSTRALIE	536	694	532	532	527	927	5	0	9	13	13	6
AUTRICHE	183	79	60	126	147	(100)	2	1	3	5	3	(5)
BELGIQUE	187	180	132	318	404	430	5	1	23	14	18	11
CANADA	1 139	1 575	1 172	1 179	1 644	1 911	25	2	24	24	19	20
DANEMARK	260	288	340	480	416	642	22	38	33	29	38	31
FINLANDE	96	171	233	276	222	399	24	3	11	19	41	37
FRANCE	4 380	4 403	3 756	4 822	5 493	(6 366)	11	0	10	12	10	(10)
ALLEMAGNE	2 271	2 800	2 427	3 337	4 303	4 841	15	4	15	18	13	18
IRLANDE	14	13	17	25	27	22	-	-	...	8	7	14
ITALIE	882	903	1 178	2 327	3 135	3 040	20	0	17	16	21	21
JAPON	3 483	3 968	4 076	4 342	7 343	12 326	17	9	25	18	13	19
PAYS-BAS	901	902	731	1 299	1 709	1 809	23	7	18	29	34	25
NOUVELLE-ZÉLANDE	40	41	47	34	51	78	15	5	26	15	10	8
NORVEGE	288	350	346	548	514	313	17	35	23	20	20	16
SUEDE	526	576	566	779	900	1 078	24	6	25	19	21	20
SUISSE	239	218	307	329	462	519	55	22	32	27	26	29
ROYAUME-UNI	927	1 009	731	1 081	1 441	1 691	12	4	14	17	9	9
ÉTATS-UNIS	6 989	8 144	9 157	8 746	7 412	7 928	14	4	11	11	13	11
TOTAL PAYS DU CAD	23 341	26 314	25 808	30 580	36 150	(44 420)	15	6	17	18	15	(16)

¹ Chiffres préliminaires.
Source: OCDE.

20. VENTILATION DES ENGAGEMENTS PUBLICS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE, PAR AFFECTATION, 1981-1988

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988 ¹
	EN POURCENTAGE							
MISE EN VALEUR DES TERRES ET DES EAUX ²	17	23	20	22	23	19	15	18
SERVICES AGRICOLES	7	12	15	16	11	19	16	11
APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS	5	6	6	7	4	3	7	8
PRODUCTION VEGETALE	6	8	7	7	6	6	4	6
ELEVAGE	2	1	2	2	3	2	2	4
PECHES ³	3	2	2	2	2	2	2	2
RECHERCHE, VULGARISATION, FORMATION ⁴	5	5	6	9	7	7	8	5
FORETS	2	3	2	3	5	2	3	5
AGRICULTURE (MONTANTS AJUSTES ET NON ATTRIBUES)	1	1	2	4	7	9	5	10
TOTAL, AGRICULTURE AU SENS ETROIT	48	61	62	72	69	69	62	69
INFRASTRUCTURES RURALES	11	15	12	7	8	8	11	10
FABRICATION D'INTRANTS ⁵	9	4	1	5	2	5	2	7
AGRO-INDUSTRIES	5	3	6	3	4	3	3	4
DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE ET DEVELOPPEMENT REGIONAL		27	17	19	13 10	17	15	22
TOTAL, AGRICULTURE AU SENS LARGE	100	100	100	100	100	100	100	100

Note: Dans ce tableau, l'agriculture au sens étroit inclut les forêts.

¹ Données préliminaires.

² Y compris l'aménagement des réseaux hydrographiques.

³ Y compris les moyens de production tels que chalutiers et engins de pêche.

⁴ Y compris les engagements en faveur du GCRAI.

⁵ Principalement engrais.

Source: FAO, banque informatisée de données sur l'aide extérieure à l'agriculture.

21. RÉPARTITION PAR RÉGIONS ET GROUPES ÉCONOMIQUES DES ENGAGEMENTS PUBLICS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE AU SENS LARGE, TOUTES SOURCES CONFONDUES, 1981-1988

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988 ¹
	 EN POURCENTAGE							
TOTAL ENGAGEMENTS								
EXTREME-ORIENT ET PACIFIQUE	42	48	42	46	46	40	40	45
AFRIQUE	28	29	26	28	26	27	34	27
AMERIQUE LATINE	23	18	24	18	19	24	22	20
PROCHE-ORIENT	7	5	9	7	10	9	4	8
TOTAL REGIONS EN DEVELOPPEMENT DONT:	100	100	100	100	100	100	100	100
PAYS A FAIBLE REVENU ET A DEFICIT VIVRIER ²	68	71	68	75	72	63	78	77
ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR								
EXTREME-ORIENT ET PACIFIQUE	49	46	48	51	49	48	46	49
AFRIQUE	32	40	31	34	30	37	40	31
AMERIQUE LATINE	12	9	12	8	12	7	8	10
PROCHE-ORIENT	8	6	9	8	8	8	6	10
TOTAL REGIONS EN DEVELOPPEMENT DONT:	100	100	100	100	100	100	100	100
PAYS A FAIBLE REVENU ET A DEFICIT VIVRIER ²	82	83	83	85	82	80	89	88
ENGAGEMENTS SANS CONDITIONS DE FAVEUR								
EXTREME-ORIENT ET PACIFIQUE	28	52	33	39	40	32	29	36
AFRIQUE	21	11	19	18	18	18	22	14
AMERIQUE LATINE	46	34	40	36	30	41	49	46
PROCHE-ORIENT	5	3	8	7	12	9	-	4
TOTAL REGIONS EN DEVELOPPEMENT DONT:	100	100	100	100	100	100	100	100
PAYS A FAIBLE REVENU ET A DEFICIT VIVRIER ²	40	50	47	56	53	48	55	48

¹ Données préliminaires.

² 74 pays dont le PNB par habitant ne dépassait pas 1 135 dollars en 1989, conformément à la définition de la Banque mondiale.
Source: FAO, banque informatisée de données sur l'aide extérieure à l'agriculture.



WHERE TO PURCHASE FAO PUBLICATIONS LOCALLY
POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE LA FAO
PUNTOS DE VENTA DE PUBLICACIONES DE LA FAO

● **ANGOLA**

Empresa Nacional do Disco e de Publicações, ENDIPU-U.E.E.
Rua Cirilo de Conceição Silva, No. 7,
C.P. No. 1314-C Luanda.

● **ARGENTINA**

Libreria Agropecuaria S.A.
Pasteur 743, 1028 Buenos Aires.

● **AUSTRALIA**

Hunter Publications
58A Gipps Street,
Collingwood, Vic. 3066.

● **AUSTRIA**

Gerold & Co.
Graben 31, 1011 Vienna.

● **BAHRAIN**

United Schools International
PO Box 726, Manama.

● **BANGLADESH**

Association of Development
Agencies in Bangladesh
1/3 Block F, Lalmaia, Dhaka 1209.

● **BELGIQUE**

M.J. De Lannoy
202, avenue du Roi,
1060 Bruxelles. CCP 000-0808993-13.

● **BOLIVIA**

Los Amigos del Libro
Perú 3712, Casilla 450, Cochabamba.
Mercado 1315, La Paz.

● **BOTSWANA**

Botsalo Books (Pty) Ltd
PO Box 1532, Gaborone.

● **BRAZIL**

Fundação Getulio Vargas
Praça de Botafogo 190,
C.P. 9052, Rio de Janeiro.
Libreria Nobel S.A.
Rua da Balsa 559
2910 São Paulo.

● **CHILE**

Libreria - Oficina Regional FAO
Avda. Santa Maria 6700.
Casilla 10095, Santiago.
Teléfono 228-80-56.

● **CHINA**

China National Publications
Import Corporation
PO Box 88, Beijing.

● **CONGO**

Office national des librairies
populaires
P.B. 577, Brazzaville.

● **COSTA RICA**

Libreria, Imprenta y
Litografía Lehmann S.A.
Apartado 10011, San José.

● **CUBA**

Ediciones Cubanas, Empresa de
Comercio Exterior de Publicaciones
Obispo 461, Apartado 605,
La Habana.

● **CYPRUS**

MAM
PO Box 1722, Nicosia.

● **CZECHOSLOVAKIA**

ARTIA
Ve Smekach 30,
PO Box 790, 111 27 Prague 1.

● **DENMARK**

Munksgaard
Book and Subscription Service
P.O. Box 2146
Telephone: 4533128570
Telefax : 4533129387
DK 1016 Copenhagen K.

● **ECUADOR**

Libri Mundi, Libreria Internacional
Juan León Mera 851,
Apartado Postal 3029, Quito.
Su Libreria Cia. Ltda.
García Moreno 1172 y Mejía,
Apartado Postal 2556, Quito.

● **EL SALVADOR**

Libreria Cultural Salvadoreña, S.A.
de C.V.
7ª Avenida Norte 121,
Apartado Postal 2296, San Salvador.

● **ESPAÑA**

Mundi-Prensa Libros S.A.
Castelló 37, 28001 Madrid.
Libreria Agricola
Fernando VI 2, 28004 Madrid.
Libreria Internacional AEDOS
Consejo de Ciento, 391
08009 Barcelona

● **FINLAND**

Akateeminen Kirjakauppa
PO Box 128,
00101 Helsinki 10.

● **FRANCE**

Editions A. Pedone
13, rue Soufflot, 75005 Paris.

● **GERMANY**

Alexander Horn
Internationale Buchhandlung
Kirchgasse 22,
Postfach 3340, 6200 Wiesbaden.
UNO Verlag
Poppelsdorfer Allee 55,
D-5300 Bonn 1.
S. Toeche-Mittler GmbH
Versandbuchhandlung
Hindenburgstrasse 33
6100 Darmstadt.

● **GHANA**

Ghana Publishing Corporation
PO Box 4348, Accra.

● **GREECE**

G.C. Eleftheroudakis S.A.
4 Nikis Street, Athens (T-126)
John Mihalopoulos & Son S.A.
75 Hermou Street,
PO Box 73, Thessaloniki.

● **GUYANA**

Guyana National Trading
Corporation Ltd.
45-47 Water Street,
PO Box 308, Georgetown.

● **HAÏTI**

Librairie "A la Caravelle"
26, rue Bonne Foi,
B.P. 111, Port-au-Prince.

● **HONDURAS**

Escuela Agrícola Panamericana,
Libreria RTAC
Zamorano. Apartado 93,
Tegucigalpa.
Oficina de la Escuela Agrícola
Panamericana en Tegucigalpa
Bvd. Morazán, Apts. Glapson.
Apartado 93, Tegucigalpa.

● **HONG KONG**

Swindon Book Co.
13-15 Lock Road, Kowloon.

● **HUNGARY**

Kultura
PO Box 149, 1389 Budapest 62.

● **ICELAND**

Snaebjörn Jónsson and Co. h.f.
Hafnarstraeti 9, PO Box 1131,
101 Reykjavik.

● **INDIA**

Oxford Book and Stationery Co.
Scindia House, New Delhi 100 001;
17 Park Street, Calcutta 700 016.
Oxford Subscription Agency,
Institute for Development
Education
1 Anasuya Ave. Kilpauk,
Madras 600010.

● **IRELAND**

Publications Section
Stationery Office,
Bishop Street,
Dublin 8.

● **ITALY**

FAO (see last column)
Libreria Scientifica
Dott. Lucio de Biasio "Aeiou"
Via Meravigli 16, 20123 Milano.
Libreria Concessionaria
Sansoni S.p.A. "Licosa"
Via Lamarmora 45,
C.P. 552, 50121 Firenze.
Libreria internazionale Rizzoli
Galleria Colonna, Largo Chigi,
00187 Rome.

● **JAPAN**

Maruzen Company Ltd
PO Box 5050,
Tokyo International 100-31.

● **KENYA**

Text Book Centre, Ltd
Kijabe Street, PO Box 47540, Nairobi.

● **KOREA, REP. OF**

Eulyoo Publishing Co. Ltd
46-1 Susong-Dong, Jongro-Gu.
PO Box 362, Kwangwha-Mun,
Seoul 110.

● **KUWAIT**

The Kuwait Bookshops Co. Ltd
PO Box 2942, Safat.

● **LUXEMBOURG**

M.J. De Lannoy
202, avenue du Roi,
1060 Bruxelles (Belgique)

● **MAROC**

Librairie "Aux Belles Images"
281, avenue Mohammed V, Rabat.

● **MEXICO**

Ediapsa
Librerías Cristal
Tehuantepec 170, Col. Roma Sur
06760 México, D.F.

● **NETHERLANDS**

Keesing b.v.
Hogelweg 13, 1101 CB Amsterdam.
Postbus 1118, 1000 BC Amsterdam.

● **NEW ZEALAND**

Government Printing Office
Bookshops
25 Rutland Street.
Mail orders: 85 Beach Road,
Private Bag, CPO, Auckland;
Ward Street, Hamilton.
Mulgrave Street (Head Office).
Cubacade World Trade Centre,
Wellington;
159 Hereford Street, Christchurch;
Princes Street, Dunedin.

● **NICARAGUA**

Libreria Universitaria,
Universidad Centroamericana
Apartado 69, Managua.

● **NIGERIA**

University Bookshop (Nigeria)
Limited
University of Ibadan, Ibadan.

● **NORTH AMERICA**

UNIPUB
4611/F, Assembly Drive,
Lanham, MD 20706-4391
Toll Free: 800 233-0504 (Canada).
800 274-4888 (USA)
Fax 301-459-0056.

● **NORWAY**

Johan Grundt Tanum Bokhandel
Karl Johansgate 41-43,
PO Box 1177, Sentrum, Oslo 1.
Narvesen Info Center
Bertrand Narvesens vei 2
P.O. Box 6125 Etterstad
0602 Oslo 6.

● **PAKISTAN**

Mirza Book Agency
65 Shahr-e-Quaid-e-Azam.
PO Box 729, Lahore 3.
Sasi Book Store
Zaibunnisa Street, Karachi.

● **PARAGUAY**

Agencia de Librerías Nizza S.A.
Casilla 2596, Eligio Ayala 1073,
Asunción.

● **PERU**

Libreria FAO
Universidad Nacional Agraria
La Molina
Lima.
Libreria Distribuidora "Santa
Rosa"
Jirón Apurímac 375, Casilla 4937,
Lima 1.

● **PHILIPPINES**

International Book Center
5th Flr Filipinas Life Building
Ayala Avenue, Makati,
Metro Manila.

● **POLAND**

Ars Polona
Krakowskie Przedmiescie 7,
00-068 Warsaw.

● **PORTUGAL**

Livraria Portugal,
Dias y Andrade Ltda.
Rua do Carmo 70-74, Apartado 2681.
1117 Lisboa Codex.

● **REPUBLICA**

DOMINICANA
Editora Taller, C. por A.
Isabel la Católica 309,
Santo Domingo, D.N.
Fundación Dominicana de
Desarrollo
Casa de las Gárgolas.
Mercedes 4, Apartado 857,
Santo Domingo.

● **ROMANIA**

Illexim
Calea Grivitei N° 64066, Bucharest.

● **SAUDI ARABIA**

The Modern Commercial
University Bookshop
PO Box 394, Riyadh.

● **SINGAPORE**

Select Books Pte. Ltd
Tanglin Shopping Centre,
03-15 Tanglin Shopping Centre,
19 Tanglin Rd., Singapore 1024.

● **SOMALIA**

"Samater's"
PO Box 936, Mogadishu.

● **SRI LANKA**

M.D. Gunasena & Co. Ltd
217 Olcott Mawatha,
PO Box 246, Colombo 11.

● **SUISSE**

Librairie Payot S.A.
107 Freiestrasse, 4000 Basel 10.
6, rue Grenus, 1200 Genève.
Case Postale 3212, 1002 Lausanne.
Buchhandlung und Antiquariat
Heinimann & Co.
Kirchgasse 17, 8001 Zurich.

● **SURINAME**

VACO n.v. in Suriname
Domineestraat 26,
PO Box 1841, Paramaribo.

● **SWEDEN**

Books and documents:
C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel,
Regeringsgatan 12,
PO Box 16356, 103 27 Stockholm.
Subscriptions:
Vennergren-Williams AB
PO Box 30004, 104 25 Stockholm.

● **TANZANIA**

Dar-es-Salaam Bookshop
PO Box 9030, Dar-es-Salaam.
Bookshop, University
of Dar-es-Salaam
PO Box 893, Morogoro.

● **THAILAND**

Suksapan Panit
Mansion 9, Rajadamnern Avenue,
Bangkok.

● **TOGO**

Librairie du Bon Pasteur
B.P. 1164, Lomé.

● **TUNISIE**

Société tunisienne de diffusion
5, avenue de Carthage, Tunis.

● **TURKEY**

Kultur Yayinlari is - Turk Ltd Sti.
Ataturk Bulvari No. 191,
Kat. 21, Ankara
Bookshops in Istanbul and Izmir.

● **UNITED KINGDOM**

Her Majesty's Stationery Office
49 High Holborn,
London WC1V 6HB (callers only).
HMSO Publications Centre,
Agency Section
51 Nine Elms Lane,
London SW8 5DR (trade and London
area mail orders);
13a Castle Street,
Edinburgh EH2 3AR;
80 Chichester Street,
Belfast BT1 4JY;
Brazennose Street,
Manchester M60 8AS;
258 Broad Street,
Birmingham B1 2HE;
Southey House, Wine Street,
Bristol BS1 2BQ.

● **URUGUAY**

Libreria Agropecuaria S.R.L.
Alzaibar 1328, Casilla Correo 1755,
Montevideo.

● **VENEZUELA**

Tecni-Ciencia Libros, S.A.
Torre Phelps-Mezzanina,
Plaza Venezuela
Caracas
Tamanaco Libros Técnicos
Centro Comercial Ciudad Tamanaco
Nivel C-2
Caracas
Tecni-Ciencia Libros, S.A.
Centro Comercial Shopping Center
Av. Andrés Bello, Urb. El Prebo
Valencia, Edo. Carabobo.

● **YUGOSLAVIA**

Jugoslovenska Knjiga, Trg.
Republike 5/8,
PO Box 36, 11001 Belgrade
Cankarjeva Založba
PO Box 201-IV, 61001 Ljubljana.
Prosveta
Terazije 16, Belgrade.

● **ZAMBIA**

Kingstons (Zambia) Ltd
Kingstons Building,
President Avenue, PO Box 139,
Ndola.

● **Other Countries**
Autres Pays
Otros Países

Distribution and
Sales Section, FAO
Via delle Terme
di Caracalla,
00100 Rome, Italy.

